REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS 1911

KRAUS REPRINT

Nendeln/Liechtenstein

1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président honoraire :	M. le baron DE COURCEL, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut.
Président :	M. le marquis DE REVERSEAUX, ancien ambassadeur.
Vice-Présidents :	M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Académie française, ancien ambassadeur.
	M. le comte B. D'HARCOURT, ancien ambassadeur.
	M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.
	M. le baron DE BARANTE.
	M. le comte D'ANTIOCHE.
Secrétaires :	M. le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT, ancien secrétaire d'ambassade.
	M. Ed. ROTT, ancien secrétaire de légation, correspondant de l'Institut.
Trésorier :	M. Octave NOËL, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Directeur de la Revue :	M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut.

0 1 C★

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANTIOCHE (comte D'), *vice-président de la Société.*

BAGUENAULT DE PUCHESSE (comte), correspondant de l'Institut, directeur de la *Revue.*

BARANTE (baron DE), *vice-président de la Société.*

BARRAL-MONTFERRAT (marquis DE), *secrétaire de la Société.*

BEAUCAIRE (comte HORRIC DE), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Copenhague.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte).

COURCEL (baron DE), *président honoraire.*

CROZIER (Philippe), ambassadeur à Vienne.

DELAVAUD (L.), ministre plénipotentiaire.

DELAVILLE-LE ROULX (J.), archiviste-paléographe, docteur ès lettres.

DURRIEU (comte Paul), membre de l'Institut.

FAGNIEZ (Gustave), membre de l'Institut.

GREPPI (S. E. comte G.), ancien ambassadeur, sénateur du royaume d'Italie.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française.

HARCOURT (comte B. D'), ancien ambassadeur, *vice-président de la Société.*

HAUSSONVILLE (comte D'), de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

KERMAINGANT (P.-L. DE).

LAMY (Étienne), de l'Académie française.

LARDY, ministre de Suisse en France.

LAUDET (Fernand), directeur de la *Revue hebdomadaire,* 4, rue du Regard, Paris.

LAVOLLÉE (René), docteur ès lettres, ancien consul général de France.

MOÜY (comte DE), ancien ambassadeur.

MUNIR PACHA (S. E. SALIH), ancien ambassadeur de Turquie.

NOËL (Octave), *trésorier de la Société.*

ORMESSON (comte D'), ancien ambassadeur.

PALLAIN (G.), gouverneur de la Banque de France.

PLANTET, secrétaire d'ambassade honoraire.

RADOLIN (S. A. S. le prince DE), ancien ambassadeur d'Allemagne.

REVERSEAUX (Marquis de), ancien ambassadeur, *président de la Société.*

ROTT (Édouard), *secrétaire de la Société.*

SÉGUR (marquis DE), de l'Académie française.

SEMALLÉ (comte de), secrétaire d'ambassade.

STUERS (chevalier DE), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Paris.

TRANCHANT (Charles), ancien conseiller d'État.

VOGÜÉ (marquis DE), de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

WALISZEWSKI (comte).

Le directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.
Le chef de la division des Archives — —
Le chef de bureau historique — —
Le bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères.

CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ

Aldassy.
Beaufort (E.-M. de).
Bocage (colonel Carlos du).
Browning (Oscar).
Crue de Stoutz (François de).
Gorrini (commandeur Giacomo).
Gram (Gr.).
Halot (Alexandre).
Jerningham K. C. M. C. (Sir Hubert).
Jetté (l'honorable Louis-A.).
Mac Swiney de Mashanaglass (marquis de).
Malvezzi de' Medici (comte Nerio).
Marcello (comte Andrea).
Missak-Effendi (S. E. H.).
Olivart (marquis d').
Peralta (Manuel de).
Planas-Suarez (Dr Simon).
Roxoroïz (Antonio).
Schlitter (Dr Hans).
Stockmayer (professeur von).
Vesnitch (Mil. R.).
Villa-Urutia (S. E. Don Wenceslav de).
Weber (Dr Ottocar).
Whitheley (James-Gustavus).

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

(Les noms des membres qui ont racheté leur cotisation sont précédés d'un astérisque.)

Adam (Léon), avocat à la Cour d'appel de Paris, 4, rue Saint-Florentin, Paris.
Adatchi, conseiller à l'ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, Paris.
Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie (S. E. le ministre des), Vienne (Autriche).
Affaires étrangères de Belgique *(Bibliothèque du ministère des)*, 5, rue de Louvain, Bruxelles.
Affaires étrangères de Costa-Rica (S. E. le ministre des), San José de Costa-Rica.
Affaires étrangères de l'Équateur (S. E. le ministère des), Quito (Amérique du Sud).
Affaires étrangères de France *(Bibliothèque du ministère des)*, rue de l'Université, Paris.
Affaires étrangères de France *(le chef de la division des archives au ministère des)*, 130, rue de l'Université, Paris.
Affaires étrangères de France *(le directeur des affaires politiques au ministère des)*, quai d'Orsay, Paris.
Affaires étrangères de France *(S. E. le ministre des)*, quai d'Orsay, Paris.
Affaires étrangères d'Italie *(S. E. le ministre des)*, Rome.
Affaires étrangères de Turquie (S. E. le ministre des), Constantinople.
Albon (marquis d'), 41, rue de l'Université, à Paris.
Aldassy (L.), agrégé à l'Université de Buda-Pest, archiviste au Musée national, *correspondant de la Société*, Buda-Pest (Hongrie).
Aliotti (baron Charles), conseiller d'ambassade au ministère des Affaires étrangères, Rome (Italie).
Alizé, ministre de France à Munich (Bavière).

Amadeu Ferreira d'Almeida Carvalho, secrétaire de la légation de Portugal, à Londres.

Amaral (Sylverio G. do), conseiller de la légation du Brésil aux États-Unis, 1710 H. Street, Washington, D. C. (États-Unis).

Amboix de Larbont (général d'), 11, avenue Hoche, Paris.

Amsterdam *(Bibliothèque de l'Université d')* (Pays-Bas).

Antioche (comte d'), *vice-président de la Société*, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Apponyi (comte Alexandre), conseiller intime actuel et chambellan de S. M. l'Empereur-Roi (Hongrie), à Lengyelen, Tolna-Mégie, Hongrie.

Argaez (S. E. le Dr Enrique de), ancien ministre des Affaires étrangères de Colombie à Bojota.

Argyropoulos (G.), ministre plénipotentiaire de Grèce en Russie, 3, Serguievskaïa, Saint-Pétersbourg.

Aristarchi-Bey, ministre de Turquie, à La Haye.

Asbeck (baron d'), secrétaire de la légation des Pays-Bas, 2, rue de Galilée, Paris.

Asser, conseiller d'État à La Haye (Pays-Bas).

Aubert (Hippolyte), archiviste-paléographe, ancien directeur de la bibliothèque de Genève, 21, boulevard Flandrin, à Paris, et à La Tour Crassier, par Nyon, canton de Vaud (Suisse).

Aubigny (comte Ludovic d'), ancien ambassadeur, 18, rue Miromesnil, Paris.

Aubry-Vitet, 69, rue de Varenne, Paris.

Aulneau, 56, rue de Rennes, Paris.

Auzoux, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.

Avallarens (Mario), consul de Nicaragua, à Caracas.

Avricourt (comte Balny d'), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Monaco, 27, rue de la Faisanderie, Paris.

Avril (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Perier, Paris.

Aynard (Édouard), membre de l'Institut, 50, boulevard de Courcelles, Paris; et 31, boulevard du Nord, Lyon (Rhône).

Azevedo de Silva (comte d'), ministre plénipotentiaire de Portugal, 47, rue Copernic, Paris.

Baguenault de Puchesse (comte), directeur de la *Revue*, *membre du Conseil*, 24, rue de Surène, Paris.

Bapst, ministre plénipotentiaire, directeur au Ministère des Affaires étrangères à Paris.

Barante (baron de), *vice-président de la Société*, 22, rue du Général-Foy, Paris.

* Barbey (Frédéric), archiviste-paléographe, 20, rue de Tournon, Paris.

Barral-Montferrat (marquis de), *secrétaire de la Société*, 4, rue de Berri, Paris, et 7, rue du Parc-de-Clagny, Versailles (S.-et-O.).

Barré de Lancy, premier secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales, 32, rue Caumartin, Paris.

Bastin (Eugène-Louis), consul de Belgique et de Luxembourg à Paris, 3, rue Hamelin, Paris.

Batalha de Freitas, ministre de Portugal à Tokio (Japon).

Beaucaire (comte Horric de), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Copenhague, *membre du Conseil*, 9, avenue d'Eylau, Paris.

Beaufort (S. E. M. de), *correspondant de la Société*, ancien ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, den Treck Lemsden, par Amersfort, province d'Utrecht (Pays-Baas).

BEAUMONT (marquis DE), 33, rue Saint-Dominique, Paris.

BÉCLARD (Léon), secrétaire d'ambassade, 41, boulevard Malesherbes, Paris.

BELGES (S. M. LE Roi des), palais royal, Bruxelles.

BELGIQUE *(Bibliothèque du ministère des Affaires étrangères de)*, 5, rue de Louvain (Bruxelles).

BELGIQUE *(Bibliothèque royale de)*, Bruxelles.

BELLISSEN (comte DE), ancien secrétaire d'ambassade, 63, rue de Varenne, Paris.

BÉRARD (Ph.), secrétaire d'ambassade, 37, avenue Hoche, Paris.

* BERNON (baron J.-A. DE), docteur en droit, 3, rue des Saints-Pères, Paris.

BERTRAND (P.), bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 51, boulevard Arago, Paris.

BESANÇON *(Bibliothèque de l'Université de)*, Doubs.

BIBLIOTHÈQUES. Cf. aux noms de *pays* ou de *villes* ou aux *mots typiques*.

BILDT (S. E. le baron), ministre de Suède en Italie, Palazzo Capranica, via Teatro Valle, Rome.

BLOCKHAUSEN (S. E. le baron DE), ancien ministre d'État, député, château de Birtrange, Grand-Duché de Luxembourg.

BOCAGE (colonel Carlos DU), *correspondant de la Société*, 48, rue Eduardo Coëlho, Lisbonne (Portugal).

BOISLISLE (Jean DE), 194, boulevard Saint-Germain, Paris.

BOJANI (Ferdinand DE), secrétaire honoraire de légation, 122, via Pozzetto, Rome.

BOLLATI (commandeur), ancien ministre d'Italie, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, à Rome.

BONAPARTE (prince Roland), membre de l'Institut, 10, avenue d'Iéna, Paris.

BONDE (baron Carl Carlson), château d'Ericsberg, par Katrinehölm, Sudermanland (Suède).

BOPPE (M. A.), conseiller de l'ambassade de France à Constantinople, 66, boulevard de Courcelles, Paris.

BOREL (Maurice), 65, avenue Henri-Martin, Paris.

BOSCH (Ernesto), ministre des affaires étrangères de la République Argentine, Buenos-Ayres.

BOTTARO-COSTA (comte), ministre d'Italie à Bruxelles.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte), *membre du Conseil*, 23, rue de l'Université, Paris.

BOULINIÈRE (J. DE LA), ministre plénipotentiaire, président de la Commission de la Dette ottomane, à Constantinople (Turquie).

BOURDEL (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.

BOURGET (baron DU), 43, rue de Lille, Paris.

BOURGUET (Alfred), avocat, Pont-de-l'Arc, près Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

BOUTIRON, ministre plénipotentiaire, 53, avenue Montaigne, Paris.

BOUTRY (Maurice), 9, rue d'Argenteuil, Paris.

BRAME (Louis), 47, rue de l'Université, Paris.

BRESLAU *(Bibliothèque de l'Université royale de)*, 3, Neue Sandstrasse, Breslau (Silésie).

BRETEUIL (marquis DE), 10, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

BRIN (baron), ministre plénipotentiaire, 4, rue Arsène-Houssaye.

BROGLIE (duc DE), 29, rue de Châteaubriand, Paris.

BROWNING (Oscar), *correspondant de la Société*, Knight's College, Cambridge (Angleterre).

BUDAPEST *(Bibliothèque de la Magyar Tudomanyos Akademia)* (Hongrie).

BUDAPEST *(Bibliothèque de l'Université de)*, Ferencziektere, 5, sz. a. (Hongrie).

Bulgarie (S. M. le Roi de), Sofia.

Cambon (Paul), ambassadeur de France en Angleterre, Albert Gate House, S. W., Londres.

Carteron, ministre plénipotentiaire de France à Montevideo (Uruguay).

Cartier de Marchienne (E. de), ministre de Belgique à Pékin (Chine).

Casati de Casatis, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, 29, rue de Prony, Paris.

Casenave (Maurice), ministre plénipotentaire, à Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise), et 87, avenue Malakoff, Paris.

Castellane (comtesse Jean de), 1, rue Brignole, Paris.

Charles-Roux (F. J.), secrétaire de la légation de France au Caire, et 12, rue Pierre-Charron, Paris.

Chateauneuf (Allard de), secrétaire d'ambassade, 27, avenue d'Antin, Paris.

Charvériat, 1, rue du Regard, Paris.

Chaumont-Quitry (marquis de), 13, boulevard des Invalides, Paris.

Cherif Pacha (S. E. le général), 2, avenue Camoens, Paris.

Clapiers (marquis de), 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

Clauzel (baron), secrétaire d'ambassade, 6, avenue d'Iéna, Paris.

Clavery, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères 12, rue de Milan, Paris.

Clément-Simon (Louis-Frédéric), chargé d'affaires à Lima (Pérou).

Clercq (Jules de), consul général de France à Gênes, Italie.

Clermont-Ferrand *(Bibliothèque des Facultés de)* (Puy-de-Dôme).

Collobiano (comte Louis de), ancien ambassadeur, sénateur du royaume, Rome.

Condé *(Bibliothèque du Musée)*, à Chantilly (Oise).

Coquelle (P.), à Meulan (Seine-et-Oise).

Cordier (H.), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris.

Corgialegno, George Yard, Lombard street, Londres, E. C.

Cormenin (vicomte Roger de), 25, rue de l'Arcade, Paris.

Cornudet (vicomte), 115, avenue Henri-Martin, Paris.

Corragioni d'Orelli (Ch.), conseiller de la légation de Siam, 5, rue Lapérouse, Paris.

Cossé-Brissac (comte Pierre de), ancien secrétaire d'ambassade, 45, rue Dumont-d'Urville, Paris.

Courcel (baron de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, sénateur, *président honoraire de la Société*, 10, boulevard Montparnasse, Paris.

Courcel (Robert de), Vigneux (Seine-et-Oise).

Courcel (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris.

Cramer (Lucien), Taconnerie, à Genève (Suisse).

Crampon (Ernest), ancien consul général de France à la Havane château du Grand-Rozoy, par Oulchy-le-Château (Aisne).

Crozier (Philippe), *membre du Conseil*, ambassadeur de France à Vienne (Autriche-Hongrie).

Crue de Stoutz (Francis de), *correspondant de la Société*, professeur à l'Université de Genève, 10, rue Mont-de-Sion, Genève (Suisse).

Cutting (Bayard), consul des États-Unis, 32, Nassau Street, New-York city (États-Unis).

Daudet (Ernest), 34, rue Hamelin, Paris.

Decazes (duc), 19, rue de Constantine, Paris.

Decrais (Albert), ancien ambassadeur, ancien ministre, sénateur, 76, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Dedouvres (abbé), professeur de lit-

térature latine aux Facultés libres d'Angers, 27, rue de Brissac, Angers (Maine-et-Loire).

Delavaud (Louis), *membre du Conseil*, ministre plénipotentiaire, 85, rue la Boëtie (France).

Delaville-Le-Roulx (J.), *membre du Conseil*, 52, rue de Monceau, Paris.

Delcassé (T.), ancien ministre des Affaires étrangères, 11, boulevard de Clichy, Paris.

Deprez (Edmond), 13, 14, Pall Mall East, London, S. W.

Députés *(Bibliothèque de la Chambre des)*, Palais Bourbon, Paris.

Deschanel (Paul), de l'Académie française, député, 23, quai d'Orsay, Paris.

Descos, ministre plénipotentiaire, 26, rue Boissière, Paris.

Desjoyeaux, 47, rue de l'Université, Paris.

Des Michels (baron), ancien ambassadeur, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Dollot (René), au Consulat général de France à Liverpool (Angleterre).

Doulcet (Jean), secrétaire d'ambassade, 90, rue de Grenelle, Paris.

Dragoumis (Marc), ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce, Athènes.

Dresde *(Bibliothèque royale de)*, Saxe (Allemagne).

Dresnay (vicomte du), secrétaire d'ambassade, au château de Dresneux, par Fégreac (Loire-Inférieure).

Dugas (Jean), 35, rue de la Faisanderie, Paris.

Dupuis, sous-directeur de l'École des Sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *membre du Conseil*, 74, avenue Malakoff, Paris.

Dutreil (Maurice), député de la Mayenne, 87, avenue Kléber, Paris.

Edhem Bey, secrétaire de l'ambassade de Turquie à La Haye (Pays-Bas).

Einstein (Lewis), secrétaire de l'ambassade des États-Unis à Constantinople.

Ephrussi (Michel), 48, rue Lapérouse, Paris.

Escoffier (Maurice), 2, square de Luynes, Paris.

Espagne (S. M. le Roi d'), Madrid.

Espeuille-Vicence (comte), 6, place du Palais-Bourbon, Paris.

États-Unis *(The departement of State's library)* aux soins de l'ambassade des États-Unis, 18, avenue Kléber, Paris.

Etter (de), premier secrétaire d'ambassade de Russie à Londres, 79, rue de Grenelle, Paris.

Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), 7, boulevard de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

Eydin (A.), 9, avenue de Picardie, Versailles (Seine-et-Oise).

Fagniez (Gustave), de l'Institut, *membre du Conseil*, 111, rue de Paris, Meudon (Seine-et-Oise).

Farges (Louis), *membre du Conseil*, consul général de France à Bâle (Suisse).

Faria (vicomte de), 46, rue Weber, Paris.

Fasciotti (vicomte), conseiller d'ambassade, 49, Piazza de Jesù, Rome (Italie),

Favre-Bessonnet (Mme C.), 10, rue d'Astorg, Paris.

Fernandez-Guardia (Ricardo), ancien ministre plénipotentiaire, 141, avenida central, San José (Costa Rica).

Fersen (comte Paul), secrétaire d'ambassade, 47, rue Pierre-Charron, Paris.

Feuillatre (Paul), archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, 56, rue de Passy, Paris.

Fialho (Alberto), ministre du Brésil, Rome (Italie).

Fitzmaurice (lord Edmond), Leigh

House, Bradford on Avon, Wilts (Angleterre).

FLAMENT, archiviste de l'Allier, Moulins.

FLEURY-VINDRY, Francheville-le-Haut (Rhône).

FLORIAN (comte DE), ministre plénipotentiaire, 60, avenue Montaigne, Paris.

FORBIN (comte DE), 10, avenue Percier, Paris.

FOUCHER DE CAREIL (comtesse), 8, rue François-Ier, Paris.

FRANASSOWITCH (général), ancien ministre des Affaires étrangères à Belgrade (Serbie).

* FRONDEVILLE (marquis DE), 13, rue Daru, Paris.

FUNCK-BRENTANO (Frantz), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 5, rue des Moulins, Montfermeil (Seine-et-Oise).

GABRIAC (comte Alexandre DE), 5, square Latour-Maubourg, Paris.

GALITZIN (prince Nicolas), 10, Sapiorny per, à Saint-Pétersbourg (Russie).

GALLARATI-SCOTTI (comte), palazzo Scotti, via Manzone, Milan (Italie).

GALLAVRESI (Giuseppe), 13, via Manin, Milan (Italie).

GALLINA (comte), ancien ambassadeur d'Italie en France, Hôtel Majestic, avenue Kléber, Paris.

GAVOTY (G.) 32, rue de la Boëtie, Paris.

GENNADIUS (J.), ancien ministre de Grèce, 14, de Vere Gardens, Kensington Palace, London. W.

GEOFFRAY (Léon), ambassadeur de France en Espagne, 37, rue de la Pompe, Paris.

GIERS (Alexandre DE), consul général de Russie, à Yassy (Roumanie).

GIERS (Michel DE), ministre de Russie à Bucarest (Roumanie).

GIERS (S. E. Nicolas DE), ambassadeur de Russie à Vienne (Autriche).

GIOBBIO (Mgr le Dr Adolfo), camérier secret de Sa Sainteté, attaché à la Congrégation des affaires extraordinaires, 3, piazza di Spagna, Rome.

GOLUCHOWSKI DE GOLUCHOWO (comte AGENOR DE), ancien ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie à Vienne. IV, Bruckner-strasse, 8, Vienne.

GONTAUT-BIRON (comte Théodore DE), 45, rue de Varenne, Paris.

GORRINI (commandeur Giacomo), *correspondant de la Société*, consul général d'Italie à Trébizonde (Turquie).

GRAM (Gr.), *correspondant de la Société*, ancien ministre, à Bratbakken, près Hamar (Norvège).

GRANDIDIER (Alfred), membre de l'Institut, 74 *bis*, rue du Ranelagh, Paris.

GRANT (W. LAWSON), Royal Colonial Institut, Northumberland avenue, London, W. C.

GRENOBLE *(Bibliothèque universitaire de)*, Isère.

GREPPI (Emmanuel), membre correspondant de la R. deputazione di Storia patria. 12, via S. Antonio, Milan (Italie).

GREPPI (comte G.), *membre du conseil*, ancien ambassadeur, sénateur du royaume d'Italie, 12, via S. Antonio, Milan (Italie).

GROUCHY (vicomte DE), ministre plénipotentiaire, 8, rue Dumont-d'Urville, Paris.

GUICHEN (comte DE), Cirey-sur-Vézouze (Meurthe-et-Moselle), et 1, avenue Marigny, Paris.

GUICHEN (vicomte Eugène DE), ancien premier secrétaire d'ambassade, 114, rue de la Boëtie, Paris.

GUILLAUME (baron), ministre de Belgique, 20, rue de Berri, Paris.

GUTMANSTHAL-BENVENUTI (chevalier N. DE), secrétaire d'ambassade, Schloss Weixelstein, près Steinbrück Carniole (Kräuss).

GYLDENSTOLPE (comte A. F.), envoyé

extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suède en France, 58, avenue Marceau, Paris.

HALOT (Alexandre), docteur en droit, secrétaire du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, consul impérial du Japon, *correspondant de la Société*, 13, rue de Florence, Bruxelles (Belgique).

HAMEL DE BREUIL (comte Jean DU), 118, rue du Bac, Paris, et à Vienne (Autriche).

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, *membre du Conseil*, 15, rue d'Aumale, Paris.

HARCOURT (marquis D'), 11, rue de Constantine, Paris.

HARCOURT (comte B. D'), *vice-président de la Société*, ancien ambassadeur, 11, rue Vaneau, Paris.

HARCOURT (vicomte D'), 9, rue de Constantine, Paris.

HAUSSONVILLE (comte D'), *vice-président de la Société*, de l'Académie française, 6, rue Fabert, Paris.

HEIMBURGER (Dr), professeur de science politique et de droit international, Westenstrasse, Karlsruhe (Bade).

HÉNIN (prince D'), député, 20, rue Washington, Paris.

HÉRICOURT (marquis D'), consul général de France, 13, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).

HINNISDAL (comte D'), 60, rue de Varenne, Paris.

HOMBERG (Octave), 76, avenue de Wagram, Paris.

HUBERICH (Charles-Henry), docteur en droit, professeur de la Leland Stanford University, 526, Addison av. Palo Alto, Californie (États-Unis).

HUSSEY-WALSH (V.), Esq., 81, Onslow Gardens, Londres (S. W.), et 16, avenue du Trocadéro, Paris.

HYDE (James H.), 120, Broadury, New-York (États-Unis), et 8, rue Adolphe Yvon, Paris.

HYRVOIX DE LANDOSLE, rue d'Anjou, 92, à Versailles (Seine-et-Oise).

INSTITUT DE FRANCE *(Bibliothèque de l')*, chez Klincksieck, libraire, 11, rue de Lille, Paris.

ITIBERE DA CUNHA, ministre du Brésil, à Berlin (Allemagne).

JAKHELLN, premier secrétaire de la légation de Norvège, à Saint-Pétersbourg (Russie).

JAY (Peter Augustus), premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis, Constantinople.

JERNINGHAM K. C. M. C. (Sir Hubert), ancien gouverneur de l'île Maurice, ancien secrétaire d'ambassade, *correspondant de la Société*, 14, Burton street, Londres, W. (Angleterre).

JESSÉ-CURELY (Gaston), attaché au ministère des Affaires étrangères, 20, rue de Provence, Versailles (Seine-et-Oise), et à Tanger (Maroc).

JETTÉ (l'honorable Louis-A.), *correspondant de la Société*, lieutenant-gouververneur à Québec (Canada).

JOORIS (Gaston), secrétaire de légation 91, avenue Louise, Bruxelles (Belgique),

JOUSSELIN (Fernand), 22, avenue Jules-Janin, Paris.

JURADO (Santos), ancien secrétaire de la légation du Vénézuela en France, Caracas.

KERGORLAY (comte R. DE), ancien secrétaire d'ambassade, 48, avenue Marceau, Paris.

KERMAINGANT (P.-L. DE), *membre du Conseil*, 102, avenue des Champs-Élysées, Paris.

KLERCKER (DE), ministre de Suède à Bruxelles et à La Haye.

KNIGHT (Jean), 6, place du Palais-Bourbon, Paris.

KOCH, consul de Suisse, 1, Veerkade, Rotterdam (Pays-Bas).

KONOPCZYNSKI (Ladislas), 7, Moniuszko, Varsovie (Pologne).

KURINO (baron), ambassadeur du Japon, 7, avenue Hoche, Paris.

LABORDE (marquis DE), 25, quai d'Orsay, Paris.

LABOURET (Camille), conseiller d'ambassade, 2, rue du Cirque, Paris.

LABRY (comte DE), 21, avenue Kléber, Paris.

LACAZE (A.), ministre plénipotentiaire, 67, avenue des Champs-Elysées, Paris.

LACHARRIÈRE (DE), 10, rue Puvis-de-Chavannes, Paris.

LACOMBE (comte DE), ancien élève de l'École des Chartes, 86, rue de Varenne, Paris.

LAFAURIE (baron), 12, rue Newton, Paris.

LA GORCE (Pierre DE), membre de l'Institut, 2, rue de Commaille, Paris.

LA HAYE *(Bibliothèque royale de)*, (Pays-Bas).

LAHOVARY (Alexandre), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Roumanie en France, 12, rue de Longchamp, Paris.

LAIGUE (comte Louis DE), ministre plénipotentiaire, 76, rue de la Pompe, Paris, et au Consulat général de France à Montréal (Canada).

LA MAZELIÈRE (marquis DE), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

LAMBRINUDI (Léonidas), 16, Cleveland square, Hyde Park, Londres (Angleterre).

LAMEZAN-SALINS (comte Robert DE), attaché militaire à l'ambassade d'Autriche-Hongrie, 10, boulevard Flandrin, Paris.

LAMY (Étienne), de l'Académie française, *membre du Conseil*, 3, place d'Iéna, Paris.

LANZAC DE LABORIE (Léon DE), 96, rue de l'Université, Paris.

LARA (Carlos), secrétaire de la légation de Costa-Rica, 53, avenue Montaigne, Paris.

LARDY (S. E. M.), ministre de Suisse en France, *membre du Conseil*, 15 *bis*, rue de Marignan, Paris.

LARIBOISIÈRE (comte DE), sénateur d'Ille-et-Vilaine, 50, avenue Montaigne, Paris.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aymery DE), 93, rue de l'Université, Paris.

LASTEYRIE (marquis DE), 225, rue de l'Université, Paris.

LAUDET (Fernand), *membre da Conseil*, secrétaire d'ambassade, 4, rue du Regard, Paris, et château de Lodève, par Merciac (Gers).

LAUGEL (Auguste), 12, rue d'Anjou, Paris.

LAVOLLÉE (René), *membre du Conseil*, 162, boulevard Haussmann, Paris.

LAVOLLÉE (Robert), archiviste-paléographe, 16, rue Christophe-Colomb, Paris.

LEFAIVRE (Paul), ministre plénipotentiaire de France à Mexico, et 23, rue Saint-Médéric, Versailles (Seine-et-Oise).

LEFÉBURE (Léon), membre de l'Institut, 36, avenue Marceau, Paris.

LEGHAIT (E.), ancien ministre plénipotentiaire de Belgique, 60, avenue Malakoff, Paris.

LE GLAY (André), 16, rue de Lorraine, Monaco.

LEIPZIG *(Bibliothèque de l'Université de)* (Allemagne).

LEISHMAN (John G.-A.), ambassadeur des États-Unis à Constantinople.

LE MARCHAND (Edgard), ministre plénipotentiaire, 93, rue Lauriston, Paris.

LE MYRE DE VILERS, ambassadeur honoraire, 3, rue Cambacérès, Paris.

LEON Y CASTILLO (S. E. M. DE), marquis DEL MUNI, ancien ambassadeur d'Espagne, Madrid.

LEROY (André), 47, rue Bonaparte, Paris.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

LESPARRE (duc DE), 62, rue de Ponthieu, Paris.

LEVÉ (lieutenant-colonel), 17, rue Cassette, Paris.

Levidès (Spiridion), directeur au ministère des affaires étrangères, Athènes (Grèce).

Lhomel (comte S. de), 55, avenue Kléber, Paris.

Ligne (prince de), château de Belœil, Hainaut, Belgique, et 32, rue de Babylone, Paris.

Lisoni (Dr Fito V.), consul général de Guatémala, à Santos (Brésil).

Loreau, 243, boulevard Saint-Germain, Paris.

Loth (abbé), protonotaire apostolique. curé de Saint-Maclou, presbytère de Saint-Maclou, 5, rue Eugène-Dutuit, Rouen (Seine-Inférieure).

Louis (Georges), ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Loynes (Joseph de), consul général, bureau du départ (Ministère des Affaires étrangères).

Lumbroso (baron Albert), direttore della *Rivista di Roma*, Rome (Italie).

Lyden (baron Melvil de), ancien ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, La Haye.

Lyon *(Bibliothèque de l'Université de)*, section des lettres, quai Claude-Bernard, Lyon (Rhône).

Mac Swiney de Mashanaglass (marquis), *correspondant de la Société*, ancien camérier secret de Sa Sainteté, 2, rue Guy de Maupassant, Paris.

Magalhaens de Azevedo (Carlos), secrétaire de la légation du Brésil près le Saint-Siège, 127 via Piemonte, Rome.

Maleville (comte Henri de), ministre de Monaco, 39, via Aureliana, Rome.

Malmstrom (C.-G.), ancien ministre, Ricks archivet, Stockholm (Suède).

Malvezzi de' Medici (comte Nerio), député au Parlement italien, *correspondant de la Société*, Bologne (Italie).

Mancini, secrétaire d'ambassade, 11, rue Léo-Delibes.

Mandrot (Bernard de), ancien élève de l'École des chartes, 42, avenue du Trocadéro, Paris.

Marcello (comte Andrea), *correspondant de la Société*, Venise (Italie).

Marchena (comte Albert de), ingénieur des arts et manufactures, 5, rue de l'Isly, Paris.

Marchi (C. de), bibliothécaire, Pavie (Italie).

Matheus (Francisco de Paula), Bogota (Colombie).

Maurouard (Lucien), premier secrétaire d'ambassade, chargé du consulat général de France en Crète, La Canée, et 110, boulevard Haussmann, Paris.

Mayor des Planches (S. E. le baron), ambassadeur d'Italie à Constantinople.

Melzi d'Eril (duc), 29, avenue Marigny, Paris.

Mehemet-Ali (S. A. le prince), le Caire (Égypte).

Mertian (Paul), ancien attaché d'ambassade, 76, avenue Malakoff, Paris.

Mier (Sébastien de), ministre du Mexique en France, 19, boulevard Victor-Hugo, Neuilly (Seine).

Miquel (H. de), conseiller de l'ambassade d'Allemagne, à Constantinople.

Miron de l'Espinay (A.), docteur ès lettres, Blois (Loir-et-Cher).

Mirot (Léon), archiviste-paléographe, 15, rue de Grenelle, Paris.

Missak-Effendi (S. E. H.), *correspondant de la Société*, ministre plénipotentiaire, 2, avenue Marceau, Paris.

Mitilineu (Charles de), conseiller de la légation de Roumanie en France, 120, avenue Victor-Hugo, Paris.

Mitis (baron Oscar de), archiviste aux archives impériales et royales de Vienne, Minoritenplatz, Vienne (Autriche).

Monclar (marquis de Ripert-), mi-

nistre plénipotentiaire, château d'Allemagne (Basses-Alpes).

MONTAGNA (chevalier Jules-César), chargé d'affaires et consul général d'Italie, à Téhéran (Perse).

MONTAIGU (marquis DE), député, 18, rue Martignac, Paris.

MONTEIL (lieutenant-colonel), 10, rue d'Aumale, Paris.

MONTESQUIEU (baron Roger DE), 5 *bis*, rue de Berri, Paris.

MOTONO (S. E. baron), ambassadeur du Japon, à Saint-Pétersbourg (Russie).

MOUKBIL BEY, secrétaire de l'ambassade de Turquie, 33, rue Villejust, Paris.

MOURAVIOV (Valérien), secrétaire de la légation de Russie, à Belgrade (Serbie).

MOUSTIER (marquis DE), député, 15, avenue de l'Alma, Paris.

MOÜY (comte DE), *membre du Conseil*, ancien ambassadeur, 26, rue Nicolo, Paris.

MOÏ (comte DE), ministre de Bavière en Russie, 25, Fontanka, Saint-Pétersbourg.

MUN (comte Gabriel DE), 10, avenue de l'Alma, Paris.

MUNIR-PACHA (S. E. SALIH), *membre du Conseil*, ancien ambassadeur de Turquie en France, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.

MUNIR BEY SUREYA (A.), premier secrétaire de l'ambassade Ottomane en Autriche, 38, Hengasse, Vienne.

NABY BEY, ministre de Turquie, Athènes (Grèce).

NADAILLAC (marquis DE), 79, rue de Lille, Paris.

NAVENNE (Ferdinand HENRY DE), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.

NEDJIB-HADJ-BEY, consul général, rue Glavani, Péra (Constantinople).

NEKLIOUDOW, conseiller de l'ambassade de Russie, 79, rue de Grenelle, Paris.

NEMES DE HIDVÉG (comte Albert), ministre plénipotentiaire, conseiller de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, 62, rue Pierre-Charron, Paris.

* NEUCHÂTEL *(Bibliothèque de la ville de)* (Suisse).

NEUVILLE (baron Jean DE), 34, rue de la Faisanderie, Paris.

NIOAC (comte Albert DE), ancien secrétaire de la légation du Brésil à Rome, 4, rue de la Faisanderie, Paris.

NISARD, ancien ambassadeur, 166, faubourg Saint-Honoré, Paris, et à Florence (Italie).

NOBEL (Institut), Christiania (Norvège).

NOEL (Octave), *trésorier de la Société*, 17, boulevard Flandrin, Paris.

OGNIBENE (Dr Giovanni), directeur des archives d'État, Modène (Italie).

OHANNES BEY COUYOUMGIAN, conseiller d'État, Tidjaret-Han, Galata, Constantinople (Turquie).

OLIVART (marquis D'), *correspondant de la Société*, assesseur juridique du ministère des Affaires étrangères, 12, calle Zurbano, Madrid (Espagne).

OLIVEIRA (Régis DE), ministre du Brésil à Londres.

OLIVEIRA LIMA (DE), ministre du Brésil en Belgique, 14, rue de Fleurus, Bruxelles.

OLIVEIRA MURINELLI (M. J. DE), secrétaire de la légation du Brésil, 47, rue de Lisbonne, Paris.

ORMESSON (comte D'), ancien ambassadeur, *membre du Conseil*, 7, rue Lamennais, Paris.

ORMESSON (comte André D'), secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, et 7, rue Lamennais, Paris.

OTTOMANE (ambassade impériale), 33, rue Villejust, Paris.

OUROUSSOF (S. E. le prince Léon), grand-maître de la Cour, Saint-Pétersbourg (Russie).

Pacheco e Silva, secrétaire de la légation du Brésil, Paris.

Pa da Senta e Costa (Jean de), attaché de légation au ministère des Affaires étrangères de Portugal à Lisbonne.

* Pallain (Georges), *membre du conseil*, gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière, Paris.

Pangiris-Bey (Alexandre), ancien directeur de la Banque ottomane, Banque impériale, Constantinople.

Paraschos (Th.-G.), économe de la Régie des tabacs à Constantinople, Régie des tabacs, Constantinople.

Passy (Louis), membre de l'Institut, député, 75, rue de Courcelles, Paris.

Paula-Mathens (Francisco de), Bogota (Colombie).

Paulucci de Calboli (comte Raniero), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie à Lisbonne (Portugal).

Pellissier (Léon-G.), doyen de la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault).

Peralta (Manuel de), *correspondant de la Société*, ministre de Costa-Rica, 57, avenue Henri-Martin, Paris.

Persan (marquis de), ancien consul général de France à Varsovie, 22, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

Petin (Hector), docteur en droit, 81, avenue Victor-Hugo, Paris.

Petit (Maxime), avocat général près la Cour des comptes, 70, rue d'Assas, Paris.

Phelps (Harris), 7, rue de Presbourg, Paris.

Pichon (Stephen), ministre des Affaires étrangères de France, quai d'Orsay, Paris.

Pingaud (Léonce), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, 17, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

Planas-Suarez (Dr Simon), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Nicaragua à Lisbonne, *correspondant de la Société*, Lisbonne (Portugal).

Plantet (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil*, 28, rue Hamelin, Paris.

Pogas (B. de), 3, rue Tjavela, Athènes (Grèce).

Poirier (Dr Éduardo), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Guatémala au Chili, Santiago.

Polignac (vicomte de), 24, rue Élisée-Reclus, Paris.

Pompée-Aloisi (chevalier), secrétaire d'ambassade, 28, avenue du Trocadéro, Paris.

Pourtalès (comte Jacques de), 7, rue François-Ier, Paris.

Pribram (Dr A.-F.), membre de l'Académie des sciences (Autriche), XIX/2 Armbrustergass, 16, Vienne (Autriche).

Prinetti Castelletti (comte Emmanuel), envoyé extraordinaire d'Italie, 8, via Amedei, Milan (Italie).

Raben-Leventzau (comte de), ministre des Affaires étrangères de Danemarck, Copenhague.

Radziwill (prince Dominique), château de Balice, station Zabierzow, Galicie (Autriche).

Radziwill (prince Léon), 5, place d'Iéna, Paris.

Radolin (S. A. S. le prince de), ancien ambassadeur, Jacobshin, province de Posen (Allemagne).

Rain (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.

Rambuteau (comte de), ancien conseiller d'État, 32, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Reay (lord), ancien gouverneur de Bombay, membre de l'Institut, 6, great Stanhope street, Londres.

Rechid-Safvet-Bey, premier secrétaire de l'ambassade impériale de Turquie, à Téhéran (Perse).

Reedtz-Thott (S. E. le baron de), ministre des Affaires étrangères de Danemark à Copenhague.

Renault (Louis), membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, professeur à la Faculté de droit de Paris, 5, rue de Lille, Paris.

Reventlow (S. E. le comte de), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Danemark, 19, avenue d'Antin, Paris.

Reverseaux (marquis de), ancien ambassadeur, *président de la Société*, 14 *bis*, avenue du Trocadéro, Paris.

Ribet (Joseph), 7, rue Mouton-Duvernet, Paris.

Ricardo (Dr David), consul général de la République dominicaine à Caracas (Venezuela).

Riffault, ministre plénipotentiaire, 21, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Rigault (Abel), archiviste au ministère des Affaires étrangères, 130, rue de l'Université, Paris.

Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne, Paris.

Rodriguez (Dr Salvador), ministre des Affaires étrangères du Salvador.

Rogé (Henry), docteur en droit, 7, rue Denis-Poisson, Paris.

Rohan (duchesse de), 35, boulevard des Invalides, Paris.

Rosebery (comte de), pair d'Angleterre, ancien ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, chez MM. Colnaghi et Co, 13-14, Pall Mall East, Londres.

Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 51, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Rothschild (baron Gustave de), 28, avenue de Marigny, Paris.

Rott (Ed.), *secrétaire de la Société*, correspondant de l'Institut, 50, avenue du Trocadéro, Paris.

Rouff (Marcel), 33, rue Franklin, Paris.

Roulleau-Dugage (baron), député, 5 *bis*, rue de Berri, Paris.

Roumanie *(Bibliothèque de l'Académie roumaine)*, Budapest.

Roxoroïz (Antonio), *correspondant de la Société*, 105, avenue Malakoff, Paris.

Ruyssenaers (L.), ministre plénipotentiaire, secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, 1, Amalia Straat, La Haye.

Sainctelette (Maurice), ministre de Belgique à Athènes.

Saint-Charles (Fleury de), docteur en droit, Saint-Étienne-La-Varenne (Rhône), et 5, rue du Plat, Lyon.

Saint-Gilles (comte Hervé de), 25, rue Marbeuf, Paris.

Saint-Paul, conseiller d'État, 8, place des États-Unis, Paris.

Saint-Quentin (René de), 3, rue de Magdebourg, Paris.

Salisbury (marquis de), pair d'Angleterre, Hatfield-House, Herts (Grande-Bretagne).

San Giuliano (marquis de), ministre des Affaires étrangères d'Italie, Rome.

Santos Durado, secrétaire de légation à Caracas (Venezuela).

Saporta (marquis de), château de Fonscolombe, Puy-Sainte-Réparade (Bouches-du-Rhône), et 43, rue de Lisbonne, Paris.

Sartigues (comte Louis de), secrétaire d'ambassade, 372, rue Saint-Honoré, Paris.

Sartigues (vicomte de), villa Fontanabran, avenue des Rumines, Lausanne (Suisse).

Schiemann (Dr), professeur d'histoire à l'Université de Berlin, 179-180, Uhlandstrasse, Charlottenbourg (Allemagne).

Schlitter (Dr Hans), *correspondant de la Société*, directeur des archives de la Cour, 44, Stahrenberggasse, Vienne (Autriche).

Schlumberger (Emmanuel), secré-

taire d'ambassade, 49, rue de la Boëtie, Paris.

SCIENCES POLITIQUES *(Bibliothèque de l'Ecole libre des)*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

SEGUIER (Jayme DE), consul général et attaché commercial à la légation de Portugal à Paris, 18, rue Pierre-Charron, Paris.

SÉGUR (marquis DE), de l'Académie française, *membre du Conseil*, 45, avenue d'Iéna, Paris.

SÉGUR (comte Louis DE), 44, rue de la Boëtie, Paris.

SÉGUR-D'AGUESSEAU (comte DE), ministre plénipotentiaire, 22, rue Oudinot, Paris.

SEMALLÉ (comte DE), *membre du Conseil*, secrétaire d'ambassade, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

SÉNART (Em.), membre de l'Institut, 18, rue François-Ier, Paris.

SÉNAT (Secrétariat général de la questure du), Palais du Luxembourg, Paris.

SERKIS-BEY (Charles), secrétaire de l'ambassade de Turquie à Londres.

SEVJICK-BEY DAVOUD, secrétaire de l'ambassade de Turquie en France, 33, rue de Villejust, Paris.

SEYDOUX (Alfred), régent de la Banque de France, 83, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

SEYDOUX (Jacques), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, et 70, boulevard de Courcelles, Paris.

SEYNES DE LARLENQUE (Henri DE), ancien secrétaire d'ambassade, 43, rue Boissière, Paris.

SGOURIDI (Nikolaki-Effendi), directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères de Turquie, Constantinople.

SICCAMA (Jacques Hora), ancien chef de la division politique au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas), 13, Bejnidenhout, La Haye.

SILLEM (J.-A.), membre de la députation permanente des États provinciaux de la Hollande septentrionale, Amsterdam (Pays-Bas).

SILVESTRI (Emile), 16, Corso Venezia, Milan (Italie).

SINGER (Guillaume), directeur du *Neue Wiener Tagblatt*, I, Steyverhof, 3, Vienne (Autriche).

SKOUSÉS (Alexandre), ancien ministre des Affaires étrangères, Athènes (Grèce).

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE HOLLANDE, Utrecht (Pays-Pas).

SONNAZ (comte Albert de Gerbaux DE), sénateur du Royaume d'Italie, Rome.

SORAGNA (marquis Antoine DE), 140, rue Manzoni, Milan (Italie).

SOUBEYRAN (baron F. DE), 105, faubourg Saint-Honoré, Paris.

SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire, délégué à la Commission du Danube, 30, avenue de Messine, Paris.

STANCIOW (Dimitri), ministre plénipotentiaire de Bulgarie en France, 70, rue de Ponthieu, Paris.

STANDISH (Henry), 3, rue de Belloy, Paris.

STCHÉGLOW (André), chambellan de S. M. le Tzar, 20, Kamennostroosky, Saint-Pétersbourg.

STIEGLITZ (A.-N.-L. DE), 30, Angliiki Prospect, Saint-Pétersbourg.

STOCKMAYER (professeur VON), *correspondant de la Société*, 8, Neckar Strasse, Stuttgart (Allemagne).

STRASBOURG *(Bibliothèque impériale de l'Université de)* (Alsace-Lorraine), par M. E. d'Oleire, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

STUËRS (S. E. le chevalier DE), correspondant de l'Institut, *membre du Conseil*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, 55, avenue Kléber, Paris.

STUMM (baron DE), ancien ambassa-

deur, Holshausen, Hesse (Allemagne).

STUTTGARD *(Bibliothèque royale de)*, Wurtemberg (Allemagne).

SZÖGYENY MARICH DE MAGYAR-SZÖLGAEZYHAZA (S. E. le comte Ladislaus), ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin (Allemagne)

TALHOUËT-ROY (marquis DE), 2, avenue Bosquet, Paris.

TANKERVILLE-CHAMBERLAYNE (major), 41, Lancaster Gate, Londres, W.

TARDIEU (André), secrétaire d'ambassade, 26, avenue de Messine, Paris.

TEIL (baron Joseph DE), 2, Quai de Billy, Paris.

TERVES (comte Léonce DE), 83, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

TEYFITS BEY DAVOUD, ancien secrétaire d'ambassade de Turquie à Paris.

THÉOLOGIE PROTESTANTE *(Bibliothèque de)*, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

THUISY (marquis DE), 19, rue de Berri, Paris.

TIGRAN EFFENDI.

TILLET (marquis DU), 12, rue Pierre-Charron, Paris.

TITTONI (S. E. M. Tommaso), ambassadeur d'Italie en France, 73, rue de Grenelle, Paris.

THOUVENEL, ancien secrétaire d'ambassade, 45, rue de Pomereu, Paris.

TORRES CAMPOS, professeur à l'Université de Grenade (Espagne).

TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 24, rue de Marignan, Paris.

TRANCHANT (Charles), *membre du Conseil*, ancien conseiller d'État, 28, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

TREMBLEY (Maurice), 3, rue des Saints-Pères, Paris.

TREUILLE (Raoul), 156, rue de Rivoli, Paris.

TROPLONG (Édouard), ancien magistrat, 127, boulevard Malesherbes, Paris.

TROUBETZKOÏ (prince Grégoire), 14, Wolchouka, Moscou (Russie).

TRUBERT, 8, rue Marguerin, Paris.

TSCHARYKOW (Nicolas), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de Russie à Constantinople

UNIVERSITÉ DE FRANCE *(Bibliothèque de l')*, à la Sorbonne, Paris; chez Picard, libraire, 82, rue Bonaparte, Paris.

VALARINO (Dr Nério A.), consul général de Lorraine, du Salvador à Caracas (Venezuela).

VALLERY-RADOT, 3, rue Saint-Dominique, Paris.

VAUGELAS (Francisque DE), ancien secrétaire d'ambassade, 10, avenue de l'Alma, Paris.

VELLOSO REBELLO, secrétaire de la légation du Brésil à Bruxelles.

VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc DE), 24, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

VERDUYNEN (baron Michiels VAN), secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye.

VERGÉ (Charles), ancien maître des requêtes au Conseil d'État, 3, avenue d'Antin, Paris.

VESNITCH (Mil. R.), *correspondant de la Société*, ministre de Serbie en France, 7, rue Léonce-Reynaud, Paris.

VIERA DA SILVA, consul général du Brésil au Havre (Seine-Inférieure) (France).

VIGNON, secrétaire d'ambassade, 8, rue Freycinet, Paris.

VILLA-URUTIA (S. E. Don Wenceslao DE), *correspondant de la Société*, ambassadeur d'Espagne à Londres.

VILLENEUVE (comte DE), San-Remo (Italie).

VISCONTI-VENOSTA (marquis), sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, 6, via Luculle, Rome (Italie).

VISSIÈRE (Arnold), consul général de de France, secrétaire interprète du gouvernement pour la langue chinoise, 44, rue du Ranelagh, Paris.

VITI MARIANI (marquis Paolo), camérier secret de Sa Sainteté, 209, corso Vittorio-Emanuele, Rome (Italie).

VOGÜÉ (marquis DE), *vice-président de la Société*, de l'Académie française, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, Paris.

VOÏNOVITCH (comte Louis), ancien ministre de la Justice du Monténégro, S.-Pietro Brazza, Dalmatie (Autriche).

WALISZEWSKI (comte), *membre du Conseil*, 17, rue de Longchamp, Paris.

WALLACE (Donald-Mackenzie), 46, Caxton Street, Saint-Ermins Mansions, Londres (Angleterre).

WEBER (Dr Ottocar), *correspondant de la Société*, Kleinseitner quai, 1, Prague (Bohême).

WEDEL JARLSBERG (baron DE), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Norwège, 95, rue de l'Université, Paris.

WELGEREN-RENGERS (baron DE), ministre des Pays-Bas à Stockholm (Suède).

WENDEL (Mme Guy DE), Hayange (Alsace-Lorraine).

WHITE (Henry), ancien ambassadeur des États-Unis en France, 81, rue de Lille, Paris.

WHITE-LIBRARY *(The President of the)*, Cornell-University, Ithaca, New-York (États-Unis), chez M. Stechert, libraire, 76, rue de Rennes, Paris.

WHITHELEY (James-Gustavus), *correspondant de la Société*, 223, West Lanvale Street, Baltimore (Maryland).

WITTE (baron Jehan DE), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

WOLKENSTEIN-TROSTBURG, ancien ambassadeur de S. M. Impériale et Royale apostolique en France, Berlin (Allemagne).

WRANGEL (comte DE), ministre de Suède à Londres, 73, Portland Place, W.

WURD (comte), conseiller de la légation de Nicaragua en Portugal, 6, Morgate Street, Londres.

YOURJEVITCH, attaché à l'ambassade de Russie en France, 7, rue Monsieur, Paris.

ZEBALLOS (S. E. D. Est.), ancien ministre des Affaires étrangères de la République argentine, Libertad, 1070, Buenos-Ayres.

ZOLOTOVITZ (Dr Lubomir), 10, Ouhitza-Slavianska (Bulgarie).

RECUEILS PÉRIODIQUES

AVEC LESQUELS LA *REVUE* ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Société de l'histoire de France, aux Archives nationales.

Revue historique, paraissant tous les deux mois, à Paris.

Revue des Questions historiques, paraissant tous les trois mois.

Questions diplomatiques et coloniales, revue de politique extérieure, paraissant les 1er et 15 de chaque mois.

Revue d'histoire, rédigée par l'état-major de l'armée (section historique) au ministère de la Guerre.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, paraissant tous les deux mois, 17, rue Cujas.

Polybiblion, revue mensuelle, partie littéraire et partie technique.

Revue des études historiques, paraissant tous les deux mois, 82, rue Bonaparte.

La Revue (ancienne *Revue des Revues*), 12, avenue de l'Opéra.

Les Annales de l'Est et du Nord, à Lille (Nord).

Correspondance bi-mensuelle du « Bureau international permanent de la Paix », à Berne.

Revue de Droit international et de Législation comparée, Bruxelles.

Royal historical Society, Londres, 115, St Martin's lane, W. C.

Archivio storico Lombardo, Castello Sforzesco, Milan.

Rivista storica Italiana, Torino, via Brofferio, 3.

Boletin de la Real Academia de la historia, Madrid, 21, calle de Leon.

Nuovo archivio Veneto, Venise.

Analecta Bollandiana, revue trimestrielle, Bruxelles.

Revue d'histoire ecclésiastique, rue de Namur, 40, Louvain (Belgique).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, revue mensuelle. Cracovie, imprimerie de l'Université.

Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel, Bâle, bibliothèque de l'Université.

Revue contemporaine, bi-mensuelle, Saint-Pétersbourg, 6, rue des Officiers.

DEUX PRÉCURSEURS FRANÇAIS

DU

PACIFISME ET DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

> C'est dans l'Histoire qu'est contenue la meilleure partie du droit universel.
>
> Jean Bodin.

En se réunissant en 1899, sur l'invitation de Nicolas II, autour du tapis vert de la Haye, afin d'étudier le problème du maintien de la paix générale et d'une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations, et afin de chercher ainsi l' « idéal auquel devraient tendre les efforts de tous les gouvernements », les diplomates se sont rappelé probablement l'abbé de Saint-Pierre; mais sans doute ils ont moins pensé à son plan « pour rendre la paix perpétuelle à l'Europe » (1712) — et aux autres projets qui ont surgi en 1713 et jusqu'en 1728 à la suite de réunions tenues vers cette époque à Utrecht — qu'aux railleries dont l'abbé de Saint-Pierre a été accablé par de nombreux hommes d'esprit, par d'autres qui croyaient en avoir, et avant tout par l'illustre cynique de Ferney. Beaucoup d'entre ces diplomates de la Haye ont dû rafraîchir leurs souvenirs, pour parler du « grand dessein d'une république chrétienne » attribué à Henri IV dans les *Mémoires* de son ministre Sully. Certains ont pensé peut-être à la polémique, relativement encore récente, entre le comte de Moltke et Bluntschli, pendant que d'autres ont souri en se rappelant la propagande faite dans ce sens par Victor Hugo, Fr. Passy et par d'autres « utopistes », ou certains passages des ouvrages de Montesquieu, de

Fénelon, de Bossuet, de La Bruyère, de Chateaubriand, de Lamartine ou de Michelet. Mais les plus cultivés d'entre les diplomates, et ceux qui ont une bonne mémoire, se sont rappelé leurs devoirs du Lycée : Homère, Lucrèce, Ovide, Lucain ou Juvenal leur sont revenus à l'esprit. Peut-être même quelques-uns d'entre eux ont-ils songé au fameux passage d'Aristophane, dans lequel Lysistrata indique aux femmes un système héroïque pour obliger leurs maris à signer la paix ! Enfin les plus pratiques ont pris leurs Calvo, leurs Martens, leurs Philimore ou même leurs Pradier-Fodéré, von Holtzendorff ou Pasquale Fiore, et ont cherché à s'armer pour la tâche qui les attendait dans la patrie de H. Grote et de Bynkershœk. Sans avoir l'intention de faire le moindre reproche à aucun d'entre eux — n'étaient-ils pas d'ailleurs assistés dans cette mémorable réunion ainsi que dans celle de 1907, des plus grands maîtres du Droit International, comme Asser, Martens, Renault, Westlake, Zorn et tant d'autres — nous pouvons affirmer, que très peu nombreux parmi eux étaient ceux qui savaient que le problème qu'ils étaient appelés à amorcer, sinon à résoudre, était très vieux, et que surtout deux français, l'un à l'aurore du quatorzième siècle et l'autre au commencement du dix-septième siècle, l'avaient abordé avec beaucoup d'esprit et avec une ardeur convaincante : je veux parler de Pierre Dubois et d'Emeric Crucé.

Il est vrai que ces deux personnages n'ont été l'objet d'études juridiques et politiques que dans les derniers temps, et que le premier est resté inconnu même à un auteur de la valeur de Pradier-Fodéré, pourtant si érudit et si soucieux de suivre toujours l'origine et l'évolution des principes qu'il expose. Mais cela n'empêche, comme le dit avec beaucoup de raison un auteur allemand, qu'on aurait pu, sinon lors de la première, en tout cas durant la seconde conférence de La Haye, célébrer le sixième centenaire de l'idée qui est à la base de l'arbitrage international.

Dans les pages qui suivent, nous nous efforcerons de retracer les doctrines de ces deux hommes de bien. Nous croyons qu'il

convient de les réunir dans la même étude, d'autant plus que le second d'entre eux procède très nettement du premier.

1. PIERRE DUBOIS

I

Le moyen âge, et surtout le quatorzième siècle qui nous intéresse ici, fut le champ de bataille de trois civilisations ou plutôt de trois différentes conceptions du monde et de la vie [1]. Sorti de la civilisation romaine, le christianisme cherche à s'affranchir d'elle en la ramenant à ses principes : sur le modèle d'une seule divinité il ne reconnaît qu'un monde et qu'une société. Il ignore volontairement les nationalités, en imposant le latin comme langue unique et universelle dans l'enseignement et dans le culte et en cherchant à subordonner à l'évêque de Rome non seulement tous les évêques des autres diocèses, mais aussi tous les souverains de divers pays chrétiens. Les jeunes nations qui ont franchi les frontières de l'ancien Empire romain et qui ont poussé leurs conquêtes jusqu'aux portes de Rome, se sont converties successivement au Christianisme, mais elles ont conservé en même temps leurs propres conceptions de la vie publique, en poursuivant chacune son idéal politique. C'est vers cette époque

[1] De la riche bibliographie caractérisant cette époque nous ne relevons ici que quelques travaux. A côté de l'ouvrage classique de Bryce, *The holy Roman Empire*, cinquième édition, 1875, en français : *le Saint Empire romain-germanique et l'Empire actuel d'Allemagne* (traduction d'E. Domergue) nous citerons : E. Nys, *les Origines du Droit international*, 1894, le même, *Études de Droit international et de Droit politique*, 1896; Laurent, *Études sur l'Histoire de l'humanité*, t. VI; *la Papauté et l'Empire;* Poole, *Illustrations of the History of medieval thought*, 1884; Eicken, *Geschichte und System der mittetalterlichen Weltanschauung*, 1887; Gumplovicz, *Geschichte der Staatstheorien*, 1905; Taube, *Principi Mira i Prava v mejdunarodnih stolknoveniah srednih viekor*, volume II, 1899; A. Pierantoni, *Storia degli studi del Diritto internazionale in Italia*, 1902; M. de Maulde-la-Clavière, *la Diplomatie au temps de Machiavel*, volume I, 1892; R. W. aud A. I. Carlyle, *History of Mediaeval Political Theory in the West*, 1903; D. I. Hill, *A History of Diplomacy in the international development of Europe*, vol. I-II, 1905-1906.

aussi que l'Occident chrétien commence à connaître les idées des grands philosophes de l'antiquité grecque. En effet, la première traduction latine de la *Politique* d'Aristote, par Guillaume de Moërbeke, qui fut archevêque de Corinthe, date de 1271 [1]. Elle est bientôt suivie par les traductions des écrits de Platon, et Aristote domine très vite les meilleurs esprits du moyen âge, de sorte que Dante lui-même qualifie son auteur dans sa *Divina Comedia* (IV, 131) de « maître de ceux qui savent ». Un autre ouvrage a également une grande vogue, particulièrement en Angleterre, c'est le *Secretum Secretorum*, le livre des secrets d'Aristote, prétendue traduction du grec en langue chaldaïque, de celle-ci en arabe, et de l'arabe en latin!

Le Stagirite conserva cette influence prodigieuse durant trois siècles, et on peut dire avec E. Nys, que pendant ce long espace de temps l'humanité pensa presque exclusivement par lui [2].

Ajoutons que cette domination d'Aristote au moyen âge, s'explique en partie par les arguments que les adversaires du règne temporel de l'Église ont trouvé dans ses écrits.

Sur cette triple lutte des principes entre l'Église romaine, les jeunes nations et les idées helléniques, se greffe un élément tout à fait neuf et indépendant : c'est l'influence des Arabes et de l'Islam qui s'infiltre dans le monde européen de trois côtés : par l'Espagne, par la Sicile et la Sardaigne, et par l'Orient. Cette influence est beaucoup plus grande que l'on ne le suppose en général, et ses répercussions se font sentir dans la mentalité même des siècles entiers. L'évolution produite par les idées musulmanes se montre bien dans l'art de faire la guerre. Le

[1] Une traduction de cet ouvrage faite vers 1200 est restée presque inaperçue.

[2] Le même auteur nous dit encore, d'accord avec F. Lenormant, que les idées helléniques à part cela avaient conservé quelques foyers en Espagne et en Italie, qu'encore au septième siècle les belles-lettres grecques étaient cultivées en Andalousie, que dans le midi de l'Italie l'influence byzantine a lutté contre l'élément latin jusqu'au milieu du quatorzième siècle, et que ce n'est qu'ainsi que s'expliquent les traits caractéristiques de la pensée humaine dans la patrie de Giordano Bruno, de Campanella et de Vico. Bodin d'ailleurs a été le premier publiciste qui s'est permis de corriger Aristote au lieu de le suivre servilement.

traité sur la *Tactique*, attribué à l'empereur de Byzance, Constantin VII, Porphyrogénète, contenait les instructions suivantes : « Dans la nuit qui précédera la bataille, on se livrera à la prière, et l'on chantera des cantiques; les prêtres offriront le saint sacrifice; l'armée tout entière communiera et ensuite elle marchera aux combats. Grâce à ces exercices religieux, les soldats deviendront plus allègres puisqu'ils auront à leur secours Dieu et Marie, sa mère. » Le même empereur-philosophe recommandait instamment à ses généraux de se montrer humains envers les vaincus et de ne point leur imposer des contributions trop fortes. Au contraire Mahomet déclare à ses fidèles : « Le glaive est la clef du ciel et de l'enfer. Une goutte de sang versée dans le champ de Dieu, une nuit passée sous les armes, seront plus comptées que deux mois de jeûne et de prière. Celui qui périra dans une bataille obtiendra le pardon de ses péchés; au dernier jour ses blessures seront éclatantes comme le vermillon, parfumées comme le musc, et les ailes des anges et des chérubins remplaceront les membres qu'il aura perdus. Malheur à celui qui ne marche pas au combat. Sa demeure sera l'enfer ! » Après cette recommandation « les Musulmans, animés par la foi, frappèrent fortement, ils tuèrent beaucoup d'infidèles et les envoyèrent aux enfers », nous dit un historien musulman. De même lorsqu'en 965 Nicéphore Phocas provoque le calife de Bagdad en insultant Mahomet et en exaltant Christ, Abou Bekr Mohammed Ben-Ali lui répond : « Venez lutter contre nous, c'est la lutte qui décidera, et le sabre est le plus équitable des juges. »

Mais profitant de la leçon que lui donnaient les infidèles, le monde chrétien changea aussi sa tactique, et plus tard les croisés furent excités à la lutte presque dans les mêmes termes.

Les mercenaires chrétiens aux services des sultans et les mercenaires mahométans dans celui de princes chrétiens n'ont pas manqué de contribuer fortement à cette transformation [1]. Il

[1] Les savants mauresques ont d'ailleurs connu et commenté Aristote

semble même que certains ordres religieux de l'Église romaine aient été fondés sur les modèles des ordres mahométans. Nous verrons d'ailleurs plus loin que le contact du monde chrétien avec le monde musulman a eu d'autres répercussions sur l'évolution des idées et des tendances de l'Europe. Il serait superflu d'insister sur l'influence que les croisades ont eu dans la société européenne au triple point de vue philosophique, social et politique. Il ne s'agissait ici que de signaler les éléments dont se composait à l'époque qui nous intéresse la mentalité du monde chrétien.

II

L'opinion publique du moyen âge (et au quatorzième siècle elle joue déjà un grand rôle) est divisée en deux camps, opposés l'un à l'autre sur un grand nombre de points, mais tout particulièrement ennemis en ce qui concerne la primauté du Pape ou la primauté du pouvoir temporel, — ce dernier représenté en première ligne par l'Empire. Tout le débat tourne d'ailleurs autour de la formation d'un État unique et universel qui embrasserait le monde chrétien pour commencer, et la terre entière ensuite[1].

longtemps avant les publicistes européens. Jbn Badja n'a-t-il pas rêvé d'une république idéale deux siècles au moins avant Dante.

Ajoutons aussi que c'est surtout en passant par Séville et Cordoue, que nous sont venus les écrits des penseurs hellènes.

[1] La littérature sur ce sujet est très riche. Nous en relevons parmi les travaux récents les plus importants, tels que : NATORP dans la *Pauly-Wissowa Realencyklopädie* (Socrate); ONKEN, *Die Staatslehre des Aristoteles*, 1870; W. OHR, *Der Karolingiscle Gottesstaat in Theorie und Praxis*, 1902; BAUMANN, *Die Staatslehre des heil. Thomas von Aquino*, 1873; GENNRICH, *Die Staats-und Kirchenlehre des J von Salisbury*, 1894; REYTER, *Augustinische Studien*, 1887; SCADUTTO, *Stato e Chiesa negli scritti politici dal 1124 al 1347*, 1882; KELSEN, *Die Staatslehre des Dante Alighieri*, 1905; KRAUS, *Dante, sein Leben und sein Werk*, 1897; GRAUERT, *Dante, Bruder Hilarius und das Sehnen nach Frieden*, 1899; CIPOLLA, *Il trattato « De Monarchia » di D. A. e l'opuscolo « De potestate Regia et papati di Giovanni da Parigi »*, dans les *Memorie dell' Academia di Torino*, 1892; SCHIRMER, *Dante Alighieris Stellung zur Kirche und Staat, etc.*, 1891; WITTE, *Dantes Wettgebäude*, dans les *Jahrbücher der Deutschen Dante*

Comme il arrive assez souvent dans d'autres champs de l'activité humaine, les théologiens, les philosophes et les publicistes luttent pour la question de prédominance ecclésiastique ou laïque avant tout, et se rangent les uns autour du Pape et les autres autour de l'Empereur[1]. Déjà au treizième siècle, les sciences politiques sont représentées par Jean de Salisbury, par le dominicain Bellovacensis *(Speculum Doctrinale)*, et tout particulièrement par Thomas d'Aquin, auteur du *De Regimine Principum* (1274), à côté de tant d'autres ouvrages théologiques et philosophiques, et précurseur immédiat de Dante et de Pierre Dubois. *L'État Mondial*, la monarchie universelle doit présenter chez lui le pendant terrestre du règne universel de Dieu. Il embrasse toute la Chrétienté dans un organisme immense qu'il appelle *corpus mysticum*.

Geschschaft; GEFFCKEN, *Staat und Kirche in ihrem Verhältnis geschichtlich entwickelt*, 1875; MIRBT, *Die Stellung Augustins in der Publizistik des gregorianischen Kirchenstaats*, 1888; (anonyme), *Schlaraffia Politica, Geschichte der Dichtungen vom besten Staate*, 1892. La traduction française de *La Monarchia* a été publiée par Rheal en 1859. — MAMIANI, *Della Politica di D. A.* dans le volume collectif : *Dante ed il suo secolo*, 1885; — KÜHNE, *Das Herrscherideal des Mitelalters und Kaiser. Friedrich I.*

[1] Cette lutte a été des plus énergiques en Angleterre, pays que les papes ont voulu garder *in manu et tutela apostolorum principis*. On connaît d'ailleurs le serment de fidélité que le roi Jean sans Terre a été obligé de prêter au Pape et le secours qu'il a invoqué de celui-ci dans le désir de se soustraire aux obligations de la Grande Charte concédée à ses barons.

Les publicistes anglais ont été amenés de bonne heure à protester contre les prétentions de l'Église. Dans son traité *De Legibus ac Consuetudinibus Angliæ* publié entre 1256 et 1259, Henri de Bracton défend les droits du pouvoir laïque contre les empiétements de l'Église tout en rendant au Pape ce qu'il considère comme dû à sa suprématie dans les affaires spirituelles. Il définit les sphères respectives de la juridiction laïque et de la juridiction cléricale. A cette époque déjà, le roi ne peut faire que ce qui est conforme au droit.

Là aussi l'influence d'Aristote se fait sentir. Sa *Politique* fut utilisée en Angleterre où d'autre part les idées de saint Thomas d'Aquin furent propagées par les dominicains.

En Allemagne on pourrait constater la même lutte qui est d'ailleurs suffisamment caractérisée par la fameuse expiation de Canossa. L'historien allemand Treitschke définit cette situation très exactement en disant que « tout le moyen âge ne représente qu'une lutte continuelle entre l'instinct de conservation de la part de l'État d'un côté, et les prétentions dominatrices de la Papauté de l'autre ».

Ces idées sont poussées à l'extrême par un publiciste qui a beaucoup écrit vers la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle : Engelbert d'Admont a construit tout un système de philosophie politique dont nous n'extrayons que les points saillants sur la question qui nous intéresse ici. Il cherche à prouver l'avantage de la monarchie sur les autres formes de gouvernement. Le souverain est pour lui la loi vivante. Il veut trouver la justification de la monarchie universelle dans une analogie avec le monde animal, chez lequel le lion est maître de toutes les bêtes, de même que l'aigle domine tous les oiseaux. Pour lui, l'intérêt général passe devant l'intérêt individuel ; la chose publique avant la chose privée. Les intérêts de différents pays doivent céder devant ceux de la monarchie universelle. De même qu'il ne peut y avoir qu'une vraie religion, il ne peut y avoir non plus qu'une vraie monarchie universelle. Le but principal de celle-ci est la conservation de la paix. Il n'y a qu'elle qui peut résoudre par des moyens pacifiques les conflits entre les différents peuples. La différence de législation n'est pas un empêchement sérieux à l'avènement de cette monarchie universelle ; car à côté des droits nationaux il existe un droit universel, un *jus naturale* commun à tous les peuples, et que Dante qualifiera de *fundamentum juris in rebus a natura positum*. L'idée d'un pacte mutuel entre le souverain et le peuple, que nous rencontrerons clairement exprimée par Pierre Dubois, cette idée se trouve en germe déjà ici. Chez Thomas d'Aquin elle s'explique par l'origine élective de la monarchie.

Les arguments tirés des livres saints sont aussi mis en avant. Ce sont les rois qui règnent sur les prêtres dans le Vieux Testament. Dans le nouveau, c'est le contraire : l'Église exige surtout la soumission au Pape, le représentant du Christ. Un élève de Thomas d'Aquin, l'augustin Ægidius Colonna (connu aussi sous le nom d'Ægidius de Rome), s'efforce à prouver, vers 1285, que le Pape doit être le juge suprême, non seulement dans les affaires religieuses et ecclésiastiques, mais aussi dans les affaires laïques, et que les souverains doivent être guidés et dirigés par

lui. Jacques de Viterbe pousse cette idée encore plus loin en qualifiant, dans son ouvrage *De Regimine Christiano,* l'Église comme l'État par excellence. Mais celui qui est allé le plus loin dans cette direction, est l'auteur anonyme de la *Quæstio in utramque partem* (1302), attribuée par quelques auteurs à Raoul de Presles, l'auteur du *Compendieux Moral de la Chose publique* et traducteur de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. La *Quæstio de potestate Papæ,* parue en même temps, pose pour principe l'égalité des deux pouvoirs, et cette idée est plaidée avec force arguments par Jean de Paris dans son traité *De potestate regia et papali* (1302-1303), qui veut voir dans le Pape et l'Empereur deux pouvoirs indépendants l'un de l'autre, et qui exige une base nationale pour l'État. Notons, en passant, que Jean de Paris a été l'un des maîtres de Pierre Dubois à l'Université de Paris.

Dante, que Carlyle qualifie de héraut de dix siècles silencieux, a été entraîné aussi dans l'étude et dans la discussion de cette question capitale pour son temps. L'auteur de la *Divina Comedia* fonde sa Monarchie universelle, d'accord d'ailleurs avec l'esprit général de ses contemporains, sur la famille, *domus,* la commune rurale, *vicus,* et la municipalité, *civitas,* qui, réunies, forment l'État, *regnum.* Tous les royaumes doivent être cimentés ensemble dans la grande union, embrassant l'humanité entière[1]. A la tête de cette union générale doivent être placés, d'un côté l'Empereur, à qui appartient la direction politique, et, d'autre côté, le Pape, qui personnifiera le règne spirituel. Tous deux sont soumis à la direction suprême de Dieu. C'est, comme on le voit, une construction abstraite qui tient peu de compte des éléments réels de la vie et de l'évolution des peuples. En faveur

[1] A la distance de plus de cinq siècles son compatriote, le poète Giusti procédera de même dans son idéal politique. En commençant par être maître de sa propre maison et citoyen dans sa commune, il veut être italien en Italie et homme dans l'humanité. Nous trouvons cependant ces idées déjà avant 1285 dans l'ouvrage d'Ægidius de Rome (Ægidius Colonna) archevêque de Bourges, ouvrage intitulé *De Regimine Principum* et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

de cette monarchie universelle, les théologiens et les publicistes du moyen âge font valoir même le fait de la naissance de Jésus-Christ dans une grande monarchie. Le principe d'unité formant la base de l'ordre moral de l'Univers (conception commune à tant de ses contemporains) est aussi pour Dante la conception d'où procède tout son projet de monarchie universelle. Il fait valoir également des arguments politiques : les chefs de différents pays en conflit ont besoin d'un arbitre, qui ne peut être autre que le souverain du monde; celui-ci se trouvant placé au sommet de l'Univers, ne s'inspirera que du même intérêt bienveillant pour tous, et, n'ayant aucun besoin d'être partial, il n'aura point d'ennemi.

Tout son espoir pour la réalisation de la monarchie universelle, Dante l'a mis en Henri de Luxembourg, qui fut couronné empereur d'Allemagne (1308-1313) par le pape Clément V. Il donne au chef de l'État unique le titre qu'il rêve de *princeps unicus,* de *princeps supremus,* de *monarca mundi.* De même le poète espagnol Hernando de Acuña, contemporain de Charles-Quint, demandera plus tard, pour le monde, *un monarca, un impero, y una espada.*

La quintessence de toutes les sciences politiques se résume, pour Dante, dans cette monarchie universelle vers laquelle doit tendre toute la civilisation humaine. Comme l'individu ne peut progresser que dans la sagesse et dans la quiétude, ainsi le genre humain atteindra son but le plus facilement dans la tranquillité de la paix. Ce but est presque divin. C'est pourquoi la paix générale, *pax universalis*, est le meilleur des biens, indispensable à notre bonheur. Les rois, *principes particulares*, et autres chefs d'États, peuvent continuer à exister, à la seule condition de se soumettre à l'autorité du chef universel. Florentin, lui aussi, est partisan de la souveraineté du peuple, même et peut-être surtout après son exil. Dans le fin fond de sa *Monarchie,* il ne cherche, comme l'a déjà observé Bryce, qu'à rendre l'unité et la paix à la malheureuse Italie de son temps, tâche dans laquelle il a été suivi par son compatriote Machiavel et même par le car-

dinal Alberoni, pour ne point parler de la phalange des patriotes dont Cavour et Garibaldi ont été les derniers et les plus brillants représentants. Le savant allemand H. Grauert pense de même. « L'Italie apparaît au poète, dit-il, comme la base, comme le jardin, comme le centre et le pays préféré de cet Empire. »

La curie romaine a fait brûler la *Monarchie* de Dante, en provoquant en même temps des critiques de ses idées, parmi lesquelles celles de Marsile de Padoue et celles de Fra Guido Vernani de Rimini ont eu le plus de retentissement. Les papes avaient voulu faire de l'Europe, à cette époque, une grande confédération dont ils auraient été les chefs. Immortel par ses œuvres poétiques, Dante n'a laissé sur le terrain de doctrines politiques qu'une trace à peine perceptible. C'est tout juste si nous rencontrons quelques fragments de ses idées chez Cola di Rienzo, chez Æneas Silvius et chez Pétrarque. Le dernier disciple de Dante dans cette voie sera Leibnitz, qui affirmera en 1677 dans son *Entretien de Philarète et d'Eugène sur la question du temps agitée à Nimègue touchant le droit d'ambassade des électeurs et princes de l'Empire* que « tous les rois ou princes chrétiens sont sujets ou soumis aux ordres de l'Église universelle, dont l'Empereur est le directeur ou chef temporel, comme on l'a vu au Concile de Constance ».

Le règne de la paix n'était possible, aux yeux de Dante, que par la monarchie universelle, de laquelle son écrit présente plutôt l'épitaphe que la prophétie ; Pierre Dubois est, au contraire, d'avis que cette monarchie universelle, qu'il qualifie de chimère [1], ne pouvait pas garantir la paix, et qu'il fallait chercher autre chose pour l'assurer.

III

Nous connaissons très peu la biographie de Pierre Dubois, ou Petrus de Bosco, d'après la signature latine de l'un de ses écrits. Le fait qu'il a été avocat à Coutances en Normandie et représen-

[1] LANGLOIS, plus loin, paragraphe 41.

tant de cette ville aux premiers États généraux que Philippe le Bel a convoqués, plaiderait en faveur de son origine normande. Il paraît sûr toutefois qu'il a suivi des cours à l'université de Paris de 1269 à 1272, et qu'à cette époque il a été élève de saint Thomas d'Aquin, ainsi que du fameux Siger de Brabant, qui « syllogisa, d'après Dante et E. Renan, d'importantes vérités et tira de la *Politique* d'Aristote des principes déjà tout républicains ». Il est incontestable aussi qu'il a subi l'influence de Raymond Lulle ainsi que de Roger Bacon, et qu'il s'est voué à la carrière juridique. En sa qualité de juriste, il a été l'un des conseillers du roi Édouard d'Angleterre, vassal du roi de France en tant que duc de Guyenne. Tout ce que nous savons encore de lui, c'est qu'il a vécu jusqu'en 1321, qu'il a été particulièrement lié avec Henri de Rie, vicomte de Caen, avec qui il était en communion d'idées.

Engagé dans la discussion de questions qui intéressent vivement ses contemporains, il ne s'y renferme point; il aime plutôt présenter des projets d'un intérêt général qu'il appelle lui-même, « des rêves d'un homme de bien », et ce genre de propagande lui a valu de son vivant même une grande considération. Toutefois il n'a pas exercé sur la marche des affaires publiques l'influence considérable que certains auteurs lui ont attribuée, influence à laquelle il aurait pu prétendre parce qu'il n'ignorait pas les secrets de la maison de France. Sur beaucoup de points ses idées étaient trop en avance sur son époque; et d'autre part l'expérience de la vie réelle, indispensable à l'homme d'État, lui manquait presque complètement. Pourtant, parmi les questions capitales dont la solution occupa le règne de Philippe le Bel, il il n'en est guère auxquelles il soit resté étranger; à différentes reprises même, sa plume de polémiste fut réquisitionnnée par le Roi en vue de préparer l'opinion publique. Son nom demeura souvent inconnu dans ces polémiques, mais son action fut profonde sur ses contemporains. Il posséda d'ailleurs le sentiment de la nationalité à un moment où ce sentiment était encore très rare. En beaucoup d'autres matières, ses doctrines ne sont

pas, à proprement parler, personnelles ; il a su s'assimiler pour les vulgariser les principes de ses grands contemporains ou de ses prédécesseurs immédiats. Il présente néanmoins mieux, et plus clairement que tout autre écrivain, l'expression de théories nouvelles pour son temps ; ce qui a amené Boutaric à le traiter de « précurseur des temps modernes », pendant qu'un savant anglais (Powicke) a pu avec raison le définir comme « un caractère médiéval avec des traits fortement modernes ». Langlois affirme aussi qu'il parle des iniquités papales « comme un réformé », des lois « comme s'il prévoyait déjà l'idéal juridique de la Révolution française », du bien public, « comme s'il en avait conçu l'idéal de justice » et de la culture intellectuelle « comme un disciple de la Renaissance ».

Nous sommes ici en présence du commencement du quatorzième siècle, où se produit, particulièrement en France, une effervescence, presque une révolution dans les esprits des classes cultivées, révolution préparée d'ailleurs par les temps et par les événements précédents. C'est à ce moment qu'apparaît pour la première fois le troisième état ; que les savants laïques entrent avec leurs connaissances juridiques et politiques au service du gouvernement ; que ce dernier sait utiliser avec énergie et persévérance toutes les forces du peuple dans l'intérêt national. Et quoique Dubois, avec ses différents projets d'un caractère presque moderne, ne puisse pas être pris comme une apparition isolée, quoiqu'à ce point de vue il ne puisse pas être mis sur un piédestal trop élevé, on a toutefois le droit de dire, avec E. Zeck, qu'aucun autre publiciste contemporain n'a pas été tellement riche en idées. Pendant que ses émules ont suivi une direction ou une autre, et qu'ils ont brillé sur des points spéciaux, nous voyons Dubois jouer, pour ainsi dire, sur toutes les cordes, et ses théories prennent une forme originale, justement parce qu'il les formule en vrai réformateur, liées en un système. Cet « infatigable donneur d'avis, le plus grand idéologue du moyen âge, » comme l'appelle M. Langlois, avait en effet un tempérament de journaliste ; mais incontestablement il était plus que cela : il de-

venait un véritable semeur d'idées, peut-être le plus passionné de son époque, et encore aujourd'hui il pourrait constituer en quelque sorte le type du publiciste [1].

Certains auteurs, tels que Boutaric, Lorenz, Renan et de Wailly avaient attribué à Dubois la paternité de l'écrit *Quæstio de potestate papæ* (1302) dont nous avons parlé tout à l'heure. D'autres, tels que Langlois en France et E.-M. Meyer, Muller et Scholz en Allemagne, ont cependant prouvé qu'il ne pouvait pas l'avoir rédigé. La critique littéraire n'est pas précise non plus quant à la date de la publication de sa *Disputatio interclericum et militem super potestate prelatis Ecclesiæ atque principibus terrarum commissa*, provoquée par l'encyclique *Clericis laicos* et

[1] En parlant du « magnifique programme » de Dubois, l'historien américain Hill (t. II, p. 173) dit que l'auteur n'a pas manqué d'impressionner l'imagination et d'exciter la cupidité de la France, d'autant plus qu'il s'appuyait sur des traditions populaires et sur des arguments légaux. Ces derniers étaient combinés avec la supposition d'après laquelle cette nation était choisie, grâce à ses vertus, à sa justesse et à sa noblesse, pour exécuter les volontés de Dieu, en exterminant les infidèles, en réformant l'Église et en assurant la paix au monde. « M. B. Hauréaux est très sévère pour l'œuvre de P. Dubois. En le traitant (*Journal des Savants*, 1894, p. 117-123) de « mauvais écrivain », de « Caton simulé », de « réformateur à outrance dont l'esprit est mal réglé », d' « idéologue radical », il trouve que ceux de ses grands desseins « qui sont passés du monde des rêves dans le monde des faits, n'ont eu cette heureuse fortune que quatre, cinq, six siècles après sa mort, et des autres on n'a plus parlé, jamais on ne parlera (?!) si ce n'est pour montrer par un utile exemple, combien il faut en toute chose, en politique surtout, se défier de la pure logique ». Certaines des visions politiques de Dubois se sont vérifiées à l'occasion. Les *ordonnances* de l'époque sont là pour nous prouver que ses suggestions en matière des lois étaient suivies dans certains cas, et Wailly dit avec raison que « Dubois est trop versé dans la politique des affaires pour se noyer entièrement dans les abstractions d'une vaine utopie ». — Powicke (p. 173) est du même avis. Pour lui, il est le représentant typique au point de vue moderne « de la phalange d'hommes moyens qui formaient la force principale de la France de Philippe le Bel, comme plus tard celle de l'Angleterre d'Élisabeth ». — D'après Renan « il fut un de ces légistes de bon sens, comme la France en a beaucoup connu, ardent promoteur du progrès social... le premier de ces avocats qui sortirent de la pratique des lois pour s'occuper de politique et d'administration... Le règne de Charles V réalisa en quelque sorte tout ce qu'il avait conçu ». — En fait de pacifisme et d'arbitrage international, il n'a eu qu'un précurseur, le théologien allemand Gerhoch (1093-1166). Mais ce dernier étant resté presque inconnu, il est peu probable que Dubois s'en soit inspiré.

présentée sous la forme assez habituelle à l'époque, d'une discussion entre un prêtre et un chevalier sur la question des droits de l'État à l'égard de l'Église. Il est toutefois certain que cet écrit n'est pas antérieur à 1297, ni postérieur à 1300. C'est vers la même époque que Dubois a écrit aussi *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abreviationis guerrarum ac litium regni Francorum*, que l'auteur lui-même nous assure avoir médité pendant quinze années et à laquelle nous reviendrons tout particulièrement un peu plus loin[1].

Pour bien faire saisir l'activité de Dubois en sa qualité de publiciste, il est nécessaire de rappeler ici, ne serait-ce qu'en parenthèse, la position à laquelle était arrivée la France en Europe, grâce à son génie national aussi bien qu'à ses rois, en développant son esprit de gallicanisme, à la fois juridique, épiscopal et royal. Et le jugement d'un historien moderne allemand nous paraît le mieux indiqué pour caractériser cette position.

[1] La meilleure biographie de Dubois, écrite jusqu'à aujourd'hui est celle de Langlois dans la *Grande encyclopédie*, ainsi que dans l'introduction à *De recuperation Terre Sancte* (Paris 1891), dans les *Questions d'histoire*, 1902 et dans Lavisse, *Histoire de France* (III, 2, p. 284, 1901). Voir aussi : Renan, dans l'*Histoire littéraire de France*, volume XXVI, et dans les *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel*, 1899; E. Boutaric dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, volume VIII, 1864 et dans *la France sous Philippe le Bel*, 1861; De Wailly, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, volume XVIII et dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, deuxième série, 1849; Powicke, *Pierre Dubois, a medieval radical*, dans les *Historical Essays by members of the Owens College*, 1907; E.-H. Meyer, *Die Staats-und völkerrechtlichen Ideen von Peter Dubois*, 1908; W. Schücking, *Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schönen und Bonifaz VIII*, dans les *Kirchenrechtliche Abhandlungen de Stutz*, 1903; Dupuy, *Histoire du différend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel. roy de France*, 1655; Wenk, *Französische Werbungen um die deutsche Königskrone* et dans la *Historiche Zeitschrift*, 1901, et *Philipp der Schöne von Frankreich*, 1905; Mirbt, *Publizistik im Zeitatter Gregor VII*, 1887; Heyk, *Moderne Gedanken im Mittelatter* dans le *Grenzboten II*, 1892; Leroux, *la Royauté française et le Saint Empire romain* dans la *Revue historique*, 1892; Schnürer, *Das Project eines internationalen Schiedsgerichtes aus den Jahren 1307/8* dans les *Historisch-politische Blätter f. d. Kathol. Deutschland*, volume 141, 1908. Pendant que Renan écrit le nom Du Bois qui est la traduction de De Bosc, les autres écrivent simplement Dubois. Dans la seconde moitié du quatorzième siècle nous rencontrons rue du Bosc (Nichole), évêque de Baieux en Normandie. — Voir aussi A. Luchaire, *la Société française sous Philippe-Auguste*, 1909.

La France de Philippe le Bel était arrivée au point où une nation n'accepte pas facilement la seconde place. Cet état d'opinion est défini par Giesebrecht de la manière suivante : « Un esprit frais et vigoureux animait toute la France. Il semblait que la nation s'éveillait après un sommeil prolongé, se sentant fortifiée dans ses nerfs et dans ses ambitions. Un puissant entrain la poussait vers l'action, les chevaliers français occupaient par leurs actes d'héroïsme les esprits de l'Orient et de l'Occident. » Ajoutons que vers cette époque l'influence française s'accrut en Italie aussi par le mariage de Charles d'Anjou, et que l'idée d'une monarchie universelle commença à s'introduire dans la mentalité française. Nous n'avons point besoin d'insister plus particulièrement ici sur le fait acquis par l'histoire, que la France était déjà dans l'Europe d'alors une nation, nous pouvons même dire l'unique nation, et que consciente de sa puissance, elle n'acceptait pas d'autre domination que la sienne propre. Elle rejetait donc avec un orgueil bien justifié les prétentions d'une souveraineté supérieure à la sienne, ces prétentions vinssent-elles de Rome ou de Saint-Empire. Laissons de côté, pour ne pas prolonger cet exposé, les arguments juridiques des publicistes français en faveur de l'indépendance de leur pays, et hâtons-nous de revenir à Pierre Dubois, pour remarquer qu'en 1302 il entra activement dans la polémique provoquée par la lutte entre le Pape et le roi de France.

Après l'encyclique *Ausculta fili*, il envoya à son ami Richard Leneveu, à cette époque *persona grata* auprès du roi, une étude qui depuis s'est perdue, mais qui a été enregistrée sous le titre de *Rationes inconvencibiles*. La même année Philippe le Bel avait convoqué une réunion des représentants de son peuple, et Dubois vint y siéger au nom de la ville de Coutances. Il publia alors *Deliberatio magistri Petri de Bosco super agendis a Philippo IV, Francorum Rege, contra epistolam Bonifaci papæ VIII, inter cetera continentem hæc verba : scire te volumus*. C'est un plaidoyer énergique en faveur de l'indépendance et de la souveraineté de la France; et cet écrit est dans toute l'œuvre de Dubois le seul qui porte

son nom, ainsi que sa qualité d'*advocatus regalium causarum baillivie Constantiensis et procurator universitatis ejusdem loci.*

De l'année 1304 date *La supplication du pueble de France au Roy contre le Pape Boniface VIII*, demandant entre autres mesures que Boniface VIII fût déclaré hérétique après sa mort. L'année suivante (1305) parut un second ouvrage d'une importance générale, connu sous le titre de : *De Recuperatione terræ Sanctæ* (publié pour la première fois, en 1611, sous le titre : *Auctor anonymus, patronus Regius causarum ecclesiasticarum in ducati Aquitaniæ* dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars, volume II, page 361, après l'ouvrage du vénitien Marino Sanudo : *Secreta fidelium Crucis).* Dans cette importante étude Dubois cherche à faire accepter ses plans de réformes et ses idées favorites sous prétexte de reconquérir la Terre-Sainte, procédé qui ne lui est point personnel.

Élu pour la seconde fois par Coutances aux États généraux, nous retrouvons Dubois le 4 mai 1308, à Tours, où il prend une grande part à la lutte contre les Templiers, et où il publie une nouvelle édition du *De Recuperatione* qu'il fit présenter au roi, à Chinon le 22 mai de la même année, en le priant de la faire parvenir au pape Clément V qui était Français d'origine et qui, à cette époque transporta le siège apostolique à Avignon. Dans sa première édition le traité a été dédié pour ses parties générales au roi Édouard Ier d'Angleterre. Il n'y a que son appendice qui a été destiné à Philippe le Bel auquel l'auteur confie ses idées intimes, lequel de son côté devrait porter les parties importantes du projet à la connaissance du Pape, du roi d'Angleterre et des autres princes, en leur faisant à ce propos des propositions opportunes.

IV

Plus haut nous avons relevé déjà l'influence de l'antiquité grecque sur l'évolution de la mentalité du monde chrétien, dans les siècles qui nous intéressent. L'antiquité romaine agit dans

le même sens. C'est de ces sources qu'est née la philosophie des scolastiques qui atteint son plus complet développement au treizième siècle et dans la seconde moitié du quatorzième, au moment où le moyen âge, lui-même, parvient à son parfait épanouissement. Alors vivent saint Louis, Frédéric II, Philippe le Bel et Alphonse X, Innocent III, Grégoire IX et Boniface VIII, saint François d'Assise et saint Dominique ; alors se construisent les cathédrales et se fondent les universités. Les légistes font revivre le droit romain, ramènent au jour des idées stoïciennes, philosophique et laïques, et opposent le monde antique au monde chrétien. Malgré les condamnations papales, Aristote est l'objet des études les plus approfondies. Les commentaires qui suivent sa *Politique* donnent naissance à de nouvelles théories, à de nouvelles argumentations sur l'origine du pouvoir civil, sur les gouvernements et leurs formes diverses, sur la république et la monarchie, sur les régimes populaires, théocratique ou aristocratique, sur le tyrannicide ou le droit pour un peuple de déposer un souverain qui l'opprime.

Le droit romain prend de plus en plus le dessus sur le droit canonique dans les affaires d'ordre public. Les gouvernements et les nations y puisent des arguments pour s'émanciper de la toute puissance papale. La France marche en tête de ce mouvement. Le catholicisme est universel : c'est la moins nationale des religions; les ordres français, très catholiques, sont en même temps profondément nationaux, on dirait aujourd'hui patriotiques. L'abbaye de Cluny, fille dévouée au Saint-Siège, soutient Philippe le Bel contre Boniface VIII, et, dans cette querelle de la théocratie et de l'État, c'est vers la royauté que se tournent ses suffrages. C'est qu'avec le roi était la France. Déjà au onzième siècle la conscience française ébauchait son triple idéal : national, chevaleresque, religieux. Son autorité reconnue s'impose dans des cas de la plus haute gravité : c'est Jean de Paris qui le premier proclame et défend énergiquement le principe de la souveraineté du peuple; c'est Hugues, l'abbé de Cluny qui sert de médiateur entre Henri IV d'Allemagne et Grégoire VII à

Canossa, en janvier 1077; c'est le parlement de Paris que choisissent pour arbitre, en 1244, l'empereur Frédéric II et le pape Innocent IV. Salisbury écrivait de Paris en 1168 que la France est « la plus aimable et la plus civilisée de toutes les nations ». En lutte avec l'archevêque Thomas Becker, le fondateur de l'empire des Plantagenets, Henri II s'était déclaré prêt, en plein douzième siècle d'accepter l'arbitrage « soit de la cour du roi de France, soit du clergé français, soit de l'Université de Paris ». Le fameux *Dictatus Papæ*, contenant les réformes de l'Église catholique, n'était que l'application en plus grand de la méthode clunysienne. Or les institutions de ce grand ordre présentaient une république fédérative, dont tous les membres sont unis, mais dont chacun reste autonome; une loi commune, la règle; un pouvoir central, l'abbé qui administre, le chapitre qui légifère et qui contrôle, équilibre heureux de fonctions viagères, de conseils élus, de garanties et de pouvoirs. Au temps du schisme, l'université de Paris s'éleva au premier rang; c'est elle qui provoqua au concile de Constance le vote par nations. Dans la trinité moyenâgeuse, *Sacerdotium*, *Imperium*, *Studium*, la papauté était attribuée par les philosophes à l'Italie, l'empire à l'Allemagne et le *Studium* à la France.

La France prend la première place dans le monde civilisé : l'Université de Paris est proclamée « la première école de la chrétienté », elle est assise sur des bases démocratiques; on construit en France des églises plus grandes que Saint-Pierre de Rome; la première croisade a été prêchée par un moine de Saint-Rigaud en Brionnais; ce sont les bénédictins français qui les premiers ont imaginé, déjà vers l'an mille, la trêve de Dieu. La lutte même entre la papauté et la royauté de France sert à la consolidation de l'unité française. Les légistes facilitent la tâche du Roi. Ce qui fait encore la force de la monarchie en France, c'est que, surtout depuis Philippe-Auguste, on n'avait jamais cessé de considérer le Roi comme le représentant de ce que nous appelons aujourd'hui la nationalité française, la patrie. Le terme « souveraineté internationale » est d'une date ultérieure.

C'est Bodin qui l'a introduit dans la science. Quand le Moyen âge voulait exprimer la même notion, il se servait de l'expression *civitas quæ superiorem non recognoscit*. La France a été le pays d'origine de ce terme à l'époque de la rivalité entre l'État français et la Curie romaine. Le Pape a été obligé de reconnaître dans la bulle *Novit ille qui ignorat*, publiée sur l'insistance de Philippe le Bel lui-même, que la France était l'État *superiorem in terris non recognoscens*.

Toute cette évolution a contribué à la naissance d'idées nouvelles et originales sur les rapports entre les États et sur l'ordre international dans le monde. De là aussi l'opposition au projet d'une monarchie universelle. D'autre part, l'idée de lutte contre les infidèles et de la conquête des Lieux-Saints a été de nouveau mise à l'ordre du jour par la chute en 1298 d'Accon, dernier refuge des chrétiens en Terre Sainte. Dans deux de ses écrits : *De recuperatione* et *Summaria*, Pierre Dubois regrette la discorde et la désorganisation qui règnent partout en Europe et qui rendent impossible toute tentative d'intervention dans le Levant; c'est donc à faire disparaître ces obstacles que tendront ses premiers efforts. Il faut rétablir la concorde parmi les princes chrétiens, toujours en querelle les uns contre les autres, ce qui d'ailleurs est le cas aussi entre les particuliers. L'Église n'échappe pas au mal qui mine la société laïque, elle est désorganisée; il faut donc rétablir la paix aussi au sein du clergé. La pensée dominante de Pierre Dubois est la résistance aux empiétements de l'Église et l'extension des pouvoirs de la société civile. Se rappelant probablement le partage de l'Empire grec entre les Croisés, il distribue à son gré les royaumes et les États de l'Europe, sans se douter que des circonstances imprévues pourraient bouleverser les combinaisons sur lesquelles il a étayé ses projets. Comme tous ses semblables, il a une confiance absolue dans le succès de ses théories.

Il est tout à fait naturel que ces projets portent l'empreinte de l'époque à laquelle ils ont été conçus, ainsi que de la nationalité de leur auteur. C'est ainsi que Dubois admet l'existence, même

dans l'avenir, de la dignité impériale, à la condition toutefois qu'elle soit privée de son caractère universel. L'Empereur ne devrait avoir qu'une puissance territoriale en Allemagne. C'est la domination dans cet empire allemand réduit, que Dubois concède, vers 1300, à la maison des Habsbourg.

Toute guerre entre l'empire et la France doit être évitée. Dubois propose en outre que le roi Philippe le Bel se fasse nommer par le Pape sénateur de Rome et qu'il assure cette qualité à tous ses successeurs sur le trône de France. Les pays vassaux du Saint-Siège doivent passer sous la suzeraineté de la couronne de France, et celle-ci doit servir en revanche au Pape une rente annuelle. A la veille de la réunion du concile de Lyon (1273), Philippe III avait d'ailleurs proposé à Grégoire X de céder l'État pontifical à un prince. Par cette proposition, Dubois veut enlever au Pape son caractère temporel et par là aussi son influence politique. Il ne lui réserve dans les affaires séculières que le droit de convocation du concile universel, le choix des propositions qui seront soumises à celui-ci et enfin le rôle de surarbitre dans les conflits internationaux.

Il serait dans l'intérêt de l'humanité entière, continue Dubois, de confier à la France la direction supérieure de ses intérêts généraux, à la condition que le roi de France soit conçu, né, élevé en France, et qu'il habite ce pays. A cette combinaison devraient se rallier aussi l'Allemagne et la Hongrie. Dubois désire voir l'empire byzantin entrer dans la même voie, et il espère obtenir son agrément par le mariage de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, avec une princesse héritière de cet empire. La France serait agrandie en même temps du côté du Rhin et de la Lombardie.

Tout au commencement de son écrit de 1300, Dubois fait allusion à Jésus-Christ qui a légué la paix au monde, ainsi qu'au Saint-Esprit qui voudra inaugurer en France l'organisation d'une paix parfaite et complète en y guidant le roi des rois, c'est-à-dire le roi de France, ainsi que ses sujets. Et cette paix doit être si sûre et si durable, que le roi de France, ses sujets, ainsi que

toute la race humaine pourront se vouer aux vertus et aux sciences, après que les guerres et les autres conflits seront rendus impossibles. Ce projet de pacification générale, Dubois espère pouvoir le réaliser au profit et en l'honneur de la nation française, dans l'intérêt suprême de toute l'humanité, avec l'aide du Pape et avec le concours des rois des Siciles et d'Allemagne ainsi que des Électeurs, et aussi des détenteurs de l'empire de Constantinople et du royaume de Castille.

Mais la paix est impossible sans le règne de la justice, et à ce point de vue, Dubois enseigne des principes d'égalité dignes de notre siècle. Des notions de droit constitutionnel se rencontrent aussi dans ses écrits : ainsi le roi ne doit point se placer en dehors ni au-dessus des lois. Notre auteur s'efforce en même temps de prouver que la puissance spirituelle n'est pas supérieure à la temporelle et que par conséquent le Pape n'est pas le supérieur des princes. Il tire ses arguments de l'histoire, aussi bien que de la Bible[1] D'ailleurs, en ce qui concerne la France,

[1] Voir encore : Glasson, *Histoire du Droit et des institutions de la France*, volume V, 1893; J. Delaville le Roulx, *la France en Orient au quatorzième siècle*, 1886; Magnocavallo, *Marin Sanudo il Vecchio e il suo progetio di crociata*, 1901; Imbart de la Tour, Discours à l'occasion du millénaire de Cluny, dans le *Journal des Débats* du 10 septembre 1910. Dans les *Contradictions des Stoïciens*, Plutarque dit : « Il n'y a point de guerre entre les hommes qui ne vienne de quelque principe vicieux; l'une est allumée par le désir effréné des plaisirs, l'autre par l'avarice, l'autre par la trop grande passion des honneurs ou du commandement ». Sénèque fait parler ainsi Fabianus Papirius dans ses *Controverses :* « Voici que des armées sont rangées en bataille, où souvent des concitoyens et des parents vont se battre ensemble. Les collines sont de toutes parts couvertes des cavaliers; tout le pays est jonché des cadavres et des gens qui les dépouillent. On demandera quelle est la cause qui porte l'homme à cette fureur criminelle contre l'homme... cet animal paisible qui se rapproche tant à la divinité? Pourquoi vous laisser emporter par une si grande colère puisque vous êtes de la même souche et que vous avez le même sang? Quelle furie vous pousse à verser mutuellement votre sang?... » « Je voulais chanter les batailles et les cités vaincues », dit Horace, « mais Apollon, d'un coup de sa lyre, m'avertit de ne pas exposer mon faible esquif sur une mer orageuse. Sous ton règne, César, je vois l'abondance ramenée dans nos champs, la guerre chassée du temple de Janus... Tant que César veillera sur le monde, rien n'en troublera le repos, ni les fureurs civiles, ni la vengeance qui forge les épées et qui arme les unes contre les autres les malheureuses nations. » L'antiquité avait également conçu la fiction des contrées chimériques favo-

le Pape a reconnu lui-même la justesse de cette thèse, en déclarant qu'elle était l'Etat *superiorem in terris non recognoscens :* les rois de France distribuent les places et les évêchés à leur gré ; ils ont déjà à cette époque le droit d'imposer le clergé dans l'intérêt séculier du pays.

Contrairement à la monarchie universelle, qui nie par son fait même toute l'existence du droit international, Dubois cherche pour sa société des nations un chef suprême de l'humanité, et il trouve celui-ci dans le concile (ou le congrès) de tous les princes et chefs d'État. Cette idée de placer à la tête de l'humanité, non pas une personne, mais un congrès, lui est tout à fait personnelle, ainsi d'ailleurs que l'idée d'après laquelle des princes composant le congrès seront entièrement égaux, sans même qu'on tienne compte de leur catholicité. C'est à Toulouse qu'il est opportun de convoquer ce concile. L'entente ainsi réalisée doit tendre vers la pacification générale; celle-ci dans le monde chrétien est la condition préalable de l'émancipation de la Terre-Sainte. La paix universelle ne peut être garantie d'autre part que par une cour internationale d'arbitrage. Lisez, par

risées par une éternelle paix. Il existait, d'après Platon, entre les rois de l'Atlantide une fédération, en vertu de laquelle ils réglaient leurs conflits pacifiquement et ne se faisaient pas de guerre. Isaïe (prophéties, II, 4) prévoit le jour « où les peuples forgeront de leurs épées des houes, et de leurs lances des faux, où ils ne tourneront plus le glaive l'un contre l'autre, et où ils n'apprendront plus à faire la guerre ». Les États particuliers sont pour Marc-Aurèle dans l'humanité ce que les maisons sont dans une ville. Et d'après Cicero, *Universus hic mundus una civitas est communis Deorum atque hominum existimanda.* A toutes les époques de l'histoire d'ailleurs, dès les temps les plus reculés, des protestations plus ou moins distinctes se sont élevées contre l'état de guerre On les trouve dans les traditions religieuses de l'ancien Orient, dans la mythologie grecque et romaine ainsi que dans la Bible, dissimulées sous la forme mélancolique des souvenirs, de regrets et d'aspirations. C'est la légende du paradis terrestre, et c'est aussi le mythe de l'âge d'or de Saturne où d'après Ovide l'« on n'entendait ni clairons, ni trompettes, on ne voyait ni casques, ni épées, et où sans soldats, les peuples, dans le calme de la paix jouissaient des plus heureux loisirs ». L'entité que les philosophes hellènes entendaient sous la notion des « peuples grecs » et leurs successeurs latins sous celle du « monde romain » embrasse pour les publicistes et philosophes du moyen âge la chrétienté.

exemple, ce passage (*De recuperatione*, Langlois, paragraphe 12) :

« Si toutefois ces villes (italiennes) et les nombreux princes qui n'ont point de supérieur dans leur pays, qui devrait juger leurs conflits réciproques d'après leurs lois communes, viennent en litige, devant qui doivent-ils plaider leur procès? Il peut être répondu que des religieux ou d'autres pourraient être élus comme arbitres, des hommes sages, expérimentés et sûrs qui devraient prêter serment, trois prélats et trois laïques pour toute partie ; des gens aisés pour que l'on ne puisse point craindre qu'ils seront influencés ni par sympathie, ni par haine, ni par peur, ni par cupidité, ou de quelle sorte que ce soit. Ceux-ci doivent se réunir à un endroit désigné expressément d'avance, et doivent prêter un serment dont le texte sera fixé d'avance très exactement. Déjà avant la réunion des juges, la plainte et la réplique doivent leur être communiquées par écrit, et ils doivent examiner avec beaucoup de soin, de concision et de rapidité les pièces justificatives et entendre les témoins, en évitant tout superflu et toute chose inutile. En déposant, chaque témoin doit être assisté par au moins deux hommes sages et assermentés. Les dépositions des témoins doivent être consignées dans les registres et conservées très soigneusement par les juges, pour qu'aucune falsification ni tromperie ne puissent s'y introduire. Les parties en litige doivent supporter les frais de cette réunion ; ces derniers doivent être modérés, en ne comprenant que ce que les juges dépenseraient en plus de ce qu'ils seraient obligés de faire en restant chez eux. Dans la prononciation du jugement ils pourraient être secondés éventuellement par des experts initiés dans le droit divin, ecclésiastique et laïque, et hommes consciencieux et sûrs en même temps. Si une partie en litige ne devait pas être satisfaite de leur jugement, les juges devraient envoyer de leur propre autorité tous les dossiers du procès avec leur verdict au siège apostolique. Le pape pourrait alors améliorer et changer ce dernier, quand et comme cela lui paraîtrait juste. S'il ne trouve rien à y changer, il doit confirmer et sanctionner le jugement, en le faisant enregistrer dans les

livres de la sainte Église catholique, à la mémoire éternelle. »

A l'exemple de la procédure civile et criminelle qu'il désire voir organiser en Terre Sainte et qui doit servir à la meilleure administration de la justice, vu surtout la différence des lois des nombreuses nations qui s'y trouveront réunies après la conquête, Dubois prêche pour ainsi dire l'unification de cette procédure pour toute la société des nations, et se pose ainsi inconsciemment en précurseur des conférences internationales du droit privé qui, elles aussi, se réunissent à la Haye presque périodiquement depuis un certain nombre d'années.

Ailleurs il établit des principes plus généraux. Quand un prince fort a pu assurer la paix, il doit penser au bien-être et à l'amélioration de ses sujets. Et ici, il suggère les principes de la pédagogie rationnelle. C'est l'étude qui doit être à la base de la République catholique. « Ne lisons-nous pas dans l'*Histoire des Anciens*, nous dit-il (*De Recup.*, paragraphe 70), comment la gloire des armes a suivi la marche de l'éducation des Indes en Syrie, de là en Grèce, puis à Rome, et enfin en deçà des Alpes. Puisque les choses ont ainsi évolué dans le passé, le monde catholique doit avoir des écoles dans tous les royaumes et favoriser l'éducation, et le résultat sera le même. Par ce moyen, la République chrétienne gouvernera le monde maintenant et dans l'avenir, en grandissant avec les progrès des temps. » Pour arriver à ce résultat, il faut organiser l'éducation d'après une échelle graduelle des écoles et y enseigner particulièrement les langues modernes. Dubois n'a pas grande confiance dans les interprètes étrangers; il avait reproché déjà au pape Boniface VIII de ne pas être polyglotte. Il peut aussi être considéré comme un des premiers précurseurs du féminisme. Les femmes doivent apprendre tout particulièrement la religion, les langues, la chirurgie et la médecine, et, avec ces connaissances, elles pourraient être envoyées en Orient où elles seraient d'un grand secours au clergé (qui dans ces pays serait autorisé à se marier), en collaborant utilement à l'œuvre du prosélytisme, par les soins corporels et spirituels qu'elles donneraient aux infidèles. Dans l'enseignement

des écoles primaires la méthode est plus importante que les matières à enseigner. Il élabore tout un programme d'enseignement en général. Il parle assez longuement des abus militaires et financiers de son temps. La France pourrait mettre sur pied beaucoup plus de soldats, en évitant en même temps les dommages économiques. Un des maux dont on souffre provient du change de la monnaie inhérant au payement des troupes. Les propositions pour les réformes légales sont de double nature. Dès le commencement, il attaque la juridiction ecclésiastique; il préconise l'organisation des tribunaux réguliers avec une compétence bien délimitée, le roi garantissant l'indépendance des juges. Plus originale est encore sa méthode d'accélération des procès dont il s'occupe avec prédilection. Il est partisan de la procédure par écrit, dans un style limpide et sobre. Il est adversaire de grandes plaidoieries : *Non est exemplis, sed legibus judicandum*. En outre, les lois évoluent et varient suivant les époques et les pays. Le maître suprême de toutes les sciences, de tous les saints pères et de tous les philosophes n'a-t-il pas changé lui-même dans le Nouveau Testament nombre de dispositions de l'Ancien?

Telles sont les grandes réformes qui doivent précéder ou maintenir la paix. Parmi les autres, il faut citer : celles des monastères, de la spoliation des villes italiennes, la suppression des maisons religieuses, en dehors des couvents, avec la conservation du seul curé, la restriction du ban ecclésiastique. Il faut enlever à l'Église toute juridiction temporelle. Tous les pays de l'Église doivent être donnés en emphytéose perpétuelle. Il ne faut pas oublier que Dubois a été un des premiers qui a fait nettement la distinction entre le catholicisme et la papauté, et qui a demandé à cette dernière de ne point s'éloigner du premier. La paix universelle est inséparable de la conquête de la Terre Sainte. Il esquisse son plan en vue de cette entreprise, il indique la route à suivre pour y arriver aussi bien que l'organisation de l'armée. Les biens des Templiers et des Hospitaliers serviront à cette fin. L'armée doit être « uniformée », ce qui est une idée absolument

neuve. Dans les différents endroits de la Terre Sainte, il faudra organiser les hôpitaux et les stations de repos. Guéris, reposés et réconfortés, les hommes retourneront plus allègrement aux rangs des combattants.

« Si ceci arrive, dit-il en exhortant ceux qui veulent l'entendre, toute la République de ceux qui adorent Christ ne verra qu'un but; et pour l'atteindre, on y dirigera toutes les énergies; la vie sera arrangée et disposée dans cette direction, en évitant toute chose contraire. Tout sera ordonné dans le sens de l'affirmation et de l'exaltation de la foi chrétienne, ce qui s'accorde avec la raison; « car, dit le philosophe, le monde est un, comme une armée est une ». Et l'armée est une par l'unité de ses rangs, car le but poursuivi et mis en avant par le capitaine est la victoire... Le monde devrait être orienté de la même manière vers un seul but, vers celui qui est le plus haut fondateur du ciel et de la terre, avec tout ce qu'ils renferment. Tous les hommes cherchent le but, comme le dit Bœthe, mais plusieurs s'égarent en route et font mal... Celui-là trouvera cette fin qui la cherche où elle est. C'est pourquoi ceux qui sont parfaits parmi les hommes (ou qui devraient l'être), tels les prélats, devraient la chercher non dans la guerre et dans les procès, encore moins dans les querelles civiles; mais bien dans la parole et dans la doctrine de l'Écriture Sainte, dans les sermons et les exercices qui encouragent une vie active [1]... »

[1] Voilà encore quelques passages intéressants de ses écrits : « Ad hoc... apportebit principes catholicos concordes esse et inter se guerras non habere. » — « Quod ait Philosophus regis Alexandri : *omne bellum in se malum et illicitum; in tantum quod qui appetit bellum propter bellum, in fine malicie est.* Sed tamen cum pax alias quam perbellum haberi non potest, licet viris justis bellum appetere et facere, ut adepla pace, post bellum possint homines pacis tempore vacare virtutibus et scientiis adquirendis; alias, nisi propter hunc finem omne bellum est illicitum, etiam secondum jugis civilis doctores. » — « Convocato concilio propter ardorem salutis Terre Sanctæ... Nullus catholicus contra catholicos currat a Jarma, nullus sanguinem baptisatum effundat. » — Voici les mesures contre les pertubateurs de la paix : « Quicunque autem contra hoc salubre statutum guerram contra frabres catholicos muovere presumpserit, eo ipso omnium suorum bonorum amissionem incurrant cum omnibus auxilium eis facientibus, pugnando, vic-

Dubois cherche le premier à assurer la paix universelle sur la base toute nouvelle de l'évolution et du libre développement des États dans une société de nations, juridiquement organisée. Les habitants ou les ressortissants de ces États doivent arriver à la position des citoyens de l'univers. Nous voyons donc en lui déjà le bon citoyen français doublé d'un citoyen du monde.

Les esprits pratiques ne placent pas très haut Pierre Dubois, parce qu'il n'a pas eu une influence immédiate et marquante dans les affaires publiques de son époque. Nous croyons, au contraire, qu'il mérite et notre estime et notre attention. Dans la grande confusion de son siècle, il présente pour nous l'éclair qui va amener la pluie et qui va rafraîchir et purifier l'atmosphère. La semence de grandes idées qu'il jette ne pousse pas tout de suite, elle manque du terrain favorable. Mais elle est bonne, saine et solide, et le vent la porte jusqu'au moment où dans l'esprit humain, plus avancé et mieux préparé, elle jette des racines et prenne des formes appropriées à une nouvelle situation. Les siècles ont pu changer des détails dans les idées de Pierre Dubois : ainsi le Pape n'a pas même été admis aux deux conférences de paix de la Haye. Mais les grandes lignes sont restées debout ; certaines dispositions sur l'arbitrage international et sur sa procédure, arrêtées par ces conférences, rappellent les projets de ce publiciste de la fin du treizième et du commencement du quatorzième siècle presque textuellement[1].

tualia, arma vel alia necessaria vite vel pugne qualite: cumque ministrando; superstites eorum, post guerram finitam cujuscunque étatis conditionis et sexus, a terris et possessionibus perpetuo fiant exules et totaliter cum (tunc?) eorum quacumque posteritate privati, in Terram Sanctam populaudum mittantur... »

[1] Voir l'article 23 de la *Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux* du 29 juillet 1899, dans L. Renault, *les Deux Conférences de la Paix 1899 et 1907*. Paris, 1908.

2. ÉMERIC CRUCÉ

I

Tandis que pour appuyer ses propositions d'un Concile européen, Dubois n'a pu citer que le Congrès de Venise, présidé en 1177 par Alexandre III, Crucé a eu sous ses yeux l'exemple du Congrès d'Arras (1435), qui fut, d'après Henri Martin « une véritable assemblée générale de la Chrétienté »; il a pu savoir aussi que, deux années seulement après la publication du projet de son grand prédécesseur, l'empereur Frédéric II et Philippe le Bel avaient conclu un traité (en 1310), par lequel, si un conflit de frontières survenait entre la France et l'Allemagne, « ils prendraient six personnes, grands gens et preud'hommes, autant d'une partie comme d'autre; et, se les six preud'hommes estoient à descord, ils, de leur commun assentement et accord, éliroient un septième ». Crucé a pu surtout se rappeler un passage du discours du premier ambassadeur en France de George de Podiebrad, roi de Bohême, « une des plus nobles figures de son siècle et de tous les siècles », a dit Saint-René Taillandier. Cet ambassadeur, accrédité à la cour de Louis XI, qui se tenait en 1464 au village de Dampierre, adressa au roi de France les paroles suivantes : « Le roi de Bohême supplie le roi de France, à titre de Roi Très Chrétien et au nom de son dévouement à l'intérêt général, de convoquer, au jour et au lieu par lui fixés, un parlement de rois et de princes, pour qu'ils y vinssent en personne ou qu'ils s'y fissent représenter..... L'auguste assemblée travaillerait à la gloire de Dieu, au bien de l'Église universelle et à l'indépendance des États. »

De même, Crucé a pu aussi ne pas ignorer que le second d'Albert de Postupitz, ambassadeur de George de Podiebrad, était Antoine de Marini qui a confirmé la harangue de son collègue par une description des pays qu'il avait parcourus, en rendant compte en même temps de ses missions en Pologne, en Hon-

grie, à Venise, à Rome. Antoine de Marini concluait à la nécessité d'un parlement de rois pour mettre fin à une théocratie plus turbulente que forte et sauver la dignité de l'Église aussi bien que la liberté des peuples ; ce qui a été la conséquence directe de la condamnation de Jean Huss au Concile de Constance. Nous savons aujourd'hui que le roi de France, ayant écouté avec attention les deux orateurs bohémiens, leur donna rendez-vous à Abbeville, l'affaire étant de grande conséquence et méritant réflexion; qu'au surplus, les conseillers du Roi s'étant opposés à ce projet, il n'en fut pas mention dans le traité d'alliance, conclu le 10 juillet de la même année au petit château de Neuville, mais que, malgré ce contretemps, le roi de Bohême n'abandonna pas son projet de pacification de l'Europe au moyen d'un concile général et d'une cour arbitrale. En effet, le projet de traité contenant les idées principales du roi de Bohême fut mis à jour des 1524. Il a dû parvenir également à la connaissance de Crucé que le principal collaborateur — sinon l'inspirateur — du roi de Bohême dans cette propagande pacifiste, Antoine Marini, était Français d'origine, ce qui permettrait de supposer qu'il n'a pas ignoré les idées de Pierre Dubois sur le même sujet [1].

[1] Le projet de George de Podiebrad a été étudié de nouveau dernièrement dans le séminaire juridique de l'Université de Marbourg, sous la direction du professeur Schücking. Il a été publié au dernier chapitre (pages 49-60 de l'étude de Schwitzky citée plus haut). Il est écrit en latin, à l'exception du titre qui porte en français : *Traité d'alliance et confédération entre le roy Louis XI, George roy de Bohême et la seigneurie de Venise, pour résister au Turc.* L'auteur n'a pas eu toutefois en mains l'étude de M. Jorga professeur à Bucarest : *Un auteur de projets de croisades, M. Antoine Marini*, publiée dans les *Études d'histoire du moyen âge*, dédiées à M. G. Monod, Paris, 1896 (p. 445 et 457). Certains auteurs avaient prétendu que Marini avait été précédemment au service de Louis XI, ce qui est inexact, comme on s'en convaincra par ces quelques lignes : Il est connu au commencement de sa carrière comme, maître Antoine Marini, ingénieur. Il était à Venise en 1444 où il demandait au gouvernement la permission d'y construire des moulins d'une invention nouvelle. L'année suivante il soumit un nouveau projet de nettoyer et de creuser les canaux de la ville. Bientôt après, il trouvait un procédé pour lancer à la mer les gros vaisseaux de la République. Il découvrit enfin certains fours. Il y est encore en 1456, inventeur du *carro*, une machine de bois assez compliquée pour faire passer des barques par-dessus la clôture.

Les prédécesseurs, aussi bien que les contemporains de Crucé, ont été déjà frappés des effets de la précaution prise par les

La même année, au mois d'avril, nous le trouvons à Gratz, où il obtenait de l'empereur Frédéric et de l'archevêque de Salzbourg des privilèges exclusifs pour « certains travaux de son invention pour calciner la chaux, cuire des briques, brasser la cervoise, bouillir du sel, construire des moulins, des acqueducs et fortifier les clôtures des rivières contre la crue des eaux ». Peu de temps après, il passa par Vienne, se rendant en Bohême, où il fut le conseiller et l'inspirateur de George de Podiebrad.

Il y embrasse tout, en commençant par s'occuper du développement de la richesse dans ce royaume. Dans un opuscule en tchèque de 1462, il expose la manière de fixer le cours de la monnaie, d'exploiter les mines, de percevoir les régales du royaume, d'en dresser le cadastre; il s'occupe encore du commerce du pays, et demande au roi d'avancer à ses sujets, sans intérêts, les sommes nécessaires pour tenter de grandes entreprises, etc. Séduit par cette intelligence active, Podiebrad lui confia bientôt des missions politiques, d'autant plus volontiers qu'en dehors de l'énergie et du doigté, il possédait la connaissance de presque toutes les langues occidentales. George de Podiebrad, « le premier électeur de l'Empire », voulait combattre les Turcs et ressusciter pour lui-même l'empire de Constantinople. Malgré qu'il ne fût pas assez fort dans l'opinion et que Rome le considérât plutôt comme hérétique, il ne se découragea pas. Nous avons de Marini un écrit (manuscrit latin, numéro 15606 de la Bibliothèque Royale de Munich) où il cherche à accomoder le roi de Bohême avec le Pape et avec l'Empereur, en préparant une entente générale. S'adressant d'abord aux rois de Bohême et de Pologne, Marini démontre qu'il ne peut y avoir que trois solutions aux difficultés politiques de l'époque : le Pape et l'Empereur recouvreraient leur ancien pouvoir, les princes formeraient une ligue pour leur défense, ou bien la Chrétienté succomberait aux attaques du Sultan. C'est toujours le scholastique du moyen âge. Le monde chrétien se trouve dans un bien triste état ; il est sujet à « onze contrariétés ». Marini ne croit pas qu'un concile général seul remédierait à cet état des choses. D'ailleurs, le temps presse, et il serait long de réunir une pareille assemblée. Il se propose donc d'indiquer « les considérations », où il parle de la décadence des mœurs, de la confusion des lois et des souffrances des justiciables, après quoi il mentionne ses « visitations », contenant ce que doivent faire le Pape, l'Empereur, le Concile général, les princes et les communes. Les deux rois de Bohême et de Pologne auront conclure la paix, à annoncer aux autres princes leurs intentions, surtout aux Vénitiens, à Louis XI et au duc de Bourgogne. « Que Vos Majestés sachent certainement que si le roi de France peut apprendre vos bonnes intentions, il se réunira à vous sans retard. » Le roi de Hongrie y sera amené par nécessité. Une fraternité sera fondée de la sorte, ayant les mêmes amis et les mêmes ennemis. Pour chaque province de la Chrétienté, le Pape nommera un légat et un capitaine, et les prêtres payeront la dîme, les autres chrétiens contribueront avec leur revenu d'un jour. Quand tout sera prêt, on convoquera enfin le concile général qui raffermira l'autorité du Pape et de l'Empereur, pendant que les armes de la Ligue chasseront les Turcs de l'Europe. Viennent ensuite les

Suisses de convenir d'avance, dans toutes les alliances qu'ils contractèrent avec leurs cantons et même avec les puissances voisines, des procédés à suivre pour soumettre leurs différends à des arbitres, s'ils ne pouvaient être réglés à l'amiable[1].

« considérations » sur les devoirs et les qualités nécessaires des papes. L'assemblée préliminaire doit se réunir à Venise, composée des représentants de la France, de la Bohême, de la Hongrie, de la Bourgogne, ainsi que de ceux de la Bavière et de la République vénitienne. Pour s'assurer ces adhésions, Marini entreprit une tournée en Occident. Le 9 août 1462, les sénateurs vénitiens faisaient déjà l'éloge de son projet, en insistant cependant pour que le Pape « qui est le chef et le souverain des chrétiens » en soit aussi prévenu. Louis XI était sans doute dans les mêmes dispositions. Il prétexta toutefois le manque des pleins pouvoirs du roi Mathias (de Hongrie), que Marini prétendait représenter aussi, et se borna à faire solliciter à Rome en faveur de l'hérétique de Prague. Le 17 mars 1463, Marini était de retour à Venise. Inquiets du sort de la Hongrie, les Vénitiens écrivent des lettres d'encouragement à Podiebrad et à ses futurs alliés. Le projet fut cependant dévoilé au Pape. Marini revient alors en Bohême, mais pour recommencer ses pérégrinations dès le commencement de l'année suivante, malgré le refus du roi de Hongrie de lui donner les pleins pouvoirs. Muni de nouvelles lettres de créance, il reçut avec Albert de Postupitz la mission de renouveler les traités antérieurs et de conclure avec la France une alliance contre les Turcs, d'après le projet circonstancié déjà connu. Nous avons dit plus haut le sort ou mieux l'échec de cette mission. Les projets de Marini étaient irréalisables pour son temps. Le personnage disparaît « dans le naufrage de ses rêves ». La dernière fois que nous le rencontrons c'est le 20 juillet 1468 à Venise, s'occupant de ses propres affaires. — Voir aussi Jorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au quinzième siècle*, 3 vol., 1899-1902; Saint-René Taillandier, le Roi George de Podebrad », dans la *Revue des Deux Mondes*, 1862 (juillet-août); E. Schwitzky, *Der europäisische Fürstenbund Georgs von Podebrad*, 1907; E. Denis, *De Antonio Marini* (thèse de doctorat) 1878, et *Fin de l'indépendance bohême*, I, *Georges de Podiébrad* 1890, où (p. 113) Marini est représenté comme « un de ces aventuriers politiques, grands faiseurs de combinaisons qui couraient alors le monde et mettaient leur imagination au service de ceux qui consentaient à les écouter ». V. Markgraff, *Ueber G.-V. Podiebrad Plan eines christl. Fürstenbundes*, dans l'*Historische Zeitschrifft de Sybel* (Vol XXI).

[1] « Les difficultés et contestations susceptibles de s'élever entre les sujets du Roi et les habitants des cantons suisses, d'après une clause de la *Paix perpétuelle*, signée après la bataille de Marignan, le 29 novembre 1516, devront être terminées par le jugement de quatre hommes de bien, dont deux nommés par chaque partie; lesquels quatre arbitres écouteront, en un lieu désigné, les parties ou leurs procureurs; et, si les avis étaient partagés, le demandeur pourrait choisir dans les pays voisins un prud'homme déclaré non suspect et qui se réunirait aux arbitres pour décider la difficulté. Si la contestation était entre un sujet des cantons ou ligues et le roi de France, les cantons examineraient la demande, et s'ils la trouvaient fondée, ils

D'autre part, l'idée de créer un équilibre entre les cinq principaux États italiens : Florence, Naples, Milan, Rome et Venise avait été lancée et déjà défendue par Laurent de Médicis, ainsi que par son grand-père Cosimo. Après la décomposition de l'Europe médiévale, les États européens accueillaient cette idée en vue de conserver leur indépendance. Fr. Bacon, lui-même, a soutenu ce principe, en prouvant qu'il avait prévalu dans les relations d'Henri VIII, François Ier et Charles-Quint. Cet équilibre entre les États est, comme on s'en souviendra, une des conditions essentielles de la république chrétienne dans le fameux projet de Sully. Dans les rapports des États européens, cette idée triomphera en 1713 à Utrecht. Il faut ajouter à ceci la grande révolution, amenée à la fin du quinzième siècle par les découvertes géographiques, révolution qui clôt la période des civilisations méditerranéennes et déplace les centres de l'activité, en ouvrant à l'humanité d'immenses espaces jusqu'alors ignorés. « Les générations venues au monde depuis 1589 avaient jugé les guerres religieuses plutôt par les ruines qu'elles avaient laissées que par les récits qui avaient bercé leur enfance », a dit ici même M. Fagniez (*l'Opinion publique et la presse politique sous Louis XIII*, volume XIV, 1900, page 354), et il énumère différentes brochures de l'époque sur la politique intérieure et étrangère de la France, demandant des réformes que nous rencontrerons chez Crucé. Les auteurs de ces ouvrages prêchent tous, plus ou

l'appuieraient auprès du Roi. Mais si le Roi n'y satisfaisait pas, les plaignants pourraient appeler le Roi devant les arbitres, lesquels seraient pris parmi les juges du pays de Coire ou du Valais, non suspects aux parties; et ce qui sera alors fait et conclu par lesdits juges, par sentance de justice ou amiablement, devra avoir lieu et être invariablement observé sans aucune révocation. » A la fin du quinzième siècle, Léon X est pris pour arbitre entre Maximilien et le Doge de Venise. En 1613 le parlement de Grenoble décida en arbitre entre l'archiduc d'Autriche et le duc de Wurtemberg; Jean Begat conseiller au parlement de Dijon, exerça, en 1570, le même rôle dans le différend entre le roi d'Espagne et la Suisse au sujet de la Franche-Comté; le jurisconsulte Aliciat (1492-1550) entre les princes d'Italie et d'Allemagne; les docteurs de Perouse, de Bologne et de Padoue à propos du trône de Portugal (1499) et au sujet de Montferrat (1533). François Ier et Henri VII furent jugés, en 1546, par quatre avocats une contestation portant sur 112 022 écus d'or.

moins, l'équilibre européen et mettent la source de la souveraineté nationale dans le peuple. Pour un grand nombre d'entre eux, tant en France qu'à l'étranger, la guerre est la principale cause des maux qui attristent le globe. Un poète, d'ailleurs, n'avait-il pas, dès le quinzième siècle, glorifié la paix, transmise par le conseil des cieux, « pour maintenir la terre en unité ».

Vers la fin du seizième siècle, l'ancien empire a disparu « comme un fleuve qui, sans cesser d'exister, se perd dans la mer » ; et, à sa place, se sont formées les nations. Une nouvelle branche du droit, le Droit international, commence à naître; c'est déjà le droit de la communauté des États, c'est l'œuvre de la vaste république du genre humain [1]. Pour Albérico Gentili, les hommes sont tous des hommes, sans considération de religion ; et il recommande l'arbitrage international comme moyen de prévenir les guerres. Dans ce but, il s'appuie sur des exemples historiques. Deux ans après la publication du *Nouveau Cynée*, Hugo Grotius insistera sur l'obligation des rois et des gouvernements chrétiens de recourir à l'arbitrage pour éviter des luttes sanglantes, de même qu'il fera ressortir l'utilité pour les puissances de se réunir en congrès. Mais ces laïques ne sont que des disciples des canonistes, dont je ne mentionnerai ici que deux : François de Vittoria et Fr. Suarez, membre de la Compagnie de Jésus. Le principal ouvrage du premier a été publié à Anvers en 1604, et il envisage déjà une société internationale;

[1] Les fondateurs du *Droit international* (œuvre collective avec une introduction de Pillet), 1904 ; N. Valois, *Un ouvrage inédit d'Honoré Bonet*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France*, t. XXVII; — G. Fagniez, *le Père Joseph et Richelieu*, t. I, 1894 ; — L. Drapeyron, *Un projet français de conquête de l'Empire ottoman aux seizième et dix-septième siècles*, dans la *Revue des Deux Mondes*, novembre 1876 ; — L. Dedouvres, *le Père Joseph diplomate*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, volume XII (1898) ; — Hrabar W., *Philippe de Leillustris*, dans la *Revue du Droit international et de législation comparée*, 1909 ; — P. Dom Piolin, *de l'esprit des Croisades en France*, dans la *Revue du monde catholique*, juillet-août 1877 ; — P.-S.-F. Pierling, *la Russie et le Saint-Siège*, volume II, 1897 ; — A. Malet, *Histoire diplomatique de l'Europe aux dix-septième et dix-huitième siècles*, volume I. 1895 ; — B. Sax, « Histoire de l'arbitrage international permanent », dans la *Grande Revue*, 1903.

l'ancien *jus gentium* est pour lui *jus inter gentes*. Les États présentent pour lui une *societas naturalis*, et il insiste sur leur réciproque *indépendance*. Il réprouve l'assertion de Bartole et de l'école de Bologne sur la souveraineté universelle de l'Empereur et trouve les origines des principes du Droit international dans le consentement universel et dans la solidarité entre les divers États. Prêtre, il a déjà le courage d'affirmer que le Pape n'a droit à aucune souveraineté temporelle ou civile sur le monde. La souveraineté du peuple trouve son expression dans le plébiscite, qui est la condition indispensable pour la validité des traités internationaux. La même justice est due à l'humanité tout entière; les souverains ne doivent en outre rien au Pape, l'État historique comptant seul comme sujet du droit : il y avait des rois avant la venue du Christ. La première édition du *Tractatus de Legibus ac Deo legislatore* de Suarez a été publiée à Coïmbre en 1612. Quoique la race humaine soit divisée en différents royaumes et nations (livre II, chapitre XIX, numéro 9), elle présente, cependant, une certaine unité d'espèce, morale et politique. Cette unité provient de la loi naturelle d'amour mutuel et de compassion, loi applicable à tous les hommes, même aux étrangers, quelles que soient leur nationalité et leur religion. Chaque pays, royaume ou république, représente un membre de ce corps général qui est la race humaine. Aucun de ces États ne se suffit à lui-même; tous ont besoin d'une aide réciproque, de l'association et des relations mutuelles en vue d'améliorer leurs situations. La guerre entre ces nations est un mal. Comme Soto et d'autres avant lui, il insiste sur le rôle d'arbitre suprême du Pape pour prévenir les conflits entre les peuples. Th. Campanella est du même avis.

Contrairement, du reste, aux théories modernes, il convient de faire remonter l'origine du Droit international jusqu'aux temps les plus reculés du moyen âge ; elle se trouve sous la plume de nombreux canonistes, que l'on ignore à peu près complètement. « Le droit des gens par le progrès du temps », dit A. Pillet, a embrassé des questions nouvelles et suscité des difficultés qu'à l'origine l'on ne soupçonnait pas; au point de vue des

idées, je ne vois pas qu'il se soit beaucoup enrichi et que la science, qui se dispense dans nos universités, dispose d'un matériel sensiblement plus abondant que celle qui se cachait, il y a quatre ou cinq cents ans, sous les arceaux des cloîtres. » Ernest Nys, l'éminent auteur des *Origines du Droit international,* avait escompté cette assertion de notre collègue et ami par toute une série de travaux sur l'histoire de ce droit. Nous avons insisté ici un peu plus amplement sur cette branche des sciences juridiques, parce que l'entrée de ses principes dans la conscience humaine favorise logiquement les idées sur l'organisation légale de l'humanité et sur le règlement pacifique et judiciaire des conflits qui pourraient naître dans les rapports des États au sein de la société des nations.

A la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, on rencontre en Angleterre un groupe d'esprits généreux et loyaux, tels que John Colet, Thomas More et Érasme qui furent autant de partisans passionnés de la paix internationale. En France, Honoré Bouet s'était inspiré au seizième siècle des sentiments humanitaires, même quand il avait prêché la tolérance envers les juifs. Bien qu'il ne prévoie pas encore la possibilité de la pacification du monde, il cherche à adoucir les horreurs de la guerre; ainsi il ne veut pas que la guerre s'étende aux non-belligérants « Les bons marchands, les laboureurs des terres, les bergers des champs ou telles gens » doivent rester en dehors de la guerre. Et ne nous illusionnons point : pour l'époque c'étaient des idées toutes neuves. Son élève, Christine de Pisan, n'accepte la guerre que dans le rôle de « la droite exécution de justice pour rendre le droit là où il appartient ». « Si doivent tous princes et leurs conseillers principaux, disait au quinzième siècle l'auteur de *l'Instruction d'un jeune prince,* estudier et aviser maint tour par journées et ambassades en présentant juges raisonnables ou indifférents et se mesfier avant que l'on parvienne aux horribles et cruels tourmens de guerre. » Les guerriers français eux-mêmes expriment les sentiments humanitaires concernant la guerre. Le connétable Du Guesclin, à son heure der-

nière, engageait ses capitaines, dès 1380, à ne point oublier « qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'Église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis ». Vers la fin du seizième siècle (1599), un auteur allemand, Philippe de Leillustris, avait publié à Magdebourg un petit ouvrage en latin, dans lequel, négligeant les longs développements scientifiques, il se contentait de prêcher la paix, s'adressant surtout aux princes qui, méprisant le commandement sublime du Christ, font la guerre entre eux, « corrompant les mœurs, détruisant le peuple et les royaumes et mettant en péril actuel toute la république chrétienne ». Au sophisme qui prétend qu'on ne tue pas son prochain dans la guerre, mais son ennemi, il réplique : « Tu aurais bien dit, si tu trouvais un glaive tellement aigu qu'il puisse le tuer comme un ennemi et ne le tuerait pas comme son prochain. » Le maintien de la paix est le devoir « des saints et vénérables conseils des princes où rayonnent la sagesse et la lumière des sénateurs graves de tant d'hommes illustres ».

A la fin du seizième siècle, et même plus tard, l'œuvre de pacification reste encore inséparable de celle d'affranchissement des chrétiens du joug musulman et du partage de la Turquie. A cet effet, La Noue, qui veut avant tout faire cesser les guerres civiles et étrangères (*Discours politiques et militaires*) avait donné à Henri de Navarre (plus tard Henri IV), non sans l'avertir, le commandement des croisés de France en 1587; le « grand dessein », que Sully attribue à ce souverain, implique que les deux tâches sont inséparables l'une de l'autre. De Brèves veut y voir réunis les « princes tant de l'une que de l'autre créance ». On avait organisé, dans ce but, une milice chrétienne en France, qui existait encore en 1628. En 1625, le pape Urbain VIII et le Père Joseph reconnaissaient, cependant, d'un commun accord, que les circonstances imposaient un ajournement indéfini de la réalisation du projet que le prêtre belliqueux avait rêvé en 1617 dans son poème politique *la Turciade*[1]. Cette association d'idées se mon-

[1] Dom Damien Lherminier a appelé *La Turciade*, « l'Œnéide du poète

trera encore dans les projets ultérieurs de même nature, comme dans celui attribué au cardinal Albéroni. Comme le dit très justement M. Fagniez, « l'idée de la solidarité chrétienne en face de l'Islamisme flottera bien encore comme une épave du passé sur le courant des événements; elle n'est plus appelée à le diriger ». Il y a, en faveur de cet argument, une très forte raison: la religion chrétienne elle-même n'est plus une et universelle; le monde catholique des siècles précédents est sensiblement divisé; et la politique française dans la guerre de Trente ans a fait abstraction du facteur religieux. A ce point de vue aussi, Émeric Crucé marque une étape par ses idées.

II

On distingue, au commencement du dix-septième siècle, un souffle frais et vivifiant qui se répand dans toute l'Europe. Après des luttes violentes et âpres, les esprits cherchent un terrain de rapprochement et de concorde. Il est facile de suivre cette tendance surtout en France. Déjà après la Saint-Barthélemy et la Ligue, saint François de Sales avait prêché une religion d'amour et de paix. Bérulle, saint Vincent de Paul et Bourdoise entrent en scène, en même temps que l'ordre des Bénédictins accepte, en 1621, les règlements nouveaux de Saint-Maur. Cette œuvre se poursuit avec le concours et la sympathie du monde séculier. Alors se forma le groupe de penseurs et de théologiens qui remua si profondément la bourgeoisie française et tint tête aux Jésuites. C'est de cette époque que date en France le triomphe de l'esprit moderne et qu'à l'exemple de

profane ». Le dernier apôtre des Croisades se fit lire deux heures avant sa mort l'*Histoire de la conquête de la Terre Sainte par Godefroy de Bouillon*, et pendant cette lecture sa tête s'inclina, et il perdit le sentiment qu'il ne recouvra plus. — Voir le chapitre sur le Père Joseph, dans A. Sorel, *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, 1898. — Encore vers la fin du seizième siècle, Grégoire XIII avait essayé d'organiser une croisade. P. Pierling, *la Russie et le Saint-Siège*, volume II, 1897; De Brèves, *Relation des voyages*, 1628.

Bodin (dont la *République* avait été publiée en 1576), Grotius et Gassendi cherchent à s'émanciper de l'influence d'Aristote. Le puritanisme écossais faisant des adeptes en Angleterre, où il aboutit à l'affirmation de la dignité humaine et au refus de l'obéissance passive, se répand sur le continent. L'*Utopie* de Th. More, publiée à un siècle de distance, se lit beaucoup en Europe ; or, les *utopiens* ont la guerre en abomination comme une chose brutalement animale. More recommandait la tolérance à l'égard des cultes dissidents, et faisait aussi la critique de l'ingratitude des gouvernements pour les soldats retirés du service. Nous sommes ici en présence d'une période où une série de grands esprits annoncent une ère nouvelle dans les ordres les plus différents de la pensée : Descartes, Gassendi, Hobbes, La Mothe Le Vayer, R. Fludd, Galilée, Keppler, Fr. Bacon, Cervantès, Lope de Vega, Shakespeare, John Éliot sont en pleine floraison; Corneille naît en 1606 et va être suivi bientôt par Molière en 1622 et par Pascal en 1623 [1]; Élisabeth d'Angleterre et Henri IV de France ont disparu après avoir empreint leur époque et leurs peuples de leur grande personnalité.

En 1622, année où s'opéra la réconciliation de Marie de Médicis avec Louis XIII et où Richelieu reçut le chapeau de cardinal, il est permis, le 26 novembre, « par grâce et privilège du Roi », à Jacques Villery d'imprimer un livre intitulé *le Nouveau Cynée*. L'année suivante, le livre paraît à Paris sous le titre complet que voici : « *Le Nouveau Cynée* ou *Discours des occasions et moyens d'establir une paix générale et la liberté de commerce par tout le monde. Em. Cr. P.* A Paris chez Jacques Villery, au Palais, sur le perron Royal, *MDCXXIII*, avec privilège du Roy. » La biblio-

[1] Montaigue avait déjà qualifié la guerre de « science de nous entretuer et entredéfaire, de ruiner et perdre notre propre espèce », en ajoutant qu' « elle n'a plus beaucoup de quoy se faire envier aux bêtes qui ne l'ont pas. » La Boétie a été du même avis. Dans son drame *Numance*, Cervantès fait suivre la guerre par « la faim, squelette pâle, la maladie qui se traîne sur des béquilles, et plus loin, la fureur et la rage qui se dévorent elles-mêmes ». Pascal raille amèrement cet homme qui se croit le droit de me tuer « parce qu'il demeure de l'autre côté de l'eau et que son prince a querelle avec le mien ». V. Lagorgette F., *le Rôle de la guerre*, 1906.

thèque Mazarine possède un exemplaire de cette édition (numéro 28333), qui semble avoir eu peu de lecteurs, mais qui présente une particularité intéressante : le nom de l'auteur y est complété à l'encre, de sorte qu'on lit : « Émeric Crucé, Parisien. » L'exemplaire de la Bibliothèque nationale porte le titre suivant : *Le Cinée d'Estat, sur les occurences de ce temps. Aux Monarques et Potentats de ce monde. Par Ém. Crucé. A Paris*, chez Jacques Villery. Au Palais, à l'entrée de la gallerie des Libraires, *MDCXXIV*, avec privilège du Roy. Le nom de l'auteur y est suivi de ces mots à l'encre : « Des Célestins de Paris », indiquant la provenance de l'exemplaire. Après le privilège et la préface (neuf pages), le livre débute par le titre général : *Le Nouveau Cynée* ou *Discours des occasions et moyens d'establir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde. Aux Monarques et Princes souverains de ce temps.* Il y a donc eu deux éditions de cet ouvrage dans un très court laps de temps, surtout étant donnée l'époque dont il s'agit. Malgré l'intérêt que Leibniz porta à l'auteur, il était tombé dans un oubli complet. Il n'en revint que de nos jours, en premier lieu grâce aux études d'Ernest Nys. Devançant un groupe de jurisconsultes américains qui avaient résolu, sous le patronage de l'institution Carnegie, de réimprimer les anciens auteurs de droit international, afin de les rendre plus accessibles à leurs compatriotes, un savant américain, membre du barreau de Philadelphie, vient de donner une nouvelle édition de cet ouvrage, dans laquelle il suit le texte de celle de 1623. Je cite son titre anglais, l'édition étant destinée, en première ligne, aux lecteurs anglo-saxons : *The New Cyneas of Émeric Crucé, edited with an introduction and translated into english from the original french text of 1623, by Thomas Willing Balch ex. Philadelphia 1909*. L'éditeur américain donne, comme on le voit, une traduction anglaise de l'ouvrage, parallèlement au texte français, et la fait précéder d'une assez longue introduction. Ajoutons, en passant qu'avoir réimprimé un tel ouvrage en Amérique ne peut étonner, puisque c'est la grande démocratie du nouveau monde qui a le plus contribué à propager la théorie de l'arbitrage inter-

national, ce mode de règlement des différends entre les nations se trouvant nettement indiqué dans le traité Jay, conclu en 1794 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Gabriel Naudé (1600-1653) est le premier auteur qui parle d'Émeric Crucé, qu'il ne met point, d'ailleurs, au rang des « politiques imaginaires » avec Ch. More, Campanella et Mercurius Britannicus, mais plutôt en compagnie de ceux qu'il faut consulter sur la question des « confédérations ou alliances ». « Il me resouvient pourtant, dit-il (*Bibliographie politique,* p. 75), qu'il y a quelques traistés entre les opuscules de Brunus qui peut beaucoup servir à ceste cognoissance...; d'ailleurs qu'Emery de la Croix, Parisien, dans le livre du *Nouveau Cynée* s'est efforcé de faire ouverture d'un moyen par lequel tous les princes de la terre pourroient s'accorder ensemble et traicter une paix generale les uns avec les autres, comme semblablement ces tres eloquents hommes, Baudius ou Puteanus, en traitant de la treve des Pays bas... » Quelques années après (1664), Charles Sorel dit dans sa *Bibliothèque française, etc...* « qu'il y a un livre appelé le *Nouveau Cynée* qui donne des avis pour établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde. On aurait quelque chose à souhaiter pour y trouver du succès, mais le dessein en est toujours beau et hardi ». Dans ses *Observations sur le projet d'une paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre,* persuadé « qu'un tel projet en gros est faisable et que son exécution serait une des plus utiles choses du monde », Leibnitz écrivait en 1714 (volume II, page 174) : « Étant fort jeune, j'ai eu connaissance d'un livre intitulé *Nouveau Cyneas,* dont l'auteur inconnu conseillait aux souverains de gouverner leurs États en paix et de faire juger leurs différens par un tribunal établi ; mais je ne saurais plus trouver ce livre, et je ne me souviens plus d'aucunes particularités. L'on sait que Cyneas était un confident du roi Pyrrhus... » Depuis, un silence absolu s'est fait autour du *Nouveau Cynée,* de sorte que nous n'en trouverons plus mention avant 1839 et que nous chercherons en vain son souvenir et dans les histoires de la science politique et dans celles

du droit en France. Son prédécesseur Pierre Dubois se trouve, au reste, dans le même cas[1]!

Nous ne sommes pas renseignés suffisamment sur la personnalité ni même sur le vrai nom de notre auteur. On a vu plus haut qu'il se qualifie lui-même de « Parisien ». Dans les *Relectiones Hyemales de Ratione et Methodo legendi utrasque Historias* de G. Naudé (Cambridge, 1684), on y fait allusion (p. 158) : « ac Emericum Crucæum nostratem Parisinum. » Une poésie de 1619 le traite de « certain petit maître d'école (« quisdam magistellus »). M. de Beaufort dit de lui qu'il est « un simple bourgeois de Paris ». Lui-même [*Nouveau Cynée*, page 63] se déclare « catholique et français ». Dans la polémique littéraire [2], son adversaire, Gronovius, parle de lui comme d'Emericus Cruceus, « moine et pédagogue dans je ne sais quel collège à Paris ». Se défendant contre Dorcal, Crucé lui-même revendique son nom : « Dites, dites, ouvertement *Cruceus*, s'écrie-t-il. Je ne rougis pas de ce nom qui en splendeur l'emportera sur le vôtre. »

[1] Voir E. Nys, *Émeric Crucé, l'auteur du « Nouveau Cynée »*, dans la *Revue de droit international*, etc., 1909; le même, *Deux irénistes au dix-septième siècle*, dans les *Études*, etc. (1896), pages 301-307; G. Naudé, *Bibliographie politique* (traduit en français par Ch. Challine), 1642; du même, *Relectiones Hiemales de Ratione et methodo legendi utrasque Historias*, 1684; et encore, *Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie*, 1625; A. Baillet, *Jugement des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, 1722; De Beaufort, Quelques projets d'arbitrage international, etc., dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, volume XVI (1902), Leibnitz, Clarke, Newton et autres, *Recueil de diverses pièces sur la Philosophie, la Religion, l'Histoire*, etc. Volume II, 1722.

[2] Dans le monde littéraire de l'époque Crucé a été connu surtout par une édition de Stace de 1618, très peu estimée aujourd'hui, et dont les commentaires furent critiqués sévèrement par Gronovius le père. Ces notes ont été réimprimées séparément en 1620. On a encore de lui : 1° *Adonia, seu Mnemosyne Henrici Magni; accedit Somnium Philoceltoe seu Sponsor Cassandrae turcicæ*, Paris, 1613 (un poème en l'honneur de Henri IV); 2° *Soteria casalea sive expeditio italica Ludovici justi*. Paris, 1620; 3° *Statii Sylvarum frondatio, sive Antidiatribe*, 1639; 4° *Ad Statii Sylvas Muscarium sive elencus*, 1640; 5° *Fusca Ludovici justi, Franciæ et Navarræ regis Christianissimi*, 1642. Le numéro 3 contient une critique philologique contre la *Diatribe* ou les *Remarques* que Gronovius le père avait publié sur les Silves du poète Stace à la Haye en 1637. Cette polémique a été réunie dans Handius Ferd. *Johannis Frederici Gronovii in P. Papinii Statii Silvarum libros V Diatribe*, Leipzig, 1822.

La traduction française des « *Historiæ sui temporis* », par le Président de Thou, dit *Crucé* pour traduire *Crucaeus* [1], comme l'a fait valoir Nys en 1890. Deux savants allemands du dix-septième siècle, Christophe Rupertus et Chr. Arnold, appellent l'adversaire de Gronovius « petit maître d'école » et « théologien de Paris ». Dorcal, déjà nommé, avocat de Paris, le nomme *Emericuo*, *Cruce ecce*, *Mercurino*. Nous savons d'ailleurs, par Baillet. (*Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, Paris 1722, page 359) que notre auteur se servait aussi du pseudonyme : « *Mercurius Frondator* ». Moréri, dans son *Grand Dictionnaire historique*, l'appellera en 1759 « *Cruceus, ou de la Croix* ». C'est ce dernier nom qui prévaudra au dix-neuvième siècle. En effet, l'auteur de l'intéressant article du *Magasin pitto-*

[1] Dans le *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle* (P. Larousse) nous rencontrons ce « *Crucé*, un des massacreurs de la Saint-Barthélemy, qui, par sa cruauté est parvenu à se faire une célébrité dans ces jours d'atrocité et de barbarie ». En parlant de lui, l'auteur de la notice continue : « Tels sont les monstres qui suscitent dans leurs convulsions les passions politiques et religieuses, et cet exemple nous montre à quelles limites de l'horrible la nature humaine peut atteindre, lorsque tous les principes de droit et de justice sont oubliés et foulés aux pieds. » Ces passages ont pour nous une double importance : ils prouvent en premier lieu que le nom *Crucé* a existé à l'époque qui nous intéresse; le porteur de ce nom de la fin du quinzième siècle ayant eu la réputation indiquée, il est peu probable, il est impossible, qu'un auteur des tendances du *Nouveau Cynée* ait pris ce pseudonyme pour propager les idées de fraternité, de liberté et d'humanité. Nous savons en plus par M. P. Guérin, *Histoire générale de Paris*, *Registres des délibérations du Bureau de la Ville de Paris*, volumes X et XI que ce Crucé (Oudin) a été successivement commis à la rédaction du cahier pour les États généraux, délégué des bourgeois de son quartier à une assemblée générale de la ville, membre du Conseil des Seize, capitaine au quartier de l'Université (destitué pour refus de serment), procureur au Châtelet, et qu'il a été enfin expulsé de Paris comme affilié à la faction des Seize. On lui attribue le *Dialogue entre le maheustre et le manant, contenant les raisons de leurs débats et questions en ces présens troubles au royaume de France, 1593*. Cet exemplaire a été placé dans ce qu'on appelle « la Réserve » à la Bibliothèque Nationale. Il en existe plusieurs variantes. Le titre de l'exemplaire coté Lb[35] 509 B porte au verso une jolie vignette sur bois, représentant d'un côté le « manant » et de l'autre le « maheustre » sous la figure d'un chevalier. Aucun de ces exemplaires ne porte le nom d'Oudin Crucé, et la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong attribue ce curieux ouvrage à trois personnes : Morin, de Cromé, Crucé et un autre connu comme avocat à Paris.

resque (t. VII, 1839, page 186) écrit son nom « Emeric de la Croix » et Michaud (*Biographie universelle*) vol. XVII, 1854, page 390) fait de même, en ajoutant qu'en latin il s'appelait « Cruceus ». Dans la *Nouvelle Biographie générale* des frères Didot (t. XXVIII, 1861, page 586), on l'écrit « Emeric de Lacroix, polygraphe français » et on ajoute qu'on ne connaît aucune circonstance de sa vie ; « et cela est regrettable, car cet écrivain obscur ne fut pas un homme vulgaire ». Dans le *Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale*, qui est en cours de publication, au nom de *Cruceus*, on renvoie au volume qui contiendra les ouvrages de *La Croix* (Emeric de), tandis que le *Catalogue de l'Histoire de France* (tome X page 468) indique que « *Le Cinée d'Estat* » est d'*Emeric Crucé*.

A la suite de cet exposé et d'accord avec Nys et W. Balch, qui se sont occupés le plus minutieusement du problème, nous croyons donc, jusqu'à preuve contraire, pouvoir conserver ce nom à notre auteur. En agissant ainsi nous nous conformerons à la coutume adoptée dans la littérature du pacifisme et du droit international, où il n'est connu que sous ce nom. Un des bibliothécaires de la Bibliothèque nationale, M. Trudon des Ormes, que nous avons consulté sur cette controverse, nous a répondu : « Il ne fait pas de doute que l'auteur qui vous intéresse ne se soit appelé Emeric ou Emery Crucé. » Il attribue au bibliographe Barbier l'erreur du catalogue de la Bibliothèque nationale dont il importe de faire justice.

Dans toutes les publications relatives à Éméric Crucé, l'année 1590 est donnée comme étant celle de sa naissance. Celle de sa mort, 1648, a été fixée pour la première fois par Nys ; et elle est confirmée par une curieuse note manuscrite apposée sur le feuillet de garde d'un exemplaire de *Stace* (Bibliothèque nationale, inventaire Y C 7369), où nous constatons qu'il a été enterré le 6 décembre de cette année, sur son désir, au cimetière près de « Cardinalitios », après avoir souffert d'une maladie de foie, et ordonné l'inscription suivante sur son tombeau :

SPES CHRISTIANA QUÆ DEDIT NOMEN MIHI,
DET NUNC SALUTEM : VOTA JAM TESTOR MEA;
JUNGE HIS VIATOR, SI VACAT, PRECES TUAS :
SIC SOSPITET TE, VOTA FORTUNANS TUA,
SPES CHRISTIANA QUÆ DEDIT NOMEN MIHI.

La préface des notes citées sur *Stace*, signée de Crucé, est datée (1620) de Blois. Crucé serait-il originaire de ce pays? Serait-il fils ou neveu de cet Oudin Crucé, nommé plus haut (note p. 65)? M. Trudon des Ormes est enclin à l'admettre. « Oudin dit-il, est un nom assez particulier à Blois et au pays blaisois. » Il a donc été enterré dans les bâtiments du collège du Cardinal-le-Moine, et sans nul doute dans la chapelle. Ce collège, fondé au dix-huitième siècle, se trouvait rue Saint-Victor à Paris. La rue du Cardinal-Lemoine dans le quartier Latin en est le dernier souvenir.

III

Émeric Crucé fait précéder son *Nouveau Cynée* d'une préface qui synthétise pour ainsi dire son œuvre et de laquelle nous croyons utile de reproduire ici les passages les plus importants. « Ce livre, commence-t-il, ferait volontiers le tour de la terre habitable, afin d'être vu de tous les rois, et ne craindrait point aucune disgrâce, ayant la vérité pour escorte et le mérite de son sujet qui lui doit servir de lettres de recommandation et de créance. » L'auteur « porte les vœux et désirs *des gens de bien;* il présente un avis salutaire dont l'exécution descend de ceux qui tiennent le ressort des affaires du monde. Il ne taxe personne : il flatte encore moins, et on ne peut dire qu'il se soit fourvoyé du chemin de la vérité pour l'amour de son pays ou de sa religion, bien que ces deux caractères soient tellement gravés dans son âme, que la mort même n'est pas capable de les effacer... Il faut, avant toute chose, déraciner le vice le plus commun et qui est la source de tous les autres, à savoir l'inhumanité... Les plus

renommés prédicateurs... n'ont rien de plus recommandable en leurs exhortations que la direction des mœurs, attendu que c'est une belle disposition à la piété, laquelle se loge plus facilement et demeure bien plus ferme en l'esprit d'un homme de bien qu'en celui d'un méchant qui ne croit en Dieu que par boutade ou accoutumance, tant il y a que la religion ne se peut bien entretenir que par la prud'hommie et vertu morale, à laquelle il faut exhorter les grands et les petits, les rois et les peuples, sans s'arrêter si longuement à ces disputes scholastiques qui font plus de bruit que de fruit. Je sais qu'il est besoin de réfuter les hérésies, mais je n'en trouve point de plus grande que l'erreur de ceux qui mettent la souveraine gloire en l'injustice et ne reconnaissent rien de louable que les armes. Espérons-nous de voir aucun avancement en la religion ou tranquillité en l'État, tant que cette damnable opinion sera reçue? » Et ici vient un passage qui indique presque à l'évidence que Crucé avait lu le travail de Dubois dans Bongars, travail mentionné plus haut, ce qui d'ailleurs ressortira encore plus clairement du développement de ses idées sur ce sujet. « Quelques-uns y exhortent les princes chrétiens, dit-il, afin que par leur union ils se fortifient contre leur ennemi commun, et même un fameux personnage a montré les moyens d'exterminer les Turcs dans quatre ans ou environ, et plusieurs autres belles conceptions qui sont fort aisées à mettre par écrit. Il y en a qui limitent encore leur style : ils donnent les inventions pour policer et enrichir leur pays, et se soucient si peu des étrangers, qu'ils estiment une prudence politique de semer parmi eux des divisions, afin de jouir d'un repos plus assuré. Mais je suis bien d'un autre avis, et me semble quand on voit tomber la maison de son voisin qu'on a sujet de crainte autant que de compassion, vu que *la société humaine est un corps, dont tous les membres ont une sympathie, de manière qu'il est impossible que les maladies de l'un ne se comuniquent aux autres.* Or ce petit livre contient *une police universelle, utile indifféremment à toutes nations* et agréable à ceux qui ont quelque lumière de raison et sentiment d'humanité. » Il sait que les guerriers l'ap-

peleront par mépris « l'homme de plume et d'écritoire », comme de notre époque de Moltke a appelé Bluntchli et les autres partisans de l'arbitrage international. Il ne veut pas que son plan soit identifié avec la république de Platon « qui ne fut jamais qu'en l'idée et imagination de son auteur ». Lui, il propose une chose « non seulement possible, mais aussi de laquelle les anciens ont eu l'expérience ». Sous l'Empire d'Auguste, continue-t-il, « toutes les nations étaient pacifiées ». Et du règne de François Ier, « on a vu fleurir la paix quelques années par toute l'Europe ». Et il finit : « Qui nous empêche d'espérer un bien, dont les siècles passés ont joui? Je crois qu'il n'y a rien si facile que cette affaire, si les princes chrétiens le veulent entreprendre et notamment notre hercule français *Louis le Juste* dont le surnom me donne bonne augure. Il ne faut donc point dire que les propositions qui se font de *la paix universelle* sont chimériques et mal fondées. Chacun jugera de ce livre selon son plaisir. J'espère qu'il trouvera place dans le cabinet des grands et que les hommes judicieux en feront état, malgré l'ennui. »

Nous verrons plus loin que le petit livre avait trouvé en effet place dans les cabinets des grands et que des hommes restés célèbres en ont fait état. Hâtons-nous de céder la parole ici à Crucé lui-même, en condensant autant que possible ses idées principales. Il présente donc *aux très hauts, très puissants et invincibles monarques*, avec toute humilité, les moyens d'assurer leurs États par l'établissement d'une paix universelle. « S'il ne s'agissait en cela de votre intérêt particulier, leur dit-il, celui du public suffirait pour vous exhorter d'avoir compassion du genre humain, qui d'une voix commune vous demande la paix et vous conjure, par la considération de vous-mêmes, d'arrêter le cours de ces misères et de mettre fin aux aux abus que la fureur des armes a ci-devant produit. » Il suffira de remarquer les causes de la guerre pour trouver de quoi déplorer l'aveuglement de ceux qui exercent tant de cruautés les uns contre les autres « pour occasions si frivoles ». Laissant de côté les révolutions intérieures, il affirme « que les guerres étrangères s'entre-

prennent pour l'honneur, ou pour le profit, ou pour réparation de quelque tort ou bien pour l'exercice. On pourrait y ajouter la religion, si l'expérience n'eût fait connaître qu'elle sert le plus souvent de prétexte ». Il fait une sortie très énergique contre les partisans de la guerre, en s'écriant : « O que l'honneur est une misérable chose, s'il le faut acheter avec effusion de sang! » Et exprimant son admiration pour la mémoire d'Othon Salvie, « délice de son siècle » qui aimait mieux mourir simple gentilhomme que de gagner la monarchie avec la perte de tant de bons serviteurs, il affirme que cet acte vaut tous les empires du monde. Il confronte les pays chrétiens et les Turcs « pour ce qu'ils sont par manière de dire ennemis naturels et ont divisé presque tout le monde en deux parties à cause de la diversité de leur religion, tellement que, s'ils se pouvaient accorder, ce serait un grand acheminement vers la paix universelle... Quant aux payens et juifs, je crois qu'ils ne refuseraient point d'être compris en un traité si général ». C'est la première fois, comme on le voit, que l'humanité tout entière, sans égard à la religion et à la race, est envisagée comme une unité, et c'est incontestablement un fait qui place Crucé au-dessus de ses prédécesseurs. Il devance, en ceci au moins de deux siècles, les penseurs et les hommes politiques[1]. Le droit international n'était-il pas traité jusqu'il y a très peu de temps, jusqu'au commencement de notre époque, de droit public de l'Europe et de l'Amérique[2] ? Une des causes de guerre provient des princes dépossédés, qui cherchent à ren-

[1] Ainsi la Terre Sainte revient, chez lui, aussi comme argument de la pacification générale. Mais voyez sous quelle forme : « Quoi que ce soit, dit-il, il est bien séant que les chrétiens parlent de la paix les premiers, quand ce ne serait que pour avoir la liberté d'aller au saint sépulcre. » (Page 221, *Balch*, 343.)

[2] Le grand pacifiste qu'il était, et quoique désirant « le bien de tous les peuples », V. Hugo demande en 1849 « l'évangile pour loi suprême » ; il prêche la constitution de la « fraternité européenne ». Il n'invite à s'aimer mutuellement que « Français, Anglais, Belges, Allemands, Russes, Slaves, Européens, Américains ». Il ne compte que sur l'Europe et l'Amérique pour proclamer la fraternité de leurs habitants. A ce point de vue, il est resté dans les mêmes limites jusqu'à la fin de sa vie, particulièrement à la suite des conséquences pour la France de la guerre de 1870.

trer dans leurs droits souverains. Or, eux aussi, ils devraient, « auparavant que venir aux armes, se rapporter à l'arbitrage des potentats et seigneurs souverains. Ce faisant, ils gagneraient l'amitié de leurs semblables pour s'en prévaloir contre leurs ennemis au cas qu'ils ne voulussent se soumettre au jugement d'un tiers... D'accepter volontairement des arbitres, c'est une chose jadis pratiquée et qui se pratique encore par les monarques. Une attaque est dirigée contre les armées, maîtres des destinées des peuples et des rois. C'est l'armée qui perdra les Ottomans, et leur empire ne sera jamais ruiné que par la puissance immodérée qu'ils ont donnée aux janissaires. Il rappelle que, considérant ceci, l'empereur Probe disait franchement qu'il disposerait les affaires en telle sorte qu'on se passerait bien de soldats. Ces derniers ne doivent être conservés que dans la proportion nécessaire à protéger la paix ; ce qui ferait que l'armée serait transformée en gendarmerie. « Le labourage nourrit un État, le trafic l'aggrandit », et c'est un abus de penser que ces métiers dérogent à la noblesse. Le marchand qui accroît légitimement ses moyens aux dépens de son travail, et souvent au péril de sa vie, sans endommager ni offenser personne, est plus louable que le soldat dont l'avancement ne dépend que des dépouilles et des ruines d'autrui. Il faut donc faire de la sorte pour protéger efficacement l'agriculture, les industries et le commerce qui sont des partisans naturels et sincères de la paix. La magistrature, l'administration, le service fiscal de l'État doivent converger vers cette voie. Comment remédier pourtant à l'inimitié et à l'antipathie entre les différents peuples, à cause de vieilles querelles ou de la diversité de religion? Il répond que ces inimitiés ne sont que politiques et ne peuvent supprimer la conjonction qui est et doit être entre les hommes. « Pourquoi moi, qui suis Français, voudrais-je du mal à un Anglais, Espagnol ou Indien? Je ne le puis quand je considère qu'ils sont hommes comme moi, que je suis sujet comme eux à erreur et péché et que toutes les nations sont associées par un lien naturel et conséquemment indissoluble. » Le même principe peut être affirmé quant aux divisions

religieuses : elles tendent toutes à une même fin, à savoir, à la reconnaissance et à l'adoration de la divinité. La religion, d'ailleurs, ne consiste pas en paroles ni en actions d'apparence ; il faut être homme de bien, charitable, sans quoi la foi est superflue. La piété est incompatible avec les animosités. La guerre, en outre, diminue la vraie religion au lieu de l'avancer, comme étant la source de toutes vilainies, impiétés, blasphêmes et athéisme, qui traînent pareillement l'État à la perdition. C'est par de bonnes œuvres qu'une religion doit l'emporter sur une autre. Et, par des exemples tirés de l'histoire récente, — telles les guerres de Charles-Quint, les luttes religieuses en France, — il cherche à démontrer que la différence des religions ne peut empêcher la paix universelle. Ce n'est pas assez que d'établir cette paix, il faut l'assurer à perpétuité ; ce qui est très difficile. Pour faire un accord, il ne faut qu'une bonne inspiration qui touchera les cœurs des princes, ou la persuasion d'un homme d'autorité qui les réconciliera ensemble, et souvent la nécessité les y contraint, après qu'ils se sont harassés.

Supposons pour le moment que le but soit atteint. Ici je transcris scrupuleusement :

Que sçavons-nous si la posterité en voudra emologuer les articles ? Les volontez sont muables, et les actions des hommes de ce temps n'obligent pas leurs successeurs. Pour clorre le passage à ceste objection, il suffit se rememorer de ce que nous avons dit touchant les causes de la guerre, lesquelles n'estans pas considerables pour les raisons cy-dessus alléguees, il n'y a rien qui puisse occasionner la rupture d'une paix. Néantmoins, pour en prevenir les inconvéniens, il seroit nécessaire de choisir une ville, où tous les Souverains eussent perpetuellement leurs ambassadeurs, afin que les différens qui pourroient survenir fussent videz par le jugement de toute l'assemblee. Les ambassadeurs de ceux qui seroient intéressez exposeroient là les plaintes de leurs maistres, et les autres deputez en jugeroient sans passion. Et pour authoriser davantage le jugement, on prendroit advis des grandes Républiques, qui auroient aussi en ce mesme endroict leurs agens... Que si quelqu'un contrevenoit à l'arrest d'une si notable compagnie, il encourroit la disgrâce de tous les autres Princes qui auroient beau moyen de le faire venir à la raison. Or, le lieu le plus

commode pour une telle assemblee, c'est le territoire de Venise, pource qu'il est comme neutre et indifferent à tous Princes : joinct aussi qu'il est proche des plus signalees Monarchies de la terre. Quant à la Perse, la Chine, l'Éthiopie, et Indes orientales et occidentales, ce sont pays bien reculez, mais la navigation supplee ceste incommodité, et pour un si bon sujet on ne doict point refuser un long voyage. Mais la difficulté est plus grande pour le rang, que l'on donnera ausdits Ambassadeurs, qui ne cederont pas volontiers l'un à l'autre...

« Je parleray icy indifferemment, comme si j'avois esté ne en la republique imaginaire de Platon, ou en la region de ses idees. Que si quelque monarque trouve que j'ay donné trop d'advantage aux autres a son prejudice, je supplieray sa Majesté de croire que je l'ay fait par ignorance de sa grandeur, et qu'en cecy je me suis accommodé à l'opinion la plus commune et apparente. Car je m'assure que peu de gens dénieront la preseance au Pape, tant à cause de l'honneur que luy deferent les Princes Chrestiens et du devoir qu'ils luy rendent presque tous en faict de spiritualité, que pour le respect de l'ancienne Rome, de laquelle il est Seigneur temporel, et partant, le premier lieu en toutes assemblees luy appartient ou à son Legat. Quant au second, s'il faut attribuer honneur aux Princes selon la majesté et puissance felicité de leur Monarchie, ces qualitez se trouvent si relevees en l'Empereur des Turcs, que ceste seance ne lui peut estre déniee, attendu mesmes qu'il tient la ville de Constantinople, siege de l'Empire Oriental, qui va de pair à pair avec Rome : aussi elle en porte le non. Ces considerations feront que l'Empereur Chrestien, qui paraventure luy voudroit contester ce droict, se contentera du troisiesme rang, aussi volontiers comme les autres Monarques lui accordent librement ceste place...

« On ne peut debattre aux Roys de France la precedence pour le moins par dessus les autres Roys, attendu qu'ils commandent à un peuple le plus renommé qui se trouve au monde. Car soit que nous parlions des anciens Gaulois, leurs conquestes sont notoires et les peuplades qu'ils ont fait en plusieurs regions tesmoignent assez leur valeur. Soit que nous jettions les yeux sur les François qui leur ont succedé, leur nom est encore aujourd'huy redoutable et fameux plus que aucun autre parmy les nations estrangeres. Après luy je ne feindray point de mettre le Roy d'Hespagne, qui en puissance et richesse égale les plus grands Roys, et en estenduë de pays les surpasse. Le sixiesme lieu pourroit estre debatu entre les Roys de Perse, de la Chine, le Prete-Ian, le Precop de Tartarie et le grand Duc de Moschovie. Néantmoins, quand je considere que les Perses ont eu jadis à leur tour la Monarchie du monde et qu'encores aujourd'huy ils ont une bonne

partie de leur ancien domaine, j'estime qu'ils doivent estre preferez aux Éthiopiens, lesquels aussi semblent devoir estre preferez aux Tartares, pource que l'Empire de ceux-cy n'est fondé que depuis trois ou quatre siecles et celuy du Prete-Ian se peut vanter de son antiquité, outre plusieurs choses qui le rendent recommandable. Le Roy de la Chine après le Tartare merite place au « Consistoire des Souverains », pour l'opulence et encore plus pour la belle police de son Royaume. Le Duc ou Empereur de Moschovie l'égale ou le surpasse en forces. Et les Roys de la grand Bretagne, de Pologne, de Danemarc, de Suede, du Japon de Marroc, le grand Mogor et autres Monarques tant des Indes que d'Afrique, ne doivent pas estre aux derniers rangs, tous braves Princes, qui se maintiennent d'eux-mesmes et ne dependent de personne, partant pourroient contester le prix d'honneur avec leurs semblables : toutesfois, pource qu'en toutes assemblees il faut garder un ordre : je n'en puis imaginer de meilleur et de plus raisonnable que celuy que j'ay proposé. Que si quelques Princes ne s'en contentent, qu'ils se rapportent au jugement des autres. Cela ne diminuera rien de leur authorité, au contraire on les estimera d'autant plus loüables, qu'ils se soumettront volontairement à la raison. Car il ne faut point dire que la raison est au bout de l'espee...

« Il semble qu'un Monarque, quel qu'il soit, ne doict faire difficulté de subir le jugement de tant de Souverains, non seulement pour ce subject, mais aussi pour tout autre différent qu'il pourroit avoir à desmesler avec ses semblables. Et si les opinions de l'assemblee des Princes où leurs Deputez se trouvoient, myparties et en égale balance, comme il peut arriver, les Deputez des Republiques qui auraient voix deliberative pourroient alors estre appelez, afin de terminer le debat par le contrepoids de leurs suffrages...

« Jamais Conseil ne fut si auguste, ny assemblee si honorable, que celle dont nous parlons, laquelle seroit composee des ambassadeurs de tous les Monarques et Républiques Souveraines, qui seroient depositaires et ostages de la paix publique. Et pour mieux l'authoriser, tous lescdits Princes jureroient de tenir pour loy inviolable ce qui seroit ordonné par la pluralité des voix en ladite assemblee et de poursuivre par armes ceux qui s'y voudroient opposer. Ceste compagnie donc ignoroit les débats qui surviendroient tant pour la preseance, que pour autre chose, maintiendroit les uns et les autres en bonne intelligence, iroit au devant des mescontentemens et les apaiseroit par la voie de douceur, si faire se pouvoit, ou en cas de necessité par la force. Au moyen dequoy la paix estant generalement establie entre

tous les Princes, il ne resteroit sinon que de l'entretenir particulierement en chaque Monarchie... »

Nous arrêtons ces citations à regret. Mais nous ne pouvons pas faire autrement. Ajoutons toutefois ce passage, qui rapproche l'ouvrage de Crucé de la première conférence de la Haye. En insistant sur ce que les guerres cesseront quand l'humanité se sera affranchie de deux grands vices, de l'arrogance et de la cruauté, il encourage les princes à travailler à la grande œuvre. « En somme, dit-il, il ne faut craindre d'entreprendre une chose qui est nécessaire et facile à exécuter, pourvu que la paix soit universelle. Mais, pour bien commencer cette affaire, il faudrait qu'un puissant prince exhortât tous les autres à suivre le règlement susdit... »

Comme Dubois, lui aussi consacre une grande partie de son ouvrage à l'agriculture, à l'établissement du commerce, à la facilité des communications, aux « chemins de la mer», à l'industrie, aux sciences, à la réforme de la magistrature, ainsi que des finances publiques et de l'armée, en n'oubliant point les principaux droits politiques, et en posant l'ordre et la légalité intérieurs des États comme conditions indispensables de l'entente générale et de la paix universelle.

IV

Le 22 août 1849 se réunit à Paris le Congrès de la Paix présidé par Victor Hugo pour la France et Richard Cobden pour l'Angleterre. On y lit un travail d'un des secrétaires du Congrès, E. Barrith « le forgeron ». Celui-ci commença par faire connaître une curieuse découverte bibliographique faite par Charles Sumner, jurisconsulte des États-Unis chez un des marchands de vieux livres de Paris, intitulé le *Nouveau Cynée*[1]. C'est la première

[1] « Nous avons étudié dans un esprit de révérence, tout mêlé d'attendrissement les visages imperturbables de ces honnêtes quakers, qui venaient si bravement, de l'Atlantique, applaudir avec leurs chastes moitiés des discours qu'ils ne comprenaient pas » dit le chroniqueur (M. Thomas) de la *Revue des Deux Mondes* de l'époque (1er septembre 1849), et il continue de

manifestation publique en faveur de l'ouvrage d'E. Crucé, après celle de Leibnitz, dans le monde de la pensée pacifiste. Et pourtant l'influence de notre auteur a été grande, étant donné qu'il est plus que probable que H. Grotius a tiré profit du *Nouveau Cynée* et qu'il l'a connu personnellement. Grotius séjourna en effet, en 1623, dans la maison de campagne de Jean-Jacques de Mesmes à Balagne et y travailla à la composition de son traité du *Droit de la Guerre et de la Paix*. Jean-Jacques de Mesmes a été président du Parlement de Paris. Gabriel Naudé (mentionné déjà plus haut) fut son bibliothécaire et passa ensuite en même qualité aux services des cardinaux Bagni et Mazarin. Il publia, en 1725, l'*Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*. Dans ce livre, il cite le *Nouveau Cynée* pour le passage concernant l'ermite Schacoculis (Crucé, p. 102; Balch, p. 165). Naudé doit aussi avoir connu Crucé qui habitait Paris et dont le livre avait paru en 1623. Il dit, en parlant de son *Nouveau Cynée* qu' « il l'a faict plustost par récréation d'esprit que pour aucune opinion qu'il eust que l'advis qu'il donne peust jamais réussir ».

Une année plus tard (1624) Neumayr publia, à Iéna, un projet de paix *Von Friedens Handlungen,* où il proposait l'entrevue ou le Congrès comme un des remèdes à la guerre. Vers 1625, un ministre d'État qui a gardé l'anonymat, adressait au chancelier d'Aligre son *Caton du Siècle*, avec toutes sortes de conseils pour la conservation de la paix, et la même année le *Mercure Français* publie un long *Discours de l'Estat de tous les Princes Chrétiens,* continué en 1626 et 1627, et attribué au père Joseph. Suivirent le landgrave Ernest de Hesse-Reintels avec son *Catholique Discret*, William Temple William Penn, Lilienfels et toute une phalange d'écrivains qui se rattachent plutôt à l'abbé de Saint-Pierre

parler de ce Congrès sur le même ton. — L'exemplaire du *Nouveau Cynée* mentionné ici, a passé, en 1874, de la bibliothèque privée de Ch. Sumner dans celle de l'Université de Harvard, et il vient d'être reproduit par M. F.-W. Balch. Deux autres exemplaires de cet ouvrage se trouvent dans la Bibliothèque Nationale de Paris. Nous en avons trouvé un quatrième dans la Bibliothèque Mazarine, dont la couverture diffère comme on a pu s'en apercevoir, des deux autres éditions. On a parlé en 1849 (août) du *Nouveau Cynée* dans l'*Eclectic Review*

et qui sont plus ou moins bien connus. Ce dernier prétend procéder du *Grand Dessein* attribué par Sully à Henri IV. Or, la première édition des *Mémoires de Sully* n'a été publiée qu'en 1638, et il est aujourd'hui hors de doute que ce dernier a pris son projet de maintenir la paix et de créer un conseil chargé de juger tous les différents entre les nations, dans le *Nouveau Cynée*[1].

En France c'est *le Magasin pittoresque* d'Ed. Charton qui a publié, en 1839 (p. 186), un assez long article dans lequel nous lisons les passages que voici : « Emeric de la Croix *(sic!)* est un écrivain à peu près inconnu, et cependant, de tous les penseurs qui occupèrent leurs loisirs philosophiques à constituer hypothétiquement un avenir de paix, d'ordre et de bonheur pour les États, aucun peut-être n'a vu plus loin et plus sûrement que lui... Comme écrivain, il a de Montaigne le laisser-aller de la phrase et la vigueur de l'expression; comme philosophe il partage avec Grotius la gloire d'avoir affranchi la science en fondant le droit sur la loi naturelle, et en montrant l'identité de cette loi et de la faculté morale, appelée sociabilité; comme politique, il devance ses contemporains de plusieurs siècles en révélant un avenir d'ordre et de paix que n'ont encore accompli ni les traités de Westphalie ni le Congrès de Vienne. » En énumérant ses ouvrages, Michaud (*loc. cit.*) déclare, en 1854 : « On ne sait si on doit lui attribuer encore le *Nouveau Cynée*. » L'auteur de la notice dans la Nouvelle Biographie Générale (1861) dit que le *Nouveau Cynée* « est tout à fait digne de remarque ». Et il ajoute : « E. de Lacroix est un précurseur des économistes. Il a leur indépendance, leur audace; mais il partage aussi leurs fâcheux préjugés à l'égard des sciences morales. » Les notices postérieures dans les différentes Encyclopédies reproduisent plus ou moins fidèlement ces jugements. Aujourd'hui on est définitivement fixé sur le fait que Crucé était un homme de valeur, un écrivain de talent

[1] C'est l'opinion d'Albert Sorel et d'E. Nys. Voir aussi Ch. Pfister, *les Économies royales de Sully et le grand Dessein de Henri IV*, dans la *Revue historique*, tome LVI (1894) p. 330. — Pour la genèse du « Grand Dessein ». T. Kückelhaus, *Der Ursprung des Plancs vom ewigen Frieden in den Memoiren des Herzogs von Sully*, 1892.

et un penseur devançant son époque. La justice a été lente pour lui aussi, mais on peut dire qu'elle lui est déjà rendue. Quand on a le bonheur de rencontrer un de ces hommes exceptionnels qui dépassent leur temps en s'élançant comme des éclaireurs du bien général, il est bon de rechercher les raisons de leurs apparitions. « On travaille ainsi, comme l'a si bien dit Rivier, d'abord à la découverte de la vérité, puis à l'histoire de la pensée, à l'étude de l'esprit humain, de ses transformations, de ses progrès, de ses relations avec l'infini, étude suprême à laquelle toutes les autres études doivent finalement nous ramener. »

Pierre Dubois et Éméry Crucé ont été tellement oubliés pendant des siècles qu'un historien de la renommée de L. Ranke a pu penser (*Westgeschichte,* t. IX, p. 10) que le premier était Anglais et qu'on a souvent confondu le second avec d'autres personnages plus ou moins connus, et parmi eux avec Cyrano de Bergerac! Chevalier Ulysse ne mentionne ni l'un ni l'autre. Et cependant tous les deux étaient d'autant plus intéressants qu'ils incarnaient pour ainsi dire l'esprit gaulois dans leurs œuvres. Toujours prêts à défendre leurs intérêts et leurs droits — vrais ou crus tels, peu importe — les armes à la main, les anciens gaulois ont été toujours heureux d'arriver à une paix honorable, et déjà Diodore et Strabo nous ont appris que les Druides ont été chez eux des arbitres aussi bien entre les nations confédérées qu'entre les tribus et les particuliers. Le nombre de partisans de la paix générale et de l'arbitrage international en France, et la continuité de ces idées qui arrivent jusqu'à nous par des intermédiaires tels que Dubois et Crucé ne s'expliqueront-ils pas peut-être par la force de certains traits du caractère national et par l'atavisme? « Dans le développement complexe de l'humanité, a dit quelque part E. Nys, il est beau de constater, que bien des généreuses idées remontent plus haut que généralement on le suppose. Il est utile de voir qu'à mesure qu'on vérifie et qu'on étudie, il faut reculer vers le passé. Il est juste alors de rendre hommage aux ouvriers de la première heure. »

MIL. R. VESNITCH.

UN TSAR IDÉOLOGUE

LA FORMATION DE L'ESPRIT D'ALEXANDRE Ier

DE LAHARPE A LA MORT DE PAUL Ier

Le précepteur suisse et républicain, Frédéric-César de Laharpe, que Catherine II avait choisi pour diriger l'éducation de ses petits-fils n'avait tardé à prendre sur l'aîné, Alexandre, une autorité considérable [1]. L'enfant n'ayant comme camarade de jeu que son frère Constantin, voyant peu ses parents, nourrissant pour sa grand'mère une profonde affection, avait le cœur tendre et l'esprit éveillé; il se sentait attiré vers celui qui lui demandait d'être son ami, qui lui expliquait la raison de toutes choses, et à qui il pouvait confier ses pensées, ses joies et ses peines. Quand ses autres précepteurs, Soltikow ou Protasow le considéraient encore comme un enfant, s'occupant à l'amuser et à le distraire, Laharpe le prenait déjà au sérieux, le considérait comme un jeune homme à qui il pouvait expliquer les plus graves problèmes de politique ou d'histoire. Alexandre en était flatté ; plus ce qu'on lui disait, lui paraissait abstrait, mieux il s'appliquait à le comprendre. Or l'enseignement de Laharpe tendait à devenir de plus en plus dogmatique et social; Alexandre ne s'intéressa bientôt plus qu'à ses leçons, négligea de s'instruire des choses essentielles, ce qu'on lui reprocha plus tard, et ce qu'il regretta amèrement.

Les billets d'Alexandre à cette époque ne donnent pas d'idée bien nette de son caractère ; ce sont presque tous des développements dictés par Laharpe pour punir l'enfant et lui montrer

[1] Voir sur l'enfance d'Alexandre et les leçons de Laharpe, mon article dans la *Revue hebdomadaire,* 22 octobre 1910.

l'inanité des doctrines égoïstes ou flatteuses; ainsi : « J'ai parlé sans savoir ce que je disais; je suis assuré qu'en continuant de la sorte je deviendrai un homme fort habile, car il ne faut aucune peine pour cela, et pourvu qu'à mes yeux je sois un être parfait, peu m'importe que les gens raisonnables aient pitié de mon ignorance. Il est si agréable de ne se donner aucune peine que je désirerais même que les autres puissent manger, boire et parler pour moi, et je n'envie rien tant que de ressembler à une statue[1]. » Les réprimandes, loin de décourager l'enfant, l'excitent; il sent la force de son maître, il médite sur ses arguments, il se range à ses avis et se remet au travail avec ardeur. Il tâche à se corriger; son caractère se transforme; les années s'écoulent et son esprit de quatorze ans nourri de maximes philosophiques commence à en comprendre le sens; il regarde tout surpris la cour de Catherine et y discerne à tout endroit les vices que son précepteur lui a appris à haïr; déjà il juge sa grand'-mère et s'explique mieux la conduite de son père qu'il continue à voir rarement, et qui se montre toujours froid et sévère pour lui.

Ses fiançailles puis son mariage coupent court à l'enseignement proprement dit; il n'a pas seize ans; sa grand'mère Catherine lui a choisi une toute jeune princesse de Bade dont le charme, la douceur et l'intelligence peuvent lui assurer le bonheur conjugal pour la vie[2]. Laharpe continue à lui donner ses

[1] *Société historique russe*, volume V : Voici quelques autres phrases du même genre : « A treize ans je suis aussi enfant qu'à huit et plus j'avance en âge, plus je m'approche du zéro. Que deviendrais-je? Rien suivant toutes les apparences; les hommes sensés me salueront, hausseront de pitié les épaules et riront peut-être à mes dépens, parce que je n'aurai pas manqué d'attribuer à mon mérité distingué les signes extérieurs qu'ils auront marqué pour ma personne. C'est ainsi qu'on amuse une idole en riant d'une pareille comédie. — Je suis table rase pour tout ce qui est émulation et désir d'apprendre, et pourvu que j'ai à boire et à manger, que je puisse jouer comme un enfant de six ans et bavarder comme un perroquet, je ne suis en peine de rien. *Les princes tels que moi savent tout, sans avoir rien appris.* » Et cette dernière ironie est soulignée à dessein.

[2] Sur l'impératrice Élisabeth, cf. : les volumes de correspondance publiés par le grand duc Mikaclowitch. (Correspondance étudiée dans mon article des *Annales des Sciences Politiques*, septembre 1910.)

leçons; mais l'élève distrait pas ses nouveaux devoirs [1], les remet parfois, son rôle d'officier lui prend le reste de son temps, et d'ailleurs la faveur de son gouverneur décline.

Depuis quelques années les choses changeaient rapidement et la répercussion des terribles événements de France était violente à la cour de Catherine II; elle troublait même le beau calme de la souveraine. La mort de Louis XVI coïncidait avec les fiançailles d'Alexandre et d'Élisabeth; la mort de Marie-Antoinette suivit de près leur mariage. L'Impératrice quoique peu sensible aux malheurs d'autrui, trouvait que les républicains allaient trop loin; bon pour les maximes; gare à la réalisation! Mainte fois déjà Laharpe avait été attaqué et dénoncé à la cour comme un propagateur d'idées néfastes; on l'avait accusé d'entretenir d'intimes relations avec les cantons suisses les plus favorables à la Révolution; Catherine l'avait interrogé et il était parvenu à se disculper. L'arrivée à Saint-Pétersbourg de nombreux émigrés français fut la cause toute naturelle d'un renouvellement d'attaques contre le républicain de principe qu'était le précepteur du grand-duc. Les émigrés avec la suffisance et l'arrogance qui leur étaient propres partout où ils se trouvaient, s'élevaient hautement contre cette imprévoyance de l'Impératrice. Le grand-duc Paul qui s'était prononcé avec sa violence habituelle contre les révolutionnaires, saisissant l'occasion de blâmer sa mère et de peiner son fils, faisait chorus avec les émigrés. Cependant c'était pour lui que Laharpe se perdait!

En effet Catherine eût laissé les critiques se lamenter, ou plutôt les eût fait taire d'un mot, si elle avait cru pouvoir réaliser avec l'aide de Laharpe un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps et qu'elle mûrissait en vieillissant : celui d'ôter à Paul ses droits à la couronne et de proclamer Alexandre héritier de l'empire. Déjà elle lui a glissé son projet et a sollicité son aide;

[1] « La raison qui m'a empêché de reprendre mes leçons avec vous, vous la connaissez; vous sentez fort bien qu'étant surtout nouvellement marié, je ne peux laisser ma femme toute seule chez elle, étant malade, car ce serait me l'aliéner. » Même excuse aussi naïvement tournée plusieurs autres fois. *Société historique russe,* volume V.

Laharpe a feint de ne pas comprendre [1]. Mais Catherine sent de quelle utilité son concours lui peut être; il a maintenant plus d'autorité qu'elle-même sur l'esprit d'Alexandre; et il faut d'abord faire ce dernier complice de l'usurpation; elle connaît et estime assez son petit-fils pour deviner que malgré son ambition et son indifférence vis-à-vis de son père, il hésitera à accepter le trône à moins que Laharpe ne le convainque que l'intérêt du pays est en jeu, et de ceci Laharpe, qui juge Paul à sa juste valeur, doit être convaincu.

Or Laharpe, tout enthousiaste de son élève qu'il fût, tout inquiet qu'il pouvait être des conséquences de l'avènement de Paul, était trop honnête homme pour prêter son aide aux projets de l'Impératrice; bien au contraire il travailla à réconcilier le père et le fils; il n'en fallait pas plus pour le perdre dans l'esprit de Catherine.

Aussi au mois de décembre 1794, l'Impératrice pria-t-elle Soltikow de signifier brutalement le congé du gouverneur des princes. Laharpe qui sentait venir l'orage fut pourtant surpris de la façon dont on agissait à son endroit; il fit timidement remarquer que, contrairement aux usages, on le congédiait en plein hiver, sans lui témoigner la moindre satisfaction des services qu'il avait rendus, « sans lui accorder ni rang ni croix »; Catherine fit droit à ces observations, et accorda un congé de colonel et une pension de 925 roubles.

Dans la note où Laharpe a consigné ces détails [2], il rappelle que malgré son renvoi, il obtint de continuer ses leçons jusqu'au printemps : « Je savourai le désir de me venger en redoublant de zèle; je mettais une grande importance à terminer avec le prince un travail que j'avais dû ajourner jusqu'alors. Catherine la grande avait rencontré un individu encore plus fier qu'elle. »

[1] Dimitri Kobeko, *la Jeunesse d'un tsar*, p. 363 et suiv. Le 18 octobre 1791 l'impératrice avait fait venir Laharpe et pendant deux heures l'avait mis au courant de ses projets, à mots plus ou moins couverts. Laharpe ne répondit pas. Voir également : Rotopchin, 6 juillet 1793, dans les *Archives Worontzow*, tome VIII.

[2] *Société historique russe*, volume V.

Alexandre fut bouleversé de ce départ : « Vous sentirez, mon cher ami, lui écrivait-il au lendemain du jour où il s'était jeté en sanglotant dans ses bras, quelle peine je dois éprouver en même temps de penser que je dois me séparer bientôt de vous, surtout restant seule dans cette cour que j'abhorre, destiné à une condition dont la seul idée me fait frémir. » Il en voulut cruellement à sa grand'mère de ce renvoi injustifié; on ne sait s'il est intervenu personnellement auprès d'elle pour défendre son précepteur; toujours est-il qu'il fit tout son possible pour adoucir la tristesse du départ. De janvier à mai il s'imprégna avec plus d'ardeur de toutes les idées que Laharpe lui développa; d'élève il devint disciple, fervent, illuminé, convaincu; il prit la cour en haine, sa situation brillante en mauvaise part; il regarda sa grand'mère avec beaucoup moins de respect et plus de méfiance; « on l'entendit, raconte Czartoriski, son plus intime confident d'alors, s'exprimer sur le compte de l'Impératrice et plus tard sur sa mémoire avec une rudesse sans mesure et dans les termes les plus inconcevables [1] ».

Il proclamait son meilleur ami celui qu'on congédiait. Le jour de la séparation étant venu, le 9 mai 1795, Alexandre envoya à Laharpe son portrait et celui de sa femme dans un cadre enrichi de diamants; le billet d'envoi révélait un cœur blessé : « Adieu, mon cher ami; qu'il m'en coûte de vous dire ce mot! Souvenez-vous que vous laissez ici un homme qui vous est dévoué, qui ne peut exprimer sa reconnaissance, qui vous doit tout hormis le jour. Soyez heureux, mon cher ami, c'est le vœu d'un homme qui vous chérit, qui vous respecte et qui vous estime au delà de toute expression. Je vois à peine ce que j'écris [2]. »

Le précepteur s'en va, mais l'ami demeure; cette éducation interrompue à dix-sept ans va en effet porter tous ses fruits; Alexandre est, pour la vie, disciple de Laharpe; le maître a inscrit ses maximes et ses leçons dans l'âme de son élève comme sur une cire molle; l'empreinte est ineffaçable, car avec le temps

[1] Adam Czartoriski, *Mémoires*, tome I, p. 111.
[2] *Société historique russe*, volume V.

la cire se durcit, le caractère se fixe. Sans doute Alexandre restera éminemment impressionnable; c'est un être passif, au caractère indécis, au cœur sensible; il sera toujours sous l'influence d'un ami, d'un ministre, d'une idée; il sera subjugué par celui qui parlera plus haut et plus ferme que lui, que ce soit Aratcheieff ou Napoléon; les influences successives et contradictoires qu'il subira, le feront taxer de fausseté, de duplicité; c'est « un Grec du bas empire », dira l'un; « c'est un illuminé », dira l'autre. Metternich verra plus juste : « C'est une âme féminine »; elle en revient toujours à ses premières amours. L'éducation qu'il a reçue est d'ailleurs plus théorique que pratique; on lui a inspiré l'amour de la justice et de l'humanité, de l'égalité et et la liberté; il a cherché toute sa vie à faire régner la justice de la paix; comme il a toujours trouvé des obstacles, rien d'étonnant à ce qu'il ait tant de fois changé de méthode! « Les généreux sentiments, à fort bien noté Czartoriski, ne s'établissent dans l'esprit d'Alexandre qu'en phrases générales; il ne semble pas que Laharpe l'ait assez fait réfléchir sur les immenses difficultés de l'exécution et sur la science si difficile des moyens à employer pour obtenir des résultats possibles. »

A cette âme éprise d'idéal, l'éducation religieuse fit défaut; Laharpe lui a sans doute commenté la profession de foi du vicaire Savoyard, et en 1796, Alexandre comme un disciple de Robespierre, invoquait « l'Être suprême » et réclamait sa protection; mais le mysticisme du fondateur de la Sainte Alliance ne date pas de ses années de jeunesse : « Relativement à cette partie de l'éducation qui développe la vraie piété du cœur, disait-il à un pasteur en 1818 [1], on en était alors à la cour de Saint-Pétersbourg à peu près au même point que partout ailleurs : beaucoup de paroles, mais peu de sens; beaucoup de pratiques extérieures, mais la sainte essence du christianisme se dérobait à nos regards. Je sentais le vide dans mon âme et un vague pressentiment m'accompagnait. »

[1] SCHNITZLER, *Histoire intime de la Russie*, p. 462, tome I; d'après EYLERT, *Charakterzugue aus der Leben Kœnigs Frédéric Willem III*, tome III, p. 246-248.

*
* *

Au moment de leur séparation, Alexandre et Laharpe sentaient qu'ils avaient encore besoin l'un de l'autre. Alexandre livré à lui-même se croyait aussi abandonné qu'un pilote sans boussole; Laharpe savait que l'éducation de son élève n'était pas terminée, que les principes seuls étaient donnés, mais que l'application lui serait difficile, d'autant qu'ils convenaient beaucoup plus à un bourgeois indépendant qu'à un grand-duc garroté par son entourage et son souverain.

Avant de le quitter, Laharpe lui avait remis des instructions pour l'avenir[1]; elles étaient assez riches en conseils pratiques, mais semblaient manquer de largeur de vues; il lui recommandait d'avoir pitié de ses inférieurs, de s'efforcer au milieu de la vie de cour, de prendre le temps de lire et de travailler; le matin lui semblait propice à ces exercices. Il l'encourageait pourtant à tenir son rang : « Observez-vous dans vos gestes et dans vos discours en présence de vos inférieurs et des personnes qui forment votre société, si vous voulez conserver l'ascendant dont vous avez besoin pour n'être pas dominé. » Il lui conseillait de se mêler au peuple le plus possible, d'aller vers lui pour apprendre à le connaître : « Il est essentiel, disait-il, que vous preniez l'habitude de converser avec vos compatriotes, et que vous manifestiez par votre accueil prévenant, ainsi que par vos discours, des sentiments de bienveillance qui vous assurent leur amour. » Il désirait que le grand-duc pût recevoir chaque jour ceux qui voudraient se présenter à lui, qu'il ait parmi ses amis quelqu'un chargé « de lui faire part chaque semaine des nouvelles littéraires et des annonces relatives aux progrès des sciences et des arts, aux manufactures, au commerce, aux découvertes de tout genre » ; il lui conseillait de fréquenter les établissements publics de Saint-Pétersbourg, de visiter les ateliers,

[1] *Le Gouverneur d'un Prince*, Lausanne, 1903, p. 315.

les bazars, mais sans pompe et sans se faire annoncer, pour se rendre compte de tout. Il lui rappelait enfin qu'il pouvait toujours avoir recours à lui : « Lorsqu'en parcourant la carte de l'Europe, vous distinguerez la Suisse, arrêtez un moment vos regards sur le lac de Genève et daignez vous rappeler que sur ses rives, à Genthod, habite un cultivateur dont les yeux se tournent fréquemment vers la Russie, et qui vous porte dans son cœur. »

Alexandre n'était pas près de l'oublier, et si l'influence de Laharpe fut si constante sur son esprit, c'est que les relations entre le maître et le disciple ne furent jamais complètement interrompues, malgré les circonstances, et quelle que fut la politique qu'Alexandre dut adopter. L'emprise que Laharpe a mise sur lui par la force de sa parole et le fait même de sa présence, il la maintint par sa correspondance affectueuse, consolatrice et encourageante. Quand le moment sera venu, le disciple saura bien arracher son maître à la Suisse et le rappeler auprès de lui.

*
* *

L'appui qui lui manque, Alexandre va le trouver dorénavant en ses amis. A côté de ses camarades, officiers plus âgés, plus hardis que lui, des chambellans, gentilshommes de sa cour dont l'influence fut parfois néfaste, le grand-duc qui aime se sentir en confiance, attire dans son intimité quelque jeunes gens, moins grossièrement militaires, moins courtisans, plus réfléchis, plus intellectuels, si on peut dire. Le plus fameux, sinon le plus ancien, est le prince Adam Czartoriski.

Sa famille, d'origine polonaise, a été appelée par Catherine II à la cour de Pétersbourg à la suite des premiers partages. Adam, né en 1770, vient d'y être envoyé; son père, âgé de plus de soixante ans, a été staroste général de Podolie; sa mère est fille du comte Fleming, un Saxon. L'autorité de cette famille est demeurée très grande en Pologne; elle espère pouvoir réconci-

lier la patrie vaincue avec la Russie victorieuse; l'Impératrice compte sur elle pour servir d'intermédiaire le cas échéant.

Catherine est très heureuse de pouvoir attacher à la personne de son petit-fils ce grand seigneur polonais dont la culture intellectuelle raffinée peut avoir une bonne influence sur l'esprit de du grand-duc, et dont le séjour à la cour impériale endormira et éteindra peut-être les sentiments de rancune et de fierté blessée. De sept ans plus âgé qu'Alexandre, le prince Adam peut compléter l'éducation de son jeune camarade, et lui donner quelque reflet d'une civilisation plus avancée.

Les deux jeunes gens ne tardèrent pas à se comprendre à demi-mot et à se fier l'un à l'autre. Czartoriski fut attiré vers le grand-duc, « dont les opinions étaient celles d'un élève de 1789, qui voudrait voir des républiques partout, et considère cette forme de gouvernement comme la seule conforme aux vœux et aux droits de l'humanité »; rapidement leurs conversations se portèrent sur les sujets politiques et sociaux qui les tentaient, et par les rues de la ville ou dans le jardin de Tauride, dans les sentiers duquel Alexandre croyait parfois revoir l'ombre de Laharpe, Czartoriski développait en les modifiant les principes que le républicain suisse avait posés devant son élève.

Alexandre avait également lié connaissance avec un neveu du comte Bezberodko, ministre influent de Catherine, le comte Kotchoubey; grand seigneur de la petite Russie, il avait, grâce à son oncle, une brillante position à la cour; il avait séduit Alexandre par sa douceur, son charme, son intelligence facilement attirée par les considérations générales; une physionomie distinguée et timide, éclairée par des yeux doux, voilés d'épais sourcils, une bouche fine et petite, ainsi le présente un portrait de jeunesse. Il fut le premier ami d'Alexandre; c'est avec lui que le grand-duc, désolé du départ de Laharpe, se consola en rêvant un avenir d'idéale félicité. Avec l'enthousiasme de leurs vingt ans ils construisirent dans leur esprit et sur le papier, une Salente républicaine.

Malheureusement pour l'étude de leurs projets, Kotchoubey ne resta pas longtemps à Saint-Pétersbourg. Catherine l'envoya auprès de son représentant à Constantinople apprendre la diplomatie. Cette seconde séparation coûta cruellement à Alexandre. Il n'était pas facile, même pour un grand-duc, d'écrire en toute sécurité à ses amis; aussi écrivait-il peu; mais quand il trouvait l'heureuse occasion de remettre sa missive à un porteur de confiance, il se mettait avec joie à sa table.

Le 27 octobre 1795, la mère de la jeune grande-duchesse Anne, qui venait d'épouser Constantin, regagnait l'Allemagne en compagnie de Boudberg, Alexandre prend confiance et lui remet un courrier pour Laharpe. « Il prendra la lettre avec lui et l'expédiera par la poste, passé Berlin, où on n'ouvre plus les lettres. » L'envoi de ce jour était d'ailleurs beaucoup plus destiné à remercier Laharpe des nouvelles qu'il avait envoyées à Carlsrhue, patrie de la grande-duchesse Élisabeth, qu'à exprimer des idées nouvelles ou à faire des confidences. La lettre du 21 février 1796, « qu'une personne devra remettre à ma belle-mère qui vous l'enverra, ce qui me permet de vous écrire librement », jette un jour complet sur l'état d'âme d'Alexandre dans la dernière année de Catherine II.

Il débute par une importante déclaration : « Cher ami[1], que je pense souvent à vous, et à tout ce dont vous m'avez parlé pendant que nous étions ensemble! Mais cela n'a pas pu changer la résolution que j'ai prise de me défaire dans la suite de ma charge; elle me devient de jour en jour plus insupportable par tout ce que je vois faire autour de moi. C'est incompréhensible ce qui se passe; tout le monde pille; on ne rencontre presque pas d'honnêtes gens; c'est affreux. »

Rien jusqu'ici ne nous a fait prévoir, de la part d'Alexandre, une pareille résolution, et on se prend à se demander si ce n'est pas découragement d'un jour. Or, deux mois plus tard, il annonce la même nouvelle, avec plus de détails, à Kotchoubey[2] : « Je

[1] *Société historique russe*, volume V.
[2] SCHILDER, *Histoire d'Alexandre Ier*, volume I, p. 276, 10 mai 1796.

ne me sens pas du tout fait pour la place que j'occupe dans ce moment, et encore moins pour celle qui m'est destinée un jour, et à laquelle je me suis juré de renoncer soit d'une manière soit d'une autre. Voilà, mon cher ami, le grand regret qu'il me tardait depuis si longtemps de vous communiquer... J'ai beaucoup pesé et combattu cette matière, car il faut que je vous dise que ce projet m'est entré en idée avant même que je vous aie connu, et je n'ai pas tardé à me décider au parti que j'ai pris. Nos affaires sont dans un désordre incroyable : on pille de tous côtés; tous les départements sont mal administrés; l'ordre semble être banni de partout, et l'Empire ne fait qu'accroître ses domaines : aussi comment se peut-il qu'un seul homme puisse parvenir à le gouverner, et encore plus à y corriger les abus; c'est absolument impossible, non seulement à un homme de capacités ordinaires comme moi, mais même à un génie, et j'ai eu toujours pour principe qu'il valait mieux ne pas se charger d'une besogne que de la remplir mal; c'est d'après ce principe que j'ai pris la résolution dont je vous ai parlé ci-dessus. »

Quoiqu'il ne puisse fixer l'époque de sa renonciation, sa décision est si bien prise qu'il pense déjà à aller s'établir avec sa femme sur les bords du Rhin, y vivre tranquille « dans la société de ses amis et l'étude de la nature ».

Qui donc a pu pousser ainsi le petit-fils favori de l'Impératrice, le premier personnage de la cour, à une pareille idée? Et comment a-t-il pu se rendre compte tout à coup que les affaires marchaient mal, et que la Russie, tout comme l'Espagne de Charles II, était la proie « des serviteurs qui pillent la maison »? Quelque grande que fût la faveur dont Alexandre jouissait auprès de sa grand'mère, celle-ci évitait soigneusement de mettre son petit-fils au courant des choses du gouvernement. Seule avec ses ministres, elle entendait jusqu'au bout diriger son empire, et s'il est vrai qu'elle était souvent mal conseillée et surtout mal obéie, rien ne prouve pourtant « que le désordre fût incroyable et le pillage régulièrement organisé ».

Mais Alexandre commençait à souffrir de l'entourage des

courtisans et de la vie morcelée et inutile qu'il était obligé de mener; de plus, les théories de Laharpe mûrissaient dans cet esprit que le spectacle de la Révolution française attisait et hypnotisait de loin. Il confiait à Czartoriski que les affaires de France l'intéressaient au premier chef, que tout en réprouvant les excès de la Révolution, il en comprenait la marche; il faisait des vœux pour les succès de la République.

Pour peu qu'on le poussât davantage, il soutenait que « l'hérédité était une institution injuste et absurde, que l'autorité suprême devait être confiée non par le hasard de la naissance, mais par le vote de la nation qui saurait choisir le plus capable de la gouverner ». Premier républicain de l'Empire, Alexandre ne cachait même pas des tendances socialistes et les confidents de ses pensées s'inquiétaient de ces exagérations. Sa femme, tout en approuvant ses idées, s'efforçait de le calmer; Czartoriski lui représentait les hasards d'une élection; il lui montrait même, s'il faut l'en croire, combien la Pologne avait souffert du principe électoral développé à l'extrême; il lui faisait remarquer enfin combien la Russie était peu préparée à de telles institutions.

La vie de cour, monotone, vide, trop exclusivement militaire, était sans doute pour beaucoup dans le dégoût qu'il éprouvait pour sa situation, et dans son désir d'en sortir : « La Cour n'est pas une habitation faite pour moi, écrivait-il à Kotchoubey; je souffre chaque fois que je dois être en représentation, et je me fais du mauvais sang en voyant ces bassesses qu'on fait à chaque instant pour acquérir une distinction pour laquelle je n'aurais pas donné trois sols. »

Il souffre de l'entourage qui lui est donné; des gens qu'il ne voudrait pas comme domestiques, — il cite Platon Zoubow, Passek, le prince Bariatinski, les deux Soltikow, Niatleff, — occupent les premières places, et « bas avec les inférieurs, rampent devant celui qu'ils craignent ». Il se plaint à Laharpe de ne pouvoir suivre le plan de travail que celui-ci lui a indiqué; ce sont les fêtes du mariage de Constantin qui durent trop

longtemps et qui l'ennuient; il faut l'approche du carême pour le remettre en gaîté; il aime le tête à tête de sa femme, auquel il admet sa nouvelle belle-sœur. Son frère, au contraire, le fatigue et l'énerve, « il est plus chaud que jamais, très volontaire, et ses volontés ne coïncident souvent pas avec la raison; le militaire lui tourne la tête », alors qu'Alexandre « quoique militaire, ne respire que la paix et la tranquillité »; et pourtant il faut passer des matinées entières à faire manœuvrer des soldats qui agissent comme des automates : « Imaginez-vous, écrit-il, le 13 octobre 1796, que tous les jours de cet été nous étions obligés d'aller à Pawlowsk (chez le grand-duc Paul) à six heures du matin, et d'y rester jusqu'à midi passé et souvent même les après-dîners, sans en excepter même les dimanches et fêtes! »

Entre temps, il se remet à l'étude, puis s'en dégoûte, prend un livre, puis le quitte; il a commencé à apprendre l'italien; par malheur, son professeur, Adouroff, quitte Saint-Pétersbourg; quand reprendra-t-il ses leçons? on l'ignore. Czartoriski le sermonne. Catherine, pour le distraire, pense à l'envoyer avec le général Kutusoff inspecter les forteresses de la frontière suédoise, Alexandre refuse; la neurasthénie — comme on dirait aujourd'hui — le guette et sa surdité, qui ne se guérit pas vite, favorise cette désespérance.

Au reçu de ces lettres, Laharpe s'émeut; quelqu'aient pu être ses réflexions contre le despotisme et même contre la monarchie, il a élevé Alexandre en vue du trône; il désire ardemment voir régner un jour celui qu'il espère devoir être le modèle des rois; sur quel terrain meilleur la philosophie pourra-t-elle mettre ses maximes de gouvernement à l'épreuve?

Au reste, ce n'est là qu'une crise passagère de cette jeune âme tourmentée, sans direction, sans but; il faudrait un grand choc pour la réveiller; inopinément il se produit quelques jours après cette lettre du 13 octobre dans laquelle il avait crié à Laharpe : « Ah! que n'êtes-vous ici! Il est sûr que je pourrais être en état d'écrire un traité sur la patience, car il m'en faut une bonne dose; espérons est mon refrain. » La mort de Cathe-

rine va mettre Alexandre sous la main vigoureuse de Paul; le temps du rêve est passé; il faudra obéir, sans murmurer ; l'élève du républicain suisse devient le premier sujet de l'Empereur. De Laharpe à Paul Ier la distance est grande et dure à parcourir!

*
* *

Par aucun de ses traits Paul ne rappelle Catherine; c'est au contraire au physique comme au moral le portrait de son père le malheureux Pierre III — on sait de quelle façon il s'efforça de venger sa mémoire, en ramenant au jour ses restes et en rendant les mêmes honneurs aux deux époux, à la victime et à l'assassin. — Petit, mince, chétif, rabougri, le corps difforme porte une tête osseuse, forte, où brillent deux yeux hagards sous des sourcils ombrageux; le nez est long, la bouche pincée et amère, la mâchoire anguleuse et volontaire. La perruque soigneusement poudrée est le seul souci d'élégance. Toujours vêtu d'un uniforme sombre, copié sur celui de Prusse, Paul ressemble singulièrement à Frédéric II son modèle; les yeux seuls diffèrent et rétablissent les proportions entre les deux souverains dont l'un a grandi et affermi son pays, dont l'autre ne pourra que désorganiser le sien, si Dieu ou ses sujets lui en laissent le temps.

Durant le long règne de sa mère il a vécu presque en exil, bafoué, dédaigné par les favoris; ses souffrances continuelles ont naturellement aigri son caractère; il s'est renfermé dans un cercle restreint d'occupations. Dans ses propriétés de Gatchina ou de Pawlowsk, loin des yeux de l'Impératrice, il a formé des bataillons, toute une petite armée; ses soldats ont été ses seuls courtisans; il a choisi ses officiers au hasard de son humeur, sur leur mine, ou la correction de leur uniforme; il les dégrade ou les punit, sans plus de raison, pour un ordre mal compris, ou une perruque mal taillée; aussi la terreur règne-t-elle dans tout son entourage. Sa réputation de tyran fantasque s'étend hors des murs de son palais, si bien que son avènement, souhaité dans

les premières années du règne de Catherine, est maintenant redouté à l'égal d'un cataclysme. Ses fils, pour éviter une rupture complète obéissent à ses appels; Constantin est d'ailleurs dans son élément au milieu des soudards qu'il traite en camarades; Alexandre, nous l'avons dit, se lamente du métier qu'on lui fait faire; ses heures de manœuvre à Gatchina lui sont un long martyr.

Le bonheur de Paul réside dans son intérieur, dans sa double vie intime. Plus heureux que son père, il a une femme qui lui est fidèle et obéit à toutes ses fantaisies. Marie Fedorowna, au jour de son avènement, a trente-sept ans. C'est une femme forte, douce, qui a conservé de l'autorité dans son intérieur, et a pu, malgré l'hostilité de Catherine, garder quelque influence sur ses fils; elle surveille de près l'éducation de ses filles, et se distrait dans les aménagements de son parc de Pawlowsk. Le peu indulgent Rotopchine écrit : « C'est la vertu même. » Elle n'a pu donner prise à la jalousie toujours éveillée de l'Impératrice, mais, belle-fille déférente, elle est devenue peu à peu belle-mère vindicative. Élisabeth la redoute autant que Paul. Les faveurs du jeune couple ont causé de cuisantes douleurs à la grande-duchesse délaissée; elle a vu dans l'épouse d'Alexandre une rivale plus heureuse, et par des railleries, des médisances, elle s'efforce de se venger. Elle a poussé l'abnégation, ou l'habileté, jusqu'à flatter cette demoiselle Nelidow dont son mari s'est amouraché au point de devenir, lui tyran farouche, un esclave muet. Élisabeth blâme cette coupable condescendance : « La nouvelle Impératrice est assurément bonne, excellente, incapable de faire du tort à quelqu'un, écrit-elle au lendemain de l'avènement de Paul, mais ce que je ne puis souffrir en elle, c'est les bassesses qu'elle fait à Mlle Nelidow, l'abominable petite passion de l'Empereur. Il est vrai qu'elle obtient par elle la confiance et beaucoup de distinctions de l'Empereur; ils sont au mieux ensemble, grâce aux caresses, à la soumission continuelle de l'Impératrice envers Mlle N.... Dites-moi, maman, si une âme belle et élevée n'aimerait pas mieux souffrir injuste-

ment que de faire des bassesses aussi ridicules, et j'ose le dire, aussi bêtes[1]. »

Alexandre n'est pas plus indulgent pour sa mère, et tout en gardant vis-à-vis d'elle le respect et la soumission qu'elle sait imposer, il ne se fait pas faute, au dire de sa femme, de blâmer sa conduite et sa décision, ne lui trouvant « aucun esprit, aucune fermeté, aucun sens juste dans les occasions sérieuses ». — « Il faut voir mon mari dans ces occasions, ajoute-t-elle, dans quelle colère il se met; quelles bêtises fait maman, dit-il souvent, elle ne sait pas se conduire du tout. » Peut-être ne sont-ce que des mots; car, par la suite, l'Impératrice Marie saura exercer sur son fils couronné une influence constante, profonde et généralement heureuse.

Dans cette nouvelle situation, que va faire Alexandre? Obligé de se soumettre à un joug pesant et méprisé, va-t-il chercher à s'en libérer? Voici le moment propice pour réaliser le projet dont il a fait part à Laharpe et à Kotchoubey, abandonner ses droits à la couronne, et se retirer sur les bords du Rhin, pour y mener avec sa femme une vie paisible. Ce n'est pas l'Empereur qui s'opposera à un pareil projet; Alexandre ne lui est pas sympathique; Constantin a toutes ses faveurs; faire de ce cadet son héritier, serait une solution qu'il adopterait avec joie; ce n'est pas davantage Élisabeth qui retient son mari à la cour de Pétersbourg; son ennui, son dégoût, sa colère y croissent tous les jours et débordent de toutes ses lettres. Fuir ce milieu détesté serait pour elle la délivrance.

Qui donc retient Alexandre? l'ambition? peut-être, mais une ambition dissimulée sous un désir de remplir un devoir, de ne pas déserter un poste où la Providence, — l'Être Suprême » — comme il dit, — l'a placé, de se réserver pour y jouer plus tard le rôle prédestiné pour lequel il a sans doute été créé. L'idée de sa mission personnelle envahit l'esprit du grand-duc dès les premiers jours du nouveau règne. Son entourage immédiat, les

[1] ÉLISABETH, *lettres citées*.

principes mêmes de son éducation l'y attachent et l'y ancrent. Il ne parle plus de ses projets d'abdication, et courageusement se courbe sous sa destinée : « Vous n'avez pas oublié, écrit-il à Laharpe quelques mois plus tard[1], que mes idées tendaient sans cesse à m'expatrier. En ce moment je ne vois plus de moyen de les exécuter, et puis la position malheureuse de ma patrie a tourné mes réflexions d'un autre côté. J'ai pensé que si jamais, à mon tour, j'étais appelé à régner, au lieu de m'expatrier je ferais beaucoup mieux de travailler à rendre mon pays libre, et à l'empêcher par là dans l'avenir de servir de jouet à des insensés. Cela m'a fait faire mille réflexions qui m'ont démontré que ce serait là le meilleur genre de révolution. »

Paul décide de parcourir l'Empire de part en part, ses fils l'accompagnent; ils couchent dans sa chambre, ils marchent toujours à ses côtés. Ce voyage n'est pas perdu pour Alexandre qui écoute, observe et note; pendant que l'Empereur inspecte ses troupes, arrache des brandebourgs ou des queues de perruques non réglementaires, son fils fait parler les officiers, ou, quand il le peut, les moujicks et les barines, et s'initie ainsi aux désirs du peuple, à sa vie.

Cependant Élisabeth, qui a fondé un peu d'espoir sur le voyage impérial pour goûter quelque repos, « car c'est toujours quelque chose de ne pas voir l'Empereur », se lamente dans le palais prison; la liberté qu'elle se promettait « pendant l'absence des Majestés avait été anéantie; il faut toujours plier la tête sous le joug, ce serait un crime de nous laisser une fois respirer à volonté ». Tous les soirs il fallait tenir le cercle en compagnie des petites grandes-duchesses, et se promener en société « pour que cela ait l'air cour ». Ce sont cérémonies qui déplaisent fort à la princesse; elle trouve la société impériale « ennuyeuse à périr »; elle répète que l'Impératrice est bien bonne, mais des foules de petites choses qu'elle ne peut exprimer l'écartent invinciblement de sa belle-mère; elle n'a pas confiance en ses

[1] 27 septembre 1797, Benckendorf. *Histoire anecdotique de Paul.*

affections et ne répond pas à ses avances; elle ne prête pas d'attention aux jeunes sœurs de son mari dont l'aînée, Hélène, est pourtant bien en âge d'être mariée; elle n'a qu'une amie, Anne, l'épouse de Constantin. Leurs mines taciturnes et silencieuses irritent les souverains; Constantin morigène sa femme; la grande-duchesse de Bade écrit à Élisabeth pour l'engager à faire meilleure figure et à se résigner plus joyeusement; au contraire, Alexandre partage sa tristesse et l'excuse.

Le temps du tsarewitch est de plus en plus absorbé par ses fonctions de « sous-officier ». Chaque matin et chaque soir il doit présenter à l'Empereur son rapport détaillé; Paul l'interroge sur les manœuvres effectuées, les fautes commises, les punitions distribuées. Adam Czartoriski qui a été nommé son aide de camp l'accompagne et le soutient souvent dans ces séances où il tremble comme tous les officiers présents. Pour l'intéresser au métier, Paul ne craint pas de donner à son fils des postes élevés; dès le lendemain de son avènement il l'a nommé colonel du régiment de Semenowski; quelques mois plus tard il lui donne le titre d'inspecteur des divisions de cavalerie et d'infanterie de Saint-Pétersbourg, puis le nomme président du département de la guerre, à partir du 1er janvier 1798. Une commission est-elle chargée de fournir des munitions à la ville, de disposer les logements, et de faire les réglements de police, c'est encore Alexandre qui en est nommé président.

A quelques indices on pourrait croire que le tsar réussit à intéresser son fils à ces fonctions. Est-ce un effet de sa versalité, ou une précaution utile; mais Alexandre semble parfois prendre son métier à cœur, et chose surprenante, se lie d'une amitié qui paraît sincère et qui du moins sera longue, avec l'officier qui symbolise le mieux dans sa rudesse et dans sa sauvage méthode, le nouveau régime, Arakcheieff. D'origine très commune, celui-ci fut incorporé dès 1792 dans les troupes de Gatchina; à vingt-quatre ans, il se voyait attribuer les galons de caporal; son avancement fut rapide, puisqu'en don de joyeux avènement Paul le nomma, quatre ans plus tard, général major. Un contem-

porain, Sabloukoff, dit de lui « qu'il avait l'air d'un singe en uniforme. De haute stature, maigre et bien musclé, il n'avait rien cependant de bien élancé, parce qu'il était complètement voûté; il avait le cou d'une longueur démesurée et si décharné qu'il eût été facile d'y étudier l'anatomie des veines et des muscles. Il avait un tic nerveux au menton. Ses oreilles étaient énormes et charnues, sa tête grosse et difforme, sans cesse penchée de côté, ses joues hâves, son nez large à angles prononcés, et aux narines dilatées, sa bouche épaisse, son front saillant; les yeux gris enfoncés dans les orbites et toute l'expression du visage respirait un singulier mélange d'esprit et de férocité »; en un mot, un Torquemada militaire, tel était le favori de Paul Ier qui, sur le tard, devait devenir le conseiller d'Alexandre.

Sous un physique aussi disgracieux devait se cacher une âme haineuse et violente; c'était un homme de cette trempe qu'il fallait pour plier sous une discipline de fer les paysans russes, ignorants et souvent fortes têtes. Alexandre ne rougit pas d'avoir recours au favori pour dresser ses régiments; puisqu'il fallait s'habituer à ce métier, mieux valait faire choix des instruments les mieux adaptés pour y réussir, quitte à les rejeter, la besogne accomplie. Mais Alexandre, peut-être subjugué par l'autorité d'Araktcheieff, entraîné comme le moindre de ses soldats par cette volonté qui n'admettait pas de réplique, se prit peu à peu pour cet officier d'une affection qui dérouterait dans une âme moins mobile. Il lui écrivit les lettres les plus tendres : « Cher ami, je suis désolé de te savoir souffrant, ce qui m'inquiète surtout c'est de savoir que tu craches le sang. Au nom de Dieu soigne-toi, fais-le pour moi. Je suis si heureux de voir que tu as de l'amitié pour moi. J'aime à croire que tu ne doutes pas de celle que j'ai pour toi, et que mes sentiments viennent tout droit du cœur. » A la veille d'entreprendre avec son père un grand voyage dans l'intérieur de l'Empire, le grand-duc trouvait que « ce lui était une grande consolation d'avoir Araktcheieff auprès de lui; cela le dédommagera un peu de quitter sa femme qu'il laisse à regret à Saint-Pétersbourg ». Quand, l'année suivante,

l'Empereur, par un des brusques mouvements de son humeur volage, congédie son général major, Alexandre l'assure encore de son amitié persistante : « Tu peux être sûr de moi. » Cette amitié, poussée jusqu'à la fidélité dans la disgrâce, n'a-t-elle pas une cause secrète, on peut se le demander; et quand Élisabeth se plaint des officiers qui débauchent son mari il y a fort à croire que c'est d'Araktcheieff qu'il est surtout question. Quand Alexandre se reprend, il n'a plus que du dégoût pour lui-même et se rejette avec plus d'ardeur dans l'étude; celui qui l'a entraîné et dont il regrette le départ, n'est plus, le lendemain, qu' « un scélérat ».

*
* *

Czartoriski, Novossiltzow, Stroganow reprennent alors leurs avantages, et ne laissent plus échapper leur ami, dont le cœur, l'esprit et les sens se livrent un perpétuel combat. Ils forment à eux quatre un groupe inséparable, le noyau des gouvernements futurs : le plus âgé n'a pas trente-cinq ans; plus ou moins nourris des principes de la Révolution française, ils rêvent d'appliquer à leur pays les constitutions et les lois dont les Français viennent à peine de faire l'essai.

Le plus jeune, le comte Stroganow, avait été confié à Romme, cet ardent disciple de Rousseau, qui l'avait élevé dans des idées philosophiques et libérales semblables à celles que Laharpe avait inculquées à Alexandre; mais il avait été plus loin, et sous le prétexte de faire voyager son élève, il l'avait emmené à Paris, en pleine Révolution. Ils assistèrent à de nombreuses séances du club des Jacobins, et furent pendant quelques mois assidus à la Convention. Excellent complément d'éducation pour un jeune comte russe, destiné à servir un autocrate ! La famille Stroganow ne le pensa pas et dépêcha, pour ramener l'enfant égaré, un jeune officier, aide de camp très considéré à la cour, Novossiltzow, en relations intimes avec les Stroganow. Il partit pour Paris, et n'eût pas grand peine à arracher à Romme son

élève. L'ancienne amitié des deux jeunes gens se renoua plus solide qu'auparavant, d'autant plus facilement que Novossiltzow ne se montrait rien moins qu'un esprit rétrograde. Compagnon très gai, aimant le plaisir, il avait dix ans de plus que Stroganow, et par ce droit d'aînesse exerça vite sur lui une influence modératrice, qui en tempérant les rêves conçus à Paris par une imagination déréglée, les rendit plus réalisables.

Alexandre s'attacha rapidement à ces jeunes gens qui, revenant de France, avaient pour lui un attrait particulier. Par eux il allait pouvoir se renseigner plus amplement sur la marche de la Révolution, étudier ses principes, approcher de plus près ses grands hommes. Avec eux, il se plonge dans l'étude des ouvrages philosophico-politiques du dix-huitième siècle. Novossiltzow « qui a de l'esprit, de la pénétration, une grande habitude au travail » lit beaucoup, « acquiert une instruction réelle dans l'étude du droit, de la législation, de l'économie politique ». Disciple tout ensemble de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau, il amalgame leurs doctrines opposées pour composer une théorie constitutionnelle, égalitaire et chrétienne.

Il traduit des ouvrages français, et les fait précéder de préfaces, dans lesquelles il donne indirectement des conseils aux souverains de l'avenir. Alexandre se nourrit de tous ces écrits ; il encourage ses amis, et, lui-même a besoin de leurs conseils, de leur présence. Czartoriski doit-il s'éloigner pour quelques semaines, le grand-duc lui demande une proclamation libérale, pour le cas, où, en son absence, il devrait monter sur le trône. Cette éventualité ne l'effraie plus comme l'année précédente ; mais il annoncera dans le manifeste qu'il fait rédiger, son intention de réaliser les améliorations qu'il a en vue, de remplir le rôle qu'il s'est assigné, après quoi il se « démettra de son pouvoir en faveur de celui qui sera trouvé le plus digne de l'exercer pour consolider et perfectionner la grande œuvre qu'il aura inaugurée ». Czartoriski racontant trente ans plus tard, l'histoire de cette proclamation projetée, est le premier à sourire des illusions de jeunesse dans lesquelles ils s'étaient bercés !

La correspondance d'Alexandre durant le règne de Paul est peu nombreuse; l'organisation postale était si parfaite que le secret des lettres avait grande chance d'être divulgué dans le cabinet de l'Empereur, ce qui n'était certes pas dans les désirs de son fils. Il fallait pourtant bien que l'ami des premiers jours, le conseiller fidèle, le précepteur toujours regretté fût mis au courant des nouveaux projets de son disciple. Une longue lettre datée du 27 septembre/8 octobre 1797 [1], écrite à Gatchina dans le palais préféré de Paul, loin de ses regards, mais tout près de lui, relate longuement les impressions du grand-duc, l'évolution de son esprit, la nature de ses résolutions, et pour qu'un si précieux exposé ne fut pas en danger en des mains peu discrètes, Novossiltzow lui-même fit le voyage de Suisse pour le remettre à Laharpe en mains propres, « lui demander ses conseils et ses directions ».

Les critiques formulées par le grand-duc contre le gouvernement de Catherine réapparaissent plus acerbes contre celui de Paul, formant un réquisitoire violent, mais mérité : « Mon père en montant sur le trône a voulu tout réformer. Ses débuts, il est vrai, ont été assez brillants, mais la suite n'y a pas répondu. Tout a été bouleversé à la fois, ce qui n'a fait qu'augmenter la confusion déjà trop grande qui régnait dans les affaires. Les troupes perdent tout leur temps en parade. Pour le reste il n'y a aucun plan suivi. On ordonne aujourd'hui ce qu'un mois après on contremande. On ne souffre jamais aucune représentation que quand le mal est déjà fait. Enfin, pour trancher le terme, le bonheur de l'État n'entre pour rien dans la régie des affaires ; il n'y a qu'un pouvoir absolu qui agit à tort et à travers. Il serait impossible de vous énumérer toutes les démences qui ont été faites : joignez à cela une sévérité sans justice, beaucoup de partialité et la plus grande inexpérience dans toutes les affaires. Le choix des employés n'est fait que par faveur : le mérite n'y entre pour rien. Enfin, ma pauvre patrie est dans un état indéfinissable. Le

[1] Citée par Benckendorf, *Histoire anecdotique de Paul Ier*.

cultivateur vexé, le commerce gêné, la liberté et le bien-être personnel anéantis : voilà le tableau de la Russie ; jugez ce que mon cœur doit en souffrir. »

L'amour des parades est bien loin de cette diatribe, et on y chercherait en vain l'éloge d'Araktcheiew !

Le sort personnel du grand-duc est plus triste encore que celui de ses compatriotes ; il se plaint des « corvées de sous-officier qui lui font perdre son temps et l'empêchent de donner un seul instant à ses études, autrefois son occupation favorite ; il est l'être le plus malheureux qui soit... » et pourtant il n'est question ni de renoncer à ses droits à la couronne, ni éventuellement d'abdiquer ! Au contraire, la suite de la lettre expose les réflexions du grand-duc et de son entourage qui, toutes, ont pour point de mire, l'avenir, le moment heureux et béni où ils pourront « faire le bonheur de la Russie ».

Un seul moyen : « y établir une constitution libre ». « Ne vous effrayez pas des dangers auxquels une pareille entreprise peut exposer ; le moyen que nous voulons employer pour l'exécution semble en diminuer considérablement le nombre. »

Une constitution, voilà donc le palladium sacré, le gage certain de la liberté d'un État et du bonheur d'un peuple ; la constitution seule détruira les abus, en mettant un frein au pouvoir du prince, en donnant la parole au peuple, en permettant à ses mandataires de surveiller l'emploi des fonds publics.

Tel est le « meilleur genre de révolution ; elle s'opérerait par un pouvoir légal qui cesserait de l'être aussitôt que la constitution serait achevée, et que la nation aurait des représentants ». Mais le temps de cette révolution n'est pas encore venu ; il faut occuper ses loisirs sous le règne du tyran, tout en s'efforçant de ne pas encourir sa colère, se préparer à bien jouer le rôle qu'on s'est assigné quand l'heure aura sonné, et à y préparer le peuple.

Pour cela, que faire ? Alexandre a trouvé : « Notre idée est que, pendant le règne actuel nous ferons traduire en langue russe autant de livres utiles qu'il est possible ; nous ne ferons

paraître que ceux dont l'impression pourra être permise ; quant aux autres, nous les réserverons pour les temps futurs, pour commencer par là à répandre la lumière, à éclairer les esprits autant qu'il est possible ».

Novossiltzow était chargé de détailler les travaux accomplis et à accomplir, d'indiquer les différents volumes à traduire, mais surtout de recueillir les conseils éclairés de Laharpe et de lui demander quelques traducteurs « ce qui était encore le plus difficile ».

Rien qu'à lire la lettre d'Alexandre, on voit combien vagues et primitifs étaient les plans de ces jeunes réformateurs. Alexandre s'en rendait bien un peu compte ; aussi la présence de son cher précepteur lui aurait été des plus utiles : « Que j'aurais été heureux de vous avoir à mes côtés en ce moment? Que de services vous pourriez nous rendre ! M. Novossiltzow, excellent jeune homme, très instruit, surtout en ce qui regarde son pays... est chargé de notre part de vous faire mille questions, surtout sur le genre d'instruction que vous croyez le plus facile à faire naître, à répandre, et qui puisse éclairer les esprits dans le moins de temps possible. C'est un point bien important, et sans lequel nous ne saurions commencer notre œuvre. » C'est un point si important et un programme si vaste que celui de l'éducation des cent vingt millions de sujets de l'empire, qu'il y faudrait trois générations, et une suite magnifique d'efforts ininterrompus. Alexandre et ses amis, enivrés de leur jeune idéalisme, comptent que le règne de Paul suffira. Il est vrai qu'ils ne peuvent prévoir le prochain drame qui y mettra si tôt fin.

Mais après ? « Une fois que mon tour viendra, il faudra travailler peu à peu, bien entendu, à organiser une représentation nationale, qui, bien dirigée, puisse élaborer une constitution libre. A ce moment mon pouvoir cessera absolument et si la Providence seconde notre travail je me retirerai dans quelque coin et je vivrai, heureux et content, en voyant le bonheur de ma patrie et en en jouissant. Voilà quelle est mon idée. » C'est

une idée fixe en effet, puisqu'elle est reproduite deux fois dans cette même lettre, dans des termes presque identiques, mais c'est une idée qui n'est pas mûre ; Alexandre déroule avec orgueil et joie la même spirale qui part du pouvoir absolu et se termine par l'abdication ; la Russie sera libre grâce à une constitution ; mais quelles seront les bases de cette constitution ; l'hérédité sera-t-elle vraiment abolie ; le sera-t-elle seulement pour le pouvoir suprême qui devra être réservé au plus digne — et comment, distinguer les mérites supérieurs de celui-là ; les terres continueront-elles à appartenir à quelques milliers de seigneurs féodaux, ou procédera-t-on à leur partage; sera-ce une révolution économique et sociale, ou seulement une révolution politique dont le plus clair résultat sera de soulager Alexandre des responsabilités du pouvoir? On ne sait pas!

Les réformateurs en chambre n'eurent d'ailleurs pas longtemps le loisir de pousser ensemble leurs études ; le maître veillait. Quelle que fût l'amitié, apparente ou réelle, du grand-duc pour le favori Araktcheiew, Paul ne se dissimulait pas qu'il avait en son fils aîné un détracteur obstiné dont le mépris silencieux était entretenu par ses amis ; aussi désira-t-il les éloigner tour à tour. Au commencement de 1799 Czartoriski était nommé grand maître de la Cour de la grande-duchesse Marie, qui venait d'épouser le grand-duc de Mecklembourg ; bel avancement en vérité puisqu'il lui donnait le titre de lieutenant-général ; mais du même coup, le prince était éloigné d'Alexandre ; pas assez cependant, puisque après quelques mois il était envoyé en mission auprès du roi de Sardaigne. Novossiltsow, plusieurs fois menacé, crut plus prudent et plus utile de s'éloigner, il sollicita l'autorisation de voyager et de séjourner en Angleterre, ce qui devait mûrir et fixer ses idées, et ce qui lui fut accordé avec empressement. Streganow dut également s'écarter du grand-duc.

Alexandre, de gré ou de force, était rejeté vers l'armée ; en même temps que plusieurs créatures de Paul, il avait sous ses ordres le prince Pierre Volkonski, qui devint par la suite son

aide de camp général et dont la douceur et l'intelligence s'alliaient avec une belle indépendance de caractère.

Avec les années le règne de Paul devenait plus terrible. Rotopchin avait été appelé au pouvoir ; du vivant de Catherine il avait écrit : « On ne peut voir sans pitié et sans horreur tout ce que fait le grand-duc père ; on dirait qu'il invente des moyens pour se faire haïr et détester » ; en 1799 il était favori de l'Empereur et l'exécuteur de ses plus fantasques volontés. La manie du commandement s'étendait chez Paul, sur les actes les plus simples de la vie ; depuis les chapeaux jusqu'aux souliers, rien qui ne fût soumis dans l'habillement journalier au caprice impérial ; toute la capitale s'agenouillait sur le passage du maître ; quiconque osait le regarder était un insolent, bien plus un conspirateur ; il s'avançait et de sa propre main le fustigeait. La politique n'était plus pour lui qu'un jouet plus amusant, parce que plus risqué que les autres ; était son ami, qui fournissait un nouvel hochet à sa vanité. Bonaparte pour se l'acquérir n'eut que la peine de lui reconnaître le titre de grand-maître de l'ordre de Malte ; du coup la Révolution française, qui jusque-là lui faisait horreur, obtenait sa reconnaissance et la paix.

Autour de lui tout tremblait ; car avec lui point de lendemain. La cour n'avait plus qu'une vie apparente ; il allait s'enfermer avec elle au Palais Michel, plus qu'une caserne, un tombeau. Le couple grand-ducal ne pouvait faire bonne mine à ce régime terroriste. Paul mécontent le réprimandait tout haut. Élisabeth reconnaissait que son mari était « imprudent » ; elle ajoutait même à sa mère : « Nous le lui répétons sans cesse, mais entre nous soit dit, ce n'est pas justement son faible que d'écouter les conseils que les gens raisonnables lui donnent ; il ne fait la plupart du temps et tant qu'il le peut, que d'après sa tête et traite de folie et poltronnerie ce qu'on dit à ce sujet. » Pour elle, elle se tient à l'écart, ne voit pas grand monde ; « les jours de cour ou de soirée, il ne nous est pas permis de nous éloigner de nos places ; nous arrivons, nous nous y mettons, nous y restons, nous ne la quittons qu'au bal pour danser, et ne causons

qu'avec ce qui se trouve dans le voisinage. » L'Empereur la surveille. « Vous croyez, maman, qu'il m'aime? Oh! mon Dieu, comme vous vous trompez. Il ne me regarde que comme un artisan qui est là pour faire des enfants, et comme je ne remplis pas les devoirs de ce qu'il regarde comme mon métier, je crois que bientôt il ne se souciera plus de moi. » — Le 17 mai 1799 elle met au monde une fille; elle est heureuse ; elle espère qu'enfin son beau-père sera satisfait ; quelle erreur ; c'est pour elle le commencement de l'humiliation la plus cruelle ; la cour qui pour plaire aux souverains ne cherche qu'à calomnier le grand-duc et sa femme, colporte un bruit infâme : Alexandre n'est pas le père de la petite Marie ; l'enfant ne lui ressemble pas [1] ! Élisabeth pleure et se désespère ; il est des choses qu'on ne peut prouver ! Alexandre sur lequel le soupçon a quelque prise, se fâche ; de ce moment une sourde mésintelligence désunit lentement le ménage.

Pourtant la vie devient intenable ; les plus proches de l'irascible souverain sont les plus inquiets ; Paul a quarante-cinq ans ; son règne ne fait que commencer ; il faut l'abréger.

Alors se trame contre lui une conjuration de bas empire ; les hommes à poigne, les fortes têtes, qu'il a cru utiles au soutien de son trône, vont être les artisans de sa perte. Il a écarté du ministère Panin qui ne songe qu'à se venger ; il a appelé au gouvernement de Saint-Pétersbourg Pahlen, et met en lui toute sa confiance ; il admire l'énergie du général Bennigsen qui commande avec une autorité exemplaire un régiment de la garde. Ce sont ces trois hommes, aidés des Zoubow, vengeurs de Catherine, qui vont préparer et réaliser la délivrance de la Russie. Panin, intelligent, distingué, commence par prendre ses précautions vis-à-vis d'Alexandre. Depuis sa disgrâce il entretient sans cesse le grand-duc héritier des malheurs du pays, et des méfaits de Paul ; il faudrait, dit-il, obtenir son abdication ; sans doute il serait nécessaire d'exercer sur lui une forte pression, pres-

[1] V. Benckendorf, *Histoire anecdotique de Paul Ier*, et la lettre d'Élisabeth du 17/28 août 1799, publiée dans le volume cité du grand duc Mikailowitch.

sion toute morale d'ailleurs ; on agirait ainsi, non seulement dans l'intérêt de la patrie sacrifiée par sa volonté vaccillante, mais encore dans l'intérêt même de l'Empereur, dont la santé et la raison risquent de s'affaiblir sous le poids du pouvoir.

Alexandre ne répond pas ; à peine feint-il d'écouter ; il rêve à l'avenir que cette solution rapprocherait, à la responsabilité qu'il encourrait ; il ne proteste pas ; il est trop convaincu de la vérité des jugements de Panin. Celui-ci acquiert la conviction qu'Alexandre ne donnera pas son appui aux conjurés, mais ne s'opposera pas à leurs pacifiques projets.

Pahlen est l'homme nécessaire ; gouverneur de Saint-Pétersbourg, il donne les ordres, dispose de toute la garnison, questionne les officiers, s'attache les plus intelligents, les moins scrupuleux, les plus sûrs. Son sang-froid est imperturbable ; aussi, quand, un matin Paul averti indirectement, ou doué d'une sorte de divination, fonce sur lui, criant : « On conspire contre moi et vous en êtes », il répond : Sans doute, ne faut-il pas que je sois au courant de tout ce qui touche Votre Majesté ? Devant Auguste déclarant :

« Tu veux m'assassiner demain au Capitole »

Cinna démonté était demeuré stupide, et la conjuration avait échoué. Au contraire, Pahlen excité par le danger, précipite le dénouement. Le soir du 10/23 mars 1801, les frères Zoubow réunissent à leur table les conjurés et ceux dont ils veulent réclamer l'aide. Le vin échauffe les têtes ; seul Pahlen ne boit pas ; il veut conserver son calme, car si bien engagée que soit la partie, elle n'est pas encore gagnée, il sent qu'il joue sa tête. Il est bien entendu qu'on n'en veut pas à la vie de l'Empereur ; on le pressera seulement de signer sa déchéance ; l'acte d'abdication est prêt.

Alexandre était-il averti qu'on allait tenter le soir même d'obtenir l'abdication de son père ? Czartoriski l'affirme ; grave imprudence de Panin, car le grand-duc peut aller joindre ses conseils à ceux des hommes d'État qui vont

tenter la démarche, et en sa présence toute violence sera impossible. Or dans l'esprit des chefs, la résolution d'en finir est certainement prise dès le début de l'expédition ; Paul n'est pas un homme à abandonner de bon gré la couronne; la lui arracherait-on un soir, qu'il chercherait à la recouvrer dès le lendemain.

Cependant Alexandre, averti ou non, ne paraît pas. Il est minuit ; tout est calme dans le sombre palais Michel, chacun des princes dort dans sa chambre; l'Empereur est seul dans la sienne ; la porte qui donne communication aux appartements de l'Impératrice est soigneusement barricadée. Les conjurés, grâce à de secrètes connivences avec les officiers de service, franchissent les diverses enceintes. A la porte de la chambre impériale, la sentinelle veille, et Pahlen doit prétexter un message important pour se faire ouvrir ; ses aides surgissent de l'ombre ; la sentinelle immobilisée ne peut appeler. Paul éveillé en sursaut, cherche en vain à fuir, et disparaît derrière un paravent ; un instant d'affolement ; on croit qu'il a disparu par une porte dérobée ; finalement on le découvre. Une chandelle éclaire la pièce lugubre; Paul est amené devant une table, et fou de terreur, signe sa déchéance. A ce moment, on croit entendre des bruits dans le palais ; peut-être des conjurés trop pressés ont-ils annoncé aux soldats le changement de règne ; une émeute est possible. Tout à coup un bras vigoureux bouscule la chandelle qui s'éteint, renverse l'Empereur, et d'un coup sec, l'étrangle avec le cordon de soie qui retient son épée : c'est le général Bennigsen, le futur aide de camp d'Alexandre.

A l'appel désespéré de la victime, les soldats de la garde se précipitent ; ils sont arrêtés par leurs officiers, par les conspirateurs qui ressortent précipitamment de la chambre du crime ; on leur explique que l'Empereur a abdiqué ; qu'une attaque d'apoplexie l'a terrassé, que le grand-duc Alexandre monte sur le trône. Les soldats murmurent, protestent ; ni Valérien Zoubow, que sa jambe de bois a empêché de prendre une part active au dénouement, ni le général Falysin ne parviennent à les calmer,

Paul est resté populaire parmi eux ; ils ont formé ses cohortes préférées ; s'ils n'ont pas été comblé de faveurs, comme leurs chefs, ils n'ont pas eu a subir autant de disgrâces ; ils restent fidèles à qui les a formés ; il faudra la présence du nouveau Tsar pour entraîner leur soumission.

Quand les chefs de l'entreprise, Pahlen, Nicolas Zoubow, viennent prévenir Alexandre que tout est fini, il ouvre de grands yeux sans comprendre ; puis s'entendant traiter de Majesté, il pousse un cri et s'effondre en sanglotant sur son lit. Jamais la pensée d'un pareil crime n'avait traversé son esprit ; la fable de l'apoplexie ne prend pas un seul instant créance ; il a, devant lui, les meurtriers de son père et ose à peine les blâmer : son silence des jours précédents, devant les projets d'abdication forcée, le rend presque à ses propres yeux, leur complice ; longtemps il pleure et gémit ; il faut la rude main de Pahlen pour le redresser : « C'est assez faire l'enfant, allez régner. »

Avant de paraître en public, il passe chez sa femme ; la malheureuse n'est pas la moins émue. Dans son sommeil, elle a entendu des cris de joie et des hurrahs : « Bientôt après le grand-duc entre et m'annonce la mort de son père. Dieu ! vous n'avez pas idée de mon désespoir ; jamais je n'aurais cru qu'il me coûterait des moments aussi affreux !... » écrit Élisabeth à sa mère. Un instant l'impératrice Marie veut reprendre le rôle de Catherine ; son mari disparu, c'est à elle de régner ; elle veut essayer son autorité, veut commander à la foule qui envahit les couloirs, demande à voir le corps de Paul, et parle de le venger. Mais Bennigsen la repousse dans ses appartements.

Élisabeth et Anne vont l'y rejoindre ; le malheur réconcilie la belle-mère et ses brues : « La bonne Impératrice trouve du soulagement dans notre société ; elle a passé la nuit devant une porte fermée qui donne sur un escalier dérobé à haranguer les soldats qui ne voulaient pas la laisser passer, à invectiver contre les officiers, nous, le médecin qui était accouru, tout ce qui l'approchait enfin (elle était dans le délire, c'est bien naturel) ; Anne et moi occupées à conjurer les officiers de la laisser passer au

moins chez ses enfants; eux nous opposaient, tantôt les ordres qu'ils avaient reçu (Dieu sait de qui : dans ces moments tout le monde ordonne), tantôt les raisons. Enfin un désordre semblable à celui d'un rêve [1]... — On avait réussi à secouer l'abattement d'Alexandre; son frère était venu le rejoindre, le fils préféré de Paul était tombé dans les bras de son aîné; baiser d'affection commune et de soumission. Escortés par les officiers, suivis par la garde hésitante, Alexandre et Constantin, à deux heures du matin par cette froide et lugubre nuit, durent se rendre au palais d'hiver, laissant retomber dans le deuil et le silence le Palais Michel inauguré de la veille et déjà condamné. L'heure d'Alexandre avait sonné plus tôt qu'il ne pouvait s'y attendre; pendant que Pétersbourg s'éveillait aux lueurs blafardes d'un ciel neigeux, et que quelques habitants couraient par la ville, annonçant la bonne nouvelle de la mort de Paul et de la délivrance du pays, celui qu'on appelait déjà « l'aurore de la Russie », écoutait en silence les acclamations de l'armée, enfin conquise, qui lui donnait la première investiture.

Que de pensées roulaient dans son esprit ! Le voilà donc au pouvoir ce Tsar idéologue; le voici à pied d'œuvre, aux prises avec les réalités politiques. En cette existence encore si courte que de choses vues déjà, et que d'oppositions ! les triomphes de Catherine coïncidant avec les succès de la République en France; les leçons de Laharpe et les spectacles démoralisants de la Cour; l'anarchie qu'engendre l'autorité fantasque de Paul, les soupirs et les cris de joie qui saluent sa mort ! « Je ne puis m'empêcher d'avouer que je respire avec la Russie entière, écrit la jeune impératrice Élisabeth, au lendemain du drame. Oh ! maman, j'ose dire que vous seriez plus contente de moi à présent par rapport à mes opinions politiques. Je ne prenais les révolutions qu'en écervelée; l'excès du despotisme qui m'entourait m'ôtait presque la faculté de raisonner impartialement; je ne voulais que voir cette malheureuse Russie se sentir heureuse à quelque prix que

[1] Élisabeth, correspondance citée, 12/23 mars 1801, à sa mère.

ce soit. Depuis que j'ai vu que la fermentation commençait, et il y a quelque temps de cela, depuis que j'ai vu commencer ces murmures, qu'un soulèvement général était à craindre, et que j'ai appris à calculer ce que cela entraînerait, je vous assure bien que mon esprit s'est calmé. Maman, j'étais jeune, j'avance en âge, j'acquiers de l'expérience, peu, il est vrai, mais toujours plus que je n'en ai apporté au monde. Je commence à voir que je croyais tous les hommes comme moi, je leur prêtais ma façon de voir, de sentir ; j'oubliais qu'ils avaient des passions que je ne connais pas en moi, et qui la plupart du temps les font agir sans écouter toujours la raison. Ah ! maman, ce n'est pas une agréable connaissance que celle du monde ; on se trouve souvent si seule, ou du moins en petite société dans la foule ; et ce que je vous dis là, ma bonne maman, ce n'est pas seulement en politique mais pour tout. » — Pour lire en l'esprit d'Alexandre, quel plus transparent miroir que cette page si juste, si fine et si profonde ! Le voici au pied du trône mesurant le chemin parcouru et percevant l'avenir ; « il lui faut l'idée de rendre le bien-être à sa patrie pour le soutenir », dit encore sa femme ; mais pour cela point d'à-coup ; c'est une œuvre longue que la Providence lui réserve ; l'ère des réformes s'ouvre par la sanglante tragédie du 23 mars. L'élève de Laharpe aura-t-il assez de fermeté, de suite dans les idées, une vue assez nette des nécessités du gouvernement et des possibilités de transformations de l'empire pour mener à bien l'œuvre considérable qu'il entrevoit? les débuts de son règne le diront.

Pierre Rain.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

RÉFUGIÉ EN SUISSE, EN AUTRICHE ET AUX PAYS-BAS

D'APRÈS DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES INÉDITS ET SA PROPRE CORRESPONDANCE

(1710-1741)

(Suite [1]*)*

Le comte du Luc quitta Vienne le 16 mars 1717, en très mauvaise santé, criblé de dettes, au reste disgracié de la part du Régent, mais trés aimé à Vienne. Dès le surlendemain, il écrit en chemin à son secrétaire, Radiguet du Bourg, demeuré chargé d'affaires à cette cour [2] : « ... Embrassez pour moi le bon M. Rousseau et dites-lui qu'il me faudra plus d'un jour pour me désaccoutumer de le voir : j'espère qu'il connoîtra, dans les suites, que l'absence anime mon cœur, bien loin de le refroidir .. » Arrivé à Paris le 7 avril, il écrit encore, dès le 9 : « ... Embrassez mon cher Rousseau : bien des gens m'ont demandé de ses nouvelles; mais ce n'est encore là que crème fouettée. J'espère aller plus loin et lui prouver qu'il n'a point un plus fidèle ami que moi... [3] » « ... Je regarde ses intérêts comme les miens », lisons-nous ailleurs [4].

Au fond, Rousseau souffrait de sentir son talent rendu impuissant, et, dans le langage convenu des poètes, que l'illustre fille de l'empereur Charles VI estimera si peu [5], il se plaignait à ses

[1] Voir la *Revue* de juillet 1910.

[2] *Du Luc à du Bourg*, Wels, 18 mars 1717. (A. É. *Autriche*, CXVIII, 118 v°. — Originale, datée par erreur de 1716 et classée en conséquence.)

[3] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 9 avril 1717. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 156 v°.)

[4] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 1er mai 1717. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 214 v°.)

[5] *Journal* inédit du comte de Diesbach (manuscrit au comte Max de Diesbach, déjà cité), t. V, p. 122 : « *4 avril 1788.* — Le baron de Spergs nous

confrères en bel esprit d'outre-Rhin de ce que l'Allemage « ne fût point la patrie des muses », ayant éprouvé « plus d'une fois la violence qu'elles se faisaient pour y rester [1] ». Le bon esprit du président Hénault a bien jugé, en prose, du cas de ce parnassien [2] : « Rousseau, dit-il, *a passé* pour un de nos plus grands poètes : ses poésies sacrées sont restées sans imitateurs; ses autres poésies ne se sont plus ressemblées sitôt qu'il a eu quitté ce pays-ci. *C'était un peintre de portraits et de ridicules*, et, où il a été, il n'a plus trouvé de physionomies, il n'a rencontré que des hommes tout d'une pièce. »

Il songea bien à écrire l'histoire d'Eugène de Savoie; mais le héros ne s'est pas soucié de l'y aider [3] : ce prince regardait l'histoire en général, l'histoire contemporaine surtout, comme trop difficile à retracer avec une suffisante exactitude [4].

Alors se levait l'astre du dix-huitième siècle, en la personne du « petit Arouet » [5], dont Rousseau premier parlait d'un ton pro-

conta [que l'impératrice Marie-Thérèse dit, un jour, à propos de Klopstock] qu'en général elle n'aimait point la poésie, qui est le langage de l'adulation et de l'exagération. »

[1] Rousseau à l'abbé d'Olivet, Vienne, 1er septembre 1721. (*Œuvres*, t. IV, p. 396.)

[2] Hénault, *Mémoires*, p. 31.

[3] J.-B. Rousseau, *Œuvres*, t. IV, p. 396; t. V, p. 64-65. — Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 514.

[4] *Eugène à Rousseau*, Vienne, 8 décembre 1723 et 5 janvier 1724. — Cf. Arneth, *Eugen...*, t. III, p. 521, notes 15 et 16.

[5] *Rousseau à Brossette*, Vienne, 18 mai 1717. (*Œuvres*, t. V, p. 171.) — Le comte du Luc écrit à du Bourg, le 4 juin. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 314 v°-315.) « ... Vous aurez sans doute appris qu'un jeune poète nommé Arau [*sic*], si je ne me trompe, a été trahi et a fourni assez de matière pour mériter la roue. Si j'étais bon juge, et que l'on dît vrai, il ne l'échapperait pas, car il a cruellement écrit contre ce que nous avons de plus respectable, et tous les gens de bien s'y trouvent également intéressés. »

Le véritable auteur de cette satyre, pour laquelle le jeune Arouet fut retenu pendant seize mois à la Bastille, de 1616 à 1617, était Antoine-Louis Lebrun (1680 1743), « écrivain assez peu connu et auteur d'opéras qui ne trouvèrent jamais de musiciens ». (Raunié, *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, t. I, p. 2, fin de note.) Du Luc écrit encore à du Bourg, le 12 décembre 1718 (*ibid.*, CXXXII, 307 v°). « Le petit Laroy [*sic*] est fêté par rapport à sa tragédie d'*Œdipe*, où l'on s'étouffe. Je serais fort trompé *si ce jeune homme ne tombait dans quelque contre-temps.* » Voltaire est, en effet, tombé en plus d'un « contre-temps » : le comte du Luc a été, en cela, bon

au poète l'honneur d'invoquer son témoignage à côté de celui de princes et de seigneurs du plus haut parage.

Arrivé à Vienne, Rousseau était descendu chez le duc d'Aremberg [1]. Ce duc, quoique fort bien vu de l'Empereur, était, ainsi que le prince de Ligne, membre comme lui du Conseil d'État des Pays-Bas, fort attaché à la cour de France : il en était même brouillé avec sa mère, la duchesse douairière, entièrement autrichienne [2]. Il agit de tout son pouvoir en faveur de Bonneval, et il avait lieu d'être content des dispositions de la cour impériale, et d'estimer, avec Rousseau, que, si leur ami pouvait être blâmé « pour sa vivacité, il l'emporterait sans doute sur Prié, qui courait beaucoup plus de risques que lui [3] ». Bien plus, Bonneval savait que l'Empereur s'était déclaré « en cachette » pour lui :

Je vous donnerai aussi part, écrivait-il à du Luc [4], que l'Empereur s'est déclaré en cachette pour moi, et me l'a fait écrire par le prince de Cardonna, président du conseil de Flandres, qui m'encourage, de sa part, à pousser le vilain; mais, je vous prie, que ce soit un secret entre vous et M. le duc de Biron [5], mon cher cousin!... Et n'en parlez pas aux dames, n'étant pas nécessaire qu'elles le sachent.

Plus tard, Rousseau dira [6] :

...Le comte de Bonneval a peut-être mieux fait sa cour par son imprudence que par tous ses services. Il est certain que l'Empereur l'aime et connaît son mérite. Je n'ose vous en dire davantage...

Rousseau, dans sa correspondance intime, fait mine de s'être chevaleresquement dévoué à venger l'injure de son « ami »

[1] *Roussean à du Luc,* Vienne, 20 septembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 62.

[2] *Rousseau à du Luc,* Vienne, 20 janvier 1725. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 72. — *Rossi à Morville,* Bruxelles, 2 mars 1725, (A. É. *Pays-Bas,* XCV, 154.)

[3] *Rousseau à du Luc,* 31 août et 20 septembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 57, 60 et suiv.

[4] Au château d'Anvers, 29 septembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 64. — Voir aussi *Rossi à Morville,* Bruxelles, 25 novembre 1724. (A. É. *Pays-Bas,* XCIV. 271.)

[5] Le père de Mme de Bonneval.

[6] *A du Luc,* Vienne, 20 janvier 1725. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 70.

opprimé, quoiqu'il lui en pût coûter[1]; et, pour pallier, au besoin, l'indignité de sa conduite, il fait valoir qu'il devait à Bonneval d'avoir été présenté au prince Eugène, à Baden[2]; mais il trouvait bon de flatter aussi Passionei de lui avoir la même obligation[3], tandis que c'était encore au comte du Luc qu'il l'avait en réalité, puisque nul autre que cet ambassadeur si hospitalier ne l'avait présenté et à Bonneval et au prince de Savoye, à la fin du congrès. Or, il convient d'observer que, pendant plusieurs mois, et même après la condamnation forcée de Bonneval, ce fol orgueilleux et son compère, qui, derrière Prié comme derrière Œttel, visaient le prince Eugène, se fortifiaient de la pensée qu'ils réussiraient à faire définitivement échec à leur commun bienfaiteur auprès de l'Empereur :

... Non seulement les amis particuliers de M. de Bonneval et les ennemis de M. de Prié, aussi bien que tout le corps militaire, à Vienne, mais même jusques à tous les Espagnols du ministère[4] se sont déclarés pour M le comte de Bonneval, écrivait M. de Rossi[5]. Il est assuré, d'autre part, que M. le prince Eugène témoigne hautement faire son affaire de celle de M. le marquis de Prié : il semble donc à conclure de ceci que si, en effet, ce ministre est mandé à Vienne à cette occasion, cette démarche, moins mortifiante encore pour lui que pour M. le prince Eugène, fera connaître que le crédit de celui-ci est tombé...

M. du Bourg écrira dans sa relation de la cour de Vienne[6] :

...L'Empereur, depuis longtemps, recevait des plaintes du marquis de Prié, et son mécontentement contre lui augmenta par les insinuations que les partisans du comte Windischgraez faisaient sans cesse

[1] *Rousseau à du Luc*, Vienne, 18 novembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 78-79. (Pièce mal datée de 1725) : « ... Je ferai ce que je dois et Dieu fera le reste... »

[2] *Rousseau à Boutet*, Bruxelles, 20 octobre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 59-60.)

[3] Lettre déjà citée, du 26 juillet 1715, extraite des archives du Vatican, par M. Joseph Bonnet *(loc. cit.)*.

[4] C'est à ses ministres espagnols que l'Empereur faisait confiance : « ... Le marquis de Perlas est, pour ainsi dire, le premier et le seul ministre de cette cour », écrit du Bourg au secrétaire d'État Fleuriau de Morville. (Vienne, 23 février 1725. A. É. *Autriche*. CXLVII, 38 v°-39.)

[5] *A Morville*, Bruxelles, 2 décembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 275.)

[6] *A Morville*, Vienne, 23 février 1725. (A. É. *Autriche*, CXLVII, 17 v°-18.)

contre l'administration de ce marquis, qu'on accusait, sans trop de façon, d'être vendu aux Hollandais pour faire tomber la compagnie d'Ostende.

Toutes ces différentes accusations rejaillissaient sur le prince Eugène, lequel s'apercevant bien que ce n'était qu'une cabale qui agissait par envie, crut qu'il devait soutenir le marquis de Prié... Cette protection autant déclarée a fait connaître aux ennemis du marquis de Prié qu'on ne pouvait pas l'ôter de son poste, à moins que de renverser auparavant le crédit du prince Eugène; mais le succès de l'entreprise paraissait si douteux et les suites si dangereuses qu'on s'est contenté d'attendre des conjonctures plus favorables que celles d'alors : le voyage de l'Empereur à Prague[1] les a fait naître. Ce prince n'y fut suivi que du comte de Sinzendorff et du marquis de Perglas, et je ne fus point quinze jours dans cette ville sans m'apercevoir qu'il s'était concerté quelque chose contre le marquis de Prié. Il fallait une occasion pour éclater, et l'on a saisi celle de son démêlé avec le comte de Bonneval...

Ce qui peut surprendre, en cette affaire, c'est que l'Empereur fût « bien aise »[2], au fond, de voir ainsi attaquer le prince Eugène. Ce prince disait volontiers à ses intimes que « de trois empereurs qu'il avait servis, le premier avait été son père, le second son frère et le troisième son maître. Il entendait par là que l'empereur Léopold avait eu soin de sa fortune comme de celle de son propre fils, que l'empereur Joseph l'avait traité comme son frère, et que Charles VI l'avait récompensé comme on récompense un vieux et fidèle serviteur...[3] »

Il ne se pouvait que Charles, d'un caractère si noble, au reste, n'estimât fort Eugène; mais il n'avait pas pour lui l'affection qu'on serait en droit de supposer. Le comte du Luc en donne la raison capitale[4] : Charles VI reprochait à Eugène et aux ministres allemands de son frère Joseph, de ne lui avoir pas pro-

[1] Où l'Empereur et l'Impératrice étaient allés recevoir la couronne royale de Bohême, le 5 septembre 1723.

[2] *Du Bourg à Dubois*, Vienne, 31 mai 1721. (A. É. *Autriche*, CXXXVIII, 110.)

[3] Mauvillon, *Hist. du prince Eugène*, t. V, p. 301-302.

[4] *Du Luc au Roi*, Vienne, 13 novembre 1715. (A. É. *Autriche*, CVIII, 140 et *passim*.)

curé les secours nécessaires en Espagne, et de l'avoir laissé perdre l'héritage des aînés de sa maison, auquel il tenait par-dessus tout. Le prince Eugène s'imposait pourtant, sans compter sa naissance, par son mérite et ses glorieux services passant toute récompense, et l'Empereur finissait, en général, par déférer à ses avis; mais, à la faveur de cette rancune plus ou moins consciente du maître, on pouvait travailler à la ruine de son crédit sans cesse ébranlé, et, loin d'avoir trop à craindre d'offenser la majesté impériale, on savait flatter plutôt chez elle une secrète passion, pour peu qu'on fît pièce à ce grand homme[1]. Bonneval le savait parfaitement; cela seul explique son audace, dans la suite, et rend son ingratitude plus noire et plus basse, en dépit de sa jactance et de ses hauteurs souvent affectées : il en demeura la dupe et ce fut justice.

Les ennemis du prince Eugène réussirent pourtant à le dégoûter du gouvernement des Pays-Bas, de telle sorte qu'il s'en démit[2]. L'archiduchesse Marie-Élisabeth fut « déclarée gouvernante » de ces provinces, et « le prince de Savoye vicaire général en Italie, avec cent cinquante mille florins d'appointements, par conséquent vingt mille florins de plus qu'il ne tirait des Pays-Bas. Dans sa patente de vicaire général, il est porté qu'il jouira de tous les droits, honneurs et prérogatives qui y sont attachés, mais seulement quand les conjonctures demanderont qu'il y soit envoyé; ainsi — ajoute du Bourg — il ne jouira aujourd'hui que des appointements et de l'honorifique, et tout ce qui concernera l'administration et le gouvernement de

[1] Saint-Simon (*Mémoires,* t. XV, p. 436; t. XXI, p. 133-134; t. XXII, 178-180), instruit par Torcy des affaires étrangères, parle exactement de la situation du prince Eugène vis-à-vis de l'empereur Charles VI.

[2] *Du Bourg à Morville*, Vienne, 22 novembre 1724. (A. É. *Autriche*, CXLV, 287-288.) « ... L'Empereur a fort pressé le prince Eugène de le garder, mais il a persévéré à ne le vouloir pas. On parle d'envoyer une archiduchesse aux Pays-Bas... L'Empereur donna, dimanche dernier, au prince de Savoye, une terre de deux cent mille florins (*a*), en lui disant que, comme il aimait la chasse, et qu'il n'avait point d'endroit auprès de Vienne, il lui donnait cette terre pour cet usage. »

(*a*) La terre d'Ebersdorff, près Laxenburg. (Mauvillon, *Hist. du prince Eugène*, t. V, p. 225.)

ces États restera sur le pied où il est, c'est-à-dire sous la direction de M. le marquis de Perlas... » Le comte de Thaun, « ci-devant vice-roi de Naples », allait « relever le marquis de Prié », en qualité de gouverneur *ad interim* et de capitaine général, en attendant l'arrivée de la princesse [1].

Nous avons laissé Bonneval au château d'Anvers : là un décret de l'Empereur, approuvant l'avis du conseil de guerre, lui vint enjoindre de se rendre au château du Spielberg, en Moravie, « prison ordinaire des rebelles de Hongrie et des criminels d'État ». Il devait donner au feld-maréchal marquis de Ruby, gouverneur du château d'Anvers, « sa parole d'honneur de se rendre prisonnier dans ce château », en suivant « la route prescrite par le conseil suprême de guerre », et « de ne parler et écrire à qui que ce fût de l'affaire dont il s'agissait, jusqu'à ce qu'il y fût arrivé »... Son ami d'Aremberg lui mandait, en même temps, « que le marquis de Prié aurait ordre, de son côté, de le suivre de près... que ce serait M. le marquis Visconti qui remplacerait M. le marquis de Prié, et qu'il pouvait compter que l'Empereur nommerait une commission impériale pour examiner son affaire, lorsqu'il se serait rendu au château où il était envoyé; que, par conséquent, il l'exhortait *à ne faire aucun faux-pas,* lui ayant ajouté que si, contre toute attente, on ne lui rendait pas justice, il verrait beau jeu [2]... »

Bonneval fit tout de suite le « faux pas » en question : il manqua vilainement à la parole d'honneur donnée par écrit à M. de Ruby, et il se réfugia à La Haye [3]. M. de Prié ne pouvait que s'en réjouir, et les amis de Bonneval en furent naturellement

[1] *Du Bourg à Morville,* Vienne, 12 décembre 1714. (A. É. *Autriche,* CXLV, 291). Le marquis de Prié ne quitta Bruxelles que le 24 mai 1725. Il mourut le 13 janvier 1726, « en apoplexie, après une conversation de deux heures avec M. de Penterridter. » (*Rossi à Morville,* Bruxelles, 26 mai 1725; *Richelieu à Morville,* Vienne, 15 janvier 1726. (A. É. *Pays-Bas,* XCV, 327; *Autriche,* CL, 100 v°.)

[2] *Rossi à Morville,* Bruxelles, 14 et 19 octobre 1724. (A. É. *Pays-Bas,* XCIV, 186 et suiv.; 190 v° et suiv.)

[3] *Rossi à Morville,* Bruxelles, 21 octobre 1724. (A. É. *Pays-Bas,* XCIV, 196 et suiv.); *Chambery à Morville,* La Haye, 24 octobre 1724. (A. É. *Hollande,* CCCLV, 148.)

affligés et décontenancés, à commencer par sa malheureuse femme, qu'il ne se soucia jamais de revoir, quelques jours après son mariage, et qu'il se contentait, d'une manière assez suggestive, de nommer sa « cousine [1] ».

Il ne s'arrêta pas en si beau chemin : n'imagina-t-il pas, « en homme déchaîné [2] », d'adresser au prince Eugène une espèce de cartel[3] ! Pourtant, ni la France, ni l'Espagne en particulier, ni l'Europe, en général, réunie à Cambray, n'accourant à la rescousse, notre moderne paladin, après avoir écrit à l'Empereur deux lettres remplies de mauvaises chicanes de procureur, assaisonnées de hauteurs hors de saison [4], se sentit assez embarrassé de sa personne, et il finit par mettre le cap sur l'Autriche, non sans garder l'espoir d'être suivi par Prié, qui, en effet, y eût été « infailliblement » appelé, pour subir le procès de sa mauvaise administration, sans ces fameux « faux-pas »; mais « il avait gâté ses affaires, celles de ses amis », qu'il avait compromis dans ses lettres, « et il n'avait raccommodé que celles de son adversaire », dit bien Rousseau [5].

Il se fit précéder par une lettre d'excuses que le prince Eugène refusa de recevoir; il vint aux portes de Vienne demander à comparaître devant la commission impériale instituée pour le juger : on ne voulut point l'entendre, et il fut conduit au Spielberg par deux officiers et quarante dragons. Il fut condamné, « à la pluralité des voix », à avoir la tête tranchée; mais « le

[1] *Rossi à Morville*, Bruxelles, 30 octobre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 222 et suiv. — *La comtesse de Bonneval au comte du Luc*, La Raquette, 8 novembre 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 73.)

[2] *Rousseau à du Luc*, Vienne, 18 novembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 75. (Pièce mal datée de 1725.)

[3] *Le comte de Bonneval au prince Eugène de Savoye*, La Haye, 24 octobre 1724. — *Rossi à Morville*, Bruxelles, 6 décembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 264 v°.)

[4] La Haye, 24 et 27 octobre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 209 et 213.)

[5] *Chambery à Morville*, La Haye, 21 novembre 1724. (A. É. *Hollande*, CCCLV, 180. — *Rossi à Morville*, Bruxelles, 19 octobre, 4 et 25 novembre, 2 décembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 193, 229, 270 v°, 275, 275 v°.) — *Rousseau à du Luc*, Vienne, 18 novembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 78 et *passim*. (Pièce mal datée de 1725.)

prince Eugène modéra les choses et donna son avis, qui était que le comte de Bonneval remît ses emplois et restât en prison aussi longtemps que l'Empereur jugerait à propos ». L'Empereur hésita, trois semaines durant, à approuver la sentence! Eugène dut déclarer qu'il quitterait le service... L'Empereur signa « et renvoya l'arrêt au prince de Savoye avec la lettre la plus tendre et la plus obligeante qu'un souverain puisse écrire [1] ».

Du Bourg laissa à Rousseau le soin d'annoncer la condamnation en France [2].

Que pouvait penser le prince Eugène de la conduite de notre poète?

Nous avons vu que Rousseau devait venir à Vienne pour ses propres affaires, au moment même où éclatait la querelle entre Bonneval et Prié ; il eût donc pu faire ce voyage sans qu'on le soupçonnât d'être l'émissaire de l'illustre brouillon, et dissimuler quelque temps ce caractère officieux. Le prince, qui lui avait écrit, le 13 août 1724 : « Vous pouvez être assuré que je ne vous abandonnerai jamais [3] », écrivait le 13 septembre [4] : « Je

[1] *Rossi à Morville,* Bruxelles, 15 décembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 299 v°. — *Du Bourg à Morville*, 23 décembre 1724; 23 février 1725. (A. É. *Autriche,* CXLV, 294-295; 23 février 1725, 23 v°-26.) Nous avons publié, dans la *Revue des questions historiques* de janvier 1903 (p. 182-183) la curieuse partie de la relation du 23 février 1725 qui concerne Bonneval. C'est par erreur que nous avons là désigné *Prié,* entre crochets, à la page 182 : le *généralissime* et le *président de guerre* désignent une seule et même personne, le prince Eugène de Savoye. Bonneval dit être demeuré prisonnier au château de Brinn [*Brünn,* en allemand, *Brynno* en slave], c'est-à-dire au Spielberg, pendant un an. (Bonneval, *Mémoire* du 16 octobre 1728, A. É. *France*, CCCCXCIV, 194 v°.) Mais nous l'y voyons encore à la fin de février 1726, (*Richelieu à Morville*, Vienne, 25 février 1726, A. É. *Autriche,* CL, 265 v°,) et il nous semble n'en être sorti qu'à la fin de mai ou au commencement de juin. Il se rendit alors à Venise (*Le duc de Richelieu au comte de Gergy*, ambassadeur du Roi près la Seigneurie, Vienne, 12 juin 1726. — A. É. *Autriche*, CLI, 174), d'où l'on sait que ce grand aventurier, « cet homme du sort, » repoussé par Louis XV comme par Louis XIV, passa au Turc et à l'Islam.

[2] *Rousseau à du Luc,* 17 et 20 janvier 1725. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 66 et 69. — *Du Bourg à Morville,* Vienne, 27 janvier 1725; *Morville à du Bourg*, 15 février 1125. (A. E. *Autriche,* CXLVII, 10 v° et 16.)

[3] Cf. Arneth, *Prinz Eugen...*, t. III, 522, note 19.

[4] *A Nény*. Cf. Arneth, *Prinz Eugen...*, t. III, p. 522, note 20.

n'ai pas cru Rousseau capable de se mêler de ces sortes de cabales. » Mais nous avons vu que Bonneval avait imprudemment compromis ses amis, dans ses lettres : Rousseau reconnut alors sa situation difficile entre Eugène et Bonneval [1]. Le prince ne l'en recommanda pas moins généreusement au maréchal de Thaun, et il repartit pour Bruxelles, entre le 17 et le 20 janvier 1725, se croyant mieux assuré que jamais d'obtenir la charge de conseiller historiographe de la Cour des Pays-Bas [2].

Il avait dû céder son logement de la cour aux dames du palais de l'archiduchesse, et, comme il avait sacrifié son carrosse, il s'en était allé loger tout près de l'hôtel d'Aremberg, « où il passait la plus grande partie de sa vie », constamment choyé du duc et de la duchesse. Il avait été cependant recherché du grand maître de la maison de la gouvernante, qui l'avait présenté à cette princesse.

En sorte, — écrivait-il [3], — que me voilà, malgré moi, devenu encore courtisan, et qu'il ne tient qu'à moi de me flatter de quelque chose de mieux. On a de même remis sur le tapis mes prétentions ; mais on ne m'y fera rembarquer qu'à bonnes enseignes. Je suis parfaitement décidé : on ne me verra jamais grossir le nombre des importuns de la cour. Je vous dirai même que je ne vois pas encore assez clair dans la constitution présente pour songer à me lier par un serment [4], qui, pour un homme aussi amoureux que je le suis de la liberté, est la chose du monde la plus sérieuse. En un mot, je vis content, et, pourvu que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je demande.

Plus de deux ans après, il écrit encore à Brossette [5] :

... Ridicule nouvelle du gazetier qui m'avait érigé en greffier, trompé

[1] *Rousseau à du Luc*, Vienne, 18 novembre 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 78. (Pièce mal datée de 1725.)

[2] *Rousseau à du Luc*, Ratisbonne, 20 janvier 1725. (Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 71.) — *A Boutet*, Bruxelles, 1er avril et 10 novembre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 55-56, 57-59.)

[3] *A Boutet*, *loc. cit.*, Bruxelles, 10 novembre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 57-59.)

[4] A moins que l'éditeur des *Œuvres* n'ait fait de deux lettres une seule, il doit s'agir ici d'une autre charge que de celle d'historiographe, dont Rousseau, au commencement, dit attendre le diplôme de l'Empereur pour « la fin du mois ».

[5] Bruxelles, 3 février 1728. (*Œuvres*, t. V, p. 243-244.)

par une ressemblance de nom... Je ne suis point en charge, Dieu merci. On m'en a offert une très honorable à la cour : j'en avais les patentes, munies de l'approbation de tous les conseils; je me suis excusé de l'accepter, parce qu'après avoir fait mon compte, j'ai trouvé qu'outre l'engagement de ma liberté, elle m'obligerait à une augmentation de dépenses qui irait au-delà du revenu qui y serait attaché. Ainsi, je suis devenu homme privé, parfaitement libre, ayant de quoi vivre comme j'ai toujours vécu, sans autre maître que Dieu et les lois : c'est ainsi que je compte de vivre jusqu'à la fin de ma carrière.

Et à Boutet [1] :

... Il n'a tenu qu'à moi d'avoir une charge à la cour beaucoup plus distinguée et plus conforme à mon génie que celle dont le gazetier de Hollande m'a honoré, trompé par la ressemblance du nom de celui qui l'a obtenue. Vous savez les raisons qui m'ont empêché de l'accepter. Ces raisons subsisteront tant que j'aurai de quoi vivre sans engager ma liberté...

Il n'est plus question du prince Eugène dans la correspondance imprimée, depuis le 5 avril 1726, où Rousseau disait [2] : « Je reçois, de temps en temps, des lettres de M. le prince Eugène, qui m'écrit toujours avec sa bonté d'ordinaire... » Il se vantait d'être « parti de Vienne aussi bien que jamais avec ce prince [3] » :

Mais — ajoutait-il — je ne me flatte point que, quelque discrète qu'ait été ma conduite dans l'affaire de M. le comte de Bonneval, mon amitié pour l'un n'ait fait quelque brèche à l'autre : il faudrait ne pas connaître les hommes pour en juger autrement; ce sont des choses fatales que toute la prudence humaine ne saurait parer, et tout ce qu'elle peut faire, c'est de se mettre à couvert de tout reproche. Je m'en serais attiré un dont toute l'eau de la mer n'aurait pu me laver, si j'avais manqué au comte de Bonneval, à qui j'ai mille obligations, et surtout celle de la connaissance du prince [4], et qui, ayant mille sujets de se plaindre, n'a jamais manqué que par une vivacité imprudente, qu'un honnête homme ne saurait jamais regarder comme un crime. Je ne l'ai point approuvé en cela, et le prince le sait bien;

[1] Enghien, 12 mai 1728. (*Œuvres*, t. V, p. 63.)
[2] *A Boutet*. (*Œuvres*, t. V, p. 62.)
[3] *A Boutet*, Bruxelles, 20 octobre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 59-60.)
[4] Nous avons fait observer plus haut ce qu'il en était.

mais je n'aurais pu l'abandonner, dans le reste, sans me déshonorer. Je suis trop chatouilleux sur l'honneur pour cultiver quelque amitié que ce puisse être par des compliments de cette nature.

« J'ai trop bonne opinion du prince, — insistait-il peu après [1] — pour croire qu'il ne soit pas content de ma conduite. Je suis bien persuadé du moins qu'il ne pourra jamais me refuser son estime... »

Le « favori des muses » donnait pourtant comme un avestissement de sa façon à Eugène [2], en exprimant « l'espoir que ce prince, qui était irrité maintenant, ne le serait pas longtemps, et serait toujours le héros qu'il avait dépeint ainsi jadis » :

Au milieu de la paix, au milieu des hasards,
La vertu, la sagesse, et l'amour des beaux-arts
Firent les fondements de sa gloire suprême;
Et, vainqueur modéré de cent peuples soumis,
Ce fut en apprenant à se vaincre soi-même
Qu'il apprit à dompter ses plus fiers ennemis.
. . . . . .

Ce fut sans doute vers la même époque qu'il jugea bon de se donner la satisfaction, aussi ridicule qu'odieuse, de prétendre « flétrir », dans ses vers, le héros qu'il avait chanté jadis, comme, de nos jours, l'*Immortel* de M. Daudet, se promet de « flétrir dans son *histoare* » les gens qui ont cessé de lui plaire. Cet homme si « chatouilleux sur l'honneur » se sentait d'autant plus encouragé à commettre cette nouvelle bassesse qu'il croyait encore que son compère sortirait de prison triomphant [3] ; et, à la vérité, l'Empereur fit le possible, mais en vain, pour raccommoder Bonneval avec le prince de Savoye.

Il faut rappeler ici la misérable palinodie dont il s'agit [4] :

[1] *A Boutet*, Bruxelles, 10 novembre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 59.)
[2] *Rousseau à Boutet*, Bruxelles, 1er avril 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 55-56.)
[3] Il écrit à Boutet, de Bruxelles, le 10 novembre 1725. (*Œuvres*, t. V, p. 57-59.) « ... Les amis du comte de Bonneval prennent le dessus à Vienne, et ses ennemis commencent à capituler... »
[4] Arneth, *Prinz Eugen*..., t. III, p. 522, note 21. — M. de Courcy (*la Coalition de 1701*, t. II, p. 94 et 555) a mal placé les mots *honneur* et *bonheur*.

. . . . . .

Est-on héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux? Tibère eut cet honneur.
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance? Octave eut ce bonheur.
Est-on héros en régnant par la peur?
Séjan fit tout trembler jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même, et voilà mon héros!

Voltaire a attribué à une autre pièce, intitulée celle-là effectivement *la Palinodie*[1], la disgrâce que Rousseau encourut définitivement de la part du prince Eugène[2]. Le poète s'élève ici contre le débordement d'injures et d'ingratitude qui assaillit la mémoire de Louis XIV, au lendemain de sa mort :

. . . . . .

C'est à vous, séducteurs, que ce discours s'adresse,
A vous, héros honteux de mes premiers écrits[3]

. . . . . .

... De la vérité redoutant l'œil sauvage,
Vous cherchiez des valets et non pas des amis[4].
Vos yeux importunés de la sinistre vue
D'un partisan grossier de la sincérité.

. . . . . .

[1] *Ode X* du livre III. (*Œuvres*, t. V, p. 236-242.)

[2] Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXIX, p. 267-268; t. LII, p. 292-293: t. LIV, p. 268; t. LVI, p. 75-76.

[3] Voltaire (*Œuvres*, 1830, t. XXXIX, p. 267-268. *De la Satire*) observe ici que « ce vers amphigourique laisse douter si ce n'est pas le héros qui est *honteux* d'avoir été le sujet de ces premiers écrits ».

[4] Le comte du Luc, lié pourtant assez intimement avec les Noailles, s'exprime absolument dans les mêmes termes. (*Lettre à la marquise de Vins*, Soleure, 15 mars 1713. A. É. *Suisse*, CCXLVIII, 27 v°. « ... Vous connaissez comme moi, madame, la manière hautaine des capitaines [des gardes] : le vulgaire ignorant croit que j'ai de grandes liaisons avec celui qui commande les Écossais; mais je dois vous dire, en secret, que c'est peut-être le dernier des hommes que je voudrais employer : je l'ai vu naître, je l'ai nourri, et, par conséquent, je sais de quel bois il se chauffe. *Les Noailles, en général, veulent des valets et non pas des amis :* je ne suis pas né pour cette première profession. J'aimais tendrement le pauvre bailli, je l'avais réduit à mon pli, et je supportais tous les défauts de sa famille, en faveur du bon

Voilà quel fut mon crime et ce qui me transforma
En aspic effroyable, en serpent monstrueux.
. . . . . .
Eh! comment échapper à vos traits médisants
Quand ceux dont vous tenez tous vos titres sublimes,
Quand vos rois au tombeau n'en peuvent être exemptés?
Ce monarque fameux. . . . . .
. . . . . .
Tandis qu'il a vécu, c'était l'ange céleste.
. . . . . .
C'en est fait, il n'est plus : c'est un tyran funeste[1].
. . . . . .
On ne gémira plus sous cet injuste maître.
. . . . . .
Vous allez réparer tous les maux qu'il a faits.
. . . . . .

Voilà peut-être la partie la plus honorable et la plus intéressante des *Œuvres* de Jean-Baptiste Rousseau[2]. Par malheur, un de ses anciens grands protecteurs s'y trouvait particulièrement visé, auquel il avait, dans le temps, comme aux autres, prodigué la louange.

Voltaire en parle ainsi[3] :

A un membre de l'Académie de Berlin.

Potsdam, 15 avril 1752.

... La véritable cause de la dernière disgrâce de Rousseau chez le prince Eugène, puisque vous la voulez savoir, vient d'une ode inti-

cœur que je lui connaissais. Un provençal sexagénaire ne doit point s'imaginer qu'un normand raffiné comme M. le maréchal d'Harcourt ait envie de lui faire plaisir. A peine connais-je M. le duc de Charost. Le duc de Villeroy est plus de mes amis; mais son père, le maréchal, n'oubliera jamais que je me suis moqué de lui et de sa vaine gloire, une fois que nous passâmes à Lyon... »

[1] Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV* (chap. XXVIII), dit aussi l'aliénation du peuple, aux obsèques de Louis XIV, dont il avait demandé avec larmes la guérison, en 1686. Le peuple, réduit à la misère par tant de guerres follement entreprises, n'était pas sans excuse, mais que dire de certains courtisans comblés des bienfaits du grand roi!...

[2] Voir surtout, à ce sujet, sa correspondance. (*Œuvres*, t. V, p. 133, 140, 148-149, 179.)

[3] *Œuvres* (1830), t. LVI, p. 75-76. — Voir aussi t. LII, p. 292-293.

tulée : *la Palinodie*, qui n'est pas assurément son meilleur ouvrage. Cette petite ode était contre un maréchal de France, ministre d'État[1], qui avait été autrefois son protecteur. Ce ministre mariait alors[2] une de ses filles[3] au fils[4] du maréchal de Villars. Celui-ci, informé de l'insulte que faisait Rousseau au beau-père de son fils, ne dédaigna pas de l'en faire punir, toute méprisable qu'elle était. Il en écrivit au prince Eugène, et ce prince retrancha à Rousseau la pension qu'il avait la générosité de lui faire encore, quoiqu'il crût avoir sujet d'être mécontent de lui dans l'affaire qui fit passer le comte de Bonneval en Turquie. Mme la maréchale de Villars, dont je serai forcé d'attester le témoignage, s'il en était besoin, peut dire si je ne tâchai point d'arrêter les plaintes de M. le maréchal, et si elle-même ne m'imposa pas silence, en me disant que ce Rousseau ne méritait point de grâce... Cependant Rousseau crut toujours que j'avais engagé M. le maréchal de Villars à écrire contre lui au prince Eugène... »

C'est en 1723 que Villars porta sa plainte au prince Eugène, qui en écrivit à Rousseau, le 13 janvier. Le poète répondit, de Londres, qu'il n'avait aucunement entendu viser Noailles, mais seulement Voysin, Daguesseau et Bignon; sur quoi le prince l'assura qu'il allait désabuser le maréchal[5]. Voltaire s'est donc trompé en supposant que « la véritable cause de la dernière disgrâce de Rousseau chez le prince Eugène venait de l'ode intitulée : *la Palinodie*... »

Mais Voltaire « avoue qu'il fut bien cause, malgré lui, que Rousseau fût chassé, en 1736, de la maison de M. le duc d'Aremberg », et il fournit amplement les preuves du fait[6].

[1] Adrien-Maurice, deuxième duc de Noailles, membre du Conseil de Régence, président du Conseil des finances.

[2] Ce mariage fut béni le 5 août 1721. (La Chenaye des Bois); *la Palinodie*, composée dès 1715, ne fut publiée que longtemps après, et la plainte de Villars, qui aurait causé la disgrâce définitive du poète auprès du prince Eugène, n'eût lieu qu'après la déconfiture de Bonneval, ainsi que le dit plus loin Voltaire lui-même.

[3] Gabrielle-Amable de Noailles.

[4] Honoré-Armand, marquis de Villars.

[5] Voir à ce sujet un intéressant article de M. Paul Bonnefon : « Une inimitié littéraire au dix-huitième siècle : Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau », dans *la Revue d'histoire littéraire*, année 1902, p. 547-595.

[6] Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 516-517; t. LII, p. 257, 288, 290; t. LVI, p. 76, 340, 342, 407.

Le grand seigneur soutenait le poète de ses bienfaits[1]. Celui-ci avait placé en actions de la Compagnie d'Ostende l'argent que lui avait valu son édition de Londres : cette compagnie supprimée, il s'était trouvé ruiné. Brouillé avec Aremberg, il vécut surtout d'une pension que lui servit son ami Boutet, payeur de rentes, et que lui continua le fils[2]. Il recevait aussi fréquemment, en 1736, l'hospitalité d'un banquier juif, envers lequel il aurait encore usé, selon Voltaire, d'une très noire ingratitude[3].

Au mois de janvier 1738, il subit une attaque d'apoplexie; le 16 février, il écrivait à M. Boutet de Monthery[4] :

... Il y a aujourd'hui trois semaines que, me trouvant à dîner chez notre gouverneur, je m'aperçus tout d'un coup que mon corps penchait considérablement du côté gauche. Le prince de La Tour, sur qui j'étais près de tomber, fut effrayé et m'obligea de prendre un carrosse pour aller chez moi, où je fus d'abord saigné. Le lendemain, on me fit prendre l'émétique, et l'on me trouva dans un état si dangereux qu'on me proposa les sacrements, que j'eus le bonheur de recevoir. Je suis maintenant beaucoup mieux, mais la paralysie du côté gauche ne me permettant pas de m'aider en rien, on me soigne comme un enfant, et trois hommes des plus robustes de la ville ont peine à me remuer.

Je vois bien que, quand mes désirs pour mon retour à Paris seraient exaucés, il ne me sera pas possible de profiter des bontés que vous me témoignez. Que feriez-vous d'un impotent qui n'a pas la force de se traîner? J'ai tout au plus celle de parler et de penser, et je m'en sers avec tout ce qu'il y a ici de plus distingué, qui ne quitte point ma chambre. De tous côtés on envoie chez moi et on ne m'a jamais donné tant de marques d'estime...

[1] On lit dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (année 1843, t. X[1], p. 236-237), cette lettre d'un secrétaire du duc d'Arenberg, datée de Bruxelles, le 24 février 1843 : « ... Les recherches dans les Archives de la sérénissime maison de Monseigneur le duc d'Arenberg, ont confirmé le fait déjà très connu que le poète logeait à l'hôtel d'Arenberg, qu'il était attaché au duc régnant d'alors... et qu'on l'employait dans des correspondances qui se rapportaient à des intérêts de famille... »

[2] J.-B. Rousseau, *Œuvres* (lettres aux Boutet), t. V, p. 55, 62, 63, 67, 69, 71, 74, 81.

[3] Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 521-522; t. XIX (*Siècle de Louis XIV*), p. 192. — Rousseau s'est défendu tant bien que mal à ce sujet. (*Œuvres*, t. IV, p. 469-473.)

[4] *Œuvres*, t. V, p. 87-88.

A la fin de mars, il se trouvait « assez bien rétabli » pour dîner souvent « en ville [1] ».

C'est alors qu'Aved, en relations constantes avec les Flandres et la Hollande, a dû peindre, à Bruxelles, le portrait de Jean-Baptiste Rousseau, qui figura au salon de Paris, la même année [2], et qui se trouve aujourd'hui au musée de Versailles [3].

Le poète écrit à ce propos :

... M. Aved m'a peint dans un temps où l'âge et les chagrins m'ont changé [4]...

... Il m'a exécuté en grand peintre qu'il est; mais il m'a pris aux premiers temps de ma convalescence, encore fatigué du voyage que je venais de faire aux frontières de l'autre monde [5]...

« C'est un visage rond, haut en couleur, et veiné admirablement, — écrit-on d'autre part, à la même époque [6]. — Tout le feu de ses ouvrages est dans ses yeux, qu'il a plus petits que grands : il est à parier qu'il est dans un moment d'épigramme. » La peinture est excellente, mais la physionomie du personnage, pleine de suffisance, d'insolence même, est antipathique, mau-

[1] *Rousseau à Boutet de Monthery*, Bruxelles, 27 mars 1738. (*Œuvres*, t. V, p. 89.)

[2] *Le Dictionnaire critique* de Jal (p. 88) date par erreur ce tableau de l'année 1736.

[3] N° 3743. — « Un Jean-Baptiste Rousseau, assis et tenant un livre : toile habile et sobre d'Aved. » (Pierre de Nolhac et André Pératé, *le Musée national de Versailles. Description du château et des collections*, 1896.)

Le 25 septembre 1740, Rousseau écrit, de La Haye, à Louis Racine : « ... J'ai prié M. Aved de faire mettre, au bas de mon estampe, ce vers de Martial :

Certior in nostro carmine vultus erit.
[Lib. III, épigram. 83.]

« Quand on ne parle que de ses mœurs, il est permis de se rendre justice à soi-même... »

Notre poète s'était déjà fait peindre à Vienne, d'après cette lettre adressée par lui à Brossette, le 30 juin 1716. (*Œuvres*, t. V, p. 156.) « ... Vous devez avoir reçu le portrait de votre très humble serviteur... »

[4] *A l'abbé Desfontaines*, Bruxelles, 20 novembre 1738. (*Œuvres*, t. V, p. 486.)

[5] *Gazette des Beaux-Arts*, année 1904, t. XXXII, p. 100.

[6] *Lettre à Mme la marquise de S. R. P., sur le Salon de 1738*. — Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, année 1904, t. XXXII, p. 99.

vaise [1], et ne rend que trop frappants de vérité certains traits de cette autre image que donne la plume de Voltaire dans *la Crépinade* [2] :

D'abord il [le diable] met sur une tête immonde
Certain poil roux...
Ce crin de juif orne *un cuir bourgeonné,*
Un front d'airain...
Sous un nez large *il tord sa laide bouche;*
Satan lui donne un *rire sardonien.*
. . . . . .

Le buste sculpté qu'on voit aussi à Versailles [3], et dont l'original, admirablement exécuté, se trouve à Paris, au foyer du Théâtre-Français, de façon plus réaliste que la peinture, représente le même personnage encore plus laid et plus désagréable.

C'est au comte du Luc que Rousseau devait l'amitié d'Aved [4]. On peut croire que les amis du poète ont voulu prévenir l'opinion publique par l'exposition de ce portrait.

Lorsqu'il fut ruiné, ces amis cherchèrent de nouveau à lui rouvrir les portes de Paris; mais il voulait toujours obtenir justice contre Saurin; or, le cardinal de Fleury était plutôt prévenu à son désavantage, et Maurepas, « héritier sans doute des préjugés de monsieur son père [5] », lui refusa impitoyablement le sauf-conduit nécessaire [6].

Enfin, il espéra, un jour, contre toute espérance, pouvoir compter sur la faveur de son plus redoutable adversaire de tout temps :

[1] Il faut ajouter que Rousseau, fort gros, est représenté en tenue débraillée, le col de la chemise ouvert et les manchettes déboutonnées. Aved s'est-il inspiré, en cela, du portrait de Molière, par Coypel?

[2] Satyre datée de 1736, ainsi intitulée pour rappeler la corporation des cordonniers à laquelle appartenait le père de Rousseau, et dont saint Crépin est le patron.

[3] N° 45. — Sur la cheminée de la salle où se trouve le tableau d'Aved.

[4] *Rousseau à Aved*, La Haye, 9 juillet 1740. (*Œuvres*, t. V, p. 109-110.)

[5] Jérôme Phélippeaux de Pontchartrain, le « cyclope ».

[6] *Rousseau à l'abbé d'Olivet*, Bruxelles, 4, 5 et 23 février 1731, 9 août 1735. (*Œuvres*, t. IV, p. 431-434, 436, 457.) Nous indiquerons tout à l'heure que la dernière lettre a été mal datée.

tecteur, en attendant que, confondu dans la troupe de ses victimes, il eût à se défendre tant bien que mal contre les traits empoisonnés de ce perfide adversaire, assez semblable à lui par de vilains côtés, mais fort supérieur par le génie.

Malgré tout ce qui pouvait flatter son amour-propre à Vienne, Rousseau soupirait après le théâtre de Paris, seul convenable à ses aptitudes. Il eut pour protecteurs du plus haut rang le grand prieur Philippe de Vendôme, sous les auspices duquel il avait figuré dans la société du Temple, et qu'il avait revu à Soleure, en 1711 [1], et aussi le duc d'Orléans [2], grand ami et admirateur de cet étrange dignitaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en toutes ses débauches. Ce monsieur le Grand Prieur eut assez à faire que d'obtenir d'être toléré à Lyon de 1711 à 1715, jusqu'à la mort de Louis XIV. Rentré à Paris au commencement de 1716, après une campagne sans gloire à Malte, il s'empressa de ménager auprès du Régent le retour du poète [3]; car « Son Altesse chansonnière » ne manquait pas de générosité envers ses amis. Le baron de Breteuil [4], d'accord avec ces princes, rédigea, au nom du roi enfant, des lettres de rappel [5], très habilement conçues,

prophète; mais il ne pouvait guère prévoir en 1718, que « ce jeune homme » serait, hélas! en quelque sorte, le roi du siècle.

Voir les *Œuvres de J.-B. Rousseau*, t. V, p. 27, 171, 197-216 et *passim;* et les *Œuvres de Voltaire*, à la Table.

Le prince Eugène préférait J.-B. Rousseau à Voltaire. (Cf. Courcy, *la Coalition de 1701*, t. II, p. 94.)

[1] On peut voir, dans *la Revue des questions historiques* de 1910, les articles où nous rendons compte de l'enlèvement du grand prieur, au pays des Grisons, en 1710, et de son séjour chez le comte du Luc, en 1711.

[2] *Rousseau à Boutet*, Soleure, 15 avril 1712. (*Œuvres*, t. V, p. 15.)

[3] Le Régent eut cependant pour secrétaire le fils de Saurin. (Cf. *Nouv. Biographie générale*, 1864, t. XLIII, p. 366-367.)

[4] Au sujet du baron de Breteuil nous n'avons rencontré que ce passage dans la correspondance du comte du Luc que nous avons dépouillée. (*Du Luc à du Bourg*, 9 janvier 1718. — A É. *Autriche*, CXXVI, 340.) « ... Nous dînâmes [hier] chez M. d'Armenonville, où la chère et la compagnie furent à souhait. Le baron de Breteuil fut de la partie et il ne me sonna mot de mon ami Rousseau, et je ne lui en dis pas un seul mot non plus; d'ailleurs fat et sot, suivant sa louable coutume. Je prie mon ami de ne point se fâcher de cette petite tirade... »

[5] Lettres datées de février 1716. (*Œuvres de J.-B. Rousseau*, t. V, p. 30.)

où l'innocence du poète se trouvait même supposée; mais Rousseau estima que rentrer en France sans être absolument réhabilité serait procurer à ses ennemis « le comble du triomphe [1] ». Le comte du Luc écrivait auparavant au grand prieur [2] :

... Vous êtes, monseigneur, l'unique espérance et la seule ressource du pauvre Rousseau; mais, quelque envie qu'il puisse avoir de se trouver à vos pieds, je ne crois pas qu'il pût s'y résoudre, s'il fallait paraître devant vous avec les taches dont ses ennemis l'ont calomnié : cette délicatesse vous le rendra plus estimable; mais je ne sais, monseigneur, s'il sera bien facile de persuader à certaines gens que leur honneur et leur conscience demanderaient qu'ils ouvrissent les yeux et qu'ils regardassent comme leur propre affaire la réparation d'un homme opprimé injustement. Il s'est donné l'honneur de vous écrire sur le *Sophronisme*, qui ne doit par vous être nouveau. Je voudrais qu'il pût se résoudre à laisser sortir de ses mains sa dernière ode, dont vous faites le sujet : je l'ai entendu avec admiration, car il me paraît qu'il n'a rien fait de si fort [3]. Il est ici très considéré; mais vous êtes pour lui, monseigneur, ce que les dieux de Troie étaient pour Enée, et il ne comptera parmi ses heureux jours que ceux qu'il aura passés auprès de Votre Altesse : j'y trouve mon compte, parce que Soleure en fera un [*sic*] époque.

Rousseau pria M. de Breteuil, en termes très dignes, de vouloir bien « supprimer » les lettres royales obtenues « à son insu » [4]. Comme le grand prieur insistait, M. du Luc lui répondit [5] :

... Parce que M. Rousseau me fait pitié et m'attendrit dans ses raisonnements, je ne me sens pas assez fort pour le persuader, quoique je pense comme vous, monseigneur, sans pourtant blâmer sa répugnance. Un homme peut préférer la mort plutôt que de vivre avec une flétrisssure, quoique injuste, et vous savez, monseigneur, pourquoi les chiens sont bigarrés... Si l'on pouvait se flatter que certains juges voulussent ouvrir les yeux et réparer les maux qu'ils ont faits, rien

[1] *Rousseau à Boutet*, Vienne, 30 mars 1716. (*Œuvres*, t. V, p. 33-34.)
[2] Vienne, 15 février 1716. (A. É. *Autriche*, CVIII, 274.)
[3] *Ode pour S. A. Monseigneur le prince de Vendôme, grand prieur de France, sur son retour de l'île de Malte, en 1715.* — C'est une pièce toute de la plus ridicule emphase, où la vérité est bravée plus insolemment qu'ailleurs.
[4] *Rousseau à Breteuil*, Vienne, 21 avril 1716. (*Œuvres*, t. V, p. 36-37.)
[5] Vienne, 24 juin 1716. (A. É. *Autriche*, CIX, 96 v°.)

ne serait plus naturel que de se remettre; mais le moyen de s'y hasarder?

Aussi bien le poète regardait-il sa réhabilitation comme désespérée. Dès le 1er septembre 1715, il écrivait à son ami Boutet [1] :

... J'avoue que l'honneur de deux ou trois personnes du plus haut étage y est si fort engagé que toutes les démarches que je ferais à cet égard seraient inutiles. Aussi je n'en fais aucune et je laisse à mes amis le soin de faire valoir les conjonctures que le temps et le hasard pourront leur fournir.

Il savait « trouver toujours en M. Daguesseau un implacable ennemi [2] ».

Rousseau, non plus que le comte du Luc, n'avait, dans le principe, confiance en la Régence. Il ne crut cependant pas devoir négliger le souvenir du ministre affidé du duc d'Orléans, ayant jadis « longtemps rôti le balai avec ce champignon d'outre-Loire [3] ». En 1712, « il ne tarissait pas sur les louanges justement dues » à Son Excellence [4], et nous voyons plus loin « ce champignon », revêtu enfin de la pourpre romaine, adresser « toutes sortes d'amitiés à M. Rousseau et l'assurer qu'il est toujours très disposé à lui faire tous les plaisirs qu'il peut désirer de lui » [5]. Quelques semaines après, Dubois écrit au chargé d'affaires :

Vous m'obligerez de faire mes compliments à M. Rousseau : il

[1] *Œuvres*, t. V, p. 29.

[2] Lenglet du Fresnoy, *De l'usage des romans*. — *Pièces curieuses sur le poète Rousseau* (à la fin du t. I, p. 51.) — *Mémoire* du même à Dubois : Strasbourg, 20 juillet 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 309 v°-310.) Rousseau, à Vienne, disait dernièrement à Lenglet « les obligations qu'il avait à S. A. R. [le duc d'Orléans], et que, de tous les ministres [actuels] mêmes, il n'y avait que le seul M. Daguesseau qui l'eût persécuté, » Nous avons vu plus haut que Mme de Villette ayant cherché à plaider l'innocence de Rousseau, à son retour de Soleure, en 1713, Daguesseau, alors procureur général, « ne fit qu'en rire. »

[3] *Rousseau à M. le comte D... [du Luc]*, Bruxelles, 11 août 1724. — Cf. La Place, *Pièces intéressantes...*, t. I, p. 20.

[4] *Du Bourg à Dubois*, Vienne, 29 décembre 1717. (A. É. *Autriche*, supplément VIII, 54.)

[5] *Du Bois à du Bourg*, Paris, 5 janvier 1722. (A. É. *Autriche*, CXXXVIII, 258.)

mérite l'estime et la considération qu'il a à Vienne. Je serai ravi qu'il s'approche de nous, et de contribuer, quand il le jugera à propos, à son retour en France. Rien n'est plus digne du discernement et de la générosité de M. le prince Eugène que la bienveillance dont il l'honore...

Le ministre faisait, en même temps, inviter Rousseau à surveiller les demarches de l'abbé Lenglet du Fresnoy à Vienne [1].

Le poète dressa alors un *Mémoire* qui débute ainsi :

Mémoire.

Je suis pénétré comme je le dois des bontés de Son Eminence, et je sens d'autant mieux le prix de la protection qu'elle daigne m'offrir que je la regarde comme la seule ressource de mon innocence et l'unique remède à des maux qui, depuis douze ans, m'ont rendu la vie insupportable; mais, quelque puissante que soit l'autorité qui me tend les bras, j'avoue que j'ignore encore l'usage que j'en puis faire, les voies de la justice m'étant fermées par des arrêts, et la voie ordinaire des lettres de rappel ne pouvant, en quelque sens que ce soit, convenir à un homme injustement opprimé...

2e mars 1722.

Il s'étend ensuite sur la calomnie dont Saurin a usé envers lui et sur l'infamie dont il s'est couvert en Suisse, opposant la bonne réputation dont lui, Rousseau, jouit, au contraire, dans ce pays et à Vienne.

Le prince Eugène félicita Rousseau des dispositions du ministre français à son égard, « et lui donna, dans cette occasion, de nouvelles marques de son estime et de son amitié, en l'assurant qu'en quelque endroit qu'il allât il ne l'oublierait point, et qu'il serait toujours attentif à ne lui laisser manquer de rien. » Rousseau chercha avec du Bourg « les moyens dont on pourrait se servir » : tous « paraissaient également remplis de difficultés ». Enfin, le chargé d'affaires, d'accord avec lui, demanda qu'il pût « aller pour deux ou trois jours à Paris, pour n'y voir que Son

[1] Nous avons l'intention de parler, un jour, des aventures de ce curieux personnage, à la même époque.

Éminence et le mettre au fait sur les injustes persécutions qu'il a souffertes ». Il se faisait fort « d'obtenir de M. le prince de Savoye la permission » de faire un voyage avant de se rendre à Bruxelles, où du Bourg lui communiquerait ensuite « les ordres » du cardinal [1].

Sans doute le cardinal Dubois se heurta aux mêmes obstacles juridiques que rencontrera le cardinal de Fleury, en dernier lieu, et ne put procurer le sauf-conduit nécessaire à Rousseau, pour plaider la cause de sa réhabilition sans risquer d'être appréhendé au corps.

A peine de retour à Paris, M. du Luc, ayant tâté le terrain, conseilla à son protégé de renoncer à y reparaître, pour le moment; car, à Paris, loin de pouvoir compter sur ses amis, « il eût été plus étranger qu'au Siam, si fort tout était changé en mal, car il n'était plus question d'amitié, de fidélité ni de justice... Les malveillants, — ajoute du Luc — sont toujours en nombre et très furieux, au lieu que les amis ressemblent fort à de la tripe : j'envoie également promener les uns et les autres, et, si j'avais à mettre un prix entre les deux, je préfèrerais les ennemis, car au moins ils se soutiennent à savoir haïr, au lieu que les autres ne sont bons à rien. » Enfin Rousseau était « chanté » à Paris, « en bonne compagnie », il est vrai, mais de la manière la plus désobligeante [2].

Du Luc souhaitait que le poète donnât une seconde édition de ses *Œuvres*, ne fût-ce que pour faire enrager ses ennemis comme ils « enrageaient » des bontés du prince Eugène envers le condamné de 1710 [3]. Il souhaitait surtout que ce prince, ainsi qu'il

[1] *Dubois à du Bourg*, Paris, 13 février 1722; *Mémoires de Rousseau*, origina non signé, Vienne, 2 mars 1722; *Du Bourg à Dubois*, 21 mars 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 41 v° et 43; 129 v°; 132.)

Au mois d'avril suivant nous trouvons « le sieur Rousseau » qualifié quelque part : « Secrétaire d'ambassade. » (A. É. *Autriche*, CXXXIX, 35.)

[2] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 14 mai, 11 juin, 15 novembre, 6 décembre 1717. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 254; CXXV, 70; CXXVI, 181, 239 v°. — Voir aussi : CXXIV, 314 v°.)

[3] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 1er et 14 mai 1717; 7 juillet 1719. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 214 v°, 254; CXXXV, 215.)

le lui avait promis, donnât au poète désemparé un emploi aux Pays-Bas dont il avait le gouvernement [1].

Bien des fois, depuis son arrivée à Vienne, en 1715, jusqu'en 1722, Rousseau se crut sur le point de tenir cet emploi, et il espéra même être installé par le prince en personne dans une place qu'il imaginait, nous l'avons vu, devoir être assez relevée; mais Eugène fut toujours empêché de se rendre à Bruxelles, soit par ses glorieuses campagnes contre le Turc, soit par les affaires qui le retenaient à la cour de Vienne, et les difficultés de la réorganisation du gouvernement des Pays-Bas, « négligé depuis Charles II [2] », ne lui permirent pas de satisfaire son protégé comme il le souhaitait pouvoir faire [3].

En attendant, notre poète usait du droit de marquer « son indifférence pour la France [4] »; il se préparait à prendre des « lettres de naturalité » allemande [5], et il revêtait de plus en plus le personnage d'un loyal sujet de l'Empereur qu'il louait dans le pur esprit du moyen âge, mais d'une manière peu faite pour plaire à la cour de France [6] :

. . . . . .
Ta lumineuse clarté
Offusque l'éclat sublime
De toute autre majesté.
Dans un Roi d'un sang illustre
Nous admirons le haut lustre
Du premier de ses États :
En toi la Royauté même
Honore le diadème
Du premier des potentats.

[1] *Du Luc à du Bourg*, 12 avril, 1er et 17 mai, 4 et 11 juin 1717; 17 mars 1718; 7 juillet 1719. (A. É. *Autriche*, CXXIV, 158, 214 v°, 215 v°, 297, 314 v°; CXXV, 70; CXXX, 139; CXXXV, 215.)

Le prince Eugène de Savoye avait été nommé par l'Empereur, le 25 juin 1715, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas. (*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 225, col. 2. — Gachard, *Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. III, p. 466, n. 1.)

[2] J.-B. Rousseau, *Œuvres*, t. V, p. 38-39.

[3] J.-B. Rousseau, *Œuvres*, t. V, p. 43, 455, 460. — A. É. *Autriche*, CXXX, 139.

[4] *Œuvres*, t. V, p. 29.

[5] *Œuvres*, t. V, p. 34.

[6] *Ode à l'Empereur* (1718). *Œuvres*, t. I, p. 252 et suiv.

On sait qu'il ne manqua pas de chanter à plusieurs reprises la la gloire du prince Eugène : il ne négligea point de flatter la comtesse Badiani, qui passait pour être la maîtresse du héros [1]. Sa muse s'exerça naturellement en l'honneur de bien d'autres qu'il avait intérêt à ménager.

Le prince Eugène subvint de sa bourse à ses besoins de la façon la plus délicate [2] : il lui fit longtemps toucher une pension de quatre mille livres sur sa cassette [3]. En 1712, M. de Breteuil lui avait procuré une gratification du duc d'Orléans, que nous le voyons toucher encore en 1717 [4]. Voltaire [5] parle d'une quête que la marquise de Bouzols, sœur de M. de Torcy, eut la charité de faire pour lui lorsqu'il était en Suisse, et à laquelle lui, Voltaire, participa pour « une aumône de quatre louis ». Mais Rousseau protesta avec vivacité auprès de M. de Breteuil ne vouloir d'argent d'aucun « particulier », et n'avoir même accepté du comte du Luc que « la table et le logement [6] ».

Il est établi que Rousseau, à certains moments, n'a pas craint de faire servir sa muse à rimailler contre ses bienfaiteurs : le baron de Breteuil, le comte de Luc, le prince Eugène de Savoye n'ont pas échappé aux effets de sa bassesse naturelle, en pareil cas. Contre Breteuil, dont il avait été le secrétaire, et qui n'avait

[1] Il communique à Passionei, le 11 septembre 1715, « une folie » digne de Pétrone, qu'il a faite, dit-il, « pour Mme de Badiani, à l'occasion du jour de sa naissance. » (Joseph Bonnet, dans *la Vérité française* du 25 avril 1904, *loc. cit.*)

[2] Rousseau écrit à Boutet, le 30 janvier 1717 (*Œuvres*, t. V, p. 38-39) : « ... J'aurai un emploi dans les Pays-Bas, et le prince a eu la bonté de me faire toucher mille écus par provision. Jugez de sa générosité : l'année passée, deux jours avant la bataille de Petervaradin, il m'envoya un diamant de 4000 livres, que je porte actuellement au doigt et que je tâcherai de conserver toute ma vie. » — Le 30 juin 1718, le prince lui écrit de Belgrade (Arneth, *Eugen...*, t. III, p. 520, n. 11) : « Le peu que M. de Koch vous a présenté de ma part ne mérite pas l'attention que vous voulez bien avoir. »

[3] Lenglet du Fresnoy, *De l'usage des romans. — Éloge historique de M. Rousseau* (à la fin du tome Ier, p. 13-17.)

[4] J.-B. Rousseau, *Œuvres*, t. V, p. 16-17, 38-39.

[5] *Œuvres* (1830), t. LII, p. 295.

[6] *Rousseau à Breteuil*, Aarau, 20 juillet 1712; *A Boutet*, Vienne, 30 juin 1717. (*Œuvres*, t. V, p. 16-17, 38-39.

cessé de lui faire du bien, « ce vil Rufus » lança *la Baronade* [1]; contre du Luc, à qui il ne devait guère moins que la vie, il composa *la Lucade* :

... Les ennemis de mon pauvre Rousseau et les miens — écrit l'ancien ambassadeur avec sa noble indulgence — assurent que l'on va voir une pièce de sa façon, intitulée *la Lucade*, où je suis mis en Suisse, à Bade et à Vienne, en beaux draps blancs. Si on tient parole et que l'ouvrage ait du sel, je serai le premier d'en rire, car je sais à quoi m'en tenir [2]...

Et peu après :

... Je n'ai pu encore attraper cette pièce qu'on nomme *la Lucade*, et qu'on attribue faussement à mon ami Rousseau, que j'embrasse : je suis tenté de croire qu'elle existe comme le livre *De tribus impostoribus*. Quand je me tromperais, il n'y aurait qu'à en rire [3]...

Il en rit si bien, en effet, qu'il ne cessa pas de témoigner à ce pauvre homme une grande confiance [4]. Le pauvre homme, de son côté, ne fut jamais chiche envers lui des assurances de sa gratitude.

Le comte de Bonneval, passé de France au service de l'Empereur, en 1706, croyait avoir à se plaindre d'Eugène de Savoye, et, oubliant tout ce qu'il lui devait, s'amusa, en 1721, à faire, « entre les pots et les verres [5] », contre le référendaire du Conseil de guerre, Œttel, des couplets satyriques qui atteignaient le prince, président de ce conseil, et auxquels collabora notre poète [6]. Le futur pacha était si content de son œuvre, qu'il

[1] VOLTAIRE, *Œuvres* (1830), t. XIII, p. 101; t. XLVIII, p. 328; t. LII, p. 295,

[2] *Du Luc à du Bourg*, [Paris, vers le commencement d'avril (?) 1718.] (Pièce sans date, mal classée parmi celles de 1717. A. É. *Autriche*, CXXVI, 248 v°.)

[3] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 18 avril 1718. (A. É. *Autriche*, CXXX, 266 v°.)

[4] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 27 octobre 1718. (A. É. *Autriche*, CXXXV, 328, folio mal placé à la reliure.)

[5] *Saint-Saphorin à Schaub*, Vienne, 28 août 1721. (A. É. *Autriche*, CXXXVIII, 157.)

[6] « ... Bonneval fournissait les pensées et Rousseau se chargeait d'en revêtir la poésie de ces traits piquants qui sont le régal de ces sortes de pièces. » (LENGLET DU FRESNOY, *Éloge historique de M. Rousseau, loc. cit.*, p. 11 et suiv., notes.)

allait, le lendemain, chantonnant ses petits vers chez qui les voulait entendre : gens bien intentionnés réussirent à le détourner de les publier; « mais, dit Saint-Saphorin, les amis de cour les retinrent si bien par cœur qu'ils purent les coucher par écrit, et le comte de Bonneval, voyant l'usage qu'on en avait fait, eut trop d'honneur pour les désavouer[1] ». Quant à Rousseau, il obtint miséricorde, par l'entremise du comte de Sinzendorff, en alléguant qu'il avait plutôt travaillé « à adoucir ces couplets », que Bonneval eût, sans lui, faits beaucoup plus âpres[2]!...

A propos du prince Alexandre de Wurtemberg, « tout à fait brouillé avec le prince Eugène », Du Bourg écrivait jadis au maréchal d'Huxelles[3] : « La bonté de ce prince fait que ceux qui se déclarent contre lui n'ont jamais rien à craindre. » C'était signaler exactement le noble caractère du prince Eugène.

Au commencement de l'année 1722, le chargé d'affaires du Roi écrivait à Dubois[4].

... M. Rousseau doit partir au commencement du mois prochain pour les Pays-Bas, où M. le prince Eugène a toujours eu intention de l'établir; mais comme, dans les différentes listes des emplois, il ne s'en est point encore trouvé qui ayent pu convenir, tant pour le revenu que pour l'agrément, le prince juge qu'étant sur les lieux il pourra mieux trouver ce qui peut lui être propre, et que d'ailleurs il profitera de ce temps de loisir pour faire imprimer, en Hollande ou en Angleterre, une seconde édition de ses œuvres, qui sera augmentée de deux volumes. Il y a longtemps que ses amis le sollicitent de faire travailler à cette impression, et le public sera fort obligé au prince d'y avoir enfin déterminé M. Rousseau. Il laisse ici une réputation dont lui et ceux qui s'intéressent à ce qui le regarde doivent être bien flattés; sa conduite, qui ne s'est jamais démentie, son caractère d'honnête homme et son bon esprit lui ont attiré l'estime et la confiance de toute cette cour, et surtout du prince, qui certainement sait bien juger du

[1] *Saint-Saphorin à Schaub*. Vienne, 20 août 1721, (A. É. *Autriche*, CXXXVIII, 157.)

[2] Lenglet du Fresnoy, *Éloge...*, p. 16 et note 8.

[3] Vienne, 8 septembre 1718. (A. É. *Autriche*, CXXII, 127 v°.) — Cf. [Mauvillon], *Histoire du prince Eugène*, t. V, p. 298-299.

[4] Vienne, 24 janvier 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 36-37.)

vrai mérite. Je suis ami depuis longtemps de M. Rousseau; mais je rends ce témoignage bien plus à la vérité qu'à l'amitié...

La réputation de ce « chevalier des bouts-rimés », ainsi qu'on l'avait plaisamment surnommé [1], n'était pas, à Vienne, aussi nette que le jugeait bon à dire Du Bourg, son ami et compagnon de débauche [2], envers lequel il ne se montra pas, au reste, plus reconnaissant qu'à l'égard de tant d'autres. Les honnêtes gens, à quelque faction qu'ils appartinssent, n'avaient pu que se montrer indignés de la trahison de ce méchant domestique du prince : la comtesse de Waldstein, sœur de la duchesse douairière d'Aremberg, entre autres, lui avait « interdit sa maison [3] ». On pense bien qu'il ne s'était pas tenu d'exercer sa verve aux dépens de personnages moins considérables, mais aussi moins indulgents : il fut bâtonné à Vienne comme il l'avait été à Paris et à Baden; Voltaire n'en dit rien de trop, et c'était chose parfaitement connue [4].

L'abbé Lenglet du Fresnoy fit à Vienne, en 1721, un voyage qui inquiéta Dubois, et dont nous pourrons parler ailleurs. Il entretint un commerce très suivi avec Rousseau, à qui, l'année suivante, « il offrit une place dans sa chaise, pour aller de compagnie à Bruxelles, et pour ménager l'un l'autre sur les frais du voyage [5] ». Mais Du Bourg, d'une part, le prince Eugène, de

[1] *Le comte de Corswarem à Dubois*, Vienne, 13 mai 1719. (A. É. *Autriche*, CXXXIII, 250 v°.)

[2] *Le comte de Corswarem à Dubois*, Vienne, 22 avril 1719. (A. É. *Autriche*, CXXXIII, 241 v°.)

[3] [Lenglet du Fresnoy], *loc. cit.*, p. 15, note 7.

[4] *Le comte de Corswarem à Dubois*, Vienne, 13 mai 1719. (A. É. *Autriche*, CXXXIII, 250 v°.)

Voltaire, *Œuvres* (1830), t. LII, p. 290 :

Rousseau, sujet au camouflet,
Fut autrefois chassé, dit-on,
Du théâtre à coups de sifflet [par le public]
De Paris à coups de bâton [par La Faye],
Chez les Germains chacun sait comme
Il s'est garanti du fagot.

[5] *Du Bourg à Dubois*, Vienne, 21-23 février 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 72 et suiv.) — *Mémoire de Lenglet* [Strasbourg], 20 juillet 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 325.)

l'autre, parlèrent de ce compagnon à Rousseau comme d'un intrigant dangereux, de façon à les séparer[1]. Le prince n'avait pas lieu de se fier à l'un plus qu'à l'autre. Voici ce que l'abbé rapporte à son tour, d'un entretien qu'il eut avec le prince, au sujet du poète[2] :

Je n'oublierai jamais ce que m'a dit un de mes amis[3]. Il était allé à Vienne en même temps que moi, c'est-à-dire en 1721... Quelques jours avant que d'avoir audience de M. le prince de Savoye, il avait fait l'honneur à Rousseau de l'aller voir, et ils parlèrent fort de poésie antique et moderne. Dès que le prince vit cet ami, il lui dit : « Mais vous avez vu Rousseau? — Oui, monseigneur, lui dit cette personne; nous n'avons parlé que de poésie. — Je le sais, répondit le prince, mais prenez garde à vous. » Ce prince était bien informé que Rousseau allait à la découverte de nouvelles secrètes pour en informer un personnage qui savait s'en servir[4]. Et ce fut dans ce temps-là même que M. le prince Eugène se servit du prétexte de l'impression que Rousseau voulait faire de ses poésies pour l'écarter de Vienne, où il était fort suspect au ministère, et l'envoyer en Angleterre; ce qui s'exécuta vers le milieu de 1722 que M. le prince Eugène eut de nouveaux soupçons du digne métier que Rousseau faisait à Vienne. Il n'a pas fait de difficulté d'avouer qu'il avait souvent fait le métier d'espion[5].

III

J.-B. ROUSSEAU AUX PAYS-BAS. — SA FIN.

Rousseau n'est arrivé, en effet, à Bruxelles que vers la fin de juin. Il s'occupa de la nouvelle édition de ses œuvres[6]. A La

[1] *Du Bourg à Dubois*, Vienne, 7 mars 1722. (A. É. *Autriche*, CXL, 97 et suiv.)

[2] *Loc. cit.*, p. 26 et note 2.

[3] Cet ami n'était autre que Lenglet lui-même.

[4] C'est du Bourg, le chargé d'affaires du Roi, qui est ici visé.

[5] M. Paul Bonnefon a publié un article sur « Lenglet du Fresnoy et J.-B. Rousseau », dans *Revue d'histoire littéraire*, année 1900, p. 546-590.

[6] Deux volumes in-4°. — Le roi de Pologne, Auguste de Saxe, lui fit tenir un diamant de 300 pistoles, pour un exemplaire qu'il lui avait offert : « C'est le plus généreux et le plus magnifique prince de l'Europe », écrit alors le poète. (*Au comte du Luc*, 27 novembre 1723. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 4.)

Haye, il rencontra lord Cadogan, qu'il avait connu à Vienne, et qui le mena à Londres, où il lui procura des souscriptions. « Il revint d'Angleterre avec cinq cents guinées, dit Voltaire[1]; mais ses vers furent peu goûtés des Anglais... D'ailleurs tout ce qui est en style marotique demande une intelligence très fine de notre langue pour être, je ne dis pas goûté, mais entendu. »

Il était revenu à Bruxelles, au plus tard, vers le mois de mai 1723, d'après une lettre du comte du Luc[2]. Il ne produisit presque plus rien : « Bruxelles est l'éteignoir de l'imagination », écrira Voltaire[3]; et Rousseau lui-même[4] : « Rien ne m'excite ici à travailler, et je ne sais ce que c'est que de m'exciter tout seul. Il n'y a, dans ce pays, ni connaisseurs, ni curieux, et il faut accommoder son goût à celui des gens avec qui l'on a à vivre. Dieu m'a donné sur cela un caractère assez flexible :

Hæc res et jungit et junctos servat amicos.

Il s'accommoda donc au goût de « plusieurs amis bien honnêtes gens, mais de peu de ressource pour le commerce de la vie[5] », à l'exception du duc d'Aremberg, aussi séduisant que débauché[6], membre de la Société du Temple sous la Régence[7], au reste grand protecteur des Jansénistes aux Pays-Bas et grand ami de Quesnel, qu'il avait fait jadis échapper des prisons de l'officialité de Malines[8]. Trois mois après son arrivée, il avait eu la compagnie de Voltaire :

[1] VOLTAIRE, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 514-515.

[2] *A du Bourg*, Paris, 10 juin 1723. (A. E. *Autriche*, CXLIV, 106 v°.)

[3] *Voltaire à Hénault*, Bruxelles, 2 mars 1740. (*Œuvres*, 1830, t. LIV, 41.)

[4] *J.-B. Rousseau à l'abbé d'Olivet*, Bruxelles, 26 septembre 1730. (*Œuvres*, t. V, p. 69-70.)

[5] *Ibid.*

[6] [LA PLACE], *Pièces intéressantes...*, t. I, p. 6, 8, 13, 62. — *Rousseau à du Luc*, années 1723-1724. « Je suis fâché que vous ne puissiez pas voir plus souvent le duc d'Aremberg, — écrit Rousseau à du Luc, le 10 mars 1724 — il vous aime véritablement, et, si son genre de vie répondait au vôtre comme son tour d'esprit, il n'y aurait pas deux hommes plus faits l'un pour l'autre que vous deux... »

Le duc d'Aremberg avait son hôtel, à Paris, sur le quai des Théatins.

[7] HÉNAULT, *Mémoires*, p. 99.

[8] PICOT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, éd. de 1816, t. IV, p. 88.

M. de Voltaire a passé ici onze jours pendant lesquels nous ne nous sommes guère quittés — écrit-il à M. Boutet[1]. — J'ai été charmé de voir un jeune homme d'une si grande espérance. Il a eu la bonté de me confier son poème[2], pendant cinq ou six jours : je vous puis assurer qu'il fera un très grand honneur à l'auteur.

Le marquis de Prié[3], qui administrait les Pays-Bas pour le prince Eugène, avec le titre de ministre plénipotentiaire[4], avait reçu Rousseau de la meilleure grâce du monde, « ne voulant pas qu'il eût d'autre table que la sienne », et l'obligeant à user « d'un carrosse de sa maison ». Le prince Eugène l'en remercia, ainsi que de l'intention qu'il montrait de chercher à « accommoder » son protégé le mieux possible. Il s'agissait d'unir, en sa faveur, plusieurs charges à celle de conseiller historiographe de la cour de Bruxelles, afin de la rendre plus avantageuse[5]. Rousseau se croyait parfaitement assuré d'être nommé à cet emploi, et il ne craignait pas de poser pour condition qu'il lui fût permis de résider à Vienne, qu'il regardait comme « sa véritable patrie[6] ». Le 16 février 1724, le prince Eugène invitait M. de Prié à « envoyer sans retard les patentes en question[7] », dont Rousseau déclare, le 7 juillet, être en possession « depuis six mois ». Pourtant « ses affaires n'étaient pas finies », et il se préparait à se rendre à Vienne, pour les terminer[8], quand une étrange scène eut lieu qui changea la face des choses.

Dès la fin de l'année 1717, Bonneval, grâce à sa mauvaise tête, passait pour « se barbouiller horriblement à Vienne[9] ». Peu

[1] Bruxelles, 20 septembre 1722. (J.-B. Rousseau, *Œuvres*, t. V, p. 46.)

[2] *La Henriade*, alors intitulée : *La Ligue*.

[3] *Priers*, en allemand.

[4] Nommé à ce poste par l'Empereur, le 30 juin 1715. (Gachard, *Documents*, t. III, p. 466, note 1.) — M. Vandal lui a donné par erreur le titre de gouverneur. (*Le Pacha Bonneval*, p. 17; *la Mission du marquis de Villeneuve*, p. 126.)

[5] *Eugène à Prié*, Vienne, 15 juillet 1722; *Rousseau à Boutet*, Bruxelles, 6 octobre 1722. — Cf. Arneth, *Prinz Eugen...*, t. III, p. 520, note 12.

[6] *Rousseau à Boutet*, Bruxelles, 20 octobre 1723; 20 janvier 1724. (*Œuvres*, t. V, p. 48 et 50 51.)

[7] Cf. Arneth, *Prinz Eugen...*, t. III, p. 521, note 17.

[8] *Rousseau à Boutet*, Bruxelles, 7 juillet 1724. (*Œuvres*, t. V, p. 51.)

[9] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 31 décembre 1717. (A. É. *Autriche*, CXXXVI, 63 v°.)

après, le comte du Luc écrivait à Du Bourg : « Gens instruits et intéressés [1] blâment le parti qu'a pris Bonneval de s'éloigner du prince [Eugène] et de se jeter de l'autre côté [2]... » Ce prince n'en demeura pas moins son ferme appui à la cour impériale et ne cessa de le protéger contre ses adversaires et ses rivaux. En 1721, sa situation pourtant, devenue par sa faute, nous l'avons vu, difficile à la cour, l'avait porté à demander de l'emploi aux Pays-Bas, en sa qualité de général d'infanterie [3]. Il quitta Vienne au mois de novembre et passa par Hanovre et la Hollande. Il devait arriver à Bruxelles vers le 10 décembre [4] : nous l'y trouvons au mois de janvier suivant [5]; c'était un digne compagnon qui revenait à Rousseau. Aussi prit-il vite l'habitude « de passer douze heures de la journée avec lui, sans s'en apercevoir [6]... s'amusant du mieux qu'il leur était possible », surtout à boire [7].

Bonneval ne tarda pas à se brouiller avec le lieutenant du prince Eugène, qui avait d'abord entretenu de bonnes relations avec lui [8], et il fit chorus avec les mécontents des Pays-Bas, où l'on avait lieu, à la vérité, de blâmer l'administration du ministre plénipotentiaire. Il avait sollicité le gouvernement de Charleroy

[1] Probablement son beau-père, M. de Biron, et les siens.

[2] *Du Luc à du Bourg*, Paris, 21 février 1718. (A. É. *Autriche*, CXXX, 19.)

[3] Le prince de Ligne (*Mémoire sur le comte de Bonneval*, p. 50) se trompe sur plusieurs points : l'Empereur n'avait pas pris Bonneval « en guignon », et le régiment dont ce lieutenant-général était colonel n'était pas en garnison à Bruxelles, mais bien à Mons, où il était commandé par un M. de La Tour qui passait pour fils naturel de Bonneval. Bonneval était général *d'infanterie* et non *d'artillerie*.

[4] *Rousseau « à M. le comte D... » [du Luc]*, Bruxelles, 27 novembre 1723. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 3.

[5] *Rossi, chargé des affaires du Roi à Morville*, Bruxelles, 22 janvier 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCII, 71.)

[6] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 10 mars 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 9.

[7] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 11 août 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 26. — Voir une ode bachique adressée à Bonneval. (*Œuvres*, 1741, in-18, p. 107.)

Au printemps de cette année, Rousseau fut aux eaux d'Aix-la-Chapelle, où il y avait de nombreuses réunions de princes. (*Rossi à Morville*, Bruxelles, 21 juin 1724. — A. É. *Pays-Bas*, XLIII, 130 v°.)

[8] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 10 mars 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 9.

qui lui avait été refusé, et il accusait M. de Prié de l'avoir desservi[1] : c'était comme une querelle d'allemand qu'il eût cherchée là, car le prince Eugène écrivit à ce sujet[2] :

Je suis surpris comment Bonneval a pu songer à un établissement aux Pays-Bas, puisque je lui ai dit bien clairement, avant son départ, qu'il ne doit pas s'attendre à y en avoir, mon intention n'ayant été jamais de placer ni lui ni un autre français dans des pays contigus à la France, nonobstant que j'aye assez bonne opinion de Bonneval pour croire qu'il serait incapable de manquer à la fidélité et à ce qu'il doit au service.

Au mois d'août 1724, Bonneval crut avoir trouvé une bonne occasion d'abattre le marquis de Prié en menant grand bruit dans Bruxelles, au dehors et jusqu'au Congrès de Cambray, de certains propos tenus par la marquise et sa fille, Mme d'Aspremont, sur le compte de la reine d'Espagne, fille du Régent, si sujette à caution.

Sous le glorieux prétexte que sa maison s'était alliée, au seizième siècle, à celle du roi Henri IV, il fit « le Don Quichotte »[3] d'une manière assez ridicule, sur laquelle il fonda de grands espoirs. Rousseau, déçu lui-même par Prié, qui semblait éluder les ordres du prince à son égard[4], embrassa la cause de Bonneval.

Nous pourrons, un jour, faire plus en détail le récit des dernières aventures de ce futur pacha, dont il a été parlé jusqu'ici d'une manière trop incomplète[5] : nous n'en dirons aujourd'hui

[1] *Rossi à Morville*, Bruxelles, 26 juillet 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCXIII, 236.)

[2] *Eugène à Neny*, secrétaire du Conseil d'État et de guerre des Pays-Bas, Vienne, 13 septembre 1724. — Cf. Arneth, *Prinz Eugen*, t. III, p. 542, note 23.

[3] *Du Luc à Milain*, premier secrétaire et intendant du duc de Bourbon, 23 août 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 52.

[4] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 10 mars et 14 août 1724. — Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 9 et 21. — *A Boutet*, Bruxelles, 7 juillet 1724. (*Œuvres*, t. V, p. 51.)

[5] Nous avons dit, dans *la Revue des questions historiques* de janvier 1903 (p. 147-183), comment Bonneval, après le congrès de Baden, en 1714, avait en vain sollicité sa grâce de Louis XIV, et comment, en 1717, il l'avait obtenue de la Régence, sur les pressantes instances du prince Eugène et par les soins du comte du Luc.

que ce qu'exige l'histoire du personnage dont nous avons à nous occuper spécialement.

Au fond, dégoûté du service de l'Empereur, Bonneval tendait à jouer le rôle d'un important politique, en amenant les cours d'Espagne et de France à demander « une satisfaction éclatante » à ce prince, au sujet de la reine outragée dans le salon de son ministre [1]. Rousseau confessera plus tard que Bonneval n'avait bien connu ni la cour de Versailles ni celle de Vienne. Il s'abusa d'autant plus, dans la conjoncture présente, que le roi de France ne songeait alors à rien moins qu'à venger les injures du roi d'Espagne; car son premier ministre s'apprêtait à faire pis à Philippe V, en la personne de la petite infante qu'il allait renvoyer à son père. En attendant, M. de Prié était fondé à reprocher au général de l'Empereur d'avoir agi de manière à provoquer une guerre contre son maître [2]; de ce chef, il lui « donna les arrêts », et, craignant qu'il ne se réfugiât en France, il fit garder militairement sa maison [3]; le surlendemain, 3 septembre, il le fit conduire, sous bonne escorte, au château d'Anvers, où il devait attendre les ordres de l'Empereur [4].

Rousseau était parti, le 2, pour Vienne [5]. Bonneval avait écrit à l'Empereur, pour se justifier, une lettre que lui et son compère jugeaient « belle et bonne » [6]; du château d'Anvers, il en adressa une seconde à Sa Majesté Impériale et Catholique [7], où il faisait

[1] *Rossi à Morville*, Bruxelles, 21 août 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIII, 291-291 v°.)

[2] *Mémoire de Bonneval*, Venise, 16 octobre 1728. (A. É. *France*, CCCCXCIV, 194 v°.)

[3] *Bonneval au maréchal de Wehlen*, Bruxelles, 1er septembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 9 v°.) — *Relation* du même, au château d'Anvers, 8 septembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 132 et suiv.) — Cette maison, voisine de l'église collégiale de Sainte-Gudule, était l'hôtel d'Espinoy.

[4] *Rossi à Morville*, Bruxelles, 3 septembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 19.)

[5] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 31 août 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 57. — *Bonneval à l'Empereur*, au château d'Anvers, 8 septembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 142.)

[6] *Bonneval à l'Empereur*, Bruxelles, 30 août 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIII, 301 v° et suiv,) — *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 31 août 1724. Cf. La Place, *loc. cit.*, t. I, p. 58.

[7] *Bonneval à l'Empereur*, au château d'Anvers, 8 septembre 1724. (A. É. *Pays-Bas*, XCIV, 141 et suiv.)

... M. le chancelier[1], à ce qu'on m'assure, — écrit-il à l'abbé de Olivet, le 30 juin 1738[2], — n'est point éloigné de devenir mon protecteur, et, si ce que j'apprends de bonne part est vrai, pense aujourd'hui pour moi tout différemment de ce qu'il pensait quand il était procureur général du parlement. J'accepte donc de tout mon cœur l'augure favorable que vous me faites touchant mon retour à Paris, où je ne souhaite rien tant que de pouvoir achever ce qui me reste de jours entre les bras de mes amis. Je n'en ai pas de plus cher et de plus respectable que le R. P. Tournemine et le R. P. Brumoy...

Le 21 novembre suivant, il annonce son prochain voyage[3] et paraît tellement assuré du succès qu'il se fait précéder de ses tableaux :

Mon parti est pris, mon cher Monsieur. Je pars lundi prochain, et je compte être à Paris le vendredi suivant. J'espère que je ne serai pas longtemps obligé de garder l'*incognito*. Je vous adresse, par les rouliers, une caisse contenant mes tableaux; ils vous sont destinés depuis longtemps; je n'en demande que l'usufruit pour le peu de temps qui me reste à vivre. J'accepte vos bons offices auprès du valet de chambre : quelque subalterne que soit cette voie, il ne faut rien mépriser en ce monde...

Parti sans sauf-conduit, le condamné de 1710 fut, en effet, obligé de demeurer *incognito*, d'abord à Conflans, dans la maison de campagne de l'archevêque de Paris[4], Charles de Vintimille du Luc, frère cadet du comte, puis chez le comte, sous le nom de Richer[5], et enfin chez le peintre Aved. La grâce qu'il avait refusée du roi, en 1716 et depuis, il l'acceptait maintenant, en quelque sorte, de Saurin, comme en témoigne la correspondance suivante[6], qui nous a été signalée par le très regretté M. Arthur de Boislisle :

[1] D'Aguesseau. — M. Amar, l'éditeur des *Œuvres*, dit ici, par erreur : « Il s'agit de M. de Pontchartrain. »

[2] *Œuvres*, t. IV, p. 467.

[3] *A Boutet de Monthéry*. (*Œuvres*, t. V, p. 93-94)

[4] Paul Bonnefon, *loc. cit.*, p. 577.

[5] Voltaire (*Œuvres*, 1830, t. LII, p. 382) écrit à d'Argens, le 2 janvier 1739 : « ... Rousseau est à Paris, sous le nom de Richer, caché chez le comte du Luc. »

[6] Extraite des Archives nationales : O[1] 383, 369, 377, 639.

Le comte de Maurepas au comte du Luc.

Versailles, 20 décembre 1738.

J'ai, Monsieur, parlé à M. le cardinal de Fleury du sieur Rousseau. J'ai trouvé Son Éminence disposée à consentir à son retour; mais, comme il s'agit de pourvoir à sa sûreté, par rapport au bannissement qui a été prononcé contre lui, Son Éminence a désiré que j'écrivisse à M. le procureur général[1], pour savoir quelles mesures il croirait qu'on doive prendre pour que le sieur Rousseau ne puisse être inquiété lorsqu'il paraîtra. J'aurai l'honneur de vous informer du parti qui sera pris. J'ai celui d'être avec le plus sincère et parfait attachement, Monsieur...

Le comte de Maurepas au Procureur général du Roi près le Parlement de Paris.

Versailles, 20 décembre 1738.

Le sieur Rousseau a, Monsieur, écrit à M. le cardinal de Fleury qu'il souhaitait revenir en France. LE SIEUR SAURIN LUI A DONNÉ SON DÉSISTEMENT DE TOUTES POURSUITES CONTRE LUI[2]; mais il manque encore trois ans pour qu'il puisse être purgé, par le laps de temps, de cette accusation qui a donné lieu au bannissement qui a été prononcé contre lui par contumace : ainsi il demande un sauf-conduit pour paraître avec sûreté. Son Éminence souhaite savoir ce que vous en pensez et dans quelle forme vous croyez qu'on doive donner ce sauf-conduit. On ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur...

Le comte de Maurepas au comte du Luc.

Versailles, 29 décembre 1738.

J'ai, Monsieur, parlé à M. le cardinal de Fleury des objections que fait M. le Procureur général sur le sauf conduit que demande le sieur Rousseau : Son Éminence a pareillement jugé qu'il ne pouvait être accordé. Il est nécessaire, lorsque le sieur Rousseau sera en France, qu'il s'observe beaucoup et ne paraisse que très peu dans le public, et même que quelque personne de confiance veuille bien engager M. le procureur général à fermer les yeux, s'il ne veut pas avoir

[1] Guillaume-François Joly de Fleury.

[2] « Un homme fort riche » s'était-il « chargé de satisfaire aux dépens, dommages et intérêts dus à la partie civile », comme l'indique Voltaire, d'après un bruit qui courait dès l'année 1736? (VOLTAIRE, *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 520.)

recours aux lettres d'abolition. Je vous supplie d'être toujours persuadé de l'attachement très parfait avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur...

Il résulte de là que Rousseau ne consentait pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, à accepter les lettres d'abolition qu'il avait refusées depuis 1716, mais que, vaincu par la maladie, l'âge et l'infortune, il renonçait à poursuivre sa réhabilitation, et qu'il entendait seulement, au moyen du désistement obtenu du fils de Saurin et d'un sauf-conduit à obtenir de l'autorité royale, pouvoir attendre en sûreté, à Paris, le jour où serait prescrite la peine à laquelle il avait été condamné.

Nous disons que c'est au fils de Saurin [1] qu'il a eu affaire dans ces circonstances; car il écrivait auparavant, dans une lettre qui a été mal datée : « ... Mon dessein aujourd'hui serait de reprendre le procès, et de mettre le fils du scélérat dans la même nécessité où j'aurais mis le père... » Le père était donc mort, à ce moment, et ce ne peut être qu'avec le fils, visé ici, que Rousseau s'est accordé plus tard [2].

Dans cette lettre il disait encore : « ...Il a été question des mêmes mesures dont vous me parlez, lorsque M. de Sénozan, l'an passé, s'entremit pour mon retour : je m'y suis toujours opposé, ne voulant rien qui pût me mettre hors la portée de faire valoir, quand je voudrais, les preuves que j'ai en mains de l'énorme différence qu'il y a de moi au scélérat qui m'a prêté ses crimes, parce que c'était le seul moyen de lui imposer silence *et de lui faire racheter le mien...* »

Nous avons vu, au commencement, que la lettre par laquelle

[1] Joseph-Bernard Saurin, né en 1706, mort en 1781, avocat au Parlement, secrétaire du duc d'Orléans, pensionné par Helvetius, se tourna vers le théâtre et devint membre de l'Académie française en 1761. Il vécut dans l'intimité de Montesquieu, de Voltaire, de Saint-Lambert, du duc de Nivernois, etc... (Cf. *Nouv. biogr. générale*, 1864, t. XLIII, p. 366-367.)

[2] La lettre en question, à l'abbé d'Olivet, dont le contexte montre que Saurin père n'existe plus, est datée, dans l'édition de 1820 (*Œuvres*, t. IV, p. 457), de Bruxelles, le 9 août 1735; or, ce même Joseph Saurin n'est mort que le 29 décembre 1737; ce document doit donc être reporté à une date postérieure, probablement assez proche de celle-là.

Joseph Saurin, en 1689, avouait son vol, avait été imprimée dans le *Mercure suisse* ou *Journal helvétique* d'avril 1736.

Rousseau aura-t-il menacé le fils de Saurin, de répandre à Paris, avec cette lettre, la copie des pièces de la chancellerie de Berne qu'il avait entre les mains, et aura-t-il ainsi exercé sur lui, en dernier lieu, une pression qui ait opéré ce « désistement »? C'est une supposition que nous pouvons faire.

Ce n'est qu'un mois après la décourageante réponse de M. de Maurepas à M. du Luc que le malheureux se décida à sortir d'une situation beaucoup plus humiliante que celle où l'exil l'avait réduit, « pressé de mettre soixante lieues de pays entre M. [Joly de Fleury] et lui, par l'unique mauvaise humeur de ce magistrat, qui faisait tout ce qu'il pouvait pour le guérir de la maladie du pays [1] ».

La « mauvaise humeur » de ce magistrat pouvait bien tenir à certaine frasque assez récente : « Rousseau, dit Voltaire à propos des démarches tentées en 1736 [2], s'était fermé toutes les portes par une allégorie intitulée : *Le Jugement de Pluton*, dans laquelle il représentait un procureur général que Pluton faisait écorcher, et dont il étendait la peau sur un siège. On avait senti trop l'application : il n'y a point de procureur général qui veuille être écorché... »

Le 2 février 1739, il annonçait son départ de Paris, de l'avis de « tous ses amis », et, le 9, son retour à Bruxelles [3]. A peine avait-il le dos tourné, le procureur général disait que « si on lui eût parlé, il lui eût donné toutes les facilités possibles pour rester; en sorte — observe Rousseau [4] — que sa conscience scrupuleuse, qu'il a fait sonner si haut en parlant à M. Rollin, eût cédé à quelques recommandations »!

Sans doute il eût fallu que des gens de plus de considération que « le bon Rollin » prissent la peine de s'entremettre auprès

[1] *Rousseau à l'abbé d'Olivet, à Boutet de Monthéry et à Louis Racine*, Paris, 30 janvier et 2 février 1739. (*Œuvres*, t. IV, p. 467-468; t. V, p. 94, 95.)

[2] *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 521.

[3] *A Louis Racine et à Boutet de Monthéry*. (*Œuvres*, t. V, p. 95.)

[4] *A Louis Racine*, Bruxelles, 20 février 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 96-98.)

du procureur général : il n'en était plus, au dix-huitième siècle, d'un ancien recteur de l'Université de Paris comme au moyen âge. Le comte du Luc s'était contenté d'agir, nous l'avons vu, auprès du comte de Maurepas. Ses proches ne partageaient point son goût pour la personne du poète, dont la verve méchante avait jadis, à Solence, atteint un ami du jeune marquis, fils de l'ambassadeur[1], et l'on disait que « l'archevêque de Paris[2] avait exigé de lui qu'il se défît de Rousseau[3] ». Nous ne pensons pas que le comte du Luc ait délibérément cédé à de telles instances; toutefois le poète s'en alla content de lui-même, comme d'habitude, et mécontent de tous ses amis : « Je n'ai trouvé qu'en vous — écrit-il à Boutet de Monthery[4] — ce qui s'appelle réalité; tout le reste n'a été qu'illusion dont mes amis se sont bercés, et qu'ils m'ont trop facilement communiquée... » ; et à Louis Racine[5] : « ... La méchanceté de mes ennemis ne m'a jamais fait tant de mal que la bonne volonté impuissante ou oisive de mes amis... Je n'ai trouvé à Paris que des amis faibles et plus dangereux que mes ennemis mêmes. Les peines que m'ont causées mes ennemis n'approchent point de celles dont mes amis m'ont affligé, par les fausses apparences dont ils se sont leurrés, et moi après eux. Je dis tous les jours : *Pol ! me occidistis, amici*... Il est vrai que le chagrin a pris le dessus chez moi [par suite] des ennuis que m'a causés la fausse amitié de ceux sur lesquels je comptais le plus. J'ai trouvé, à la lettre, dans mon voyage à Paris, l'original de ce que Térence a bien peint dans l'*Andrienne*[6] » :

[1] Gaspard-Madelon-Hubert de Vintimille, marquis du Luc (1687 † 1748), lieutenant-général des armées du Roi (1738). Son fils épousa Pauline-Félicité de Mailly, maîtresse de Louis XV.

VOLTAIRE, *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 511, déjà cité.

[2] Charles de Vintimille du Luc, frère cadet du comte (1655, † 1746).

[3] *La marquise du Châtelet au comte d'Argental*, 10 janvier 1739. Cf. Eug. ASSE, *Lettres de la marquise du Châtelet* (Paris, 1877), p. 288.

[4] Paris, 30 janvier 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 94-95.)

[5] Bruxelles, 15 mai, 12 juillet et 17 novembre 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 98, 100-101, 103.)

[6] Acte IV, sc. I, v. 5. — Ces vers se trouvent très inexactement cités par Rousseau. (*Œuvres*, t. V, p. 38 et 100.)

..... Id est genus hominum pessimum
In denegando modo quîs pudor paulum adest;
Post, uti tempus promissa est jam perfici,
Tum, coacti necessario, se aperiunt
Et timent, et tamen res premit denegare.

« Je ne sais comment vous trouverez la paraphrase que je viens de faire de ces vers :

Grands prometteurs de soins et de services,
Ardélions sous le masque d'amis,
Sachez de moi que les meilleurs offices
Sont toujours ceux qu'on [illegible] moins promis,
Et qu'en nul cas le délai n'est permis
Quand une fois la parole est donnée,
O lanterniers. . . . . .

C'était la fâcheuse manière du poète que de rimailler de la sorte pour se consoler : nous doutons que Louis Racine ait pu être charmé de ce petit morceau.

Piron dit quelque part de J.-B. Rousseau : « C'est un composé de Panurge et de La Rancune »; et il ajoute ailleurs : « Quand on le connaît, on ne peut s'étonner de ses malheurs. » Mais ce que Piron lui pardonnait le moins, c'était sa dévotion[1].

En proie à l'illusion qui nous domine si aisément, quant au seul fait certain de la vie, qui est la mort, Rousseau, âgé de soixante-huit ans, formait encore, malgré une santé si délabrée et de si graves avertissements, le projet d'écrire ses mémoires, plus tard, « réservant pour la fin de sa carrière, disait-il, un travail qui ne pouvait », du reste, « paraître qu'après sa mort[2] ». Ces mémoires auraient pu être des plus curieux : la paresse, qu'il cultivait volontiers, l'a surtout empêché de les rédiger à temps.

Il alla, au mois d'août, passer quelques semaines en Hollande afin de « pallier son mal, et il revint à Bruxelles, avec tous les accompagnements de sa triple caducité[3] ». Bientôt il perdit le

[1] Paul Bonnefon, *loc. cit.*, p. 583.
[2] *Rousseau à Louis Racine*, Bruxelles, 15 mai 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 98.)
[3] *Rousseau à Brossette*, Bruxelles, 22 août et 20 octobre 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 355, 358.)

prince de La Tour et Taxis, « chez qui il passait les plus agréables heures de sa vie[1] »; puis ce fut le comte du Luc, auquel il paya alors son funèbre tribut de reconnaissance[2], bien qu'il ne se trouve pas qu'il ait fait exception en sa faveur, au milieu des plaintes qu'il exhalait naguère contre ses principaux amis. Il était retourné à La Haye, « où le ciel semblait lui avoir envoyé, pour quelques jours, un de ses compatriotes du Parnasse, M. Piron, pour passer le temps agréablement, dans un séjour où il ne faisait qu'assister aux plus grands repas du monde »; car « ses infirmités l'avaient réduit tout à fait à l'eau, ce qui aurait plus surpris ceux avec qui il vivait vingt-cinq ans auparavant que s'il s'était rendu religieux à la Trappe[3] ». Il revint, au mois de septembre 1740, finir ses jours à Bruxelles. Sa santé était toujours « très intercadente; pour un jour passablement bon, il en avait huit insupportables » : il priait Dieu « de lui faire la grâce de les recevoir en expiation des offenses qui les lui avaient attirés ». Pourtant, dit-il, « *Job s'en plaignit, il en parla;* je ne suis pas plus que Job. » Il se plaignait aussi de se voir « près d'une fin si prochaine et si douloureuse .., sans aucune ressource pour l'aider à sortir de la vie, comme il en manquait pour y rester. Bruxelles, ajoutait-il, n'en offre guère plus que La Haye, par la profonde ignorance où l'on y vit de ce que la religion a de plus essentiel et de plus consolant[4] ». Ceux qu'on nomme à présent les intellectuels sont, en cela, beaucoup moins heureux que les plus humbles d'entre nous, qui, dans leur simple foi, reçoivent avec toute la consolation possible les sacrements accompagnés des prières de l'Église, de la main du prêtre, quel qu'il soit.

Jean-Baptiste Rousseau mourut, le 12 mars 1741[5], en don-

[1] *Rousseau à Louis Racine*, Bruxelles, 17 novembre 1739. (*Œuvres*, t. V, p. 103.)

[2] *Rousseau à Aved, à Louis Racine et à Brossette*, La Haye, 9, 24 et 29 juillet 1740. (*Œuvres*, t. V, p. 108-109, 109-110, 362.)

[3] *Rousseau à Louis Racine*, La Haye, 1er mars et 24 juillet 1740. (*Œuvres*, t. V, p. 106, 108.)

[4] *Rousseau à Louis Racine*, La Haye. 24 juillet et 25 septembre 1740. (*Œuvres*, t. V, p. 109, 110, 112.)

[5] Il fut enterré, le 18, en l'église des Carmes, paroisse de Caudenberg ;

nant les marques d'une véritable piété et en protestant solennellement qu'il n'était point l'auteur des fameux couplets : il n'y a pas lieu, dans ces conditions, de douter de sa sincérité, à l'heure suprême[1].

HYRVOIX DE LANDOSLE.

ses restes ont été depuis transférés en l'église de Notre-Dame des Sablons, où l'on voit son tombeau orné de son buste.

[1] Voltaire, lui-même, écrit à Joseph-Bernard Saurin, en 1757 (*Œuvres*, 1830, t. LVII, p. 247 et 248) : « ... Vous devez sentir encore de quel poids est le testament de mort du malheureux Rousseau... » et plus loin : « ... Mais la déclaration de Rousseau, en mourant, est quelque chose... »

ERRATA

Fascicule de juillet 1910

Page 390, ligne 14. — *Au lieu de :* « celle de *café* », *lire :* « du *Café* ».

Page 410, note 3, dernière ligne. — *Au lieu de :* « patois romand », *lire :* patois *roman* ».

Page 411. — Reporter la seconde partie de la note 3 à la suite de la note 3 de la page précédente.

Page 413, note 1. — A la fin du deuxième vers, supprimer la virgule.

Page 413. note 3, ligne 1. — Après le mot : « Imitée », ajouter le mot : « *de* ».

Page 413, même note, ligne 4. — *Au lieu de :* « pour chanter cette pièce », *lire :* « cette guerre. »

Page 414, ligne 14. — *Au lieu de :* « Schwys », *lire :* « Schwyz ».

Page 414, note 3, ligne 1. — *Au lieu de :* « devenue », *lire :* « *devenus* ».

Page 416, ligne 8. — *Au lieu de :* « le cour », *lire :* « la cour ».

Page 418, note 5, ligne 1. — Supprimer la virgule après : « bon droit ».

Page 419, note 1, ligne 3. — *Au lieu de :* « minutes », *lire :* « minute ».

Page 419, note 1, ligne 3. — *Au lieu de :* « J'ai lieu de les supposer », *lire :* « J'ai lieu de supposer ces lettres ».

Page 420. — La note 4, qui se rapporte au premier mot de la première ligne du texte, aurait dû être placée la première.

Page 424, note 1, ligne avant-dernière. — Effacer le dernier mot : « *et* ».

COMPTES RENDUS

L'ambassade du duc Decazes en Angleterre (1820-1821), par Ernest Daudet. Paris, Plon, 1910. Un volume, in-8°.

Le nouvel ouvrage de M. Daudet, aussi richement documenté que les précédents, nous apporte de précieux renseignements sur les rapports de Louis XVIII et de Decazes, après que celui-ci eut dû abandonner le pouvoir, au lendemain du meurtre du duc de Berry. On sait que les ultra-royalistes profondément émus de l'horrible att ntat, prétendirent en rejeter la responsabilité sur l'homme qui depuis cinq ans s'était fait le champion de la politique libérale, et qu'ils obtinrent du roi le renvoi de son favori. Decazes fut créé duc et nommé ambassadeur à Londres.

Ce ne fut pas sans un profond déchirement que Louis XVIII vit s'éloigner celui qu'il appelait « son fils ». Ce sceptique avait besoin d'affection. Il lui fallait, dans cette grande cour morne et froide, un confident, un ami de cœur; Blacas, le fidèle compagnon de l'exil, avait dû s'éloigner en 1815 devant les instances des libéraux; en 1820, les ultra-royalistes prenaient leur revanche sur Decazes.

M. Daudet a pu poursuivre ses recherches dans les archives privées de M. le duc Decazes, et c'est le résultat qu'il nous en expose aujourd'hui : il désire en effet publier la plus grande partie de la correspondance du Roi et de son favori.

La politique extérieure y tient peu de place, et c'est moins l'histoire de l'ambassade de Decazes qui est ici étudiée que celle des relations personnelles de l'ambassadeur et du Roi. Nous y relevons pourtant quelques lettres curieuses relatives au grand procès fait par le roi George IV à sa femme Caroline, pour lui faire interdire de porter le titre de reine et la faire condamner comme adultère. Cette triste affaire passionna l'Angleterre pendant deux ans; le peuple méprisant son Roi, prit ouvertement parti pour la Reine plus méprisable encore, et le ministère public par crainte de nouveaux scandales abandonna des poursuites qu'il n'aurait pas dû entamer. « Jamais l'Angleterre n'a eu une pareille crise, écrivait Decazes. Il y a beaucoup à craindre du peuple et les émeutes seront terribles; il s'en faut que l'on puisse compter sur les troupes... » Wellington ne venait-il pas de dire dans un salon : « Le Roi est si bas, que rien ne saurait l'abaisser davantage. »

La situation de Decazes était presque aussi délicate à Londres qu'elle l'eût été à Paris; toujours froissé des violences de la droite auxquelles on lui avait interdit de répondre, il voyait ces attaques reproduites dans les journaux anglais, et ses anciens collègues les laisser passer sans y répondre. Ses rapports avec Pasquier, son chef hiérarchique, étaient d'autant plus difficiles que lui-même l'avait appelé au poste d'où le ministre des Affaires étrangères lui commandait aujourd'hui. Louis XVIII soigneusement

tenu au courant de ces difficultés par Decazes, s'efforçait de les calmer, d'adoucir les rancunes de son favori. Mais les ministres, craignant son retour aux affaires, s'inquiétaient de la correspondance fréquente du Roi. Decazes avait pris les plus grandes précautions contre le cabinet noir. Il enfermait ses lettres dans une cassette cachetée, dont le Roi et lui avaient seuls les clefs. Pourtant Louis XVIII soutenait scrupuleusement son cabinet et se refusait à répondre aux allusions et même aux conseils politiques que Decazes lui donnait souvent. Le duc de Richelieu ayant fait savoir que le retour de Decazes à Paris entraînerait sa propre démission immédiate, le Roi s'efforça de retarder le plus longtemps qu'il put le voyage que l'ambassadeur voulait entreprendre.

Il dut l'autoriser, quand il apprit que la jeune duchesse Decazes se mourait sous le ciel londonien et était envoyée par ses médecins dans le midi de la France. Decazes voulut profiter de la circonstance pour reprendre sur l'esprit du Roi l'influence qu'il sentait diminuer.

Toujours aussi sympathique à son ancien favori, dont il avait maintenu le portrait dans son cabinet de travail, malgré toutes les prières, le Roi résolut pourtant de lui résister, et après huit entrevues consécutives, lui en refusa de nouvelles. Une autre avait pris dans son intimité la place que l'éloignement avait laissée vacante : au favori succéda la favorite. Mme du Cayla fut amenée et maintenue dans l'intimité royale par l'influence des ultra-royalistes et particulièrement de l'ami, de M. Sosthènes de La Rochefoucauld; ils n'eurent pas à se repentir de leur choix pourtant audacieux. La nouvelle favorite n'avait-elle pas été la maîtresse attitrée de Savary. Mme du Cayla berça soigneusement les deux dernières années du Roi et mit toujours son crédit au service de ses amis; après avoir réussi à écarter définitivement Decazes, elle travailla à renverser le cabinet du duc de Richelieu, et à préparer l'avènement des ultras, que Louis XVIII avait toujours redoutés.

Le volume de M. Daudet se termine par un appendice contenant de curieuses pièces issues du cabinet noir, relatives à l'assassinat du duc de Berry : ce sont des rapports de police ou des pièces diplomatiques relatant l'émotion générale et l'inquiétude des chancelleries comme des salons sur le sort réservé à la monarchie.

PIERRE RAIN.

Einfluchrang in das Studium der neueren Geschichte, par GUSTAV WOLF. Berlin, 1910, XXVI-793 pages.

Le succès du livre d'Ernst Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie. Mit navhweiss der wichtigsten quellen und Hülfsmittel zum Studium der Geschichte*, dont la dernière édition est de 1908, semble avoir tenté M. Wolf, privat-docent à l'université de Fribourg-en-Brisgau. Il a voulu, en se bornant à l'histoire moderne et en adoptant un plan différent, faire quelque chose de plus vaste et de plus complet. Mais il n'est pas sûr que son « Introduction à l'étude de l'histoire moderne » rende autant de service que la « Méthode » de Bernheim.

Triple fut l'intention de M. Wolf, en écrivant cet ouvrage (Préface page III) : attirer l'attention sur certaines questions importantes ; — initier

l'étudiant aux sources et à la littérature de l'histoire moderne; — donner à l'historien un livre sérieux de consultation.

L'auteur traite, en effet, de nombreuses questions. Sous le titre *Tradition*, il nous fait l'historique de la poste (page 29 et suivantes), de l'imprimerie (page 54 et suivantes), de la librairie (page 69 et suivantes), à laquelle il rattache la bibliographie (page 79 et suivantes), des bibliothèques (page 111 et suivantes). Il nous parle des historiographes (page 131 et suivantes), des diverses littératures, de leur histoire et de leur bibliographie (page 136 et suivantes), des historiens depuis le moyen âge jusqu'à 1700 (page 178 et suivantes), des journaux du seizième siècle à nos jours (page 243 et suivantes), des mémoires de la Renaissance au dix-neuvième siècle (page 324 et suivantes), des encyclopédies, des dictionnaires historiques, des manuels pour commerçants, des principales histoires générales (page 404 et suivantes). Le deuxième livre (pages 474-746), curieusement intitulé : *Die überreste*, traite longuement des lois, des ordonnances royales, des traités politiques, des concordats, du droit civil et ecclésiastique, de la diplomatie et des papiers d'État, de la nature de ces papiers d'après Küch (page 644 et suivantes), de leur conservation dans les archives (page 665 et suivantes), de leur publication (page 729 et suivantes).

C'est beaucoup de choses — et j'en passe — pour un volume. Aussi ne peuvent-elles être traitées de façon à former un livre de chevet pour l'historien. Que cet ouvrage soit utile à un étudiant allemand, je l'espère; il peut même servir aux Français qui s'occupent de l'histoire d'Allemagne. Mais pour celle des pays autres que la France, l'Allemagne et peut-être l'Angleterre, il ne saurait être consulté par personne.

De quels pays d'abord veut nous parler M. Wolf? Nulle part il ne nous le dit. Après avoir parcouru attentivement le volume, on s'aperçoit qu'il a voulu traiter de l'histoire moderne d'Europe, à l'exception des pays slaves, bien qu'il nous parle de la Russie (pages 367, 387, 459, 466, 489, 493, 613) et des États-Unis (pages 149, 468, 471, 493, 545, 559). Dans l'histoire de Hollande et de Scandinavie, il ne fait que quelques rares incursions. Du Portugal il ne connaît rien, pas même le remarquable *Corpo diplomatico Portuguez* et la *Collecçaõ dos documentose statutos e mais memorias da academia real da Historia portuguesa*. De l'Espagne, il ignore les historiographes célèbres, les historiens, toutes les publications et collections historiques (le *Memorial historico Espanol* par exemple, le *Boletin de la Real Academia de la Historia*, les *Documentos ineditos para la historia de Espana*, la *Collecion de los libros curiosos*, etc.). Des ouvrages de Morel-Fatio et du *Bulletin Hispanique*, il n'a jamais entendu parler. Il ne se doute point que l'*Archivo general central* de Alcalà de Henares n'existe plus depuis 1901, tous les documents, sauf ceux d'ordre purement administratif, ayant été transportés alors à l'*Archivo Historico-Nacional* de Madrid. Sur les archives si importantes de Simancas, il n'indique rien que puisse consulter avec fruit l'étudiant ou celui qui désire se rendre compte de leur contenu; il aurait été aisé de citer au moins la *Guia de la villa y archivo de Simancas* de Diaz Sanchez. Pour les autres archives ou bibliothèques d'Espagne, c'est la même chose. Les *Sitzungberichte der k. Akademie der Wissenschaften* de Vienne contiennent cependant les rapports de Valentinelli (1860) et du docteur Beer (1891, 1892, 1893).

Sur l'Italie, M. Wolf n'est guère mieux renseigné que sur l'Espagne.

Publications, collections et revues italiennes lui semblent totalement étrangères. Les *Miscellanea di Storia italian*, l'*Archivio della R. Societa Romana di Storia Patria*, le *Bulletino dell' Istituto storico italiano*, sans parler des revues et collections provinciales (*Archivio storico Lombardo; Archivio storico per le provincie Napolitane; Archivio storico Siciliano; Archivio Veneto; Atti della reale deputazione Veneta di Storia Patria; Atti della Societa Ligure; Atti e memorie delle rr. deputazioni di Storia Patria per le provincie dell' Emilia; Atti di Storia Patria e memorie della r. deputazione... prov. di Romagna*, etc., sont tout aussi importantes que les publications d'Allemagne ou de France que cite M. Wolf.

Le gouvernement anglais ne publie point que les *Calendars of State Papers*, il édite aussi d'autres collections que ne saurait négliger l'historien, comme les *Calendars of Home office Papers*, les *Calendars of documents relating to Ireland*, les *Calendars of State Papers relating to Scotland*, les *Calendars of treasury Book*, et ceux *of treasury Papers*, les *Calendars of Patent Rolls*, les *Colonial Series*, les *Domestie Series*, les *Acts of the Privy Council*. Je ne sais même si M. Wolf connaît la célèbre édition des *Letters* et *Papers* de Brewer et de James Gardiner sur le règne de Henri VIII.

Que les mémoires en Angleterre commencent seulement avec Élisabeth (page 394), c'est une affirmation fort hasardeuse. Qu'est-ce donc que les *Chronicles* de Hall (édition 1809), de Holinshed (Londres, 1587), de Stow (Londres, 1615), de Wristhesley (édition de la Camden Society, 1875), des *Grey Frears of London* (édition de la Camden Society, 1859), etc., que consultent tous ceux qui étudient l'époque de Henri VIII? Qu'est-ce donc que le Journal d'Édouard VI (édition Nichols, Londres, 1857)?

Signaler les lacunes *essentielles* de l'ouvrage de M. Wolf dépasse les limites d'un compte rendu. L'entreprise était d'ailleurs fort difficile. Avant d'écrire une Introduction à l'étude de l'histoire moderne pour les divers pays, ne faudrait-il pas que chacun de ces pays possédât pour lui-même cette Introduction? La tentative fut faite en Angleterre par Gardiner et Mullinger (*Introduction to the study of English history*, troisième édition, Londres, 1894), et assez infructueusement; ce dont ne semble pas se douter M. Wolf (page 171).

Dans un livre de sept cent quatre-vingt-treize pages, que de renseignements pourrait puiser non seulement l'étudiant, mais l'érudit, si au lieu de phraséologie et de développements plus ou moins littéraires, on y trouvait sur l'histoire moderne ce que contient, pour celle du moyen âge en Angleterre, l'ouvrage de Gross (*The sources and literature of English history from the earliest times to about* 1485. Londres, 1900). Non seulement on apprendrait beaucoup de choses, mais on saurait la valeur et l'importance de chacune, le parti que l'on peut en tirer. Il est vrai que l'abondance et la dispersion des sources de l'histoire moderne rendront toujours ce travail extrêmement difficile.

G. CONSTANT.

Carteggio del conte Federico Confalonieri ed altri documenti spettanti allo sua biografia, publicato con annotazioni storiche a cura di Giuseppe GALLAVRESI. Parte I. Milano, Ripalta 1910. In-8° de XXIII-479 pages. (Publication de la *Società per la Storia del Risorgimento italiano*. Biblioteca scientifica. Serie Carteggi, volume II.)

Federico Confalonieri fut l'un des ouvriers de la première heure de

l'indépendance italienne. On sait combien cruellement il expia ses tentatives de réformes libérales et son opposition au gouvernement autrichien. Arrêté en décembre 1821, dans sa maison de Milan, et condamné à la peine capitale, il dut son salut à l'admirable dévouement de sa femme; mais il n'échappa à la mort que pour subir, dans la forteresse morave du Spielberg que le récit de Silvio Pellico a rendue si fameuse, une longue détention, que ses ennemis politiques s'ingénièrent à lui rendre particulièrement dure. Déporté en Amérique, il parvint à revenir en Europe ; et il allait enfin poser de nouveau le pied sur le sol italien, lorsque, en décembre 1846, la mort le surprit à Hospenthal, dans le massif du Saint-Gothard.

Un certain nombre de lettres de Cônfalonieri avaient déjà été publiées ; mais la Société pour l'Histoire du *Risorgimento* italien a pensé qu'il y avait mieux à faire ; elle s'est proposé d'éditer toute la correspondance, le *carteggio* de l'infortuné patriote, en y joignant même d'autres documents pouvant servir à sa biographie, et elle a confié le soin de cette publication à M. G. Gallavresi, bien préparé à pareille tâche par ses travaux antérieurs.

Les dépôts publics et les archives privées ont fourni à l'éditeur une ample moisson de documents, la plupart inconnus jusqu'à ce jour. Toutefois, les lettres de Confalonieri même sont relativement peu nombreuses dans cette première partie du *carteggio ;* nous n'en comptons pas plus de trente-huit (dont une dizaine d'inédites) sur deux cent cinquante-huit pièces ; beaucoup, évidemment, ont disparu. La majeure partie du volume est remplie par les correspondances qu'il recevait soit de ses amis, soit surtout de sa femme, cette tendre et touchante Teresa Casati, qu'il délaissa quelque peu et qui aurait mérité de sa part plus d'affection. L'une des nouveautés les plus attachantes du livre, ce sont les lettres adressées par la comtesse Confalonieri à son mari, qui séjournait alors en France ou en Angleterre, pendant le printemps et l'été de 1814 ; elles forment comme une chronique au jour le jour de la vie milanaise, à l'époque où les armées autrichiennes reprenaient possession de la Lombardie ; on y trouvera nombre de menus faits précieux pour l'histoire de la société du temps ; les détails familiers aussi y abondent.

Au reste, cette correspondance politique est loin d'occuper toujours le premier plan. Quantité de lettres recueillies par M. Gallavresi ont un caractère intime et confidentiel; de ce nombre sont des lettres écrites en français par la trop sentimentale princesse Carolina Jablonowska Woyma ; elles sont de nature à intéresser plutôt le psychologue que l'historien.

Précédé d'une intéressante notice sur Confalonieri, ce recueil a été composé et publié avec beaucoup de conscience ; l'annotation est très riche ; il n'est pour ainsi dire pas un des personnages, souvent assez obscurs, mentionnés au cours de cette correspondance, sur lequel M. Gallavresi n'apporte des renseignements nombreux et précis, puisés aux sources les plus diverses. Ce premier volume conduit les événements jusqu'au mois d'août 1818 seulement ; les périodes les plus critiques de la vie de Confalonieri ne seront abordées que plus tard. L. Auvray.

La vie privée de Talleyrand, son émigration, son mariage, sa retraite, sa conversion, sa mort, par M. Bernard de Lacombe, in-8° de II-435 pages. Paris, Plon, 1910.

La figure de Talleyrand est parmi les hommes de la Révolution l'une des

plus attirantes en raison des grands événements historiques auxquels il a été mêlé et des variations profondes, que son origine a surtout accusées. Grand seigneur d'ancien régime et évêque, neveu propre d'un Talleyrand, archevêque de Reims, il avait adhéré à la Constitution civile du clergé et était rentré dans la vie laïque après avoir prêté la main au sacre des deux premiers évêques schismatiques et permis ainsi l'organisation de l'Église constitutionnelle. Devenu, plus tard, ministre du Directoire, puis de Bonaparte, il se maria grâce à une équivoque sur le bref du pape qui le sécularisait. Tout cet ensemble joint à sa participation aux grandes affaires de la chute de l'Empire et des deux Restaurations avait contribué à faire de lui un personnage presque légendaire et depuis sa mort il avait été étudié par un grand nombre d'écrivains qui ont principalement considéré en lui l'homme politique et le diplomate ; mais en tant qu'homme privé, une sorte de mystère entourait ses sentiments intimes.

Sainte-Beuve analysant, en 1868, dans le tome XII des *Nouveaux lundis*, l'Essai que sir Henry Litton Bulwer venait de consacrer à l'énigmatique homme d'État l'a jugé sévèrement. M. Marcade, dans son petit livre *Talleyrand, prêtre et évêque*, paru en 1883, a fourni sur son épiscopat, qui dura un peu moins de deux ans, des renseignements et des documents très intéressants. M. Bernard de Lacombe publia, en 1903, un volume intitulé *Talleyrand, évêque d'Autun*, qui complétait heureusement le précédent; le même historien nous donne un Talleyrand intime, envisagé dans les principaux épisodes de sa longue carrière si mouvementée.

Ce livre était attendu de tous ceux qui apprécient le talent d'investigation de son auteur. Les articles sur l'émigration, le mariage et la conversion de Talleyrand devront, avec leur richesse de renseignements nouveaux pris aux meilleures sources, satisfaire les plus avides de certitude. Si M. de Lacombe a su très habilement compulser sur les points délicats les archives publiques et privés, il s'est surtout servi, et c'est la partie capitale de son livre, des documents que Mgr Dupanloup avait réunis sur son illustre pénitent et que l'évêque légua à son père M. Hilaire de Lacombe. Parmi ces pièces, la plus précieuse est le récit que l'abbé Dupanloup écrivit en 1839 de ses relations avec Talleyrand. L'ouvrage le donne intégralement pour la première fois.

Cette publication apportera-t-elle un peu de lumière sur la nature des sentiments que l'impassible diplomate manifesta à ses *extrêmes derniers* moments? S'est-il réellement réconcilié avec l'Église ou a-t-il voulu simplement, pour lui-même et pour les siens, se conformer à un rite de bienséance? L'abbé Dupanloup conclut à la sincérité de la rétractation et de la conversion finale de Talleyrand ; toutes les apparences militent pour le démontrer. S'il est manifeste qu'à l'article de la mort un drame intime a dû surgir dans cette conscience qui avait poussé si loin l'oubli de ses devoirs et de ses serments, ne serait-il pas téméraire de vouloir tenter de s'en faire juge ?

Sainte-Beuve, peu suspect d'ardeur religieuse, surtout à l'époque où il écrivit son fameux opuscule sur Talleyrand, mais tout imbu encore de ses études sur les solitaires de Port-Royal, n'a pas manqué de noter qu'en d'autres temps plus rigides on aurait réclamé une réelle et sévère pénitence de l'homme qui avait étonné le monde par ses scandales. Quoi qu'il en soit, il est bien certain — et les cahiers de l'abbé Dupanloup l'établis-

sent — que depuis plusieurs années les pensées et les entretiens du prince de Talleyrand inclinaient de préférence vers les choses de la religion : le vieillard songeait à bien finir et n'est-il pas juste de remarquer que jamais, dans les phases si diverses de sa vie politique, il ne s'était posé en adversaire de l'Église, comme Sieyès qui mourut impénitent ?

A. Pommier.

Histoire des papes depuis la fin du moyen âge, par le docteur Louis Pastor, traduite de l'allemand par Alfred Poizat, tomes VII et VIII. Paris, Plon, 1909, in-8° de xxviii-400 et 391 pages.

Les deux derniers volumes parus de cette œuvre vraiment immense embrassent les huit années qui vont du 11 mars 1513 au 1er décembre 1521, sous le pontificat de Léon X. M. Pastor y fait preuve, comme dans les précédents, de qualités qui commandent le respect et même l'admiration. Les incrédules n'ont, pour s'en convaincre, qu'à consulter les listes bibliographiques qu'il a patiemment dressées en tête du tome VII ; la simple énumération des archives, collections et livres où il a puisé occupe vingt-huit pages ! Donc, tenons le professeur d'Insbrück pour un érudit extraordinairement renseigné ; et voyons quelle image il présente sinon du plus célèbre, du moins du plus célébré parmi les papes de la Renaissance.

Cette image n'est pas flattée ; et nous en sommes tôt avertis. Dans une brève « introduction », préalablement à toute enquête et à tout débat, l'auteur nous donne sa façon de penser. Léon X lui apparaît comme un homme doué de plus d'intelligence que de caractère, coupable surtout de mollesse et de médiocrité. Toutefois, il l'excuse : figure « prismatique », à « facettes », le pape Médicis fut en somme de son temps, de sa race, de son milieu, réflétant seulement « les bons et les mauvais côtés de la culture de la Renaissance ». Mais en l'excusant, il l'exécute : même à considérer, dit-il, la situation politique et religieuse de la Chrétienté, une des plus troubles dont l'histoire fasse mention, cet enfant gâté, ce fils du Magnifique, archevêque à sept ans, cardinal à treize, pape à trente-six, ce dilettante obèse que Raphaël a peint, ne sut être que mesquin : « Il était l'homme le moins fait pour parer activement à la tempête qui commençait .»

Tel est le thème ; et les douze chapitres que se partagent les deux volumes n'en sont guère que le développement et la justification. Observons à la louange de l'auteur que ce développement est conduit avec fermeté et rectitude, les preuves à l'appui étant produites avec une libéralité auxquelles il serait injuste de ne pas rendre hommage. On nous permettra pourtant d'observer que l'abondance des notes et des références, la profusion des détails, si elles ne nuisent pas à l'intérêt, du moins tendent à affaiblir les vues d'ensemble et les idées générales. Mais Léon X lui-même n'est-il pas responsable de la chose ? Dépourvu de personnalité, son pontificat manqua de direction, son règne, pour ainsi dire, s'éparpilla ; et le biographe était condamné à écrire toute l'histoire des grands événements contemporains dans presque tous les pays. Félicitons plutôt le docteur Pastor de son consciencieux labeur.

Et encore n'avons-nous rien dit de ce qui regarde « l'état de la littérature, de la science et de l'art ». N'oublions pas que le terne successeur de Jules II est généralement connu comme une sorte de symbole des rapports

de la papauté avec la Renaissance. M. Pastor ne pouvait se dispenser d'aborder ce côté délicat, mais capital, de son étude, et il l'a fait bravement ; mais nous avouons que, de tous ses chapitres, c'est celui que nous aimons le moins. Les matières littéraires ou artistiques s'accommodent mal de la méthode purement documentaire du professeur d'Insbrück ; trop souvent l'exposé tourne à la nomenclature et les appréciations ont quelque chose d'un peu convenu. Il faut pourtant reconnaître que là encore l'auteur apporte tant de renseignements originaux et précieux sur les œuvres comme sur les hommes, qu'on lui pardonne la sécheresse de certaines pages. En outre, il sait s'élever au-dessus de la minutie des recherches pour laisser tomber des sentences qui sont à retenir : « L'éclat du mécenat littéraire de Léon X, si souvent et si longuement vanté, est bien plus apparent que véritable ; parfois s'impose la comparaison d'un brillant feu d'artifice. » Sur ce point même, le terrain se dérobe sous les pieds des panégyristes.

Que devons-nous donc conserver de cette étrange renommée que l'expression « siècle de Léon X » a consacrée ? Voici le dernier mot de M. Pastor : « Dans l'état actuel des recherches, le pontificat de Jean de Médicis, exagérément loué par les humanistes et les poètes, éclairé par les rayons de l'art de Raphaël, mais caractérisé aussi par son abandon sans réserves aux tendances mondaines et aux formes brillantes de la nouvelle culture, ainsi que par le recul du sentiment ecclésiastique, a été funeste au Saint-Siège. » H. C.

Le Château Saint-Ange, par M. E. Rodoconachi. — Paris, Librairie Hachette, 1909, in-4°.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre, qui se recommande en outre par une merveilleuse exécution typographique. En faisant l'histoire monumentale, en quelque sorte, du Château Saint-Ange, M. E. Rodoconachi, qui connaît si bien l'Italie, a retracé la destinée de la papauté à Rome depuis son éclatant triomphe sous Grégoire VII, jusqu'à la perte de sa suprématie temporelle sous Pie IX.

Quel plus authentique témoin à consulter que cet édifice unique au monde, construit au beau temps des empereurs pour servir de mausolée à Hadrien et à ses successeurs, et devenu la redoutable forteresse, qui, selon Montesquieu, « rendit les papes maîtres de Rome ». Le luxe et les plaisirs de la Renaissance contrastent avec le dur traitement que subirent dans ces murs d'illustres prisonniers, depuis le cardinal Caraffa jusqu'au cardinal Maury. Enfin, comme à Rome l'art ne perd jamais ses droits, il n'est pas un siècle qui n'ait apporté à l'édifice des transformations dont l'auteur nous donne l'agréable vue grâce à quarante planches hors texte, reproductions de gravures de maîtres. Ajoutons que des pièces justificatives importantes et un très complet index des nombreux personnages cités achèvent de faire de cet ouvrage un vrai répertoire historique.

G. B. de P.

Le gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 14942.

LE
CARDINAL DE RICHELIEU
ET LA
FONDATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1]

L'article 24 des statuts de l'Académie française approuvés en 1635 par le cardinal de Richelieu était ainsi conçu : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. »

Donner des « règles certaines à une langue », la « rendre pure... ». Quelles seront ces « règles certaines »? Avant même de commencer, nous voici en présence d'un problème qui semble

[1] La revue *le Danemark*, éditée en français à Copenhague, a rendu compte dans les termes suivants d'une conférence faite par M. le comte Horric de Beaucaire, ministre de France en Danemark et l'un des membres du Conseil d'administration de notre Société :

« L'Alliance Française de Copenhague conviait le 14 février ses membres à une soirée excessivement intéressante, à laquelle assistaient tous les membres du corps diplomatique et que Sa Majesté le Roi avait bien voulu honorer de sa présence. Devant ce brillant auditoire, Son Excellence le Ministre de France, le comte Horric de Beaucaire, a fait une conférence très applaudie sur Richelieu et la fondation de l'Académie française. En fin lettré et avec toute la grande érudition qu'on lui connaît, le comte de Beaucaire, qui possède à fond son sujet puisqu'il collabore depuis des années à la publication des mémoires de Richelieu, a donné dans son éloquente conférence une vivante image de ce grand homme d'État et de la part qu'il eut à la fondation d'une des plus glorieuses institutions de la France. »

Nous croyons ne pas sortir du cadre de notre *Revue* en publiant le texte de cette conférence que M. de Beaucaire a bien voulu nous communiquer. (N. D. L. R.)

extrêmement complexe. D'autres questions se trouvent aussi soulevées et se présentent de même impérieusement à l'esprit. Comment se forment les langues humaines? Est-il possible de les réglementer par des moyens d'autorité? Ces points sont parmi les plus embarrassants qui soient soumis à la sagacité des philologues.

Pour simplifier, disons que, d'une manière générale, deux systèmes ont été proposés pour expliquer l'origine et la formation des langues. Pour les uns, l'éclosion et le développement d'une langue, avec les mots et les usages qui la composent, sont en quelque sorte le fruit d'une génération spontanée indépendante de la volonté des hommes. Ainsi, des petits enfants qu'apporteraient on ne sait d'où dans leurs berceaux de mystérieuses Cygognes, bienfaisantes procréatrices de l'humanité. Nous naissons, nous entendons parler autour de nous, nous nous efforçons d'imiter. Nous nous imaginons volontiers qu'il en a toujours été ainsi depuis que le monde est monde. Pour certains esprits simplistes, tout le problème est ainsi résolu. L'explication paraît à peu près suffisante lorsqu'il s'agit d'idiomes primitifs, tels que ceux de négrillons de la Nouvelle-Guinée ou du centre de l'Afrique. Mais alors, comment donner à une langue des « règles certaines », si tout demeure ainsi comme abandonné au hasard?

D'autres estiment, au contraire, que, si les langues humaines sont chose mobile et changeante comme les flots de la mer et comme les vagues toujours en marche de l'espèce humaine à la surface de notre planète, l'action séculaire de l'intelligence des hommes parvient cependant, dans une certaine mesure, à les fixer, à leur former un corps, à embellir leur âme. J'avoue, pour ma part, que j'incline fortement vers ce second système; et ainsi l'Académie française, en édictant ses statuts, n'aura pas légiféré dans le vide. Quelques peuples ont réussi dans cette tâche avec une maîtrise supérieure. Leur nombre, leur activité, leur puissance matérielle aidant, ils sont arrivés ainsi à développer entre les hommes des moyens d'échanger la pensée admi-

rablement utiles. Dans ce grand concours ouvert à l'humanité tout entière, une place éminente revient sans conteste à la France.

Afin d'éclairer notre sujet et de faire comprendre plus exactement quelle devait être à l'origine la tâche de l'Académie française, il paraît nécessaire d'exposer d'abord à grands traits comment à travers les siècles s'est formée notre langue et d'indiquer où elle en était dans son développement, ainsi que la place qu'elle occupait en Europe, au moment où le cardinal de Richelieu fonda l'Académie. Vous voudrez bien m'excuser si je suis obligé de donner à cette première partie un certain développement.

On sait qu'au temps de la domination romaine, il y eut dans la Gaule un foyer intense de prospérité matérielle et de culture. Les langues autochtones, les patois originaux des anciennes tribus locales s'étaient romanisés et fondus en un latin populaire qui constituait déjà comme un acheminement, encore rudimentaire il est vrai, vers l'unité du langage. A l'époque des grandes migrations des barbares, du cinquième au septième siècle, tout ce qui subsistait dans le domaine des sciences et des lettres se réfugia dans les monastères, pieux enclos où l'on parlait latin.

Cependant la pensée de l'homme n'avait pu demeurer reléguée uniquement dans les cloîtres. Des masses humaines, composées de laïcs, avaient accompagné et admiré les héros qui avaient combattu les grands combats où s'étaient tranchées les destinées des peuples. Et d'instinct, par une espèce d'élan spontané, on chanta les hauts faits des preux dont l'imagination populaire magnifiait les exploits. Ainsi naquirent les chansons de geste et les épopées parlées par des fils du peuple dans leur idiome propre, encore hésitant et informe. Les plus anciennes de ces productions littéraires se présentent sous la forme de poésies narratives généralement très longues, atteignant jusqu'à vingt mille vers et mettant en scène d'illustres paladins comme le roi Arthur, Charlemagne, Oger le Danois ou Roland. On se repré-

sente aisément, en ces siècles où n'existaient ni l'imprimerie, ni la presse, ni le théâtre, où l'instruction était le domaine de quelques rares privilégiés, hommes et femmes curieux de savoir, se réunissant, aux heures de détente et de tranquillité qui succédaient aux grandes angoisses, pour écouter les récits reposants et fleuris des trouvères dans les pays de langue d'oil, des troubadours du Midi, des bardes bretons-armoricains ou bien encore des jongleurs et des ménestrels du nord de la France. Sous des noms divers, c'est tout un. Ce sont les premiers artisans de la langue française. En leurs manuscrits rares et en leur inépuisable mémoire, ils détenaient alors la plus grande partie des trésors littéraires de la France.

Puis, avec les douceurs d'une vie de repos, s'affinèrent les goûts et les mœurs : on chanta les belles, on chanta l'amour — vous n'ignorez pas que nous fûmes toujours, nous autres Français, très galants et entreprenants auprès du beau sexe — et l'on chanta les louanges des plus élégants cavaliers, des plus habiles dans l'art de plaire, dans l'art de bien dire. Dès le haut moyen âge, autour de chaque seigneur féodal se forma comme une cour où l'on tint à honneur d'encourager les belles-lettres. Le domaine de la littérature et de la langue française s'élargit ainsi chaque jour : le roman, les contes en vers, les ballades et les virelais, les fabliaux, l'histoire, la satire font leur apparition, dénotant déjà une psychologie de plus en plus pénétrante et avertie. Après les longues et impersonnelles banalités de l'épopée, on voit peu à peu entrer en scène les mille nuances délicates du *moi* humain.

C'est vers le milieu du douzième siècle que remonte la fondation de nos plus anciens centres de culture française, de nos plus anciennes universités : Montpellier en 1125, Toulouse en 1130, Paris en 1150. Un docte chapelain du roi saint Louis, Robert de Sorbon, fonda en 1257, pour les pauvres étudiants, particulièrement pour les étrangers de passage, une maison d'étude universellement connue dans la suite et appelée la Sorbonne du nom de son fondateur. On y admettait gens de tous pays,

si bien que, disait-on, « c'était comme un abrégé de l'univers ».

Au milieu du treizième siècle, on peut dire qu'il existait déjà une vraie langue française qui, grâce aux Croisades, se répandit dans une grande partie de l'Europe et dans le bassin de la Méditerranée. L'Université de Paris était alors l'établissement d'enseignement le plus célèbre de la Chrétienté. Les plus grands esprits du monde entier, Le Dante, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, l'évêque Absalon de Roskilde, Roger Bacon venaient s'y perfectionner. La langue française était alors si en honneur et si répandue, qu'un des plus illustres savants d'Italie, Brunetto Latino, chancelier de la République de Florence, écrivait en français le grand ouvrage de sa vie, son *Trésor*, comme il l'appelait, vaste encyclopédie du temps, « parce que, disait-il, françois est plus délitable langage et plus commun que moult d'autres ».

Je ne voudrais pas m'exposer à ce qu'on pût m'accuser de partialité en soutenant que la France était seule alors en Europe à bénéficier de cet essor intellectuel. Parallèlement se produisait un mouvement analogue dans d'autres pays. En Italie, en Espagne, longtemps hésitantes et lourdement dominées par leur passé latin; en Angleterre, normande et de culture toute française jusqu'au milieu du quatorzième siècle, en Allemagne, on voit déjà poindre aussi des nations en marche vers de grandes destinées, à la recherche d'une langue et d'une culture qui leur soient propres. Mais on ne saurait contester que nous eussions pris alors une très grande avance. A de rares exceptions près, la littérature des autres peuples n'était alors qu'une imitation ou une traduction de la nôtre.

Malheureusement, les quatorzième et quinzième siècles furent pour la France des temps chargés de calamités. La production littéraire, la poésie, les arts ne pouvaient s'épanouir à l'aise au milieu des dévastations de la guerre de Cent ans. Cependant la France devait sortir moralement plus forte de cette terrible épreuve. On y avait pour jamais saisi ce qu'est l'idée de patrie. La France sait dès lors à n'en pas douter où se trouve sa tête et

son cœur : c'est à Paris qu'il a fallu reprendre aux Anglais. Et, de plus en plus, c'est vers sa capitale qu'elle va se centraliser. C'est la langue qu'on y parle et qu'on parle dans la région voisine qui s'étend de la Loire à la Seine, Ile-de-France, Orléanais, Anjou, Touraine, Normandie et Champagne, qui sera considérée désormais comme donnant le modèle du vrai langage français. Chinon, Orléans, Reims, Paris, Rouen, les étapes triomphales ou douloureuses de Jeanne d'Arc marquent en quelque sorte les limites de ce territoire prédestiné.

Ces deux siècles, ingrats pour la France, n'avaient pas été perdus pour nos voisins. Parti de l'Italie, le mouvement de la Renaissance a fait éclore en tous les centres cultivés de l'Europe, comme un écho qui se répète au loin joyeusement, un intense mouvement de production littéraire et artistique. La découverte de l'imprimerie qui se produisit alors devait en centupler l'intensité. Le temps pressait pour nous d'agir afin de conserver le rang prééminent que nous avions conquis.

Pendant le seizième siècle, on fit chez nous de grands efforts pour perfectionner la langue française. Mais il ne leva pas que du bon grain. Au cours des guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, puis sous les longues régences de l'Italienne Catherine de Médicis, on contracta en France une néfaste manie, celle de copier sans mesure les Italiens, en particulier les humanistes d'au delà des Alpes, qui mettaient au-dessus de tout le grec et le latin. En étudiant les langues des anciens, nous apprîmes, il est vrai, le culte de la forme, de la clarté, de la beauté classique, de la dignité du langage en honneur jadis à Rome et à Athènes. Mais, par leurs exagérations, en introduisant dans notre parler national tout un vocabulaire gréco-latin, les humanistes manquèrent d'étouffer dans l'œuf la langue française qui souffrait encore des langueurs de l'adolescence. Quelques clairs esprits sentirent, il est vrai, et signalèrent le péril. Rabelais, avec son gros bon sens populaire et son amour de la simple nature, protesta dans *Pantagruel* contre les « grécaniseurs » et les « latiniseurs ». Montaigne indigné se moquait des

« phrases nouvelles et des mots peu connus qui viennent, disait-il, d'une ambition scholastique et puérile », et il ajoutait : « Puissé-je ne me servir que des mots qui servent aux Halles de Paris ! »

Nous devons mentionner comme remontant à cette époque la constitution d'un groupement d'amateurs du beau langage qui furent, on peut le dire, les véritables précurseurs de l'Académie française. En 1550, un Angevin, Joachim du Bellay, fit paraître sous le titre : *La défense et illustration de la langue française*, un livre fameux dont la publication eut tout l'éclat d'un manifeste. Avec six autres littérateurs, parmi lesquels était le poète Ronsard, il forma une association connue sous le nom de la *Pléiade* et qui se donnait pour tâche de réformer et de développer notre langue. Ils voulaient, a dit un illustre critique, « égaler la dignité de la langue française à la dignité des langues anciennes, de la grecque et de la romaine. » Ils eurent pour eux la Cour, les savants, les plus grandes dames du temps, telles que Marie Stuart et Catherine de Médicis; et leur succès fut d'abord complet. Mais ils avaient trop préjugé de leurs forces. Se croyant les arbitres du goût et de la langue, les membres de la *Pléiade* s'engagèrent arbitrairement dans la voie des innovations, comme ces créateurs des modes féminines que nous voyons aujourd'hui, mesdames, inventer pour vous les plus surprenants modèles : jupes entravées et chapeaux gigantesques. D'après eux, chacun, suivant son bon plaisir, pouvait créer des mots semi-grecs, semi-latins, de mignards diminutifs, tels qu'une *enfantelette* pour une petite enfant, des cœurs *tendrelets*, ou bien encore de bizarres épithètes, telles que des épis blonds-dorés ou des pierres rondes-plates. Le public se révolta bientôt contre ces écarts de jugement; mais l'on était encore à cette époque dans l'incertitude et le chaos.

Enfin Malherbe vint et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée...

Ainsi s'exprime Boileau dans son *Art poétique* et la postérité a confirmé son jugement. Le Normand François de Malherbe arriva comme à point nommé pour donner une impulsion décisive à un mouvement qu'on pressentait déjà dans les idées. Poète un peu froid, mais probe grammairien et impérieux ordonnateur de notre langage, il fut le véritable créateur de la méthode et de la critique philologique que devaient appliquer peu après les fondateurs de l'Académie française. Pour Malherbe, la vraie loi du langage c'était l'usage. Il suffisait de le fixer d'après d'heureux modèles, de le maîtriser et de le nationaliser en s'inspirant des pures traditions françaises. Introduit à la Cour, nommé gentilhomme de la Chambre du roi Henri IV, il acquit dans le monde des lettres, au commencement du dix-septième siècle, une autorité qui ne fit que grandir jusqu'à sa mort en 1628. Il était déjà fort âgé lorsque le cardinal de Richelieu devint premier ministre en 1624. Les deux hommes se connurent. Ils étaient faits pour se comprendre. Richelieu fit pensionner l'homme de lettres. Au fond, Malherbe se proposait d'imposer dans le domaine de la littérature le régime d'ordre et d'autorité que le cardinal voulait introduire dans le domaine de l'État. S'il eût vécu quelques années de plus, il eût été l'une des têtes dirigeantes de la future Académie.

L'unité française, tel est le rêve obsédant de Richelieu ; tel est aussi pour la réglementation de notre langue le rêve de Malherbe. Plus d'hispanismes, plus d'italianismes, plus de gasconismes ; plus de ces expressions de jargon dont étaient encore émaillés la prose rabelaisienne ou les écrits des Provençaux. Les deux tâches, celle de l'homme d'État et celle du philologue, sont également difficiles. Elles se heurteront à des obstacles de même nature. Dans certaines provinces, les patois locaux qui ont fourni, il convient de le reconnaître, un important apport à la langue nationale, tentent de se soustraire, comme les seigneurs et les parlements menacés par Richelieu, au nivellement qu'il s'agit de leur imposer. Les Provençaux et les Basques du Midi, les Bretons de l'Armorique conservent encore jalousement

leurs idiomes propres. Et puis, dans ce pays de France que la nature a fait d'aspect si divers, tous les habitants ne pensent pas de la même manière, ne s'expriment pas dans les mêmes termes. Chaque coin de terre a son génie propre. Un Marseillais hâbleur, descendant peut-être de colons phéniciens, latins ou catalans, ne conçoit pas les choses, ne les dit pas de même qu'un grave bourgeois picard à l'atavisme flamand. Un Gascon sceptique, cultivant aux bords de la Garonne les pampres dorés qui rappellent Bacchus et la joie de vivre, n'a pas la même mentalité qu'un montagnard Auvergnat, qu'un austère Cévennol ou qu'un Breton mystique enfermé dans son particularisme par ses roches sauvages tapissées de varech. Sera-t-il possible de soumettre à des règles uniformes des types si différents?

Au commencement du dix-septième siècle, sur tous les points du territoire s'opérait, il est vrai, comme un travail latent des esprits vers une unification. Après les ébranlements et les négations morales du seizième siècle, on avait partout un ardent besoin d'autorité et de centralisation. On comprenait que l'unité française était à ce prix. La forte main de nos rois y avait, d'ailleurs, travaillé sans relâche. Dès 1481, l'âpre Louis XI avait imposé le français comme langue officielle aux Provençaux. Au commencement du seizième siècle, le consistoire des Jeux floraux à Toulouse, dernier refuge de la littérature provençale, s'inclinant devant la puissance des faits, avait admis à ses concours les poésies de langue française. Dans aucune province de France, l'instruction de l'élite ne se faisait plus en une autre langue qu'en français. Malherbe, lorsqu'il parut, arrivait à son heure comme Richelieu.

En dehors de son génie politique et de son ardeur à tout unifier, le grand ministre de Louis XIII avait-il au moins quelques titres pour s'associer à une pareille entreprise d'ordre surtout littéraire? Absorbé par les occupations du gouvernement, le cardinal ne pouvait, on le comprend sans peine, se livrer tout entier au culte des lettres. Cependant il y avait des prétentions et l'on sait qu'il a laissé de volumineux écrits. En des circons-

tances solennelles, à l'ouverture des États généraux en 1614, il fut, en un discours qui produisit grand effet, le porte-paroles du clergé. Évêque, il publia plusieurs mandements, une *Instruction du Chrétien* et des ouvrages de polémique religieuse qui ne dénotent point d'ailleurs un talent bien personnel. Ses lettres, dont on connaît un nombre incalculable, publiées dans la seconde moitié du siècle dernier par Avenel, nous montrent surtout un homme d'affaires merveilleux, vif, clair, adroit, tour à tour pressant, impérieux, souple, flatteur, toujours, lorsqu'il veut convaincre, d'une admirable fertilité pour inventer et pour grouper des arguments. De nombreux indices permettent d'affirmer qu'il dictait la plupart du temps ses lettres à ses secrétaires. Le mérite de l'invention ne lui reste pas moins tout entier. Pour ses *Mémoires*, dont nous donnons actuellement à la Société de l'Histoire de France une nouvelle édition sous les auspices de l'Académie française[1], on est obligé de faire les mêmes réserves. Les trois quarts au moins de l'ouvrage sont dus à ses secrétaires Charpentier, Le Masle, Céberet ou Martin qui se contentaient, d'après ses instructions, d'insérer dans le corps de la composition, quelquefois presque sans changements, les écrits relatifs aux affaires politiques que dirigeait le cardinal. De récentes découvertes ont établi en outre qu'Achille de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, aurait pris également une place considérable à la mise en ordre des documents qui servirent à la rédaction des *Mémoires*. On trouve encore aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères à Paris, où sont conservés les manuscrits des *Mémoires*, la plupart des pièces originales qui furent utilisées pour ce grand travail, et sur presque toutes on lit ces mots de la main bien connue de l'un ou l'autre des secrétaires : « Employé, » ou bien encore : « Bon pour l'Histoire. » Il est facile de se rendre compte de la sorte de la facture de l'ouvrage. Ainsi composé, il y a de grandes chances pour que ces écrits soient véridiques ; mais il ne faut pas être surpris s'ils

[1] Voir dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, année 1906, p. 481, l'article intitulé : *La nouvelle édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*.

sont, la plupart du temps, secs et impersonnels. Pour la période antérieure à 1624, date où le cardinal devint premier ministre, il y a encore un assez grand nombre de pages où l'on sent la main même de Richelieu, par exemple dans de vivants portraits de la reine Marguerite de Navarre, de Concini, de la maréchale d'Ancre et du connétable de Luynes. Il donne en outre de piquants récits de son exil à Avignon en 1618, de ses négociations avec la reine-mère à Angoulême et de la journée des Ponts-de-Cé. Il est évident que lui seul a pu connaître tous ces détails. Il faut convenir que ces passages décèlent un réel talent. De tous les ouvrages laissés par Richelieu, celui qui révèle le plus intimement sa pensée doit être son *Testament politique,* qu'on a comparé quelquefois au *Prince* de Machiavel et où le cardinal, s'adressant au roi Louis XIII, lui indiquait ce qu'il devait faire pour renforcer encore le pouvoir royal. C'est la doctrine de l'absolutisme monarchique et l'apologie de la raison d'État, exposées méthodiquement, mais sans éclat et sans couleur. Ce n'est pas l'œuvre d'un grand écrivain. Le cardinal, comme nous le verrons plus loin, eut encore une certaine part de collaboration dans plusieurs pièces de théâtre.

Dans tous ses ouvrages, on rencontre d'ailleurs un abus de citations et d'images, et des manques de goût provenant d'une éducation où les humanistes et la scholastique avaient pris trop de place. Sous ce rapport, l'esprit de Richelieu était en retard de près d'une génération par comparaison avec les hommes qui créèrent l'Académie française. « Il y a dans ses écrits, conclut Avenel l'éditeur de ses lettres, des pensées dont la hauteur vous étonne, dont la flamme vous éblouit, dont le sens profond révèle le grand politique... Mais nous ne croyons pas qu'on y trouve deux pages entières belles d'un pur éclat et d'une irréprochable beauté. » Il n'était d'ailleurs pas nécessaire pour Richelieu d'être un professionnel de la littérature pour fonder l'Académie française. Il a suffi qu'il eût un trait de génie dans le gouvernement de la langue et de la pensée.

Vers l'année 1630, si nous en croyons le chroniqueur Talle-

mant des Réaux, connu d'ailleurs pour sa méchante langue, il n'y avait guère à Paris de maris qui ne fussent trompés par leurs épouses. Les dames s'y occupaient fort, comme toujours, de modes et de chiffons. Cependant les élégantes avaient inventé d'introduire dans les ruelles un condiment qu'on n'y rencontrait pas d'ordinaire : les belles-lettres. Il était alors de bon ton de pratiquer les jeux de l'amour en débitant des vers. Il se forma ainsi aux quatre coins de la capitale de nombreuses coteries, dirigées par ce qu'on appelait « les beaux esprits ». L'un des plus célèbres de ces cénacles était l'hôtel de Rambouillet. Les Bas bleus qui le composaient sont connues dans l'Histoire sous le nom des *Précieuses*. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, y présidait. Il n'est pas d'auteurs à la mode, d'écrivains en renom qui ne se soient fait entendre dans sa fameuse chambre bleue — c'est ainsi qu'on appelait la grande salle de son hôtel. D'autres amphytrions féminins, tels que Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy, et une Mme des Loges, tenaient également maison ouverte aux gens de lettres. Les irréguliers, les libertins — et ils étaient légion — se réunissaient en d'autres lieux moins exigeants sur l'article de la tenue : au cabaret de la *Pomme de Pin*, au *Mouton blanc* ou dans de pires lieux encore. En sa maison du *Grand Coq* de la rue de la Calandre, Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France*, donnait tous les lundis des soirées où l'on faisait des conférences sur des sujets scientifiques. De tous ces cénacles ouverts aux fervents des muses, l'un des moins bruyants peut-être, mais aussi des plus sérieux, était la maison de Valentin Conrart, bourgeois accueillant et cossu, écrivain de mérite secondaire, mais homme de goût sûr et qui avait la passion des livres. De vrais poètes, des savants de valeurs inégales sans doute, mais cependant fort estimables, des auteurs connus se réunissaient chaque semaine en son logis situé rue Saint-Martin au centre de Paris ; et l'on y dissertait sans façon sur les sujets du jour, particulièrement sur les ouvrages de chacun d'eux. Pendant trois ou quatre ans, ces discrètes réunions ne furent connues que des initiés. Je crois

utile de m'arrêter un instant sur chacun d'eux. Ce sont de futurs immortels. Nous entrons en ce moment dans l'antichambre de l'Académie française.

C'était d'abord le Normand Antoine Godeau, évêque de Grasse, cousin de Conrart, orateur de la chaire, auteur et versificateur fécond, plein d'esprit et de belle humeur; puis Jean Chapelain, fils d'un notaire parisien, aussi célèbre par son érudition et par ses vers que par ses mises ridicules. Tallemant des Réaux, qui emploie souvent des expressions fort crues, raconte qu'il était « vestu comme un maquereau », laid de visage, petit et « crachotant toujours ». Mais il avait à son actif d'être l'auteur d'un poème épique interminable, qui demeura d'ailleurs interminé de son vivant, la *Pucelle d'Orléans,* et que ses admirateurs comparaient à l'*Énéide*. Ogier de Gombauld, gentilhomme de Saintonge, que son genre classe parmi les « Précieux », fut également l'un des premiers visiteurs de la maison Conrart. C'était un gueux, mais un beau cavalier. A l'hôtel de Rambouillet on l'appelait le *Beau Ténébreux,* et il fut, dit-on, distingué par la reine Marie de Médicis elle-même. La publication de son principal ouvrage, *Endymion,* qui, sous des noms de la mythologie, donnait une image de la Cour, fut un véritable événement. Il a laissé en outre des pièces de théâtre, de nombreux sonnets et un panégyrique du cardinal de Richelieu. Louis Giry, avocat au Parlement de Paris, traducteur de Platon, de Cicéron et de Tertullien, apportait au petit cénacle le concours d'une érudition classique inépuisable. Deux frères, Germain Habert, abbé de Cérisy, et son frère Philippe, commissaire de l'artillerie, d'une famille ancienne et bien posée à Paris, figuraient aussi parmi les gens de lettres amis de Conrart. Il faut nommer encore deux autres Parisiens, Claude de Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, poète fécond ne manquant ni d'esprit ni de délicatesse, mais simple faiseur de bibus en l'honneur des dames; et Jacques de Serizay, intendant de la maison du duc de La Rochefoucauld, qui versifiait facilement lui aussi, surtout lorsque de jolies femmes l'inspiraient, mais auquel on reprochait une invincible paresse.

A ces amis de la première heure s'étaient encore adjoints trois hommes qui, chacun dans son genre, avaient une valeur supérieure : Faret, Desmarest et Boisrobert. Originaire de la Bresse, Nicolas Faret était venu tout jeune à Paris. D'assez basse extraction, grand débauché et pilier de cabaret, il est très piquant qu'il ait dû précisément sa réputation à un livre intitulé l'*Honnête Homme* et où, rajeunissant le célèbre ouvrage italien *Il Corteggiano* du Mantouan Balthazar Castiglione, il réunissait en termes excellents tous les conseils utiles aux gens raffinés de la Cour. Desmarest et Boisrobert étaient des intimes de la maison du cardinal de Richelieu. De la maison, disons-nous; c'est de la Cour qu'il faudrait dire alors. Dès qu'il s'était senti solidement installé au pouvoir et maître du lendemain, Richelieu avait donné libre cours à ses goûts fastueux. Pour y satisfaire, il aimait à s'entourer d'une armée de gentilshommes, gardes, secrétaires, aumôniers, intendants, hommes de lettres, musiciens, comédiens, parasites de toutes sortes qui constituaient alors la suite de la plupart des grands seigneurs. Il avait d'ailleurs bien les moyens de se payer ces coûteuses fantaisies, car on calcule qu'avec tous ses appointements, ses grandes charges largement rétribuées et ses bénéfices ecclésiastiques, il se faisait un revenu qui représenterait aujourd'hui environ 14 millions de rente. Un des délassements de prédilection du cardinal était le théâtre.

Nous n'étions pas encore loin en France du temps où tout notre bagage dramatique consistait en la représentation de mystères religieux, de farces grossières ou de momeries. En dehors de quelques pièces de théâtre dues à Jodelle, l'un des membres de la pléiade, à Garnier ou à Hardy, contemporains de Henri IV, nous ne possédions alors presque rien, tandis qu'en Espagne, en Italie et en Angleterre, notamment avec Shakespeare, le théâtre était largement entré dans les mœurs. Au commencement du ministère de Richelieu, il n'y avait à Paris que deux misérables troupes d'acteurs. « Les comédiens, dit Tallemant des Réaux, louaient des habits à la friperie; ils étaient vêtus

infâmement et ne savaient ce qu'ils faisaient... C'étaient presque tous des filous et leurs femmes vivaient dans la plus grande licence du monde. » Les plus célèbres acteurs du temps, Turlupin et Gros-Guillaume, ne dépassaient guère le niveau des pîtres populaires. Richelieu, en cela comme dans les affaires de l'État, montra qu'il avait une véritable prescience de l'avenir Il comprit la puissance que pouvait avoir le théâtre sur l'opinion. Il se mit en tête de le réhabiliter, de s'en servir, et il y réussit. « La comédie n'a été en honneur, nous dit encore Tallemant des Réaux, que depuis que le cardinal de Richelieu en a pris soin et, avant cela, les honnêtes femmes n'y allaient point. »

Dans le nouveau palais — le Palais-Cardinal — qu'il se faisait alors construire sur l'emplacement actuel du Palais-Royal à Paris, une place à part, que dis-je ? deux locaux spéciaux étaient réservés pour des salles de théâtre. L'une d'elles fut inaugurée pendant l'hiver 1635, l'année même où furent approuvés les statuts de l'Académie. On y joua un ballet mythologique. Détail piquant : on lâcha sur la scène de véritables oiseaux en vie. L'un d'eux, paraît-il, s'embarrassa dans la toilette de Mlle de Brézé, nièce du cardinal, qui fut prise d'une grande frayeur et se mit à pleurer, ce qui égaya fort l'assistance. Ensuite, on joua des pièces où la politique n'était pas toujours étrangère et où le maître de la maison, usant de la liberté de langage qu'on pouvait ainsi se permettre, lançait à mi-mots des coups de patte ou des avertissements aux assistants de marque qui composaient l'auditoire. C'est ainsi qu'on donna successivement, dans les années qui suivirent, les *Tuileries*, le *Cid*, le *Ballet de la Félicité publique*, l'*Amour tyrannique*, l'*Europe*, puis encore *Mirame* où, sous le voile transparent de l'allégorie, la reine Anne d'Autriche se trouvait elle-même visée. Richelieu prenait un goût si vif à ces créations qu'il y collaborait lui-même. A la représentation de *Mirame*, les applaudissements qu'il reçut transportèrent le cardinal hors de lui-même ; tantôt il se levait et se tirait à moitié du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposait silence pour souligner les endroits les plus beaux.

Desmarest et Boisrobert, que nous avons vu pénétrer dans le studieux intérieur de Conrart, étaient précisément les collaborateurs ordinaires et indispensables de Richelieu pour son théâtre. Tous deux pratiquaient d'ailleurs des genres bien différents.

Le premier, grand bourgeois parisien avec tout ce que cela comportait alors de dignité dans le maintien, représentait le genre classique même avec une tendance au piétisme. Il écrivit des drames et des comédies sans en avoir peut-être réellement la vocation, mais surtout parce que cela plaisait au cardinal. Il était, dit Fontenelle, « le premier commis de Richelieu dans le département des affaires poétiques ». Sa plume était élégante et facile, tout comme celle de son compagnon Boisrobert.

Boisrobert était sans contredit l'un des plus amusants et peut-être le plus intime des familiers du cardinal, et eut, semble-t-il, le rôle principal dans la fondation de l'Académie française. Il naquit à Caen en 1592. Et, à ce propos, je ne puis me dispenser de faire remarquer ici le rôle considérable que jouèrent des Normands, — Malherbe, Godeau, Boisrobert, de Cauvigny, puis Corneille, — descendants peut-être des anciens conquérants Vikings, dans la fondation de l'Académie française. Boisrobert vécut d'abord de la vie d'avocat sans cause à Rouen. Sans sou ni maille, jovial, lâche à plaisir, infiniment spirituel, il se décida en 1616 à aller chercher fortune à Paris où il s'établit rue Saint-Honoré en un logis qui portait la dénomination savoureuse de la *Maison des Trois-Pucelles*. C'était tout près de l'endroit où Richelieu allait construire le Palais-Cardinal. Boisrobert sut deviner l'avenir du futur ministre, se lia avec son plus intime secrétaire Charpentier et, en attendant de trouver la veine, se répandit, avec tout l'entrain de ses vingt-cinq ans, parmi les gens de lettres, les débauchés et les libertins. Il eut bien vite une des plus mauvaises réputations de Paris ; en revanche, il y connaissait tous les artistes, tous les bohèmes de la littérature et du théâtre. Nul n'excellait comme lui à tourner de galants impromptus en vers ou d'irrésistibles placets pour solliciter le concours financier des puissants du jour. C'est ainsi qu'il sut se

faire donner une lucrative abbaye, et on l'appelait « M. l'abbé de Boisrobert ». Abbé fort peu prêtre, si tant est qu'il reçut les ordres, et qu'on ne prit jamais au sérieux comme ecclésiastique. Un jour où il voulut dire la messe, une dame refusa d'y assister, prétendant que la chasuble de l'abbé était faite d'une jupe de Ninon de Lenclos. Il sut si bien s'insinuer dans la faveur des grands, qu'en 1623 il fut chargé d'écrire une partie du texte du ballet des *Bacchanales* et du grand ballet de la Reine qui furent dansés au Louvre. Entre temps, par toutes sortes de services, par ses intarissables saillies, il s'est introduit familièrement dans l'intimité du cardinal auquel il rapportait tous les cancans qui couraient par la ville. Excédé de travail, nerveux, maladif, souffrant de maux de tête et d'estomac continuels, fatigué d'inutiles remèdes, Richelieu ne pouvait plus digérer sans les distractions que lui apportait son facétieux secrétaire. « Monseigneur, lui dit un jour Citois son médecin, je ne sais plus que vous donner si ce n'est trois dragmes de Boisrobert après les repas. » On conçoit sans peine l'influence considérable dont Boisrobert et Desmarest jouissaient de la sorte auprès du cardinal.

Celui-ci eut connaissance, par les indiscrétions de Boisrobert, des mystérieux conciliabules qui se tenaient chez Conrart. Son premier mouvement fut, dit-on, de la mauvaise humeur : plusieurs de ces littérateurs n'étaient pas de ses amis politiques. Cependant, il comprit bien vite le parti qu'il pourrait tirer, tant pour le progrès des lettres que pour dominer les intelligences, en donnant à ce groupe de lettrés la consécration d'une reconnaissance officielle par le moyen d'une académie dont il serait le fondateur et le protecteur. Il aurait là, sous la main, une pépinière d'auteurs dramatiques pour alimenter son théâtre, des historiens dociles pour le louer, des apologistes de talent pour répondre aux pamphlets dont on le poursuivait. Boisrobert communiqua les propositions du cardinal à ses amis dont quelques-uns, craignant les abus de pouvoir du puissant ministre, hésitèrent d'abord à les accepter. On finit cependant par se mettre d'accord. La première séance de la nouvelle académie est

relatée dans un procès-verbal qui porte la date du 13 mars 1634.

Le nombre de douze dont se composait la petite troupe étant jugé insuffisant, on recruta de nouveaux membres. On décida que l'on s'arrêterait au chiffre de quarante. En quelques mois, la nouvelle société se trouvait au complet. Sacrifiant au goût du temps et du cardinal de Richelieu lui-même pour les vers, elle ne comptait à son début pas moins de dix-huit poètes, dont quelques-uns célèbres en leur temps, comme Racan, Chapelain, Desmarest et Voiture. Seize prosateurs faisaient partie de l'association. Plusieurs parmi eux brillaient dans le genre épistolaire, comme Guez de Balzac. L'un d'eux, Vaugelas, s'était fait une réputation de grammairien. Il s'intitulait lui-même « le secrétaire de l'usage ». En ce cénacle où l'on tenait à conserver le culte des grands classiques, on eut soin d'admettre les plus compétents traducteurs des auteurs de l'antiquité. Tenant compte de l'intérêt que portait Richelieu aux choses du théâtre, on fit une place assez large aux auteurs dramatiques tels que Desmarest, Boisrobert et Gombauld, auxquels devaient peu après s'adjoindre de plus illustres encore, comme Pierre Corneille et Racine. Plusieurs des nouveaux académiciens se vantaient d'être les continuateurs de Malherbe et les imitateurs de sa méthode. Sans doute, tous n'étaient pas au début des hommes transcendants. Les plus médiocres furent dénommés par les méchantes langues « les enfants de la pitié de Boisrobert ».

Il est très intéressant de constater que ce nouveau corps s'était recruté en appelant à lui des Français de toutes les différentes parties de la France. Un mauvais plaisant contemporain comparait, dit-on, l'Académie à une volière remplie d'oiseaux dressés à chanter les louanges du cardinal. En admettant cette peu respectueuse comparaison, il faut convenir que tous ces oiseaux aux ramages diversement nuancés, enfermés ensemble dans la volière de l'Académie, allaient, sous l'impulsion prévoyante de Richelieu, unifier leurs mélodies en un chœur clair et puissant qui sera la langue française.

Ce ne fut pas sans quelques hésitations qu'on arrêta le nom

même que porterait l'assemblée. Entre plusieurs qui furent proposés, on se décida pour le plus « modeste » : l'Académie française, titre qui fut approuvé par le cardinal. On mit sur pied les statuts de l'Académie que Conrart fut chargé de rédiger. Ces statuts ne comprenaient pas moins de cinquante articles, dont je vous ferai grâce, comme bien vous pensez. Le cardinal de Richelieu y était nommé *Protecteur* de l'Académie française et il était stipulé que « personne ne serait reçu de l'Académie qui ne serait agréable à monseigneur le Protecteur ». On fixait ensuite les dénominations des officiers ou membres du bureau, et l'on réglait les réunions et les délibérations en imposant aux membres de l'Académie l'obligation de faire périodiquement des discours ou harangues. Ces règlements, remaniés en 1685, sont encore en vigueur à peu près tels quels aujourd'hui. Les deux articles les plus importants au point de vue de la méthode qu'on comptait employer pour faire progresser la langue française étaient l'article 24, dont nous avons donné lecture en commençant cette conférence, et l'article 26 qui imposait à l'Académie l'obligation de composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique. Chapelain arrêta le plan du dictionnaire dont la rédaction fut confiée à Vaugelas.

Publié et remis au point en moyenne tous les trente-cinq ans, le Dictionnaire de l'Académie française est le *vade-mecum* de tous les Français qui se piquent d'écrire correctement et l'on prépare aujourd'hui sa huitième édition. A ceux qui lui reprocheraient d'emprisonner peut-être la langue dans des règles trop étroites, je répondrai en reproduisant simplement les paroles prononcées le 24 avril 1910 à la Sorbonne par le président Roosevelt, lorsqu'il proclamait son admiration pour « ce merveilleux instrument de précision qu'est la prose française ». Je répondrai encore en rappelant l'essor pris dans toute l'Europe par la langue française aux dix-septième et dix-huitième siècles, au moment où elle venait de s'imposer à elle-même une police et une discipline. L'ordre, un ordre tempéré par la liberté — le respect de l'usage dont on s'était fait une loi assurait le respect

et la liberté — l'ordre ainsi compris n'est-il pas un des plus sûrs moyens de dominer le monde?

L'Académie française n'a pas cessé de prospérer depuis lors. On peut dire qu'elle a attiré à elle toutes les sommités intellectuelles de la France. Les souverains, le gouvernement, la nation lui ont constamment prêté leur appui. Le prestige et la popularité de l'Académie française n'ont, on peut le dire, jamais été plus grands qu'aujourd'hui. Ce serait sortir de notre sujet que de suivre ici l'Académie dans ses brillantes destinées. Disons seulement qu'elle se sentit bientôt à l'étroit dans son cadre. Ces grands esprits ne pouvaient se contenter d'être de simples philologues. L'immensité des connaissances humaines les sollicitait. Et l'on vit successivement s'engendrer dans son sein même ou se fonder à son image l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, l'Académie des Sciences, l'Académie des Sciences morales et politiques et l'Académie des Beaux-Arts. Reconstituées après une légère éclipse au moment de la Révolution française, ces cinq associations forment aujourd'hui les cinq sections de l'Institut. L'Académie française continue toujours à remplir son rôle de gardienne de la langue; mais, à ses attributions élargies, s'ajoute encore à présent une grande tâche philanthropique et morale. Avec l'aide de l'Académie des Sciences morales et politiques et utilisant les revenus de nombreuses fondations, elle récompense chaque année les ouvrages les plus remarquables, distribue des prix de vertu et répartit des secours qui permettent de soulager de dignes infortunes. Admirable tâche qui exige les plus consciencieuses enquêtes et qui apporte un noble encouragement à la moralité nationale.

Cependant je m'oublie, direz-vous, à parler de l'Académie, et vous allez, je le crains, m'accuser de perdre de vue Richelieu. J'y reviens encore quelques instants, en vous demandant la permission d'essayer avant, de finir, de résoudre un problème psychologique qui se rattache à notre sujet. D'éminents esprits, et notamment notre illustre critique Brunetière, dans son fameux livre sur l'*Évolution des genres dans l'Histoire de la Littérature*, se sont

demandé « s'il entra plus de pédantisme ou plus de politique dans la conduite que le cardinal de Richelieu crut devoir observer à l'égard des lettres et des gens de lettres. C'est, ajoute Brunetière, une question curieuse et que je voudrais bien qu'on examinât d'un peu près quelque jour ». Nous allons essayer de donner une satisfaction posthume au célèbre académicien. Une pratique prolongée des œuvres et de la pensée de Richelieu nous permet d'entreprendre sans trop de présomption cette recherche dans le domaine intime de l'âme. Nous n'hésitons pas à répondre que, suivant nous, l'épithète de pédant ne saurait s'appliquer au grand homme d'État. De son vivant, il eut beaucoup d'ennemis. Ceux-ci ont fait circuler sur son compte les plus malicieux propos, en s'efforçant notamment de tourner en ridicule son goût pour la littérature et le théâtre.

Disons d'abord à sa louange que, malgré son amour-propre et sa toute-puissance, il savait s'incliner devant la supériorité des véritables gens de lettres. L'historien de l'Académie française, Pellisson, raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Dans la pièce de théâtre intitulée : *La Grande Pastorale*, il y avait bien jusques à cinq cents vers de la façon du cardinal. Mais elle ne fut point imprimée, et en voici la raison. Lorsque le cardinal fut dans le dessein de la publier, il voulut que M. Chapelain la revît et qu'il y fît des observations exactes. Ces observations lui furent rapportées par M. de Boisrobert, et, bien qu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion et de respect, elles le choquèrent et le piquèrent tellement ou par leur nombre ou par la connaissance qu'elles lui donnaient de ses fautes, que, sans achever de les lire, il les mit en pièces. Mais la nuit suivante, comme il était au lit, et que tout dormait chez lui, ayant pensé à la colère qu'il avait témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure comédie du monde, c'est qu'il se rendit à la raison ; car il commanda que l'on ramassât et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré ; et, après l'avoir lu d'un bout à l'autre et y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller M. de Boisrobert pour lui dire qu'il voyait bien que Mes-

sieurs de l'Académie s'entendaient mieux que lui en ces matières et qu'il ne fallait plus parler de cette impression. »

Toute sa vie, il s'adonna passionnément au travail intellectuel dont il sentait tout le prix. Entré au collège de Navarre à Paris dès l'âge de neuf ans, le jeune Armand du Plessis montra pour l'étude des aptitudes de premier ordre. C'était un écolier modèle. « Il avait, dit l'historien de sa jeunesse, Michel de Pure, une soif de la louange et une crainte du blâme qui suffisaient à le tenir en haleine. Bientôt il brilla d'un éclat subit. Ce que les autres enfants font en enfant, lui, il le fit avec méthode : il était conscient de tout ce qu'il disait et faisait. Les admirables dons de son esprit apparaissaient et jaillissaient sans cesse en étincelles éblouissantes. » Il s'adonnait en outre avec ardeur à la lecture. Impossible de trouver chez un jeune homme une plus grande « activité livresque », pour répéter une expression pittoresque de M. Hanotaux. Désigné à dix-sept ans pour occuper l'évêché de Luçon, il s'adonna à l'étude de la philosophie et de la théologie. Déjà ses aspirations d'adolescent le portaient vers cette Sorbonne pour laquelle il eut toujours une prédilection particulière, et en 1604, étant âgé seulement de dix-neuf ans, il demandait aux maîtres de la Sorbonne d'y ouvrir une dispute publique à laquelle il eût pris part. C'était sans précédents et on lui opposa un refus. Mais combien cette démarche est significative lorsqu'on pense à certains actes postérieurs de sa vie! Évêque à vingt-deux ans, on le voit revenir encore sur les bancs des écoles pour terminer ses études de théologie; et son premier soin, après l'examen, est de se faire admettre parmi les membres du collège de Sorbonne. Il demeura fidèle à ce foyer des lettres et de la science française. Il accepta dans la suite d'en être proviseur et, devenu puissant ministre en 1624, il la fit reconstruire entièrement à ses frais. Il y apportait une passion égale à celle que lui inspiraient ses plus grandes entreprises politiques : « J'ai autant d'envie de continuer à édifier sans intermission la maison de Sorbonne, écrivait-il le 6 décembre 1625 au maître des cérémonies Saintôt, comme à contribuer si peu que je pour-

rai pour ruiner les fortifications de la Rochelle. » Dans la nouvelle salle des actes de la Sorbonne où l'on soutenait les thèses, il fit construire des galeries où était admis le public, afin que la lumière de l'enseignement pût profiter à tous. On prête encore au cardinal un plus vaste projet, qui eût été de faire à Paris un grand collège avec cent mille livres de rente où il voulait attirer les esprits les plus brillants du siècle. Il y eût eu là un logement pour l'Académie française qui eût dirigé les études. C'était peu de temps avant sa mort, et Richelieu n'eut point la possibilité de réaliser ce plan. Mais, dans son testament même, il revient encore à ce qui fut une des pensées maîtresses de sa vie, et l'on y lit ces lignes : « Lorsque mon âme sera séparée de mon corps, je désire et ordonne qu'il soit enterré dans la nouvelle église de la Sorbonne à Paris. » C'est là qu'il repose aujourd'hui.

En résumé, le cardinal de Richelieu, pendant toute sa vie, a pratiqué avec passion deux cultes : le culte de la grandeur de la France, qu'il entendait réaliser dans un esprit d'ordre, d'unité, d'autorité qui répondait aux aspirations de la grande majorité des Français de son temps; il soumit la langue française au même régime que l'ensemble de la nation. Il avait aussi le culte de sa race, le souci de perpétuer la splendeur de son nom, l'ambition de la gloire des grands artistes et des savants de la Renaissance, ce que Boccace appelait *perpetuandi nominis desiderium*. Ce ne sont point là, il faut en convenir, sentiments de fat ou de pédant.

En décidant dans son testament que son corps serait enterré en l'église de la Sorbonne, Richelieu confiait à l'Église catholique, qui était alors l'organe le plus puissamment constitué de conservation sur la terre, le soin de veiller à sa dépouille mortelle. Mais il avait aussi compris que le jour viendrait où l'élite des hommes d'étude allait conquérir la domination du monde, et il associait également cette élite à la puissance morale de l'Église pour la garde de son tombeau. Cette prescience de l'avenir, cette lointaine vision de l'évolution qui allait s'accomplir dans les esprits, achève de caractériser le génie de ce

grand homme d'action. S'il ne fut pas lui-même un écrivain renommé, il devina, on n'en saurait douter, ce que serait un jour l'empire des lettres, leur prépara la voie et mérita le jugement qu'a porté sur lui le grand conteur impressionniste de notre histoire, Michelet, lorsqu'il a dit que Richelieu fut « essentiellement homme de lettres ».

Dans le courant de ces dernières années, la Sorbonne a été reconstruite dans des proportions grandioses. Ses cours sont actuellement suivis par près de dix-huit mille étudiants de tous pays. Au sein de cette cité cosmopolite de l'esprit, qui couvre un territoire presque grand comme une ville, tout a été transformé, remis à neuf, à l'exception de l'église édifiée par le grand ministre et de son tombeau orné des marbres de Girardon. Dans la cour d'honneur de la Sorbonne, au bas des degrés qui montent au Sanctuaire, se trouvent les statues de deux des plus illustres génies de la France, Victor Hugo et Pasteur, comme pour rehausser encore la majesté du lieu. Le cardinal de Richelieu y repose comme une divinité antique en son temple. S'il pouvait revivre, il trouverait sans doute qu'un de ses rêves les plus chers s'est réalisé, en voyant autour de lui une ardente jeunesse travailler sans relâche à faire grandir le patrimoine intellectuel de la France et collaborant ainsi avec l'Académie française qui demeure une de ses plus brillantes fondations.

Comte Horric de Beaucaire.

UN

AMBASSADEUR DE FRANCE EN DANEMARK

AU SEIZIÈME SIÈCLE

L'histoire a, de nos jours, réparé bien des oublis : un grand nombre de dévoués serviteurs de la France dont les noms figuraient à peine dans nos vieilles annales se sont vus revivre tout à coup, leur biographie ayant tenté quelque archiviste ou quelque chercheur que des correspondances retrouvées avaient mis sur la voie d'un petit problème à résoudre. On ne savait souvent d'où venait le personnage, à quelle famille il appartenait, où il avait vécu, où il était mort : il fallait tout reconstituer, sans rien accorder aux gratuites suppositions ni au hasard. C'est le patient triomphe de la méthode enseignée aux élèves de notre École des Chartes ou à ceux de l'École des Sciences politiques, ou même à quelques licenciés de nos Facultés des Lettres à la recherche d'un sujet de thèse pour le doctorat. Les anciens, d'ailleurs, leur avaient donné l'exemple. Et, en province surtout, depuis un demi-siècle, que d'intéressantes « monographies » ont été publiées ! Il suffit de rappeler les si consciencieux et si importants travaux de M. Ph. Tamizey de Larroque, pour le Languedoc et la Guyenne, ou ceux de M. André Joubert pour l'Anjou, de M. de Beaurepaire pour la Normandie, de toutes nos « Sociétés savantes » des départements.

Une œuvre semblable vient d'être menée à bien par l'archiviste de la Vienne, M. Alfred Richard, — un maître, lui aussi, dans la matière, — qui n'a pas travaillé moins d'une trentaine d'années au volume qu'il nous donne aujourd'hui sur Charles de Danzay, diplomate poitevin, ayant vécu et étant mort à

l'étranger, sans laisser ni fortune ni postérité directe, et seulement quelques papiers enfouis dans des archives d'État en lointain pays [1].

Ce Danzay, que de Thou nomme une fois dans sa grande histoire, que d'Aubigné ne connaît pas, bien qu'il ait été protestant, que ne citent ni Henri Martin ni Lavisse, fut cependant durant trente-neuf ans ambassadeur de France en Danemark et mêlé directement aux plus grandes affaires politiques des derniers Valois.

Quelles étaient ses origines? Très humbles, comme celles de beaucoup de « fonctionnaires » de ce temps, où l'on était loin de n'employer que des grands seigneurs, et si obscures qu'il fallut la sagacité d'un vieux chartiste pour les découvrir. Sa famille s'appelait Quissarme, de petite bourgeoisie à peine anoblie, et elle avait occupé quelques places dans la magistrature ou l'échevinage de Saint-Maixent. Son père, Jean Quissarme, sieur de Danzay, eut de sa femme, Jeanne Payen, trois enfants : Jean, l'aîné, qui, d'après la coutume du Poitou, devait hériter à peu près tous les biens de ses parents; Charles, le cadet, et une sœur plus jeune. Le hasard voulut que, Jean ayant pris d'abord le nom d'une seigneurie de sa mère, la Touche-Gilbert, Charles put porter le nom de Danzay, sans avoir aucun droit sur la terre, laissant de côté pour toujours l'appellation moins élégante de Quissarme. Il était très modeste, pourtant, avait suivi d'abord les leçons des maîtres des écoles de grammaire de Saint-Maixent, où il était né vers 1515, et complété ensuite son éducation par les cours français et latins de l'Université voisine de Poitiers. Ayant pris goût à la science, son père l'envoya à Paris, où il conservait quelques relations, venues de son aïeul Charles Quissarme, en son temps médecin de Louis XI. Le jeune homme mit à profit la bienveillance d'Amaury Bouchard, maître de l'Hôtel du Roi, et, sur son conseil, travailla les langues étrangères et particulièrement l'allemand, que bien peu de personnes

[1] *Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark*, par M. Alfred Richard, Poitiers, 1910, in-8°.

savaient alors, le latin servant à tous les rapports internationaux. C'est vers 1541, grâce à ce puissant appui, qu'il fut nommé agent secret de François Ier, dans la ville impériale de Strasbourg, où le roi de France voulait contrebalancer l'influence naturelle de Charles-Quint. Là aussi, sa qualité d'étudiant lui donna des entrées dans le groupe savant à la tête duquel marchait Jean Sturm, premier recteur d'un gymnase fondé depuis quelques années seulement. Sturm était lié avec le doux Melanchthon et avait donné à Calvin, chassé momentanément de Genève, une chaire de théologie. Et c'est dans la compagnie de ces savants épris d'idées inconnues, rêvant de nouveautés sociales et religieuses, que Danzay embrassa les doctrines protestantes, qu'il conserva toute sa vie sans fanatisme. Et ses opinions religieuses ne semblent pas lui avoir fait le moindre tort à la cour, ni sous François Ier, ni sous Henri II, ni même sous les trente années de gouvernement de Catherine de Médicis. A côté des politiques, des intransigeants ou des intéressés qui furent en France, comme en Allemagne, les agents véritables des longues guerres civiles du seizième siècle, il y avait nombre d'esprits cultivés, ennemis de la violence ou des abus religieux, qui oscillaient entre le protestantisme et le catholicisme, pensant qu'une réforme était nécessaire et qu'elle s'accomplirait facilement. Se séparer du Pape et abjurer la foi catholique, ils n'en avaient pas la pensée, mais ils professaient une grande indépendance intellectuelle et ne répugnaient pas à entretenir des rapports et des correspondances avec les chefs des dissidents. Tel avait été Érasme; tels furent chez nous Arnaud du Ferrier, Hubert Languet, Lefèvre d'Étaples, Jean de Monluc, évêque de Valence, Michel de l'Hôpital, et jusqu'à des princesses de la maison royale, comme la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, ou même Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, ou l'autre Marguerite, sa fille, qui devint tardivement duchesse de Savoie. Il convient d'ajouter que Danzay vécut presque toute sa vie en Danemark, où la religion primitive de Luther, si voisine par ses dogmes et ses cérémonies même du catholicisme,

fut tout d'abord adoptée presque sans résistance et regardée comme le culte national, à peu près dans les conditions où elle l'est encore aujourd'hui.

C'est, à la fin de 1548, à la faveur dont il jouissait près de Henri II et à la protection du connétable de Montmorency qu'il dut d'être envoyé comme ambassadeur de France à Copenhague; il pouvait avoir trente-trois ans quand il y arriva, succédant à des diplomates comme Jean des Monstiers et Nicolas Bouju. Le roi régnant était Christian III, qui avait dû conquérir son trône les armes à la main, mais qui était depuis quelques années très solidement établi en Danemark. Il importait de l'éloigner de l'Empereur et de le rapprocher de la France, car il exerçait une véritable influence sur les États du Nord. Pour cela, il fallait un agent intelligent et dévoué qui consentît à s'installer dans le pays « pour y résider ». Danzay fut cet homme. Sa situation y devint prépondérante, et sa « résidence » ne prit fin qu'à sa mort. Avec son titre d'ambassadeur, il rayonnait, d'ailleurs, en dehors du Danemark, allant en Suède, dans les villes maritimes de la Baltique, en Allemagne, jusqu'en Suisse. De temps en temps il revenait en France prendre des instructions près du Roi, à la personne duquel il était attaché en qualité de maître d'hôtel depuis l'avènement de Charles IX. Un nouveau roi de Danemark, Frédéric II, venait de succéder à son père. Danzay prit très vite beaucoup d'influence sur lui, jusqu'à le dissuader de se porter candidat à l'Empire, ce qui aurait gêné la politique française. Mais il ne put empêcher la guerre d'éclater entre la Suède et le Danemark, et désormais tous ses efforts devaient tendre à réconcilier les deux royaumes. Les négociations de Danzay, secondées par de nombreux voyages qu'il fit auprès des belligérants, ne durèrent pas moins de cinq ans, de 1565 à 1570. Enfin, la médiation de Charles IX et de son ambassadeur aboutit à un accord qui embrassait, non seulement le Danemark et la Suède, mais encore la Pologne et la ville libre de Lubeck, et permettait un certain développement du commerce de la France dans la mer du Nord et la Baltique.

Quelques affaires d'un genre spécial intéressaient aussi la cour. La Reine-mère voyageant beaucoup et, à cette époque où les routes existaient à peine, aimant à faire à cheval de longues traites, recherchait partout des montures particulières, qui ne se rencontraient guère que dans les pays scandinaves.

C'étaient des haquenées à poil alezan avec des crins blancs, que Danzay put réunir au nombre de quinze ou vingt, et qui coûtaient assez cher pour que l'ambassadeur fût obligé d'emprunter afin de les payer. On devait les expédier à Péronne où le gouverneur, Jacques d'Humières, un ami de la famille royale, avait mission spéciale de les recevoir.

Puis, c'était une autre sorte de marchandise dont Catherine de Médicis se montrait non moins curieuse. Elle désirait un nain et une naine, que des aventuriers français au service du roi de Suède réussirent à acheter au duc de Prusse. Le mâle avait vingt-cinq ans et, très vif d'esprit, montait fort avantageusement à cheval; la naine atteignait soixante ans, ce qui était bien un inconvénient. On dessina leur portrait, qui plut suffisamment à Danzay pour qu'il jugeât bon de les faire venir à Copenhague.

Là, on les confia à un gentilhomme, qui n'était autre que Balagny, le neveu de Monluc, lequel s'embarqua avec sa cargaison, à la fin de 1572, sur un navire de Fécamp, pour venir en France.

Une négociation plus importante allait bientôt occuper l'ambassadeur. C'était le moment où le frère du roi grandissant, sa mère souhaitait vivement lui trouver en Europe une couronne; et le prestige de la France lui permettait alors toutes les ambitions. Les Suédois se trouvant peu satisfaits de l'héritier des Wasa, « fol naturel, courant les rues », s'étaient adressés au représentant du roi Charles IX pour les aider à lui trouver un successeur.

La reine-mère, prévenue par Danzay, lui avait donné tout pouvoir. L'intrigue marchait assez bien, retardée seulement par la lenteur des communications, quand on apprit que la Pologne venait d'élire le duc d'Anjou, à la diète de Varsovie, au commen-

cement de mai 1573. C'était un autre représentant de la France, Jean de Monluc, évêque de Valence, qui avait mené à bien l'entreprise.

Mais on n'était pas au bout des difficultés : il était à craindre que l'Allemagne vît d'un assez mauvais œil cet accroissement de fortune des Valois, l'empereur au nom des catholiques, l'électeur de Saxe comme chef des protestants. Danzay se trouvait, de fait, l'agent général du roi de France auprès des États du Nord limitrophes de la Baltique : Suède, duchés de Holstein, de Mecklembourg, de Poméranie, de Prusse. Son intervention était d'autant plus nécessaire que, depuis la Saint-Barthélemy, il circulait partout des pamphlets allemands, très injurieux et très perfides. L'ambassadeur dut d'abord négocier avec le roi de Danemark le libre passage d'Henri de Valois dans ses États, l'assurant que, loin de lui être à charge, la nombreuse suite armée qui accompagnerait le prince paierait largement au peuple danois les approvisionnements dont elle aurait besoin. La précaution fut d'ailleurs inutile; car l'empereur et la diète de Francfort s'étant apaisés, la nouveau roi put sans peine traverser le Palatinat, la Hesse et la Saxe, puis pénétrer en Pologne par la Prusse, pays vassal, et se faire couronner à Cracovie le 15 février 1574.

Assez embarrassé de son rôle et sachant qu'il ne durerait pas longtemps, Henri avait demandé à Danzay de l'accompagner, pour l'aider de son expérience et de l'autorité dont il jouissait près des sénateurs et des grands du pays.

Mais, quand il apprit la mort de son frère, le Roi se décida à rejoindre sans retard la France; il cacha son dessein peu héroïque à Danzay et ne le prévint qu'à neuf heures du soir, quelques instants avant son départ, lui confiant la mission délicate d'expliquer au Sénat de Pologne les motifs de sa fuite précipitée.

L'ambassadeur ne s'en tira, au milieu du désarroi général, qu'en engageant le Sénat à envoyer une députation au roi pour le prier de revenir. On gagna ainsi du temps; et ce n'est qu'à Vienne que purent se discuter les conditions de la réunion d'une

nouvelle diète. Mais croira-t-on que Henri de Valois, se souciant peu des embarras de son représentant, ne lui écrivit pas une ligne et ne lui donna aucune instruction? En butte aux attaques et aux reproches de chacun, « étant, disait-il, en danger, en tel tumulte, d'avoir tous les jours la gorge coupée », Danzay ne tarda pas à quitter la Pologne, établissant de son mieux la situation dans sa correspondance avec la Reine-mère, qui, un peu honteuse de la conduite de son fils, envoya bientôt Bellièvre comme ambassadeur extraordinaire en Pologne, faisant en même temps écrire officiellement à Danzay qu'on lui maintenait tous ses pouvoirs en Danemark, où il n'avait qu'à reprendre ses fonctions.

Il les conserva quinze ans encore, d'autant plus utilement pour la France, qu'il avait acquis la confiance et même l'amitié du roi Frédéric II, dont il partageait les idées religieuses un peu spéciales. Sous ce prince, en effet, le Danemark resta étranger aux luttes acharnées qui divisèrent en Allemagne les réformés luthériens et leurs frères calvinistes. Danzay, très croyant et très pieux, déplorait ces querelles théologiques; mais il en profitait habilement pour engager le roi de Danemark à résister aux sollicitations nombreuses qui le pressaient d'intervenir en faveur des protestants français en leur envoyant des troupes ou de l'argent. Il fit même échouer les missions que le roi de Navarre dirigea par deux fois vers Frédéric II, sous la conduite de Duplessis-Mornay et de Ségur-Pardaillan, qui étaient pourtant des amis particuliers de Danzay. Mais l'ambassadeur, fidèle à son roi, n'abandonnait pas pour cela ses principes. Il rêvait l'union de toutes les églises réformées avec une même doctrine, sinon un chef unique. Et lorsqu'il fut question, en 1578, de la convocation d'un synode général, il alla jusqu'à publier un écrit, qu'il fit distribuer aux princes d'Allemagne et à leur suite, et qui portait ce titre significatif : *Ratio ineundæ concordiæ inter Ecclesias Reformatas*. Le livre était en latin; et selon l'habitude du temps, l'écrivain s'était désigné par de simples initiales : *C. Q. D. A. nobili viro authore.*

La plaquette est devenue tellement rare, que M. Alfred Richard n'en a trouvé qu'un seul exemplaire à la Bibliothèque royale de Berlin. La traduction allemande, datée de 1579, se rencontre dans un recueil d'écrits de polémique religieuse conservé à Strasbourg.

Ce rôle singulier du représentant de la France très chrétienne valait à Danzay beaucoup d'ennemis et des dénonciations nombreuses. Mais sa politique plaisait à la cour, à Catherine de Médicis surtout, qui s'ingénia longtemps à ne rompre avec aucun parti. Elle n'hésitait pas à lui écrire pour approuver son attitude [1]. Un jour même, elle le chargeait spécialement d'ôter de l'idée du roi de Danemark que le roi de France se fût ligué avec le Pape.

Mais les plus grosses difficultés que rencontra Danzay lui furent causées par la détresse financière du gouvernement français. Sa correspondance, que son récent biographe a dépouillée avec le plus grand soin, est remplie de cette plainte pénible et trop justifiée. Non seulement son modeste traitement ne lui était pas régulièrement payé, mais ses avances même ne lui étaient pas remboursées. Il avait dû en faire de considérables pour les voyages et les négociations relatifs à la paix entre le Danemark et la Suède, pour la conclusion d'un traité de commerce avec les villes de la Hanse. Le seul moyen qu'il eût de se procurer de l'argent, c'était d'emprunter en son nom personnel; expédient onéreux, car on ne lui faisait pas payer l'argent moins de 12 pour 100 l'an. Pourtant, comme il l'écrivait dès 1566 au secrétaire des Finances Bourdin, « il est raisonnable que qui travaille soit pour le moins nourri. » Ses dettes augmentant progressivement, il avait averti le Roi en 1580 que ses créanciers se montraient plus exigeants et qu'il redoutait d'être détenu prisonnier à leur requête. La menace se réalisa dans le courant de mars 1581; et Danzay dut prévenir le Roi qu'il avait souffert une « grande honte et ignominie », s'étant vu contraint pendant six

[1] *Lettres de Catherine de Médicis*, dans la collection de documents inédits sur l'histoire de France.

mois à ne pas se présenter devant Frédéric II et sa cour. Henri III et la Reine-mère ne lui ayant répondu que par des promesses non suivies d'effet, il avait essayé, vainement du reste, de s'adresser au grand favori du moment, le duc de Joyeuse, beau-frère du roi. Le Conseil des Finances s'étant enfin ému, Danzay reçut, en octobre 1583, deux mille écus, qui ne pouvaient que faire prendre patience. Aussi écrivait-il à Catherine de Médicis : « Si je ne recouvre de brief ma liberté, je perdrai tous les moyens que je me suis acquis par ma vertu de faire service à Vos Majestés. » Et le Roi lui avait répondu en lui témoignant à nouveau toute sa confiance : « Vous asseurant, lui mandait-il, que j'ay vous et voz services en telle recommandation qu'ung vieil antien bon serviteur comme vous peult desirer. »

L'argent n'arrivait toujours pas; le chancelier du roi de Danemark voulut bien répondre pour lui, afin que ses créanciers n'arrêtâssent point les navires de commerce français venant à Elseneur. Mais Frédéric s'émut à son tour de cette situation et il envoya en France un de ses secrétaires pour régler l'affaire. Henri III fut fort vexé de cette intervention, qu'il reprocha même assez durement à son ambassadeur ; mais il crut nécessaire de répondre lui-même au roi de Danemark et de faire un riche présent à son envoyé. Puis Catherine de Médicis écrivit le 2 novembre 1585 à Danzay pour lui renouveler tous les témoignages de confiance et excuser en quelque sorte son fils. Trois ans plus tard, la position n'était guère changée et l'on se contentait toujours de promesses. La dernière lettre de la Reine-mère à l'ambassadeur est encore pleine de compliments et de regrets, qui ne soldaient pas les 20 000 écus qu'on lui devait.

Danzay était destiné à mourir insolvable. En quelques mois, tous ses protecteurs disparurent : le roi de Danemark, puis la Reine-mère, et Henri III, assassiné par un moine fanatique à Saint-Cloud. Lui-même succombait le 12 octobre 1589, après une courte maladie et dans les sentiments de confiance en Dieu qui avaient été ceux de toute sa vie. Ses obsèques furent célébrées en grande pompe dans l'église de Notre-Dame de Copen-

hague; quelques jours après, le recteur de l'Académie faisait un éloge public de ce Français, qui était presque devenu Danois grâce à ses amitiés et à son long séjour.

Par une singulière coïncidence, son vieil et fidèle coreligionnaire Jacques Bongars arrivait à Copenhague quatre jours après sa mort, chargé d'une mission par le nouveau roi de France, le futur vainqueur de la Ligue, Henri IV. Il mit autant que possible ordre aux affaires du défunt; puis, avant de repartir, il écrivit aux sénateurs du royaume pour les prier de veiller à ce que toutes les lettres de Danzay et les papiers relatifs à son ambassade fussent mis en lieu sûr jusqu'à ce que le Roi, auxquels ils appartenaient, en pût disposer lui-même. Mais il avait compté sans les créanciers de Danzay, qui réclamaient du Conseil de Danemark de mettre les scellés sur ce seul gage qui leur offrît quelque garantie. Le malheureux secrétaire de Danzay, Maillet, aussi obéré que son maître, n'avait aucun moyen de s'y opposer; il quitta même bientôt Copenhague absolument sans ressources. Lorsque après un long intervalle un nouvel ambassadeur français vint résider en Danemark, le précieux dépôt dont Bongars avait cru assurer la conservation ne se retrouva plus.

Il n'était point perdu cependant, puisque d'érudits chercheurs ont dans ces dernières années, en fouillant les archives de Suède et de Danemark, rencontré les papiers diplomatiques de Danzay et en ont fait l'objet à Stockholm et à Copenhague de savantes publications. Il appartenait à M. Alfred Richard d'accomplir le reste : son intéressant travail nous donne tout ce qu'on peut savoir sur Charles de Danzay, acquittant enfin, au nom de la France, une vieille dette de reconnaissance.

G. Baguenault de Puchesse.

L'ASSASSINAT DE FERSEN

(20 juin 1810)

On sait comment était plein de sang et de catastrophes le chemin qui amena la dynastie de Bernadotte au trône de Suède et de Norvège en général, et au gouvernement de la neuvième province de la franc-maçonnerie en particulier. Gustave III, voulant introduire l'absolutisme complet en Suède au moment même du commencement de la révolution de France, fut tué d'un coup de pistolet à un bal masqué à Stockholm par un gentilhomme du parti opposé. Son soi-disant fils, Gustave IV Adolphe, n'étant ni un Holstein-Gottorp, ni un Munck, fut jeté à la porte du royaume avec toute sa famille par les amis de la liberté, après avoir abîmé complètement le pays, précisément comme cent années auparavant le dernier Wittelsbach palatinois Charles XII.

Le successeur au trône, nouvellement élu, le prince Charles-Auguste d'Augustenburg, était à peine arrivé en Suède, qu'il tomba de cheval à une parade militaire et mourut. C'est le moment de l'assassinat de Fersen et de la nomination de Bernadotte comme prince royal.

Celle-ci s'accomplit, selon que s'exprime le dernier biographe de Bernadotte, Léonce Pingaud, par une suite de démarches et d'intrigues, obscures dans leur origine et cachées dans leur développement. Elle était la conséquence d'un jeu de hasard, joué à la fois sur deux points. Un lieutenant suédois, portant le même nom de Mörner que ce régiment de hussards, aux manœuvres duquel le prince d'Augustenburg périt, offrit à Paris la couronne suédoise à Bernadotte, dont il avait fait la connaissance en Poméranie, sans en être chargé d'aucune manière officielle; et un aventurier français, Fournier, fils d'un employé des eaux et

forêts à Grenoble, ayant fait la connaissance de Bernadotte en Hanovre, puis devenu marchand banqueroutier à Gotenburg, harangua la diète suédoise assemblée de Örebro pour obtenir l'élection d'un prince royal, et lui fit croire qu'il possédait des instructions et des pleins pouvoirs du gouvernement français, dont il était aussi peu chargé que le lieutenant Mörner du côté du gouvernement suédois. Ce double subterfuge réussit; et Jean-Baptiste Bernadotte se transforma en Charles-Jean, prince royal de la Suède.

*
* *

Une demi-année après son élection, le prince Charles-Auguste était entré en Suède à travers la Norvège, en janvier 1810. Il s'était rendu, au commencement de mai, de Stockholm à l'inspection de l'armée en Scanie aux eaux de Ramlösa, près Helsingborg, alors le rendez-vous de la haute noblesse scanienne; il passa plusieurs jours avec son frère aîné d'Angustenburg, qui y était en visite. Le 28 mai, après un déjeuner chez le maréchal de cour, Platen, il se sépara de son frère à Helsingborg, et se rendit en voiture directement vers les champs de Guidinge, afin d'assister aux exercices des hussards Mörner. Arrivé au lieu des manœuvres, il monta le cheval du colonel du régiment, — cheval tranquille et facile à diriger. Il le mit au galop; on le vit corriger le cheval, qui galopait à droite au lieu d'aller à gauche; bientôt son chapeau lui tomba de la tête; au même moment, il se précipita en arrière les bras étendus et tomba par terre. Il y resta immobile, comme mort.

C'était un jour froid et orageux. Les officiers formèrent avec leurs manteaux un cercle autour de lui. On entendait un ronflement sortant de sa poitrine; il respirait avec peine; une écume sanglante lui sortait de la bouche; ses membres s'affaissèrent, quand on l'eut levé et recouché. On alla chercher son médecin de cour, l'italien Rossi, qui l'accompagnait depuis Stockholm, — bien que le prince n'eût pas de confiance en lui, — à cause de quelque évanouissement qu'il avait eu. Personne ne sem-

blait attacher de gravité à cet accident; et Rossi confirma cette opinion. Puis il employa les moyens ordinaires pour le ranimer; il lui ouvrit une veine du bras et enveloppa la blessure de son mouchoir. Mais quand il leva les paupières du prince et qu'il aperçut la couleur jaunâtre de l'œil, il recula épouvanté; et après qu'on eut porté le prince chez le curé voisin et qu'on eut placé un miroir devant sa bouche sans que son haleine y fût visible, il déclara que tout espoir avait disparu. Le valet de chambre danois, Juel, s'écria, à l'aspect de son maître : « Pour sûr, tu es bienheureux, mon prince. Combien de fois ne t'ai-je pas vu prosterné en prière devant ton Dieu? Il va recevoir ton esprit. » On regarda toute autre consolation comme inutile.

Le jour suivant, les chefs militaires, les présidents de Malmö et Christianstad, Rosen et Nolcken, et deux professeurs de médecine de l'Université de Lund se réunirent pour décider si l'autopsie devait être faite. On émit de très différentes opinions. Les médecins la voulaient opérer tout de suite; les autorités militaires et civiles, au contraire, proposèrent un délai, pour attendre les ordres du gouverneur de Stockholm et parce qu'ils ne croyaient pas que le prince fût mort. Le sang coulait encore de la blessure du bras. Déjà, le jour de l'accident, le curé avait remarqué que le bandeau s'était défait et que la blessure était mise à nu, et il avait appelé l'attention de Rossi sur le sang qui en sortait; mais celui-ci répondit que c'était la règle et que cela ne faisait rien. Dans la nuit du mardi au mercredi, l'officier de garde remarqua que des gouttes de sang tombaient encore du bras sur le sol, et il le fit savoir à Rossi; mais le médecin dit que cela n'avait pas d'importance. Il entra bien dans la chambre du mort, mais sans y rien faire. Une servante traversant l'appartement du défunt prétendit avoir vu un battement de ses paupières et s'enfuit l'annonçant avec effroi. Enfin, un des médecins défaisant le bandage, avant de procéder à l'autopsie, montra les gouttes de sang à Rossi, en lui demandant comment cela était arrivé. Celui-ci répondit que c'était une négligence de sa part en procédant au bandage de la blessure.

En ouvrant l'estomac, on y trouva un liquide couleur de chocolat, dont Rossi remplit un flacon; mais plus tard ce liquide fut versé on ne sait par qui, ni où.

Les médecins prononcèrent à l'unanimité qu'une apoplexie était la cause de la mort. Ceux qui avaient été envoyés de Stockholm à Guidinge, entre autres le célèbre Berzelius, n'approuvèrent pas la hâte extrême de l'autopsie, mais s'associèrent néanmoins aux déclarations de leurs collègues. Mais le peuple, l'opinion publique, eurent le sentiment que Charles-Auguste avait été empoisonné et accusèrent deux personnages très hauts placés. Quand, le 20 juin, le cadavre du prince héritier si subitement mort fit son entrée solennelle à Stockholm pour les funérailles, l'indignation publique se dirigea sur le premier dignitaire de la cour, le maréchal du royaume, Axel de Fersen, ci-devant favori de la reine Marie-Antoinette et frère de la comtesse Piper, l'amie inséparable d'Hedvige-Elisabeth-Charlotte, reine régnante de la Suède.

*
* *

A l'âge de seize ans, cette princesse Charlotte avait été mariée par la petite cour d'Eutin au duc Charles de Sudermanie, frère cadet de Gustave III, pour assurer la succession à la maison de Holstein-Gottorp, ce roi n'ayant pas d'enfants de sa femme, la princesse danoise Sophie-Madeleine, et ne vivant pas avec elle. Les espérances qu'on avait mises en Charlotte échouèrent pour toujours après une grossesse de quinze mois, qui n'aboutit pas. En revanche, l'héritier désiré du roi et de la reine se présenta par l'intermédiaire de l'écuyer Munck.

La princesse Charlotte tenait un journal mensuel, dont elle poursuivit la rédaction pendant toute sa vie. Très consciencieuse et parfois assez amusante, elle annota les événements de la cour et du pays et mêla à ses rapports sur des choses importantes des portraits très piquants de tous les personnages. Ce journal, écrit en français, fut conservé dans les archives de la

famille de Bonde au château d'Evickberg, et le baron Carl Carlson Bonde les publia traduits en suédois. Trois volumes ont déjà paru, en outre des extraits des années 1810 et 1811 concernant l'assassinat de Fersen et les premiers actes du prince royal adoptif, Bernadotte.

Charlotte adressait ce journal en forme de lettres à Mademoiselle de Fersen, plus tard comtesse de Piper, qui était devenue sa confidente depuis le premier jour de son arrivée en Suède. Les Fersen avaient été des chefs de parti tout-puissants pendant nombre d'années à l'époque dénommée de la liberté, pendant le jeu de bascule entre « les chapeaux » et « les bonnets » ; et Axel de Fersen avait joué sur la scène de la Révolution française, comme on sait, un rôle principal comme l'ami intime de Marie-Antoinette. Dans la famille des Klinckowström, descendants d'une fille de la comtesse de Piper, née Fersen, est conservé un paquet de lettres adressées par Marie-Antoinette à Axel de Fersen; ces lettres, connues de différentes personnes, furent trouvées après la mort du baron Klinckowström, en grandes parties illisibles, lui-même ayant détruit l'écriture par des griffonnages.

Comme la maison de Fersen était restée un centre politique, les lettres de la duchesse, plus tard la reine Charlotte, à une dame de cette maison avaient le caractère de rapports consciencieux, dont la valeur devait être grande [1].

*
* *

La duchesse libérale du commencement du journal était devenue une reine susceptible, soupçonnant partout des signes précurseurs de l'orage révolutionnaire Son entourage se divisa en serviteurs fidèles et en mauvaises gens, desquels elle craignait,

[1] Le rôle de Fersen vient d'être retracé d'une façon fort intéressante dans un livre récent publié par Mme la princesse Schahovskoy-Skechneff : *Le Comte de Fersen,* Paris, Perrin, 1910, in-12.

pour elle et pour le roi, le sort de son neveu banni. Elle avait une médiocre estime pour les hommes qui avaient dirigé la révolution paisible de 1809, — Adlercrentz, Adlesparre, Silfversparre, Mannerheim —, et les aurait volontiers haïs si elle avait pu se le permettre. Elle n'aimait pas non plus l'héritier Charles-Auguste; et, tout de suite après sa mort, elle vit commencer des intrigues pour le choix de son frère. On réussit à gagner le roi à ce projet et, pour travailler l'opinion dans le pays, on forma un club de membres de toutes les classes de la société. Les gazettes contenaient journellement des articles habilement présentés. Les pasquils pleuvaient et, peu de temps avant l'arrivée du cadavre à Stockholm, parut une fable : *Les Renards*, dirigée contre Fersen et sa sœur et frappant la reine dans ses affections les plus intimes. On lui donnait le conseil de ne plus rendre visite si souvent à son amie, chez laquelle elle avait la coutume de passer des heures chaque avant-midi, surtout depuis que celle-ci était souffrante. S'étant rendue à Haga de Stockholm, et informée des bruits circulant, elle voulut persuader à son amie d'aller à la campagne avec son frère. Dans ce but, elle se rendit en voiture à Stockholm, mais ne fut pas reçue par la comtesse de Piper, qui ne lui rendit pas sa visite. En même temps une dame de sa connaissance engagea Fersen à se dire malade et à ne pas rentrer dans la capitale; mais il n'y fit pas attention et arriva le jour des funérailles à Stockholm pour participer à la cérémonie comme maréchal du royaume. En allant à la rencontre du cortège, son propre cocher tâcha de le retenir; mais Fersen lui répondit qu'il prendrait un autre cocher s'il ne voulait pas le conduire.

A midi, le 20 juin, le convoi des funérailles se mit en marche pour entrer en ville après que les gens de la cour furent arrivés. Une grande foule emplissait les rues, où le cortège venait de passer. Toutes les fenêtres, même les toits, étaient pleins de spectateurs. Les troupes étaient en armes, mais sans poudre ni canons; et la police, mal frayée et mal organisée, appartenait — selon le soupçon de Charlotte — aux adversaires, ayant subi

la direction fâcheuse d'Adlersparre. Le commandant de Stockholm, le général Klingspor, ne put même pas monter à cheval, et Silfversparre, qui avait ôté l'épée du roi Gustave IV Adolphe à l'arrestation, — ce que celui-ci avait laissé faire sans résistance, — le même Silfversparre, que le nouveau roi, le mari de Charlotte, avait nommé son aide de camp général sur la recommandation d'Adlercrentz, et qui avait en cette qualité à veiller que l'ordre ne fût pas troublé, se conduisit, d'après la description de Charlotte, en misérable.

Le convoi s'approchant de la ville, la foule se mit à crier hurrah et à jeter des pierres et des immondices sur la voiture de Fersen. Pendant que la procession gagnait peu à peu le château, la foule augmenta; des morceaux de bois, des briques, des pièces de fer pleuvaient sur la voiture. Bientôt elle était complètement démolie. Les insignes seigneuriaux de Fersen tombaient en pièces, les sept vitres étaient brisées et Fersen lui-même blessé. Il quitta sa voiture et se réfugia dans une maison où il s'enferma. Après qu'une servante lui eut lavé le sang du visage, il s'assit sur une table pour attendre l'arrivée de Silfversparre, auquel il avait envoyé un messager à cheval. Silfversparre arriva tout de suite; mais au lieu de faire avancer les troupes stationnées tout près, il confia la garde de la maison à un officier et à huit hommes. Peu à peu, la foule cerna la maison et se précipita en criant et hurlant jusque dans la chambre où Fersen se trouvait. Pendant que Silfversparre ouvrait la fenêtre pour demander à la foule ce qu'elle voulait, on arracha au maréchal du royaume son manteau et le grand cordon, et on les jeta par les fenêtres. Silfversparre parlementait avec la foule; il se disait près d'arrêter Fersen, si on voulait le laisser sortir, et il consentait à ôter les sentinelles de devant la porte. Avec Fersen sous le bras, il descendit l'escalier et quitta la maison. La foule les entoura tout de suite, les frappant de bâtons et de parapluies, et Silfversparre, ayant reçu plusieurs coups, fut vite séparé de Fersen. Celui-ci, entraîné par la cohue furieuse, eut ses vêtements déchirés : on le traîna par terre sous les yeux du bataillon

de garde, qui baissa les baïonnettes; mais Silfversparre donna l'ordre de ne pas résister.

Fersen, s'étant sauvé encore une fois, était assis tout seul au quartier des sentinelles de la ville. Sa montre, son portefeuille, sa tabatière lui avaient été enlevés; il était nu jusqu'à la chemise. Un serviteur du duc de Pienne, émigrant français, qui était logé chez Fersen, tâcha de panser ses blessures. Mais la foule entra, poussa l'homme de côté, s'empara de Fersen, l'entraîna dans la rue et le maltraita à coups de poing et de parapluies, jusqu'à ce qu'un misérable lui atteignit la poitrine et lui donna le coup mortel. Puis on outragea le cadavre; on lui arracha ses derniers cheveux, et des femmes violèrent le corps de telle manière, que la plume de Charlotte se refuse à le décrire.

Un Français, de Suremain, aide de camp du roi, s'était rendu à Haga après la déroute de la procession pour rapporter au roi ce qui s'était passé. En chemin il rencontra Adlercrentz en route pour Stockholm, mais n'arrivant qu'au moment où Silfversparre avait été éloigné de Fersen. Pendant qu'Adlercrentz poussé par Silversparre haranguait la foule pour apaiser sa rage, l'acte sanglant de vengeance s'accomplissait. Quand Suremain retourna avec l'ordre du roi de faire usage des armes, c'était trop tard. Il ne put que se rendre de nouveau à Haga, pour engager le roi à venir lui-même dans la capitale. Après que Silfversparre eut fait son rapport, le roi se décida à convoquer un conseil des ministres et à remplacer Klingspor par Skjöldebrand comme commandant de Stockholm où il se rendit à trois heures.

Ayant épuisé sa rage sur le cadavre de Fersen, le peuple se rua sur sa maison où sa sœur, la comtesse de Piper, se trouvait, vociférant des menaces. A quatre heures, Skjöldebrand fut envoyé avec une députation au château pour saluer le roi. Mais la foule, bombardant le château, où le frère de Fersen avec sa famille se cachait, le reçut à coups de pierres et d'immondices. Un homme arracha la plume du chapeau de Skjöldebrand, un autre frappa Adlercrentz de son bâton. Celui-ci menaça d'une fusillade et fit charger les armes; on tira quelques coups. L'artillerie,

placée autour du château, tirait aussi; et la garde à cheval fit une charge contre la foule. Ce ne furent pas ces mesures qui mirent fin à l'émeute, mais une pluie abondante qui se mit à tomber et qui continua toute la nuit et le jour suivant.

Au soir, la comtesse de Piper quitta sa demeure, déguisée en servante, avec son neveu le baron de Klinckowström et le duc de Pienne. A minuit, et sous une pluie battante, ils se dirigèrent en bateau vers la mer et débarquèrent au château Rydboholm de Brahe. Mais comme les campagnards, agités par la populace de Stockholm qui avait poursuivi la comtesse, s'étaient montrés hostiles, la fuite se continua plus loin. La famille et les amis de la comtesse de Piper avaient l'idée de la faire aller par mer à l'étranger; enfin l'affaire s'arrangea de telle manière que le roi fit inviter la comtesse à se rendre à la forteresse de Saxholm comme prisonnière et à y attendre sa justification. Elle consentit.

La reine avait passé ce jour de terreur seule à Haga dans l'anxiété. Au crépuscule, elle circula autour du château, persuadant les sentinelles d'avoir du courage et de la fidélité envers le roi. Elle avait entendu les coups de canon et tressaillait au moindre bruit, surtout le chancelier de Bergenstråhle, envoyé pour la défendre, lui ayant conseillé de ne pas être trop confiante, de ne pas se coucher, de se tenir prête à quitter Haga à chaque moment, munie d'argent et de bijoux. Des bateaux attendirent au pavillon pour la transporter de l'autre côté du lac, où la grande route passait pour la Finlande; ses équipages s'y trouvaient déjà afin de l'amener le plus loin que possible de Stockholm révolté. Mais la nuit s'écoula en profond repos. Bergenstråhle semble avoir partagé l'opinion sur le roi, que les Stockholmiens expriment encore par ce bon mot, en désignant les deux statues de Charles XII et Charles XIII du Jardin Royal : « Voilà un lion entre quatre pots de chambre et un pot de chambre entre quatre lions. » L'après-midi suivant, la reine se fit conduire par une forte escorte à Stockholm.

La fermentation du peuple s'apaisa vite. Le cadavre du prince

royal fut exposé pendant trois jours sur un lit de parade. Au premier jour, une cohue tumultueuse se mit à percer le cordon de sentinelles formé autour du château, les fusils chargés; mais il n'y eut pas de rencontres sanglantes. Des pamphlets soutinrent ouvertement que le roi et surtout la reine avaient eu connaissance de l'empoisonnement du prince royal; et deux vieux amis de Charlotte lui dirent franchement que la comtesse de Piper était depuis longtemps connue comme empoisonneuse, même si elle était innocente dans le cas actuel. On ôta la position du commandant de Silfversparre et on la rendit à Adlercreutz. Au chef de la cour nouvellement nommé, le comte de Stenbock, furent présentés les clefs et les papiers de l'assassiné, d'après le désir de son frère. Ces objets furent cachetés par Stenbock et par le chancelier de justice, Klinteberg, auquel le roi avait donné l'ordre de faire l'enquête de l'assassinat. On fit de même avec les clefs et les papiers de la comtesse de Piper. La reine était à cause de cela dans la plus grande agitation. Pendant la Révolution de 1809, elle avait confié une partie de son journal à cette amie, craignant qu'il ne lui fût enlevé, en cas qu'on réservât à elle et son mari le même sort qu'au roi détrôné et expulsé du royaume. A présent, elle avait peur que ces papiers ne soient restés dans la maison de la comtesse Piper. Son amie eut pourtant assez de présence d'esprit pour cacher la cassette avec ces papiers dans un trou sous la terrasse de sa maison, que personne ne connaissait. Le roi, auquel Charlotte se confia dans cette affaire délicate, l'adressa au chancelier de justice, qui promit discrétion. Quand les cachets des papiers de la comtesse durent être enlevés, Klinteberg demanda à la reine les clefs de la cassette, mais lui fit en même temps savoir qu'elle n'était pas retrouvée. Charlotte s'imagina que ces feuilles étaient perdues; mais au retour de son amie, celle-ci les lui rendit.

On avait conduit le cadavre de Fersen à son château de Steninge la nuit même après le meurtre. Comme il n'y avait pas de cercueil, on le mit dans une caisse noire, beaucoup trop courte pour son corps élancé; mais on était content de pouvoir se

servir de cette caisse offerte par la police, pour se débarrasser aussi vite que possible du défunt. La justice ordonna l'autopsie du cadavre pour établir qu'il y avait eu meurtre; le résultat constata qu'il n'y avait pas eu un coup meurtrier, mais que tous les coups ensemble auraient pu amener la mort. On confronta Silfversparre et quelques autres ayant essayé de sauver Fersen avec des gens arrêtés par la police; mais ils n'en reconnurent aucun. Le procès-verbal constatait que le signal de l'assassinat avait été donné par des parapluies rouges, et que c'était avec ces armes que le meurtre avait été en partie exécuté. Au matin, on avait vu une quantité des matelots déguisés; assistaient aussi à l'assassinat des personnages bien vêtus, des messieurs en habit et des dames en manteaux élégants. Dans les cabarets, on versait de l'eau-de-vie gratis, de sorte qu'on vit des gens ivres à toute heure; le soir, on trouva des quantités de pièces de monnaie en cuivre dans les rues, preuve que de l'argent avait été distribué à la foule. Au jour suivant, on retrouva des morceaux des vêtements de Fersen, et même ses cheveux, qu'on avait passés d'une main à l'autre comme des reliques ou des trophées. Le portefeuille de la victime fut présenté à la police par un homme qui déposa avoir vu tomber quelque chose de rouge du manteau de deuil de Fersen. Quand ce vêtement fut jeté par la fenêtre, on ramassa un objet : c'était le portefeuille. La justice y trouva, entre autres choses, une lettre de menace adressée : *A Axel Fersen.*

Il y était dit :

« Ne crois-tu pas que le peuple ne sache tout, tout, et que l'heure de la revendication n'approche, quoique ton père misérable, cet aristocrate orgueilleux, ait eu de la fortune et ait volé par les moyens les plus bas des richesses immenses aux dépens de la patrie; et quoique ton long cou couronné d'une petite tête sans cervelle ait échappé à la guillotine de France, et quoique ta sœur, l'empoisonneuse, ait évité la hache de la justice et quoique ton insolence sans bornes n'ait pas encore été écrasée, sache, misérable, que ce qui devait arriver et n'est pas encore

arrivé peut arriver... Faut-il que ce vieux pays perde son indépendance et son existence parmi les nations, par l'infidélité, la bassesse et la traîtrise de sa noblesse?... Tremble sur tes longues jambes minces; car cette lettre est la voix du peuple entier... »

*
* *

Le « Collège d'hygiène » avait prononcé après de longues délibérations que le prince royal Charles-Auguste était mort d'apoplexie. La cour de justice fit la même constatation, mais condamna le docteur Rossi, qui fut arrêté à son retour à Stockholm et expulsé. Pour le protéger contre la fureur du peuple, on le logea pourtant au château royal même. L'enquête de police contre Fersen et sa sœur n'aboutit à rien, et la déclaration de la cour de justice, que Charles-Auguste avait succombé à une mort naturelle, établit leur innocence malgré toutes les accusations publiques. Mais la reine n'était pas encore satisfaite; elle demanda une justification éclatante pour son amie et le frère de celle-ci. Avec la plus grande reconnaissance et un enchantement complet, elle s'épanche dans son journal sur le secours énergique qui lui vint du côté du nouveau prince royal, Charles-Jean Bernadotte, dans cette affaire. Le cadavre de Fersen fut transporté de son château Steninge à Stockholm pour être déposé dans le sépulcre de famille à l'église de Riddarholmen. Il fut même exposé pendant une nuit sur un catafalque au château royal, dans le logement du maréchal du royaume. Les funérailles se firent de la manière la plus solennelle : plusieurs régiments étaient commandés des environs pour Stockholm; les troupes, marchant devant et derrière le cercueil, avaient les fusils chargés; de même que les troupes placées autour du château et dans les rues environnantes avaient aussi les pistolets chargés, Peyron, le commandant de la garnison, avait formé entre ses soldats une police secrète pour l'espionnage, il avait fait charger les canons devant les yeux du peuple, et le prince royal Bernadotte avait déclaré qu'on procéderait à main

armée à la moindre occasion. Naturellement, le jour se passa dans la plus grande tranquillité. La reine, qui avait méprisé profondément le grand poète Bellman, était enchantée du discours des funérailles tenu par le vieux poète de la cour, Léopold, « ce chef-d'œuvre d'éloquence ». Appuyée sur le bras de Bernadotte, elle se réjouit d'avoir mis sous ses pieds les obstinés et les peureux, comme Skjoldebrand et Engeström.

L'innocence de la comtesse de Piper avait déjà été prononcée par une déclaration publique et par une lettre que le roi lui avait adressée. Mais la reine ne se rendit pas avant que son départ de la prison fût effectué sous la protection royale. La comtesse avait demandé à traverser la ville de Stockholm en voiture, — probablement poussée par le fidèle de Pienne, qui avait pris congé du service royal pour être tout à elle dans la forteresse du Saxholm. Mais c'était trop, même pour le courage de la famille royale; la reine lui donna pour la protéger le colonel Reutersvärd, — le même qui fut envoyé par Gustave III à Louis XVI, pour l'aider à la fuite de Varennes, et qui était revenu avec Fersen en Suède. Celui-ci reconduisit la comtesse de Piper à son château de Löfsta, province de Castrogothie.

Toute une année se passa sans que les recherches de la justice arrivassent à quelque résultat. L'arrêt de la cour de justice fut très clément. La cour de justice suprême le déclara trop clément; le nouveau prince royal s'en moqua, et, d'accord avec le roi, il manifesta dans le conseil des ministres et devant tout le monde son mécontentement. On augmenta les punitions : le chancelier de justice accusa Silfversparre et les commandants militaires d'avoir négligé leurs devoirs. Mais le zèle du prince royal s'apaisant peu à peu, toute la procédure fut arrêtée. On offrit à Silfversparre une somme immense pour se débarrasser de lui; et « comme il était très soucieux de ses intérêts, il consentit ». Avec ces mots, la reine finit son récit.

Ola Hausson.

DOCUMENTS ORIGINAUX

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MARIE-CAROLINE

REINE DE NAPLES

AVEC LE MARQUIS DE GALLO

(1792-1805)

Il y a bien longtemps, une vingtaine d'années si je ne me trompe, que la *Revue d'histoire diplomatique* [1] s'est pour la dernière fois occupée de Marie-Caroline de Naples et de Sicile. On me pardonnera donc, je l'espère, d'avoir essayé d'apporter une contribution d'une espèce toute particulière à l'histoire de cette attrayante et déconcertante fille de Marie-Thérèse, qui tenait à la fois de son illustre mère, d'Élisabeth d'Angleterre et de la grande Catherine, de cette princesse douée des plus heureuses qualités, gâtées et en partie même annihilées plus par le milieu dans lequel elle se trouva transportée que par les temps difficiles dans lesquels elle vécut. Comme l'écrivait il y a bien près d'un siècle le comte Grégoire Orloff [1], en parlant des massacres dont la ville de Naples avait été le théâtre en

[1] Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, a été dans la *Revue* l'objet d'une intéressante étude de M. le comte Boulay de la Meurthe, accompagnée de la publication d'un certain nombre de lettres inédites : quatorze sont adressées au comte d'Antraigues (1796-1803), ce conspirateur français qui fut assassiné auprès de Londres en 1812 ; quatre sont écrites au premier Consul ou à l'empereur Napoléon (1807-1809) avant la chute définitive de la reine de Naples.

Voir : *Revue d'histoire diplomatique*, deuxième année, 1888, p. 513 à 566.

[2] Orloff, *Mémoires sur le royaume de Naples*, II, note XXXIV, p. 380.

février 1799, « Marie-Caroline est une femme dont l'histoire aura peine à tracer un fidèle portrait, tant elle réunissait de qualités contraires. » On pourrait, il est vrai, ajouter qu'elle prenait à tâche d'accentuer les difficultés de cette tâche. Affectant de se soucier fort peu de l'opinion de ses contemporains, elle répétait souvent cette phrase que l'on retrouve plus d'une fois dans les lettres qu'elle adresse à sa fille Thérèse, femme de l'empereur François : « Je laisse ma justification au temps et au Ciel. » Sans aller jusqu'à prétendre qu'on trouvera cette justification dans les documents qui dormaient depuis la mort du premier duc de Gallo dans les archives de la famille, j'ai tout lieu de croire et d'espérer que la nature toute spéciale des pièces[1] dont, grâce à la bienveillance de la marquise di Somma Circello, il m'a été possible de prendre connaissance et copie, jettera un jour nouveau, un peu plus de lumière sur le caractère et sur les actes de celle qui, mieux conseillée, mieux guidée, aurait assurément joué un tout autre rôle et occupé une tout autre place dans l'histoire de son temps. C'est en effet à l'heureuse désobéissance du marquis de Gallo, désobéissance qui lui fut probablement dictée par la plus élémentaire et la plus légitime des précautions, par le désir bien naturel de mettre sa responsabilité à l'abri, que nous devons la conservation de cette volumineuse et intéressante correspondance qui, commencée en 1785, terminée en février 1804, se compose de près de 1 400 dépêches, lettres et billets. Ne pouvant douter de l'exécution d'ordres qu'elle renouvelle à tout instant, sûre de la destruction des missives de tout genre qu'elle fait tenir à Gallo, Marie-Caroline s'y livre tout entière, s'y épanche sans réticence, sans réserve, sans ambages et y dévoile ainsi à son confident, dont elle a en maintes circonstances éprouvé le dévouement et la fidélité, ses craintes et ses espérances et jusqu'à ses pensées les plus intimes.

C^t^ Weil.

[1] Aucune des lettres qui vont paraître dans la *Revue* ne figure dans les deux volumes que la librairie Émile-Paul ne tardera pas à publier.

Naples, le 21 février 1792.

La poste manque à cause du mauvais temps ; c'est une bien grande privation pour moi, surtout sachant une grande partie de la famille incommodée et au moment où l'on apprend les nouvelles les plus tristes des Pays-Bas[1], que je veux espérer fausses.

Nous attendons le courrier Gomez chaque instant de retour ici ; et, par l'autre qui partira, je vous écrirai plus au long que par celui-ci.

Contentez-vous des assurances que nous nous portons tous bien, que je suis enchantée que le Carnaval soit fini, que j'attends les premières nouvelles avec impatience et que je suis avec bien de l'estime et de la confiance votre sincère amie.

Castellammare, ce mardi 10 juillet 1792.

J'ai reçu votre lettre du 25, que j'ai parfaitement bien entendue. Je suis charmée que vous approuviez mes idées et qu'elles se combinent avec les vôtres. J'ai vu ce que vous écriviez au Ministère et je serais très fâchée si cela se vérifiait.

Ma santé est encore très mauvaise et me rend incapable de toute application.

Entre le 20 et le 21, le courrier partira et je crois que ce soir vous recevrez l'ordre d'aller au couronnement de Prague[2], ma fille ayant montré de le désirer. Moi-même j'en suis charmée pour avoir des détails précis de personnes si chères à mon cœur.

Tous mes chers enfants se portent bien, grâce à Dieu. Je me flatte d'apprendre bientôt que le Grand-Duc[3] est arrivé. Je serai aussi bien contente quand je saurai le nouvel Empereur et son Épouse dans leur pays, l'iniquité des Français faisant tout craindre pour des têtes si chères et si précieuses.

Par le courrier, je compte vous écrire plus au long et j'espère que ma santé me le permettra. Donnez-moi très exactement de vos nouvelles, tant politiques que de famille, m'y intéressant infiniment, et croyez-moi, avec bien de l'estime,

Votre reconnaissante amie. CHARLOTTE.

P. S. — (De la main de la Reine.) Ma santé est bien souffrante, ne pouvant écrire ni m'appliquer. Cela me désole. J'espère pour le

[1] Cf. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, t. IV, p. 12 et 13.

[2] Le couple impérial (l'empereur François et l'impératrice Thérèse, fille de Marie-Caroline) s'était rendu à Francfort pour le couronnement.

[3] Ferdinand III, grand-duc de Toscane, marié avec la princesse Louise de Naples.

courrier être mieux et pouvoir écrire. Écrivez-moi tout. Je viens de savoir le Grand-Duc arrivé le 7 à Florence.

Adieu. Comptez sur ma discrétion et ma reconnaissance.

Castellammare, ce 7 août 1792.

Je réponds à votre lettre du 23 juillet par secrétaire, car malheureusement l'état de ma santé n'est changé en rien. Deux lignes suffisent à irriter ma tête attaquée.

Je ne vous répéterai pas combien ce désœuvrement, cette privation du plaisir de m'occuper me désolent. Je vous suis très obligée de tout ce que vous venez de m'écrire. J'ai été pendant ce voyage et pendant le séjour de mes enfants à Francfort dans une détresse de nouvelles de ces objets si chers à mon cœur, détresse telle qu'elle m'a fait apprécier votre zèle et votre exactitude à m'en donner. Vous connaissez la sensibilité de mon âme, l'attachement que j'ai pour ma fille, l'intérêt infini que je prends à son bien-être et à son entière réussite, ainsi qu'au bonheur et aux succès de mon beau-fils et de toute la famille : ainsi, vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir qu'en m'informant des moindres détails des cérémonies du couronnement et des particularités du séjour à Prague, qui sera, je l'imagine, aussi brillant que touchant. Je suis bien aise de les savoir au milieu de leurs sujets dont ils ont reçu jusqu'à présent tant de preuves d'une affection et d'un amour peu communs. Il ne vous manquera pas non plus à Prague les moyens de savoir les rapports de la politique. Les conjonctures n'en étaient jamais plus compliquées ni plus intéressantes. Le moment du dénouement approche ; il va nous montrer des événements préparés de longue main, et je forme des vœux bien sincères pour que tout réussisse pour le mieux.

Grâce à Dieu, mes enfants sont bien portants, excepté Amélie[1] qui a beaucoup maigri et qui est encore très faible à la suite d'une forte diarrhée dont elle a souffert. Je l'ai fait venir ici par conséquent pour en avoir soin et hâter sa guérison complète. Le Roi est à Ischia depuis hier ; il sera de retour à la fin de la semaine.

Continuez, je vous prie, avec insistance de m'informer de tout avec le zèle qui vous distingue et comptez pour ce qui me regarde sur mon estime et sur la reconnaissance sincère

De votre vraie amie,

CHARLOTTE.

(De la main de la Reine.)

[1] La future reine des Français, femme de Louis-Philippe.

Castellammare, le 13 septembre 1792.

Selon ce que je vous avais écrit samedi, ma chère Clotilde[1] est morte lundi, à 9 heures du matin. J'écris à l'Empereur et j'adjoins deux lettres pour Thérèse, une petite dans laquelle je lui fais renoncer tout espoir de guérison pour sa sœur, une autre plus longue annonçant le décès. Tout ceci pour sa gouverne à cause de la grossesse de Thérèse qui me tient tant à cœur.

Dieu veuille que François n'attrape pas la rougeole. Mais si la fatalité s'en mêlait, prêchez, parlez en son nom à lui et à Colloredo[2] et recommandez tous les soins, toutes les précautions possibles.

Ma santé est ruinée, ma tête va de mal en pis. Je crains de ne pouvoir jamais plus me remettre.

J'ai reçu votre lettre du 27 : je vous répondrais à la première occasion. Vous apprendrez par Acton les promesses d'Espagne : j'en désire l'effectuation. Je finis parce que ma tête m'empêche de continuer.

Je suis triste, malade. Je crois que je ne vivrai pas longtemps et que je souffrirai beaucoup de chagrins. Adieu.

Castellammare, ce 17 septembre 1792.

Je ne puis que vous répéter ce que je vous dis dans toutes mes lettres : mon intérêt pour la santé de mes chers enfants, pour la prospérité de ma fille et pour les succès en tout genre du cher Empereur, ne fait qu'augmenter de jour en jour avec le désir empressé d'apprendre les moindres détails sur leur compte.

Donc, en vous remerciant de l'exactitude que vous avez mise jusqu'ici à m'informer des objets qui m'intéressent vivement, je vous prie de continuer ainsi.

Je n'exagère pas en vous assurant que depuis longtemps vos lettres forment ma seule consolation.

Tourmentée par des craintes continuelles sur le sort malheureux de ma sœur en France, affligée par des pertes dans ma famille, par le dérangement de ma santé et privée en sus de la ressource de l'occupation, j'éprouve un réel besoin de recevoir souvent de bonnes nouvelles sur le compte de mes enfants auxquels mon cœur est attaché de préférence pour bien des raisons.

Je retourne en ville demain. La consultation des médecins que j'y

[1] Née le 17 février 1786.

[2] L'ancien précepteur de l'archiduc François, devenu après son avènement ministre d'État et des Conférences.

ai fait convoquer aura lieu à Naples. Je souhaite qu'ils puissent découvrir quelque remède efficace à mes souffrances qui augmentent tous les jours.

Adieu, comptez sur l'estime de votre sincère amie,

CHARLOTTE.

Naples, le 9 mai 1793.

Je vous envoie une lettre qui n'aura pas grand intérêt puisque les affaires sont en pleine stagnation.

Nos santés laissent à désirer. Albert a des hauts et des bas causés par la dentition et bien d'autres choses dont il souffre depuis sa naissance. La disette de grains, de farine et de pain, imaginaire dans la ville, effective en province, continue.

Même ici les pauvres gens pâtissent, gémissent, mais se tiennent tranquilles, ce qui contribue à les rendre encore plus dignes d'intérêt.

En ville, on en profite pour faire du bruit, organiser des troubles et surtout pour tirer parti du monopole en accaparant, en cachette, le pain et en le revendant ensuite à des prix insensés. Nous sommes dans des transes continuelles et l'on attend avec la plus grande impatience l'arrivée des bâtiments chargés de grains. Tout ceci nous rend sombres et tristes.

Voici maintenant les nouvelles des escadres : l'anglaise, celle de Hood, n'est pas encore sortie ; mais elle a déjà envoyé trois divisions l'attendre à Gibraltar. L'espagnole a reçu l'ordre de prendre la mer et de se diriger sur Gênes pendant que deux gros convois, un de Livourne, de treize bâtiments de grains, et un de 30 000 mines[1] de Gênes de grain, sont sortis, convoyés par un seul vaisseau et deux frégates, si bien qu'il suffirait de quelques bâtiments seulement pour les enlever. Il faudra bien voir si la pesanteur espagnole arrivera à temps. Ce serait à désirer, tandis que si l'on avait depuis longtemps affamé ces scélérats, c'eût été le moyen le plus sûr et le moins dangereux de les détruire.

Maintenant nous sommes en plein dans la crise et l'on verra ce qui arrivera en tout et partout. Je ne puis vous dire encore quand on expédiera le courrier, cela dépend de quelques circonstances qui rendent son départ incertain.

[1] Mine de Gênes, mesure de capacité en usage en Lombardie et en Ligurie, qui équivalait à peu près à un décalitre.

Je dois vous dire que, comme je me suis fait une règle de ne jamais importuner mes enfants sur quoi que ce soit, je me refuse à leur transmettre les demandes ennuyeuses que je reçois journellement. Cependant en voici une que je ne puis passer sous silence, c'est celle de la duchesse d'Andria qui écrira elle-même à ma fille ainsi qu'à vous au sujet de son fils, le *Monsignore,* afin de le préférer à d'autres pour porter les ceintures que le Pape enverra. Elle croit que cela facilitera la carrière de son fils et elle est toute prête à supporter les frais que cette faveur lui coûterait. Tâchez de l'aider dans les limites du possible et de la discrétion. Je voudrais obliger cette dame qui est bonne et honnête, mais toutefois sans être importune...

Adieu, je désire pouvoir vous envoyer par la prochaine poste des meilleures nouvelles de notre tranquillité. Quant à l'article si intéressant de la sûreté d'Ancône, je vous affirme que le manque de vivres et tous les inconvénients, discours, menaces et excès qui en résultent, me donnent beaucoup d'inquiétude et mettent le comble aux chagrins que m'a déjà apportés cette année funeste.

J'espère que vous m'enverrez de bonnes nouvelles et croyez à ma sincère estime et vraie reconnaissance.

Le 25 mai 1793.

..... Les campagnes sont un peu mieux; mais nous vivons dans de grandes inquiétudes, étant journellement menacés de pluie. Ceci est pour nous d'une conséquence incalculable.

Nos nouvelles de France disent en gros que le 8 mai il y avait eu des massacres affreux. Je tremble pour les victimes du Temple.

Une nouvelle, que je vous envoie originalement copiée, est de de Malte et de Grimaldi, grand-croix, ministre, qui font aussi là nos affaires. Elle est si détaillée qu'elle paraît ne pas être douteuse. D'un autre côté, les lettres du 16 mai, du Vice-Roi de Palerme[1], n'en faisant aucune mention, paraissent rendre la chose incertaine, que l'on courte en foule et avec fanatisme s'armer à Toulon. Dans peu de jours nous saurons de tout cela qu'en croire. En vous envoyant la copie de l'original, vous saurez qu'en croire.

J'ai cru pour un moment que Léopold allait prendre la rougeole.

Le blé est attendu comme le Messie. Aujourd'hui on vendait à 4 ducats le *tomolo* à Caserte. Si ces gueux de Français nous volent des blés en chemin, ce serait contre tous les droits des gens.

[1] Prince de Caramanica. Il avait été confirmé pour trois ans dans sa charge de vice-roi de Sicile, le 28 avril 1792.

Quatre frégates et six galiotes sont sorties pour les protéger.
J'ai l'âme noircie sur tout, mais désire me tromper.
Adieu.

Naples, le 29 octobre 1793.

Je vous envoie aujourd'hui le bulletin que je vous avais promis l'autre fois, mais que je n'ai point reçu à temps. On y a fait quelque changement pour ne choquer aucune nation et c'est ce qui a fait le retard.

Ma santé continue à être souffrante et peineuse. Je commence à craindre, et cela me fait bien de la peine, que je ne suis pas en état d'aller à Caserte, mais que je serai obligée d'accoucher à Naples. Cela me fait d'autant plus de peine que l'année passée j'y fis une maladie ; que la maison et les appartements sont mal gardés ; que je n'aime point le séjour ; qu'entourée de poudres [1], cela est très dangereux. Enfin, de toute façon, cela me fait bien de la peine, mais il n'y a pas de remède.

Je suis un peu menacée, cette fois-ci, d'une mauvaise couche et, comme je l'ai déjà éprouvée, avec fers ; je n'oserais pas me risquer, mais bien mal volontiers.

Mes enfants vont bien à l'exception de François [2] qui a une petite fièvre journalière, double, tierce, qui le maigrit beaucoup et le défait. Il prend déjà le Chinchina *(sic)* et j'espère que cela lui coupera la fièvre bientôt. Car, quoique levé et point abattu, cela ne laisse point de m'inquiéter.

De Toulon, nous ne savons plus rien, mais nous attendons avec empressement les premières nouvelles. En Savoie, on n'a point été heureux [3].

Adieu. Vous ne sauriez croire combien de désagréables affaires nous avons. Il faut remplir sa carrière. C'est ce que je me dis pour m'animer ; mais l'humanité se repent et s'abat souvent.

Adieu, croyez-moi avec bien de l'estime et reconnaissance...

Naples, le 16 novembre 1793.

Je ne vous écris que deux mots pour vous annoncer que j'ai reçu vos papiers du 31 octobre. Comme j'attends d'un moment à l'autre

[1] A cause du voisinage du port de guerre et de l'arsenal de la marine.
[2] Le prince royal de Naples.
[3] Il s'agit vraisemblablement de l'affaire de Saint-Maurice, d'où Kellermann débusqua les Piémontais le 4 octobre.

mon accouchement, ayant fini mon compte et me sentant très malade, je ne m'allonge point à écrire, comptant si j'ai encore le temps et pourrai le faire que ce sera par le courrier de mes couches qui, selon moi, vous arrivera avant cette lettre.

J'ai bien loué votre délicatesse et tout ce que vous me dites au sujet des toujours et jamais assez maudits Français. Je ne puis me persuader que des hommes soient aussi atroces et cela me fait une sensation et un triste qui ne s'effacera de ma vie.

Adieu, mandez-moi ce que vous savez des malheureux enfants[1] et croyez-moi pour la vie avec une reconnaissance bien véritable...

Naples, le 4 janvier 1794.

Je commence cette année-ci, et comme c'est une première lettre, je la numérote par le numéro 1.....

Je suis bien contente, comme toujours, de votre zèle, exactitude et sentiments sur lesquels je compte.

Ma santé va bien doucement. J'ai une faiblesse que rien ne peut vaincre; mais j'ai surtout un *triste*, une hypocondrie qui me tue et me ronge et je ne m'en remettrai jamais.

Nous ignorons tout et de notre armée, escadre et des Anglais, Espagnols et de Toulon. Avouez que cela est un peu dur.

Le pauvre prince Belmonte[2] est mort comme aussi la fille de Mme de San Marco-Piscicelli. Chaque jour, chaque date dévoile des peines et des chagrins généraux ou particuliers, ce qui est déjà noir et cela ne console pas.

D'ailleurs, je ne vois que maux, malheurs pour nous, pour tout ce que j'aime et qui m'attache au monde.

Dieu veuille que je me trompe; mais je ne prévois que mal. Cela ne remet point une santé déjà délabrée.

Par le courrier, je vous en dirai de plus. Actuellement, je finis en vous assurant de toute mon estime et confiance.

Naples, le 7 janvier 1794.

J'ai reçu votre lettre du 23, numéro 91 et vois tout ce que vous m'y dites. Par le courrier je vous répondrai à tout; il doit partir immé-

[1] Le Dauphin et Madame Royale.

[2] Pignatelli (Antonio, prince de Belmonte), mari de Claire Spinelli, des ducs d'Acquara, mort à l'âge de 72 ans le 4 janvier 1894, inhumé à Santa-Maria à Pignatelli.

diatement et serait déjà en chemin si le Roi n'était allé pour deux jours à Montedragone[1] Il avait dit vouloir attendre les nouvelles plus détaillées de Toulon. C'est ce qui a retenu à mon grand déplaisir.....

Le Roi et mes enfants, grâce à Dieu, sont bien portants. Pour moi, je ne me remets point. Les forces me manquent. Le soir, j'ai une légère fièvre que l'on croit *nervine (sic)*; actuellement j'ai une fatale et très désagréable fluxion sur tous les deux yeux qui me *difficulte* toute application, mon unique et seule ressource.

A Toulon, nous vivons encore en doutes des circonstances pour nous si conséquentes. *La Gazette de Florence* et ce coquin d'Azara[2], à Rome, ont publié des horreurs contre les Napolitains. Je ne le puis croire, tout le *démentissant*, mais j'attends avec empressement des nouvelles plus détaillées et récentes pour pouvoir, preuves en main, réfuter les calomnies.....

. .

Naples, le 18 janvier 1794.

J'ai reçu vos lettres du 2; elles étaient plus anciennes que celles du 5 reçues par le courrier Marchisio. Je n'ai rien de marquant à vous mander. Le Roi étant encore à Venafro, il faut attendre son retour pour pouvoir réexpédier. En attendant, comme je lui ai envoyé les papiers apportés par le courrier, il a donné ses ordres d'après lesquels on travaille afin de lui présenter à son retour des dépêches conformes à la fois à sa tendresse sincère pour l'Empereur et à la raison d'État[3].

Je suis très souffrante. J'ai une fièvre *nervine* journalière et une toux *nervine* à crever[4] qui ne me laisse ni reposer ni dormir. Les chers enfants vont bien.

Un vaisseau et une frégate viennent d'arriver avec une partie de nos troupes.

Les détails sur Toulon et tout ce qui est arrivé là font frémir.

Je vous écrirai par le courrier : je suis bien tourmentée mais toujours votre véritable amie et maîtresse,

CAROLINA.

[1] Montedragone, près Formies.

[2] Azara (don José-Nicola d'), né en 1731 à Barbunales (Aragon), ambassadeur d'Espagne à Rome, où il était arrivé comme agent diplomatique en 1761. Nommé ambassadeur à Paris, le 29 mars 1798, il ne rejoignit son poste que le 26 mai 1799, perdit et recouvra deux fois cette situation, et mourut à Rome le 26 janvier 1804 au moment où une nouvelle disgrâce venait de le frapper.

[3] Allusion aux arguments développés par Gallo dans sa dépêche du 5 janvier.

[4] *Da crepare.*

Caserte, le 19 avril 1794.

..... J'ai oublié d'envoyer par le courrier à ma fille le Mémoire de Zentner[1] pour l'Empereur. Il y demande un régiment qu'on lui a promis. Ce qui est sûr, c'est qu'il travaille plus que s'il était à l'armée et bien plus peineux et désagréablement. Je serais charmée qu'il eût, si cela est faisable et toujours dans les limites de ma discrétion, la grâce.

Nos affaires sont toujours très désagréables. Les découvertes se suivent avec une rapidité et un nombre qui épouvante[2]. Ce qui est le plus inquiétant, c'est que l'on voit que les provinces sont toutes entamées et corrompues. L'avenir n'est pas gai ; mais il faut accomplir son devoir.

Je désire de bonnes nouvelles d'où vous êtes. J'y suis toujours en pensée, et croyez-moi avec bien de l'estime et reconnaissance...

Naples, le 4 mai 1794.

Je vous enjoins *(sic)* dans ce livre le tableau des affaires politiques. Comme il est vu et avec sûreté à Londres, vous verrez bien que cela ne vient pas de Circello qui n'écrit pas tant ni à cette espèce de politique. J'ai pensé que cela pourrait intéresser à Vienne et je vous l'envoie pour en faire ce que vous jugerez mieux. La politique finasserie a tout perdu et donné une méfiance générale.

Dieu veuille que tout cela tourne bien. On disait que lord Grenville[1] voulait aller lui-même à Bruxelles[2]. Je crois que cela aurait été à désirer, mais pour la même raison on l'a empêché. Enfin, je prie Dieu qu'il bénisse la maison d'Autriche et lui rende le bien, la bonne foi qu'ils ont mis dans ces malheureuses, mais douloureuses affaires.

J'ai l'âme noire, triste. Dieu vieuille que je me trompe.

[1] Général autrichien au service de Naples.

[2] Il s'agit ici du procès des Criminels d'État.

[3] Grenville (William-Wyndham, baron). né le 25 octobre 1759, mort en janvier 1834, entré à la Chambre des Communes en 1782, speaker aux Communes en 1790, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères en 1793, ennemi acharné de la France, s'allia avec les whigs après la mort de Pitt, forma en 1806 un ministère avec Fox et se retira en 1807, quelque temps après la mort de Fox, et se tint à partir de ce moment de plus en plus à l'écart des affaires.

[4] L'empereur François se trouvait à ce moment dans les Pays-Bas et s'était fait couronner duc de Brabant à Bruxelles au milieu des applaudissements des sujets que le traité de Campo-Formio allait lui enlever trois ans plus tard.

Je ne suis bonne à rien au bout de l'Europe, trop petite par moi-même, mais de cœur et d'âme je voudrais pouvoir aider mes enfants que j'aime tant et qui le méritent.

Adieu ; je vous recommande, faites-moi savoir tout et croyez-moi avec bien de la reconnaissance...

Le 28 juin 1794.

Vous pouvez vous imaginer quelle sensible consolation m'a procurée votre lettre du 14 en y inclosant une lettre de ma chère et bien chère fille. Dieu soit loué éternellement qu'elle s'est remise. De revoir cette chère écriture et si tôt m'a fait venir les larmes aux yeux. Que Dieu la conserve pour le bien général et mon bonheur particulier. Car je lui ai été, suis et serai toute ma vie, à cette chère fille, bien tendrement attachée.

De chez nous, rien d'extraordinaire. Les dégâts malheureux qu'a produits le Vésuve et on n'entend que pleurs, ce qui fait une peine extrême. Au reste, rien de nouveau...

Adieu, j'attends la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur avec bien de l'impatience. Dieu veuille le bénir ! J'ai l'âme très noire.

La rodomontade du Régent de Suède [1] est une impertinence achetée par le comité de Saint-Just. Jamais personne n'a permis à un autre souverain de faire justice par loi chez un autre. Il nous forcera d'imprimer l'infamie de l'assassinat dont il a les pièces originales en ses mains.

Je suis convaincue et intimement persuadée que le Régent est un mauvais et faible sujet. Mais Dieu en fera justice.

Au reste, nous attendons les successives démarches pour nous régler en conséquence. Nous avons un agent suédois, M. André [2], et continuellement des bâtiments suédois, et avec le caractère de ce pensionnaire du club révolutionnaire de France il faudra prendre ses précautions. Car sa morale laisse à craindre qu'on en pourrait être la victime.....

Caserte, le 29 juillet 1794.

Je ne vous écris que peu de lignes. J'attends d'un moment à l'autre le courrier dont vous m'avez parlé et je désire qu'il nous apporte des

[1] Caroline revient ici sur l'affaire d'Armfeldt.

[2] Guillaume André, chevalier de Malte, nommé agent du roi de Suède à Naples en remplacement du baron d'Armfeldt qui, voyant sa vie menacée, avait quitté son poste en février 1794.

meilleures nouvelles dont nous avons grandement besoin : car elles sont de tous côtés bien mauvaises. Grâce à Dieu, tous les miens sont bien portants et plus frais qu'en ville où la chaleur est étouffante.

Je vous envoie une lettre du prince de Rosemberg[1]. Depuis son départ je n'ai eu qu'une fois de ses nouvelles de Toscane et j'y ai d'abord répondu.

Demandez-lui, je vous prie, s'il m'a écrit d'autres fois et surtout comment. Il aura retrouvé ma pauvre sœur de Parme[2] qui est à tous égards bien à plaindre.

Adieu, je suis toujours dans l'attente du brave courrier et vous assure de ma sincère, constante estime et amitié.

Caserte, le 23 septembre 1794.

Je vous écris encore une brève lettre, n'ayant pas le temps d'en faire une plus longue. Je suis arrivée hier à Caserte, c'est-à-dire réunie à tous mes chers enfants... Mieux logée, loin du bruit et des tripots de la ville, il me paraît être dans un autre monde et de mieux respirer.

J'ai ici deux honnêtes gens qui me manquent : c'est l'honnête Montalto, que nous ne retrouverons plus et qui est dans l'éternel repos, et ma fidèle Heid qui me sert depuis vingt-trois années et que j'ai dû laisser en ville très malade.

La perte des gens attachés, dans un temps où il y en a si peu, est une cruelle perte ; mais il faut plier la tête.

[1] Malgré sa mauvaise santé, son indolence et la faiblesse de son caractère, le grand chambellan, prince de Rosenberg, n'en resta pas moins, grâce à sa remarquable intelligence, à la force qu'il devait à la haute situation à la Cour qu'il avait su conserver sous trois empereurs, une puissance avec laquelle il fallait compter. (LUCKWALDT, *Der Frieden von Campo-Formio*, XXVII). Cf. *Lettere politiche dell'Abbate Casti*. Miscellanea di Storia Italiana. XXI. Dans son rapport général en date du 30 mai 1792, le ministre de Prusse Jacoli traçait en quelques lignes le portrait de Rosenberg : « Personne ne conteste au prince Rosenberg une habileté décidée, laquelle, s'il avait voulu, lui aurait fait échoir depuis longtemps une part des plus distinguées dans les affaires. Il y avait de certains moments où il aurait pu aspirer avec succès à la place du prince Kaunitz ; mais il est d'une indolence extrême et, depuis quelques années, il est si souvent sujet à des accès violents de goutte qu'il est pour ainsi dire forcé à préférer son repos et ses aisances à tout ce que l'ambition pourrait lui offrir. »

[2] Archiduchesse Amélie, née en 1748, duchesse de Parme, femme du duc Ferdinand.

Les Français menacent Savone[1], Gênes, la Corse et je suis sûre que l'hiver ne passera point sans quelque sursaut à cause d'eux. Dans l'interne, il y a aussi mille désagréments. Les temps sont peineux et difficiles...

Caserte, le 8 novembre 1794.

... Nous sommes tous dans la plus grande inquiétude pour cette escadre sortie de Toulon. Chacun tâche de se faire illusion ; mais soit pour ne point effrayer l'autre, ou par motif que je ne veux point approfondir, on tâche de se distraire. Je suis intimement convaincue que si l'escadre paraît dans le golfe de Naples, *tout* y est à craindre, et je ne réponds de *rien*. Tout homme qui parle inversement se fait illusion. Nous avons une quantité de monde gâté, mécontent, raisonneur, même le peuple des provinces et des campagnes. Uni cela à l'idée en se révoltant de se soustraire aux bombes, il faut s'attendre à tout.

Je vous envoie un paquet de l'histoire d'Armfeldt. M. Piranesi[2] en a envoyé des centaines à Naples. Je trouve que la cour de Russie n'y est point assez ménagée...

Caserte, le 11 novembre 1794.

Je vous écris peu, n'ayant pas beaucoup de temps. Ma santé est très souffrante des nerfs. Les temps y contribuent beaucoup. Tout le monde est en alarme pour cette escadre sortie de Toulon, craignant que cela ne dégage celle qui est bloquée au golfe Jouan et que, s'unissant toutes les deux, elles soient supérieures au nombre des Anglais et que cela uni à leur fureur, fanatisme et bonheur, ne les fasse vaincre sur mer comme par terre. Leurs merci, leurs séductions, leur courage leur a donné une opinion d'invincibilité très dangereuse.

Le Vice-Roi Caramanica[3] qui, après une maladie dangereuse, s'était venu rapatrier, part au bout de huit jours pour se trouver à son poste avant que les mers soient infestées.

D'ici, rien de nouveau hors la crainte de l'escadre, et elle est vive.

[1] Les Français, menacés par les préparatifs de Colloredo, Colli et Argenteau, reprirent l'offensive le 11 septembre et battirent les Austro-Sardes le 19 à Cacarare, le 21 à Cairo et occupèrent même le 24 Savone qu'ils évacuèrent ensuite à cause de la trop grande distance ; mais ils s'établirent et restèrent à Vado.

[2] Piranesi, graveur et agent de la Suède à Rome.

[3] Prince de Caramanica, vice-roi de Sicile.

Le courage n'est pas notre fort. On prêche, parle, mais c'est en vain.

Je suis à Caserte avec ma bien chère et aimée famille et je suis contente, trouvant dans eux toute ma tendresse et consolation. On ne parle que de paix; on raconte les choses les plus absurdes et les moins honnête. Je n'y puis ni n'y veux croire.

Adieu, croyez-moi avec bien de l'estime...

Caserte, le 28 mars 1795.

Vous ayant écrit avant-hier, je serai toute brève aujourd'hui, d'autant plus que j'ignore où cette lettre vous retrouvera, et cela me rend rénitente. Aussi vous n'aurez que ces deux lignes de ma part.

J'ai reçu et lu toutes les lettres et dépêches du 12 de ce mois.

Je crains beaucoup que la petite Caroline succombera [1].

Pour elle, c'est un bonheur. Mais je crains pour ma fille qui n'est pas encore bien remise et me chagrine que cela la rende de nouveau malade.

Dans nos affaires, rien de nouveau depuis hier. La bataille navale se confirme dans les deux vaisseaux pris [2].

Et comme cela a détruit le projet des Français et le parti qu'ils voulaient prendre pour y établir une facilitation *(sic)* pour leurs transports, soit en Sicile ou autre *Préside* comme nous avons lieu de le croire, il est fort heureux que tout cela soit empêché.....

Caserte, le 20 juin 1795.

La poste de Florence ne m'a pas apporté de lettre de vous. Patience. J'espère être plus heureuse par le premier ordinaire. Vous me direz exactement et avec des détails circonstanciés de quelle nature a été l'évanouissement éprouvé par ma belle-fille [3] et quelles causes l'ont provoqué lors de la *Procession du Corpus Domini*. Il n'a pas dû être aussi insignifiant puisqu'on a dû la transporter ailleurs. Quelque désagréables qu'ils puissent être, je tiens à ce que vous m'en donniez tous les détails...

[1] Fille aînée de Louise des Deux-Siciles, grande-duchesse de Toscane, née le 2 août 1793, morte le 5 janvier 1812.

[2] Bataille navale du cap de Noli (13-14 mars).

[3] L'archiduchesse Clémentine, fiancée au prince royal.

J'ai encore trop présente à l'esprit la conduite de mes excellents parents à mon égard lors de mes malheurs pour m'occuper d'autre chose. J'espère apprendre par le prochain ordinaire qu'elle est aussi complètement remise que mon cœur le désire.

Nous sommes pour le moment tranquilles ici et le serons, je l'espère, pour toute la campagne sur le compte de la maudite escadre de Toulon, puisque le convoi de l'amiral Mann est arrivé et a rallié les Anglais. J'espère que les sachant supérieurs à leurs forces ils n'oseront plus sortir, chose essentielle pour nous en raison de la fermentation qui dure toujours à l'intérieur du royaume.

Caracciolo a dû revenir à cause du grand nombre de malades qu'il a dans ses équipages depuis que les prisonniers qu'il a eus à son bord y ont apporté une fièvre putride qui fait de grands ravages.

On prend toutes les précautions, tout comme il s'agissait de la peste.

Naples, le 14 juillet 1795.

Selon les nouvelles de votre homme, je devais espérer par la première poste recevoir de vos nouvelles de votre arrivée. J'en suis réellement empressée, me trouvant depuis 40 jours avec à peine deux lettres de vous, ce qui est pour moi une privation réelle à laquelle je ne suis point accoutumée.

Je suis toujours faisant une vie régulière en ville et vis plus retirée que jamais.

Les avantages des Autrichiens qui ont chassé les Français de la Rivière nous ont causé une bien grande satisfaction et ceci est d'autant plus heureux que cela abat tous les projets des mauvais.

Chez nous, les affreuses découvertes continuent. Elles me tuent et font le malheur de ma vie. J'ai besoin pour vivre de m'éloigner quelque temps et de reprendre des forces, des idées nouvelles et d'être oubliée. Enfin, cette chère idée ne m'abandonne jamais.

Adieu, croyez-moi pour la vie votre sincère amie.

Naples, le 4 août 1795.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander. Je bénis Dieu de ce que ma chère fille ne se ressent pas de l'affreuse émotion qu'elle a eue. Grand Dieu! tes décrets sont immuables. Mais si ce pauvre Palatin[1] avait subi son sort à Bude, cela m'aurait épargné bien des chagrins et je n'aurais eu que celui de sa perte. Je sens, comme vous me dites très bien,

[1] L'archiduc Léopold.

combien l'Empereur et ma fille doivent être fâchés qu'on attribue le malheur à leur faute et à leur présence, surtout quand, comme vous me le mandez, ils n'y étaient point allés. Mais c'est l'esprit du siècle et du moment, de déchirer, dénigrer, se déchaîner contre les souverains et supérieurs. Cela va avec le principe général de vouloir s'en défaire, et pour cela il faut les ravaler et les rendre méprisables aux yeux de l'opinion publique.

Je plains mes chers jeunes gens qui n'y sont point encore accoutumés; moi j'ai l'écorce faite, mais cela m'a ruinée. Aussi, ma vie est finie et je suis bien revenue de toutes choses et des gens et ne me regarde plus que comme de passage dans ce monde.....

Naples, le 8 août 1795.

. . . . . .

La paix de l'Espagne, qui nous a été annoncée de Bâle [1] et de Milan, est un grand malheur. Cela peut entraîner la paix du roi de Sardaigne qui, par crainte, insinuations, et promesses, pliera et entraînera toute l'Europe et surtout fera un dommage irréparable à l'Italie. Dites-moi comment on aura pris cette défection à Vienne. Pour vous donner aussi une preuve de la façon de penser de la cour d'Espagne, je vous envoie les nouvelles du courrier du 14 juillet et le 23, et la *firme* de la paix.....

Ce qui est certain, c'est que je suis au désespoir de cette paix. Le Roi en est furieux. On ne pouvait choisir un moment plus honteux, plus malhonnête et qui compromît plus l'Italie. Enfin tout cela me rend bien triste et je le prévois mal.

Le 11 août 1795.

Il n'y aura rien de bien nouveau dans cet ordinaire. Les nouvelles de Bretagne sont des plus heureuses et donneraient les espérances les plus favorables, si cette fatale paix de l'Espagne, qui se confirme de plus en plus, ne gâtait tout. Nous n'en savons que ce que les Gazettes en disent. Je leur suis obligée de nous avoir assez estimés et connus pour nous avoir mis en dehors de ce mystère d'iniquité.

Je vous envoie une lettre pour ma pauvre nièce orpheline [2]. Quand elle arrivera, vous la lui remettrez en mon nom en y ajoutant de vive

[1] Paix de Bâle signée le 27 juillet 1795.

[2] Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Royale, la future duchesse d'Angoulême.

voix les sentiments que je professe pour elle et que je ne peux exprimer par écrit. Je ne puis vous dire combien cette jeune personne m'intéresse. Vous me direz en détail et exactement comment elle est et me manderez tout ce qui a rapport à elle. Je ne sais pas faire de grandes phrases, mais je crois affirmer que personne ne s'intéresse à cette orpheline plus que moi qui suis mère. J'ai une fille que je chéris tendrement et qui, à un mois près, a le même âge qu'elle. Rien que cela suffit pour que je m'intéresse doublement à elle. D'ailleurs sa malheureuse mère me l'a recommandée. En un mot, vous me donnerez les détails les plus minutieux sur tout ce qui la concerne.....

Je suis très impatiente de savoir ce que l'on dira de cette fatale paix espagnole qui a été faite bien mal à propos pour la cause générale. Comptez sur mon éternelle estime et reconnaissance. Adieu.

Portici, le 6 octobre 1795.

. . . . . .

Je suis bien triste. Je ne vois que noir. Les progrès des abominables Français en Allemagne [1], les succès que dans peu ils vont avoir en Italie [2], l'avantage que cela donne à leurs infernales opinions, enfin le malheur général que tout cela entraînera, tout cela me rend bien noire.

Je ferai mon devoir jusqu'au tombeau.

Portici, le 10 novembre 1795.

Il est huit heures du soir. J'ai la fièvre. Malade comme je le suis et venant de terminer mes lettres, je me borne à vous envoyer encore cet autre livre rien que pour vous communiquer les dépêches de deux courriers d'Espagne arrivés ce soir. Ces lettres sont très intéressantes et prouvent la bassesse des Espagnols. Ils haussent le ton au fur et à mesure et en proportion des succès des régicides. Ce qui me préoccupe, ce sont les menaces pour l'Italie. Je tremble de les voir se réaliser, ce qui avec la mauvaise disposition de l'interne nous donnerait beaucoup à faire. En somme, nous sommes en pleine crise. Que Dieu

[1] Passage de la Sieg (13 septembre). Combats de Dietz, Limburg, Weilburg et Wetzlar (19 septembre). Passage de la Lahan (20 septembre). Investissement de Mayence sur la rive droite du Rhin (25 septembre).

[2] On donnait déjà ainsi connaissance à ce moment à Naples de l'échec essuyé le 19 septembre par De Vins, qui avait inutilement essayé de débusquer les Français du Campo di Preti et du Petit-Gibraltar.

nous vienne en aide. Les Espagnols sont entièrement acquis aux Français dont ils sont devenus les esclaves. On frémit rien qu'en lisant la conduite qu'ils tiennent.

Il est arrivé un chiffre du 20 octobre que faute de temps on n'a pas encore achevé de déchiffrer. Je vous l'enverrai samedi.

Parmi les nouvelles du Comité du Salut Public de Paris, on dit que les troubles d'Écosse et d'Irlande sont provoquées par eux et ils feront encore pis pour créer plus d'embarras au gouvernement anglais.

En un mot, l'Espagne est devenue la complice des crimes de la France. Samedi, je vous en dirai plus long. En attendant, je termine; ma tête ne me permet pas de continuer. Comptez sur mon éternelle amitié.

Portici, le 5 décembre 1795.

. . . . . .

J'attends avec impatience de bonnes nouvelles de ma chère et bien aimée fille et je désire que ses couches se passent heureusement.

Je suis horriblement affectée par les échecs essuyés par de Vins [1]. Sa déroute a été complète.

Le courrier d'Espagne arrivé le soir nous a apporté des lettres de Gênes du 28. Il n'y a plus un seul Allemand dans toute la Rivière et de Vins serait à Tortone. Personne de nos gens n'écrit. Il y a une grande et abominable confusion. Enfin cela m'attriste d'autant plus que cela avilit les bons et encourage les mauvais dont l'Italie regorge.....

Caserte, le 23 janvier 1796.

Je suis sur le point d'aller à Naples, donc dans un déménagement, chose toujours incommode et qui ne me laisse guère le temps de vous écrire.

J'attends avec impatience les premières lettres qui doivent me parler de l'arrivée de ma malheureuse nièce à laquelle je m'intéresse tellement.

Pour l'armistice, je désire que l'Italie y soit comprise, parce que sans cela je crains quelque coup de force contre nous.

François a encore une toux convulsive mais sans fièvre et j'espère qu'il pourra nous suivre dans quelques jours.

On me dit qu'Hudelist [2] revient. Hâtez-vous d'en parler bien clai-

[1] La bataille de Loano.

[2] Hudelist (Joseph von), né en 1759, mort en 1818, secrétaire d'ambassade à Naples de 1791 à 1795, de 1798 à 1801 à Berlin, conseiller d'am-

rement à Thugut et de lui dire que le caractère de cet homme ne nous convient pas et que, s'il le faut, nous écrirons à l'Empereur. Le Roi le fera certainement, connaissant comme moi le particulier. Si on ne l'a pas encore fait, c'est par charité qu'on fera taire, si réellement on devait le revoir ici, ce qui ne nous convient en aucune façon.

Adieu, envoyez moi de bonnes nouvelles et croyez-moi avec une véritable reconnaissance...

Naples, 31 mars 1796.

Je vous annonce l'arrivée de l'estafette du 31. Elle est arrivée si tard que je n'ai point le temps d'y répondre et le ferai une autre fois. Hélas! la situation s'est encore aggravée. Les proclamations milanaises[1] sont d'une scélératesse révoltante. — J'ai l'âme très noire et affectée et ma tête me fait souffrir. C'est ce qui me fait terminer plus tôt et remettre à une autre fois une plus longue correspondance. Je vons envoie une lettre pour ma petite-fille Louise[2]. Il y a une lettre qu'elle devra remettre en mon nom à sa mère, en lui faisant mes excuses de ce que je ne lui ai point écrit à temps pour son jour de naissance. Mon cœur n'en vaut pas moins, mais ma tête est si troublée que je ne peux plus rien faire, pas même prier, tant je suis absorbée et préoccupée.

Faites-lui aussi mes excuses.

Dieu veuille nous sauver de cette crise. Adieu. Croyez-moi pour la vie votre reconnaissante...

Naples, 6 août 1796.

C'est pour ne point manquer aucun jour de poste régulier qu'après vous avoir écrit ce matin, je vous trace ces lignes. Elles serviront à vous tenir au courant. La délivrance de Mantoue a fait un grand plaisir dans tout Naples; on tremblait d'apprendre la chute de cette place, et chez nous chaque homme qui marche dans la rue est un général qui raisonne, décide, et souvent pas mal; c'est le caractère national.

bassade à Saint-Pétersbourg, conseiller aulique à la chancellerie en 1803, faisant fonction de notaire Impérial lors du mariage de Marie-Louise en 1810, nommé conseiller d'État par Metternich en août 1813, il prit une part active aux travaux du Congrès de Vienne et mourut frappé d'une attaque d'apoplexie au cours d'une conférence qu'il tenait avec le ministre de Sardaigne et le directeur des Postes.

[1] Proclamation à l'armée et proclamation au peuple de la Lombardie (19 mai 1796).

[2] La future impératrice Marie-Louise.

A cette heure-ci le roi sera déjà à Gaëte. Je crains pour lui à cause des grandes chaleurs et des changements d'air. Adieu, mandez-moi des bonnes nouvelles du Rhin et croyez-moi avec bien de la reconnaissance...

Naples, le 23 août 1796.

Je n'ai pas encore de lettre de vous de Vienne. Je sais seulement et avec une véritable satisfaction que vous êtes heureusement arrivé le 6 au soir. De ces temps-ci, il n'est que trop naturel de se réjouir quand on apprend qu'une personne à laquelle on s'intéresse est saine et sauve.

Nous ignorons absolument tout ce qui dans ces moments intéressants et critiques se passe en Italie, sur le Rhin et dans le reste de l'Europe. Même de Paris le silence est complet. Ceci me donne à réfléchir et j'ai peur qu'au lieu de voir nos malheurs tirer à leur fin, ils ne deviennent au contraire encore plus grands et plus inextricables. Je vois très noir. — Le roi et François sont à Gaëte. Je suis seule à Naples, ce qui n'est guère fait pour me consoler.

Monte-Cassino, le 27 septembre 1796 [1].

Me voilà dere-chef et à l'imprévu presque à Monte Cassino. Mais comme les affaires pressent, que l'on veut envoyer courriers à Paris, Londres, Vienne, je préfère d'être ensemble pour écrire, parler et travailler sur une base. Enfin Dieu veuille nous aider.

Je suis trop fatiguée pour n'avoir point éprouvé de lit depuis cinquante heures et de plus le voyage. Aussi je ne puis écrire une *ligne de plus*. si même je le désirerais; mais je me réserve le tout pour le courrier.

Adieu, croyez moi bien tristement, mais résolue de faire mon devoir jusqu'à la mort.

Adieu, les nouvelles d'Italie sont si peu bonnes, si variantes [2] que

[1] Le jour même où Caroline écrivait cette lettre à Gallo, Belmonte avait proposé à Delacroix d'établir un contre-projet, en réponse au projet du Directoire du 12 septembre. Ce contre-projet, qu'il envoya à Delacroix le 29, fut rejeté par le Directoire, qui approuva au contraire dès le lendemain un contre-projet qui servit en somme de base au traité de Paris du 10 octobre.

[2] Caroline ne pouvait cependant ignorer à ce moment que Wurmser avait dû dès le 13 se résigner à se rejeter dans Mantoue.

je ne veux point en parler. Adieu, croyez-moi avec bien de la confiance votre sincère amie.

Naples, le 5 novembre 1796.

J'attends d'un moment à l'autre le courrier dont vous m'annonçez le prochain départ de Vienne. Mais celui qui n'arrive point est celui de Paris. Depuis le 10 octobre, depuis l'expédition de la très importante dépêche de Belmonte[1] contenant sa promesse de nous donner en trois ou quatre jours des explications détaillées, nous n'avons plus reçu une ligne, chose dont je ne reviens point et qui est pour nous de la plus haute gravité à cause de l'intérêt que nous avons à connaître les démarches du négociateur anglais[2]. Enfin il faut prendre patience.

Je ne puis vous dire plus devant à poste écrite me faire saigner pour une chaleur au cœur qui me donne des suffocations. On dit que c'est excès de sang. — Ma santé est ruinée et mon corps détruit; mais mon cœur et mon âme sont malheureusement toujours les mêmes et sentent vivement tous les sentiments, surtout ceux de la reconnaissance envers vous. Adieu.

La porcelaine est arrivée. J'en suis infiniment contente. Je la trouve fort belle et de bon goût et je vous en remercie. Je vous prie aussi du papier pour meubler les chambres.

Naples, le 10 novembre 1796.

J'ai vu tout ce que vous avez écrit en date du 5 de ce mois. Grâce à Dieu, les avantages continuent tant sur le Rhin[3] qu'en Italie. Que Dieu veuille continuer à bénir partout les armes autrichiennes et l'Empereur aura chassé alors à lui seul de l'Allemagne et de l'Italie les infâmes républicains.

Ma santé est ruinée et je sens que je m'en vais. On me dit que mes nerfs seuls sont atteints; mais ce qui est bien sûr, c'est que je me sens mal et que j'ai l'âme affectée. Je prévois un avenir bien triste, bien sombre et vois tout en noir.

[1] Dépêche écrite et expédiée aussitôt après la signature du traité de paix.

[2] Lord Malmesbury était arrivé à Paris vers la fin d'octobre pour traiter de la paix avec la France.

[3] Sur le Rhin, l'archiduc Charles faisait en effet le siège de Kehl, mais au moment où Caroline écrivait ces lignes, elle n'allait pas tarder à recevoir la nouvelle de la victoire que Bonaparte venait de remporter à Arcole trois jours plus tôt.

Adieu, je suis enchantée du choix du brave landgrave Fürstenberg[1] pour venir avec ma belle-fille et je le verrai avec grand plaisir. Ma belle-fille m'écrit aussi d'une fille de garde robe et qu'elle continue à prendre des informations sur sa conduite. Elle est absolument la maitresse de choisir les personnes qui lui conviennent le mieux. En tout je tâcherai de ne la jamais gêner et de lui rendre la vie agréable. Il ne dépendra pas de moi de lui rendre un sort aussi agréable que je le lui souhaite.

Adieu, je désire avoir de bonnes nouvelles de la diète hongroise qui m'intéresse beaucoup. Croyez-moi pour la vie, avec beaucoup de reconnaissance...

Caserte, le 26 mars 1797.

Vous recevrez cette lettre ou du duc de Gravina ou de Gomez, le premier venant lui-même à Vienne si l'escadre il ne la trouve point arrivée à sa venue à Trieste, ou sinon Gomez en apprenant l'arrivée du commissaire vous apportera cette lettre de ma part. Je crois selon le beau temps qu'il fait, longueurs qu'y met le duc à son voyage, que l'escadre sera arrivée quand il reviendra à Trieste.

Enfin, dans ces deux suppositions, je parle de l'une et de l'autre façon. Si le Duc arrive, vous le présenterez d'abord à la cour à toutes les personnes et en aurez tout le soin. Si c'est Gomez et que escadre et commissaire sont arrivés, vous serez bien proche à vous mettre en voyage.

Je compte que Baptiste[2] a pu vous arriver à la fin du mois. J'ai assez bavardé avec celui-là pour ne point vous remplir la tête de nouveau. Ainsi je ne parle que de la circonstance actuelle. J'espère que Dieu bénira, accompagnera le voyage et que la jeune épouse arrivera contente et bien portante sans souffrir par mer. — Nous comptons aller à Foggia, le Roi le 14, et moi avec mon fils le 17. Si nous serons avisés quand de loin on découvrira l'escadre, nous courrons à Manfredonia recevoir l'épouse, présenter les jeunes gens ensemble. Que Dieu veuille les bénir et faire que réciproquement ils se conviennent. Je le désire bien sincèrement et ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour cimenter leur bonheur et heureuse union. Car je

[1] Probablement le prince Charles de Fürstenberg qui, entré dès sa jeunesse au service de l'Autriche, était feld-maréchal lieutenant en 1794, prit part aux campagnes de Clerfayt et de l'archiduc Charles en Bavière et en Franconie, mais qui dirigeait à ce moment, à la fin de 1796, l'attaque du pont de Huningue et mourut le 17 mai 1804.

[2] Secrétaire de Gallo.

suis morte en tout et pour tout, et seul le bien-être de mes enfants m'intéresse et me tient à cœur. Je ne désire que deux choses de la jeune épouse : qu'elle rendre heureux son mari et qu'elle cultive et conserve l'heureuse union qui règne en famille. Car cela fait plaisir de voir comme tous s'aiment entre eux.....

Rien en nouvelles de guerre ni politique. Le roi a nommé Innocenzio Pignatelli ministre à Rome[1] et Nicolino di Sangro à Florence. Restent encore trois autres vacants : Londres, Madrid, Vienne. Turin doit avoir Galatone ou Belmonte, que j'ai à peine vu puisqu'on lui a échauffé la tête que je le vois mal à cause de la paix conclue. Pour moi, j'aurais préféré ne rien payer; mais vu la désorganisation totale et générale, la confusion affreuse, j'ai cru la paix nécessaire, et au moins pour le danger du moment très utile. Enfin nous parlerons de tout de vive voix.

Mon recommandé, le chevalier de Saxe, a déjà passé un naufrage. Son bâtiment a péri, et lui avec l'équipage par une chaloupe se sont sauvés sur une plage. Malgré cela, il ne brûle que de se rembarquer pour se rendre à sa destinée. Mais comme il n'est pas heureux, il lui arrivera encore d'autres malheurs, j'en suis sûre. S'il arrive sain et sauf, je vous le recommande.

Mandez-moi par Gomez que vous me réexpédierez, quand ma belle-fille sera partie de Vienne, tout ce qui sera encore nécessaire que je sache, pour me régler en conséquence. Je me ferai un vrai plaisir de vous revoir et assurer de ma constante, éternelle, sincère amitié comme véritable confiance. Adieu, comptez sur ma franchise, sincérité; croyez moi pour la vie votre sincère amie.

Saluez l'honnête Baptiste en mon nom.

Caserte, le 11 juillet 1797.

Je n'ai rien à vous dire du départ du courrier : j'ajoute deux lignes en chiffre. Nous sommes tous en bonne santé. Aujourd'hui nous allons à Naples, où il y aura le *Te Deum*. Ensuite je verrai avec beaucoup de chagrin Canclaux et sa femme, c'est-à-dire le représentant de ceux qui nous ont rendus si malheureux. Demain il y aura baise-mains, banquet et théâtre public. Après demain, Saint-Janvier et fête au palais, ensuite nous retournons à l'ordre accoutumé des choses.

[1] Innocenzio Pignatelli ne resta à Rome que jusqu'au 24 octobre de cette année et Nicolino di Sangro ne fut nommé ministre à Florence qu'un peu plus tard, le 8 mai.

Ma bru est un petit ange. François et elle vivent comme deux tourtereaux et cela fait plaisir à voir.

Adieu, je désire recevoir de bonnes nouvelles de nos affaires, mais je les sais en bonne main.

Sans lieu ni date.

Je vous fais vraiment et sincèrement mes compliments de la dépêche qui est un vrai chef-d'œuvre; parfaite serait une expression trop atténuée. N'ayez donc aucune crainte, aucune appréhension. Si pour lire quelque chose qui n'y ressemble guère, vous vouliez bien m'envoyer les deux dernières feuilles du chiffre de Ruffo [1] qui contiennent tout son mémoire, je vous en serai bien obligée. Je tiendrais à le relire et vous le rendrai aussi lorsque j'aurai le plaisir de vous voir et de vous assurer de ma véritable estime et de mon éternelle amitié.

Sans lieu ni date [2].

Le courrier Bruno étant arrivé et le paquet ayant été ouvert selon les ordres du Roi, je vous envoie toutes les dépêches et les lettres.

Je n'en suis pas contente, mais vous verrez le contenu et nous en parlerons ensemble. J'ai ouvert aussi la lettre de Thugut et j'ai pris la mienne qui était dedans : vous me ferez le plaisir de me donner votre avis là-dessus. — Mon siège est fait — Ma fille, vers la fin de sa lettre, m'assure avoir reçu des nouvelles positives du parti qu'ont pris les Français de nous attaquer. Ce renseignement émane de Radstadt (Rastatt). — Tout cela n'est guère consolant. Je trouve parfait ce que vous me dites, dans votre missive que j'ai reçue hier, sur les affaires de la France, ainsi que votre conseil d'examiner le chiffre et de savoir ce qu'aura dit *Guaci* [3] qui est arrivé, je le sais. Je souhaite que votre santé aille mieux. Croyez à ma véritable estime.

Je vous prie à nouveau de ne pas oublier la transcription de la dépêche des Français, de Trouvé contre Belmonte, ni le premier mémoire de Guaci.

[1] La Reine parle ici soit de la dépêche de Gallo à Ruffo, du 23 février, contenant les instructions relatives aux accroissements territoriaux et aux rectifications de frontière désirées par le cabinet de Naples et deux longues dépêche de Ruffo en date du 13 janvier au 1er février, ou, ce qui nous paraît moins probable, de la dépêche de Gallo du 11 mars, en réponse à celle de Ruffo du 8 février.

[2] Antérieure au 8 avril.

[3] Il doit s'agir ici du prince de Jaci, gentilhomme de la chambre avec

Sans lieu ni date[1].

Cher marquis, je suis en plein dans les écritures afin de tout finir ce soir.

J'ai reçu hier soir les papiers de Malte que le roi vous rendra, je pense. — Les nouvelles venues du camp ne parlent en aucune façon de la violation de notre territoire et je crois que les choses en resteront là.

Il me semble que vous devriez envoyer un office à Baptiste pour lui annoncer que le prince de Belmonte[1] partira dans peu de jours pour aller prendre possession de son poste de Ministre à Londres et qu'il passera par Vienne; qu'il se mette à sa disposition et lui facilite son voyage, le service du roi l'exige. Dites-lui qu'on saura reconnaître tout ce qu'il fera à cet effet. Si vous voulez y ajouter vos recommandations particulières, croyant cet office indispensable vu qu'on le ferait en faveur de quiconque se trouverait dans le même cas et qu'on l'a fait avec insistance pour Campochiaro, vous me ferez grand plaisir en vous conformant à mon désir.

Croyez-moi avec une éternelle estime et amitié.

Faites-moi savoir le nom du courrier qui part, Gomez devant accompagner Belmonte.

Sans lieu ni date[2].

Cher marquis, Scherer se rendant à Naples, je profite de l'occasion pour vous écrire ces deux lignes et vous accuser réception des dépêches diffuses et de la note de Garat. Bien qu'elle soit écrite sur un ton humble et doucereux, je crois qu'il y a cependant beaucoup de fiel dissimulé et caché sous ces apparences de confiance. Il me semble à moi qu'au fond il se doute de quelque chose. Je persiste à croire que nous avons affaire à un homme qui cherche à se faire passer pour un être doux et facile à vivre, mais qui nous donnera en réalité du fil à retordre. Il sera bon de le surveiller, lui et les siens.

Je serai demain à Portici ou à Naples, selon ce que le Roi ordonnera.

exercice, très en faveur auprès du Roi. Né à Palerme le 27 septembre 1765, il fut tué dans cette ville par les rebelles le 22 juillet 1820.

[1] Avril 1798.

[2] Lettre écrite vraisemblablement dans les environs du 10 au 25 mai 1798, comme l'indique cette allusion aux négociations sur le point d'aboutir avec Vienne et dont Garat avait eu vent.

J'aimerais bien recevoir de meilleures nouvelles de votre santé et avoir le plaisir de vous revoir. Mais je tiens par-dessus tout à ce que vous vous soigniez.

Adieu, croyez moi avec une vraie reconnaissance...

Sans lieu ni date[1].

J'ai vu le général (Actor) qui m'a parlé des deux offices que Garat nous a offerts, et qui sont d'autant plus désagréables qu'ils nous prennent notre temps dans des moments si essentiels.

Je voudrais, malgré cela, vous parler de ces offices ce soir, avant que votre travail ne soit très avancé.

Plus j'y réfléchis, plus il me semble impossible d'espérer que Campochiaro consente à reconnaître qu'il est un ignorant et cherche à réparer le mal qu'il vient de faire. Il va, au contraire, multiplier intrigues, mensonges, tromperies, afin de soutenir son opinion, prolonger sa demeure, et le service du Roi et de l'État en souffrira.

J'enverrai donc le tout à Baptiste pour traiter, discuter, examiner et ratifier, et à Campochiaro un ordre sec avec le blâme pour la conduite qu'il a tenue. J'appuyerai, en outre, cette démarche sur la supposition que, d'après le premier ordre reçu, il devait être parti, et je remettrai les négociations et les pouvoirs entre les mains de meilleurs agents qui, flattés de la confiance qu'on leur témoigne, serviront mieux. J'en finirai ainsi avec toutes les cabales, intrigues, fautes dues à l'ignorance, qui continueraient en laissant cette commission à Campochiaro. En somme, nous en parlerons ce soir. Je sais que c'est chose utile et nécessaire. Je me charge moi-même du Roi et de l'amener à cette idée.

Adieu, soignez-vous.

P.-S. — Je vous verrai vers huit heures, je serai débarrassée de tout ce qui pourrait me gêner. Adieu.

Palerme, le 22 janvier 1799.

Le courrier n'a pas été expédié, tant à cause du mauvais temps qu'il ne cesse de faire sur mer qu'à cause des mauvaises nouvelles de Messine. On nous dit que vous êtes à Brindes (Brindisi)[2]. Ce serait

[1] Écrite dans le courant de mai, antérieurement à l'arrivée de la nouvelle de la signature du traité d'alliance avec l'Autriche.

[2] Gullo était, en effet, encore à ce moment à Brindisi, où il attendait la frégate russe qu'il avait fait demander à l'amiral Ouschakoff, et sur laquelle il ne put s'embarquer que le 1er février.

une vraie calamité. Mais je ne veux pas vous écrire de cette façon (au citron) ce que je puis vous écrire en noir, et j'en viens aux choses plus essentielles.

Je suis désespérée. Je suis convaincue, on ne peut plus convaincue, que Naples est gâté, perdu, corrompu. Les douteux, les petits docteurs, les méchants de la noblesse, pour se donner de l'importance, se faire un nom et se venger, vont contre nous qui avons par trop cherché à les mettre dans du coton. Le peuple est pour son Roi. C'est là ce qui fait leur embarras et leur crainte, et voilà pourquoi ils ont choisi un homme bien vu par eux, Moliterno, pour le mettre à leur tête. Celui-là, c'est un jeune homme, courageux, mais enragé et très dangereux. Il a peu de talent, beaucoup de courage, une ambition sans borne, soif de richesse et de puissance, ni morale, ni principes, et tout le *jargon révolutionnaire* dans la tête et dans le cœur. Je crois qu'il finira sur l'échafaud, et, s'il doit faire tout le mal que je crois, je le lui souhaite...

L'imprimé, dont je vous envoie une copie écrite à la main[1] parce je n'ai que ceux qui ont été envoyés ici, a été fourni par le valet de chambre de Mgr Lopez, l'archevêque, qui l'a trouvé dans les effets de son maître. Il vous prouvera que ce que qui est bien sûr, c'est que nous sommes perdus. Je vous parle comme à un véritable et sincère ami. Je n'ai pas la force de vivre en Sicile qui, sans Naples, manque de tout : force, puissance, richesse. La privation complète de nouvelles du reste du monde m'achève. Je lutterai encore pour voir comment les choses vont tourner. Mais si je vois Naples définitivement et irrévocablement perdu, je tâcherai, sous le prétexte de travailler à animer, de me retirer avec mes trois filles et Léopold. Je choisirai Graz, Linz, Passau, Presbourg, n'importe où, pour vivre tranquille avec mes enfants dans une louable médiocrité. Ici je n'en ai plus la force, et je suis sûre d'y laisser ma vie et ma raison. De plus, je ne nous crois nullement en sûreté dans ce royaume. Les esprits sont fort turbulents ; la noblesse ne fait que cabaler, murmurer et tire tout à soi; le peuple est très misérable, et l'on me dit que c'est encore pire en province. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas trace de route. On ne va d'un point à un autre qu'au péril de sa vie. Le luxe extérieur qu'on affiche est grotesque et de mauvais goût ; mais la misère est réelle et générale. Elle irrite le peuple et le rend capable de tout. La campagne nous laisse une impression de véritable tristesse, et je

[1] La Reine parle là des papiers joints à son expédition, et qui figuraient sur le bordereau d'envoi sous la désignation de : *Copie de différents imprimés de l'abusif gouvernement provisoire et qui prouvent leurs projets.*

n'ai pas encore trouvé un endroit qui m'ait donné l'idée d'y aller. Aussi je préfère rester en ville, prendre pendant une heure ou deux des chevaux de louage pour faire une petite promenade, parce que nous ne voulons, ne devons et ne pouvons faire de plus grosses dépenses... Enfin, cher Gallo, si vous voulez conserver une ancienne et malheureuse amie qui, je n'hésite pas à le dire, méritait un meilleur sort, trouvez-moi une retraite tranquille parce qu'ici je succombe. Mes filles sont comme moi désespérées; elles ne veulent pas sortir et y perdent leur santé.

Le Roi s'est fait à cette vie. Il a pris une mauvaise maison de campagne appelée *Termini*. Il va au théâtre, sort à cheval, a oublié l'agréable et riche Naples. François est en train de s'y faire. Grâce au régime du lait, sa femme va un peu mieux ; mais elle passe à peine quelques heures hors du lit. Elle peut peut-être traîner, mais non guérir... Grâce à l'emplâtre de Goulard, la plaie a aussi meilleur aspect. Eux au moins sont unis et contents. Mais que Dieu protège mon fils contre les atteintes du mal. Je vis en paix avec tous les deux, et j'espère continuer ainsi. Elle va mieux, mais je ne crois pas qu'elle puisse guérir, toussant toujours et d'une toux sèche, maigrissant de plus en plus et ayant des taches rouges au visage. Je le regrette parce qu'elle est bonne, et que je l'aime. Mais s'il arrive quelque chose, il faudra, je vous en conjure, que nous en tirions du profit.

Je vous ferai faire des signes de croix quand je vous dirai que les chiffres sont restés à Naples, que les provisoires et Moliterno liront ainsi les choses les plus secrètes qu'on nous enverra toutes les fois ; que tel sera leur bon plaisir. Ils n'auront qu'à les prendre à la Secrétairerie. On dit qu'ils ne pourront avoir ni argent, ni lingots, ni ce qui nous appartient, meubles et objets à nous ; qu'ils n'auront que l'artillerie prise sur les navires ; qu'à l'arsenal, tout a été saccagé. En un mot, tout est perdu. Si on a la bonne fortune de prendre Malte, les canons qui y sont pourront nous être utiles ; mais il y a des *mais*. Tous les matelots abandonnent les bâtiments... A peine donne-t-on à une frégate ou à une corvette l'ordre d'appareiller, tout l'équipage s'enfuit même quand il n'y a aucun danger à courir, et la Sicile n'en fournit pas assez pour les remplacer. En somme, nous sommes tout à fait malheureux.

Je n'ai, cher Gallo, ni le courage ni la force de rester dans cette situation. Sauvez-nous. J'aime mieux partir d'ici, me retirer avec mes filles dans un monastère, mettre Léopold à mes frais dans un collège plutôt que vivre ici, ex-reine de Naples, essuyant des reproches à t instant et craignant une seconde catastrophe à laquelle je ne sur-

vivrais pas. Je vous en conjure, aidez-moi, parce que je ne peux pas vivre ici, et comptez sur la véritable, sincère, éternelle reconnaissance de la plus inutile et reconnaissante amie.

Palerme, le 27 janvier 1799.

Voici, mon cher Gallo, le paquet de lettres avec la liste de ce qu'il contient. Puissent-elles arriver bientôt, mais le trajet est long. Dieu vous conserve, aide et secourre. Voilà quinze jours passés, et je n'ai aucune nouvelle; je suis désespérée et sens que je ne peux vivre ainsi. Je vous recommande mes enfants, surtout mes filles. Qu'on les mette à la Visitation et qu'elles deviennent des chanoinesses. Si je les voyais établies, je mourrais en paix. Adieu, soyez heureux, *revenez-nous :* toutes mes espérances sont en vous, et plaignez la plus malheureuse des êtres. Adieu. Que j'envie Gomez et que je désirerais partir avec lui! Adieu.

Palerme, le 20 avril 1799.

Vous recevrez cette lettre par le chevalier de Saxe. Vous savez combien je m'intéresse au bonheur de ce jeune homme, et je vous prie de l'aider et faciliter en tout ce qui sera possible dans son séjour à Vienne. Il va prendre les bains de Baden, les suites de sa blessure[1] l'empêchant d'aller à cheval librement, ce qui dans son métier est si nécessaire. Je connais votre attachement à notre service et à nous obliger, et je vous serai infiniment reconnaissante de tout ce que vous ferez pour lui, et croyez-moi pour la vie votre bien sincère amie.

Palerme, le 9 mai 1799.

Je profite de l'occasion d'une petite barque, courrier que je vois toujours avec quelque peine se risquer jusqu'à Zara; mais c'est pourtant l'unique moyen, et j'en profite pour vous écrire et donner de mes nouvelles.

Voilà depuis le 6 de mars que je suis entièrement privée de nouvelles de Vienne, soit de la santé de mes chers enfants, sachant de plus ma fille prête d'accoucher et la famille de Toscane arrivée, soit des affaires politiques qui sont dans ce moment-ci si intéressantes.

Nous avons su par un bâtiment anglais parlementaire de Gênes le

[1] Il avait été blessé au combat de Civita Castellana.

succès des armes impériales[1], et Nelson en a fait faire de son escadre une triple salve. Dieu veuille ainsi conserver et faire augmenter les heureux succès.

Manfredini est parti, il y a neuf jours, avec le chevalier de Saxe. J'espère qu'ils auront fait un heureux voyage, et je vous envoie une lettre pour Saxe que je vous prie de lui remettre.

Dans peu de jours partira une frégate avec Serati, les Corsini, Fossombroni, Windham, Mocenigo, enfin tout ce qui nous est arrivé de Toscane, et tout cela va à Venise ou Trieste. Que je désirerais pouvoir me joindre à eux ; mais le bonheur n'est pas pour moi.

Ma santé souffre du climat qui est d'une humidité, d'une variabilité réellement malsaine. J'y ai pris un rhume de poitrine qui m'étouffe toutes les nuits.

Ma chère belle-fille va mieux. Les autres se portent bien. Moi, je fais toujours ma triste vie à Palerme, chez moi absolument, regardant la mer, désirant des nouvelles, surtout dans ces si intéressants moments.

Beaucoup de nos mauvais sujets, hommes et femmes, ont le projet d'aller à Vienne. Je crois que l'on fera une mauvaise acquisition en les y recevant, et je croirais que depuis cette époque on ne devrait recevoir ni homme ni femme hors notre recommandation. Sans cela, on aura une portion de ceux qui ont juré la mort des Tyrans, détrôné le Roi et commis toutes les horreurs que ma plume répugne à tracer. Enfin on est bien malheureux dans ces moments.

Le cardinal Ruffo se conduit toujours avec beaucoup de sagesse et prudence, mais lentement. Les Russes font tout notre espoir ; mais nous n'en avons point la moindre nouvelle.

Adieu, mandez-moi dans mon exil le plus souvent que vous pourrez de vos nouvelles. Conservez-vous, et croyez-moi pour la vie

Votre bien attachée et reconnaissante amie.

Palerme, le 25 janvier 1800.

J'ai reçu votre lettre écrite moitié à Riga, moitié à Mittau, et vous suis bien obligée de ce que vous me dites. Croyez que j'y prends une part bien vive. Je connais et comprends ce que vous me représentez ; mais je vous dirai tout de vive voix.

[1] Probablement la nouvelle des succès de l'archiduc Charles à Leptingen et à Stokach, à Kray, Legnago, Magnano, Buttapietra, et peut-être même à Cassano.

Pour votre voyage, je trouve très sage votre résolution d'éviter Naples, et je croirai plus commode et plus sûr d'aller à Livourne. Il y a là continuellement de bons bâtiments, anglais, portugais, russes ou à nous, et en quatre jours vous serez à Palerme où je vous reverrai avec un grand plaisir.

Combien de choses j'aurai à vous dire! Pour ce que le roi de France vous a dit à Mittau, j'approuve entièrement que le duc de Berry serve activement pendant la durée de la guerre. C'est son métier, c'est surtout son devoir, et j'aime que chacun accomplisse le sien. Les demandes réitérées du comte d'Artois, son père, nous ont amenés à consentir à le prendre chez nous, sans rien décider de plus. Nous avons reconnu qu'il fallait mettre de côté toute autre idée ou espérance; mais nous avons trouvé plaisir à faire du bien à l'un des membres d'une famille infortunée et qui n'a pas l'air de pouvoir rentrer dans ses droits, usurpés pour le moment par Buonaparte et par Dieu sait qui après lui.

Ma santé n'est pas brillante. Mes chers enfants sont ma seule société, ma seule consolation, et je dois dire qu'ils sont dignes d'un heureux sort. L'attachement, la discrétion, le tact, la modération dont ils font preuve dans ces douloureuses circonstances, se privant de tout, supportant toutes ces épreuves sans se plaindre, c'est là de la vraie vertu, et c'est ce qui me les rend encore plus chers. Les établir, voilà l'unique objet de mes désirs, et tout ce que vous pourrez faire pour cela sera une preuve de votre véritable amitié pour moi. L'archiduc Charles, le fils de mon frère Ferdinand, le duc Albert en dernier lieu, le duc de Berry ou d'Enghien, en somme, je désire les établir, afin de pouvoir dire ensuite ; « Adieu, monde ingrat, tu m'as méconnue en me prêtant des apparences, des visées et des vices que je n'ai pas. Je suis morte pour toi. » Et je vivrai mes dernières années toute seule, tranquille et pour moi.

Je ne vois pas l'heure de vous voir, de vous parler et de vous ouvrir mon cœur sur mille choses. Soignez-vous bien.

Ma belle-fille est entièrement remise; elle est grosse. Nous vivons dans une union parfaite, mais elle, de son côté, n'est pas absolument franche avec moi. C'est égal, parce que je lui souhaite tout le bonheur possible, que je ne lui envie rien et que (moi, parce que je l'aime) je ne lui désire pas le malheur de régner, qu'elle sentira moins que moi; mais il y aura encore des histoires, dont je vois déjà l'aurore.

Adieu. Léopold fait ma consolation et paraît réussir fort bien en tout. Je vous dirai tout de vive voix.

Adieu, comptez sur ma véritable et constante amitié.

Palerme, le 3 mars 1800.

J'ignore où cette lettre vous parviendra, si à Livourne ou encore à Vienne. Je me fais un plaisir de vous assurer de ma constante amitié.

Nous sommes toujours en Sicile. Tout le monde désire notre retour à Naples. Je le crois de la plus grande nécessité, si on ne veut trouver ce beau royaume entièrement ruiné et aliéné. Mais le Roi y a une aversion invincible.

Nos santés se soutiennent. La mienne est très altérée. Ma belle-fille est enceinte au cinquième mois de sa grossesse et se porte bien. Sa petite est très gentille. Léopold est en éducation et se conduit bien. Mes filles font ma compagnie. Je donnerais tout au monde pour les marier et établir. Je pourrai alors mourir effectivement ou moralement sans avoir rien qui me retienne.

Vous trouverez les affaires pires que jamais, dans une nullité, anarchie, confusion inconcevable. On dit Simonetti[1] mort, le vieux Vivenzio[2] aussi, et l'honnête martyr Targianni[3] a aussi succombé.

Le général Acton est marié depuis le 22 de février à notre chapelle privée. Le Roi et moi furent parrain et marraine. Il a épousé sa nièce de quatorze ans et en est très occupé. Au reste, des conseils d'un ennui à périr et où on ne décide arbitrairement que des sottises. Le grand se fait tête à tête, ou, pour dire la vérité, ne se fait point du tout. Ni armée, châteaux, finances, justice, perception, ordre, police, rien n'est réorganisé actuellement. Si je n'avais pas de filles à établir, vous m'auriez trouvée au couvent. Mais eux et le désir de leur établissement me retiennent encore dans le monde,

Adieu, je désire bientôt avoir de vos nouvelles, et croyez-moi constamment et jusqu'au tombeau,

Votre sincère amie.

Palerme, le 22 mars 1800.

J'ai reçu votre lettre du 13 février. Je ne saurai jamais assez vous

[1] Le marquis Xavier Simonetti, ministre des Affaires étrangères en 1795, secrétaire d'État au ministère de la Justice, et qui suivit la cour en Sicile, ne mourut que le 25 mars. Nicola annonça sa mort en ces termes : *E morto quest' oggi il consigliere di Stato marchese Simonetti. Poco è stato il compianto del publico a cui la sua memoria é niente cara.*

[2] Vivenzio (Nicolo, marquis, avocat fiscal du domaine royal, puis *Luogoteninto della Regia Camera della Sommaria il ensuiti della Camera generala dei Conti*. Il ne mourut que beaucoup plus tard, le 26 avril 1806.

[3] Targianni (Deodato), Caporuota decano du tribunal de Cassation.

remercier de ce que vous me dites et de la part que vous prenez à toutes les horreurs qu'on a commises chez nous, qui m'ont rendue malheureuse pour la vie et qui au début m'ont vraiment piquée. Mais comme mon cœur ne connaît pas la haine, tout cela est entièrement passé. J'ai pardonné et pardonne à tous, bien qu'on ne se prive pas de me déchirer le cœur, tout Naples étant convaincue et ayant l'impertinence de me dire bien haut que : *Le bon seigneur, leur bon compadre qui les aime tant, viendrait volontiers si moi je ne l'en empêchais pas.* Cela est de toute fausseté, puisque je ne fais que parler et prêcher dans ce sens sans arriver à le convaincre, parce que la répugnance s'unit chez lui à la peur. Quant à moi, je n'aspire qu'à partir, même pour l'Amérique ; et si je n'avais pas d'enfants, je serais déjà dans un monastère pour y finir mes jours tranquille et ignorée. J'ai trop souffert pour ne pas être épuisée de rancunes ; mais je ne veux pas vous affliger par le sombre tableau de mes peines. . . . . .

Il me faut aussi vous remercier mille et mille fois pour tout ce que vous avez fait pour le malheureux comte Copertino. Son frère Belmonte en a devant moi pleuré d'attendrissement. Il est très attaché à ce frère qui, à mon avis, n'est ni un traître, ni un assassin, mais rien qu'un admirateur des vertus et des mérites de cette infernale secte de visionnaires. Il ne voulait, lui, ni massacres, ni proscription, ni horreurs. Il veut, il rêve l'égalité, la fraternité, la liberté pour tous, sans réfléchir à l'impossibilité absolue de la réalisation de cette chimère. Laissez-moi donc vous remercier infiniment et sincèrement de tout ce que vous avez fait pour lui.

Pour ce qui est des affaires, nous ne savons rien ici, et cette ignorance même est un malheur pour nous. Le Pape est, dit-on, arrivé à Rome avec trois mille Autrichiens[1]. Il paraît, ce qu'on ignore ici, car tout dépend du temps par terre et par mer, que les nôtres en ont été chassés.

Malte est toujours bloquée, et l'on ne se propose d'entreprendre quelque chose de sérieux qu'après l'arrivée des troupes russes et anglaises qu'on y attend sous peu.

Ce qui me tient le plus le cœur, c'est de marier mes filles. Elles sont nubiles toutes les trois, et ce serait pour moi une véritable consolation que de les voir établies. Je comprends parfaitement que mon frère Ferdinand ne puisse se contenter d'un apanage, pendant que sa femme doit recouvrer la souveraineté et la possession de ses États[2]. Les projets dont les étrangers, et surtout les émigrés accou-

[1] Pie VII n'arriva à Rome que le 3 juillet.

[2] Marie-Béatrice d'Este, femme de l'archiduc Ferdinand, héritière du

chent en fait de politique, les partages qu'ils se proposent de faire subir à l'Italie m'exaspèrent. Quant à moi, je crois qu'on traitera de la paix, qu'on entamera des négociations au moment où nous nous y attendrons le moins, et cette pierre d'achoppement mal comprise de l'empereur de Russie change complètement l'aspect de la question.

Adieu, j'attends avec impatience de vos nouvelles et de savoir par vous ce qui se passe dans le monde. Mon désir serait de partir d'ici, mais des difficultés innombrables s'y opposent et m'inspirent de la crainte. . . . . .

Livourne, le 7 juillet 1800.

Ce sera le courrier Precanicto que j'expédie avec le duplicata de ce qu'hier j'écrivis avec le bateau pour annoncer au Roi l'impossibilité où je me trouve de passer avec mes enfants sûrement d'aucun côté, et l'indiscrétion de rester plus longtemps à vivre aux frais du Grand-Duc. Je suis profondémenl affectée du manque de nouvelles de Palerme, de Vienne, et vois le peu de cas que l'on fait de moi. J'offre donc, malgré ma peur et répugnance de la mer, d'aller à Messine et de là à Trieste, d'attendre à Messine les ordres et instructions du Roi et me régler en conséquence.

Je suis très triste. Je vois que nous sommes négligés, méprisés, et Dieu veuille pas trompés et joués, par nos parents et alliés. La paix me paraît nécessaire vu l'esprit général. Je la voudrais juste et honnête, si on ne la peut glorieuse.

Adieu, mandez-moi donc vos nouvelles. Je suis malade et triste, et ne désire que me retirer du monde.

Sans date, 1801 (Schönbrunn).

Ne vous ayant pas vu hier au soir, je vous envoie mes lettres d'Angleterre et vous prie par la même occasion de me faire connaître ce que vous aurez appris de nouveau, puisque nous voilà en pleine crise et près du dénouement de la triste scène[1]. J'en suis bien inquiète pour nous, mais je reste toujours votre reconnaissante amie.

CAROLINE.

duché de Modène du chef de son père le duc Hercule III (mort à Trévise le 14 octobre 1803) et auquel le traité de Lunéville avait attribué le Brisgau à titre d'indemnité.

[1] Allusion aux négociations de Lunéville et par conséquent des derniers jours de janvier ou du commencement de février 1801.

Vienne, le 2 mars 1801.

Je profite de l'occasion que m'offre le ministre de la Sardaigne pour vous écrire et vous dire que j'ai reçu votre lettre du 21 de février de Lunéville avec le chiffre et que j'ai très bien compris. Je vous remercie des bonnes espérances que vous me donnez et j'adresse des vœux fervents au Ciel pour qu'il vous bénisse et vous soutienne. Dieu veuille que la peur ne fasse pas accepter des conditions auxquelles on ne devrait pas souscrire. Mais je crains fort le contraire. Ces trois lettres le font prévoir; ce sont les seules nouvelles que j'ai, tandis que je n'ai de lettres ni de Palerme, ni de Naples, depuis le départ du prince que je crois être du côté de Rome.

Adieu, je désire recevoir bien vite de bonnes nouvelles. J'ai confiance et espoir en vous. Comptez sur ma véritable éternelle reconnaissance et amitié. Croyez-moi toujours votre bonne maîtresse et véritable amie.

CAROLINE.

Vienne, le 23 mars 1801.

J'écris en hâte parce qu'on me dit que l'on peut encore écrire pour le courrier qui de mon côté et par ordre exprès est expédié depuis le 20 à midi et que je croyais en route. Comme le comte Rombeck a l'amabilité de me faire dire qu'il n'est pas parti, ou du moins qu'il y a une occasion pour le soir, j'en profite avec bien du plaisir pour vous annoncer la très heureuse couche de ma fille Thérèse (car je ne sais plus quel nom lui donner, ni titre), d'une fille en moins de deux heures de temps. Mère et fille se portent à merveille et c'est le troisième jour. Ce même 21, jour auquel est accouchée ma fille vers 10 heures du matin, j'ai reçu vers une heure votre très intéressante lettre du 12 de ce mois. Vos lettres ont un peu ranimé mon espoir et courage et fait entrevoir une possibilité d'en bien sortir. Je suis extrêmement reconnaissante à vous de toutes vos pensées et soins et espère que le courrier du 9 est arrivé à temps. On aura suspendu toute négociation en Toscane qui ne peut être que très nuisible. — Je suis très obligée à Kalitcheff de l'assistance efficace qu'il nous prête et le lien avec la Russie nous aura sauvés. Car voilà le juste terme. L'armistice a été fait uniquement dicté par la peur, cette fatale maladie qui a déjà fait tant de mal.

Je ne puis me consoler de la mort de cette belle et bonne Palatine. Son mari est réellement inconsolable. — L'archiduc Charles est entiè-

rement remis. — Nous avons un temps superbe comme si c'était le mois de mai. Je n'en profite guère, vous connaissez ma paresse. Adieu, je désire bien souvent de vos nouvelles qui me sont bien intéressantes. Adieu, je désire vous devoir la récompense d'avoir conclu une paix honorable et stable et telle de nous donner une vraie tranquillité, et croyez-moi pour la vie votre vraie amie.

Vienne, le 30 mars 1801.

Je recommence cette lettre qui était déjà cachetée, comme vous voyez, du 23. La comtesse Rombeck m'ayant fait dire qu'elle avait une occasion, je voulais en profiter et la lui envoyer C'est celle signée n. 12 du 23 mars; mais comme ensuite elle n'en eut pas l'occasion, je la fis rendre et la joins ici à celle-ci avec le courrier de S. M. l'Empereur.

Depuis vos lettres du 12 de mars, je n'ai plus reçu une ligne de vous. Le dernier courrier de Cobenzl est, je crois, du 18; c'est celui qui a apporté les ratifications, mais à mon grand déplaisir, pas une ligne de vous, pas même pour m'assurer que vous n'avez pas le temps de m'écrire. Tout le monde, la famille, ministère en a été étonné, moi-même, je l'avoue. On croyait qu'une autre occasion se porterait; mais comme ce sont déjà douze jours depuis l'expédition de ce courrier, je perds tout espoir. J'en suis un peu humiliée. Cela me donne à penser, connaissant votre exactitude, de quel a pu en être la raison. Puis je fais comme à tant de choses, j'attends et me soumets. De Palerme depuis le 7 et de Naples depuis le 16 février, je n'ai aucune nouvelle et cela dans ces circonstances, quand les particuliers par la poste en ont jusqu'au 6 mars. Tout cela me peine, mais me confirme dans mon dégoût de tout.

Ma santé a ses hauts et bas ordinaires, mais sans un vrai écroulement.

Mes chers enfants se portent bien. Ma fille Louise paraît n'avoir jamais accouché. Elle est au neuvième jour, entièrement remise, et sa fille très bien portante. L'Impératrice s'approche de ses couches. Je les lui souhaite bien heureuses; je lui désirerais un fils, mais je crois qu'elle aura encore une fille.

Je continue la vie que vous me connaissez en sus avec les inquiétudes des événements de plus. Je ne sais ce que l'on fait ni à Palerme, Naples, Foligno, Paris. Je suis à l'obscur de tout, et cela me retient à vous écrire, crainte de croiser quelque chose et de compromettre. Mais j'avoue avec bien de la peine, je n'attends rien de bien.

L'archiduc Charles est entièrement remis. Il a été très malade, loge actuellement en ville et y est très aimé de tout le public.

Sans date, 1801 [1].

Cher marquis, je vous envoie Glasser pour avoir des nouvelles de votre santé et de votre affaire qui me tient au cœur à cause de l'intérêt que je vous porte.

Ma santé se maintient et mes filles vont bien. — Je vous envoie trois lettres pour l'Impératrice, la mienne ouverte pour que vous la cachetiez après l'avoir lue. Je vous envoie en conséquence mon cachet que vous me renverrez par Glasser.

Il y aura vendredi quatre semaines que Mimi a pris la variole. Il est vraiment inouï que, depuis plus d'un mois, je n'ai ni vu l'Empereur ni ma fille. Maintenant j'ai l'intention d'aller à Baden pour quatre jours, à condition bien entendu que le temps ne soit pas aussi mauvais que les jours derniers. Je vous envoie la liste des personnes que j'emmènerai avec moi parce que j'y tiendrai maison afin de pouvoir toujours dîner et souper chez moi, selon le bon plaisir de l'Empereur. Lorsqu'ils voudront faire des excursions, j'irai de mon côté avec mes filles, le lundi à Schönau, samedi à Jeselau, vendredi et le dimanche à Topelhofen au parc et voilà comment je ne changerais par leurs projets. J'irai au théâtre quand les pièces qu'on y jouera ne seront pas trop obscènes. Je resterai d'ailleurs avec beaucoup de plaisir à la maison. La raison qui me pousse à venir est d'abord de montrer Baden à mes filles et ensuite de prouver au public qu'aussitôt après la fin de cette longue et indispensable quarantaine, nous nous sommes réunis et sommes par conséquent bien ensemble. Maintenant plus que jamais tout le monde fait des remarques et tire des conclusions à propos des événements et des changements qui viennent de se produire et qui font déraisonner tout le monde pour le présent et aussi plus pour l'avenir. Pour moi, *je n'en pense pas moins d'un autre,* mais j'ai juré de me taire. Paget est arrivé de Londres en onze jours et en passant par Paris; mais je ne l'ai pas encore vu. Castelcicala m'envoie par la poste ce chiffre qui est très intéressant. Vous le lirez et me l'enverrez.

On attend Champagny d'un moment à l'autre, autre point sur

[1] Cette lettre est antérieure au vendredi 17 septembre, date à laquelle correspondent les quatre semaines en question.

lequel je m'impose le silence le plus absolu, prévoyant toutes les bassesses ridicules et inutiles que l'on fera.

Adieu, répondez-moi sur tout avec sincérité et croyez-moi avec une amitié véritable

Votre bonne maîtresse. CAROLINE.

Vienne, 17 janvier 1802.

... Je ne reviens point de ce que dans aucune de vos lettres vous ne me parliez point de mon fils. Qu'est-ce? Je ne puis comprendre cette horreur décidée contre la fille de mon frère, ce désir de conclure et au plus vite se remarier avec l'Espagnole dont il a tant entendu parler. Je n'y comprends rien. Je l'ai lu, écrit à Acton de sa main. Je l'aurais cru, ministérielles intrigues, mais comme cela je n'en puis douter; enfin je m'entends...

En vérité, ma pauvre tête se confond. Je suis trop droite, trop vraie pour comprendre tout cela. Vous savez mes idées pour mon fils. Le sort en a voulu différemment. Lui désire épouser sa cousine, l'infante d'Espagne. J'ai lu, écrit de sa main au général dix jours après la mort de sa vertueuse épouse, disant que le long veuvage lui pesait. Je rougis que ce soit mon fils. Mais Dieu veut nous humilier et il faut adorer ses décrets. Mais si je vis encore quelques années, je ne mourrai point au milieu d'eux...

Mandez-moi de Paris tout bien sincèrement. Quelles sont les intentions du Premier Consul? Je vous recommande mon frère. Tâchez s'il y a un peu de conscience et d'honnêteté de lui faire rendre ce qui est à lui. Je vous recommande le roi d'Étrurie. Qu'on le fasse roi de Lombardie. Qu'on le fasse plus riche et plus puissant. S'il lui faut des ports, que ce soit Gênes; mais qu'on restitue la Toscane à ses malheureux princes qui meurent de douleur et de faim.

En un mot je me recommande à vous, à votre perspicacité, à vos lumières, à votre activité. Croyez-moi toujours votre reconnaissante et véritable amie pour la vie.

Vienne, le 25 février 1802.

... Pour parler de la fatale politique: après ce qui est arrivé à Lyon et de la grâce qu'a accordée Buonaparte d'adhérer aux vœux de la République Cisalpine, assumant le gouvernement absolu du Président avec un substitut et vice-président après avoir forcé le *Consulta* et les 30 ou 15 choisis parmi eux par ordre très insinuatif du ministre Talleyrand et de faire ce choix, je crois qu'on peut s'attendre à tout,

et ces sentiments, ces projets se manifestent comme volontés. Ceci est enfreindre le traité déjà si fatal de Lunéville, où l'indépendance de ces deux républiques est reconnue, et certes ceci s'appelle se créer à volonté un souverain, mais non l'indépendance. Et tous les souverains se taisent. La chose n'en restera pas là. Je suis persuadée, convaincue que l'Italique dévorera tout le reste. On me traite de fanatique; mais je suis profondément convaincue et bien triste.

D'Amiens, nous ne savons rien, hors que l'on n'accepte aucun ambassadeur et qu'il faut être jugé, sacrifié sans même pouvoir défendre sa cause.

Je vous avoue, j'attends avec le plus vif empressement vos premières nouvelles, pour savoir à quoi m'en tenir et croire ce que vous me dites. Le courrier du 15 février, venu à Vienne et par lequel vous m'avez écrit, a dit et porté les nouvelles que les querelles des indemnisations se doivent traiter à Paris. Ce serait bien le cas de rendre un service signalé au malheureux Grand-Duc et à mon encore plus malheureux frère en les indemnisant en Italie. Bergame et Brescia peuvent indemniser de Modène, Mirandola, Massa, Carrera et de tant et tant de pertes en fiefs; le Grand-Duc avoir Venise et le reste des États vénitiens de l'Empereur; la cour de Vienne, Salzburg, Passau, etc., etc. Cela contenterait la France qui excluerait entièrement et à jamais la Maison d'Autriche de l'Italie, s'attacherait ces petits princes italiens, soumis, reconnaissants, attachés, d'aucune force ni pouvoir contre ce nouvel État Italique.

En Allemagne, tout irait plus facilement quand on se serait défait de ces princes; le malheureux Grand-Duc conserverait ses enfants, dont il a déjà perdu deux des meilleurs, la belle et sage Charlotte, comme vous aurez su, étant aussi morte. Enfin je crois que ce serait le mieux, et mon malheureux frère avec son intéressante famille aurait un établissement en Italie où c'est leur suprême félicité. Enfin je vous recommande, si vous pouvez faire ou dire quelque parole, de n'y point manquer.

Je vous prie à pousser que ces *sangsues* de troupes françaises, dont le maudit Micheroux nous a fait présent, sortent du plus vite. Ils y sont obligés selon notre traité, selon celui de la Russie, et même celui d'Angleterre. Veuillez donc veiller, pousser son exécution. Car la chose en soi est sérieuse et tous les gens en profitent pour voler et perdre les royaumes. Voilà la vérité. Quand ce prétexte n'y sera plus, on pourra faire un ordre et remettre les finances, chose nécessaire à tout.

Je pense pour Malte différemment de ce que l'on pense à Naples.

Je crois que le Roi ferme, restant ses droits de suzeraineté et privilèges, doit ne pas prendre à faire lui la défense de Malte. Car à la première attaque nous la perdrons, et cette responsabilité entraînera la perte des royaumes. D'ailleurs cela coûtera pour la manutention et défense un argent énorme que, malgré promesse et traité, la France ne payera jamais et l'Angleterre avec difficulté. Ainsi je n'y vois que mal et aucun bien.

L'envoi du consul Lebrun[1] est une de ces singeries de Buonaparte qui connait la gloriole, faiblesse, bonnasserie et sera d'avoir donné 10 et en emportera 50 outre que c'est pour flagorner et endormir.

Pour moi, je crains que la dénomination *Italique* se vérifie en entier et ne suis nullement tranquille. Les ports et les ressources du royaume de Naples leur sont trop commodes pour leurs entreprises au Levant pour ne pas s'en emparer. Enfin je prévois triste et noir... Je vous recommande encore les intérêts du malheureux Grand-Duc et de mon frère.

Je ne sais rien de rien. Giansante est un bourru, un homme non instruit, immoral, voyant tout bêtement. Ruffo est depuis deux mois malade de nerfs, ne sortant peu du Palais, éloigné de tout et très triste. Vous me manquez en tout. Adieu, comptez sur mon éternelle reconnaissance et amitié.

Vienne, le 6 mars 1802.

Ceci sera à peu près la conclusion de ma longue épître. Mon plus grand tourment est de ne pouvoir fixer mes idées sur l'armée. Depuis l'affaire de Lyon, je suis profondément persuadée du sort qui nous attend et n'ai sur cela aucun doute que du mode et du temps où cela s'effectuera, où Buonaparte, visant à toutes les espèces de gloires et honneurs, ou remettra au roi en France et se fera roi d'Italie, ou son ambition lui viendra faire tenir tout. Il ne sera pas tranquille avant. Les discours à la Cisalpine, sa retenance parlant de Naples, ses points expiratifs, les forts, ports de chez nous dans les Deux Mers, les richesses intimes du pays, l'esprit gâté pour leurs expéditions au Levant et contre la Turquie, rend nécessaire d'être le maître des deux royaumes, ou au moins du royaume de Naples qui tient au con-

[1] Le fils de Lebrun ne vint à Naples que beaucoup plus tard. (Cf. Alquier au ministre de la Guerre, Naples, 25 vendémiaire an XII-18 octobre 1803. « Le jeune Alexandre Lebrun, fils du Consul, a passé quelques jours à Naples. Je l'ai conduit à une fête que le Roi donnait. Il y a été parfaitement accueilli. Cet officier repart aujourd'hui pour se rendre à Paris. »)

tinent. Pour le moment, il lui suffit de le tenir tributaire. Mais à force de demandes, prétentions, extravagances, un moment d'humeur, un refus de notre part peut venir au moment où on se ressentira d'avoir été souverain et de n'être plus que l'exécuteur des ordres d'un Murat, d'un Melzi, et alors tout est perdu. Voilà la très triste et pour moi assurée perspective que je prévois.

L'Angleterre a conseillé de ne penser à défendre que la Sicile. Jugez-en ce que cela signifie et quel effet cela me fait : Qu'il faut avec les badauds et sots des Deux-Siciles, s'aveugler le secours que les mariages soi-disant conclus d'Espagne nous assurent. Ils sont nuls eux-mêmes et seront bien heureux s'ils ne seront pas les premiers convertis et si nous formons une alliance trop étroite que l'enthousiasme et l'impression du moment (grandeur, terreur, compliments, etc.) peuvent faire faire, ils nous entraînent à notre perte encore plus sûrement. En un mot je ne vois et prévois que mal. Le gouvernement napolitain devrait avoir une prudence et modération dont il est incapable avec ceux qui le dirigent, celle de se faire oublier, de renoncer à la fatale rage de figurer, raisonner, de faire les importants, d'alarmer, ce qui consacrera sa perte. Il devrait attendre en silence les événements qui doivent arriver, marier ses princesses, sans alliance, poli avec tous, lié avec personne, travailler avec suite, activité et système à remédier les plaies internes, finances, agriculture, justice, établissements et rester neutre parfait. Voilà ce que nous ne faisons point. Nous voulons figurer, sommes Anglais de cœur et d'affections et Français par peur et sagesse, et méprisés de tous les deux nous perdrons, et cela très certainement, nos États. Et depuis douze ans que je prie, pleure et prêche, on n'a rien voulu préparer pour cet événement qu'on a assumé par une suite de fausses opérations. Nous serons chassés sans avoir de quoi vivre ici, ni où aller.

Vienne, le 29 mai 1082.

Votre lettre du 13 mai arrivée par le courrier Giannini m'a fait grand plaisir et surtout je vous suis bien obligée de m'avoir donné tous ces détails intéressants[1]. Les moments sont bien intéressants. J'ai vu, lu et suit dans toute son étendue la conduite de Buonaparte.

[1] Dépêche dans laquelle Gallo exposait en détail les opérations qui aboutirent au Consulat perpétuel, à la découverte d'un complot qu'il croit imaginé par Fouché, au retour attendu de Murat à Paris, à l'envoi de Pignabelli et du duc de Seminara, enfin aux dangers résultant de la présence en France de Moliterno, de la princesse de Belmonte, etc., etc.

Elle est faite avec tout l'esprit et la dextérité qui ne se dément dans aucune occasion; mais je crois que pour cette fois-ci il restera modestement consul à vie et il sera alors, comme il l'est déjà, le plus puissant souverain de l'Europe. Et je crois que tout ce que nous pourrons faire de mieux serait de nous faire chaque semaine instruire exactement par ses ministres, comme Bonaparte gouverne ses sujets et les hommes et exactement l'imiter. Car lui seul entend le difficile, ingrat et pénible métier de gouverner les hommes. Et ainsi en suite il est le plus digne à être souverain de nous tous. C'est un homme qui s'est servi des délires de la philosophie pour s'élever quand nous, nous en sommes occupés pour travailler nous-mêmes à nous annuler. Mais tout cela est inutile d'en parler. Le mal est fait. Il est irréparable et il faut tranquillement attendre les événements dont les différentes chances sont incalculables.

Pour moi, je suis bien fermement décidée à ne plus me tourmenter et agiter pour l'avenir. Aucune prévoyance peut être utile comme moyen à rien réparer. Ainsi il vaut mieux ne rien prévoir, et attendre la chance des événements très tranquillement. Toute l'Europe, il ne faut pas se faire d'illusion, est asservie. Elle l'est de fait et d'opinion et sans Marie-Thérèse à Vienne, Frédéric à Berlin, Catherine en Russie, Gustave en Suède, rien n'ira. Je vous laisse à juger si certaines de ces ressemblances est sur les trônes, et aussi l'Europe est complètement asservie et si demain Bonaparte devient Empereur des Gaulois, il y aura la lutte entre les souverains, que le premier le reconnaîtra de lui faire compliment et hommage. Voilà le cas.

Or, dans cette conviction, il serait fou à lier que le petit roi de Naples opprimé par la Cisalpine, dominé par la France, voulût faire lui seul le Don Quichotte. Il serait même criminel de l'y amener et conseiller. Car ce serait vouloir sa ruine. Ainsi, il n'y a qu'à végéter, voir, combiner, entendre et se taire, mais attendre avec résignation les événements que la seule main toute puissante de Dieu, mais aucun moyen humain ne saurait, vu la position des choses, espérer. Tout ceci, dont je suis amplement et avec encore bien plus d'étendue convaincue, me fait renoncer à toute idée de politique. Je ne lis même pas les gazettes.

Le roi de Naples, à mon avis, doit renoncer complètement à la rage de figurer en Europe, rester roi, se faire oublier, meilleurer les plaies saignantes et hideuses de ses royaumes, justice, police, ordre, morale, armée, religion. Il y a de quoi travailler un siècle sans même regarder une carte géographique. C'est là le vrai bien qu'il peut faire et l'unique gloire, s'il en est encore susceptible, qu'il peut acquérir. Mais s'il

veut faire parler de lui en politique, il sera opprimé, détruit, anéanti. Telle est ma profession de foi, fruit de mes réflexions, que je dirai en arrivant à Naples, mais qui ne plaira pas, ne sera pas agréée et dont on recherchera à tort et à travers qui me l'a insinuée, ne me croyant pas capable de l'avoir pensée.

L'affaire de Malte, à mon avis, je ne l'aurais jamais, avec les conditions qu'on a faites, acceptée. C'est l'affaire qui entraînera d'autres malheurs et la pomme de discorde. Mais en voilà assez de politique et bien de trop.

Je vous remercie des soins et inquiétudes que vous avez bien voulu avoir pour ma santé. J'ai été très, mais très malade pendant dix semaines. Actuellement cela est passé et je suis en convalescence. Je prends encore cinq fois par jour des remèdes. J'ai une grande difficulté à digérer, quoique j'aie de l'appétit. J'ai les nuits inquiètes et les jambes enflées d'une manière alarmante. Voilà mon état.

Malgré cela, comme vous me mandez que Murat annonce les Français sortis de Naples, comme aussi les mariages en Espagne n'ont pas été prolongés, comme je le souhaitais, au printemps de 1883, mais se feront aussi cet été, toutes ces raisons réunies m'ont fait prendre la terrible, grande et douloureuse résolution de partir à la fin de juin ou les premiers jours de juillet de mon cher et bien aimé Vienne. J'irai à Trieste où, malgré mon extrême répugnance pour la mer, je m'embarquerai pour éviter la Cisalpine et l'Italie. J'irai à Barletta, et de là à cause du mauvais air jour et nuit à Naples. Je ne peux vous dire combien cela me coûte, mais il le faut. C'est mon devoir et à cette parole tout doit céder.

Mes filles sont depuis cette décision journellement dans les larmes et moi qui suis, à bien plus justes et fortes raisons, plus profondément affectée qu'elles, je dois les consoler et leur prêcher raison.

Mes dernières lettres de Palerme sont du Roi du 28 avril. Il ne pensait même point encore à son retour à Naples. Les lettres de cette ville sont du 4 de mai. On n'en parlait pas non plus; mais on me pressait fort de retourner, et je crois bien que cela en sera le motif. Car on connaît, je crois, l'extrême répugnance du Roi qui ne peut égaler qu'à la mienne. On me retrouvera à Naples, avec la seule différence que le Roi, une fois vaincu le premier moment, sera gai, content, frère et compagnon avec tous, et que chaque jour je souffrirai de plus et renfermerai dans moi-même de voir les siens, les gens et tous ensemble. — Je compte ensuite, août et septembre, accompagner mon fils et ma fille à Barcelone, assister à leur mariage et retourner à novembre chez moi. Car je n'outrepasserai pas Barcelone...

L'Empereur et l'Impératrice et deux de leurs enfants, les deux plus âgés, sont depuis trois semaines à Presburg où la Diète est réunie. Tout y marche à merveille. Les Hongrois ont accordé sans mot dire tout ce que l'Empereur leur demandait, soit deux millions de contributions extraordinaires, destinés à compléter les effectifs et à couvrir les dépenses d'équipement des régiments hongrois. On est très satisfait de leur attitude...

Le Palatin ira au mois d'août faire un voyage en Russie, puis à Berlin et à Dresde. Cela m'a tout l'air d'une tournée matrimoniale. Ici on n'a rien voulu faire pour une de mes filles, et je m'en console; leur bonheur et leur tranquillité me tient plus au cœur que tout le reste. Je vois bien qu'il me faut renoncer à trouver ici un établissement pour mes deux filles les plus âgées. Mais comme c'est mon devoir, je ferai tous mes efforts pour leur assurer un avenir tranquille au point de vue pécuniaire, pour les mettre à l'abri du besoin après ma mort, d'autant plus que, je le sais, et le dis sans regrets, la mienne n'est plus éloignée.

Léopold grandit et profite et il me faut aussi penser à lui, à son avenir, voir à lui laisser un bon établissement. Toutes ces pensées me préoccuperont beaucoup à Naples...

... Le courrier Schultz vient d'arriver hier avec des lettres de Palerme du 14 et de Naples du 18 mai. Tout le monde y est bien, même les Français, mais les mauvaises têtes de moines, le fils de Canneto[1] et d'autres, se réunissaient et intriguaient. On en a arrêté quelques-uns qu'on a envoyés aux îles. J'ignore si c'est vrai, vu qu'avec une telle quantité de chenapans et un gouvernement comme le nôtre, il devient, surtout pour moi, impossible de savoir la vérité. J'irai pourtant à Naples bien que sûre d'y trouver la prison ou le poignard, bien décidée à ne tenir aucun compte des avis qu'on penserait vouloir me donner et à courir les chances. Je ne crains pas la mort, et si le coup réussit, on ne m'aura pas joué un mauvais tour, tant je tiens peu à la vie. Sous ce rapport je me crois supérieure au maître de l'Europe, au grand Buonaparte, qui à côté de tant de gloire a cependant cette faiblesse. Je suis décidée à remuer de fond en comble les injustes accusations dont je suis l'objet, anéantir même, s'il le

[1] « 4 mai 1802. On dit que le fils de Canneto et cinq autres qui étaient allés chez Murat et lui avaient offert de servir la République ont été dénoncés par lui au Gouvernement. On les a arrêtés et enfermés au château d'Ischia. » (*Diario* de Nicola, II, 113.)

« 11 mars 1807. On dit que c'est le prince de Canneto qui a fait arrêter son fils. » (*Ibidem*, II, 114.)

faut, violemment les accusations dont on me comble. On m'appellera *Ours mal léché*. Peu m'importe. Je ne verrai personne, et de cette façon on ne pourra pas parler de moi.

Le Roi m'écrit qu'il compte aller à Naples en juin, les Français devant en être partis à la fin de mai. Il a, lui aussi, quelque répugnance à y aller. La mienne durera autant que moi. J'aimerai mieux vivre dans un faubourg de Vienne que dans cette superbe capitale. Mais il s'agit d'un devoir à remplir. Suffit. Je veux bien y laisser ma vie, s'il le faut; mais j'espère bien ne pas y terminer mes jours...

Acton m'écrit d'une façon tout à fait curieuse, faisant allusion à des affaires fort importantes, mais encore plus secrètes, dont il ne me dit rien. Heureusement je ne m'en soucie guère. J'ai résolu de noter chaque soir sur une sorte de *Journal* tout ce qui me déplaît, tout ce que je désapprouve et de mettre au bout de l'année ce registre sous les yeux du Roi...

Naples, le 20 novembre 1802 (au citron).

Je commence à me flatter et à espérer qu'il n'y aura pas de rupture entre la France et l'Angleterre, chose si nécessaire à notre tranquillité et bonheur; mais l'alarme a été générale.

Les nouvelles paraissent positives et bien fondées. Mais depuis on a su que les ambassadeurs respectifs vont et tout paraît tranquille. Tous ces jours-ci, c'est l'unique temps où je n'ai pas désiré le courrier et même souhaité de n'en point recevoir, puisque cela me prouvait qu'il n'y avait rien à craindre, connaissant toute votre exactitude, et bien sûre que vous auriez expédié bien des fois pour annoncer une chose si essentielle et pour nous si funeste comme une rupture entre la France et l'Angleterre. Si cela arrive, au plus long six mois et je crois même moins, et nous sommes perdus et cela en tenant stricte et scrupuleusement les règles de la neutralité. Le roi de Sardaigne, le pauvre Grand-Duc en montrent le triste exemple. Grand Dieu, préserve-nous de ce malheur! Mais j'espère pour le moment que la chose ne sera pas et en bénis Dieu de tout mon cœur.

Ma vie est très retirée. Je vais dans cette semaine à Caserte où je vivrai encore plus retirée. Mon unique but et désir est d'accommoder mes affaires pécuniaires, établir mes enfants et finir mes jours en paix.

Acton parle, mais effectivement, de se retirer. Je trouve qu'il a plus que raison. Le chaos est tel et le tout, roi, prince, ministres, gouvernement, employés, sujets, monté sur un pied que cela ne

peut bien finir ainsi. Je crois qu'il attend les couches de sa femme en février, pour s'en aller en avril ou mai en Angleterre. J'ignore ce que l'on fera.

Je crois que le roi même n'y pense pas. Seratti, qui est un cadavre ambulant, paraît beaucoup dans ses bonnes grâces. Le prince aime Cassaro, et tous les deux peu le cardinal. Le poids de l'obligation (et celle-ci vers lui est grande) leur pèse. Voilà vous parler sérieusement. Je ne m'en mêle point, car mon unique désir est de pouvoir me retirer de tout. Zurlo est celui qui a, à lui seul, plus de talents et connaissances que tout le ministère réuni.

Adieu, vous voyez ma sincérité. Parlez-moi ouvertement. Avisez-moi de ce qu'il y a de nouveau en tout, l'opinion, la guerre, la Turquie, combien on la laissera encore vivre. Parlez-moi de Moliterno. Voilà Maurienne[1] aussi empoisonné. Une vilaine mort.

Adieu, croyez-moi avec bien de la reconnaissance et estime...

Caserte, le 7 décembre 1802. (Chiffre.)

Je vous écris par cette occasion pour vous dire combien la longue interruption de lettres de France, surtout de votre part (car les particuliers en reçoivent), mais de votre part combien ce silence tourmente le gouvernement et le cabinet. Pour moi, j'avoue, je n'en suis ni inquiète ni tourmentée et lui donne une cause très naturelle : tourbillon des affaires, amusements, point de courriers. Mais on est alarmé. Je bénis Dieu de tout ce qui paraît à la paix. La guerre actuellement, je la calculerais pour un malheur irréparable. Comme tous les gouvernements sont circonscrits, les opinions et personnes des cabinets et dans les armées, je la calculerai comme la perte indubitable de nous les premiers, l'Empereur, l'Espagne, le Portugal et peut-être l'Angleterre même. Ce n'est pas le moment et je fais des vœux qu'on le sente partout. Aussi les apparences pacifiques m'ont causé une grande consolation.

Votre silence vers moi me fait peine. Vous avez oublié une sincère, vraie amitié, mais cela ne m'étonne point. Je suis devenue tranquille et réfléchie sans m'échauffer; mais je connais et vois le pays ici très, mais très mal disposé et bien plus dangereusement monté que lors du départ pour Palerme. Le nombre des mécontents est innombrable et dans toutes les classes. Je pourrais écrire un volume des causes et motifs, mais ce serait trop long et inutile. Si aucune troupe étrangère

[1] Joseph Placide, comte de Maurienne, le plus jeune des fils du roi de Sardaigne, Victor Amédée III, né en 1766, mort le 29 octobre 1802.

approche, il pourra y avoir et il y aura même des mouvements révolutionnaires, mais cela n'aura point de consistance, mais la première troupe qui approche, ils sont de ceux à qui la troupe appartient. Cela est affreux, mais bien vrai à dire.

Je vis très retirée à Caserte avec toute ma famille, mais fais et croyez-moi justement, toutes mes tristes réflexions.

J'attends avec empressement sans égal de vos nouvelles qui depuis le 28 octobre nous manquent. Celles d'Espagne, j'en suis privée depuis un mois, ce qui me fait peine. Ma belle-fille est un pâté sans égal et ne sera jamais rien qu'un pâté. Elle a toutes les dispositions pour ressembler à sa maman d'un seul côté et cela fait trembler. *A treize ans qui sera la plus avancée;* mais elle n'aura jamais ni esprit, ni agréments, ni aucune espèce d'influence sur son mari. Je désire qu'elle ait des enfants, mais je n'en jurerai point, étant une formation extraordinaire et un tempérament fougueux, précoce et non régulier. Enfin les gens qui croyaient gagner je ne sais quoi sont bien à bas. Cette infante n'augmentera pas l'influence espagnole. La preuve en est la crasse vilenie, avec laquelle on n'a donné un sou à aucun des domestiques de la suite, a fait que la passion espagnole a fortement culbuté. Pour moi, je me moque de tout cela et continue à aller mon chemin.

Le 8 décembre. — Ce matin le courrier d'Espagne est arrivé du 13 de ce mois. Ma fille, grâce à Dieu, se porte bien. San Teodoro est comme un fou enragé, un don Quichotte piqué, mais a des rodomontades. Je suis déjà aguerrie dans le pays où trente-quatre années je vis. Il accuse ennemis, rivaux, etc., etc., quand mon fils, les lettres de ma fille, le petit monstre de ma belle-fille et la voix commune de tous m'ont fait être mécontente. Mais de ceci il est inutile d'en parler.

Les Français ne veulent pas évacuer la Toscane, cela me déplaît, montrant toujours leurs intentions sur l'Italie.

Acton se flattait de recevoir de vos lettres par le courrier et il n'en est pas venu. Voilà du 28 octobre que sont vos dernières. Tout cela est bien pénible, mais *Pacienza*, en ceci comme en tout.

Le Roi est furieux. Dans une matinée on a coupé plus de soixante arbres. On en a même haché, abattu pour le seul plaisir de les gâter, ceux d'une allée qu'il aimait et que l'anarchie même a respectés. Chaque nuit on tue du gibier et ne l'emporte point. Ainsi point voleur, mais de dépit. Ceci le roi le voit et se fâche, mais le bas peuple est bien utilement travaillé. Ils disent des horreurs. Tribunal, police, tout est inactif, et avec mille hommes de troupes la révolution est faite et sur des bases bien plus fortes de l'autre fois.

Je vois noir et très noir et le vois avec calme, n'aimant plus la vie; mais je mourrai honnête et serai jusqu'au tombeau votre sincère amie. Adieu.

Caserte, le 22 décembre 1802.

Je m'empresse de profiter du courrier d'Espagne qui laissera son paquet à Aix et me procurera ainsi le plaisir de vous dire toute la joie que m'a causée la nouvelle de l'heureux accouchement de ma chère fille[1], joie d'autant plus grande que j'avais été, je vous l'avoue, fort inquiète sur son compte. Elle aussi en avait beaucoup d'appréhensions, ce qui augmentait d'autant plus mes propres craintes que mon cœur saigne encore de la plaie ouverte par la mort de ma chère Louise. Je n'en ai que plus ardemment remercié Dieu qui dans sa bonté a voulu que tout se passe si bien et si heureusement.

J'attends le courrier qu'on m'expédiera au bout des neuf jours et alors je pourrai être tout à fait tranquille.

J'attends aussi dans peu de jours le courrier que vous m'annoncez et qui me fera un véritable plaisir. En attendant, les frégates viennent d'arriver et je suis réellement heureuse de les avoir de nouveau en notre pouvoir. Je suis sûre que nous devons ce résultat à vos efforts et à votre zèle et vous en rends mille fois mille grâces J'espère que nous ne tarderons pas à recevoir la troisième et ne puis assez vous répéter combien je me réjouis de cette restitution.

Ma santé est bonne, sauf les hauts et les bas inséparables de l'âge. Mes chers enfants vont bien. François chasse continuellement avec son père. C'est un goût qu'il n'avait pas, mais que son entourage, auquel la chose convenait, s'est en mon absence arrangé à faire naître en lui, quitte à le lui reprocher ensuite, comme ils le font pour son père. Je vois tout cela, mais je me tais. Le temps étant superbe, les femmes vont se promener. Moi je reste beaucoup chez moi, ne me trouvant nulle part mieux que dans la retraite où je peux me laisser aller à mes sombres pensées. Le retour de ces tristes jours, dont le souvenir empoisonnera ma vie, contribue à me faire désirer plus vivement que jamais *ma mort civile*, aspirer au moment où je serai loin du bruit et des affaires et où je pourrai vivre à ma guise et à mon gré en simple particulier. Mais parlons d'autre chose, car je n'en finirais jamais avec ce douloureux sujet.

[1] Naissance de l'archiduc François-Charles, père de l'empereur François-Joseph.

Schmidmayer a apporté la nouvelle des couches de l'Impératrice. Il est à son service et vous devez le connaître. Il restera ici un mois et dit que toute la famille se porte à merveille. Quant à moi, je n'ai qu'un désir : établir, marier mes filles, nous assurer à Léopold et à moi une situation pécuniaire qui me permette de finir tranquillement mes jours loin du monde. Je n'ai plus d'illusions. Assurer le bonheur de mes enfants, aussi bien qu'on le peut en ce monde, voilà tout ce que je désire. Pour moi il ne peut plus y avoir de bonheur que dans le calme et presque dans l'oubli de ma propre existence. Je ne suis plus qu'un mot vide de sens. Je n'ai plus à compter ni sur l'amitié ni sur la reconnaissance, ni sur le dévouement : ce qui m'attriste profondément. J'en aurais des heures et des heures à dire tout ce que j'ai vu, éprouvé et souffert. Mais à qui confier tout cela? Il n'y a ici que des gens qui en feraient ici des gorges chaudes. Aussi je vis le plus possible dans la solitude. Je lis, j'écris, je dessine, et le clavecin me distrait quand j'en ai assez de la tapisserie. Voilà comment je passe mes journées! Je ne m'occupe que pour fuir l'oisiveté, mais n'ai plus ni but ni objet. Tout est sombre comme mon sort, comme le sera le reste de ma vie désabusée. Mais, assez de lamentations.

La frégate m'apporte une caisse de livres. Je vous prie de me dire le montant de ma dette, de m'envoyer encore de ces belles cartes qu'on fait à Milan, d'en continuer l'envoi tout en me faisant parvenir en outre deux exemplaires de l'ouvrage complet, parce que tout cela est extrêmement utile pour l'histoire de la dernière guerre et de la fatale délimitation.

Je vous envoie une lettre de change de 2 000 ducats sur lesquels il en faudra prélever 1 000 ou 1 500 pour couvrir Récamier d'une traite qu'il a payée pour le service du roi pour Caracciolo, qui était secrétaire du ministre Ruffo lors de son départ. Cette traite n'était que de 1 000 ducats, mais elle a dû augmenter depuis quatre ans qu'elle est tirée. Vous réglerez cette dette qui est peu convenable pour la Cour et embarrassante pour Ruffo qui n'a pas grand chose et ne reçoit rien. Quand la Cour le payra, cela compensera l'avance que je fais. Nous arrangerons alors cela entre nous. Mais en attendant, je vous prie d'en finir avec Récamier. J'espère que Zurlo vous aura fait tous les versements. Il y a un affreux désordre dans les finances et dans toute l'administration. Le Roi a donné plus de 2 millions pour des achats d'huile et de blé, l'année ayant été mauvaise. Que ce soit par charité ou par peur, l'essentiel est qu'il l'a fait. C'est ici un véritable chaos. Moi je n'aspire plus qu'au repos et ne peux me l'assurer qu'en m'éloignant de tout ce qui peut à tout instant ramener de nouveaux

malheurs. Adieu, compliments à votre femme. Dites-moi si je serai bientôt marraine. J'en serai enchantée pour vous prouver que je suis votre vraie amie.

CAROLINE.

Caserte, le 4 janvier 1803.

... Je vous recommande de me dire tout ce qui se passe, trame dans cette boîte de Pandore où vous résidez, chez le souverain du monde, je le dis avec peine, mais avec vérité, car cela est ainsi... J'admire le génie, courage et caractère, suite de Buonaparte à arriver et terminer tous ses projets; mais la faiblesse, torpeur, imbécillité, égoïsme, crainte des autres l'aident encore plus à accomplir ses pro ets. Je suis entièrement convaincue que nous serons dévorés, engloutis le premier jour où il l'aura résolu et croira utile à ses projets. Mais je crois, et beaucoup, à la prédestination, et sa vie tranchée change tout entièrement. Serait-ce en bien ou en pire? C'est ce que l'événement prouvera et qui dépendra beaucoup de la conduite des puissances. Celles-ci seront trop empressées de profiter de l'événement, gâteront tout et s'attireront de grands malheurs. Si elles laissent le colosse les régir, elles s'entre-déchireront, et quand elles seront bien affaiblies, il pourra seul en venir à bout et les faire rentrer dans les limites et avoir la forme de gouvernement, race et maître qu'il voudra. Voilà ma sotte, mais dans mon esprit bien développée opinion et que je pourrais au long exprimer.

Mais mon souhait pour moi est une bonne rente, des terres en Allemagne, une maison dans Vienne, un jardin hors Vienne et écrit sur ma maison en lettres majuscules : *Ici on ne me parle ni des souverains, ni d'anciens gouvernements, ni politique ni même nouvelles des gazettes.* Voilà mon vrai et dernier désir dans le monde, ayant trop vu et éprouvé dans ce monde pour rien désirer d'autre que finir mes jours en paix et en repos avec moi seule et, s'il m'en reste, des amis...

Caserte, le 8 janvier 1803.

Je profite du courrier d'Espagne pour vous écrire de nouveau, profitant avec plaisir de chaque occasion de vous écrire et assurer de ma constante estime et sincère amitié.

Rien au monde de nouveau j'ai à vous écrire depuis l'expédition du dernier courrier. Nous en avons reçu un de Saint-Pétersbourg

dont le ministre vous écrira ce qu'il porte de Malte, affaire à laquelle je n'entends rien.

De Vienne, les lettres arrivent jusqu'au 26 et, grâce à Dieu, ma chère fille se portait bien, à un peu de faiblesse près, ce qui est bien naturel et pourtant l'inquiétait. Le pauvre Grand-Duc est toujours bien affligé. Il ne peut se consoler de la perte de sa bonne femme et le brave jeune homme est bien mal compensé aussi dans ses intérêts. Il me fait l'idée de Job.

Je reçois des lettres d'Espagne nullement consolantes. Enfin toutes les choses et la vie n'est qu'un tissu de peines.

J'ai oublié par le courrier parti dernièrement de dire à Passiello qu'il m'envoie le triste *Requiem* fait par lui à l'occasion du triste décès de la chère Clémentine; comme aussi, s'il a des autres musiques nouvelles faites, il m'obligera beaucoup en me les envoyant. Car, outre que cela sert à moi et à mes enfants à Naples, je puis me faire encore un mérite à Vienne où vous savez combien on aime la musique. Adieu, je désire bientôt apprendre de vos nouvelle, et croyez-moi pour la vie votre bien reconnaissante,

CHARLOTTE.

Naples, le 8 mars 1803.

Je profite avec bien de l'empressement d'une occasion que M. Drummond expédie pour vous écrire ce peu de lignes. Je me retrouve avec le roi à Naples ayant tenu hier dans ma petite chapelle privée aux fins de baptême le second fils qui est heureusement né au général Acton.

Le roi ensuite s'est arrêté pour donner l'audience de congé à M. Drummond, que je vois partir avec regret, ayant été un homme tranquille et sage, et recevoir le nouveau ministre de Danemark et pour plusieurs petites affaires du roi. Je me trouve triste et déplacée ici à Naples, ayant laissé mes chers enfants, et d'être sans eux il me manque trois quarts de mon existence.

Nous avons un temps abominable, humide, plein de brouillard, pluie et réellement malsain. J'attends bientôt des nouvelles de votre part et elles sont toujours intéressantes.

Rien dans ce moment de nouveau que des bruits généraux et vulgaires : Que le roi compte aller en Sicile et moi à Vienne. Comme je sais que le second n'est pas vrai, puisqu'il ne faut pas confondre le désir vif que j'en ai avec l'exécution qui dépend de bien d'autres circonstances, comme je sais cela de ce soir, j'espère qu'il en sera

de même de l'autre. Car ce serait dans le moment très imprudent.

La politique, il n'y en a point. Adieu, mille et mille compliments de ma part à votre chère épouse. Dites-lui que je voudrais bien être chez elle marraine aussi d'un petit Charles. Adieu, portez-vous bien, mandez-moi tout et croyez-moi pour la vie votre reconnaissante,

Je vous prie de dire à Passiello qu'il me fera plaisir de m'envoyer le *Spartito*[1] au plus tôt de son nouvel opéra, qui, j'entends dire, sera très beau, pour m'en faire un mérite à Vienne la première. Adieu.

CHARLOTTE.

Portici, le 13 avril 1803.

Je vous suis très reconnaissante de vos lettres du 28 mars et c'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu toutes vos communications privées relatives à des sujets aussi sérieux et aussi essentiels. Elles m'ont paru plus rassurantes que celles du 14 venues par Fritkchal. La seule chose que je désire et demande à Dieu, c'est la conservation de la paix, seul moyen pour nous de panser nos plaies internes, aussi profondes que nombreuses. Mais laissons de côté les affaires de la politique. Le ministre du roi vous écrit en son nom et la matière est trop délicate, les choses trop compliquées pour que j'en parle. Je désire ardemment le bien, me contente de le demander à Dieu et je l'attends sans oser m'en mêler.

Venons-en à nous. Vous me parlez de mariages. Voilà un des points qui me tient le plus au cœur et plus encore que les autres. De Vienne, personne ne m'a soufflé mot de choses dont les gazettes et les particuliers parlent cependant. Nous verrons ce qui en résultera. Mais je désire plus que jamais établir mes filles.

La pauvre Antoinette se conduit avec beaucoup de tact et d'esprit. Les parents lui font des gentillesses; mais le mari n'a pas encore été son mari jusqu'à ce jour et ne paraît en avoir ni le désir ni la faculté, et cela m'inquiète fort. Antoinette est toujours inconsolable. Elle ne demanderait pas mieux que de revenir ici à pied, et aimerait mieux y rentrer en éducation que continuer à vivre ainsi là-bas. Ses lettres me déchirent le cœur, elles sont pleines d'esprit, de jugement, et absolument touchantes.

Ma belle-fille est foncièrement bonne, incapable de la moindre intrigue, incapable même d'y songer, mais d'aucune ressource pour le mari. Elle n'est pas encore nubile.

Je mène ma vie très retirée, autant par goût que par raison. Je vous

[1] Partition.

remercie de toutes vos commissions. Faites-moi savoir, dans le cas où vous m'enverriez par Marseille les livres qui sont ma seule consolation, le nom du bateau qui doit les apporter.

Vous pouvez vous imaginer avec quelle anxiété j'attends vos nouvelles. Je termine faute de temps. Croyez-moi avec une vraie reconnaissance

Votre aimable amie,

CAROLINE.

Sans date.

Je réponds d'un coup à vos deux expéditions du 28 avril et du 5 mai [1] et vous suis bien reconnaissante de ce que vous me dites. Nous voici dans l'attente de la vie ou de la mort, de la paix ou de la guerre. En voyant que le temps passe et que rien n'est encore décidé, je penche plutôt vers l'espérance que vers la crainte, parce que cela me prouve que la France ne veut pas être la première à tirer l'épée et que l'Angleterre, qui doit compte de ses actes à la nation, n'osera le faire sans avoir de graves raisons. Voilà pourquoi j'espère plutôt : mais j'ai hate d'en avoir la confirmation. — Je ne veux d'ailleurs pas vous parler de ces affaires politiques, auxquelles les femmes n'entendent rien. Vous recevrez ordres et instructions par la voie du ministère. A moi, il ne me reste rien autre à faire qu'à demander au ciel la conservation de cette paix qui nous est si nécessaire.

Je continue à avoir des hauts et des bas. Je ne me porte jamais bien. Je m'étonne d'être encore en vie, avec une nature aussi sensible et impressionnable que la mienne et qui ressent tout si vivement; c'est un miracle que je suis encore en vie. — Mes chers enfants vont bien : grâce à Dieu, la plus parfaite harmonie règne entre nous. C'est la seule chose qui me console.

Je désirerais de tout mon cœur marier mes deux filles aînées qui, j'ose le dire, le méritent; mais pour le moment j'ai perdu tout espoir. J'avoue que le mariage du grand-duc m'afflige, parce que je l'aurais préféré à tous les autres; et maintenant j'ai peur de perdre le Palatin. — Vous saurez déjà que le prince de Wurtemberg [2] s'est enfui de la maison paternelle. Dès son arrivée à Vienne, on lui a donné le grade

[1] Doit être de Caserte du 15 au 28 mai 1803.

[2] Le prince Guillaume de Wurtemberg, très épris d'une demoiselle de Stuttgard, avait voulu l'épouser, mais il avait dû renoncer à ce projet et, après s'être arrêté avec cette jeune personne à Berlin, Vienne et Paris, il s'était réfugié à Naples et avait de là sollicité sa rentrée en grâce auprès de son père.

de général-major et la propriété du régiment Bender, un commandement à Presbourg et des avantages si conséquents qu'on ne peut s'empêcher de s'occuper beaucoup de lui. C'était là un jeune homme qui ne m'aurait pas déplu du tout, s'il n'était pas protestant. Or je crois bien qu'on ne le comblerait pas de tant de faveurs si on n'avait pas l'œil sur lui pour une de leurs filles. Mais tout cela m'afflige profondément parce que je ne désire rien tant que d'établir mes filles et de les voir heureuses.

François se conduit très bien, comme fils, frère, mari et honnête homme. Sa femme est absolument une enfant, bonne, sans fiel, mais sans volonté, très vive, mais tout à fait dépourvue d'éducation et d'instruction.

Mme Dombasle doit nous arriver dans quelques jours avec sa fille pour se charger de l'éducation de la fille de François, mais en réalité pour tâcher d'élever son épouse et de lui former le caractère. Car si on n'y fait pas attention, à elle, soit par oisiveté, par nullité ou par tempérament, elle finira par tomber dans les désordres vils et crasses et qui n'ont même rien de romanesque.

Léopold grandit et travaille. Il a de l'entrain, du zèle, de la vivacité, du cœur, de l'imagination, et tout ce qu'il faut pour réussir s'il est bien dirigé.

Nous avons à présent ici le duc de Genevois [1], venu de Sardaigne, et qui doit aller trouver ses frères à Rome. Il est toujours encore à peu près le même qu'il était il y a dix-huit ans à Turin, aussi emprunté et aussi peu au courant des choses et du monde. — Il y a aussi ici un jeune prince de Mecklembourg-Strelitz, parfaitement bien élevé, correct, obligeant et que n'importe quelle mère serait heureuse d'avoir pour fils. Le roi a fait quelques attentions à ces deux personnages qui nous ont tant soit peu tirés de notre solitude.

Nous sommes pour le moment à Caserte avec toute la famille. Il fait de nouveau très beau. On peut donc espérer encore une assez bonne récolte, dont nous avions grand besoin à cause de la misère générale qui désole tout le pays.

J'ai reçu avec une vraie reconnaissance tout ce que vous m'avez envoyé par le courrier expédié le 28 avril et je me réserve d'en remercier votre femme.

[1] Duc de Genevois, quatrième fils de Victor-Amédée III, né en 1765, mort en 1831. Il monta sur le trône en 1821 après l'abdication de son frère Victor-Emmanuel Ier. Il épousa, après sa venue à Naples, Marie-Christine des Deux-Siciles, troisième fille de Ferdinand et de Marie-Caroline, née le 17 janvier 1779.

Les livres ne sont pas encore arrivés de Marseille. Je voudrais bien vous mettre plus souvent à contribution : mais l'économie m'oblige à m'en abstenir. Malgré cela, je me permettrai pourtant quelques modestes acquisitions.

Vous pouvez vous figurer avec quelle impatience et quelle anxiété j'attends vos prochaines nouvelles.

Adieu. Portez-vous bien. Je recommande nos intérêts à votre zèle si connu, à votre rare talent, et croyez à moi toujours. Votre vraie et éternelle amie.

Naples, le 19 novembre 1803.

Je n'ai qu'un moment. Étant en tout gala à Naples pour la fête de ma belle-fille, je n'ai pas le temps de vous écrire au long, ce que je ferai une autre fois. Je vous dis seulement au plus vite que je vous recommande chaudement l'affaire de Rey [1] dont le général Acton vous écrira. Le malheureux est mourant et incapable de faire un voyage. Il n'a aucune relation avec les Princes ni toutes les soi-disant conspirations.

Curieuse comme toutes les femmes, je voulais savoir des nouvelles de France. Il m'a fait faire des bulletins comme gazette et que bien souvent même je ne lisais point, j'avoue, n'y croyant point. Comme je les payais, il fallait accommoder la marchandise et la faire agréer. Il n'y a rien d'autre et que je ne me consolerai de ma vie d'avoir compromis par ma curiosité. Faites donc *tout l'impossible pour lui*. Un autre jour je vous écrirai de plus. Adieu, comptez sur mon éternelle estime et reconnaissance,

CHARLOTTE.

Portici, le 21 novembre 1803. (Chiffre)

... J'ai lu avec attention les offices de Talleyrand [2]. Ils me paraissent pleins d'humeur, cherchant querelle, ces demi-piquanteries contre le ministre anglais, dans lequel il se trompe très fort, accusant Acton, car c'est nous qui pensons ainsi. D'ailleurs, le désarmement de la Calabre est un prétexte. Ils ne sont pas en armes, dont je suis bien fâchée, et il faut que les héros de Tarente aient inspiré une pareille

[1] L'affaire de Rey dont, d'après les ordres du grand-juge, Alquier avait demandé et obtenu l'emprisonnement, est insérée tout au long dans la dépêche d'Alquier à Talleyrand, du 4 vendémiaire an XII (25 septembre 1803).

[2] Cf. Talleyrand au marquis de Gallo, Paris 30 octobre 1803; et Ministre des Relations Extérieures à Alquier, Paris 15 octobre 1803.

peur au Premier Consul. Le ton péremptoire est celui avec lequel il obtient tout ce qu'il veut et épouvante tout le monde. J'espère que l'effet ne suivra pas la menace; car, s'il augmente le nombre des troupes, le roi est décidé. Il part immédiatement pour la Sicile. Moi, je reste avec mon fils et famille. mais aurai bien soin de me faire donner les points par écrit que, Dieu me voit, j'exécuterai, dussé-je en être la victime. Je ne prise pas la vie et voudrais remettre l'honneur. L'exemple du roi de Sardaigne, du Grand-Duc, du pape qui ont léché ces coquins chez eux et ont fini par en être chassés, n'est pas encourageant. Je préférerais mourir à vivre à charge à tout le monde de pensions dehors. Ainsi, évitez cette nouvelle agression encore plus injuste que la première, puisque toute l'Europe voit que nous nourrissons ces laquais, les souffrons depuis presque une année sans les inquiéter. On verra donc que c'est méchanceté pure et prétexte pour nous faire mal.

Portici, le 21 novembre 1803.

Cette lettre parlera uniquement du malheureux, pauvre, mais honnête Rey. Son mémoire que je vous inclus vous expliquera mieux que je ne puis dire ce qui le concerne. Ce que moi j'y dois ajouter, c'est que je connais Rey depuis des années, vivant tranquille, retiré, affligé de ses malheurs personnels et de ceux de sa patrie. C'est au point que je le nommais chez moi le Sage pour son calme silence. Il a eu la délicatesse dans son Mémoire de ne point me nommer. Mais je suis trop sincère pour ne point avouer que c'est moi qui ai demandé, recherché les bulletins comme simple gazette et par curiosité; que, si donc ceci lui attire la présente persécution contre lui, c'est moi seule qui en ai eu la faute et c'est à mon honneur à le justifier. Je le voyais très rarement, sa réserve, tristesse, son froid silence ne combinant pas avec mon caractère et ma vivacité. Je l'estimais sans désirer sa société quand l'ambassadeur français demanda son arrestation, que la police en doit être chargée. Puisque je suis la reine de ce pays, vous comprenez bien, sans user de fausseté ni finasserie contraire à ma loyauté, que j'en dus être avertie et que j'en avertis Rey que je protégeais et connaissais innocent. Il fut mis par ma volonté en lieu de pleine sûreté. Mais c'est lui qui, m'écrivant de l'endroit sûr où il était et m'assurant de sa parfaite innocence, demanda à être mis au Château pour rendre compte de ses actions et ne nous causer aucun désagrément. C'est donc encore par ma volonté qu'il quitta l'endroit de sûreté pour se donner volontairement leur prisonnier. Depuis qu'il est au Château, sa santé est misérable. Souffrant de rhumatisme, goutte, cha-

leurs et privé de toutes commodités, il y succombera et augmentera le nombre des victimes de ce temps. — Le mémoire de Rey explique tout. L'opinion qu'il a laissée de lui à Lyon démontre son caractère humain et probe. Or, livrer ce malheureux aux horreurs d'un voyage dans une telle saison, aux peines d'un procès criminel pour avoir satisfait ma curiosité par des bulletins qu'en grande partie je ne lisais point, préférant les courriers de Londres à ses insipides papiers, l'idée seule m'en fait frémir. Si les papiers à confronter sont si intéressants, pour calmer les inquiétudes du Premier Consul, qu'il les envoie ici avec quelque suppôt de Fourchet[1]; elles se confronteront. Je vous en charge donc très positivement, car je vous déclare que jamais de mon consentement Rey ne sera envoyé en France sous aucun prétexte, car c'est moi qui suis la seule cause de ce bulletin. Ainsi, en présentant son Mémoire, en demandant qu'on le lise et ne le jette pas dans la foule des papiers oubliés, en manifestant clairement nos sentiments ici exprimés, vous exigerez qu'on finisse cette persécution qui, en vérité, est très petite et indigne du grand Consul; vu que si les terreurs d'une contre-révolution, conspiration jamais imaginée par le pauvre Rey, l'emportent sur toute considération, si au milieu de tant de grands objets de terreur, de subversion d'Empire, de nouveaux systèmes, Code civil et criminel, ce petit objet agite le grand Consul, alors qu'il envoie à Naples où par les tribunaux du Roi *qui seul administre, exerce la justice étant encore Souverain* et en présence du suppôt envoyé, ou de qui le premier Consul voudra, on confrontera les papiers et renverra le tout calmer ceux qui ont l'insigne malheur de craindre des conspirations. Mettez, mon cher Gallo, en usage toute votre éloquence. Enfin Rey n'est pas un souverain qui a des États à perdre; c'est un malheureux avec lequel je n'ai jamais été particulièrement liée, mais pour lequel je m'intéresse, étant moi la cause de ses bulletins qui sont son crime. Assurez bien une fois et pour toujours le grand Consul et le gouvernement français que jamais de ses États, ni de chez nous, ne sortiront ni conspirations ni conspirateurs, par moralité dont nous nous prisons et parce que nous en connaissons la valeur; que, preuve de cela nous vivons le Roi, ma famille, au milieu des plus atroces scélérats qui ont juré notre mort, insulté nos effigies, imprimé toutes les horreurs, nous en sommes entourés sans craindre et n'en sommes que plus heureux. Il est vrai que ce sentiment est inné en nous. Mais ce que je ne puis assez vous recommander, c'est d'appuyer le Mémoire soit auprès du ministre Talleyrand, soit auprès du Premier Consul même, avec toute la force dont vous êtes

[1] Ce doit être Fouché.

capable : car si cette affaire ne se terminait pas par la justice du Premier Consul, elle serait très désagréable. Car pour rien je n'oublierai de ma vie que Rey est compromis par moi. J'ai vivement le sentiment de la justice et ne saurai admettre que Rey soit sacrifié pour m'avoir servie. Je sais qu'il n'est pas conspirateur, qu'il n'a aucune relation avec les princes, dont moi-même je n'ai aucune nouvelle, que je plains le roi de Sardaigne, le Grand-Duc de Toscane, duc de Parme, duc de Modène et tant de princes de l'empire qui ont tout perdu et sont des êtres affligeants à voir et qui font faire de tristes, profondes, terribles réflexions, surtout les deux premiers. — Je sais que Rey est incapable de trahison; son unique crime, ayant été sa complaisance de satisfaire ma curiosité avec les bulletins, ne doit pas être puni. Je vous répète donc encore une fois, vous ferez de tout pour mettre fin à cette poursuite, en déclarant qu'on a reconnu son innocence et qu'on lui laisse finir tranquillement ses jours hors de prison, ou en envoyant les papiers à reconnaître. — Tranquillisez-moi par le premier courrier. Cela n'entre nullement dans les affaires d'État, n'est qu'une affaire à moi. Il serait bien petit d'en former une querelle pour suivre des plans auxquels d'autres moyens conduisent. J'ai assez d'opinion du Premier Consul (quoique ne l'aimant pas et ne le pouvant aimer), j'ai assez bonne opinion de lui qu'il doit approuver que je défende vivement qui pour satisfaire ma curiosité se trouve dans le malheur. Il doit estimer des sentiments honnêtes, qui en petit comme en grand sont toujours les mêmes, que qui soutient vivement Rey pour lui avoir fourni des bulletins soutiendra toujours les engagements qu'elle pourrait prendre, selon que ses devoirs d'épouse, de mère et reine lui en feront la loi[1]. J'espère beaucoup de votre éloquence. Comptez sur mon éternelle reconnaissance.

CHARLOTTE.

Naples, le 28 janvier 1804.

Je vous écris pour le malheureux Rey. Je souffre de l'acharnement avec lequel on le réclame. Le malheureux homme est malade, d'une très mauvaise santé. C'est un homme doux, sage, modéré, qui, lorsqu'il a été lieutenant de police à Lyon, emploi toujours odieux, a été adoré et chéri et que l'on regrette encore. — Je crois avoir certitude qu'il y a en Allemagne un homme du même nom qui peut être cou-

[1] Pour plus de détails sur l'affaire Rey, Cf. la dépêche de Alquier au Ministre des Relations Intérieures, de Naples, le 4 vendémiaire an XII (25 septembre 1803).

pable; mais pour Rey, je suis convaincue de sa probité, incapable de noirceur, intrigues, cabales, de tous bas et vils moyens, de satyres (*sic*), sarcasmes, immoralités : c'est un homme innocent, j'en suis sûre, et c'est ce qui fait que je m'intéresse à lui.

Si j'avais des preuves du contraire qu'il eût tramé contre la vie du Premier Consul, écrit ou fait écrire des libelles, qui n'inondent que trop l'Europe. je finirais de m'y intéresser. Mais convaincue de son innocence, je souffre de voir cette persécution.

Tâchez donc de parler à la générosité du Premier Consul Il a trop de caractère pour ne pas sentir que je ne mériterai pas les moindres égards si j'abandonnais à leur mauvais mauvais sort des gens que je crois honnêtes et qui, j'en suis convaincue, sont innocents. Qu'il veuille donc faire examiner avec vérité quels sont les soi-disant crimes de cet honnête homme et laisser ce malheureux finir ses jours en paix. D'ailleurs, l'état actuel de sa santé rend impossible, sans vouloir accélérer sa mort, tout déplacement. Je fie à votre réthorique de persuader de cela le Premier Consul. Je vous en serai bien reconnaissante, et croyez-moi pour la vie votre bien attachée,

CHARLOTTE.

Naples, le 10 avril 1804.

Je vous ai écrit assez long par le courrier parti avant-hier. Je vous ai dit bien net et sincèrement tous mes sentiments pour avoir besoin de nouveau de vous écrire. Je le fais donc uniquement pour vous inclure cette lettre de la Vintimille à sa mère, une communication filiale qu'on peut inspecter comme bon semblera et qui certes n'est point compromissoire. Je profite de cette occasion pour recommander à votre zèle nos affaires et votre patrie qui, si elle a le malheur de devenir de nouveau le théâtre de la guerre, sera ruinée de fond en comble, puisque chacun prendra son parti d'avance. Vous qui avez si bien su vous concilier (comme tous ceux qui reviennent de France nous assurent) la bienveillance du Premier Consul et de Talleyrand, employez votre conciliation au bien-être et tranquillité de vos maîtres et patrie.

Micheroux est allé à Tarente persuader au général Saint-Cyr qui nous fait l'honneur de dire (car le penser, il ne le peut point) de craindre nos imaginaires armements et aussi pour vérifier l'assassinat et la disparition du postillon et du courrier de la poste de Lecce et de Cortou [1]. — Ce sont des gentillesses, des minuties de celles à la mode.

[1] La Reine à l'Impératrice, 24 avril : « Le malheureux courrier et son pos-

Adieu, ne nous laissez rien ignorer dans ces essentiels moments. Tâchez de sauver votre patrie, vos maîtres, et comptez sur mon éternelle reconnaissance.

Portici, le 24 mai 1804.

J'ai reçu et lu avec bien de l'intérêt vos dépêches et lettres par le courrier Frickthal du 10 mai. Vous recevrez celle-ci par le courrier d'Espagne et d'Aix à Paris, elle ira par la poste. Ma lettre en noir est faite pour que vous la montriez à l'Empereur où à son digue chancelier Talerand. Vous recevrez par le canal de la Segrétairie le détail de tout. L'honnête et de moi estimé et regretté Acton, cédant à la tempête et ne voulant point servir de prétexte à l'Empereur pour former une nouvelle dynastie en Italie, a employé tout pour obtenir son congé, au moins la permission d'aller avec sa famille se retirer en Sicile, ce qui a été effectué le 24 au soir, et je le crois à cette heure près de Palerme. Voilà donc l'obstacle levé, voilà donc la bonne harmonie rétablie; aucune menée hostile à craindre et si successivement, comme tous y travailleront sans relâche, notre obéissance sera bien parfaite et sincère, on pourra espérer de n'être pas assimilé aux autres princes d'Italie. Au moins je souhaite que ce cruel sacrifice obtienne le bien de la tranquillité; mais je suis convaincue que Non et que notre sort est décidé dans les vastes plans de l'Empereur gaulois.

Micheroux est le directeur des Affaires étrangères et Luzzi, qui de sa vie n'a pas même songé à le pouvoir être, est le Conseiller du Département. — Le roi est à Belvedere au désespoir, furieux; moi avec ma famille à Portici.

Je ne puis même me faire une idée comme les affaires iront. Vous, mon digne ami, qui comprenez les affaires et avez la pratique tournure, il ne nous est pas permis, car l'archi-Empereur ne ne veut pas, de vous appeler, agréant votre présence. D'autres, qui savent lire ne lui agréant pas, toujours par l'inglomanie. Aussi il a fallu venir au remède qui ne pourra aller. Je me sens excessivement malheureuse et par ce que j'éprouve et par ce que je prévois qui arrivera. Le départ d'Acton fait une vraie anarchie ministérielle. Chacun compte voler de ses ailes, gouverner et étudier qu'il vaut mieux gouverner

« tillon qui portaient les lettres de la province de Lecce et de Corfou ont « été dévalisés de tout et on a trouvé leurs cadavres avec leur tête coupée, « mais ils ont été publiquement reconnus. Ce sont ces horreurs qu'on se « permet sans rougir. Enfin il faut souffrir, se taire et tout fier à la Divine « Providence. »

du Roi en de Furibonde Reine, que le ciel, dit la *Gazette*, a mise sur le trône dans sa colère. Moi, je le dis de même : dans sa colère contre moi. Car j'abhorre le trône et la couronne et ne désire que vivre en paix loin du bruit et de la capitale.

Je vous prie, parlez-moi toujours en tout avec sincérité. Si les Français veulent prouver leur bonne foi (à laquelle jamais je ne me fierai), soit à Acton loin des affaires, qu'ils nous laissent jouir de notre neutralité; qu'ils partent du royaume et alors nous serons neutrale. Mais je suis convaincue qu'ils trouveront mille nouveaux prétextes pour nous tourmenter. On cédera jusqu'à l'impossible; mais on finira par ne pas obéir en tout et alors les contestations commenceront. Enfin, je suis convaincue que nous aussi nous n'aurons point de repos.

Nous attendons le courrier Bezzi pour ensuite expédier à Paris. mais tout ce que l'on fera sera inutile et Ferdinand IV n'est pas fait pour les circonstances actuelles et pour moi je le verrai, cédant à son fils et anticipant de quelques années à le couronner, avec un plaisir extrême. Car je lui trouve une vanité, un amour-propre de descendre du trône où un usurpateur gouverne et commande par les moyens les plus infâmes...

Le Roi est furieux de tous les sacrifices qu'il est obligé de faire. François le sent aussi bien vivement. Nous sommes tous en suspens...

Je vous recommande de nouveau de m'aviser de tout. Ne laissez aucune occasion de me donner des nouvelles. Plaignez-moi. Ma situation est très pénible. Avec le général Acton est partie l'unité de notre décousu ministériel. Je n'ai ni la force. ni le goût de faire aller cette décousue machine et les moments sont trop difficiles et délicats.

Adieu. Pensez à moi. Par le futur courrier je vous écrirai plus sur toutes les farces du souverain couronnement[1]. Je suis convaincue qu'on songe à la fondation du Second Empire en Italie, ce qui finira à nous ruiner. — Adieu, mandez-moi tout; mandez-moi si vous avez reçu intact ceci et si vous avez pu le lire, et croyez-moi jusqu'au tombeau votre sincère et reconnaissante amie pour la vie.

Naples, le 29 décembre 1804.

Je vous envoie ce nouveau courrier afin de réparer s'il est possible le mal que, je le vois clairement, l'ambassadeur Alquier cherche à semer et à entretenir. Je voudrais vous voir lire à l'Empereur et à Talleyrand les trois feuilles de lettres françaises, ainsi que les deux

[1] Allusion à la proclamation de l'Empire.

autres qui contenaient les questions posées et les réponses. Bien que Talleyrand soit l'unique protecteur de cet enragé d'Alquier qui ne fait que mentir avec effronterie, j'ai maintes preuves qu'il n'a ni moralité ni principe d'honneur. Je sais aussi qu'il est plein de souplesse, et ce qui le prouve, c'est qu'il a su tirer son épingle du jeu au milieu de toutes les péripéties auxquelles il s'est trouvé mêlé depuis le commencement de sa carrière; nous en avons même maintes preuves. C'est lui qui monte Saint-Cyr au sujet de choses auxquelles lui-même ne croit pas. Et comment pourrait-il y croire en constatant notre nullité? Il écrit cependant office sur office. Je dois vous avouer que je crois et que je crains qu'il a l'ordre de trouver un prétexte pour amener la rupture. Je sais bien que lorsqu'on a la force en main, point n'est besoin de recourir aux prétextes, mais il en faut cependant un pour sauvegarder les apparences. Je me fie au zèle dont vous venez de donner tant de preuves pour dissiper tous les nuages possibles par tous les moyens, et pour nous faire rendre notre tranquillité; je compte entièrement sur vous pour cela...

Je vous recommande nos affaires, les troupes nous ruinent et nous dévorent. Nous ne serons jamais ni tranquilles ni les maîtres chez nous tant que nous aurons cette fatale et in uste garnison. Que l'évacuation soit volontaire ou quelle qu'en soit la cause, peu importe! Pourvu que les troupes partent, le reste nous est égal. Comment pourrait-on vivre au milieu de toutes ces chicanes? Tantôt pas de Damas, tantôt pas de cordon, point de milice urbaine, ni ceci ni cela. Je vous assure qu'on ne peut vivre ainsi et qu'il en sortira quelque résolution désespérée. Le Roi est affolé et ne peut plus se voir à Naples sous la férule des Français. Je le retiens de force, craignant de plus grands désastres; mais il me reproche tous les jours d'être la cause de sa perte et de sa ruine. Vous pouvez vous imaginer à quel point cela m'afflige. Mes chers enfants se portent bien, mais ils sont tous bien tristes et pleurent avec moi la triste vie qu'ils mènent à la fleur de leur âge et celle plus triste encore qui se prépare pour eux. Ma belle-fille s'est entièrement rétablie. On la croit de nouveau enceinte; je le crois moi aussi, mais uniquement parce que cela me ferait peu de plaisir, ne pouvant pas oublier les extravagances et les folies qu'elle fit du premier jour jusqu'au dernier, et ne désirant guère un petit-fils de cette race. Suffit. Il en sera ce que le bon Dieu voudra bien.

Je regrette seulement que ma fille [1] Antoinette, princesse des Astu-

[1] Antoinette, princesse des Asturies.

ries, fille légitime du Roi de Naples, ait fait une fausse couche. Je crains aussi de plus grands malheurs pour elle et j'avoue en être tout à fait inquiète.

J'en reste là, bien qu'ayant encore mille choses à vous dire; mais ma tête ne me le permet pas et je le ferai au fur et à mesure que s'en présenteront les occasions.

J'attends avec un vif empressement de vos nouvelles. Veuille le Ciel que vous puissiez me mander des choses consolantes et sauver votre patrie. Cela ne pourra qu'augmenter mon éternelle gratitude. Je vous souhaite une heureuse année et qui soit meilleure par la suite qu'elle ne l'est à son début. J'espère que nous devrons ce bonheur à vos soins et à votre vigilance. Adieu, comptez sur ma vraie éternelle gratitude avec laquelle je serai jusqu'à la mort votre reconnaissante et vraie amie.

CAROLINE.

Portici, le 5 mai 1805.

...Dans la foule des *pataques*[1] que Napoléon aura de tous les pays, les nôtres seraient de trop peu de valeur à ses yeux, et le roi ni ses fils ne mettront jamais la Légion du Déshonneur. Dans notre délicate position, ceci équivaudrait à une faiblesse qui n'est point de notre conviction. De même et bien plus encore pour aucun mariage ni pour mes enfants ni petits-enfants[2]. Peut-être dans deux cents ans nos familles s'uniront. Pour le moment je ne le ferai jamais et me contente de laisser librement décider mes enfants. Je m'en rapporte à eux. Chaque petit gentilhomme serait préférable. Ce serait une alliance mais sans bassesse, quand celui avec cette nouvelle famille régnante sortant des montagnes de la Corse, un mélange bizarre et inconcevable, serait le comble de la bassesse et mériterait le mépris général. Je suis convaincue que peu de princes régnants penseront comme moi; mais je le pense et on calcule de me soumettre à la décision franche et libre de mes chers enfants.

Portici, le 9 mai 1805.

Cette lettre vous sera remise par le prince de Cardito. Ordre lui avait été donné de faire ce voyage qui avait été décidé par nous à un

[1] *Petacca :* crochet, plaque de décoration.

[2] Cinq ans plus tard, la propre petite-fille de Marie-Caroline devenait Impératrice des Français.

moment où nous ignorions encore votre venue en Italie et où nous avions si grand intérêt à savoir ce qui s'y passait. Je vous prie donc encore par celle-ci de ne pas nous laisser manquer de vos nouvelles et de nous aviser immédiatement de tout.

Cardito sera donc même à Milan sans aucun caractère officiel ni lettre de créance. Il est bon d'ailleurs que, dans le cas où les cérémonies du couronnement ou d'autres motifs vous obligeraient à vous absenter, nous ayons là quelqu'un qui puisse continuer à nous tenir au courant. Il vous dira de vive voix tout le reste. Vous pouvez vous imaginer mon état d'inquiétude et mon impatience de savoir ce qui va advenir en Italie, puisque notre sort présent et futur en dépend.

Adieu, j'ai foi en votre zèle, activité et dévouement. Ne nous laissez pas manquer de nouvelles.

On prétend qu'une partie des troupes s'en va. Mais rappelez-vous qu'elles doivent toutes partir, toutes jusqu'au dernier homme, et qu'il faut qu'on nous paye les quatre millions de ducats en espèces, et non en paroles, si l'on veut nous faire oublier les violences que nous avons subies et nous donner la possibilité de commencer à croire à leur bonne foi. — Adieu, croyez-moi votre sincère affectionnée,

CAROLINE.

Portici, 16 mai 1805. (Chiffre.)

... Mandez-moi ce qui arrivera de l'Étrurie si la Reine épouse Beauharnais. Philippe V, ce qu'il en dirait? mais c'est le monde. On nous écrit de Toscane que Napoléon, constant dans son projet d'être maître de toute l'Italie, avait offert à l'Empereur d'être lui maître du reste de l'Italie jusqu'au Tagliamento, de donner la Bavière et le Palatinat en compensation à l'Autriche, et à l'Électeur la Hollande. Mandez-moi s'il y a rien de vrai ou si ce n'est qu'un *Spiritosa Invenzione*...

Portici, le 12 juin 1805.

C'est une expédition qui suit de bien près celle faite le 10, dans laquelle je vous ai dit que nous envoyions à Vienne pour y concerter avec nos parents, amis et princes Italiens, la reconnaissance du roi d'Italie, comment la faire à l'Empereur des Français. Il y avait bien en cela aussi un peu de crainte de heurter contre les autres Puissances et de nous les rendre ennemies. Et quand on voit une puissance comme la Prusse, qui a 150 000 hommes de troupes, un grand

État n'oser pas reconnaître crainte des autres Puissances et quoique amie dévouée à la France ne point oser heurter l'opinion des autres, je crois qu'il est bien plus permis à nous, île et presqu'île, à une petite puissance de ne pas vouloir heurter avec les grands et avoir tâché d'éviter les critiques.

Malgré tout cela, j'ai tâché de négocier et d'obtenir qu'on ne la prendrait pas comme une réelle offense, cette reconnaissance, et que la Sicile resterait libre. Pour que des autres demandes des violences ne s'ensuivent et qu'un peu de vérité soit acquise, je me suis empressée de vous l'écrire. Et pour témoigner notre désir de la paix et bonne union, je vous ai envoyé ce courrier afin qu'il vous apporte les lettres de créance.

Le Roi dans votre dépêche vous fait prévoir la conduite qu'il veut que vous teniez. Soumise à ses ordres, j'espère que cette nouvelle preuve nous donnera notre tranquillité. Vous y mettrez toute votre étude et je compte beaucoup sur vous.

Un bâtiment avec Circello, mari et femme, est arrivé [1]. Ils devront encore faire quarantaine et sont très abattus de santé. Voilà ce qu'on m'a dit.

Ma santé est misérable; mes enfants se portent bien. Léopold a été confirmé ce matin. Le cardinal Ruffo a été son parrain, dans le même jour solennel où il a reconquis notre capitale.

Je vous prie. tâchez de radoucir l'humeur de l'Empereur et Roi. Parlez-lui du bien qu'il nous ferait en ôtant son armée qui ne lui est d'aucune utilité et nous détruit. N'oubliez pas les 4 millions de ducats qui nous sont dus et qui serviront à réaliser les capitaux de mes enfants. Ainsi c'est, encore plus que la reine, la mère qui le souhaite, d'autant plus que je me sens dépérir et que tout ce que je désire est d'assurer le sort de mes enfants. Je vous recommande tous nos souhaits et de faire l'impossible pour nous. Mandez-moi l'heure précise à laquelle arrivera ce courrier qui a ordre de faire grande diligence.

Mille compliments à votre épouse. Adieu, j'attends tout de votre zèle, et croyez-moi pour la vie votre reconnaissante amie,

CHARLOTTE.

[1] Circello revenait de Londres. Il allait peu après, malgré la protestation et l'opposition de l'Empereur. être appelé au ministère des Affaires étrangères, vacant depuis la mort de Micheroux. Cf. Talleyrand à l'ambassadeur de France à Naples. Milan, 8 juin 1805 (cité par AURIOL. t. II, p. 309-310).

Portici, le 15 juin 1805.

J'aurais moi-même écrit à l'Empereur et Roi en lui faisant compliment sur sa nouvelle dignité et demandé paix et tranquillité, justice et équité, et nous ôter cette armée et nous payer les frais qu'elle nous coûte. Mais l'Empereur me doit une réponse à ma dernière lettre, et l'indécente scène, les propos qu'il s'est permis vers le prince de Cardito, et qui font le sujet de toutes les lettres qui viennent chez nous, cette scène dont je ne pourrais m'empêcher de lui représenter l'indécence, l'absurdité et la fausseté des griefs à moi imputés, tout cela m'a empêchée de lui écrire. Et je vous charge, mon cher Gallo, de faire sentir à l'Empereur toute l'obligeance de notre reconnaissance que le roi de Prusse n'a pas encore faite. Tâchez d'empêcher d'ultérieurs désagréments, peines, déboires à vos souverains et à votre patrie. Je vous le répète et ne cesse de le dire : Que l'armée française quitte notre royaume et nous ne permettrons à qui que ce soit de venir chez nous. Mais si malheureusement il y aura guerre, nous ne pouvons empêcher qu'on vienne chercher son ennemi où il se retrouve. Car, si nous avions eu la force, jamais l'armée française en pleine paix serait entrée chez nous. Vous éviterez donc par le départ de cette ruineuse armée de voir votre pays et patrie exposés à mille maux et d'être le théâtre de la guerre. Évitez aussi toute ultérieure demande qui, sans faute, porterait les Anglais en Sicile. Car ce n'est qu'avec une peine infinie qu'ils ont eu la modération, depuis deux ans, de n'user d'aucune représaille.

Naples, le 24 juillet 1805.

Je réponds à votre lettre que Precanico m'a apportée en date du 14 juillet et qui m'était arrivée quand j'étais au lit avec une fièvre bilieuse, les deux premiers jours souffrant infiniment de la tête et incapable de tout. — Ma santé est perdue. C'est le fruit des continuels chagrins que j'éprouve.

Alquier m'a répété vis-à-vis de moi la scène de son maître avec Cardito et vous. Il est pénible de se voir ainsi traitée. Pour toutes les menaces que l'Empereur des Rois nous fait faire, elles sont injustes, malhonnêtes, propres à semer la zizanie en famille entre père et fils, ce dont j'aurai soin que cela n'arrive jamais. Notre fils est un honnête homme qui sait ses devoirs et on ne le pervertira pas. Cette haine si prononcée contre moi *me serait glorieuse* si elle n'entraînait pas le malheur de ma famille et de mes sujets.

Mais je sais que Napoléon ne pourra jamais trouver un motif réel. Nous voulons être neutrale. Nous souffrons depuis deux ans le poids d'une armée étrangère qui nous ruine. Plus aucune liberté, ni en choix de ministres ni en généraux, ni en ordres, ni en recrutations, ni même de nous garder l'an passé contre la peste. En un mot, nous sommes despotiquement commandés. — Croyez-vous de bonne foi, mon cher Gallo, que cela inspire confiance, amitié? Cela fait plier par prudence. Enfin, nous sommes *bien complètement malheureux*.

Je n'ai rien de plus à vous dire que votre connaissance des circonstances et positions ne vous ait expliqué. Vous recevrez par la lettre du Roi ses ordres. Je ne puis que m'y conformer. — Vous savez combien l'armée nous donne sans cesse des sujets de plaintes et de combien de prudence nous devons user pour tenir calmes les peuple si justement irrités. En un mot, travaillez à nous ôter cette armée, à nous faire payer les quatre millions de ducats. Assurez l'Empereur que nous ne sommes d'aucune nation que napolitaine, que pour cette raison nous bénissons ceux qui ne nous oppriment ni ne nous dépouillent point.

Pour ce qui est de mon innocente fille, la princesse des Asturies, je serais inconsolable si l'Empereur des Français, vu sa haine contre ma personne, la reportait injustement sur elle. Jamais je ne lui ai prêché que d'être Espagnole, de nous oublier pour être toute à ses devoirs, et de se tenir éloignée de l'infâme politique. L'Empereur, qui dit avoir tant de lettres privées, pourrait tenter d'avoir celles que je lui écris. Il s'en persuaderait. Je fais ceci par tendresse pour ma fille. Elle est trop jeune, trop franche pour être d'aucun parti. — Je ne réponds point aux injures et menaces. Je sens ma manière d'agir et crois remplir mon devoir.

Comme le négociateur russe va arriver, vous nous aviserez de tout ce qu'il fera, dira, et ne croiserez en rien ses opérations, mais nous tiendrez avertis de tout.

Je n'ai ni la force ni la santé et ne vois même l'*utilité* de vous rétroquer tous les arguments dits dans l'*explosion de rage de Napoléon*. C'est le moment où la raison n'y est pas. *Il ne mérite aucune réponse*. Le roi aussi peiné que moi de notre suspension d'autorité et oppression, fait tous les sacrifices pour le maintien de la paix. Malgré le pénible humiliant d'être génés même dans le choix de nos ministres, le Roi a suspendu de placer Circello au désir de la paix. Il va aussi faire partir de ses états l'innocent général Lascy [1]. Tout ceci pour témoigner

[1] Lascy, général russe, commandant du corps venu à Naples pour régler les derniers détails de l'action combinée des troupes russes, anglaises et napolitaines.

son désir de conserver la paix. Mais chaque jour naissent de nouvelles inquiétudes d'armements, de masses rassemblées, quand, grâce à la violence qu'on commet contre nous, nous n'avons plus de soldats suffisants à faire les sentinelles et les gardes ; et, pour masses, nulle part il n'y a ici quatre, pas même deux hommes réunis. Mais des gens aiment ainsi jeter le trouble pour en profiter. Je pourrais encore dire beaucoup d'autres choses. Mais ma santé m'oblige à finir, ma faiblesse étant extrême. Je vous recommande nos intérêts. Je me fie en vous, et croyez-moi toujours, avec une bien sincère reconnaissance,

Votre bien attachée amie,

CHARLOTTE.

Castellammarre, 24 aout 1805.

Je vous écris cette lettre, mon cher Gallo, pour profiter du courrier qu'on m'envoie. J'ai reçu votre lettre du 3 et tout ce que vous m'avez envoyé par ce courrier et vous remercie de toutes les peines que vous et votre épouse vous prenez pour moi.

Je vois les nouveaux motifs de chicane sur lesquels on s'appuie et que les faits démentent. Nous n'avons ni troupes de ligne ni milices, et pour nommer masse, il ne faut pas connaître la valeur du terme. Car masse signifie réunion, agglomération, et si l'on s'unit quatre jours avant le besoin d'agir, on peut être sûr d'avoir une horde de brigands et que personne ne veut avoir. Je suis convaincue que l'on connaît tout cela; mais c'est pour chicaner que cela se fait. Pour vous en donner une preuve, mon jour de naissance, le 13 août, en province, les chefs de province fêtent comme de devoir le jour de leur souverain. Aucun de l'armée française n'y est intervenu. Toute la troupe a été au quartier sous les armes et l'aimable général Lechi, pour encore renchérir, a mis du canon devant nos habitations, ayant décidé que je ferais fêter mon jour en faisant renouveler les Vêpres siciliennes, moi qui ne ferais point tuer mon plus cruel ennemi. C'est ainsi qu'on me juge et qu'on se plaît à me représenter; mais je suis si accoutumée aux injustices des hommes que cela ne me fait plus la moindre peine.

Alquier[1] a passé à la Segrètérie et au Prince de Luzzi l'office dont je

[1] Note d'Alquier au prince de Luzzi, conseiller d'État, Naples, 15 août 1805. Il demande à savoir si des troupes étrangères doivent arriver dans les États du Roi et si elles y viennent de son consentement, et fait savoir en même temps que « si les dispositions de la Cour de Naples ne changent pas, il a ordre de se retirer. » (Cf. AURIOL, II, 423-425).

vous envoie copie postillée de mes sentiments et de ma main, me remettant toujours à ce que la Segrètairie par ordre du Roi vous écrit, cela n'étant que pour vous seul.

Ma santé commence à se remettre à l'air de Castellammare. Je vois moins les ministres ; aucune audience ni tourment d'aucune espèce, et je vis plus à moi. Cela, uni à l'air de Castellammare et aux eaux, me fait grand bien. J'ai perdu la toux et les crachements de sang. Je dors sans opium et reprends mes forces. Mes enfants font mon agréable société et je me sens très heureuse dans cette tranquillité. Si l'on appelle remuant vouloir sauver et défendre le patrimoine de mes enfants, on a raison. J'ai toujours fait et continuerai à faire tout ce qui sera possible pour cela. Je tâche de fortifier ma santé pour tout ce qui pourra encore arriver de pénible et dont l'office d'Alquier en est déjà le prélude.

Je ne puis rien vous dire de nouveau, vivant dans la plus profonde obscurité des choses de ce monde. J'attends de votre zèle des nouvelles. Le Roi est à Belvédere; mon fils, sa femme et enfants à Portici, et nous ici. Cela fait séparation et prolongation des affaires. Vers le milieu de septembre, tout se réunira.

Adieu, mon cher Gallo, je vous souhaiterais ici où votre présence m'aiderait à supporter plus facilement mes peines et mes souffrances. Croyez que je vous rends justice et vous plains. Cardito est ici pour son goût et vit hors de ma maison, mais y venant dîner et souper. Adieu, combien de choses je voudrais vous dire! Ne me faites pas manquer vos nouvelles. Vous pouvez imaginer de quel intérêt elles sont actuellement.

Mille et mille compliments à votre épouse. Je la remercie pour toutes les peines qu'elle prend pour mes commissions, et comme elle les remplit si bien, cela me rend toujours plus importune. Adieu, et croyez-moi pour la vie

Votre reconnaissante amie,

CHARLOTTE.

Portici, le 15 septembre 1805.

J'ai reçu avec bien de la reconnaissance votre lettre du 29 août et tout ce vous me dites tant en affaire comme en tout. J'aurais désiré que l'on vous eût envoyé un courrier pour traiter et pousser sur tous ces intéressants points; mais on a encore voulu attendre quelque autre nouvelle par Alquier, après laquelle on vous en expédiera un gros. Je vous prie seulement de faire de tout pour nous éviter une aug-

mentation de troupes que réellement nos forces ne peuvent payer. Les premières conditions sont aussi un peu dures, mais de tout cela je vous parlerai par courrier [1].

Je dois à vous et à votre épouse mille et mille remerciements pour les commissions envoyées que j'ai trouvées du meilleur goût et m'ont fait un plaisir extrême; car elles sont arrivées le 9, et le 7 j'avais reçu la nouvelle de l'heureuse couche de Thérèse d'un fils qui m'a fait un plus grand plaisir. Il s'appelle Jean-Charles [2]. Après-demain part Baptiste qui se trouve ici et je le charge de toutes ces jolies choses, vous priant encore d'en faire mes remerciements à votre chère épouse pour le bon goût et choix des objets. Ils sont si beaux que cela me rend toujours plus importune.

J'attends actuellement de voir si ma chère fille Antoinette continue heureusement dans sa grossesse, et alors mes importunités recommenceront.

Ma belle-fille est encore enceinte au 3e mois et se porte bien. Voilà mes nouvelles.

Nous sommes actuellement toute la famille réunie à Portici.

Adieu, faites de tout, je vous en conjure, pour nous éviter les malheurs et que notre patience et condescendance depuis tant d'années ne soient point en pure perte.

Je compte beaucoup sur vous. Comptez bien aussi sur toute ma confiance et éternelle reconnaissance.

CHARLOTTE.

[1] Informé par Talleyrand de l'ordre donné par Napoléon, en présence de la concentration des Anglo-Russes à Malte et à Corfou, de diriger des renforts sur le sud de la Péninsule, Gallo, épouvanté par la gravité de la situation, avait essayé d'arrêter leur marche en remettant à Talleyrand une note (celle du 30 août) dans laquelle il insistait sur l'intention fermement arrêtée de sa Cour d'observer la plus stricte neutralité et cherchait à presser la marche des négociations qu'il avait entamées avec le gouvernement français. Caroline, en le remerciant de son zèle et en l'incitant à continuer son œuvre, se garda bien de lui souffler mot de la conclusion du traité secret d'alliance entre Naples et la Russie qui venait d'être signé le 10 septembre par Luzzi, Circello et Tatitcheff. Elle l'encourageait au contraire à suivre les négociations qui aboutirent, en effet, le 28 septembre, à la signature du traité de neutralité entre la France et Naples.

[2] Jean Népomucène Charles François Félix, né le 29 août 1805, mort le 19 février 1809.

CLÉMENT VIII ET JACQUES STUART

I

LA SUCCESSION D'ÉLISABETH (1590-1603)

On aurait pu supposer que le désastre de l'Armada serait le point final de l'intervention espagnole en Angleterre; cependant, malgré la diversion prolongée qu'entraînera sa lutte avec Henri IV, Philippe II ne renoncera jamais complètement à tirer parti d'embarras qui devaient s'aggraver pour Élisabeth au terme d'un règne dont l'insolente fortune avait confondu les calculs des meilleurs politiques. La mort de Sixte-Quint, l'avènement de Grégoire XIV, qui paraissait tout dévoué à la Ligue et à l'Espagne, surtout la présence à Paris de l'ambassadeur Mendoza, ennemi irréconciliable d'Élisabeth, les menées des Guises favorisées par lui, tout ramène l'attention vers le fils de Marie Stuart, et désormais ce jeune prince, indécis, sans caractère, plus pédant que sérieux, plus retors qu'habile, profitera d'une situation équivoque, saura l'entretenir jusqu'à l'heure où la couronne se détachera comme un fruit mûr.

Dès le 30 mars 1590, Philippe approuve les déclarations de Curle, ancien secrétaire de la reine d'Écosse, réfugié à Paris avec les derniers fidèles de la pauvre princesse, et qui assure au légat Caetani la légitimité des titres du roi catholique à l'héritage de Marie.

Beton, l'archevêque exilé de Glasgow, refusant de continuer à remplir ses fonctions d'ambassadeur après le mariage hérétique de Jacques VI [1], Philippe lui offre une pension; au mois de mai suivant, un certain Charles Boyd, qui arrive de Rouen, porte à Madrid, sur avis de Mendoza, des communications alarmantes :

[1] Il avait épousé, en 1589, Anne de Danemark. Voir les détails du voyage aventureux de Jacques en Norvège dans le recueil de miss STRICKLAND

Jacques négocierait une alliance offensive avec le roi de Navarre et la reine d'Angleterre, en vue de recueillir la succession de celle-ci; la coalition des royaumes du Nord serait la ruine de l'Église; déjà les catholiques écossais redoutent une persécution violente; depuis le retour de Jacques, on les invite à ne pas s'éloigner de la capitale ou à rester dans leurs châteaux; les calvinistes veulent les exproprier : un jeune seigneur venu de Paris, Angus, est réduit à se tenir caché dans la maison paternelle.

Beton obtient que Biancheri, l'auditeur du Légat, examine Curle, et fasse dresser acte de son témoignage par un notaire apostolique. Nous trouvons un exposé assez complet de la situation dans le *Spanish Calendar of State Papers* [1], à la date de 1591.

La versatilité de Jacques le rendait suspect aux presbytériens et à leur protectrice Élisabeth; les catholiques fondaient là-dessus des espoirs qu'il était aisé d'entretenir; puissants à l'intérieur par l'appui de la noblesse et des campagnards, ils auraient voulu empêcher le parti adverse de gagner dans les villes et sur la côte orientale; la force de celui-ci consistait dans le régime consistorial, imité de Genève; chaque vendredi, les pasteurs tenaient conseil, affirmant que la *Kirk* était au-dessus du pouvoir civil; ces prétentions théocratiques heurtaient le jeune monarque; soutenus par Élisabeth, les disciples de Knox menaçaient leur prince d'excommunication s'il refusait de signer un Crédo souscrit les années précédentes par un certain nombre de gentilshommes; les remontrances des jésuites et d'autres per-

(adaptation française par Mlle Celliez : *les Reines d'Angleterre*, 1 vol., Paris, Lehuby, sans date, publié aux environs de 1850).

Jacques offrit à l'Université de Copenhague une coupe en argent, œuvre d'un orfèvre de Nuremberg (reproduite dans le *Burlington Magazine*, t. XV, p. 231); elle a souffert du bombardement de 1807, qui atteignit la maison du Recteur.

La même revue (t. XI et t. XVI) renferme de curieux spécimens des broderies avec emblèmes et devises du seizième siècle, exécutées par Marie Stuart durant sa captivité.

[1] P. 588. Cette savante publication du major M. Hume demeure, avec celle de M. Horatio Brown pour les archives vénitiennes de la même époque, la source principale de notre travail, comme des précédents articles sur l'Armada.

sonnages influents avaient ensuite provoqué une réaction; le spectacle des généreux martyrs d'Angleterre excitait à la lutte; lord Balgarry, l'un des chefs du mouvement, avait chez lui un missionnaire qui faisait des conversions; lorsque Jacques, cédant aux instances du consistoire, avait permis d'arrêter Balgarry, personne n'avait osé mettre la main sur un membre du clan redouté des Lindsay; lui-même, payant d'audace, s'était rendu avec une bonne escorte au banquet où se réunissaient les ministres; on avait fait des excuses à ce convive inattendu, puis — détail topique et bien septentrional — tout le monde avait fraternisé autour de la table richement servie. Les comtes d'Huntly, d'Errol et d'Angus faisaient appel au Pape et au roi d'Espagne, mais leur agent ayant été surpris en mer, grâce aux manœuvres de l'ambassadeur anglais, les ministres s'étaient hâtés de publier les lettres interceptées, avec celle d'Alexandre Farnèse, sous le titre sensationnel d'*Une Trahison découverte;* l'astucieux William Cecil, conseiller perpétuel d'Élisabeth, avait excité les soupçons de Jacques au point de lui faire décréter que désormais la célébration de la messe ou l'hospitalité offerte à un prêtre constituait un cas de haute trahison; ainsi poussés à bout, les catholiques menaçaient à leur tour; plusieurs ministres auraient été battus de cordes, quelques-uns mis à mort; ils se taisaient, par crainte, et tournaient plutôt leurs regards vers Londres que vers Édimbourg.

Le Pape, qui ne pouvait suivre d'assez près les fluctuations de la politique royale, venait d'envoyer à Jacques, par les soins du jésuite Gordon et des réfugiés de Belgique, une somme de quarante mille ducats; il promettait, si l'on répondait à ses avances, un subside mensuel de dix mille ducats; le messager pontifical avait été saisi avec trois prêtres anglais, ses compagnons. Errol et Angus, gagnant alors Aberdeen, avaient occupé les passages, tandis qu'Huntly et Balgarry ravageaient les environs; les gens d'Aberdeen relâchèrent alors leurs prisonniers, les fonds servirent à payer les Highlanders, et l'exercice public du culte romain se trouva libre depuis Dundee jusqu'à la côte

septentrionale, c'est-à-dire sur la moitié du territoire; ailleurs, les conversions s'annonçaient nombreuses, par exemple au lendemain du succès inouï qu'Huntly, à la tête de trente-sept soldats, avait remporté sur les quinze cents hommes d'Argyll, le jour de saint Laurent; Jacques refusait d'y croire; il fallut pour le convaincre le témoignage d'Argyll. On se racontait l'histoire merveilleuse de lord Morton qui, sur le coup de midi, allait signer la Confession hérétique lorsqu'un ange lui avait fait entendre ces mots : « Ta main sacrilège va se détacher, et tu périras honteusement. » Morton avait repris l'Agnus Dei, la croix d'or, et placé l'ange dans ses armes; plus tard, lieutenant-général du royaume, il avait eu la faiblesse de signer, et il avait trouvé la mort dans une rencontre où cinq mille soldats l'entouraient, tandis que l'ennemi n'en alignait que six cents.

Claude Hamilton, frère cadet du duc de Châtellerault, étant à table, une voix mystérieuse lui murmura : « Celui qui me renonce devant les hommes, je le renoncerai devant mon Père »; il se lève aussitôt, et veut tuer sa femme, qui l'avait décidé à l'apostasie. La folie furieuse était endémique dans cette famille, et le père en était mort de désespoir.

Un document daté du 1er juillet 1592[1] nous donne le tableau de cette noblesse écossaise, balancée entre l'ancienne et la nouvelle foi; s'il est vrai qu'en 1609, le pays comptait encore environ vingt-sept comtes et barons, et deux cent quarante seigneurs catholiques, on s'explique à la fois les calculs optimistes des jésuites et les prudentes tergiversations de Jacques.

Après la mort de sa mère, il avait dû ménager l'opinion catholique; le zèle des missionnaires portait aussi ses fruits : Errol s'était converti par les soins du P. Gordon, Crawford et Maxwell par ceux du P. Crichton et du P. Durie; lorsque Huntly, dont l'aïeul avait succombé sur le champ de bataille de Corrichie

[1] Publié dans le recueil de P. Forbes-Leith (p. 361). Cf. Bellesheim (traduction anglaise de Blair) : *History of the Catholic Church in Scotland*, t. II, p. 402. Cecil avait annoté ce rapport. Le savant éditeur y a joint des notices qui permettent de suivre en France ou en Espagne plusieurs de ces personnages, exilés pour leur foi.

en luttant contre les troupes du régent Moray, se fut vengé en tuant un jeune homme de ce clan, il obtint ou extorqua une amnistie; il fallut l'incident des lettres interceptées et les aveux que la torture arracha au porteur, Georges Ker, pour que le roi signât l'édit du 3 janvier 1593 : cet édit condamnait les jésuites, les prêtres venus des séminaires du continent, tous les *excommuniés* en un mot, à quitter Édimbourg dans le délai de trois heures, sous peine de mort!

L'intervention de la reine sauva la vie de Georges Ker, mais le comte d'Angus prit la fuite, et un gentilhomme nommé Fintry, qui jouissait pourtant de l'estime générale, paya de sa tête son refus d'apostasier.

Après le combat malheureux de Glenlivat (3 octobre 1594), la répression fut terrible; Lennox reçut mission de gouverner le Nord, Huntly se réfugia dans le pays reculé de Caithness, et son oncle, le jésuite Gordon, après une dernière messe célébrée à Elgin, quitta l'Écosse à l'automne de 1596 pour Douai, siège de la jeune Université si chère aux catholiques de la Grande-Bretagne. Ses confrères Edmond Hay et Duric réussirent à vivre cachés; quant à Huntly, il avait gagné l'Allemagne avec Errol dès le mois de mars 1595.

II

Revenons en arrière pour suivre les démarches des émigrés en Espagne; à la fin de 1592, un prêtre anglais nommé John Cecil, ancien élève de Valladolid, et qui passa plus tard au service des ministres d'Élisabeth, avait été envoyé à l'infatigable provincial des Jésuites, Parsons, avec un message de ses coreligionnaires; nous avons le rapport présenté par lui à Philippe II : Il insistait sur la médiocrité de Jacques VI, frivole et sans prestige, sur les bonnes dispositions de sa femme, qui récitait le rosaire et, dans l'intimité, se déclarait catholique; il faisait ressortir le nombre et l'importance des éléments d'opposition; le comte François Bothwell, à la suite d'un coup de main inutile

pour saisir la personne du roi, était passé en Angleterre; on le gagnerait aisément. Lennox, l'amiral d'Écosse, le favori de Jacques, n'avait que vingt-trois ans; sa mère et son frère étaient catholiques; lui-même et son beau-frère Mar, gouverneur du château d'Édimbourg, étaient plutôt hostiles à Élisabeth, qui contrecarrait les prétentions de Lennox à l'héritage éventuel des Stuarts. Le pouvoir effectif était aux mains d'une coterie formée du prévôt Glenlouden, du capitaine Carmichael, du chancelier Maitland, du trésorier Glamis, sous la présidence de Morton; depuis 1588, ils tenaient Jacques en charte privée, mais la plupart, gens de basse naissance, partageaient l'impopularité des ministres et du parti anglais; Morton appartenait à la maison de Douglas, dont le chef, Angus, était catholique; catholiques aussi le colonel Stuart et le *stewart* (espèce de chambellan) Jacques Chisholm.

John Cecil concluait donc une fois de plus à un débarquement de troupes qui s'empareraient de la capitale, de Glasgow et de la personne du roi; cent mille ducats et trois mille hommes y suffiraient; le régiment du colonel Stanley serait transporté, au besoin, de Flandre en Bretagne [1], grossi probablement des émigrés qui se groupaient autour des lords Dacre et Westmoreland; Élisabeth ainsi menacée ne pourrait plus inquiéter les Indes espagnoles; si au contraire on lui laissait le champ libre, les nobles catholiques devraient quitter l'Écosse.

Le 31 août 1593, Parsons adressant John Cecil au secrétaire Idiaquez, joignait ses instances à celles du prêtre anglais : avec un bon port sur la côte bretonne, l'opération serait facile; de tout temps, l'Écosse avait servi de levier à la politique française; un millier de soldats y ferait plus d'effet que trois mille sur le Continent, on devrait envoyer sur les lieux un agent expérimenté, connaissant plusieurs langues, par exemple un certain William Bodenham, qui jouissait de la confiance de Mendoza; un prêtre accompagnerait utilement Cecil; celui-ci amenait trois jeunes Anglais, qui étaient recommandés à la charité de Philippe.

[1] La Bretagne, gouvernée alors par le duc de Mercœur, adhérait à la Ligue et à l'Espagne.

Cecil, en manière de post-scriptum, précisait la date à choisir : en hiver, le sable pourrait porter de l'artillerie, et une intervention anglaise aurait moins de chance d'aboutir; dès le mois d'octobre, le poisson et le lard fourniraient des vivres en abondance. La vue du jeune prince (le futur Philippe III) avait grandement consolé notre homme, car les calvinistes affirmaient que l'héritier d'Espagne était idiot; il faudrait, pour confondre cette calomnie, répandre le portrait de l'Infant.

Les affaires de France, et la conversion d'Henri IV absorbaient trop l'attention et les ressources de Philippe II pour qu'il écoutât ces propos; Clément VIII, au contraire, à peine élevé sur la chaire de saint Pierre, donnait aux Écossais fidèles une marque éclatante de sa libéralité : les jésuites de Pont-à-Mousson lui écrivaient que la moisson blanchissante appelait des ouvriers évangéliques, mais que Sixte-Quint ayant supprimé le subside réservé à cette mission, l'appel demeurait sans réponse.

Un Bref, daté du 17 février 1593, encourage les missionnaires qui vont à Douai : d'autres partiront, les années suivantes, d'Anvers et de Louvain ; le cardinal secrétaire d'État, Aldobrandini, donne des instructions en ce sens au Nonce de Bruxelles, Malvasia, et le jésuite John Gordon signe le 5 août 1594, à Gicht près d'Aberdeen, un reçu des 9 160 écus français que l'agent pontifical, Sapiretti, avait ordre de payer aux chefs de la noblesse catholique : ceux-ci continuaient à solliciter le secours d'Espagne : Angus rédigeait même sa pétition en langue castillane ; tandis qu'Errol et Huntly accréditaient à Madrid le seigneur de Balgarry, Angus signalait à Idiaquez un autre gentilhomme, Hugh Barclay, qui, prisonnier pour la foi, avait failli être pendu ; c'était un soldat aguerri, très répandu dans les comtés de l'ouest. Balgarry, avait mandat de réclamer l'intervention en Angleterre de l'archiduc Albert, gendre de Philippe et régent des Pays-Bas, ou de son frère Ernest, que l'on jugeait sympathique à la nation; quant à l'Écosse, un notable du pays, investi d'un titre espagnol, exercerait le pouvoir, du moins jus-

qu'à la conversion de Jacques. Une escadre formée de vingt vaisseaux légers amènerait un millier de chevaux et l'argent nécessaire pour lever sur place 2 400 hommes; les soldats espagnols devraient être bons catholiques et fusionner avec les indigènes; on laissait à la discrétion de Philippe le soin de créer un collège où la jeune noblesse serait instruite dans les lettres et le dévouement à la Maison d'Autriche ; il ne fallait pas oublier les livres de controverse, destinés à remplacer ceux que les calvinistes avaient détruits; les aumôniers devaient posséder l'autorité nécessaire pour réprimer la licence des gens d'armes : l'emploi des fonds serait fixé par écrit, et invariable. Enfin, l'invasion de l'Angleterre serait assez prompte pour que le zèle des Écossais n'eût pas le temps de se refroidir ou de s'user dans la guerre civile.

Une note en marge de cette pièce nous apprend que, soumise à Philippe le 20 octobre 1594, elle ne fut envoyée à l'archiduc Albert qu'au mois de septembre 1595!

Henri IV était alors maître de sa capitale, et le sentiment d'un péril commun le rapprochait de Jacques VI : au mois de mai 1594, l'ambassadeur vénitien annonçait de Paris que Beton, partisan obstiné de la Ligue, allait probablement rejoindre Mayenne à Rennes; mais d'Ossat, le futur cardinal, qui servait si utilement à Rome la cause du roi de Navarre, garantit à son maître les bonnes dispositions du vieil archevêque ; le Béarnais s'empresse d'accorder la requête et prie Jacques de restituer à Beton ses bénéfices en Écosse; c'est à l'occasion de la naissance du jeune prince Henri Stuart; le 8 septembre, l'agent vénitien près l'Empereur écrit de Ratisbonne que la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies et plusieurs princes d'Allemagne seront représentés au baptême de cet enfant : le diplomate soupçonne que la cérémonie servira de prétexte à un accord important ; le fait est qu'Henri IV s'excuse, le 27 novembre, de n'avoir pas encore envoyé son ambassadeur à Édimbourg [1].

[1] Lettres publiées dans le recueil, du reste si incomplet, de M. Berger de Xivrey, t. IV, p. 218, et *passim*.

Cet ambassadeur fut le propre frère de Sully, Philippe de Béthune : né en 1565, gentilhomme de la chambre royale dès 1585, converti de bonne heure au catholicisme, il débute alors dans une carrière qui se déroulera heureuse et brillante durant près d'un demi-siècle ; nous le retrouverons à Rome, où il remplacera en 1601 le marquis de Sillery [1].

Jacques se voyait ainsi sollicité par les deux rivaux ; il pouvait rejeter les avances du Pape, qui lui faisait offrir par Sapiretti (en juin 1594) un secours mensuel de 4 000 ducats, s'il entreprenait de venger enfin sa mère, et de 1 000, s'il accordait seulement à ses sujets la liberté de conscience ; Élisabeth faisait espérer le même avantage aux catholiques, s'ils rompaient enfin avec l'Espagne ; du moins, c'est ce qu'affirment les chefs de l'insurrection en insistant derechef à Madrid pour que Philippe engage le Saint-Père à leur réserver cet important subside.

Le 26 février 1595, Henri IV envoyait à M. de Beauvoir quelques lettres de l'archiduc Ernest adressées à Philippe II, soi-disant au nom de Jacques, et lui donnant espoir d'une entente contre Élisabeth ; on croyait y reconnaître l'œuvre de certains jésuites, car il n'était guère probable que le jeune roi compromît de la sorte ses titres éventuels au trône d'Angleterre ; l'archiduc lui-même paraissait agir par acquit de conscience ; à tout événement, la reine ferait bien de se tenir sur ses gardes, en observant le secret.

Philippe était si disposé à ménager le fils de Marie Stuart qu'Huntly, Bothwell et Semple quittèrent l'Écosse ; les cartes étaient entièrement brouillées ; Jacques manœuvrait avec les rebelles, insinuant qu'il attendait lui-même l'appui de l'Espagne, et que s'il était obligé à prendre, officiellement, des mesures sévères, il se contenterait d'une simple démonstration extérieure d'obéissance de la part des seigneurs catholiques ; leur

[1] Sur Béthume, cf. la thèse de M. l'abbé Couzard, supérieur du petit séminaire d'Agen : *Une Ambassade à Rome sous Henri IV (1601-1605)*, Paris, Picard, 1901. Nous aurons plus d'une fois à utiliser cet excellent travail, basé sur les archives du château de Sully.

exil serait court et on leur donnait toute liberté d'en choisir le lieu, pourvu que ce fût en dehors du territoire espagnol. Angus, Errol, Herries conservaient leurs biens; Huntly avait gagné Cologne, Bothwell, et Semple Paris; ce dernier, ne trouvant en Flandre personne à qui se fier, envoyait, sur l'avis d'Huntly, son parent Mathieu Semple à Madrid (août 1595) pour signifier à Philippe que les réfugiés subordonnaient leur fidélité à la sienne, mais qu'il fallait agir enfin.

C'est à cette époque que se rapporterait une mission mystérieuse d'Ogilvy, un agent écossais, à Rome; il aurait demandé le chapeau de cardinal pour le docteur Owen, Gallois d'origine, alors évêque de Cassano (royaume de Naples); il aurait surtout réclamé des secours pécuniaires, et, au besoin, l'excommunication pontificale contre les rivaux de Jacques! A l'appui de ces prétentions inattendues, on aurait insisté sur les démêlés récents du roi théologien avec André Melville et les autres militants du presbytérianisme.

Les historiens Ranke, Gardiner et Th. Law, le récent éditeur des papiers d'État qui éclairent la fameuse controverse dite de l'Archiprêtre [1], n'osent admettre formellement l'existence de cette mission; toutefois, M. D. O. Meyer, qui vient d'examiner le dossier, incline à la juger probable; en tout cas, il y eut un instant d'accord entre les catholiques des deux royaumes pour mettre leurs espérances sur la tête de Jacques, et le parti espagnol se trouva réduit à quelques jésuites.

Il est vrai que Parsons, à lui seul, valait une armée : en 1594, sous le pseudonyme de Robert Doleman, il avait dédié à Essex, l'ambitieux favori d'Élisabeth, que l'on supposait favorable au roi d'Écosse, un écrit intitulé *Conférence*, où s'affirmait nettement le droit du peuple à changer l'ordre de la succession du trône, si l'intérêt majeur de la religion et de la justice l'exigeait;

[1] Nous parlerons plus loin de cette controverse, qui divisa profondément les missionnaires anglais; le travail de M. Meyer a paru dans le recueil de l'Institut historique prussien de Rome (*Quellen und Forschungen*, etc., t. VIII, 1904).

subsidiairement, le droit de l'Infante Claire-Isabelle, issue par ses ancêtres de la Maison de Lancastre, y était proclamée.

Rien ne pouvait être plus désagréable à la vieille reine que ce rappel importun d'une question épineuse ; l'année précédente, un député du Parlement, Peter Wentworth, avait été interné à la Tour (où il mourut en 1596) pour avoir invité les Lords à délibérer avec les Communes sur la succession ; les *Actes* célèbres de 1571 et de 1585 ne stipulaient que des incapacités ; à s'en tenir au testament d'Henri VIII, le comte de Beauchamp, petit-fils de Marie Tudor (la veuve de Louis XII), fût arrivé bon premier, mais c'était un homme insignifiant, et Élisabeth, qui ne ménageait pas les épithètes blessantes, l'appelait « un fils de coquin ».

L'ouvrage de Doleman avait été interdit en Angleterre ; les catholiques amis de la paix le désavouaient ; parmi les courtisans, on se jetait réciproquement à la tête le reproche d'être favorable à l'Infante ; Cecil, plus avisé, entretenait avec Jacques une correspondance secrète.

Quant à Parsons, il ne cessait d'agir à Madrid ; voici l'analyse d'un de ses Mémoires à Idiaquez : prenant acte du désir si souvent affiché par Philippe de restituer à l'Église anglicane son ancienne splendeur, il conseillait une évaluation modérée des biens confisqués sous Henri VIII ; on les estimerait seulement au quart de la valeur actuelle ; c'était faute d'une semblable précaution que la première restauration, sous Marie Tudor, avait si vite échoué ; nombre d'Anglais se détacheraient de la cause orthodoxe, une fois qu'ils seraient privés de cette espérance.

La plupart des catholiques, et surtout des princes d'Europe, n'admettraient pas l'annexion de la Grande-Bretagne à l'empire espagnol ; on devait dissiper toute inquiétude à ce sujet, par exemple en faisant composer par un Anglais patriote un *tract* soutenant les droits de l'Infante, tract qui serait traduit en latin à l'usage de la Cour romaine ; on entretiendrait en Écosse et même en Irlande un foyer d'hostilités contre Élisabeth ; les bâ-

timents légers qui pourrissaient sur la côte flamande seraient mieux employés à des *raids* incessants contre les plages voisines; les prises de butin couvriraient les frais, comme il était arrivé quelques années auparavant, jusqu'à ce que les autorités de Bruxelles, maladroitement jalouses, eussent arrêté les incursions des corsaires; de cette façon, les réfugiés trouveraient à s'occuper, et la marine espagnole recruterait des sujets aguerris.

On éloignerait des Pays-Bas certains partisans de l'Écosse, qui semaient la division entre les émigrés; on témoignerait de la confiance aux amis de Philippe, et peut-être gagnerait-on de la sorte tel ou tel capitaine anglais détaché au service des Provinces-Unies, et que l'éventualité de la mort d'Élisabeth amènerait à réfléchir; le colonel Stanley était signalé comme particulièrement digne d'estime.

Un savant théologien de Douai, Stapleton, accompagnerait la flotte, muni des pouvoirs nécessaires pour écarter toute équivoque : une fois déliés par le Pape du serment d'obéissance à la reine, les catholiques ne devaient pas croire leur allégeance transférée à Philippe; comme en 1588, on emporterait sur mer une presse, destinée à multiplier les déclarations en ce sens.

Un exemplaire de l'excommunication renouvelée par les soins d'Allen était tout prêt pour un second tirage; le commandant en chef y joindrait une proclamation, en espagnol et en anglais, qui ne laisserait planer aucun doute sur les intentions de Sa Majesté.

On créerait Stapleton cardinal, ou bien évêque de Durham, ou d'Ely, secrètement, avec le titre de Légat, comme c'était décidé en 1588 pour Allen, bien que l'ambassadeur Taxis eût alors retenu le Bref pontifical; le Pape donnerait une douzaine de lettres, avec l'adresse en blanc, que l'on distribuerait à des notables des trois royaumes; Grégoire XIII en avait remis vingt à Parsons, qui comptait fort sur ce procédé; Stapleton porterait encore des lettres affectueuses de Philippe à deux ecclésiasti-

ques, les futurs évêques de Chester et de Carlisle, hommes de caractère et capables d'influence sérieuse ; si l'expédition se dirigeait vers l'Irlande, Parsons recommandait pour le siège de Dublin un parent d'Allen, Richard Haydon, originaire de Lancashire, qui habitait à Rome, et possédait de nombreux amis dans l'Ile Verte. En effet, une action rapide s'imposait sous peine de voir une prochaine répétition du sac de Cadix, ce coup de main d'Essex, qui venait de jeter l'alarme dans la Péninsule ; au lieu d'un navire, il en paraîtrait vingt, comme des mouches ; au mois de septembre, un quart de l'effectif requis en 1597 serait encore suffisant.

Tout au moins fallait-il secourir les insurgés d'Écosse, afin d'obliger Élisabeth à maintenir des troupes sur la frontière ; Huntly irait au Nord, Angus à l'Ouest, avec la solde nécessaire pour 1 500 à 2 000 hommes, une année entière ; l'argent, confié à des mains sûres, ne risquerait pas d'être gaspillé ; Jacques, effrayé de ce côté, rassuré au contraire de l'autre, tiendrait enfin ses promesses ; on croyait déjà qu'un agent à ses ordres traverserait la Flandre.

Le service d'espionnage n'était pas à négliger ; depuis Don Juan et Farnèse, on l'avait laissé en souffrance, mais à Londres même et jusque dans le Conseil royal, on pouvait se ménager des intelligences.

Élisabeth entretenait bien à Saint-Jean-de-Luz un nommé Charles Martin (il était mort en 1596) qui recevait 100 écus par mois, plus un bénéfice sur les marchandises anglaises ; il y avait d'autres espions dans les ports espagnols ; Parsons désignait deux individus qui se chargeraient de la chose ; il pressait l'envoi d'un agent pour répondre au message que des seigneurs anglais avaient envoyé par un Italien en Flandre, dès 1595, et s'informer au sujet de Flessingue, défendu par une garnison britannique aux gages des Provinces-Unies.

Le 7 septembre, une note de Parsons à Idiaquez signalait le passage à Rome de Francis Inglefield, un émigré qui avait longtemps vécu en Espagne ; quoique aveugle, il était venu *voir* son

neveu et quelques jeunes compatriotes; tout en dirigeant le collège Anglais, Parsons travaillait à mettre en latin pour le soumettre au Pape un traité sur la succession d'Angleterre; il voulait savoir quand les navires seraient prêts à Barcelone, quand on s'embarquerait pour l'Irlande. Il avait envoyé à Lisbonne six prêtres détachés des collèges de Valladolid et de Séville, sous la conduite d'un jésuite anglais « noble et discret », seul au courant du but de l'entreprise.

Chacun s'acheminait par une voie différente au terme commun, et en Irlande, la présence de ces prêtres vaudrait de l'or; Englefield soupçonnait quelque chose, et l'on pouvait craindre qu'il ne contrecarrât les desseins de Parsons; celui-ci, confiant dans la Providence qui l'avait délivré, comme saint Paul, de périls autrement redoutables, n'en espérait pas moins le triomphe final.

C'est sans doute le jésuite désigné ci-dessus, Creswell, qui écrit de Madrid à Philippe, le 12 septembre, pour lui rappeler que dès 1588, il avait rédigé à Dunkerque, où il se tenait aux ordres d'Alexandre Farnèse, une proclamation, tirée à des milliers d'exemplaires, dont il soumettait maintenant le texte au souverain: on y faisait ressortir la singulière longanimité de Philippe vis-à-vis d'Élisabeth; on promettait le maintien du Parlement et des lois nationales, des prérogatives de l'aristocratie; les catholiques ne seraient pas obligés à se déclarer immédiatement; enfin les soldats étrangers encourraient des punitions sévères, s'ils molestaient les personnes inoffensives.

Creswell, avec un sens chrétien trop rare en l'espèce, insistait en effet pour qu'une expédition faite en vue de la gloire de Dieu ne risquât pas d'engendrer de nouveaux désordres; la réputation du roi, sa prudence et sa piété commandaient un usage modéré de la force; vaincre à main armée, c'était l'affaire de la soldatesque; vaincre par la clémence, c'était l'honneur de Philippe. « Je parle au sortir d'une longue oraison; j'ai le cœur pur, et si dégagé de toute attache à mon pays natal, que je consentirais à la ruine de l'Angleterre si la gloire de Dieu et le bien de la chrétienté l'exigeaient. »

Paroles excessives et imprudentes, rachetées du reste par les conseils magnanimes que prodiguait Creswell.

A ce mémoire était jointe une pétition signée de la duchesse de Feria [1], d'Englefield, du prévôt anglais de Lisbonne, le docteur Thomas Stillington, de son compatriote Seborn, prévôt de Sainte-Lucie, et d'autres émigrés; elle sollicitait une intervention du Pape en faveur de l'Infante, pour empêcher le succès d'une candidature hérétique, laquelle entraînerait la défection définitive de l'Angleterre et du Nord tout entier.

III

Tout autre était la politique préconisée par le Nonce de Bruxelles, Malvasia, dans un rapport au cardinal Aldobrandini.

Rien, à l'en croire, n'était plus capable d'entraver la conversion de Jacques, ou la liberté des catholiques, qu'une intervention armée; c'était jeter le prince dans les bras des hérétiques, provoquer la persécution; l'argent du Saint-Siège serait dépensé en pure perte, le secours d'Espagne nuirait plutôt, car les Écossais indifférents à la religion s'allieraient aux calvinistes, par exemple au Danemark, aux Provinces-Unies, à Henri IV, en haine de Philippe; déjà ces neutres fréquentaient les offices presbytériens, et rien ne les détacherait de leur prince.

Les trois comtes, Angus, Errol, Huntly étaient condamnés par l'exil à l'impuissance; le premier avait offensé mortellement le roi en donnant asile à Bothwell; les deux autres n'avaient été protégés ni par le titre de connétable héréditaire, ni par un lien de parenté avec les Stuarts.

On pouvait espérer au contraire un accord basé sur les bonnes dispositions du roi; il mitigeait les lois pénales, accueillait volontiers les catholiques; le majordome et le capitaine des gardes professaient la foi romaine; la reine la favorisait secrètement;

[1] C'était Jane Dormer, qui avait épousé l'ambassadeur espagnol, du temps de la reine Marie.

Lennox, héritier présomptif et commandant en chef, assistait à la messe chez son beau-frère Huntly, quand ce dernier habitait Édimbourg; la sœur de Lennox, catholique zélée, touchait, ainsi que la comtesse d'Errol, et malgré l'opposition des ministres, les revenus de son mari absent; bien plus, Jacques souhaitait le retour des exilés, il détestait comme eux les ministres, et ne dissimulait que par crainte des fanatiques, et d'Élisabeth; la tyrannie de ces parvenus s'appuyait sur la présence à la Cour des pensionnaires de la reine. Peut-on espérer la conversion de Jacques? Oui, son intérêt l'exige, car le peuple anglais préférerait encore les papistes aux calvinistes; quant aux secours à obtenir du Danemark et des Provinces-Unies, c'est quantité négligeable. L'appui d'Henri IV est assuré de toute façon, ne fût-ce que par hostilité à l'Espagne. Après la mort d'Élisabeth, une poussée irrésistible se produira dans la Grande-Bretagne entière contre les hérétiques; Jacques n'aura qu'à prendre la tête du mouvement; du reste, oserait-il faire cause commune avec les meurtriers de sa mère?

Ce qu'il redoute, c'est la candidature de l'Infante; il n'ignore pas que, sous Sixte-Quint, Allen et le docteur Owen, agent de Philippe à Rome, voulaient le faire excommunier, afin de ménager, par l'Écosse, une entrée à l'invasion en Angleterre.

Si Huntly revenait à Édimbourg, il deviendrait vite *persona grata;* Lennox paraît indifférent, mais il est instruit, expérimenté, docteur de l'Université de Bologne, où Grégoire XIII l'entretenait jadis avec une pension de dix écus par mois; probablement, les circonstances aidant, il servirait l'Église.

Jacques lui-même accorderait au moins la tolérance, au prix d'un secours annuel de dix mille écus; Huntly affirme que sa politique tendrait à tenir les ministres en échec, au moyen des catholiques; les jésuites agissaient en ce sens, mais il n'y a plus que quatre ou cinq prêtres dans toute l'Écosse! Le collège transféré de Pont-à-Mousson à Louvain compte six ou huit sujets; depuis Sixte-Quint, Rome ne lui envoie plus d'argent, et cette maison aurait péri sans le zèle du jésuite Crichton et la généro-

sité du roi d'Espagne; ne pourrait-on pas lui faire attribuer les revenus de quelque riche abbaye écossaise? De Rome et de Douai, on enverrait aussi des missionnaires, avec moins de risques et plus d'utilité qu'en Angleterre; le succès du jésuite Gordon était de bon augure; les domaines de Huntly, fort éloignés de la capitale, offraient une excellente base d'opérations; Huntly, trop simple pour la politique, n'en rendrait pas moins des services précieux; il réussirait, par exemple, à gagner le comte de Mar, garde héréditaire du château de Stirling, où résidait le jeune prince Henri; Mar était indifférent, mais sa femme bien disposée.

Le roi, enfin, connaissait assez les lettres et la théologie pour se détacher du calvinisme; un envoyé discret, recommandé par Huntly, aurait chance d'obtenir un édit de tolérance, surtout s'il allait complimenter Jacques au nom de ses parents les princes de Guise; afin d'écarter les soupçons, les jésuites seraient exhortés à ne point mêler la politique à leur ministère spirituel; sous ce rapport, ils différaient des prêtres séculiers formés dans les séminaires et dont le loyalisme n'excitait pas les mêmes défiances; depuis la mort d'Allen, ceux-ci ne recevaient plus directement leurs pouvoirs du cardinal protecteur, mais par l'intermédiaire du recteur des jésuites; le Pape pourrait ordonner au supérieur de ces religieux de résider sur la frontière écossaise.

Henri IV, de son côté, serait prié d'intervenir à Londres, afin que l'on permît aux catholiques le culte privé; les exilés, mal soutenus par le trésor espagnol, saisiraient cette occasion de regagner la patrie; Philippe n'aurait plus d'espions à ses gages; Élisabeth, délivrée de cette angoisse, réduirait ses dépenses, et une fois réconciliée avec ses sujets catholiques, obtiendrait l'alliance des princes du Continent, jaloux de l'hégémonie espagnole.

En vue d'un résultat si désirable, il faudrait, peut-être, éloigner pour un temps les jésuites du territoire britannique, excommunier les fauteurs de conspirations; de la sorte, on sauve-

rait des âmes, et à la mort de la reine, on se trouverait en face d'un souverain favorable aux catholiques, même s'il restait hors du giron de l'Église.

La force armée n'atteindrait jamais ce but.

Tel était le point de vue de la diplomatie pontificale; elle était alors représentée en France par le général des Conventuels, Bonaventure de Caltagirone, patriarche de Jérusalem; Henri IV, écrivant au duc de Piney-Luxembourg[1], le 4 juin 1597, se louait de l'impartialité de ce frate, qui était cependant né sujet de l'Espagne, puisque Sicilien; le roi faisait ressortir que Philippe, au comble de la puissance et de la réputation, tranquille du côté de l'Orient, n'avait pu réduire ni les rebelles de Hollande ni la reine d'Angleterre; comment osait-il flatter le Saint-Siège de l'espoir d'une conquête à laquelle l'Europe ne consentirait jamais?

A Madrid, on s'irritait de voir les intérêts de la France mêlés dans les négociations avec ceux d'Élisabeth; le Nonce devait se tenir sur la réserve, pour ne pas compromettre la médiation de Clément VIII; plus libre, l'ambassadeur vénitien à Paris annonçait, le 25 janvier, que Jacques permettait la célébration de la messe, et qu'il avait jeté en prison, voire condamné à mort, certains ministres trop insolents.

Quelques mois après (23 août), son collègue de Rome rapportait que l'ambassadeur espagnol, le duc de Sessa, suggérait une entente franco-espagnole afin d'assurer à l'Angleterre un souverain catholique; ce pourrait être l'archiduc Albert, époux désigné de l'Infante.

Parsons, qui plaidait la même cause, écrivait de Gênes à son confrère le jésuite anglais Holt, le 15 mars précédent, renouvelant des instances qui se prolongeront jusqu'à la mort d'Élisabeth.

Toutefois, le Saint Père ne semblait pas incliner vers les solutions violentes; le 31 octobre, il adressait aux catholiques anglais

[1] Luxembourg avait plaidé à Rome, en 1589, la cause du roi de Navarre.

un bref rempli d'exhortations à la patience : « Semez dans les larmes, vous récolterez dans la joie. » La nomination d'un archiprêtre séculier, Blackwell, comme chef de la mission (7 mars 1598), devait également répondre aux conseils de Malvasia.

IV

Le lecteur se rappelle, peut-être, John Hay, ce jésuite intrépide qui avait eu en Écosse les plus étranges aventures durant la minorité de Jacques; retiré à Anvers, il ne perdait pas de vue son ingrate patrie; une lettre qu'il adresse au jeune roi (janvier 1598) trace le tableau le plus sombre de l'Écosse prétendue réformée : « Il n'y a plus de lois; le meurtre, la débauche, l'usure et la fraude ont libre cours; la piété a pris le chemin de l'exil, avec la crainte de Dieu ; ce qu'un honnête homme élevé à l'école du Christ n'oserait supposer de la part des pires larrons, de hauts magistrats sont réduits à l'entendre et à le tolérer. »

On s'étonne qu'un prince aussi mal affermi sur son trône parvînt à s'imposer comme un facteur important des combinaisons diplomatiques auxquelles donnait lieu le traité de Vervins; c'est cependant ce que les dépêches vénitiennes, source excellente où nous aimons à puiser, prouvent à chaque page : le 18 mars, l'ambassadeur à Madrid apprend du Nonce qu'Henri IV, soucieux de ménager le Saint-Siège, se dit prêt à séparer sa cause de celle d'Élisabeth; en vain les négociateurs espagnols essayent de soulever les questions toujours irritantes de Saluces et de Calais; avec une bonne humeur toute gasconne, le Béarnais répond qu'une fois sorti des pattes du lion, il ne tombera pas sous les griffes de la chatte. Beton, rentré en grâce, est autorisé par le Saint-Père à représenter le fils comme il a représenté la mère; à en croire un écho de Ferrare, que Mocenigo transmet à la Seigneurie, Clément VIII, alors occupé de réunir au domaine de l'Église les fiefs de la maison d'Este, fonderait sur les succès inespérés de sa politique les calculs les plus optimistes : un

ermite irlandais serait venu exhorter publiquement Élisabeth à se convertir! Le 9 juillet, on parle à Madrid d'une mission danoise à Londres, pour que Jacques soit déclaré héritier présomptif, et cela sous la protection de l'Espagne!

L'archiduc Albert fait entendre une note plus raisonnable, lorsqu'il mande à Philippe (12 août) qu'à l'occasion de sa régence, on pourrait essayer de nouvelles démarches auprès d'Élisabeth, sans engager directement la personne et l'honneur du roi; ce serait faciliter la pacification des Pays-Bas, répondre au désir secret de la reine et combattre utilement l'influence française.

Philippe reçut peut-être ce message, mais la mort qui l'enleva, le 13 septembre 1598, après une agonie atroce et prolongée, laissa le soin et la responsabilité d'une orientation nouvelle à son faible successeur.

Le jeune roi ne portait pas à la candidature de l'Infante l'intérêt passionné qui attachait le solitaire de l'Escurial à sa fille chérie; sans doute, le projet demeurera dans les protocoles de la chancellerie de Madrid, mais les chances d'exécution diminueront rapidement, et désormais le Saint-Siège s'adressera plutôt à la France pour tirer le meilleur parti de la réunion fatale des deux couronnes sur la tête de Jacques.

Béthune, le frère de Sully, gagne Édimbourg, mais il s'arrête d'abord à Londres, afin de rassurer la vieille reine, car le cauchemar d'une alliance franco-écossaise hante toujours l'imagination des Tudors; après la mort soudaine de Gabrielle d'Estrées, les huguenots n'ont-ils pas suggéré à l'époux divorcé de Marguerite de Valois un mariage avec la comtesse de Derby, petite-fille de Charles Brandon, le second mari de la veuve de Louis XII? Henri IV est trop avisé pour se mettre lui-même au rang des compétiteurs, mais le chancelier Bellièvre déclare très haut qu'on ne tolérera jamais la mainmise de l'Espagne sur l'Angleterre; on se défie même d'une Ligue entre les princes catholiques, souhaitée à Rome, contre les hérétiques; mieux vaudrait la tourner du côté de Constantinople.

Le 6 novembre 1599, Béthune rentre à Paris, après de mysté-

rieux entretiens avec son collègue de Londres; Élisabeth est toujours irritée; malgré la crainte justifiée d'une expédition espagnole en Irlande, elle a refusé le concours militaire des forces écossaises; elle a envoyé la fleur de sa noblesse contre les rebelles, sous la direction d'Essex, mais ce brillant favori est un médiocre général; il se rend suspect de complaisance vis-à-vis des catholiques.

M. Hume a publié un rapport de l'Anglais Fitzherbert au cabinet de Madrid, daté du 30 novembre, où l'on s'efforce de pénétrer les calculs de Jacques : s'il envoie un agent à Madrid, est-ce dans l'intérêt d'Élisabeth? Non sans doute, puisqu'elle s'obstine à ne pas le reconnaître héritier présomptif. S'il y avait moyen, du vivant de la reine, d'introduire un prince catholique absolument sûr, ce serait parfait, mais une fois Élisabeth morte, Jacques sera maître du trône avant que l'étranger intervienne; la plupart des prétendants se rallieront à lui, comme fit le duc de Mayenne vis-à-vis d'Henri IV; les catholiques anglais suivront leur exemple; l'histoire enseigne que ces révolutions s'accomplissent en quelques semaines. Mieux vaudrait donc, si Jacques est disposé à se convertir, l'appuyer de suite, afin de rétablir l'alliance traditionnelle entre les deux royaumes, et briser celle de l'Écosse avec la France; la Grande-Bretagne, débarrassée de toute inquiétude au Nord, réclamerait peut-être ses antiques provinces d'Aquitaine et de Normandie. Même à vouloir maintenir la candidature de l'Infante, il serait bon de la masquer derrière ces négociations qui provoqueraient la jalousie d'Élisabeth et peut-être des troubles en Écosse. Au pis aller, l'obstination de Jacques ouvrirait les yeux au Pape et aux catholiques anglais; vu l'état des affaires d'Irlande, une diversion sur la frontière écossaise effrayerait d'autant Élisabeth. Il convenait donc de bien recevoir l'ambassade, et d'y répondre par l'envoi à Édimbourg d'un personnage prudent, capable de gagner à prix d'or ou de promesses, certains seigneurs qui se chargeraient le cas échéant de forcer leur monarque à observer la foi jurée; Bothwell, petit-fils de Jacques V, était signalé comme particulièrement

utile; c'était lui qui avait extorqué en 1593 la révocation du chancelier Maitland; exilé depuis en Angleterre, ses intrigues avec les catholiques l'avaient forcé à chercher en Flandre un asile plus sûr; s'il obtenait de rentrer en Écosse, on aurait du coup l'appui de son clan; au besoin, une pension stimulerait son zèle et ses rancunes [1].

C'est probablement à Bothwell qu'on doit attribuer un rapport non daté, qui figure dans les liasses de la même époque au dépôt de Simancas : l'auteur, qui se dit apparenté aux nobles catholiques du Nord-Ouest, insiste sur la forte position des Orcades, où un corps de trois mille hommes se grossirait vite d'un chiffre supérieur d'indigènes; on y serait à l'abri d'une attaque maritime, on gagnerait facilement la ville de Perth, et une assemblée réunie dans ces conjonctures donnerait la majorité aux catholiques; Élisabeth, menacée sur toutes ses frontières, aurait besoin de deux flottes et d'une armée; les Hollandais se tiendraient sur la défensive; Henri IV, s'il se mêlait d'intervenir, aurait les mains liées du côté des Pyrénées. Au contraire, Jacques maître de la Grande-Bretagne serait le chef naturel d'une coalition protestante. Le moindre avantage à espérer d'une ambassade à Édimbourg consisterait à rendre ce prince suspect à ses coreligionnaires, et à recueillir sur place des informations précieuses.

Le Conseil d'État (juillet 1600) propose la tactique suivante : Sessa continuerait de solliciter l'appui discret du Saint-Siège en faveur de l'Infante; Parsons l'aiderait de ses conseils; au sujet de Bothwell, les avis se partageaient; cependant la majorité opine à en faire l'associé de Parsons. La discrétion sera recommandée à l'Infante, mais Sessa et Zuniga (l'ambassadeur espagnol à Bruxelles) sauront qu'elle est au courant, et ce dernier recevra

[1] Fitzherbert, l'auteur de ce rapport, avait remplacé dès 1596 Englefield comme secrétaire anglais, après avoir passé six ans à Paris, d'où les ambassadeurs Feria et Ibarra lui rendaient bon témoignage; on eut sans doute à se louer de lui, puisqu'une note du Conseil (septembre 1600) approuve que son traitement soit élevé au chiffre de 300 000 maravédis (environ 2 500 francs).

deux cent mille ducats pour agir promptement à la mort d'Élisabeth. On exigera le retour des Pays-Bas à la Couronne, si l'Infante devient reine d'Angleterre, cela pour la sûreté des Indes; cependant le comte de Chinchon préférerait qu'ils formassent l'apanage du second de ses enfants.

Sessa avait écrit (le 11 mai et le 12 juin) que certains catholiques anglais escomptaient le ralliement de Robert Cecil (fils de lord Burghley, mort en 1598), amiral et grand-trésorier; Blackwell et le provincial des jésuites, Garnett, en avaient reçu confidence. On mettait en avant pour la succession le jeune duc de Parme, dont la mère, Marie de Portugal, descendait d'Édouard III, ou bien le comte de Worcester, catholique et marié à la comtesse de Derby; ces candidats cédaient naturellement le pas à l'Infante; on pourrait détacher l'Irlande et la donner, moyennant tribut annuel, au comte de Tyrone; en tout cas, ce personnage empêcherait ses amis de reconnaître Jacques. L'essentiel était d'écarter les rois de France et d'Écosse, sans se prononcer d'abord plus nettement.

Une seule voix, celle du cardinal Sandoval, plaida l'annexion directe à l'Espagne.

Le 2 septembre, en réponse aux instances de Creswell, une note officielle déclare, selon la formule devenue banale, que Sa Majesté considérerait mûrement la chose.

Le mystère de ces délibérations solennelles et vides fait contraste avec les agiles et incessantes démarches de la diplomatie française; Clément VIII avait vu non sans joie la pacification générale, et les mesures de clémence prises à Londres vis-à-vis de quelques papistes persécutés; au mois d'avril 1600, le bruit invraisemblable d'une candidature d'Henri IV à l'Empire alarmait l'Espagne, et en juillet suivant, le voyage retardé de ce prince à Lyon faisait supposer qu'il attendait la mort d'Élisabeth; à la veille du mariage de Marie de Médicis, la vieille reine répétait encore à l'ambassadeur écossais qu'Arabelle Stuart prendrait la place de Marguerite de Valois. Il était plus aisé de croire, avec les ambassadeurs vénitiens, que les menées de Philippe III en

Italie amèneraient une coalition anglo-franco-hollandaise. Celui de Rome mandait le 21 octobre qu'afin de brouiller les cartes, le cabinet de Madrid avait informé Élisabeth qu'Henri ne dissimulait plus ses prétentions sur l'Angleterre, et que Jacques allait lui céder ses droits.

« Cette mort, que le dessein impénétrable de Dieu ajourne si longtemps, produira un fruit très agréable et très salutaire, si le successeur est un véritable catholique, » écrivait le Pape à Blackwell (12 juillet 1600) ; et le nonce de Bruxelles recevait des instructions analogues, instructions qui n'excluaient point — Bellarmin le déclarera en 1609, au cours de sa fameuse polémique avec le théologien couronné — Jacques lui-même, puisqu'on nourrissait à cette heure l'espoir très vif de sa conversion.

V

Aux termes de son contrat de mariage, Anne de Danemark devait exercer librement le culte luthérien, mais l'intolérance presbytérienne eut beau jeu contre la « Chananéenne »; on lui reprochait d'éviter le prêche et la Cène, de critiquer les ministres, de fréquenter des excommuniés tels que Huntly; le chapelain danois, Lering, qui l'avait accompagnée, trouva plus simple de passer lui-même au calvinisme, et la jeune reine, qui avait reçu dans son enfance des leçons d'une princesse de la Maison d'Autriche, sentit se réveiller l'attrait vers le catholicisme; sans doute par l'intermédiaire d'Huntly, le jésuite Robert Abercromby fut introduit au palais; il y passa trois jours, en cachette, donnant à l'instruction religieuse de la princesse les heures que celle-ci était censé réserver à sa correspondance; les dames de compagnie se tenaient dans la chambre voisine, et Anne sortait de la sienne, une lettre à la main. Ceci se passait vers l'an 1600; les années suivantes, Abercromby célébra plusieurs fois la sainte messe, au milieu de la nuit, et donna la sainte communion à la reine, en présence de quelques servantes dévouées.

Anne avait des scrupules au sujet de sa dot, qui provenait de fonds enlevés aux anciens monastères; elle eût voulu restituer, et mourir elle-même au milieu de ces religieuses dont elle enviait le bonheur; elle souhaitait la conversion de son mari, pour son fils une éducation catholique, sous les auspices du Pape.

Plus tard, avant de se rendre à Londres, elle recevra le saint sacrement en guise de viatique, et fera promettre à Abercromby de la visiter dans sa nouvelle capitale [1].

Jacques ignorait-il les dispositions de sa femme? Notre jésuite affirme que le roi ,s'étonnant de la voir grandir en vertu, l'avait interrogée, et à ses aveux aurait opposé cette réponse singulière : « Si ces pratiques vous sont indispensables, continuez, mais en secret; il y va de ma couronne. » Il aurait même donné au jésuite la charge inattendue de surintendant des fauconniers, pour lui ménager le libre accès à la Cour! A l'occasion, il disait à la reine, par manière de reproche : « J'en parlerai à votre confesseur. » Si les ministres dénonçaient le papisme de leur souveraine, Jacques prétendait que sa femme était folle; il est certain que le secrétaire Elphinstone, un haut magistrat, lord Seton, professaient la foi romaine, ainsi que la sœur de lord Bonington, dame d'atours préférée d'Anne, et la comtesse de Livingstone, chargée d'instruire la petite Élisabeth, la future Palatine qui sera l'amie de Descartes.

Jacques, à l'occasion, se tirait d'affaire en plaisantant; l'historien Tytler raconte qu'un jésuite l'ayant invité à baiser un crucifix offert par le légat Caetani, le roi répliqua : « Je me conten-

[1] Ces détails sont extraits d'un rapport d'Abercromby, rédigé à Braunsberg en septembre 1608, et transmis, le 19 août 1612, par le jésuite Gretser, de l'Université d'Ingolstadt, au prieur du collège écossais de Ratisbonne, qui préparait une histoire de Marie Stuart (traduit dans le recueil du P. Forbes, p. 264). Abercromby, élève de Lainez, le successeur immédiat de saint Ignace, avait été lié avec le cardinal Hosius; c'est ce qui l'engagea peut-être à chercher en Pologne un asile pour sa vieillesse. Condamné en Écosse par contumace, à la fin de 1603, il mourut à Braunsberg, le 27 avril 1613, âgé de 81 ans. Cf. une recension de l'ouvrage danois de Plunkers sur Anne, dans l'*English Historial Review*, 1888.

terai de baiser la Bible, votre christ est si petit que je risquerais d'embrasser du même coup les voleurs et le bois. »

Ce qui ne pouvait lui échapper, c'était l'utilité politique de ces bruits et de ces espérances au point de vue de l'appui qu'il attendait du Saint-Siège pour ses desseins ambitieux.

Le jésuite Gordon, qui l'avait vu en 1598, et qui avait fui l'Écosse à la suite d'une vive polémique avec les ministres, écrivait d'Altona à son général, le 13 juillet 1599, qu'il avait apporté à Copenhague une lettre d'Anne à son frère le roi de Danemark.

C'est à Rome même, et dès 1599, s'il faut en croire un document du 24 septembre[1], que Jacques aurait fait des avances significatives, en sollicitant le chapeau de cardinal pour un prélat écossais; l'agent était William Drummond, chargé d'une mission à Turin et à Florence; le prélat était William Chisholm, neveu d'un évêque du même nom, qui, venu à Rome en 1565 pour l'affaire du mariage de Darnley, avait mérité l'estime générale au point d'obtenir le siège de Vaison dans le Comtat Venaissin (novembre 1570); théologien, diplomate, il s'était distingué sous Grégoire XIII; démissionnaire en 1584, prieur des Chartreux de Lyon, il était revenu mourir à Rome en 1593; son neveu l'avait remplacé à Vaison; controversiste, il écrira bientôt une réfutation du calvinisme que le dominicain Coëffeteau, un des pères de la prose française du grand siècle, s'empressera de traduire (Paris, 1603).

En 1608, au fort de la querelle entre Jacques et Bellarmin, on prétendra que cette lettre a été surprise, et le secrétaire Balmerino sera condamné à mort pour abus de confiance — du reste, on lui fera grâce...

Des historiens autorisés, comme Gardiner et M. Andrew Lang, acceptent cette version officielle; Hume Brown dit avec plus de vraisemblance que les dénégations postérieures s'expliquent

[1] Cité dans le travail de M. Meyer (*op. cit.*, p. 273.) Cf. un article de l'*English Hist. Review*, 1905.

Sur les deux Chisholm, cf. l'*Histoire du Comtat Venaissin*, par M. l'abbé Granget (Avignon, 1862), t. II, p. 167 et suiv. L'oncle avait été parrain de Jacques.

aisément par le désir de mettre à couvert la personne du roi; ce qui nous paraît décisif, c'est l'existence d'un Bref du 13 avril 1600, où le Pape se félicite des bonnes dispositions de Jacques, l'assure de son estime et de son affection pour Chisholm, estime que la recommandation envoyée ne peut qu'accroître.

Le Nonce de France (c'était l'évêque de Modène, Gaspard Silingardi) avait demandé en 1599 des pouvoirs spéciaux pour recevoir les abjurations multipliées de nobles écossais qui cherchaient un asile à Paris : il nommait Jacques Stuart, frère du comte des Orcades; Lindsay, frère de Crawford, qu'Abercromby et Beton avaient déjà signalé comme une victime des ministres; John Wood, fils du catholique lord Bonington et frère d'un martyr.

Il est vrai que le jésuite Mac Quhirrie, demeuré à Édimbourg, voyait les choses plus en noir : le 25 février 1601, il écrivait à son général que le roi, amateur de tranquillité, eût volontiers fermé les yeux sans les instances du Consistoire; on devait éviter à Rome toute mesure intempestive ou violente, ne pas oublier que Jacques visait principalement les intérêts de sa couronne. Le 1er mai, il mandait, de Dundee, que la mort du jeune Wood avait redoublé l'angoisse des fidèles; que, loin d'espérer une loi de tolérance, on se trouvait en face d'une véritable persécution. Le monarque et ses conseillers cédaient par crainte d'Élisabeth; celle-ci ne leur servait pourtant qu'une maigre pension, et si le Pape en offrait une plus forte, on l'accepterait volontiers; du reste, Jacques se donnerait au diable s'il pouvait en attendre la couronne britannique; sa conversion serait un miracle; l'affaire Châtel à Paris, le livre de Parsons à Madrid lui faisaient détester les jésuites, qu'il jugeait hostiles à ses ambitions; tout au plus un revirement de leur part obtiendrait de lui quelque manœuvre clandestine. Inutile d'envoyer de nouveaux missionnaires; pour un qui débarquait, les ministres en annonçaient vingt. Réduits à se cacher le jour, ces infortunés devaient payer fort cher une hospitalité que l'argent du Pape était censé rémunérer.

Le jésuite parlait enfin de trois lettres que la reine devait envoyer, l'été précédent, au Saint-Père, au général de la Compa-

gnie, et au cardinal Aldobrandini; faute de viatique à remettre au courrier, ces lettres n'arriveraient peut-être qu'au printemps de 1602.

Il s'agit probablement d'une missive datée de Dalkeith (31 juillet 1601) qui fut remise au cardinal Borghèse, protecteur d'Écosse (le futur Paul V), par Drummond, et qui portait en effet le sceau et la signature de la reine. En voici l'analyse : Jacques ne pouvant répondre directement au Bref pontifical, sa femme avait permission de confier au cardinal qu'éclairée par la grâce du Saint-Esprit, elle chargeait Drummond de transmettre à Rome sa profession de foi; Élisabeth ayant connu l'année précédente, par des avis venus d'Italie, ces dispositions du couple royal, le messager n'avait échappé qu'avec peine aux embûches tendues à son retour; la crainte de perdre le trône et peut-être la vie, comme Marie Stuart, obligeait donc Anne et son mari à des précautions et à des retardements; toutefois, la protection de Clément VIII leur faisait espérer une issue heureuse, et de nouveaux délais, favorisant les intrigues de l'ennemi, risqueraient d'aggraver le péril; Drummond ferait connaître les mesures opportunes au grand œuvre de la conversion d'un royaume jadis florissant, et si misérable depuis le schisme. « Nous sommes prêts, — telle était la conclusion, — à y employer nos biens et nos vies, attendant la récompense de Dieu seul[1]. »

Ce pluriel de majesté pouvait s'entendre des deux époux, et les explications orales de l'ambassadeur épaissirent par conséquent l'équivoque; au moment où s'élaborait le susdit message, Patrick Stuart, frère du comte d'Athol, aurait déjà pris le chemin de Rome pour demander la promotion de Chisholm et le concours pécuniaire du Saint-Siège en vue d'une guerre contre Élisabeth; le Maître de Gray, ce triste personnage qui avait jadis trahi la cause de Marie Stuart, étant alors en Italie, dénonça la chose à Londres; Bowes, l'ambassadeur anglais à Édimbourg, fit des représentations qui amenèrent un démenti de Jac-

[1] Texte publié dans l'*English Hist. Review*, 1905.

ques et la condamnation du secrétaire catholique Elphinstone.

Tel est du moins le sens d'un avis de Bothwell, extrait des papiers de Simancas (à la date d'août 1601).

Bothwell, lui, continuait à préconiser une expédition en Irlande; il soulignait la difficulté d'y nourrir des troupes, et par conséquent la nécessité de munir assez solidement la première escadre pour qu'elle n'eût pas besoin de renfort immédiat; afin d'empêcher une coalition anglo-écossaise, on ferait une diversion avec quatre mille hommes dans les Highlands et, autant de soldats venus de Flandre, aux îles Orcades; sous prétexte de réclamer contre les secours fournis par Jacques aux Hollandais rebelles, un ambassadeur espagnol irait à Édimbourg et traiterait secrètement avec les chefs catholiques. Les fonds avancés reviendraient au Trésor, grâce au prélèvement triennal du tiers des revenus qui seraient recouvrés sur les biens d'Église. Bothwell affectait de s'en remettre à la générosité de Philippe III pour être réintégré dans ses propres domaines. Si Jacques sollicitait l'appui de l'Espagne en vue de la succession, il y aurait lieu d'exiger l'envoi à Turin d'un otage qui serait le prince Henri, ou, à défaut de l'aîné, son frère cadet (le futur Charles Ier); ainsi élevé chez le beau-frère de Philippe, l'héritier de la Grande-Bretagne épouserait plus tard une princesse de Savoie, et sa sœur un fils de Charles-Emmanuel.

Aux plaintes que suggéreraient sans doute certaines vexations infligées en Espagne à des sujets écossais, on répliquerait en dénonçant les mauvais procédés de ceux-ci, qui secondaient sur mer les pirates hollandais.

Bref, concluait Bothwell, il fallait se faire, avant la mort d'Élisabeth, un allié de son futur successeur, ou entreprendre de suite une guerre à fond.

J. Martin,
prêtre de Saint-Sulpice.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

Étude et catalogue critique de documents sur le Concile de Trente. *Rapport sur une mission scientifique aux archives d'Autriche et d'Espagne*, par M. G. Constant, ancien membre de l'École française de Rome. Paris, Imp. nat., 1910, in-8°.

On croyait connaître l'histoire du Concile de Trente. Même au point de vue diplomatique, il a été publié en France, depuis le dix-septième siècle, nombre de documents. Mais les archives des États étrangers renferment encore beaucoup de secrets. Un élève distingué de notre École de Rome s'est proposé pour les découvrir. Mais ce n'est point en Italie qu'il a dirigé ses recherches ; il a voulu s'adresser aux deux grands gouvernements catholiques en dehors de la France, l'Autriche et l'Espagne ; et, dans un rapport substantiel, il nous donne le résultat de ses patientes investigations. Ce n'est, à proprement parler, qu'un catalogue et qui ne comprend encore que la dernière période de la grande assemblée œcuménique, celle de 1559 à 1565, sous le pontificat de Pie IV.

L'Autriche était représentée alors près du Saint-Siège par Franz von Thurm, auquel l'empereur Ferdinand Ier donna pour successeur, en 1560, Prospero d'Arco. Puis, sous Maximilien II, ce fut le marquis Cusano de Parme qui fut chargé de renseigner son souverain. Ces trois ambassades donnent lieu à une grande quantité de dépêches. Très nombreuses encore sont celles qui regardent les conférences théologiques relatives au Concile.

Pour l'Espagne, la série est peut-être plus complète encore : elle se trouve à Simancas, sous le titre de *Secretaria de Estado*, et embrasse toute l'action de Philippe II sur les affaires religieuses. Ses ambassadeurs sont Francisco de Vargas y Mexia, que nous retrouverons plus tard en France : figure très originale, caractère assez intraitable, auquel succéda en 1561 un homme politique non moins connu, Don Luis de Requesens, le grand commandeur de Castille, plus tard gouverneur des Pays-Bas ; et à ces correspondances se joignent la mission à Rome du comte de Tendilla et de Brocardo Persico.

M. G. Constant donne la date de chaque dépêche et sa cote exacte. C'est un immense travail, qui nous promet une beaucoup plus intéressante publication.

G. Baguenault de Puchesse.

Autour d'une dame d'honneur, la duchesse de Narbonne-Lara (1734-1821), par Eugène Welvert. Un volume in-8°, Calmann-Lévy, 1910.

Le livre que M. Eugène Welvert a consacré à Françoise de Chalus, duchesse de Narbonne-Lara, est agréable à lire. D'abord, elle est atta-

chante l'histoire de cette dame d'honneur dont la Révolution bouleversa la vie, et qui demeura jusqu'au bout, malgré la défaite et la ruine, fidèle inlassablement. De plus, elle nous transporte dans cette vieille société, à la fois frivole et héroïque, si mal connue, surtout si méconnue, qui témoigna, dans les revers, que la noblesse de nom pouvait être doublée de la noblesse d'âme.

M. Welvert a pris Mme de Narbonne pour centre de son livre ; mais, plus qu'une simple biographie, c'est une série de scènes d'histoire, une suite de peintures sociales qu'il nous donne. Mme de Narbonne débuta comme dame du palais de Louise-Élisabeth de France, par son mariage avec l'infant d'Espagne, don Philippe, duchesse de Parme ; puis elle devint, après la mort de cette première maîtresse, dame d'honneur de Mme Adélaïde, et elle joua, en cette qualité, un rôle à la cour de France. Son influence sur les relations de Mme Adélaïde et de Marie-Antoinette, et de Marie-Antoinette et de Mme du Barry, était digne d'être notée et expliquée. Mme de Narbonne émigra avec Mesdames de France au lendemain des journées d'octobre 1789 : le récit de leur voyage, de leur arrestation à Arnay-le-Duc, de leur arrivée dans les États du roi de Sardaigne, est un des chapitres importants et curieux du livre. Les dernières années de Mme de Narbonne furent douloureuses : elle survivait à ceux qu'elle avait aimés, à Madame Adélaïde, à son fils, ce brillant et vaillant Louis de Narbonne, que le typhus emporta dans Torgau assiégé ; elle survivait au monde où elle était née, et elle mourut à son tour, mélancoliquement, à plus de quatre-vingts ans, isolée et oubliée, dans une petite maison de la rue Basse-du-Rempart.

A côté de la mère, M. Welvert nous montre le fils. Le comte de Narbonne est trop entré dans l'histoire pour qu'on puisse renouveler beaucoup ce qu'on sait de lui : le livre de Villemain, qui le connut de près et recueillit de sa bouche tant de souvenirs, reste encore le meilleur portrait qu'on en ait fait. M. Welvert en parle à son tour, avec une documentation un peu légère et une bibliographie insuffisante. Mais il s'adresse évidemment plus à un public mondain qu'à un public érudit ; nous aurions donc mauvaise grâce à lui reprocher ses lacunes et à ne pas constater simplement que son récit est plein de charme.

B. L.

Archives de l'Histoire religieuse de la France. Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV (avec la dernière année de Jules III et Marcel II), publiées par D. René Ancel, tome Ier. Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (mai 1554-juillet 1557). Première partie. Paris, Gabalda, 1909, in-8° de cx-253 pages.

Ce premier volume, ou mieux demi-volume, s'ouvre par une longue Introduction, dans laquelle l'auteur, — après avoir indiqué les nombreuses sources où il a puisé, et retracé la biographie des nonces et autres agents de la Cour de Rome qui se sont succédé auprès de Henri II, de mai 1554 à juillet 1557, — passe en revue les événements politiques auxquels se sont trouvés mêlés et ont plus ou moins directement participé les nonces Sebastiano Gualterio (mai 1554-septembre 1556) et Cesare Brancatio (septembre 1556-juillet 1557). En une soixantaine de pages, Dom Ancel donne un exposé clair et détaillé, fondé en grande partie sur des documents jusqu'à ce jour

inconnus, des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège durant ces trois années. Vient ensuite la première série des pièces que l'auteur a recueillies sur la nonciature de Gualterio.

Issu d'une vieille famille d'Orvieto, Sebastiano Gualterio était un prélat de carrière. Bien apparenté, il avait été nommé, jeune encore, en 1550, évêque de Viterbe. Quand il fut envoyé en France, en qualité de nonce, par Jules III, il avait pour principale instruction d'insister auprès du roi en faveur de la paix. Mais ce n'est guère vers la paix que les esprits étaient tournés alors; le nouveau nonce devait être tout d'abord assez peu écouté; même plusieurs incidents, dont le plus regrettable sans doute fut l'assassinat, à Rome, d'un trésorier français qui allait remplir une mission officielle, ne tardèrent pas à lui créer à la cour de France une situation un peu fausse. Dès le mois de décembre 1554, cependant, il avait su regagner du crédit; il pouvait même croire, quelques semaines plus tard, qu'il avait rempli le programme qui lui avait été tracé, lorsque, à la fin de mars 1555, survint la mort du pacifique Jules III. Avec Paul IV, succédant bientôt après à l'éphémère Marcel II, devait être inaugurée une politique fort différente. Très hostile à Charles-Quint, le nouveau pape, qui rêvait d'une Italie libre, d'où seraient chassés les Barbares, était tout disposé à un rapprochement plus étroit avec la France. Le cardinal Carlo Carafa, qui entendait faire servir à ses ambitions personnelles les vues de Paul IV, son oncle, et qui sut bientôt prendre sur lui une influence prépondérante, doubla sa politique ouverte d'une politique secrète, dont Gualterio n'avait guère à connaître. Désormais, la correspondance du nonce n'aura plus qu'un intérêt d'information; c'est au-dessus de sa tête que se traiteront les affaires les plus importantes. Dès le mois de septembre 1555, arrivait en France un banni florentin, Annibale Ruccellai, chargé par Carafa d'une mission confidentielle : en janvier 1556, c'était le tour d'un autre agent secret, le duc de Somma. Peu après la venue de ce dernier, Gualterio annonçait par dépêche que la paix venait d'être signée à Vaucelles (5 février), sans se douter peut-être de la déception que cette nouvelle inattendue devait causer dans l'entourage du Pape. Au mois de septembre suivant, il recevait le bref qui le rappelait à Rome; il ne faut d'ailleurs voir dans cette mesure rien qui ressemble à une disgrâce : Gualterio était resté en France deux ans et plus, durée normale d'une nonciature.

Sur un des points secondaires de sa mission, il avait, non sans peine, remporté un plein succès; chargé de négocier la libération d'Ascanio della Corgna, neveu de Jules III, fait prisonnier par les Français en 1554, il avait obtenu, quelques mois après son arrivée en France, que ce captif de marque fût mis en liberté provisoire.

Il avait su, dit Dom Ancel (p. XXIV), gagner l'estime des principaux personnages de la Cour. Sa correspondance dénote chez lui des qualités de modération, de sagesse et de zèle intelligent. De retour en Italie, il ne sortit plus de la vie privée que sous Pie IV, qui lui confia une nouvelle nonciature en France (1560-1561), pour l'envoyer dans la suite au Concile de Trente comme un de ses représentants. Il mourut en 1566, dans sa ville épiscopale, « trop tôt (p. XXIII) pour recevoir le cardinalat, récompense qui semblait devoir être le couronnement naturel de sa carrière. » Père de deux enfants, il n'était assurément pas un saint; mais « c'est un honneur pour lui (p. XXV) de n'avoir pas été jugé digne de la confiance du cardinal

Carlo Carafa », dont, au contraire, son successeur, Cesare Brancatio, fut l'intime ami.

Après comme avant le départ de Gualterio, les intrigues entre les cours de France et de Rome continuèrent de se nouer, de plus en plus nombreuses, de plus en plus compliquées. Dom Ancel a réussi à démêler cet écheveau singulièrement embrouillé ; ce n'est pas là un mince mérite. La dernière partie de l'Introduction, qu'il serait impossible de résumer ici en quelques lignes, est consacrée aux multiples négociations de la fin de l'année 1556 et des huit ou neuf premiers mois de 1557 ; elle conduit les événements jusqu'au traité de Cavi, en septembre 1557.

Cette importante étude historique est suivie de la première partie du dossier que Dom Ancel est parvenu à constituer sur la nonciature de Sebastiano Gualterio et les faits qui s'y rattachent, soit 113 pièces s'échelonnant de la fin de septembre 1553 à la fin d'août 1555, et dont une moitié au moins sont des lettres du nonce au cardinal Del Monte, parent du pape. Presque tous ces documents sont tirés des archives du Vatican (les archives de Florence et de Venise ont été mises aussi à contribution) ; pour quelques-uns d'entre eux, qui étaient déjà connus, on s'est contenté de simples analyses.

A côté des renseignements purement politiques, il y aurait bien des petits faits à signaler dans cette correspondance. Les personnes curieuses d'histoire littéraire ne manqueront pas de s'intéresser aux diverses mentions qu'elles rencontreront du poète Luigi Alamanni, le célèbre auteur de la *Coltivazione* (pp. 125, 126, 148 ; cf. p. 226) ; je noterai aussi (p. 214-215), dans une lettre du 19 février 1555, tout un paragraphe consacré au philosophe et médecin Francesco Vimercato.

Le commentaire est abondant et précis. On regrette seulement que les noms de lieux français, si souvent et si étrangement défigurés sous la plume de Gualterio, ne soient pas identifiés avec plus de sûreté et que la forme correcte n'en soit pas mieux reproduite dans les analyses en français qui précèdent les documents. Le vrai nom de l'abbaye de « Maubec », mentionnée dans plusieurs lettres (pp. 132, 140, 144, 162), est « Méobec » (Indre, arrondissement de Châteauroux) ; dans la lettre 63, il s'agit non d'une problématique église de « Lescure en Gascogne », mais bien de l'évêché de « Lescar », alors vacant et qu'il y avait lieu de pourvoir.

L. Auvray.

Napoléon et la Suisse (1803-1815), par Édouard Guillon. Paris, librairie Plon, 1910, in-8°.

Aux titres nombreux que Napoléon ajoutait à celui d'Empereur des Français se joignait le qualificatif de Médiateur de la République Helvétique. C'est en 1803 qu'il le prit. La vieille Confédération suisse avait cinq siècles d'existence. Elle cessa de vivre le 12 avril 1798 et fut remplacée par un gouvernement qui dura autant d'années que l'ancien état de choses avait duré de siècles.

La nouvelle République, une et indivisible comme l'était sa sœur de France, calquait sa constitution sur la nôtre. A certains points de vue, c'était une bonne chose, car cette constitution proclamait l'égalité de tous devant la loi, la suppression des droits féodaux, l'admission de tous aux

fonctions publiques, la liberté de la presse, la liberté des cultes. Mais elle était contraire à de séculaires habitudes, et elle provoqua, dès sa mise en œuvre, des refus d'obéissance et des déchirements, qui se traduisirent par une lutte entre les cantons et qui se terminèrent dans l'effusion du sang.

Pour résister à ses ennemis intérieurs, le gouvernement helvétique avait besoin de l'appui de la France. Il ne l'acheta qu'au prix d'une étroite dépendance, qui se dénoua par la médiation du Premier Consul, médiation imposée par lui, mais non offerte par la Suisse.

Napoléon, en imposant sa médiation, envisageait deux points de vue : premièrement, l'avantage du pays suisse, et, secondement, la sûreté de la France. Il commençait par déclarer que la Suisse ne ressemblant à aucun autre Etat de l'Europe, soit par les événements qui s'y sont succédé depuis plusieurs siècles, soit par sa situation géographique et topographique, soit par les différentes langues, les différentes religions et l'extrême différence des mœurs qui existe entre les diverses parties de cette contrée, il était nécessaire que l'État prît la forme d'une fédération. Dans cette organisation fédérative, chaque canton devait se trouver organisé suivant sa langue, sa religion, ses mœurs, son intérêt, son opinion. Il était d'une suprême importance de fixer l'organisation de chaque canton en la soumettant aux principes généraux, de déterminer ensuite les relations que ces cantons devaient avoir entre eux, puis enfin de former l'organisation centrale. On rejetait bien loin toute idée de gouvernement représentatif, estimant que ce système retranchait beaucoup trop à la liberté des petits cantons, qui se sont toujours gouvernés démocratiquement. D'autre part, vouloir établir la démocratie dans les cantons riches, à Berne par exemple, serait vouloir l'impossible et jeter le pays dans le trouble et la confusion. A des pays si divers, il faut diversité de gouvernement.

C'est ainsi que Napoléon discutait l'avantage de la Suisse. Puis, revenant à ses devoirs d'homme d'État, chef d'un grand pays et soucieux d'assurer la sécurité de son voisinage, il établissait que la Suisse, toute-puissante chez elle et pour tout ce qui la regarde, ne devait pas l'être pour ce qui regarde la France. « Soyez indépendants pour vos affaires, disait-il ; vous ne pouvez pas l'être pour les nôtres. Dans vos affaires, vous n'avez qu'à songer à vous; *dans les notres, il faut être pour nous.* L'histoire prouve que la Suisse a toujours été gouvernée par les influences de la France. Je dois donc vous déclarer que jamais la France ne pourra souffrir qu'il s'établisse chez vous un système de nature à favoriser des ennemis. Le repos et la tranquillité de quarante millions d'hommes, vos voisins, sans lesquels vous ne pourriez vivre comme individus, ni résister comme État, sont aussi pour beaucoup dans la balance de la justice générale. » Et il concluait en disant : « Il faut faire quelque chose qui convienne aux mœurs et aux intérêts de la Suisse et s'accorde avec les intérêts de la France. »

C'est sur ces principes que fut discuté l'acte de médiation. Il fut signé le 19 février 1803 par Bonaparte et remis le même jour aux dix députés suisses qui avaient travaillé à sa rédaction conjointement avec les sénateurs français, commissaires du gouvernement. Ces sénateurs étaient Barthélemy, Rœderer, Fouché, Démeunier. Parmi les députés suisses, on lit les noms de Louis d'Affry, Henri Monod, Reinhart, P.-A. Stapfer, R. de Watteville, etc.

On ne peut nier que l'acte de médiation n'ait été un monument de haute

valeur et de grande portée politique. Il assurait, dit un historien, d'une manière irrévocable le triomphe de l'humanité et de la justice, en maintenant comme libre, comme égale à ses anciens maîtres, comme habile à l'exercice des mêmes droits, toute la partie des habitants qui était autrefois sujette, et l'on sait que la classe sujette formait jadis plus des trois quarts de la population. C'est là le grand résultat de la révolution helvétique consacré par l'acte de 1803. Vainement, en 1814, Berne réclamera ses anciens droits sur le pays de Vaud et l'Argovie; vainement les rois jaloux de Napoléon, même après sa chute, paraîtront vouloir modifier son ouvrage. Le grand principe *qu'il n'y a plus de sujets en Suisse* sera maintenu, les bases de l'acte de 1803 seront conservées. Le fond en est devenu indestructible.

Édouard TROPLONG.

Napoléon et le roi Murat, 1808-1815, par M. Albert ESPITALIER. Paris, Librairie Perrin, 1910, in-8°.

Ce n'est pas à l'histoire générale de Murat qu'est consacré le livre de M. Espitalier; il laisse de côté la carrière de cet héroïque sabreur, et n'examine que l'époque de sa royauté sur Naples. Plus spécialement encore il décrit et explique sa trahison envers Napoléon, trahison accomplie seulement en 1814, mais voulue et préparée presque dès son arrivée au trône en 1808.

M. Espitalier traite Murat avec une sévérité qui n'admet aucun tempérament, et son réquisitoire contre lui est formidable. A l'en croire, ce souverain n'a eu pendant les six années de son règne qu'une préoccupation : secouer le joug de la suprématie impériale; qu'un désir : agrandir son domaine ; qu'une espérance : unifier l'Italie sous son sceptre.

Il faut bien le reconnaître : M. Espitalier n'avance rien qu'il ne prouve par d'indiscutables documents, et à mesure que les pages de son livre glissent sous le doigt du lecteur, celui-ci, semblable à un juré de cour d'assises, s'aperçoit que la conviction de culpabilité descend peu à peu dans sa conscience et que le verdict sera fatal à l'accusé.

De là, un malaise incroyable à la lecture de ce réquisitoire, et cependant un désir ardent de continuer, d'aller jusqu'au bout, de tourner jusqu'à la dernière page, pour voir s'il n'y a pas un retour de l'accusé aux sentiments chevaleresques de sa vie de soldat, pour constater s'il ne mérite pas au moins le bénéfice des circonstances atténuantes. Mais non, M. Espitalier ne paraît pas les accorder à Murat.

Et pourquoi ce malaise devant la constatation du crime? Pourquoi ce désir d'innocenter le criminel? C'est que Murat, malgré ses fautes, est resté sympathique; c'est qu'il est dans les temps modernes le type des paladins du moyen âge; c'est qu'il a donné des coups d'épée qui rappellent les joutes des Tancrède, des Renaud de Montauban, des Galaor et autres héros inventés par les poètes; c'est que dans ce siècle d'où le chauvinisme, dit-on, aurait disparu, la gloire militaire, la valeur, le mépris de la mort font encore impression et excitent l'enthousiasme.

Ce courant de sympathie pour Murat est si vrai, que le populaire ne lui tient pas compte de sa défection en 1814. Il veut l'ignorer, et il est arrivé à ne pas la connaître. Certainement l'opinion publique est plus défavorable à Bernadotte qu'à Murat.

Et cependant, s'il est vrai que Bernadotte ait marché avec ses Suédois contre l'Empereur, on ne peut prétendre qu'il l'ait trahi; car il n'entra dans la coalition contre la France (en 1812) qu'après l'invasion de la Suède par un corps français.

Bernadotte, tacticien éclairé plutôt que pourfendeur de cuirasses, n'a jamais eu l'auréole d'indomptable bravoure et de témérité heureuse qui entoure le nom de Joachim Murat. Quant à celui-ci, il n'y a pas d'erreur : il a trahi son ancien maître, son ami, son beau-frère; il a sacrifié son pays natal à ses rêves d'ambition, et il lui eût porté le couteau à la gorge, si les événements l'avaient mis en contact avec elle.

Mais n'y a-t-il pas à cette lamentable conduite quelques excuses? Ne peut-on trouver des cas de force majeure qui expliquent la politique de Murat et qui diminuent sa responsabilité devant l'histoire?

Et d'abord, convenons de la traîtrise de Murat, et apportons-en les preuves, le livre de M. Espitalier à la main. Dès son avènement au trône, en 1808, Murat introduit dans la composition de son ministère des ennemis de la France qui sont amis secrets de l'ex-roi, tels que Zurlo et Pegnatelli. En 1809, ses rapports avec Napoléon sont tellement tendus que celui-ci va jusqu'à le menacer de « lui faire couper la tête ». En 1810, ses actes d'insubordination se précisent. En effet, il se dérobe aux obligations contractées en vue du blocus continental et conclut des arrangements d'exportation de produits italiens et des importations de marchandises exotiques. Ce n'est pas tout : il doit cinq millions à la France; mais on peut chicaner sur l'exigibilité de cette dette, et si, sous les menaces de l'Empereur, il se décide à la reconnaître, il s'arrange de façon à ne pas la payer. Si Napoléon lui demande, en exécution du traité de Bayonne, de lui envoyer quelques régiments en Espagne, il ne lui fera passer que des bataillons de rebut, qu'on est obligé d'arrêter à la frontière espagnole et de renvoyer pour « ne pas encombrer la Catalogne de mauvais soldats et de brigands ».

Et puis Murat trouve dans son entourage des gens qui réchauffent son ambition, exaltent sa gloire, le lancent à la lutte comme à l'assaut, qui commentent, blâment, dénaturent tous les actes de l'Empereur, de façon à présenter celui-ci comme l'ennemi de celui-là. Bientôt on persuadera à Joachim qu'il est trop humble devant qui se montre trop impérieux, qu'il est de son honneur de secouer le joug du beau-frère, et qu'il serait glorieux, à lui, de faire l'indépendance du royaume de Naples et d'y ajouter celle de l'Italie entière, unifiée sous son sceptre.

A la tête de ce mouvement, mais travaillant encore dans l'ombre, on voit Zurlo, Coletta, Pepe, Carascosa, Zuccori, Poerio, Lecchi, Maghella, vendus, certains au ci-devant roi Ferdinand, d'autres à l'Angleterre. C'est eux qui poussent Joachim à la rébellion; or, il ne leur est pas difficile d'agir sur cet esprit faible et vaniteux qu'ils pétrissent à leur fantaisie comme une cire molle.

Déjà, — et nous ne sommes encore qu'en 1811, — Murat prend l'offensive contre Napoléon; il édicte des lois de séparation, des décrets à tendance antifrançaise; tel le décret qui oblige les Français résidant dans le royaume de Naples à se faire naturaliser Napolitains ou à renoncer aux emplois qui leur ont été conférés.

Napoléon est au courant de tous les agissements de son beau-frère. Il ne

se prive pas d'abord de lui adresser les remontrances les plus sévères, puis il frappe. C'est ainsi que par décret impérial il annule les décrets royaux de Joachim, lui infligeant ainsi l'humiliation la plus caractérisée. Mais arrive l'organisation de la campagne de Russie. A ce moment, l'esprit batailleur, l'âme chevaleresque de Murat se réveillent ; il est le premier à demander à Napoléon l'oubli du passé et à réclamer un commandement à la Grande Armée. L'Empereur n'a garde de se priver des services de ce grand entraîneur d'hommes, et il lui donne la direction supérieure de toute la cavalerie.

On sait la part brillante que prit Joachim aux combats qui amenèrent l'armée française jusqu'à Moscou. Ce qu'on sait moins, ce qu'on s'efforce d'oublier, c'est la déplorable attitude de Murat dans la retraite. Le 5 décembre 1812, l'Empereur, brusquement rappelé à Paris par la conspiration Malet, laisse à Murat le commandement suprême de l'armée.

Celui-ci ne supporte pas longtemps le rôle ingrat de chef de bandes en retraite. Reculer sans ordre ni méthode, sans direction, fuir les Cosaques, voilà son but et son œuvre ; il n'a même pas la pudeur d'amener les débris de sa troupe sur un terrain propice à la défense, et le 15 janvier 1813, en pleine déroute, il quitte brusquement l'armée et part à grande allure pour Naples.

A dater de ce moment, Murat qui sent trembler le sol sous ses pieds, et qui se demande s'il ne risque pas sa couronne en liant sa cause à celle de Napoléon, Murat, disons-nous, va consommer son crime. C'est l'écrasement des Français à Leipzig qui l'a décidé à chercher sa fortune parmi leurs ennemis. Il a un double jeu à tenir : négocier avec l'Autriche, pour se faire garantir ses possessions continentales et obtenir une compensation à la perte de la Sicile ; endormir la vigilance du vice-roi Eugène, pour mettre des garnisons napolitaines dans les provinces de l'État pontifical, et les garder ensuite à titre de compensation.

Il ne lui sera pas difficile de lier conversation avec Metternich, car celui-ci, sachant combien serait dangereuse pour la coalition une armée italienne manœuvrant sur les flancs de l'Autriche, emploiera toute sa diplomatie à supprimer cette armée en accaparant son chef naturel, Murat. Donc il répondra aux avances du Roi avec d'autant plus de facilité qu'il se réserve de ne pas tenir les promesses qui seront la contre-partie de ces avances.

Il sera plus difficile à Murat de mettre en défaut la vigilance d'Eugène. Celui-ci a deviné les perfides intentions de Joachim et il ne se laisse pas entamer. Mais il ne peut empêcher l'occupation des États du Pape.

Enfin, le 8 janvier, le traité d'alliance entre l'Autriche et Naples est signé. Il est ratifié par Murat, et il n'y manque que la ratification de l'empereur d'Autriche. Celui-ci garantit à Murat les États qu'il possède actuellement en Italie. Murat s'engage à faire personnellement à la tête de son armée la guerre à son pays d'origine, à son ancien chef, à son beau-frère, à son ami.

Voilà le crime. On sait qu'il ne profita pas à celui qui l'avait perpétré ; on sait que jamais la ratification de l'empereur d'Autriche ne fut apposée au bas du traité ; on sait que l'Angleterre ne voulut jamais reconnaître la royauté de Murat. Mais ces détails, si intéressants à lire dans le livre de M. Espitalier, ne peuvent entrer dans le cadre de notre rapide analyse.

On voit que nous n'avons pas hésité à condenser dans les lignes qui précèdent l'accusation de trahison portée contre le roi Murat. Mais, ainsi que nous l'avons fait pressentir plus haut, n'y a-t-il pas quelques motifs d'excuse pour l'accusé?

Nous allons essayer d'en trouver. Et d'abord, il est une raison d'ordre philosophique qui domine toutes les autres et qui même les engendre. C'est le changement d' « état d'âme » du personnage, quel qu'il soit, qui quitte sa patrie pour s'en créer une nouvelle. Il a dit un adieu éternel à son pays d'origine et ne voit maintenant son avenir, ses intérêts et la satisfaction de ses besoins que dans sa patrie d'adoption. Avec une merveilleuse facilité, il en prendra les coutumes et les mœurs et éprouvera pour elle un amour égal, peut-être supérieur, à celui qu'il portait naguère à la patrie abandonnée. Ce phénomène est bien connu des émigrants européens qui vont peupler les États-Unis et les républiques des deux Amériques, et qui deviennent en très peu de temps des citoyens convaincus et ardents du pays qui les fait vivre. Si cette loi de la conscience humaine est vraie pour d'obscurs individus, combien doit-elle l'être pour un *émigrant-roi!* Celui-ci n'est plus un simple particulier qui n'a de comptes à rendre qu'à lui-même; c'est un pasteur de peuples qui est responsable de l'organisation de tout un gouvernement, de la prospérité de toute une nation, de la vie de tous ses sujets. Comment, devant une telle responsabilité, n'oublierait-il pas son pays d'origine au profit de son pays d'adoption? Et si les intérêts de ces deux pays sont opposés l'un à l'autre, n'est-il pas permis d'excuser un chef d'État si, pour sauvegarder sa nation nouvelle, il entre en lutte avec l'ancienne?...

Ce principe posé, il est permis, croyons-nous, de l'appliquer à Murat.

Le royaume de Naples, situé à l'extrémité de l'Europe, n'avait rien à voir avec le blocus continental que lui imposait Napoléon, avec la gloire militaire dont se couvraient les Français. Les Napolitains demandaient à vivre tranquillement et pacifiquement. On répondait à ces vœux en prenant leur argent, en expédiant leurs régiments aux quatre coins de l'Europe ; on anéantissait leur commerce par la prohibition et par mille autres tracasseries, aux quelles l'insouciant *lazzarone* ne comprenait rien, mais qui, appliquées par un Roi implanté par la conquête, risquaient de lui aliéner l'esprit de ses sujets et d'augmenter la précarité de son pouvoir.

Tel est, à notre avis, l'un des plus importants facteurs de la rébellion du roi Murat. Et voici comment il se plaint dans une lettre à Caroline, datée d'août 1810 : « Aujourd'hui l'Empereur m'impose des conditions onéreuses; il me fait signer un traité injuste et reconnaître une dette encore plus injuste; il diminue mes revenus, écrase mon commerce, paralyse mes fabriques, me commande une expédition ruineuse, me demande une marine, empêche les exportations, enfin il me met dans l'impossibilité de supporter tout cet énorme fardeau qu'il m'impose... » C'est bien ce que nous disions : Murat, roi Napolitain, n'aperçoit plus les choses de son royaume sous l'angle où il les voyait lorsque, général français, il entrait en vainqueur à Naples. Tel le prolétaire assagi par une fortune inattendue défend énergiquement la propriété dont il sapait férocement le principe.

Ce qui exaspère Murat contre Napoléon, c'est le despotisme avec lequel il commande. « On n'est pas Roi pour obéir, dit Murat. » « Comment, ajoute-t-il, Napoléon a-t-il pu annoncer, aux peuples qu'il a confiés aux princes de

sa famille, que ces princes doivent s'occuper des intérêts des Français avant de s'occuper de ceux de leurs peuples? En vérité, on ne peut concevoir ni le motif ni le but d'une semblable maxime! »

Cette réflexion, qui à première vue paraît juste, démontre, quand on y regarde de près, combien Murat avait la vue courte. Il n'a pas compris le système de Napoléon, pas plus d'ailleurs que celui-ci n'a saisi la transformation mentale de Murat. Pour Napoléon, Joachim n'est qu'un pion de son échiquier, et il entend le manœuvrer à sa guise. Pour Joachim, le roi de Naples est l'égal de l'Empereur, et il est prêt à lui rappeler qu'on ne prend pas le roi aux échecs.

Ajoutons que ce qui a perdu Murat, c'est son entourage, Caroline en tête. Cet homme au caractère faible et orgueilleux s'est laissé griser par l'appât des grandeurs que lui présentait une légion de faux amis, stipendiés par Ferdinand, par Bentinck, par Metternich. C'est eux qui l'ont poussé vers l'hégémonie italienne sous son sceptre; c'est eux qui lui ont fait occuper militairement les États Pontificaux; c'est eux qui l'ont jeté dans les bras de Metternich. Quant à Caroline, non seulement elle approuvait la conduite de son mari, mais elle le devançait dans l'exécution de ses plans. Elle dirigeait Murat malgré lui; et si les mânes du grand Empereur ont dû maudire quelque membre de sa famille, c'est sa sœur, la reine de Naples, femme intelligente mais ambitieuse comme lady Macbeth, plutôt que son beau-frère Joachim, grand capitaine, mais piteyable homme d'État.

Dans la famille de Napoléon, un homme s'est rencontré qui, roi comme Murat, et pris comme lui entre des devoirs contraires soit vis-à-vis de son peuple, soit vis-à-vis de son suzerain, n'a voulu manquer ni aux uns ni aux autres; c'est pourquoi il a abdiqué C'est de Louis, roi de Hollande, que nous parlons. Or, cette belle conduite est restée jusqu'ici incomprise. Le roi Louis jouit d'une notoriété bien effacée, et la postérité n'a pas encore compris la beauté du sacrifice qu'il fit en déposant la couronne afin de ne pas sacrifier son peuple à l'ambition de Napoléon, afin, d'autre part, de ne pas sacrifier Napoléon aux exigences de son peuple. Il est profondément regrettable que Murat n'ait pas imité ce désintéressement et suivi ce noble exemple.

Édouard Troplong.

Innocent XI. Sa correspondance avec les nonces, *21 septembre 1676-31 décembre 1679*, par M. F. de Bojani. Rome, Denlée, 1910, 2 volumes in-8°, vi-712 et vi-602 pages.

M. de Bojani ne nous offre guère qu'un recueil de documents. Le premier de ses deux épais volumes concerne les *Affaires politiques*, et le second les *Affaires ecclésiastiques* ; mais, en dehors de cette division élémentaire, il faut renoncer absolument à trouver un choix et une ordonnance quelconques. Une certaine confusion règne dans cet ouvrage. Tout est mêlé : dates, pays, personnages, affaires. Les questions apparaissent, disparaissent et reparaissent à intervalles plus ou moins éloignés, sans raison apparente et sans explication ; les négociations se croisent et s'enchevêtrent. C'est peut-être une conséquence de la diplomatie pontificale; mais c'est d'une lecture singulièrement pénible.

Cependant, pour être juste, on est en définitive récompensé de sa peine.

Tout n'est pas regrettable dans cette anarchie ; et parfois même nous serions tentés de nous en féliciter, car elle nous réserve maintes trouvailles dont une composition plus stricte nous eût sans doute privés. Les livres de M. de Bojani valent moins par l'exposé des grands débats politiques ou ecclésiastiques que par la quantité de menus faits qu'ils apportent sur tant de sujets divers, par les multiples détails, infimes ou intimes, qui présentent l'envers des choses et découvrent les dessous des événements.

Ce qui frappe le plus, quand on parcourt la correspondance d'Innocent XI et de ses nonces, c'est de constater quelle place occupent les intrigues protocolaires, quel rôle jouent les conflits de préséance. Tel prélat, par exemple, s'interroge longuement pour savoir s'il se rendra à une cérémonie officielle en rochet ou en simarre ; et il finit par consulter sur cette grave question le cardinal secrétaire d'État. Celui-ci, d'ailleurs, est rongé d'inquiétudes au sujet du titre de czar que revendique le nouveau grand-duc des Moscovites : il craint que ce ne soit là un « titre césarien » et par suite réservé à l'Empereur. L'Empereur lui-même est incertain s'il doit écrire à Don Juan, fils du feu roi d'Espagne, en le traitant d' « Altesse sérénissime ». Déterminer à quel moment précis il convient de se couvrir ou de se lever, qui, à la chapelle, a droit au « coussin » et qui ne l'a pas, à qui la dignité oblige de refuser la « main » et à qui le respect commande de l'accorder : c'est sur quoi princes, ministres, cardinaux, ambassadeurs discutent indéfiniment, âprement, comme s'il s'agissait des intérêts vitaux de l'Église et de l'État. Ils rivalisent de susceptibilité ; ils vivent en perpétuelle défiance et d'eux-mêmes et des autres ; ils se mettent à la torture pour ne pas « manquer » ni se faire manquer ; ils se fuient, pour ne pas risquer de dépasser la mesure exacte des politesses qu'ils se doivent ; et quand, par aventure, une entrevue est exigée, ils en viennent au ridicule subterfuge de simuler une indisposition et de recevoir au lit ! A quel point ces prétentions, ces scrupules, ces futilités embarrassaient la politique et compliquaient les plus graves négociations, les pages consacrées par M. de Bojani au Congrès de Nimègue l'illustrent d'une manière saisissante. Nous apprenons, entre autres particularités, que la médiation du Pape fut repoussée, parce que, dans le bref qui accréditait son nonce, il n'avait pas réussi à nommer en même temps l'Empereur et le Roi très chrétien !

Dira-t-on que la grande figure d'Innocent XI soit amoindrie par cette publication ? Il serait téméraire de formuler des conclusions générales, étant donnée la brièveté de la période étudiée. Du moins osons-nous affirmer qu'elle en est légèrement modifiée. Trop souvent on nous a représenté un pontife violent, cassant, scandaleusement partial en faveur de la maison de Habsbourg et poursuivant Louis XIV de sa haine furibonde, véritable « bandit » sur le trône de saint Pierre. Or, la lecture des dépêches que M. de Bojani a recueillies laisse une tout autre impression. D'abord, nous voyons le Saint-Siège accusé par toutes les cours indistinctement de favoriser les cours rivales ou voisines, ce qui est la meilleure preuve qu'il tenait la balance à peu près égale ; d'autre part, les instructions pacifiques constamment adressées aux nonces par la secrétairerie d'État, ses conseils répétés de prudence et de modération attestent avec évidence le souci d'éviter, ou d'atténuer, les chocs dans l'Europe d'alors.

On saisit tout l'intérêt qui se dégage de l'ouvrage de M. de Bojani. En dépit des réserves que nous avons faites, d'excellents matériaux ont été

réunis par lui ; mais il a un peu trop manqué d'énergie créatrice pour les mettre en ordre et les animer.

H. C.

Lettres sur la cour de Louis XIV (1667-1670), publiées avec une Introduction et des notes par M. Jean Lemoine. Paris, Calmann-Lévy, 1911, in-8°.

La vie privée de Louis XIV n'a pas de secrets pour M. J. Lemoine. Il a déjà raconté les épisodes de la jeunesse du grand roi, dans un volume piquant intitulé : *De La Vallière à Montespan ;* mais il ne s'est pas contenté des documents français : l'année dernière il publiait les petits mémoires de ce Primi Visconti venu de Lombardie en France, où il exerça tous les métiers inavouables et arriva, à force d'intrigues, à approcher les plus grands personnages. Aujourd'hui il nous donne le témoignage intéressant d'un contemporain d'un autre rang, de l'ambassadeur régulier du duc de Savoie Charles-Emmanuel II, le marquis de Saint-Maurice, un vrai grand seigneur, dont l'intimité avec son souverain autorisait toutes les confidences. Au reste, le prince, allié à la maison royale de France, et toujours soucieux de l'agrandissement de son État, tenait à être informé de tous les détails concernant l'entourage de Louis XIV, et il laissait sous ce rapport à son représentant une liberté dont celui-ci usait largement. Il ne faut donc pas demander à ces lettres, que M. J. Lemoine a d'ailleurs choisies et abrégées, des renseignements précis sur la politique française, sur l'organisation militaire, sur les finances. Les intrigues amoureuses du roi et les mouvements de la cour sont le sujet constamment renouvelé des observations du marquis de Saint-Maurice ; il suit Louis XIV dans ses voyages ; il nous le représente en carrosse avec la reine, la duchesse de La Vallière et la marquise de Montespan, traînant à travers la France un vrai sérail ; mais il trouve cela tout naturel, ne s'offusque en rien de voir la morale publiquement offensée, et se demande seulement si l'une des favorites ne va pas bientôt évincer l'autre.

Quand Louis XIV part pour les Flandres, se mettant à la tête de ses troupes et devenant le maître de l'Europe, c'est à peine si l'ambassadeur trouve le fait digne d'être rapporté ; mais il dit où le roi a couché et qui était avec lui. De même, les incidents grands et petits sont racontés par lui d'une façon toujours juste, précise et pittoresque, qu'il s'agisse du mariage de Lauzun avec la grande Mademoiselle, de la mort d'Henriette d'Angleterre, de celle d'Henriette de France, des escapades de Mme de la Ferté ou de Mme de Saint-Martin. Il dit, en parlant de la reine, « qu'elle a l'esprit fort en repos au sujet de la jalousie et qu'elle prend assurément le meilleur parti », ajoutant « qu'il serait à souhaiter que toutes les femmes fussent de son humeur ». Peut-être la sienne était-elle moins accommodante ! Il lui avait donné onze enfants ; mais, déjà d'un âge très mûr, il disait assez insolemment à son souverain : « Si à Paris j'y suis sage, c'est que je suis fidèle aux belles de Piémont et de Savoie. » Il put les revoir, étant tombé en disgrâce après la mort de Charles-Emmanuel, à peu près ruiné par son ambassade, mais laissant toute une correspondance qu'il eût été dommage de ne pas utiliser.

B. P.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

REÇUS DEPUIS LE 1er JANVIER 1911

Son Excellence M. Iswolski, ambassadeur de Russie, à Paris.

Son Excellence le baron de Schœn, ambassadeur d'Allemagne.

Son Excellence le marquis Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne.

Son Excellence M. Romanos, ministre de Grèce.

M. Conty, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay, Paris.

M. Gout, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay, Paris.

M. Piccioni, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay, Paris.

M. le vicomte Robert de Caix.

M. le baron Ludovic de Contenson.

M. Argentoyano, secrétaire de la Légation de Roumanie, à Paris.

M. Tausserat-Radel, attaché au bureau historique du ministère des Affaires étrangères.

M. Angel Cesar Rivas, membre de l'Académie d'histoire de Caracas.

M. le comte de Plancy, ministre plénipotentiaire.

M. le baron de Nervo, à Paris.

M. Lauro Muller, sénateur de la République du Brésil, à Paris, 44, rue Hamelin.

M. le capitaine Azan, du 29e d'infanterie, à Autun.

M. de Fontarce, chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères.

M. Chevallet, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères.

Son Excellence M. Lareta, ministre de la République Argentine, à Paris.

M. Dionisio Ramos Montero, ministre de l'Uruguay, à Lisbonne.

Le gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 15291.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ

Le vendredi 23 juin, à neuf heures du soir, la *Société d'histoire diplomatique* a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. le marquis de Reverseaux, président.

On a entendu successivement :

Le rapport de M. le trésorier sur l'exercice 1910;

Le rapport de M. le marquis de Barral, l'un des secrétaires, sur les travaux de la Société et le mouvement de ses membres;

Les lectures suivantes :

Alexandre Ier jugé par ses contemporains, par M. le comte Louis de Voinovich;

La charge d'ambassadeur au dix-septième siècle, par M. Louis Batiffol.

Puis, il a été procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Ont été élus : MM. le marquis de Barral-Montferrat; Philippe Crozier; le comte Horric de Beaucaire; Joseph Delaville-le-Roulx; Gustave Fagniez; Gabriel Hanotaux; Georges Pallain; Édouard Rott; le comte de Semallé; le comte Waliszewski.

A la fin de la séance, M. le président a prononcé une allocution et la séance a été levée à onze heures.

RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

L'état de nos finances en 1910 n'offre rien de particulier à vous signaler : s'il n'a pas à enregistrer des recettes exceptionnelles, il n'a pas du moins des défections notables à relever, et il apparaît à vos yeux sous un aspect peu différent de celui que nous présentions les années précédentes.

	fr.	c.
Le produit des cotisations des sociétaires, au cours de l'année 1910, s'est élevé à la somme de. .	6 627	80
à laquelle il convient d'ajouter le montant des abonnements à la *Revue* réalisés par la maison Plon-Nourrit et Cie, soit.	1 244	»
Rachat d'une cotisation fixé pour l'année 1910 à.	300	»
Les coupons de rente et les intérêts des fonds placés en compte courant.	50	30
La vente de numéros détachés de la *Revue*	285	»
La vente de volumes publiés par la Société . . .	182	»
Soit au total.	8 689	10
En y ajoutant le solde créditeur de 1909, qui était de.	2 883	10
Nous constatons au 31 décembre 1910 une recette totale de.	11 572	20

Les dépenses pendant le même exercice se décomposent ainsi :

				fr.	c.		
Service de la Revue	rédaction.	1 990	»	5 753	20		
	impression	3 329	85				
	couvertures des nos . .	25	85				
	liste des membres. . .	12	35				
	envoi de la *Revue*. . .	395	15				
	A reporter			5 753	20	11 572	20

Report.	5 753 20	11 572 20
Frais d'administration de la maison Plon-Nourrit et Cie.	150 »	
Impression et tirage du premier volume des « Relations d'Antoine de Lumbres ».	2 029 60	
Frais d'encaissement	119 35	
Trésorerie.	750 »	
Timbres et affranchissements. . . .	342 45	
Secrétariat et fournitures administratives.	297 50	
Assemblée générale et divers. . . .	248 85	
Achat d'une obligation d'Orléans. .	448 45	
Formant au total	10 109 40	10 109 40
Le rapprochement des deux comptes fait ressortir un excédent de.		1 462 80

que nous vous demandons l'autorisation de reporter à l'exercice 1911.

Ainsi que pour les années précédentes, nous tenons à vous faire remarquer que le produit des cotisations, tel qu'il est porté dans notre bilan, ne correspond pas à celui que nous devrions enregistrer, il ne représente en effet que les deux tiers des sommes que nous recouvrons annuellement, le dernier tiers n'étant presque toujours perçu qu'au cours de l'année suivante.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes que le Conseil vous soumet et de nous autoriser à reporter au crédit de l'exercice actuel les 1 462 fr. 80 qui forment le solde des opérations de 1910.

Le Trésorier,

Octave Noël.

RAPPORT DE MM. LES SECRÉTAIRES

DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler n'est pas de celles qui marqueront dans les annales de notre Société, si jamais il se rencontre quelque Tacite pour les écrire. Tout y fut régulier et normal. Nos travaux se sont poursuivis en leur calme sérénité. Notre *Revue* parut régulièrement à son heure, ce qui ne veut pas dire à l'heure ; car, hélas ! le retard avec lequel elle nous parvient est devenu, lui-même, chose absolument normale. Non moins normal est aussi le retard avec lequel vous ont été distribués les volumes auxquels vous avez droit annuellement. En 1910, à pareille époque, je vous annonçais que les *Mémoires de M. de Lumbres* allaient vous être remis, et qu'il n'y manquait que la préface de M. de Lhomel. Malheureusement, il en est des préfaces comme de bien des choses, elles sont censées précéder les ouvrages ; en fait, elles ne sont imprimées que longtemps après le texte qu'elles expliquent et commentent. Celle de M. le comte de Lhomel a eu la commune destinée.

Il me serait facile de vous donner mille et une raisons de ces retards divers ; mais je trouve beaucoup plus simple d'en sourire et de constater avec vous qu'il en va à peu près de même dans toutes les sociétés savantes. Dame Érudition est une douairière qui n'aime pas à se presser et qui, d'ailleurs, étant peu argentée, ne se fait guère servir que par des sigisbées désintéressés, qu'elle ne rémunère point, et qui ne s'occupent de ses affaires que dans les moments perdus que leur laisse le soin de leurs propres intérêts.

Nous avons cependant publié deux volumes de documents, dont un fort curieux de M. Delavaud sur *le Marquis de Pomponne*. L'autre complétera, fort heureusement, la série des documents diplomatiques relatifs à l'ambassade de Fourquevaux, que notre Société a publiés il y a quelques années. Vous y trouverez le recueil des dépêches du sieur de Longlée, représentant de la France près Philippe II d'Espagne et successeur, en ce poste, du marquis de Pisani, ce fier et hardi gentilhomme qui fut le père de Mme de Rambouillet. Un jeune archiviste de valeur et le distingué président de la Société archéologique du Maine, M. le marquis de Beauchêne, ont été les promoteurs de cette publication. Les éléments en ont été puisés aux archives des Affaires étrangères, à la Bibliothèque nationale et au fonds Simancas des Archives nationales ; mais si les documents étaient abondants, le personnage semblait fort inconnu, tous les historiens et annotateurs ayant ignoré jusqu'à son nom. D'où venait ce seigneur de Longlée ? Des recherches ingénieuses et sûres ont permis d'établir que c'était un gentilhomme du Maine, Pierre de Ségusson, titulaire par sa mère du manoir de Longlée-Renault, dont il reste encore quelques ruines près d'Asnières, dans l'arrondissement de Mamers. Gentilhomme servant du Roi, Longlée était clerc-chapelain de Sainte-Croix, et, après ses huit années d'ambassade, rentra dans l'obscurité.

Ses dépêches sont adressées à Henri III, à Catherine de Médicis et au ministre d'État Villeroy. Elles donnent de curieux renseignements sur la politique de Philippe II et sur son attitude à l'égard du dernier Valois, dont il était à la fois le beau-frère et l'ennemi le plus acharné.

A cette époque troublée de la Ligue, le rôle des ambassadeurs était un peu sorti de la régularité. Les représentants de l'Espagne en France, comme en Angleterre, n'avaient de relations qu'avec les ennemis de la couronne; ils conspiraient presque ouvertement. A leur tour, nos ambassadeurs travaillaient en Espagne à susciter au dur solitaire de l'Escurial toutes les difficultés. Officiellement, Longlée envoyait à sa cour des nouvelles

de la santé du Roi et des Infantes ; mais, dans la partie chiffrée de sa correspondance, il dévoilait les embarras que suscitaient à la fois à Philippe II, le Portugal et ses préparatifs militaires pour envoyer en Angleterre l'invincible Armada. Henri III désavouait son frère combattant dans les Flandres, et il gardait Cambrai, que le duc d'Anjou, en mourant, avait légué à sa mère. Longlée dénonçait l'alliance occulte de Philippe II avec le duc de Montmorency ou de Guise, et en même temps il écrivait, non sans plaisir, que « le roi catholique se faisoit un peu caduc, qu'il devenoit plus pensif, avec moins de résolution, et qu'il sembloit que le bon ordre de cette monarchie suivoit les ans du Roi ».

L'année sociale qui se termine n'aura été malheureusement exceptionnelle que par le nombre de vides qu'elle a faits au sein de notre Conseil. Un vice-président, M. de Nélidow, ambassadeur de Russie en France, et deux de ses membres, MM. Vandal et de Vorges, ont disparu depuis notre dernière assemblée générale.

Je ne vous dirai rien de M. de Nélidow, dont notre président se réserve de vous entretenir tout à l'heure ; mais je vous dois une mention toute particulière sur les deux collègues que nous avons eu la douleur de perdre et qui faisaient partie du Conseil depuis la fondation de notre Société. Que dis-je? Ils en étaient l'un et l'autre avant qu'elle ne fût officiellement constituée ; car ce fut de ces amicales réunions, provoquées par M. de Maulde et auxquelles prenaient une part active et M. de Vorges et M. Vandal, que naquit l'idée de nous constituer en un groupement autonome et distinct de la Société d'Histoire de France dont presque tous nous faisions déjà partie.

Le comte Domet de Vorges synthétisait d'ailleurs en lui l'idée même qui avait présidé à notre création : celle de réunir en une intimité féconde ceux qui contribuaient, de par leur carrière, à faire l'histoire diplomatique de l'avenir et ceux qui se bornaient à écrire l'histoire diplomatique du passé. S'il fut, en effet, pendant la plus grande partie de sa vie, un des forgerons qui

frappent sur l'enclume d'où jaillissent les chaînons de l'histoire des relations internationales, il fut aussi, non seulement dans les années de sa laborieuse retraite, mais encore au temps même de l'activité professionnelle, un érudit chercheur de documents et un savant commentateur des plus intéressantes questions diplomatiques.

Domet de Vorges fut sucessivement secrétaire des légations de France à Copenhague, à Lisbonne et à Rio-de-Janeiro. Il fut envoyé ensuite, comme ministre plénipotentiaire, d'abord à Port-au-Prince, puis à Lima, et termina sa carrière en Égypte par ces fonctions de consul général, qui n'ont dans ce pays-là de consulaires que le nom : politiques s'il en fut, elles deviennent le marchepied par lequel les agents d'élite accèdent généralement aux grandes ambassades. M. de Vorges s'était peut-être trop attardé, au début de sa carrière, dans des postes secondaires. Il prit donc sa retraite comme ministre plénipotentiaire ; mais ce ne fut pas pour se retirer de toute vie active qu'il renonça à l'activité diplomatique, et les années de sa longue vieillesse — car il est mort plus qu'octogénaire — furent au contraire les plus actives de sa vie. Sans parler des œuvres de charité et de bienfaisance, auxquelles il apporta le plus précieux des concours, et pour ne nous occuper que de ce qui nous concerne plus particulièrement ici, il devint un collaborateur assidu de notre *Revue* et de plusieurs autres recueils périodiques, s'y spécialisant en quelque sorte dans l'étude de ces luttes mi-religieuses et mi-politiques des diverses Églises d'Orient.

Nous perdons en lui une des assises de notre Société. D'autres nous restent heureusement, et d'autres viennent se substituer à ceux qui disparaissent. Sa mort n'en laisse pas moins parmi nous un très grand vide.

Vide non moins grand et peut-être même plus grand, eu égard à son âge, qui devait nous faire espérer le conserver plus longtemps, laisse parmi nous l'exquis camarade qu'était Albert Vandal.

Sa carrière littéraire a eu trop d'éclat pour qu'il soit besoin de

vous rappeler longuement ce que fut l'historien, le professeur et l'académicien; mais ce que nous ne saurions rappeler assez est ce que fut l'ami que nous pleurons. Jamais urbanité ne fut égale à la sienne, jamais confraternité ne fut plus affectueuse que celle d'Albert Vandal. Lui aussi fut un des premiers et des plus fidèles ouvriers de notre œuvre et il n'est aucun de nous, j'en suis bien certain, qui ne se souvienne des lectures, des articles et des publications que nous lui devons. C'était déjà un illustre et nous étions encore une bien petite et bien humble Société, quand il nous donna son *Odyssée d'un ambassadeur* et consentit à faire publier par nos soins et sous notre estampille ces *Voyages du marquis de Nointel,* qui sont restés un de ses meilleurs livres.

Albert Vandal débuta dans la vie comme auditeur au Conseil d'État; ses origines, son tempérament, ses convictions et ses idées ne le désignaient point à une carrière politique. Mais il avait plus d'une corde à son arc et dès l'apparition de son premier volume, de cette pimpante œuvre de jeunesse que fut son *En karriol,* il était aisé de prévoir que les lettres le dédommageraient amplement des fluctuations de la politique. M. le duc de Broglie, certes un bon juge, disait alors de lui que c'était de tous les jeunes celui qui écrivait le mieux sa langue. Aussi ne cessa-t-il d'encourager l'écrivain dans la voie où il s'était engagé en quittant le Conseil d'État. Il fut l'un des plus ardents promoteurs de sa candidature à l'Académie française à un âge où d'autres osent à peine aspirer à faire couronner par elle quelqu'un de leurs ouvrages. Une si rapide fortune laissa Vandal également modeste sous l'habit aux palmes vertes qu'il l'avait été avant de revêtir cet uniforme. La louange lui paraissait toujours imméritée, toujours importune quand elle s'adressait à sa personne et à ses œuvres; jamais quiconque n'aima davantage à reconnaître l'effort et à prôner le mérite de ceux de ses camarades qui, ne le valant pas, ne parvenaient pas à des destinées aussi brillantes. Aussi ne comptait-il parmi nous que des amis dévoués, sincères et reconnaissants. La Société lui doit beau-

coup, à tous les points de vue; aussi viens-je vous demander pour cet illustre, charmant et dévoué collègue un souvenir, un hommage et un regret tout particuliers.

En outre des membres décédés du Conseil, nous avons aussi à vous signaler la mort d'un certain nombre de nos sociétaires, dont la présence parmi nous était un honneur et une force.

Au premier rang de ceux-là, était ce vicomte de Grouchy qui, s'il ne fit pas partie de notre comité directeur, en resta uniquement éloigné de par sa propre volonté; car, s'il était, pour toutes les sociétés dont il faisait partie, un auxiliaire hors ligne, plein de dévouement et de zèle, il n'en était pas toujours l'un des auxiliaires les plus malléables. Le vicomte de Grouchy portait à nos travaux un intérêt qui ne s'est jamais démenti et nous donnait, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de très utiles renseignements et de très précieux conseils.

Malade depuis plusieurs mois, mais d'une activité intellectuelle qui ne se ralentissait point malgré ses souffrances physiques, M. de Grouchy est mort le 15 mars de cette année. Petit-neveu du fameux maréchal, il avait fait dans la diplomatie une très brillante carrière et s'en était retiré avec le grade de ministre plénipotentiaire. Très érudit et très travailleur, il avait donné à diverses revues des études ou des documents historiques d'une haute valeur et s'était particulièrement signalé par la publication des *Mémoires du maréchal duc de Croy* et ceux du *Maréchal Jourdan*. C'était un chercheur cependant plus qu'un écrivain, bien qu'il maniât fort élégamment la plume; aussi laisse-t-il surtout d'amples matériaux d'histoire, que pourront utiliser les écrivains de l'avenir.

De la même école étaient M. de Loménie, ancien auditeur au Conseil d'État, et M. le marquis d'Héricourt, ancien diplomate. L'un et l'autre suivaient avec plus d'intérêt les publications historiques et littéraires d'autrui, qu'ils ne mettaient d'ardeur à en produire eux-mêmes. Ne nous en plaignons pas toutefois, car la passion d'écrire est devenue si générale qu'il faut peut-être plus louer que blâmer ceux qui n'y cèdent pas, tout au moins ceux

qui n'y cèdent pas trop. Aux premiers ne faut-il pas d'ailleurs un public, et quel meilleur public pourraient avoir ceux d'entre nous qui, sans pitié, font gémir les presses, que ces délicats, ces fins, ces connaisseurs, — dont se compose la majorité de nos collègues?

Si, comme écrivains, ni M. de Loménie ni M. d'Héricourt ne demandent à fixer notre attention, il est un témoignage que nous leur devons, celui de deux carrières noblement remplies, toutes de labeur, d'honneur et de compétence. Celui des deux dont le décès remonte à peine à quelques jours, le marquis Charles-Louis Servins d'Héricourt, a pris sa retraite avec le rang de ministre plénipotentiaire; mais sa carrière fut toute consulaire. Attaché à la direction des consulats en 1866, élève consul à Constantinople en 1873, consul de deuxième classe hors cadre en 1879, chargé de la gestion du consulat de Christiania en 1879, consul de deuxième classe à Bosna-Séraï, puis à Galatz en 1880, consul de première classe à Stuttgart en 1885, chevalier de la Légion d'honneur en 1887 et, enfin, successivement consul général à Christiania et à Leipzig, il fut mis en disponibilité en 1903 avec la rosette d'officier de la Légion d'honneur et le grade de ministre plénipotentiaire. Il alla alors, comme tant de retraités, se fixer dans ce magnifique Versailles, si propice à la méditation et à l'étude, et il y est mort assez inopinément, le 13 de ce mois, à l'âge de soixante-huit ans.

Je pense n'avoir omis aucun des noms français de la funèbre liste de nos morts de l'année; mais je ne saurais par contre vous faire dès à présent connaître exactement tous ceux des sociétaires étrangers qui ont disparu depuis un an; car, à moins qu'il ne s'agisse d'éclatants personnages, dont la mort est relatée dans les journaux du monde entier, nous n'apprenons en général leur décès que longtemps après qu'il s'est produit. Aussi ne vous signalerai-je parmi les membres étrangers de notre Société que ce comte Rodolphe de Khevenhüller-Metsch, auquel ses longs séjours en France avaient un peu conféré droit de cité parmi nous.

Qui de vous ne croit voir encore dans cette salle sa stature élégante, sa physionomie belle et grave, que contractaient parfois dans les derniers temps de cruelles souffrances physiques, ses allures de grand seigneur d'une séduisante courtoisie? Le comte de Khevenhuller avait été secrétaire d'ambassade à Paris à la fin de l'Empire; il y revint un quart de siècle plus tard comme ambassadeur d'Autriche-Hongrie, heureux d'y retrouver des amitiés de jeunesse et d'en nouer de nouvelles dans la société parisienne dont il était une des personnalités les plus sympathiques et les plus attirantes.

Le comte Rodolphe de Khevenhüller, chambellan et conseiller intime de l'Empereur, était frère du prince de Khevenhüller-Metsch, si connu par son attachement et son rôle auprès de l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique, et il appartenait à une des plus illustres maisons féodales établies en Franconie, au commencement du onzième siècle. Les Khevenhuller-Metsch, barons, comtes et princes du Saint-Empire, sont grands maîtres héréditaires de la cour en Autriche et grands écuyers héréditaires en Carinthie. Le chef de leur maison est membre héréditaire de la Chambre des seigneurs d'Autriche. Tous jouissent du privilège de l'indigénat. Le comte Rodolphe était lui-même commandeur profès de l'ordre de Malte, et il avait prononcé à ce titre les vœux de célibat perpétuel. Le salon de l'ambassadeur fut l'un des plus élégants de notre capitale et ses fêtes dont la somptuosité n'est pas oubliée ont été une des parures les plus renommées. L'homme du monde était doublé chez M. de Khevenhüller d'un délicat érudit. Il était l'auteur de publications historiques sur le règne de Marie-Thérèse et portait à nos travaux un intérêt dont il nous a donné de fréquents témoignages.

Je ne veux pas finir, Mesdames et Messieurs, sur ces attristantes nécrologies et je tiens à vous dire en terminant que quelque nombreuses, quelque cruelles que soient toutes ces pertes que notre Société a eues à déplorer pendant l'année

qui s'achève, elles ne doivent pas nous décourager pour l'avenir : cet avenir est largement assuré par les très nombreuses et très brillantes adhésions de membres nouveaux, dont nous avons eu, pendant ce même laps de temps, à nous féliciter et à nous enorgueillir : M. le baron de Schœn, ambassadeur d'Allemagne ; M. Isvolsky, ambassadeur de Russie ; M. Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne ; M. le comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie ; M. Romanoz, ministre de Grèce ; MM. Conty, Piccioni, Grout et Chevallet, sous-directeurs au ministère des Affaires étrangères ; M. Argentoyano, secrétaire de la légation de Roumanie ; M. le capitaine Azan, du 29e d'infanterie ; M. Tausserat-Radel, attaché au ministère des Affaires étrangères ; M. de Fontarce, chef du bureau historique de ce même département ; M. Taigny, rédacteur aux Affaires étrangères ; M. le comte de Chambrun et M. Romieu, secrétaires d'ambassade ; M. le commandant Weil ; M. le prince Biron de Courlande ; M. le comte de Plancy ; M. le baron de Nervo ; M. le vicomte Robert de Caix ; M. le baron Ludovic de Contenson ; et enfin toute une série de Sud-Américains, dont les noms viennent s'ajouter aux quinze ou vingt autres noms de Sud-Américains qui, depuis deux ou trois ans, se sont inscrits sur nos listes, MM. Larreta, ministre de la République Argentine, à Paris ; M. Dionysio Ramos Montero, ministre de l'Uruguay, à Lisbonne ; M. Angel Cesar Rivar, consulteur juridique du ministère des Affaires étrangères du Venezuela, et M. Lauro Müller, sénateur fédéral de la République brésilienne.

Le nombre croissant d'Américains, et surtout d'Américains de race latine, qui s'intéressent à l'histoire diplomatique ne doit d'ailleurs pas vous surprendre. Les hommes du Nouveau Monde se rendent de plus en plus compte du rôle considérable que leur continent est appelé à jouer dans les combinaisons internationales de l'avenir. Jusqu'à présent les jeunes États américains, exclusivement attachés à se former et à grandir, se préoccupaient avec une telle passion de leur développement économique, qu'ils n'attachaient qu'une importance très secondaire

aux choses de la diplomatie ; mais voici qu'ils en arrivent à un point où, bon gré, mal gré, il faudra qu'ils fassent, eux aussi, de la diplomatie. La nécessité crée l'organe, disent les biologues ; or, tant que les peuples du Nouveau Monde pouvaient grandir isolément, sans se préoccuper de leur valeur relative et du poids, dont allaient peser leurs forces respectives par rapport à celles de leurs voisins, ils n'avaient guère besoin de diplomatie et pouvaient par conséquent négliger cette grande école qui a toujours été et sera toujours l'histoire. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Les États-Unis, avec leurs 90 millions d'habitants, leur puissance financière, militaire et navale, sont devenus pour le reste de l'Amérique une cause de déséquilibre, d'où nécessité pour leurs co-États du Nouveau Monde de chercher dans des groupements internationaux un équilibre américain, comme les États de l'ancien continent cherchent, dans des systèmes d'alliances ou d'ententes divers, un équilibre européen. Et c'est là, sans doute, pourquoi nous voyons tant d'Américains venir chercher, au sein de notre Société, et dans l'enseignement de l'histoire diplomatique, des précédents et des leçons.

Qu'ils soient les bienvenus parmi nous et qu'ils puissent trouver dans nos études du passé de quoi guider leurs travaux et leurs efforts de l'avenir ! Peut-être cette nouvelle confraternité aidera-t-elle d'ailleurs à faire disparaître de leur esprit toutes ces puériles craintes à l'égard de l'Européen qui ont jadis inspiré la doctrine de Monroë et les poussent encore à un panaméricanisme peut-être exagéré. Parmi nous aussi il leur sera loisible de trouver des amitiés aussi loyales et aussi sûres que leurs réciproques amitiés américaines. S'il pouvait en être ainsi, notre Société se trouverait avoir écrit une belle page d'histoire diplomatique inédite, à laquelle n'avaient certes point pensé ses fondateurs.

BARRAL-MONTFERRAT.

ALEXANDRE Ier

JUGÉ PAR SES CONTEMPORAINS

UNE DÉPÊCHE INÉDITE DE METTERNICH

Au mois d'août 1817 le prince de Metternich séjournait aux bains de Lucques, « dans une retraite charmante » qui réunissait « tout ce que l'on peut désirer sous les rapports de la santé et du repos ». Faute de ne pouvoir aller à Karlsbad, il avait profité d'un voyage en Italie pour se retirer pendant quelques semaines dans la jolie petite ville toscane. Le 29 août, il envoyait à l'empereur François un rapport dans lequel il constatait l'excellent succès de sa cure; « aussi, ajoutait-il, repartirai-je demain pour Vienne. Mon premier soin après mon retour sera de rendre compte à Votre Majesté de l'ensemble de mon voyage en Italie, en ce qui concerne Rome, Naples, Florence et Lucques. J'ai la satisfaction d'avoir bien employé mon temps, d'avoir mis à profit toutes les circonstances et d'avoir toujours agi en serviteur éclairé de Votre Majesté[1]. » Et le bon François d'écrire en marge du rapport : « Je vois avec plaisir que les eaux de Lucques vous ont fait du bien. Je prends bonne note du reste. » En effet, Metternich n'avait pas perdu son temps. Il avait passé en revue les forces de la réaction triomphante en Italie; il avait arrangé avec Nesselrode l'entrevue des chefs de la Sainte-Alliance à Aix-la-Chapelle; et, en passant, il s'était payé le plaisir de faire de la psychologie et de l'exégèse aux dépens de l'empereur Alexandre.

Rien de plus amusant ni de plus spirituel que la réponse du chancelier autrichien au comte de Nesselrode au sujet des

[1] *Mémoires du prince de Metternich*, publiés par son fils le prince Richard DE METTERNICH. Paris, Plon, 1881, t. III, p. 47.

sociétés bibliques dont l'empereur Alexandre s'était épris d'un amour subit. D'ordre de son maître, le ministre des Affaires étrangères de Russie avait entretenu son collègue[1] de certaines mesures prises en Autriche qui ne correspondaient guère aux vues des autres membres de la Sainte-Alliance. « C'est ainsi que Sa Majesté, écrivait-il, a été peinée que vous n'ayez pas laissé subsister chez vous la société biblique, quoique formée par des protestants, et que certaines considérations, qu'au reste Sa Majesté respecte autant qu'Elle les regrette, vous aient forcé d'abolir une institution aussi bienfaisante et surtout si conforme aux principes de tolérance de Votre auguste Maître. » Mais non, cher comte, répliqua Metternich[2], dont la verve fut excitée par cette communication; mais « jamais nous n'avons interdit chez nous une société biblique, car jamais il n'en a existé. » Et continuant avec la plus délicieuse des impertinences : « Je crois, dit-il, d'un autre côté pouvoir assurer que jamais l'Empereur n'en permettra l'établissement, et la confiance que vous me témoignez mérite que je dise quelles sont les raisons de Sa Majesté... » Et là-dessus Metternich développe à Nesselrode toute une thèse étincelante d'esprit sur l'utilité de la lecture des Livres saints. La dépêche entière est à relire[3]. Les réflexions du chancelier autrichien, frappées au coin du bon sens, gardent une saveur d'étonnante actualité. Elles nous dévoilent à côté du Metternich représentant attardé de la contre-révolution, un autre Metternich écrivain et philosophe en avance sur son siècle.

En transmettant à l'empereur François les copies de ces deux lettres, Metternich y ajoutait quelques réflexions sur le caractère ondoyant de l'empereur Alexandre :

« Il est incapable de persévérer dans le même ordre d'idées... Depuis 1815, il a quitté le jacobinisme pour se jeter dans le mysticisme... Il est malaisé de prévoir jusqu'où cette aberration pourra encore le mener... Aujourd'hui, les Droits de l'homme

[1] Lettre du 18 juillet. *Mémoires, ibid.*, p. 55.
[2] Lettre du 20 août, *ibid.*, p. 57.
[3] *Ibid.*, p. 58-60.

ont fait place aux lectures de la Bible... » Dans sa lettre à l'Empereur, il garde toutefois une certaine mesure. Il précise ses observations au point de vue historique dans une autre dépêche, adressée de Lucques, le 28 août, à l'ambassadeur d'Autriche à Londres, prince Paul Esterhazy. C'est cette intéressante lettre, dans laquelle Metternich fait remonter au prisonnier de Sainte-Hélène la première définition du caractère d'Alexandre, que nous publions aujourd'hui. Elle se trouve consignée dans le dossier Weisungen nach, London, 1817 (Instructions à Londres) des Archives de la Cour et de l'État de Vienne. Les lecteurs de la *Revue* en apprécieront tout le piquant. Elle nous fait pénétrer davantage dans l'irréductible antinomie entre le génie tout latin du César moderne et l'Allemand russifié, ondoyant et ambitieux, qui prétendait dominer l'Orient et même supplanter Napoléon dans « l'Empire du Monde ».

Voici le texte de ce document :

Lucques, 28 août 1817.

Mon Prince,

Il y a longtems que Votre Altesse sait que j'ai fait une étude particulière de la marche singulière de l'esprit de l'empereur Alexandre. Napoléon, dans l'une des longues conversations que j'eus avec lui, me demanda un jour, à l'issue des conférences d'Erfurt, si je connoissois beaucoup ce Prince? Je lui dis que, n'ayant eu de contact personnel avec lui qu'à Berlin en 1805, je ne me permettais pas de former un jugement complet sur son caractère; mais que je l'avais assez vu pour ne former aucun doute sur son esprit. « Eh bien », répondit Napoléon, — et sa prédiction ne s'est que trop vérifiée à ses propres dépens, — « vous serez sans doute appelé à apprendre à le connaître un jour davantage. Voyez si alors vous ne ferez pas la même remarque que moi. Il serait difficile d'avoir plus d'esprit que n'en a l'Empereur Alexandre; mais je trouve *qu'il y manque une pièce*[1], et il m'est impossible de découvrir laquelle. »

J'ai depuis ce moment été vingt fois dans le cas d'admirer la justesse, non seulement de la remarque, mais même de l'expression dont s'étoit servi Napoléon, et je suis convaincu aujourd'hui non seule-

[1] Souligné dans l'original.

ment de la vérité du fait; mais si dans l'occasion il peut me rester un doute, c'est celui de savoir si, dans tel ou tel cas, la pièce manque, ou s'il y en a une de trop.

Il m'est arrivé, il y a quelques jours, un courrier que M. le comte de Nesselrode a expédié et qui est venu me chercher jusqu'ici. J'avoue qu'en le voyant arriver, je m'étais attendu à une forte communication. Vous jugerez, par la lettre ci-jointe en copie [1], que m'a adressée ce ministre, combien je me suis vu trompé dans mon attente. L'empereur Alexandre a quitté depuis l'année 1815 les idées soi-disant libérales pour se vouer entièrement au mysticisme. Mais on ne se défait jamais d'une forte couleur : la nuance révolutionnaire ne l'a point abandonné. Tout ce qui provoque du mouvement dans les esprits est resté familier à l'Empereur. Il est donc tout simple que le protectorat des sociétés bibliques n'ait point pu lui échapper. Vous trouverez, mon Prince, sur le n° 2 [2], l'a réponse que j'ai faite au comte de Nesselrode; vous concevez qu'elle n'a point été calculée pour le ministre, mais exclusivement pour le maître.

J'autorise Votre Altesse à donner lecture à lord Castlereagh de cette singulière correspondance, véritable objet de curiosité, et neuve sans doute dans les annales de la diplomatie, mais qui, je m'en flatte, me dispensera de revenir encore une fois sur le même sujet avec le cabinet russe [3].

Signé : METTERNICH.

Cette dépêche du prince de Metternich à M. de Nesselrode est trop curieuse pour que nous n'en citions pas au moins quelques extraits :

Lucques, 10 août 1815.

Je commence, écrit-il au ministre d'Alexandre Ier, par vous assurer que nulle puissance catholique n'est plus indépendante que nous ne le sommes de toute soumission étroite aux vues de la cour de Rome. L'héritier de tant d'empereurs d'Allemagne et le neveu de Joseph II sait ce qu'il doit à Dieu et à sa couronne...

L'Église catholique ne protège pas universellement la lecture de la Bible et elle agit aussi comme un père placé au-dessus des orages de la vie. Moi je trouve que l'Église a raison, si j'en juge par l'effet que me fait la lecture de la Bible à l'âge de quarante ans, si différent de celui que cette lecture produisit sur moi à l'âge de quinze ou vingt ans. Je lis tous les jours un ou deux chapitres de la Bible; j'y découvre journellement des beautés nouvelles; et je me

[1] C'est la lettre de Nesselrode du 18 juillet, publiée. *Op. cit., loc. cit.*
[2] *Op. cit., loc. cit.*
[3] Ici le Chancelier passe à d'autres arguments.

prosterne devant ce livre admirable, tandis qu'à l'âge de vingt ans, j'avais de la peine à ne pas trouver la famille de Loth peu digne d'être sauvée; tout aussi peu digne de l'avoir été, Saül, un grand criminel, et David, un homme affreux...

Le monde aujourd'hui est malade d'une épidémie qui passera avec les autres; cette maladie se nomme le mysticisme. Voyez ce qui se passe en Allemagne; voyez le succès des prédications de Mme de Krudener, que vous avez très sagement fait retourner en Russie, et de tant d'autres malheureux qui entendent les livres saints à leur façon.

En me mettant aux pieds de l'Empereur, je vous prie de rectifier l'erreur dans laquelle il est, lorsqu'il suppose que l'on a supprimé chez nous une société biblique quelconque. Aucun commerce n'est plus libre dans la monarchie que celui de la Bible. Nous en trouvons certains exemplaires chez tous les libraires. Les hommes faits l'achètent, et on en distribue des extraits corrects, mais dilués, dans les écoles.

Si un pape ne veut pas de fidèles éclairés, l'Église ne veut point qu'il y en ait d'illuminés. L'un et l'autre a raison en l'espèce. L'empereur François se range du côté de l'Église.

Rien n'y manque, comme on voit, pas même l'allusion désobligeante à Mme de Krudener. Mais cette rigidité de principes, ces allures de Père de l'Église sont intéressantes à relever chez l'homme à bonnes fortunes, dont on nous racontait naguère les volages conquêtes et dont une de ses victimes disait, en le traitant d'Arlequin : « Il est plein d'interminables bavardages, bien lent, bien lourd, très métaphysique et très ennuyeux. »

Il faut espérer qu'en écoutant ses dépêches de Lucques, on l'aura jugé moins sévèrement.

Comte Louis DE VOINOVICH.

LA CHARGE D'AMBASSADEUR

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Image des institutions du temps, qui offrent, avec un souple empirisme dans la pratique, des habitudes, des traditions devenant peu à peu des règles rigoureuses, la fonction diplomatique, dans la première moitié du dix-septième siècle, présente un mélange de méthodes variées adaptées aux nécessités courantes et d'usages se fixant pour devenir presque des lois. C'est un organisme en formation. Nulle ordonnance, édit ou règlement ne fixe la matière. Seules les conjectures diverses, avec l'imprévu et la variété quotidienne des événements provoquent la création de moyens d'action provisoires sans qu'aucun texte ne détermine le mode de recrutement des agents diplomatiques, la durée de leurs missions, leurs traitements : il n'y a pas de « carrière ». Et cependant l'on voit déjà apparaître les principes qui vont, à mesure, caractériser celle-ci : nos ambassades modernes se constituent, avec leur permanence nécessaire, l'éclat de leur représentation brillante, leurs méthodes d'information, des procédés, des attitudes, un langage, qui se trouvent aujourd'hui être les mêmes qu'autrefois : ce sont ces usages et ces principes que nous allons indiquer.

Nous ne nous occuperons que de la France. Il règne une certaine diversité à cette date, en Europe, dans l'emploi des agents diplomatiques. Si des États sont plus avancés que d'autres, il en est qui s'en tiennent encore aux coutumes primitives de l'antiquité. Le Saint-Siège et Venise sont dotés depuis longtemps d'une diplomatie suivie. A Venise existe une école remarquable où se façonnent des agents habiles en l'art de rédiger des dépêches prolixes faisant valoir le zèle et la perspicacité du

diplomate. Les nonces résident en France depuis le seizième siècle d'une manière continue : leurs lettres à la secrétairerie d'État de Rome, plus brèves que celles qu'écrivent les Vénitiens et plus nombreuses, sont davantage personnelles. Mais, à côté, combien sont rares les apparitions à Paris d'envoyés tels que ceux du Sultan, des princes de Moscovie, voire même l'empereur du Saint-Empire romain germanique! Il faut une circonstance exceptionnelle pour déterminer l'arrivée de l'un d'eux; c'est un événement grave : le personnage est bien dénommé alors ambassadeur extraordinaire : on le reçoit dans un hôtel spécial; on lui applique un protocole particulier. Seules l'Angleterre et l'Espagne, pour ne parler que des grandes puissances du moment, suivent les errements de la France. Nous allons demander quels sont ces errements aux contemporains qui ont rempli des fonctions diplomatiques.

***

Suivant les théoriciens du temps ayant écrit sur la question, on n'envoie, en principe, d'ambassade à un souverain que pour un motif précis, une négociation à conduire, une démarche de courtoisie à faire : ratifier un traité, renouveler une alliance, « condouloir » ou « se conjouir ». L'office rempli, l'ambassadeur revient. C'est la mission temporaire. Une première dérogation est faite à ce principe lorsqu'un traité ou une convention, notamment matrimoniale, a été conclue entre deux souverains et qu'il y a utilité à ce que l'exécution de cette convention soit suivie d'une façon attentive chez le voisin; alors l'ambassade devient permanente. Elle l'est forcément dans d'autres cas. L'infante espagnole Anne d'Autriche, ayant épousé Louis XIII, et Henriette-Marie, fille de Henri IV, ayant été mariée à Charles Ier d'Angleterre, il a été stipulé dans les contrats que chaque princesse serait accompagnée d'un personnel nombreux venant de son pays d'origine. Aumôniers, dames et demoiselles d'honneur, médecins, domestiques, femmes de chambre, cuisi-

niers, toute une colonie étrangère s'installe au milieu de la cour de la nouvelle souveraine, avec mission implicite, naturellement, d'observer autour de soi, d'informer le gouvernement intéressé et de guider la jeune princesse conformément aux instructions venues de l'autre côté de la frontière. Pareilles dispositions amènent sans tarder des difficultés inextricables, lesquelles se terminent généralement par l'expulsion un peu brusque de tous les étrangers. C'est l'ambassadeur du pays d'origine de la souveraine qui se trouve être le chef indiqué de cette colonie : il la dirige, procède aux remplacements nécessaires, conseille la princesse, négocie avec le gouvernement des deux pays les questions relatives à ce personnel : d'où l'obligation pour lui de ne pas quitter la cour auprès de laquelle il est accrédité. Et, en effet, nous voyons l'ambassadeur d'Espagne ne pas s'éloigner de Paris à dater du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, comme l'ambassadeur de France ne bougera pas de Londres après le mariage d'Henriette-Marie, du moins pour un temps et jusqu'à la rupture inévitable. L'ambassadeur d'Espagne prendra même à Paris une situation assez exceptionnelle; il viendra tous les jours au Louvre, entrera librement et à n'importe quelle heure dans les appartements de la Reine, informera Anne d'Autriche de ce qu'elle doit dire et faire, rendra compte à Madrid de tout ce qui se passe, puis le jour où le gouvernement de Louis XIII impatienté lui demandera des explications, il répondra qu'il est le majordome de la souveraine, à quoi on répliquera que la cour de France ne connaît pas cette fonction, que l'ambassadeur de France ne la remplit pas en Espagne auprès de la princesse française épouse du Roi Très Catholique et que l'ambassadeur d'Espagne est prié de bien vouloir rester chez lui. A Madrid, en effet, l'ambassadeur français est tenu plus de court, davantage encore en Angleterre. Ainsi des raisons de circonstance ont rendu obligatoire l'action continue du représentant diplomatique auprès des gouvernements étrangers.

Mais surtout, et depuis longtemps, de hautes nécessités poli-

tiques l'ont rendue inévitable. D'abord le cas où il existe entre deux États un traité d'alliance. L'ambassadeur est alors accrédité « pour entretenir le prince devers lequel il est envoyé, explique un contemporain, en l'alliance et confédération qu'ils ont avec son roi ». L'exemple le plus remarquable est celui de la Suisse avec laquelle, depuis le quinzième siècle, ont été renouvelés des traités maintenant les conventions séculaires dont l'exécution exigeait une surveillance attentive. M. Rott a établi la liste des représentants qui, dès le règne de Charles VII, ont eu mission, comme il le dit lui-même, « d'interpréter les clauses et d'assurer l'exécution d'un traité autour duquel gravitaient les intérêts généraux et particuliers des deux nations ».

Puis lorsqu'un État, pour des raisons d'ordre général, a besoin de « pénétrer les desseins de son voisin », de connaître ses forces, de surveiller ses préparatifs, de ne pas perdre le contact avec lui, il lui envoie un ambassadeur. Il évite parfois, il est vrai, dans ce cas, d'envoyer un chef de mission trop solennel; il se borne à accréditer un résident qui demeurera dans le pays sans limite de temps, dans une situation plutôt effacée, moins dangereuse. Cet usage tend même à se répandre au dix-septième siècle, les États le tolérant plus qu'ils n'admettraient la prolongation de séjour d'un ambassadeur véritable, « en raison, dit un contemporain, de la crainte qu'on a que le long séjour d'un ambassadeur ne fasse découvrir les secrets de l'État ». Ces résidents n'ont pas grande autorité, mais ils informent.

Enfin il est des postes diplomatiques qui se trouvent, à cette date, établis d'une façon tout à fait moderne, permanente, avec des titulaires nommés, les uns, pour trois ans et renouvelable; les autres, sans limite de durée, et suivant des règles fixes d'action et de représentation : l'un d'eux, le premier poste en date de la carrière, le plus important alors, par la magnificence qu'il exige, dans une ville populeuse, carrefour de nations, nous dirions, aujourd'hui, cosmopolite, est l'ambassade de France à Rome près le Saint-Siège; un autre est l'ambassade à Constantinople, que les lointaines distances, les affaires multiples aux-

quelles donnent lieu l'application du régime des capitulations, la nécessité de régler sur place les difficultés sans en référer en France ont rendu de bonne heure indispensable.

Suivons maintenant dans le détail la façon dont le gouvernement d'Henri IV et de Louis XIII s'y prend pour organiser une mission diplomatique.

*
* *

Tout d'abord, il n'est envoyé d'ambassadeur « qu'aux princes souverains portant couronne non ducale mais royale, et aux républiques, grandes ou petites, si elles ont droit de souveraineté ». La puissance avec laquelle on traite, ne remplissant pas les conditions voulues, il n'est accrédité auprès d'elle que ce qu'on appelle un « agent » ou un « résident ». On envoie également un résident quand le souverain auquel on s'adresse n'entend pas accorder à l'ambassadeur du roi de France les honneurs et les prérogatives que celui-ci réclame pour ses représentants : la difficulté s'est produite pendant un certain temps avec l'empereur germanique.

Il y a environ vingt-cinq États auprès desquels, par des ambassadeurs ou des résidents, le roi de France, dans la première moitié du dix-septième siècle, s'est fait représenter, dont six en Italie, et sept en Allemagne. Parmi les États aujourd'hui disparus, on relève les noms de ceux de Malte, de la principauté d'Orange et de la Pologne.

L'envoi d'une ambassade décidé, le roi choisit l'ambassadeur.

Il y a ici encore des usages constants. Autant que possible, le genre de l'ambassadeur doit être déterminé par la nature de la négociation à engager : s'il s'agit d'exercer une pression sur un gouvernement étranger en formulant, au besoin, des menaces de rupture, on enverra un homme de guerre, un maréchal de France. S'il s'agit de questions de droit à traiter, d'affaires de succession, d'interprétation délicate de textes, on enverra plutôt

un juriste, quelque magistrat, président de Parlement ou autre ; un Jeannin, un Châteauneuf, un Lefèvre de Caumartin. Si au contraire la mission, seulement d'apparat, a pour objet un renouvellement d'alliance, la conduite d'une princesse, un acte solennel quelconque consistant en cérémonies, on désignera un grand seigneur, le duc de Mayenne, le duc d'Angoulême, le duc de Chevreuse. Il est souvent fait appel au concours des hommes d'Église, tantôt modestes, comme le Père Joseph, un capucin, qui va poursuivre une négociation difficile exigeant un argumentateur adroit et délié ; tantôt plus représentatif, comme le cardinal de La Rochefoucauld, lorsqu'il faut flatter les gens par l'éclat de la situation de ceux qu'on leur adresse. C'est aussi un prélat qui a longtemps occupé l'ambassade de Rome, le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon. Mais il y a des impairs qu'il faut éviter, par exemple d'envoyer un évêque au Grand Turc, ou ce qu'on appelle « un gros chrétien » au pape. On sait que les Espagnols n'aiment ni nommer ni recevoir des ambassadeurs ecclésiastiques, « à cause, disent-ils, que les ecclésiastiques ont un serment bien étroit au pape et à l'Église qui semble déroger à la fidélité naturelle que tous les sujets doivent à leur souverain ». On n'ignore pas que les Vénitiens préfèrent les hommes de robe longue qui les écoutent à des gentilshommes qui les rudoient. Mille considérations interviennent. « En Suisse, dit un contemporain, il faut plus d'argent que d'artifice, plus de bonne chère que de belles paroles » ; donc, y envoyer un homme riche, bon amphitryon. « En d'autres États, ajoute le même auteur, l'honneur a plus de lieu, les compliments, les fleurs de rhétorique » ; donc, prendre ici des orateurs élégants et diserts. Ainsi, suivant le pays dont il s'agit ou l'affaire à traiter, le choix du roi diffère. Du moins, c'est là la tradition ; car, en réalité, combien de fois des intrigues politiques viennent à la traverse pour faire désigner tel personnage plutôt que tel autre, soit parce qu'on veut éloigner celui-ci de Paris, soit parce qu'on désire donner à celui-là les moyens de se faire valoir par des succès faciles ! Ainsi Bassompierre partira pour l'Espagne,

en 1621, à la demande de Luynes, lequel est jaloux de la faveur du beau gentilhomme et veut l'écarter du roi; et Cadenet duc de Chaulnes ira à Londres, envoyé par le même Luynes, son frère, qui cherche à procurer à celui-ci les moyens d'acquérir une réputation que le mérite personnel du nouvel ambassadeur est insuffisant à lui assurer à la cour.

Mais si des raisons, ainsi de circonstance, décident le plus souvent de la préférence du gouvernement, cela ne veut pas dire qu'au dix-septième siècle on n'ait pas une idée théorique des qualités essentielles que doit offrir un bon diplomate. Des écrivains ont rédigé des manuels du *Parfait ambassadeur*. Le livre de l'Espagnol Vera y Zuniga qui porte ce titre, traduit de bonne heure en français, est devenu classique; l'Italien Bragacia a rédigé un traité de l'*Ambasciatore* qui est connu; en France, Jean Hotman, sieur de Villiers, a fait paraître en 1603 un *Traité de l'ambassadeur* dont la seconde édition, très augmentée, est publiée en 1613. A ceux-là, — sans aller jusqu'à Wicquefort qui a écrit vers la fin du siècle, — et à d'autres, dont les œuvres sont encore inédites, nous allons demander leur sentiment sur les conditions intellectuelles, morales, voire même physiques, qu'ils pensent que doive remplir l'excellent diplomate, il ne faut pas s'attendre à des observations très profondes : elles seront simples, presque naïves, en tout cas pratiques, mais, à côté, nous en trouverons d'autres piquantes et assez modernes.

« Le fidèle ambassadeur, disent-ils, empruntant aux Proverbes de la Bible une riante définition, est le vent frais des moissons, la neige qui rafraîchit l'été et tempère les soins du maître. » L'ambassadeur doit être un bel homme, bien portant. « En ce qui regarde le corps, disent-ils, il ne doit, si faire se peut, avoir aucune imperfection, comme d'être louche, borgne, boiteux, bigle ou extraordinairement difforme; mais être de rencontre agréable et non contrefait, de peur d'être méprisé et ridicule. Il ne doit pas aussi être malade, ni délicat, de peur que l'incommodité des chemins ou le changement d'air ne le rende inutile pour les affaires de son maître. » Il aura l'air grave et sérieux,

« entremêlé de douceur et de quelque honnête privauté... ». Il sera de « condition honnête et noble », autant que possible, « les princes se sentant méprisés quand on leur envoie des gens de peu ». Il aura de la fortune : elle est indispensable, d'abord parce que les États de ce temps paient mal et fort irrégulièrement leurs agents, puis parce qu'il faut représenter, et « un pauvre ou nécessiteux n'est pas autrement propre aux charges de montre et de dépense »; sans compter « qu'une grande pauvreté est toujours suspecte ». En fait d'instruction, il se contentera « d'une moyenne connaissance des sciences », de quelques lettres, surtout il saura l'histoire, « plus nécessaire qu'aucune autre étude ». « L'histoire lui servira beaucoup, laquelle, outre le plaisir, lui apportera encore cette utilité qu'elle lui augmentera la prudence et le jugement aux affaires de sa charge, le fortifiera contre tous événements, lui donnera la cognoissance de l'origine, progrès et chutes des royaumes, pays et villes qui n'ont, du reste, de leur gloire que le nom; fera qu'il n'entrera en établissement de chose qu'il entendra lire ou raconter, attendu que l'histoire lui aura fourni force exemples de semblables accidents, étant chose bien honteuse à un homme de la sorte d'admirer tout ce qui se dit, car l'admiration est fille d'ignorance, et ceux-là sont toujours enfants qui ne savent ce qui s'est fait auparavant eux. » Il saura la morale, — un peu, — de la politique; surtout du droit civil romain « qui donne davantage de lumière et plus de facilité à la négociation des traités et à la vidange de beaucoup d'affaires, lesquelles se présentent en aucuns lieux, comme de droit de succession des princes, des différends de limites, des prises, prisonniers, représailles de la marine, dont il est le plus souvent question en Angleterre, Danemark, Hollande et autres lieux maritimes, ou de quelque obscurité, ambiguïté et difficulté de clauses et articles ». Pour les langues étrangères, il est utile qu'il les connaisse, mais cela n'est pas très indispensable parce qu'il y a « plus d'avantage à parler et négocier en sa propre langue » que l'on connaît bien qu'en une autre que l'on connaît mal. En Pologne et en Alle-

magne, d'ailleurs, les négociations se poursuivent en latin. Les sujet de Louis XIII, du reste, gentilshommes ou magistrats, ont beaucoup plus pratiqué les langues étrangères que nous ne l'imaginons : les fils des seigneurs voyageaient en Angleterre, en Allemagne afin de parfaire leur éducation; Louis XIII savait l'espagnol et l'italien.

Ce qu'on demande surtout au diplomate, c'est qu'il parle bien. L'éloquence, affirme Vera y Zuniga, est la plus essentielle partie de l'ambassadeur : son langage doit être « grave, bref et signifiant, sans y employer beaucoup d'allégations comme ferait un maître ès arts ». L'ambassadeur écrira d'avance ce qu'il aura à dire et sera court, les princes et « toutes gens militaires n'aimant pas les grands parleurs ni les longues harangues ». Faites-le court, s'il vous plaît », disait Henri IV à l'ambassadeur qui commençait une harangue devant lui.

*
* *

Le chef de la mission a été désigné; il se prépare à partir. Le secrétaire d'État qui, de plus en plus, depuis le début du siècle, concentre entre ses mains la direction des affaires extérieures et deviendra notre ministre des Affaires étrangères, rédige les instructions. Il est aidé, à cet effet, par plusieurs commis, et notamment par l'un d'eux, le premier commis, qui est un homme de confiance, personnage instruit, prudent, avisé, le prédécesseur de nos directeurs d'aujourd'hui. Il y a eu sous Louis XIII un homme fort distingué remplissant cette charge, M. Barat. Chose singulière, le secrétaire d'État des Affaires étrangères, au moins jusque vers 1630, 1635, ne paraît pas laisser à son successeur le double des instructions qu'il a envoyées : il n'y a pas d'archives du ministère. Lorsqu'en 1616, Richelieu, évêque de Luçon, a été nommé à l'emploi de secrétaire d'État, il a dû adresser une circulaire à tous les ambassadeurs alors en mission pour leur demander de lui communiquer la copie des instructions que chacun d'eux avait reçues.

Le diplomate qui part a soin de réclamer des instructions

extrêmement précises indiquant avec détail ce qu'il aura à dire et à faire dans tous les cas, afin de ne pas s'exposer à être désavoué, ce qui arrive souvent, en un temps où les distances étant longues, les moyens de communication difficiles, les affaires compliquées, les diplomates sont souvent obligés de prendre des initiatives assez délicates. Autre précaution : l'ambassadeur s'assurera d'un correspondant officieux en cour qui le tienne au courant de ce qui se passera autour de son roi. Le secrétaire d'État devrait remplir cet office, mais il n'en a pas le loisir ; il écrit peu ; les nouvelles qu'il donne sont courtes et rares ; si l'ambassadeur n'a pas un ami ou un secrétaire qui l'instruise, il courra risque d'être le dernier, dans le pays où il est accrédité, à savoir ce qui se passe chez lui ; qu'il n'y épargne donc pas « deux, ni trois cents écus par an ». Par contre, il sait qu'il devra écrire souvent : on ne connaîtra ce qu'il fera que par ce qu'il en dira lui-même ; ses lettres seront lues au conseil ; on lui recommande d'écrire des dépêches « graves, brèves, serrées, contenant beaucoup en peu de paroles, couchées en termes plutôt communs que recherchés, mêlés parfois de pointes et de traits sentencieux, rarement, toutefois ». Qu'il n'imite pas cet envoyé en Danemark qui n'écrivait jamais et qu'on oublia, paraît-il, trente ans durant dans son poste sans se douter qu'il existât. Il y a un protocole compliqué pour la rédaction de ces dépêches. Nul ne doit écrire au roi, fût-ce sa mère, son frère, la reine, autrement que de sa main propre : formules, distances entre le mot « Sire » et le début de la lettre, entre l'expression finale de « Votre Majesté » et « le très humble et très obéissant serviteur, etc. » qui précède la signature, tout est prévu. Généralement l'ambassadeur écrit deux lettres : l'une au roi, officielle, l'autre au secrétaire d'État, plus familière. Le roi répond une missive non moins officielle que contresigne le secrétaire d'État avec un majestueux paraphe, puis ce même secrétaire répond de son côté une lettre officieuse avec une signature simple sans paraphe.

Tout étant prêt, l'ambassadeur se met en chemin.

*
* *

Les documents du temps nous donnent d'amples renseignements sur le train, la suite, l'installation, les frais obligatoires de l'ambassade, au moins la plus brillante d'alors, celle de Rome. Ces indications vont nous offrir un tableau assez exact de ce qu'est le faste d'une mission diplomatique d'apparat au dix-septième siècle.

L'ambassadeur français partant pour Rome emmène avec lui une suite de quatre-vingts personnes : un aumônier, quatre gentilshommes, deux secrétaires français, un secrétaire italien, un maître de chambre ou maître de cérémonies, trois valets de chambre faisant respectivement fonctions de chirurgien, d'apothicaire et de tailleur ; un écuyer, six pages, deux professeurs pour les pages, douze estafiers, quatre cochers, deux garçons d'écurie, un maître d'hôtel, un écuyer tranchant, un argentier, un trésorier, puis des valets, crédenciers, sommeliers, cuisiniers, garçons de cuisine, balayeurs et les valets respectifs des aumôniers, gentilshommes et autres, c'est tout une petite cour qui l'accompagne. On recommande à l'ambassadeur de ne faire choix, pour ce personnel, que « de gens modestes et respectueux, non insolens, quereleux ou scandaleux ». L'ambassadrice, s'il y en a une, aura une suite de dix-sept personnes : demoiselles de compagnie, demoiselles suivantes, femmes de chambre, écuyer d'honneur, pages, estafiers, cochers.

Pour loger tant de monde, un palais est indispensable. On conseille au chef de la mission de s'y prendre d'avance, s'il veut être sûr de trouver un palais convenable, « parce que, lui explique-t-on, il y a souvent de la peine à en rencontrer un sortable ». Le budget — il y a un budget très rigoureux pour les frais de l'ambassade — prévoit une somme de 1 500 écus comme loyer de cet hôtel. Disposition des pièces, ameublement, décoration des salles, tout est encore prévu. L'appartement de l'ambassadeur devra comprendre sept pièces : l'antichambre, garnie de tapisseries ; le cabinet où l'ambassadeur donne ses audiences,

orné d'un grand portrait du roi de France, en pied, grandeur nature ; une belle salle de réception tapissée de cuir doré, avec un trône surmonté d'un dais de damas cramoisi ; la salle où l'ambassadeur prend ses repas, garnie de tapisseries de haute lisse ; enfin la chambre à coucher. Il est alloué 6 000 écus pour meubler cet appartement ; l'ambassadrice aura trois pièces : antichambre, chambre et cabinet, dont l'ameublement coûtera 2 500 écus. Les instructions entrent dans les détails et les conseils les plus minutieux pour meubler l'hôtel de l'ambassade : que le chef de la mission achète par exemple son linge en France et non en Italie parce qu'il est trop cher à Rome ; qu'il fasse venir de France le drap destiné à habiller le personnel, car « il ne se trouve drap qui vaille à Rome ».

L'ambassadeur fournit en effet, à son personnel, les costumes de parade que celui-ci revêt dans les cérémonies et les vêtements nécessaires au service journalier Pages, estafiers, cochers, tout le monde escorte le diplomate revêtu de pourpoints de satin aux couleurs de l'ambassadeur, collets et chausses à bandes de velours noir, bas de soie noire, toques de velours noir orné de plumes blanches, ceintures et aiguillettes aux couleurs de l'ambassadeur : il est prévu au budget une somme de 1 320 écus pour ces livrées. Les frais de costumes personnels de l'ambassadeur montent à 100 écus, et ceux de l'ambassadrice à 800. L'écurie comprend cinq carrosses, un à intérieur de velours noir, crépines de soie, fers et clous dorés ; un autre de velours rouge cramoisi et de drap violet à bandes de velours noir ; deux carrosses ordinaires, un carrosse dit de campagne de velours noir aux couleurs de l'ambassadeur, pour aller voir le pape à Frascati, et quatorze chevaux, de beaux chevaux frisons tous de même taille et de même robe ; les frais annuels de l'écurie s'élèvent à 1 040 écus.

Le budget est fixé pour trois ans, durée régulière de l'ambassade. Les dépenses d'installation, mobilier, vaisselle d'argent, écurie, coûteront 23 980 écus ; l'ambassadeur aura pour son traitement et sa nourriture 536 écus par an ; pour son loyer, gages

et entretien de son personnel, 12 376 écus : tout compte fait, il se trouvera ainsi avoir dépensé au bout des trois années une somme telle que la dépense excédera les recettes de 22 415 écus. Qu'à cela ne tienne, lui explique-t-on; il n'aura qu'à revendre ses équipages, sa vaisselle, ses meubles, ce qui lui rapportera 15 000 écus. Puis, qu'il laisse l'ambassadrice en France, il économisera de ce fait 14 107 écus, d'où, finalement, un boni net de 6 692 écus. Il est à remarquer, en effet, que ce seront plutôt des célibataires, comme le commandeur de Malte, de Silliry, ou l'archevêque de Lyon, Marquemont, qui accepteront d'aller représenter Louis XIII à Rome. Mais, hélas! combien, par surcroît, le paiement de ces frais d'ambassade s'opère de façon irrégulière! Nous avons conservé un compte de réclamations formulées par Jacques Bongars, qui, de 1596 à 1601, à rempli diverses missions diplomatiques : sur des appointements annuels de 1 200 écus, on a oublié de lui payer, en 1597, 700 écus, en 1599, 125; promu à 2 000 écus en 1600, il n'a pas reçu cette année-là 250 écus, 500 en 1601, etc.; puis, on n'a pas réglé les gages de ses secrétaires. Au 1er janvier 1603 le roi se trouve lui redevoir 2 955 écus que Bongars réclamera avec insistance jusqu'au jour où des arrêts du conseil des finances fixant la recette sur laquelle sera assigné le solde de ce compte, viendront enfin lui apporter une satisfaction tardive.

*
* *

Notre ambassadeur s'est enfin installé dans son poste. De l'avis unanime il est deux aides qui lui sont ici tout à fait indispensables pour mener à bien sa tâche : un bon secrétaire et un bon maître d'hôtel. Il a eu soin évidemment de s'entretenir avec son prédécesseur, de se faire instruire par lui des négociations en cours, de lui demander les traités, mémoires et papiers nécessaires. Mais un secrétaire qui connaisse bien le gouvernement auprès duquel l'ambassadeur est accrédité, ainsi que les usages, est un auxilliaire dont on ne peut se passer. Ce secrétaire doit,

comme l'explique un contemporain, « avoir la main bonne en ce qui regarde la peinture des lettres, être pourvu d'un protocole ajusté au temps présent qui règle les suscriptions et signatures des lettres, depuis celles du roi jusqu'à celles qu'on écrit au moindre des ministres, car il arrive de merveilleuses aliénations d'esprit de l'inobservance des civilités qui sont ici requises ». Il devra connaître les mille nuances du cérémonial pour guider son chef, affaires importantes! et Dieu sait s'il en est de subtiles! Comme celles de savoir, par exemple, si l'ambassadeur parlera au souverain auprès duquel il est accrédité, couvert ou découvert, assis sur une chaise ou sur un escabeau, amené dans un carrosse de la cour ou dans sa propre voiture, traité d'Excellence ou non; invité à dîner par le prince qui, d'ailleurs n'assiste pas au repas, et servi par un maître d'hôtel du roi, bâton en main, suprême honneur, ou par de simples domestiques; en « mangeant des viandes cuites dans l'hôtel du roi par les cuisiniers du roi », autre honneur, ou non, ce qui est moins flatteur. Il faudra donc quelqu'un de rompu à ces difficultés pour éviter à l'ambassadeur quelque diminution de son prestige et lui assurer la représentation digne du maître qu'il sert; d'où l'utilité d'un secrétaire habile.

Mais un bon maître d'hôtel n'est pas moins indispensable. Le souci de la représentation est un des plus essentiels de la charge de l'ambassadeur, « surtout dans une cour telle que celle de Rome où il y a un grand concours d'étrangers et où l'éclat et le lustre tirent l'œil d'un chacun ». L'ambassadeur doit déployer autant de splendeur et de magnificence qu'il est possible et « qu'il est requis à la réputation d'un ministre principal d'un grand roi ». Assurément qu'il n'exagère pas et n'imite pas ce collègue d'Espagne, lequel pour faire trois pas dans la rue, de son logis à l'église, sortait tous ses chevaux garnis de sonnettes, ou, pour accompagner jusqu'à la première porte de la ville le pape quittant Rome, mettait en branle sept litières, six carrosses attelés chacun de six chevaux, deux cents valets chamarrés et soixante charrettes de bagages. Mais il devra recevoir avec faste, donner à

dîner souvent; les peuples du Nord, paraît-il, « veulent avoir la table garnie »; en Espagne et en Italie « on prend plus garde au train, à la suite, à la montre », tandis que dans le Levant on fait surtout attention aux cadeaux. Un bon diplomate doit éviter se voir appliquer le dicton : qu'il n'y a rien de si froid que sa cuisine ou de si vide que son écurie. Or c'est le maître d'hôtel qui règle l'ordonnance et la mise en scène des réceptions, style le personnel, veille aux détails et à la tenue de la maison, d'où la nécessité d'un majordome entendu et actif.

Pour ce qui est de l'ambassadeur lui-même, la manière de jouer son rôle lui est indiquée d'avance. On l'accable de conseils : qu'il soit toujours aimable, « affable et de facile accès, officieux à tous », affectant toutefois une certaine gravité telle que sa courtoisie soit « accompagnée d'une honneste retenue et modestie ». Qu'il aille voir tout le monde, principaux conseillers et secrétaire d'État du souverain auprès duquel il est accrédité, gens ayant autorité et faveur, ambassadeurs et résidents des autres princes. A tous qu'il parle sobrement, ne dévoilant rien, tirant des gens le plus qu'il pourra : qu'il écrive beaucoup de façon à obtenir des informations nombreuses. Avoir des informations ! Ah ! Voilà la grande tâche et délicate ! Pour y parvenir il faut qu'il donne à dîner. « Le traitement de table, dit Jean Hotman, oblige beaucoup les gens et surtout ceux qui pour avoir une repue franche vont fureter toutes les nouvelles et les content à table. Il est vrai qu'elles ne sont pas toujours de bon aloi et est besoin à un homme prudent de les bien peser et vérifier avant que d'en faire son profit. » L'ambassadeur donnera de l'argent, payera des pensions : « l'argent faisant ouvrir les cabinets les plus secrets des princes »; il emploiera des espions, des « espies », comme on dit en ce temps, « les avis desquels il faut néanmoins ruminer avant que de les croire et par raison, intérêt ou apparence, sonder s'ils sont vrais ». Mais en usant de tous ces moyens, qu'il agisse surtout avec prudence, diligence et secret.

Si des difficultés surgissent, l'ambassadeur relira ses instructions et s'en tiendra rigoureusement à celles-ci « mot à mot,

de peur d'être désavoué ». Des circonstances où il sera de toute nécessité de s'aventurer, l'ambassadeur réunira au préalable « deux ou trois de ses plus entendus serviteurs et décidera avec eux, afin que, si les affaires tournaient mal, il pût arguer qu'il n'a pas agi seul et sans conseil ».

A lire les *Instructions et règles générales pour un ambassadeur* que certain auteur anonyme du dix-septième siècle nous a laissées manuscrites, on constate que les diplomates du temps appliquent déjà dans toutes ses nuances cet art discret de ne rien dire et de faire parler, de ne s'avancer qu'avec précaution, d'agir avec souplesse, d'user habilement d'artifices de langage, ou d'affecter des attitudes qui, en cas d'insuccès, permettent de ménager une retraite honorable en sauvant la dignité du souverain qu'on représente et qui est la méthode de l'action diplomatique. Les prescriptions de notre auteur sont longues, elles forment comme un code de valeur inégale, sans doute, mais avec des observations piquantes, actuelles et toujours vraies.

Ainsi la première règle qu'il impose au diplomate entamant une négociation difficile, est de dire et répéter que son roi est avant tout désireux de conserver la paix, d'assurer la tranquillité de ses sujets, de maintenir ses amitiés et alliances. Une complication se produisant qu'il est nécessaire d'expliquer, le diplomate insistera d'abord sur ce fait que son gouvernement entend observer scrupuleusement tous les traités signés, ne porter préjudice à aucun droit, maintenir avec loyauté les engagements pris. Il évitera tout ton d'aigreur, toute vivacité, même dans des incidents où il y aurait mauvaise foi évidente chez son interlocuteur et violence manifeste : il ne se départira jamais de sa courtoisie habituelle, de ses manières douces et souriantes. Dans le cas où un événement serait annoncé constituant une véritable offense à l'égard du souverain auprès duquel il est accrédité, l'ambassadeur protestera immédiatement et à tout hasard que certainement son maître n'a pas eu l'intention d'indisposer l'État voisin. « Le parler est truchement du cœur et de la pensée, dit notre auteur ; s'il est doux, honnête, civil et courtois, celui à qui

il parle se persuadera et l'ambassadeur gardera saine et entière la réputation de son roi et la sienne. »

Car garder la réputation de son souverain et surtout la sienne, tel est l'objet final de la mission diplomatique. En tout état de cause le diplomate défend la bonne idée qu'on doit avoir de son maître. Dans une discussion d'ordre juridique il dira que le sentiment de son roi est celui de son conseil composé de juristes éminents; si une menace d'intervention militaire est formulée, il assurera que son roi est d'accord avec toute sa noblesse ; essais déjà, encore timides et incertains, d'une sorte d'intervention de l'opinion pour peser sur une négociation difficile et entraîner le jugement de l'interlocuteur. Il n'est question, il est vrai, encore ici que de donner plus de valeur à la décision du prince en la montrant appuyée sur le jugement conforme de ceux qui l'entourent.

A trois siècles de distance, ces *instructions et règles générales* révèlent donc elles-mêmes le mélange, que nous signalions, d'empirisme pratique et d'usages qui se fixent ; elles font aussi connaître les similitudes avec ce qui existe maintenant. C'est que les révolutions, les changements de mœurs, les modifications qu'apportent les conditions nouvelles de vie moderne ne changent pas les nécessités politiques : celles-ci demeurent identiques, à travers les âges, et demeure aussi identique cette science de régler avec prudence et adresse les rapports officiels des États entre eux, de prévoir les difficultés auxquelles peuvent donner lieu ces rapports pour les résoudre habilement afin de maintenir la paix des peuples, qui est le propre office bienfaisant et distingué de la diplomatie.

Louis Batiffol.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d'abord adresser nos plus sincères félicitations à MM. le comte Voinovich et Batiffol pour les intéressantes lectures qu'ils ont bien voulu nous consacrer. En vous associant à l'expression de nos sentiments de gratitude, je suis assuré d'être l'interprète des vôtres.

Il me reste un pieux devoir à remplir envers un de nos collègues les plus chers qu'une cruelle maladie a ravi à notre affection, M. de Nélidow, dont la perte nous est particulièrement sensible.

Dans la personne de l'éminent diplomate, qui représentait à Paris la nation amie et alliée, notre Société avait rencontré un collaborateur infiniment précieux. Heureuse de lui donner une place dans son Conseil, elle s'était trouvé bientôt honorée de le compter au nombre de ses vice-présidents.

Lettré, érudit, autant qu'homme d'État accompli, comme l'illustre fondateur de notre Société, M. de Nélidow était de ceux qui se trouvent également qualifiés pour écrire l'histoire et pour la faire. Dès son entrée parmi nous, il a témoigné à nos travaux un intérêt qui ne devait jamais faiblir. Il lui est arrivé de les diriger en remplaçant momentanément au fauteuil mon éminent prédécesseur, et en faisant apprécier à cette occasion l'aménité de ses manières autant que l'étendue de son savoir. Il se disposait à nous seconder d'une façon plus active, en nous donnant beaucoup et en nous faisant espérer davantage. La mort seule l'a empêché de tenir ses promesses, car il était de ceux qui ne trouvent de repos que dans la mort. Il nous arrivait cependant au terme d'une carrière qui, très longue et singulièrement laborieuse, pouvait lui laisser quelque lassitude.

Entré dès 1877 dans l'histoire diplomatique de son pays, en action et non plus en étude, il avait figuré à cette époque sous

les murs de Constantinople aux côtés du général Ignatiew, ayant déjà pour compagnon un autre diplomate qu'il devait retrouver à Paris, M. Nekludow, qui vient de nous quitter, en emportant d'unanimes regrets.

Au cours des négociations qui ont précédé la paix de San Stefano, M. de Nélidow a souvent porté la parole et presque toujours tenu la plume. Avec le souci légitime des intérêts et des ambitions de son pays, il passe pour avoir fait preuve, à ce moment, de quelque âpreté, mais sans se départir des formes de la plus exquise courtoisie.

Appartenant à une famille très anciennement établie à Smolensk, sur cette marche occidentale du grand Empire, où des luttes séculaires ont avivé le sentiment national, il avait la fibre patriotique très développée, rêvant sans cesse de la plus grande Russie.

Le Congrès et le traité de Berlin furent pour ses espérances une cruelle épreuve. Mais homme de devoir avant tout, il n'hésita pas à se rendre à l'appel de son souverain, en acceptant de remplir à Constantinople la mission ingrate de mettre en pratique, comme ambassadeur, la politique de compromis que son cœur répudiait.

Il lui consacra son entier dévouement, alliant à une fermeté qui ne se démentait pas l'esprit de conciliation nécessaire, ne reculant devant aucune responsabilité et sachant prendre aux instants décisifs les initiatives les plus hardies. Il ne négligea pas d'unir son action à celle de notre représentant sur les rives du Bosphore. C'est de cette époque que datent entre lui et M. Paul Cambon des relations d'intimité que le temps n'a fait que resserrer.

De Constantinople, l'ancien collaborateur du général Ignatiew vint à Paris par un détour qui l'a fait participer à un événement historique, le premier Congrès de la paix à la Haye. C'était de sa part un nouveau sacrifice à son devoir, ces pacifiques débats allant au rebours des sentiments et des inclinations de ce militant passionné que M. de Nélidow est toujours demeuré.

Il y joua, malgré cela, son rôle en apportant à cette œuvre les qualités les plus remarquables de tact et de courtoisie, de prudence et de dextérité.

En prenant enfin la direction de l'ambassade de Russie à Paris on eût pu croire qu'il dût y trouver sinon l'*otium cum dignitate*, du moins quelque trêve aux absorbants labeurs où il s'était jusque-là prodigué; mais, plus que les autres hommes, les diplomates sont sujets aux surprises qui déjouent les calculs en apparence les mieux fondés. L'alliance franco-russe, solidement établie et cimentée au lendemain des conférences de la Haye, allait subir une crise, où les dons naturels du Czar ne furent pas de trop pour faire face à des difficultés redoutables et conjurer d'irréparables désastres.

M. de Nélidow se montra à la hauteur des événements, cachant sous un masque d'impassibilité les angoisses de la lutte soutenue par les siens en Extrême-Orient, opposant aux humiliations de la défaite un calme et une dignité inaltérables et gardant intact le dépôt de l'alliance qui lui était confié.

Mais l'épreuve lui fut rude ; et sa santé déjà ébranlée devait s'en ressentir, les germes d'un mal implacable se développant rapidement. Avec un courage admirable, se raidissant contre la douleur, M. de Nélidow ne s'épargna même pas les fatigues de la représentation qu'il voulait rendre digne du poste qu'il occupait. Les forces trahissaient de plus en plus sa vaillance, il dut restreindre ses relations et se confiner dans son cabinet de travail.

Bientôt son état s'aggravant, il céda aux instances de ses proches, qui espéraient encore une guérison d'un climat plus clément. Mais, sentant sa fin proche, il voulut revenir à son poste, pour y mourir comme il avait vécu, en soldat fidèle jusqu'au bout à la consigne reçue. C'est chez nous qu'il a expiré, laissant le plus noble exemple et le plus attachant souvenir à ceux qui l'ont connu et en particulier à la Société d'histoire diplomatique qu'il a honorée de son plus bienveillant intérêt et qui gardera sa mémoire gravée dans ses annales.

CLÉMENT VIII ET JACQUES STUART

(Suite [1])

Nous connaissons trop les lenteurs castillanes pour nous étonner que le Conseil ait, une fois de plus, ajourné toute décision énergique ; Bothwell reçut une pension et des promesses qui ne le satisfirent qu'à moitié, puisqu'en juin 1602 une note du Conseil nous apprend qu'à peine relevé de maladie on l'enverrait aux Pays-Bas, « son séjour à Madrid offrant les inconvénients de l'oisiveté ».

Parsons harcelait toujours de ses plans d'action le cabinet espagnol; nanti de rapports plus ou moins exacts qui lui arrivaient d'Angleterre et de Flandre (octobre 1600), il communiquait au duc de Sessa les informations suivantes : un Anglais nommé Henri Constable, qui jouissait à Paris d'une pension de la duchesse de Vendôme, invitait le Pape et le cardinal Baranius à établir une association pour convertir la Grande-Bretagne; Baranius, prévenu contre lui par Parsons, avait répondu d'abord que le Saint-Père ne prenait pas ce projet au sérieux, mais Constable, s'appuyant sur le duc d'Épernon et le baron de Sancy (ce huguenot converti qu'Agrippa d'Aubigné ridiculisa sous les traits de Faneste), avait capté la confiance du Nonce; il était en correspondance avec le groupe de Douai, qui avait délégué à Rome le théologien Stapleton, se faire l'écho des émigrés inquiets auxquels l'Espagne fournissait des secours trop peu réguliers; le docteur Robert Tempest, frère d'un ecclésiastique fixé à Rome, et que Parsons qualifie d'esprit séditieux, avait essayé de gagner à leurs vues le comte de Westmoreland et son beau-frère David Ingleby ; ce dernier, dévoué à Philippe, avait révélé à Parsons

[1] Voir la *Revue* du 1er avril 1911.

ces intrigues, auxquelles un ami de lord Paget, Gifford, doyen de Lille, s'associait également; Mauvissière, attaché à l'ambassade française à Rome, était du complot, qui consistait en ceci : rendre Henri IV maître de la situation, en obtenant, grâce à lui, la liberté de conscience aux catholiques, d'abord sous Élisabeth, puis sous Jacques, initié d'ores et déjà au projet; Betan et le groupe écossais de Paris adhéraient à l'entreprise; lord Dacre, leur correspondant, irait peut-être de Flandre à Édimbourg, tandis qu'à Londres Essex et d'autres conseillers recevaient les ouvertures des agents écossais. Constable et peut-être Gifford se disposaient à venir à Rome, où Mauvissière travaillait sur les jeunes gens du Collège anglais; le seul moyen de déjouer leurs combinaisons serait de pensionner régulièrement les clients de Philippe, de relever la confiance des fidèles et de rabattre l'audace toujours en éveil des ennemis de l'Espagne.

Le cabinet de Madrid comptait encore en ce moment sur la diversion d'Irlande; le comte de Tyrane, chef des insurgés, souhaitait l'envoi sur place d'un légat pontifical; Sessa proposait que ce fût un jésuite, dévoué à l'Espagne, choisi entre trois sujets que le général désignerait au Pape. Craignant que l'exclusion des prélats italiens ne parût blessante, le Conseil inclinait à confier d'abord cette mission à l'archevêque de Dublin; on tenait surtout à obtenir l'aveu explicite du Saint-Siège, et tout au moins ses secours spirituels. Quant à Constable, il ne fallait pas l'employer; sa conversion était sans doute feinte, « comme celle du roi de Navarre »; Sessa joindrait ses efforts à ceux de Parsons pour maintenir les droits de l'Infante, et dissuader le Saint-Père de croire aux avances hypocrites de Jacques.

On caressait aussi l'idée d'une mission à Copenhague, afin d'attiser l'irritation produite par un léger incident entre l'Angleterre et le Danemark.

L'ambassadeur espagnol à Paris était alors Juan de Zuniga; il écrivait, le 19 septembre 1601, que les difficultés avec Charles-Emmanuel (au sujet de la conspiration de Biron) tendaient à diminuer la bonne intelligence avec Élisabeth, que les jésuites

et les catholiques anglais s'agitaient, poussaient à une invasion, cherchaient à deviner qui recueillerait l'héritage de la vieille reine ; Zuniga avait peine à les contenir ; malgré ses assurances, ils n'espéraient rien de l'expédition d'Irlande ; si l'Infante se risquait à travers la Manche, les corsaires l'enlèveraient.

Le Conseil savait bien que l'idée d'une seconde Armada était chimérique ; il ne songeait, en éternisant les négociations, qu'à tenir en haleine les catholiques des deux royaumes, et à les détourner du roi d'Écosse.

Un appoint important de cette politique, c'eût été la création d'un cardinal de Curie à la fois anglais et dévoué à l'Espagne ; or, il y avait à Rome un neveu du cardinal Pole, Arthur Pole, alors âgé de vingt-cinq ans, qui avait été élevé par les soins du cardinal Alexandre Farnèse avec le jeune Odoardo ; celui-ci, devenu cardinal à son tour, demandait le chapeau pour Arthur, et qui sait si l'on n'avait point l'arrière-pensée de faire valoir les titres éventuels de ce descendant des Lancastres ? Arthur ne connaissait pas l'Angleterre, et, grief plus sérieux, plusieurs de ses amis passaient pour hostiles à l'Espagne ; Philippe III eût préféré la promotion de Parsons, qui avait fait ses preuves ; Sessa est donc invité à le mettre en avant, et à suggérer au Pape que le traitement du nouveau cardinal, comme celui d'Allen, soit à la charge de la Chambre apostolique ; toutefois le Conseil, ne voulant s'aliéner aucune sympathie, fait un devoir à l'ambassadeur de ne pas combattre directement la candidature de Pole.

VI

On se rappelle que Parsons avait à Madrid un *alter ego*, le jésuite Creswell ; c'est à un *Mémoire* de celui-ci, en date du 2 décembre 1601, que nous emprunterons l'exposé du nouvel état de leurs communes espérances ; il est adressé au Conseil sous forme d'un plan de réponse aux catholiques anglais : on devait encourager Essex, mais s'il a succombé dans son entre-

prise hasardeuse, la leçon ne sera pas perdue; cet échec fera ressortir les avantages d'une solution franchement catholique; un souverain orthodoxe pourra user de clémence, comme fit jadis Philippe II, en modérant le zèle de Marie Tudor et de ses ministres. Des lettres particulières seront envoyées aux notables pour qu'ils réservent leur loyalisme à l'Infante et à l'archiduc Albert; ceux-ci, dès le lendemain de la mort d'Élisabeth, auront l'appui armé des forces espagnoles; si le roi de Navarre est devenu roi de France, c'est à cause des retards de l'intervention étrangère. Un souverain anglais qui accorderait la liberté de conscience serait bien vu à Rome, et les catholiques ne se soucieraient pas plus de Philippe que ne font maintenant les anciens Ligueurs; il est permis de croire que si le règne d'Élisabeth se prolonge, c'est en vertu des prières des âmes saintes, et cela pour donner à l'Espagne le temps de se préparer.

L'Infante aura-t-elle des fils? L'alliance est scellée pour longtemps. Quand même elle n'en aurait point, ce n'est pas un mince résultat que d'avoir arraché l'Angleterre à l'hérésie.

Eufin, ce triomphe aiderait à conclure une paix honorable sur le Continent. Le Conseil, gagné à cette manière de voir, écarte résolument les candidatures d'Arabelle Stuart ou de la jeune comtesse de Derby.

Le 10 décembre, l'*adelantado* de Castille envoie le récit d'un espion qui revient d'Irlande, *viâ* Bristol-Calais, et qui est retourné à Londres où il a trouvé un gîte chez l'ambassadeur d'Écosse : il croit savoir que le roi de France trame quelque chose avec Élisabeth contre l'archiduc Albert; les avances de Lennox ont été repoussées à Paris, et lui-même arrive à Londres pour l'ouverture du Parlement; on ne parle plus que du mariage d'Arabelle avec le prince de Condé.

Le colonel Semple, un Écossais aventureux qui, dès 1588, s'apprêtait à seconder le débarquement de l'Armada, et dont Mendoza garantissait le zèle, se prononça pour un *raid* d'Highlanders en Irlande, pour l'enlèvement du prince Henri, qui servira d'otage en Savoie; il propose d'établir une station navale

dans les Orcades, afin d'intercepter les passages entre le Danemark et les Provinces-Unies, de boycotter le commerce hollandais, seul moyen, selon lui, de protéger les Indes. Bien entendu, le Conseil se borne à enregistrer (11 décembre) ce projet téméraire.

L'émoi causé à Londres par la folle entreprise d'Essex explique la facilité avec laquelle trouvaient créance tous ces bruits d'invasion.

Nos Vénitiens, comme à l'ordinaire, en recueillent fidèlement les échos : celui de Madrid, après avoir écrit le 14 février que Élisabeth se croit mourante, qu'elle institue Henri IV son exécuteur testamentaire, annonce le 8 avril qu'au lendemain de la mort du favori, c'est Jacques qui presse la Reine de déclarer ses volontés; à Rome, on s'inquiète de la présence à Londres d'un agent du grand-duc de Toscane, Virginio Orsini, qui entretiendrait les défiances d'Élisabeth contre l'archiduc Albert[1]; celui-ci épouserait une princesse de la Maison d'Autriche, et les Espagnols, après avoir provoqué la conspiration d'Essex, insinuent maintenant qu'il était aux gages du prince d'Orange; le cardinal d'Ossat montre le spectre d'une alliance anglo-hollandaise menaçant les Indes; puis, c'est la correspondance de Jacques avec la Cour de Madrid qui redouble les soupçons d'Élisabeth; elle s'inquiète également des menées du duc de Bouillon, jadis lié avec Essex, de l'apparition de Lennox à Saint-Germain-en-Laye; il y est reçu le 15 septembre, sous prétexte de féliciter le roi de son mariage; plus bas, on parle d'une entente destinée à garantir le trône d'Angleterre à son maître; Élisabeth envoie en France un nouvel ambassadeur, Edmunds, pour s'en éclaircir; cependant, le maréchal de Biron, à la veille du supplice qui punira sa trahison, est envoyé à Londres, où on lui fait fête. Lennox, qui arrive de Paris, plutôt désappointé, en novembre, n'est pas moins bien accueilli; il offre 3 000 fantassins pour étouffer l'insurrection de Tyrone;

[1] Le courrier qui portait à Madrid les dépêches de Bruxelles était vendu au Cabinet britannique; il recachetait les plis après en avoir pris copie.

l'archevêque de Dublin a gagné Rome, mais déjà l'échec du soulèvement est complet; le 22 décembre, un jésuite écrit de Kinsale que les débris du corps espagnol sont ravagés par la dysenterie.

Le 24, une dépêche vénitienne de Paris nous apprend que Biron a rapporté de Londres les vœux de certaines personnalités en faveur de Henri IV, qui devenu roi d'Angleterre, mènerait vivement la guerre contre l'Espagne; on pousserait aussi le duc de Savoie à se brouiller avec Philippe, en faisant valoir les titres de sa mère (Marguerite de France, sœur de Henri II) sur le Milanais.

Élisabeth a su gré au Pape d'avoir refusé aux Irlandais le renouvellement de la bulle de Pie V; elle a remis en liberté un capucin et d'autres confesseurs prisonniers ; elle favorise l'opposition des prêtres séculiers à l'archiprêtre Blackwell, qui passe pour être l'instrument des jésuites, quoiqu'un de ces Pères, Maggio, ait demandé au général la déposition de Blackwell.

Au milieu de ces assertions incertaines et contradictoires, c'est un repos pour l'esprit d'entendre le langage plein de bon sens, à la fois judicieux et modéré, du roi de France; il écrit à d'Ossat, la veille de Noël : « ... Comment le Saint-Père songerait-il à faire cause commune avec l'Espagne? Le parti de Parsons est impuissant; même en Irlande, point de succès. On ose dire qu'il s'agit d'écraser l'hérésie! C'est, comme en 1588, les Pays-Bas qui sont visés, de l'autre côté du détroit. Le parti d'Arabelle n'est pas plus fort; le cardinal Aldobrandini, lorsqu'il vint à Lyon, n'y croyait pas; quand la passion nous emporte, il faut interroger l'expérience; si les catholiques se révoltent contre la Reine, je crains que ce ne soit leur perte; en France, et sans ma conversion, l'Église n'eût rien gagné à certains projets qui se couvraient des apparences de la piété; ce sera pire en Angleterre après la mort de la Reine, parce que les catholiques n'y sont pas riches, et la guerre aura vite fait de dévorer leurs biens... Je voudrais, comme le Pape, un roi catholique, mais exclure Jacques VI n'est ni juste ni prudent. La meilleure solution serait qu'il se convertît.

« Je ne tiens qu'à une chose : écarter l'Espagnol de l'Angleterre, où il ne nuirait pas moins à l'Italie qu'à la France. Dites au Pape et au secrétaire d'État d'y prendre garde ; l'or castillan agit partout ; voyez en Suisse, et jusqu'en Afrique ! et le traitement infligé à mon ambassadeur à Madrid ! On ne fait nul état des conseils du Saint-Père, et on dit que c'est moi qui voudrais la guerre ! Je ne me hâte point. Je sers la gloire de Dieu, le bien de l'Église, l'intérêt du Pape, sans négliger le mien.

« Agissez au mieux, mais évitez que Sa Sainteté vous mette sur ce chapitre, car je ne pourrais entrer dans ses vues [1]. »

L'année 1602 allait faire prévaloir à Rome la politique française : tandis que Tyrone était aux abois, le commandant espagnol, Juan del Aguila, réduit à capituler (22 janvier) et à quitter l'Irlande, les relations se resserraient entre Paris, Londres et Édimbourg ; sans parler de l'ambassadeur attitré, M. de Beaumont, qui entretenait avec son maître une correspondance active, c'était, au mois d'avril, la mission extraordinaire du duc de Nevers ; il recevait au nom d'Henri IV les insignes de la Jarretière, et en remerciant sa bonne cousine, le Roi l'avertissait une fois de plus que Spinola, le célèbre Génois au service de l'Espagne, armait dans les Pays-Bas, par exemple à destination de l'Irlande ; le 26 mai, par une flatterie délicate, c'était au jeune prince Henri que le Roi écrivait lui-même de Poitiers, pour accréditer le baron du Tour en Écosse. C'était un conseiller au Parlement de Paris qui avait servi de gouverneur au jeune duc de Bar, alors duc de Lorraine et devenu par son mariage avec Catherine de Bourbon le beau-frère du Béarnais. Du Tour avait épousé une Gondi, sa sœur un Coligny, c'est dire qu'il avait des attenances dans tous les camps.

Lui et Beaumont devaient coopérer à la grande affaire de la succession. Le bruit se répandait, à Paris et à Rome, que l'Espagne

[1] Il va sans dire que nous abrégeons et condensons cette dépêche ; on peut la lire dans le recueil de M. Berger de Xivrez. Pour le rôle de Béthune à Rome et ses démêlés avec Parsons, on en trouvera le détail dans la thèse déjà citée de M. l'abbé Couzard (chap. IV et suiv.).

allait lancer un ultimatum à Édimbourg; de Prague, le 11 mars, l'ambassadeur vénitien énonçait les craintes inspirées aux luthériens d'Allemagne par le spectre d'une croisade européenne contre le protestantisme; son collègue de Madrid assurait que le Nonce se plaignait du retour de Juan del Aguila, et qu'un jésuite, Malony, serait nommé Légat en Irlande; il est vrai que, dix mois plus tard, Malony était encore à Madrid.

Blackwell, disait-on, exigeait de ses ouailles un serment de fidélité à Philippe, en cas de mort d'Élisabeth; un gentilhomme, touché de scrupules, aurait prévenu la Reine, qui se hâta de recommander à Paris les quatre prêtres anglais chargés de dénoncer au Saint-Siège la conduite de l'archiprêtre; en échange du rappel de celui-ci, elle faisait espérer la liberté du culte; naturellement, le duc de Sessa démentait l'existence du prétendu serment, et s'employait avec Parsons à écarter du Vatican les adversaires de Blackwell; Béthune réussit néanmoins à leur procurer une audience, et les ennemis des jésuites voyaient déjà ces religieux obligés par Clément VIII à quitter l'Angleterre. Au mois de mai, deux cardinaux sont désignés pour examiner la cause, Béthune transmet les propositions d'Élisabeth, mais le 27 juillet, l'ambassadeur vénitien écrit de Rome qu'on flaire un piège, et que les quatre prêtres se retirent peu satisfaits.

Ce revirement coïncide avec un nouvel effort du cabinet espagnol : un rapport de Simancas (12 avril) nous informe que Sessa avait envoyé de Rome, à la fin de 1601, un émissaire anglais, Thomas James, à Bruxelles; il trouva l'archiduc et les réfugiés désireux d'agir, si on les appuyait; gagnant Madrid, il réclame les parchemins qui établissaient les titres de Philippe sur l'héritage des Lancastres, et pour les faire valoir, une flotte puissante qui sortirait tout armée des arsenaux de la péninsule; elle rejoindrait à Dunkerque une escadre flamande portant des armes pour 6 à 7000 hommes; l'argent nécessaire serait déposé entre les mains du provincial des jésuites belges; le moment était favorable, vu l'impopularité de Jacques en Angleterre, et l'on comptait acheter sans trop de frais plusieurs ministres d'Élisabeth.

Chose étonnante, le Conseil approuve le prompt envoi de 200 000 ducats à Zuniga, la concentration des troupes, sous prétexte de protéger les côtes d'Espagne et d'Italie contre les Barbaresques.

Il souligne aussi la nécessité d'un cardinal anglais à Rome.

Le 26 août, l'ambassadeur vénitien à Paris déclare que le Pape recommande au Roi la nouvelle expédition d'Irlande, mais que Parry, l'envoyé d'Élisabeth, n'en a cure, et dit flegmatiquement : « C'est leur croisière annuelle. »

Dès le 24 mai, Henri IV avait prévenu M. de Beaumont que les préparatifs de l'Espagne ne visaient nullement Alger, puisque les galères pontificales et celles de Malte ne remuaient point; il promettait, le cas échéant, son appui au futur souverain de la Grande-Bretagne contre une seconde Armada, mais il engageait Beaumont à garder le silence au sujet de la mission de du Tour; celui-ci gagnait en effet Édimbourg au milieu de juin; en septembre suivant, un envoyé extraordinaire, lord Hume, venait féliciter le Roi d'avoir échappé au complot de Biron, et le remercier d'une compagnie de cent lances accordée, selon l'usage, au prince Henri dans la garde écossaise au service français; en réalité, on se doutait que la préoccupation, chaque jour plus aiguë, de la mort d'Élisabeth était l'objet principal de ces allées et venues.

Contrairement aux prévisions, la paix venait d'être conclue entre la Reine et l'archiduc; un certain Mowbray, sujet écossais, avait pris part à la négociation; il fut accusé d'un projet d'attentat contre le prince Maurice d'Orange, l'héritier du Taciturne; Jacques exigea son extradition, et la Reine y consentit, mais sans répondre à la lettre du monarque.

VII

Toutes ces fluctuations démontraient au fils de Marie Stuart que la couronne des Tudors était loin de lui être assurée; on n'a

donc aucune peine à croire qu'il ait cherché des appuis à Rome, mais quelle souplesse il fallait déployer pour donner des espérances, sans se compromettre à fond vis-à-vis des protestants! La reine Anne était un intermédiaire d'autant plus utile que sa propre conversion semble avoir été sincère. Nous avons déjà parlé de la mission de Drummond en Italie; M. Meyer a publié une instruction sans date, postérieure au voyage du comte de Mar (John Erskine) à Londres (printemps de 1601); Drummond est invité par la Reine à saluer le Pape et les cardinaux, à souscrire aux décrets du Concile de Trente, à solliciter les secours du Saint-Siège et des princes catholiques en vue d'assurer l'avenir des Stuarts; Anne s'efforcera d'élever ses enfants dans la vraie foi, mais les menaces d'Élisabeth, qui ont motivé la démarche de Mar et d'Alexandre Bruce, obligent Jacques à la plus grande circonspection; rien ne se pourra conclure tant qu'une garde fidèle n'entourera pas la famille royale[1]; on compte aussi sur l'appui du grand-duc de Toscane, du duc de Lorraine et principalement d'Henri IV; si le Très Chrétien, à la suggestion du Nonce, réclamait officiellement la liberté de conscience pour les catholiques écossais, l'hérésie tomberait d'elle-même.

Il serait bon qu'un prélat écossais intervînt à Rome pour étouffer ce schisme déplorable que les artifices d'Élisabeth suscitent entre le clergé séculier et les jésuites. Que le Pape ne s'étonne pas des lenteurs du Roi, *c'est avec son aveu, et de son consentement,* que la Reine agit. Si le couple royal fréquente les assemblées des hérétiques, c'est par contrainte; ne pouvant récompenser les serviteurs fidèles, Anne les recommande à la générosité du Pontife. Enfin, elle prescrit à Drummond de gagner à sa cause les cardinaux Aldobrandini et Borghèse, tout en usant de la plus grande discrétion, car il y va du salut de la dynastie et du royaume.

[1] Il ne faut pas oublier que nous sommes au lendemain de la mystérieuse conspiration de Gowrie, sur laquelle on a tant disserté depuis quelques années. Je me borne à signaler les articles de M. Andrew Lang (*Academy*, 1902-1903).

Grâce aux bons soins de Béthune, Djummond fut accueilli au Vatican; deux brefs, du 16 juillet et du 9 août 1602, attestent la joie et les espérances de Clément VIII; le premier félicite la Reine de sa conversion, lui souhaite un accroissement de lumières pour hâter celle de son mari; le second, adressé à Jacques, rappelle ce mot de l'Évangile : « Ouvrez à celui qui frappe... » On l'exhorte à ne pas oublier que le bonheur et la gloire véritables ne se trouveront point hors de l'Église; une éducation catholique rendra le prince Henri semblable à ses illustres ancêtres; elle lui assurera l'affection paternelle du Pape.

Ces instances sont renouvelées dans un bref séparé (du 9 août) à la mère qui se termine d'une façon discrètement pressante : « Faites ce qui dépend de vous pour que Nous soyons libre de faire ce qui, Nous en sommes persuadé, répond à vos désirs. »

Dès le 11 juillet, l'évêque de Vaison était autorisé à gagner l'Écosse avec plusieurs religieux, que l'on dispensait de porter, durant ce voyage, l'habit de leur ordre.

Une lettre d'Henri IV à Beaumont, du 13 juin, nous laisse entrevoir un intermédiaire mystérieux et suspect, qui se serait donné pour un neveu du cardinal Baronius, et dont Béthune signalait l'imposture; cet individu semait partout des mémoires où l'on soupçonnait la plume de quelque huguenot français; malheureusement, nous perdons aussi sa trace.

Les fugitifs que Anne renvoyait au Saint-Père sont peut-être ceux que le nonce de Paris [1] signale dans ses dépêches du 24 et du 31 août : l'un, John Gordon, baron de Nienton (?), est un parent de Huntly, qui a logé les missionnaires, lutté quarante ans contre les ministres; blessé à Glenlivat, il a vu sa maison rasée, sa femme et ses dix enfants expulsés; il va s'acquitter d'un vœu à Rome et à Lorette; l'accueillir favorablement, c'est stimuler le zèle des catholiques; il saura expliquer la manière de

[1] Cf. Bellesheim (*op. cit.*, trad. Blair, t. III, p. 451). Ce Nonce est del Bufalo, Romain de naissance, évêque de Camerino en 1601, cardinal en 1604, mort en 1609.

moissonner pour l'Église ces épis à moitié mûrs, et cela sans perdre sa peine et son argent comme on l'a trop fait; selon les Écossais de Paris, Gordon rendra plus de services que tous les Écossais de Rome.

Le père de l'autre émigré, Alexander Scot, est le neveu du jésuite Hay, dont nous avons narré les aventures apostoliques; ayant refusé d'apostasier, il a perdu ses biens; au mois de décembre 1601, il rencontre l'acquéreur de ce domaine confisqué, un ministre nommé John Pitkar; on échange des propos aigres-doux, une rixe s'engage, le ministre et son beau-frère tombent; le jeune homme qui accompagnait son père, est blessé, mais il réussit à fuir sous un déguisement, à passer la frontière, puis le détroit; privé de ressources, il s'adresse au Nonce.

Paris était donc le point de mire de tous les persécutés; Henri IV, fraîchement délivré des embûches de Biron, encore menacé par le duc de Bouillon et les huguenots mécontents, tenait peu à réveiller la guerre en Europe; tout en remerciant pour les congratulations qui lui arrivaient de Londres et d'Édimbourg, il prescrit à Beaumont de temporiser lorsque Élisabeth parlera d'attaquer l'Espagne; afin de ménager la vieille reine, l'ambassadeur évitera même d'insister en faveur des catholiques; en particulier, il fera entendre aux notables du parti qu'une fois le trône vacant, la France interviendra (19 octobre).

Quelle n'est pas sa surprise lorsqu'un écho lui révèle que Élisabeth exhorte sous main les Provinces-Unies à traiter avec Philippe III! Beaumont est alors autorisé à insinuer que la guerre pourra se rallumer; l'ambassadeur français à Madrid recevra des instructions différentes (10 novembre).

La préoccupation renaissante d'Henri IV, justifiée par le souvenir de nos guerres civiles, c'est une alliance des huguenots avec l'Angleterre.

Il envisage déjà l'hypothèse d'un mariage entre le prince Henri et celle qui s'appellera Mme Henriette de France! (Dépêches à Beaumont du 12 et du 24 décembre.)

A la même époque, l'infatigable Creswell tentait à Madrid une

dernière démarche : selon lui, la mort d'Élisabeth était imminente; on devait rassembler des provisions sous prétexte d'attaquer Constantinople, former une escadre en Italie, se tenir prêt, surtout à Bruxelles; la bonne volonté des catholiques anglais demandait à être fixée. Le Conseil (délibération du 5 décembre) ne songe même plus à cacher son impuissance, et le comte d'Olivarès, abandonnant la candidature de l'Infante, propose de favoriser le meilleur sujet indigène d'entre les prétendants catholiques, afin d'écarter au moins le roi d'Écosse.

VIII

Beaumont écrivait le 3 novembre 1602, au chancelier Villeroi, que le sieur de la Fontaine, agent des calvinistes français à Londres, se plaignait tout haut que les ministres d'Élisabeth laissassent trop de liberté aux catholiques : « En effet, ajoute l'ambassadeur, on n'a jamais vu, depuis 1572, d'aussi bonnes dispositions ; si cela dure, les convertis se multiplieront. »

Et, le 7 janvier 1603 : « L'édit de persécution n'est guère appliqué, la Reine se félicite de l'issue du voyage des adversaires de Blackwell. »

Cette affaire avait augmenté le prestige d'Henri IV parmi les catholiques anglais, si bien que Parsons lui-même faisait savoir à Villeroi qu'il reconnaîtrait volontiers le Très Chrétien comme protecteur de ses coreligionnaires.

Aussi Beaumont constatait-il l'incessante raréfaction des partisans de l'Espagne; on ne l'ignorait sans doute pas à Madrid, et les protocoles du Conseil d'État nous en fournissent la preuve.

Le 1er février, on examine sous toutes ses faces la question d'Angleterre : la solution d'Olivarès serait parfaite si le Pape et le roi de France y consentaient, mais ce dernier, sondé par l'ambassadeur Zuniga, sortira de sa neutralité pour appuyer Jacques, si le candidat espagnol prévaut. Qui pourrait être ce candidat? Parsons avait suggéré un mariage entre Arabella

Stuart ou la comtesse de Derby (catholique) et l'un des fils d'Alexandre Farnèse, qui par leur mère, Marie de Portugal, se rattachaient aux Lancastres; Clément VIII aurait même sécularisé au besoin le jeune cardinal Odoardo s'il avait eu plus de chances que son frère.

Voulait-on un prince consort indigène? Il y avait le jeune comte de Worcester, catholique.

L'Infante n'avait point d'enfants, son mari ne se prêtait guère à jouer le rôle ingrat qui avait été celui de Philippe II; les catholiques en étaient refroidis dans leur zèle; l'Empire et les puissances du Nord s'entendraient du reste avec Henri IV pour exclure cette combinaison.

Sans doute, accueillir un Farnèse, c'était se ménager l'appui du Saint-Siège, mais s'il venait à réclamer le Portugal? Si surtout une coalition protestante se groupait autour d'Henri IV? Même après le mariage de sa sœur, il avait favorisé contre un cardinal de Lorraine les prétentions d'un jeune hérétique de la maison de Brandebourg.

Mieux vaudrait laisser le choix aux catholiques anglais, quitte à soutenir ensuite leur candidat; Henri préférerait alors ne pas mettre la Grande-Bretagne entière sous le sceptre de Jacques; on continuerait les préparatifs maritimes « avec économie », et l'on préviendrait l'archiduc.

Le comte de Miranda opinait sagement que si l'on n'était pas sûr d'écarter Jacques, il ne fallait pas l'offenser inutilement; le marquis de Posa, au contraire, l'appelait le pire des hérétiques; Olivarès, instruit par l'exemple de la Ligue, voulait séparer nettement la cause religieuse des intérêts politiques; selon lui, après la mort d'Henri III, Philippe II aurait dû soutenir à Rome les titres du cardinal de Bourbon; du reste, il se défiait absolument de Jacques, ce mauvais fils, ce prétendu converti qui ne permettait pas la célébration de la messe chez l'ambassadeur de France; l'Écosse avait toujours été l'ennemie de l'Espagne, et les Indes avaient tout à craindre de l'union des couronnes britanniques.

Le cardinal de Mondovi (Laureo, jadis Nonce à Édimbourg) s'était laissé persuader par l'évêque de Dunblane que Jacques suivrait l'exemple d'Henri IV, mais cet évêque était un vieillard crédule; on élaborait ce plan à l'insu du Pape; comment supposer que le prince Henri Stuart serait jamais livré en guise d'otage?

Toutefois, écartant avec force la candidature de l'Infante, Olivarès inclinait à permettre aux catholiques anglais de faire bon visage, provisoirement, au fils de Marie Stuart; il ne prenait pas au sérieux les intrigues de Charles-Emmanuel de Savoie, que l'on soupçonnait d'intelligence avec Laureo, parce que ce prince n'exciterait pas moins que l'archiduc, les inquiétudes de la France.

Olivarès concluait qu'un nouveau souverain, sans attaquer de front l'Église anglicane, arriverait peu à peu, soutenu par l'Espagne, à rétablir le catholicisme; les adeptes de l'ancienne religion prendraient le dessus après la mort d'Élisabeth; l'aversion contre les gens du Nord était générale; on ne pouvait hésiter entre l'alliance espagnole et l'alliance française, d'autant plus que Henri IV resterait neutre s'il n'était plus en face de l'Infante ou de Charles-Emmanuel.

Une objection de principe se tirait enfin de la légitimité douteuse de Jacques, né hors du royaume, et avant la concession officielle de la dispense nécessaire à l'union de ses parents.

Se rallier d'avance au choix des catholiques, c'était faire preuve de magnanimité, ménager aussi le Trésor et éviter de graves embarras.

Une fois, l'accord établi entre les Anglais, la paix générale serait facile, et l'on pourrait même recouvrer la province de Zeeland, occupée par les troupes d'Élisabeth. Mais ce plan devait être notifié de suite, pour qu'il n'apparût point le résultat de la faiblesse.

La sincérité d'Henri IV faisait aussi question; le Pape pourrait servir d'intermédiaire, afin de s'en assurer. Quant à l'archiduc, il suffirait de lui répondre que l'on agissait selon ses désirs.

IX

A l'approche du dénouement de cette longue intrigue, c'est une bonne fortune pour l'historien de rencontrer un témoin oculaire et impartial des derniers jours d'Élisabeth; ce témoin, le vénitien Scaramelli, fut chargé par la Sérinissime, en vue d'intérêts commerciaux, de renouer les relations directes, interrompues presque au lendemain de la mort de Marie Tudor; débarqué le 4 février 1603, il eut sa première audience le 12, et dès lors, les dépêches se succèdent avec régularité chaque semaine [1]. Scaramelli trouve la Reine en bonne santé, occupée de l'Irlande et des Indes; elle a vu de bon œil la mission de du Tour, préférant sans doute pour Jacques l'appui de la France à celui de l'Espagne.

Le 16, audience solennelle : Élisabeth exprime le regret de certaines intrigues qui l'ont privée jusqu'alors de la présence ordinaire d'un envoyé de la République; Scaramelti, en diplomate avisé, réplique : « Après quarante-quatre ans de règne, Votre Majesté n'ignore pas que les princes sont obligés de se plier aux circonstances. » — « Mais Venise, riposte vivement la Reine, a toujours eu une politique indépendante. »

La dépêche du 24 février nous intéresse particulièrement : Scaramelli pèse les titres et les chances respectives de Jacques VI et de sa cousine Arabella. Le Roi est prudent, lettré, mélancolique; sa prodigalité a vite absorbé les 400 000 écus de revenu annuel qui lui viennent du commerce écossais; ses sujets ont la liberté de conscience, qui s'étendrait peut-être aux catholiques si la Grande-Bretagne n'avait plus qu'un seul maître; Jacques n'oublie pas les obstacles créés par sa naissance et par le souvenir de sa mère; il ménage donc beaucoup la vieille reine; au

[1] Ces dépêches, utilisées dès 1896 par l'auteur anonyme d'un article de l'*Edimburgh Review* sur Arabella, figurent *in extenso* dans le recueil de M. Horatio Brown.

besoin, aidé de la flotte danoise, il tiendrait la campagne avec 30 000 hommes, durant six semaines.

Son oncle paternel, Charles, a eu d'Élisabeth Cavendish une fille, née en 1514, orpheline en bas âge, élevée par sa grand'-mère, lady Shrewsbury (plus connue sous le nom familier de Bess d'Hardwick).

C'est Arabella qui l'emporte, au point de vue de la succession, sur le seul prétendant indigène, Francis Hastings, comte d'Huntington, allié à la famille Pole et issu d'un frère d'Henri VII.

Élevée d'abord dans le voisinage de Marie Stuart, qui avait lady Shrewsbury pour gardienne, l'enfant a grandi plus tard à la cour, Elisabeth la destinant à tenir en échec les autres compétiteurs; on croit même qu'à l'époque de l'Armada, elle aurait été offerte en mariage au jeune Ranuccio Farnèse pour détacher son père de Philippe II. Devenue jeune fille, elle a excité la jalousie toujours susceptible de sa protectrice; en 1593, on l'a de nouveau reléguée à Hardwick, où elle est étroitement surveillée. L'exemple de Catherine Grey, sœur de la malheureuse Jeanne, est significatif : mariée secrètement avec un Seymour (Jeanne Seymour était la mère d'Édouard VI), elle y a pris aussitôt le chemin de la Tour; elle y est morte en 1568; son fils est regardé comme bâtard, malgré les efforts réitérés du père pour le faire légitimer; c'est Thomas Seymour, dont le frère, Édouard, marié en 1585, aura pour fils William, né en 1587, et qui sera, sous les Stuarts, duc de Somerset.

On redoute un mariage entre Arabella et l'aîné des Seymour; jadis, elle avait à la chapelle royale, et contrairement au protocole, la préséance sur toutes les dames d'honneur; maintenant, confinée à 50 milles de Londres, pauvre, assujettie à la tutelle maussade d'un gouverneur puritain, Arabella cherche un refuge dans l'étude; elle sait le latin, le français, l'espagnol et l'italien.

Les ministres anglais ne redoutent l'intervention espagnole qu'en cas de sédition populaire; ils désirent secrètement Jacques; ses partisans occupent les fortes places de la frontière, où le gouverneur est un frère de Robert Cecil.

Brusquement, le 6 mars, on apprend qu'Élisabeth a intercepté des lettres importantes, et que le chapelain d'Arabella, John Starkic, s'est suicidé; était-il donc mêlé aux intrigues de la captive?

Un autre suicide à Édimbourg, c'est celui d'un certain Mawbray, qu'Élisabeth paraît regretter, tandis que Jacques double sa garde.

A-t-on découvert un complot? Le 13, il est bruit d'un mariage secret, favorisé par l'Espagne et la France; on évoque le souvenir de Marie Stuart et de son union projetée avec Norfolk, qui entraîna sur l'échafaud ce malheureux gentilhomme; mais sous quel prétexte poursuivre Arabella?

Il est vrai qu'un acte de 1536 déclare coupables de haute trahison les princes du sang qui se marieraient sans la permission du souverain.

Le 20 mars, une réception annoncée à la Cour, avec bal et comédie, n'a point lieu; c'est, dit-on, parce le grand-amiral a perdu sa femme; les gens informés chuchotent que Seymour a disparu subitement, qu'Arabella est transférée d'Hardwick à Woodstock, le château qui servit de prison à Élisabeth sous le règne de Marie Tudor. La gaieté de la Reine fait place à une anxiété manifeste; elle interdit toute correspondance avec l'étranger et même avec l'intérieur; cette mesure tardive et violente reste inapplicable; les partisans de Jacques saisissent l'occasion pour noircir la réputation d'Arabella; les marchands hanséates, les Danois, et généralement tous les étrangers détestent les Anglais, mais ceux-ci en seraient plutôt fiers, ils comptent sur leur marine, qui est principalement formée de corsaires.

Le 19, anniversaire d'Essex, Élisabeth a eu une crise de larmes si aiguë que le Conseil se tient en permanence au palais de Richmond; Scaramelli écrit le 27 qu'elle a passé trois nuits sans sommeil et trois jours sans nourriture; on mande à Londres tous les pairs catholiques, mais aucun n'est venu; la garde est doublée, on enrôle de force beaucoup de vagabonds sous prétexte de les envoyer aux Pays-Bas; néanmoins l'agitation aug-

mente dans la capitale; les puritains se remuent et voudraient que l'on secoue Genève (menacée l'hiver précédent par la fameuse *Escalade* des troupes savoyardes).

L'ambassadeur écossais affecte le calme, il s'applique à maintenir un sage équilibre entre les ministres; il conseille même de permettre le mariage d'Arabella; étant venu voir en secret Scaramelli, il déclare que Venise est la splendeur du monde, que Jacques étudie sa constitution, et souhaite l'alliance de la République; après un échange de compliments, il ajoute que la sympathie témoignée par la Sérénissime à Henri IV n'a recueilli qu'ingratitude; Jacques, au contraire, serait fort capable de réprimer le Turc, et si Scaramelli reste jusqu'au mois de mai, il apprendra de grandes choses, par exemple la fin de la piraterie; chaque famille du royaume renferme au moins un homme dévoué aux Stuarts.

La larme à l'œil, l'Écossais supplie son collègue de ne souffler mot de ces confidences aux ministres, ni aux représentants des puissances.

Beaumont venait d'avouer à Scaramelli que la politique française ne pourrait plus opposer l'Écosse à l'Angleterre, et qu'un jeune souverain serait bien tenté d'intervenir aux Pays-Bas.

D'après une lettre de Paris, datée du 30 mars, l'ambassadeur anglais affirme que les Espagnols font courir le bruit de la maladie d'Élisabeth pour se donner un prétexte de soulever l'Écosse; Lennox aurait dit que l'avènement de son maître provoquerait une coalition européenne; à cela on réplique qu'il suffirait de trois heures au Conseil pour l'élire.

Le 3 avril, une dépêche de Scaramelli, rédigée en plusieurs exemplaires, annonce que la Reine a perdu connaissance, que Londres est en armes, craignant une insurrection des catholiques; leur nombre est estimé à 40 000, mais ils sont dispersés et désunis; il y a bien quatre jésuites dans la capitale et d'autres disséminés pour faire de la propagande; on en a arrêté quelques-uns, et le 16 février précédent, un ecclésiastique nommé Villiam Richardson a été supplicié à Tyburn.

Arabella est retenue prisonnière, car le Conseil la rend responsable de l'état de la Reine; les protestants déclarent que Jacques ne permettra jamais l'exercice de deux religions; on dit que la noblesse et le peuple en Écosse professent le même loyalisme. Ici, l'inquiétude est générale, les joyaux de la Couronne sont déposés à la Tour; l'Espagne est détestée, la France peu aimée; 4 000 soldats d'infanterie stationnent dans les églises.

Le secret avait été bien gardé : Élisabeth avait rendu le dernier soupir le 24 mars[1] et tandis que ces nouvelles contradictoires donnaient le change à l'opinion, sir Robert Carey (qui fut plus tard comte de Monmouth), franchissant malgré toutes les consignes les portes closes du château de Richmond, chevauchait à francs étriers vers le Nord pour être le premier à saluer Jacques Stuart, roi d'Angleterre et d'Irlande.

[1] Voir les détails de cette agonie dans Lingard.

J. Martin.

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

ET LA

GRANDE-DUCHESSE CATHERINE PAULOVNA

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE

Pendant les fêtes du Congrès de Vienne, en novembre 1814, Marie-Louise, qui n'était plus impératrice des Français et qui n'était pas encore duchesse de Parme, vit passer à la cour de son père la femme et la sœur du vainqueur de Napoléon, l'empereur Alexandre. Dans une lettre à son ancienne dame d'honneur, la duchesse de Montebello, elle peignait ainsi l'une et l'autre : « L'impératrice (Élisabeth) est la femme qui a la tournure la plus majestueuse que j'aie jamais vue; elle est fort grande et fort bien faite et, sans être jolie, elle plaît infiniment, parce qu'elle a beaucoup de douceur dans la physionomie et elle n'a pas l'air d'être heureuse... La grande-duchesse Catherine... a tout à fait la démarche d'un homme, de l'érudition et même des connaissances militaires; elle parle toutes les langues, sait toutes les sciences et a un esprit bien supérieur à celui qui est ordinairement le partage des femmes; elle est fort aimable et plaît généralement beaucoup plus aux hommes qu'à notre sexe [1]. »

Les deux princesses dont Marie-Louise esquissait ainsi les

[1] 4 novembre 1814. (*Correspondant* du 25 janvier 1911, page 121-122.) Vingt ans après, une autre grande dame, qui avait rencontré Catherine Paulovna au Congrès, s'exprimait ainsi sur son compte : « Une des femmes les plus distinguées de son temps et, quand elle le voulait, parfaitement agréable; mais aussi elle était ambitieuse, intrigante, agitée... » (Duchesse DE DINO, *Journal*, I, 236.)

portraits au lendemain d'une rencontre passagère sont aujourd'hui bien connues, grâce à de récentes publications. Le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch a déjà fait imprimer, en trois gros volumes, les lettres de l'impératrice Élisabeth à sa mère la Margrave de Bade. Dans un recueil de moindre étendue, mais d'un intérêt supérieur pour l'histoire générale, il publie aujourd'hui ce qui reste de la précieuse correspondance de Catherine Paulovna avec son frère Alexandre Ier [1].

Cette quatrième fille de l'empereur Paul, née le 10/22 septembre 1788, avait été élevée, comme ses sœurs, par une gouvernante de haut mérite appartenant à la noblesse livonienne, la comtesse Charlotte Karlovna Lieven [2]; mais elle eut seule le privilège de trouver une vie conforme à ses goûts et à ses aspirations dans son pays pendant une époque importante, celle de l'alliance franco-russe immédiatement suivie de l'invasion en Russie et de la victoire des Russes sur l'envahisseur. Au milieu du reflux de l'Europe armée contre la puissance napoléonienne, elle joua un rôle secret, mais efficace, dans la politique intérieure et extérieure de son pays. On savait déjà combien Alexandre Ier avait été sensible par instants aux influences féminines; celle de sa mère s'exerça sur lui par intermittences, surtout pendant les premières années de son règne; elle paraît avoir atteint son comble en 1806, alors que Maria Féodorovna

[1] Cette correspondance comprend cent lettres de la grande-duchesse et et cent dix-huit lettres de l'empereur, plus cinquante billets de celui-ci, paraissant presque tous datés du Congrès de Vienne. Dans les lettres antérieures à 1807, on ne saurait relever que des traces de l'éducation littéraire, à la française, donnée aux deux enfants de Paul Ier; Catherine cite La Fontaine, Alexandre Corneille et Molière.

[2] Ces sœurs étaient :

Alexandra (29 juillet 1783-4 mars 1801), qui épousa en 1799 l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie;

Hélène (13 décembre 1784-12 décembre 1803), qui épousa en 1799 le prince héritier de Mecklembourg-Schwerin;

Marie (3 février 1786-11 juin 1859), qui épousa en 1804 Charles-Auguste duc de Saxe-Weimar;

Anne (5 décembre 1795-17 février 1865), qui épousa en 1816 le prince d'Orange (depuis le roi Guillaume II des Pays-Bas).

adressait à son fils tout un programme de gouvernement et de conduite et obtenait de lui le renvoi d'un conseiller jusque-là tout-puissant, le prince Czartoryski[1]. Catherine Paulovna sut ensuite, grâce à la tendresse passionnée qu'elle inspira à son frère, se faire écouter de lui tant qu'elle vécut en Russie, c'est-à-dire de 1807 à 1815.

Au moment où se produisit, comme un coup de théâtre, l'entrevue des deux empereurs de France et de Russie à Tilsit, Catherine Paulovna était âgée de dix-neuf ans. Une de ses compatriotes, assez juste pour reconnaître ses qualités, mais trop femme pour ne point distinguer et faire ressortir ses faiblesses, l'a dépeinte telle qu'elle devait être alors, dans le premier épanouissement de ses charmes extérieurs et de ses qualités intellectuelles : « La grande-duchesse avait une soif immodérée d'autorité et une opinion d'elle-même fort grande qui dépassait peut-être son mérite. Je n'ai jamais vu une femme possédée à ce degré du besoin de se remuer, d'agir, de paraître et d'effacer les autres. Elle avait une grande séduction dans le regard et les manières, la démarche assurée, l'air fier mais gracieux, les traits peu classiques, mais un éclat et une fraîcheur de teint éblouissant, l'œil brillant et les plus beaux cheveux du monde. Toute sa personne avait quelque chose de frappant et de charmant. Élevée à la plus grande école, elle avait un sens exquis des convenances et une grande élévation de sentiments. Elle s'exprimait brièvement, avec éloquence et grâce, mais elle ne quittait jamais le ton et l'air du commandement. Son esprit était orné, brillant et hardi, son caractère ferme et impérieux...[2]. »

Une grande alliance en Europe, qui l'eût placée sur un trône, semblait souhaitable pour elle; durant l'hiver qui précéda la paix de Tilsit, un projet de mariage fut ébauché entre elle et

[1] Sa lettre fait partie des six pièces de sa correspondance aujourd'hui en partie détruite qu'a publiées cette année même le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch dans les *Archives russes*.

[2] Londres en 1814, extrait des Mémoires de la princesse Lieven (en appendice dans la *Correspondance*, p. 227-228).

l'empereur François II, déjà deux fois veuf et de vingt ans son aîné. La disproportion d'âge, sans parler des considérations politiques du moment, le fit échouer[1]. La grande-duchesse allait trouver, sans quitter sa patrie, en même temps qu'un mariage plus satisfaisant pour son ambition que pour son amour-propre, l'emploi de ses brillantes facultés. Du lieu même où il s'engageait à fond avec son adversaire de la veille, l'empereur lui écrivait : « Moi, passer mes journées avec Bonaparte !... Je me demande un peu si tout cela n'a pas l'air d'un rêve. » Elle lui répondait : « Cela n'a l'air que d'une mauvaise plaisanterie... Cet homme est un composé d'astuce, d'ambition personnelle et de fausseté... » C'était avertir son frère des dangers d'une expérience politique que l'intérêt du jour expliquait, mais dont le temps seul pouvait faire apprécier la valeur.

Un historien russe[2] affirme qu'à Tilsit Alexandre avait conçu le premier l'idée d'une alliance franco-russe s'appuyant sur une alliance de famille et projeté de marier sa quatrième sœur avec le nouveau roi de Westphalie Jérôme, mais il aurait renoncé à cette idée en apprenant que ce prince allait épouser Catherine de Wurtemberg. Ce qui est plus authentique, c'est le bruit répandu l'année suivante à Pétersbourg d'un mariage possible entre la grande-duchesse et le nouvel allié de la Russie. Ennemie autant que sa mère de l'usurpateur corse, Catherine ne repoussait pas absolument, dit-on, la perspective d'une couronne impériale à Paris, même à la suite d'un divorce de l'époux qu'on lui destinait; elle se fût sacrifiée en devenant impératrice des Français, mais en somme elle eût satisfait ses goûts de grandeur et se fût excusée elle-même en songeant qu'elle s'offrait en holocauste à sa nation auprès du « plus grand homme qui eût

[1] Rapport de Budberg à l'empereur (Bartenstein, 6/18 mai 1807) (*Soc. Imp. d'Histoire de Russie*, t. LXXXIII, p. 46-50.) Cf. la lettre écrite (25 mai) par Maria Féodorovna à son fils en faveur de ce projet : « Le bonheur, la consolation, l'agrément de mes jours tient à la présence de Catiche, elle est mon enfant, mon amie, ma compagne... » C'est la quatrième des six lettres publiées par le grand-duc Nicolas.

[2] TATISCHEFF, *Alexandre Ier et Napoléon Ier* (en français), p. 320.

existé[1] ». A un certain moment, on remarqua qu'elle apprenait les contredanses françaises. Les Russes qui croyaient à la nouvelle alliance et voulaient en pousser à fond les conséquences au profit de leur pays, voyaient dans un mariage unissant les Romanov et les Bonaparte un moyen de la rendre durable, profitable à la Russie, peut-être éternelle.

Survint l'entrevue d'Erfurt; il y eut là, de la part de Napoléon, des ouvertures faites en forme d'insinuation et par voie d'intermédiaire, auxquelles Alexandre sut se dérober adroitement. Le tsar put écrire à sa sœur, après avoir quitté Napoléon : « On n'a point pensé à vous. » Il sentait néanmoins dans l'air des propositions fermes qu'il avait à cœur d'éluder. Que faire? Il importait d'établir la princesse au plus vite; on songea d'abord au prince royal de Bavière; mais l'empereur des Français eut vent de ce projet et notifia son *veto* à la cour de Munich; d'autre part, Catherine se souciait assez peu d'aller figurer parmi les courtisans couronnés de la Confédération du Rhin. Marie Féodorovna se rabattit sur un cadet de maison princière allemande, Georges d'Oldenbourg, alors établi en Russie comme lieutenant général et gouverneur de l'Esthonie. Ce prétendu était assez gauche de manières, sans vocation et sans aptitudes militaires, parlait russe avec peine et ne pouvait suppléer à ce qui lui manquait du côté de l'intelligence que par une application machinale à ses devoirs. Il demeurait de plus suspect aux Vieux-Russes, toujours jaloux des Allemands empressés à leur disputer les dignités et les fonctions privilégiées. D'autre part, ce choix offrait à l'impératrice mère, dont deux filles étaient déjà mortes prématurément à l'étranger, l'avantage de retenir toujours celle-ci auprès d'elle.

Les fiançailles eurent lieu le 13 janvier 1809, en présence des souverains de Prusse, alors en visite à la cour de Russie. L'ambassadeur de France prit à tâche de faire oublier à son maître

[1] Bulletin de nouvelles envoyé par Caulaincourt à Napoléon, 13 janvier 1808 (*les Relations diplomatiques entre la Russie et la France*, etc., par le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, t. VI, p. 5).

cette déconvenue d'une alliance de famille manquée en lui dénonçant le caractère dominateur et les visées ambitieuses de la nouvelle princesse d'Oldenbourg [1].

Après son mariage (30 avril), le beau-frère de l'empereur, décoré du titre d'Altesse Impériale, fut nanti du gouvernement général de la province de Tver, entre Pétersbourg et Moscou. A la fin d'août 1809, il prit avec sa femme possession de ses nouvelles fonctions.

Depuis lors Catherine Paulovna, persuadée de la docilité et de l'effacement volontaire de son mari, réunit autour d'elle, à distance du centre des affaires, une cour qui ressemblait fort à une clientèle et qui lui donnait une véritable puissance d'opinion dans le gouvernement. Elle se posait, sans le dire, mais avec une assurance au-dessus de son âge, en protectrice du parti vieux-russe et de l'esprit national; elle créait autour d'elle un foyer de propagande où s'accusèrent, se précisèrent chaque jour davantage les tendances belliqueuses et les désirs de revanche à brève échéance. Sa beauté, vantée par ses contemporains, était plus piquante que régulière; elle consistait toute dans la vivacité de son regard, dans la séduction de sa conversation et de ses manières. Tout en maintenant autour d'elle une étiquette rigoureuse, elle savait laisser ses hôtes sous le charme de son accueil. Quelquefois elle leur imposait ce que nous appellerions aujourd'hui des conférences semi-politiques, semi-patriotiques. Karamsine vint lire en sa présence des extraits de son grand ouvrage sur l'histoire nationale, et présenter à l'empereur sa « Note sur la Russie ancienne et moderne ». Rostoptchine, le gouverneur de Moscou, y commenta entre deux portes, avec sa verve originale et intarissable, ses *Pensées à haute voix sur l'Escalier rouge;* le poète Nélédinsky apporta dans ces réunions, comme intermèdes, ses chansons et ses poésies légères. La grande-duchesse se tenait, d'autre part, en relations épistolaires, sous les prétextes et sur les sujets les plus divers, avec les

[1] Caulaincourt à Champagny (15 janvier), à Napoléon (12 mars).

hommes d'État et les militaires opposés comme elle à la gallomanie politique, depuis Kotchoubey, l'ancien ministre de l'intérieur, jusqu'à l'émigré Richelieu, gouverneur d'Odessa [1]. Entre temps, elle s'occupait d'apprendre elle-même le russe à son mari, introduisait auprès de lui les gens du peuple auxquels elle servait au besoin d'interprète. Elle tournait ainsi, comme dit avec humeur Caulaincourt, « les têtes enthousiastes du gouvernement des femmes, et de la nouveauté ».

Elle devint ainsi, au fond de sa province, de 1809 à 1812, une puissance fréquemment consultée, tant sur les affaires de famille que sur celles de politique étrangère et même d'administration intérieure. Elle avait fini par faire plier sous son ascendant sa mère, si jalouse pourtant de son autorité maternelle. Profitant de la disgrâce et de l'effacement volontaire de l'impératrice régnante, elle prit sur son frère une influence prépondérante et s'exerçant sur tout. On la consulta, concurremment avec sa mère, lorsque Napoléon demanda la main d'Anne, sa sœur cadette. Par la correspondance publiée en appendice de son livre, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch a fait voir les dessous de cette négociation et montré comment Alexandre, pris entre l'ambassadeur de France et sa famille, traduisit de son mieux les multiples objections de celle-ci et réussit, sans formuler de refus positif, à faire avorter ce projet.

Une fois le mariage autrichien conclu à Paris et l'alliance franco-russe ainsi blessée à mort, la princesse Georges d'Oldenbourg poussa vivement son frère à redevenir exclusivement Russe, en d'autres termes, rival déclaré du potentat qui s'imposait au reste du continent européen. En 1810 et en 1811 de fréquentes visites s'échangent entre la grande-duchesse et l'empereur; à Pétersbourg, Catherine fait figure de souveraine *in partibus* au palais Anitchkof qui lui a été assigné comme résidence et, la première fois qu'Alexandre vint à Tver, elle ne manqua pas de

[1] Kotchoubey à Richelieu, 28 avril (v. st.) 1808 (*Soc. Imp. d'Hist.*, LIV, 272). « C'est une charmante princesse, faite pour jouer un grand rôle. » Cf. Joseph DE MAISTRE, *Correspondance diplomatique*, janvier 1810.

le reconduire et de se montrer à ses côtés à Moscou, la vieille capitale devenue le suprême refuge de l'esprit national. Dans les intervalles de ces entrevues, une correspondance suivie maintient la confiance et les communications réciproques. Elle atteste une affection fraternelle dont l'expression, au moins sous la plume impériale, est parfois outrée, même empruntée au langage de la passion amoureuse [1]. Ce dernier détail, qu'on a déjà relevé dans les lettres de l'impératrice Élisabeth à une de ses amies, ne prouve qu'une chose, c'est qu'en Russie, même parmi les élèves des précepteurs occidentaux, on n'était pas encore bien au courant de certaines nuances de la langue épistolaire française. D'autre part, ces lettres montrent Alexandre délivré des formules que lui imposaient les nécessités de la politique, en qualifiant, dès 1808, le grand homme dont il se proclamait l'ami comme eût pu le faire un émigré irréconciliable.

Dans l'ensemble elles sont surtout intéressantes parce qu'elles nous révèlent sur les idées et les desseins de leurs auteurs. Catherine reçoit un jour un plan préparé pour une nouvelle organisation du Sénat et quelquefois tout un programme de questions politiques et administratives à examiner. Elle met en garde l'autocrate contre les menées des martinistes et des francs-maçons, propagateurs de l'illuminisme ou du cosmopolitisme humanitaire. Parmi les complices de ces rêveurs elle comptait sans doute Spéransky, devenu depuis peu secrétaire de l'Empire, et elle contribua puissamment à sa disgrâce et à sa chute soudaine. Le tsar avait beau affirmer à son conseiller d'alors qu'il n'attachait de prix qu'au titre d'homme, de même qu'il revendiquait ses prétentions au titre de républicain, dans sa correspondance avec l'ex-jacobin Bernadotte devenu prince de Suède ; il ne se laissait pas moins emporter par la pensée nationale qui se réveillait de plus en plus en Russie, hors de la portée du tout-puissant empereur des Français.

[1] « J'espère me délasser délicieusement entre vos bras ». (25 avril 1810.) « Vos délicieuses lettres... me font chaque fois un plaisir fou... » (2 novembre 1812.)

Ambitieuse pour son pays, Catherine Paulovna l'était aussi pour son propre compte; en deux ans elle chercha et manqua deux fois l'occasion d'arriver au pouvoir souverain. En 1810, les Suédois songèrent à offrir à la fille et au gendre du tsar l'expectative de la couronne acceptée un peu plus tard par un lieutenant de Napoléon. En cette circonstance, le gouvernement russe jugea à propos de ne point se mêler à cette affaire, par respect, disait-on, pour le roi légitime détrôné Gustave IV. En 1811, le plan d'invasion soudaine et de restauration de la Pologne, s'il n'eût pas été retiré avant tout essai d'exécution, eût pu aboutir à une royauté ou à une vice-royauté dont le titulaire aurait été Georges d'Oldenbourg et le représentant effectif son impérieuse moitié. Catherine Paulovna ne cessa d'attirer l'attention de son frère sur la question polonaise. On peut conjecturer, d'autre part, d'après certains bruits répandus alors, qu'elle n'était pas sans prévoir toutes les éventualités possibles au moment d'un changement de règne et laissait dire à demi-voix autour d'elle qu'Alexandre étant sans héritiers directs, elle pourrait soit devenir régente jusqu'à la majorité du grand-duc Nicolas, soit impératrice. « On dirait, écrit Caulaincourt, qu'elle cherche à prouver à tous qu'elle serait capable de faire revivre les grands souvenirs que rappelle son nom. » Filleule de la grande impératrice, elle n'eût pas été fâchée qu'on la crût capable de l'imiter jusqu'au bout, et de reprendre pour elle-même, au moment d'un interrègne imprévu, le mot vainement échappé à sa mère pendant la nuit ou périt l'empereur Paul : « Catherine a régné ! »

Les menaces de guerre se rapprochant de jour en jour, Catherine Paulovna devint d'autant plus ardente et active dans sa ferveur patriotique, que la confiscation du duché d'Oldenbourg par Napoléon lésait les intérêts de sa nouvelle famille. Lorsqu'en 1812 l'invasion française déborda jusqu'en Russie, elle voulut répondre jusqu'au bout au défi de l'envahisseur et tout attendre d'une lutte sans merci. Son frère lui avait écrit au début des hostilités une lettre pleine d'assurance et de résolution. Mais

tiendrait-il devant l'occupation de sa seconde capitale? Catherine en doute, lorsqu'elle lui écrit de Yaroslav (3/15 septembre) une lettre ainsi conçue : « Moscou est pris. Il est des choses inexplicables. N'oubliez pas votre résolution; *point de paix*, et vous avez encore l'espoir de recouvrer votre honneur. Si vous êtes dans la peine, n'oubliez pas vos amis prêts à voler vers vous et trop heureux s'ils pouvaient vous être de quelque secours ; disposez d'eux. Mon cher ami, pas de paix, et fussiez-vous à Kazan, pas de paix ! » Après lui avoir ainsi commandé la lutte à outrance, trois jours après, elle lui dénonce les plaintes et les accusations qui s'élèvent : « Vous avez l'air d'avoir trahi Moscou qui vous attendait... Sauvez votre honneur. » Et lui de répondre en se disant plus inébranlable et aussi plus confiant que jamais dans son amitié pour sa sœur comme dans le caractère de sa nation.

L'attitude du tsar était d'autant plus méritoire qu'il se sentait au milieu de cette lutte mal secondé par ses principaux lieutenants. La gouvernante de Tver, amenée à juger les événements de moins haut et de plus loin, après avoir dissuadé son frère de se mettre à la tête de l'armée, regrette ensuite de ne pas l'y voir et Alexandre croit devoir lui exposer longuement (18 septembre) ses angoisses et lui fournir la justification de ses actes. On l'entend durant toute cette crise accuser tantôt Barclay, qu'il nommera un jour prince de Smolensk et qui a précisément commis autour de Smolensk « sottises sur sottises », Toutchkov qui s'est fait tuer à Borodino, avec le remords de n'avoir pas secouru à temps Bagration, Koutousov qui a battu en retraite sans avoir été vaincu et a abandonné Moscou à l'ennemi. « Il est fâcheux, écrit à propos de ce dernier la princesse d'Oldenbourg, de voir tant d'honneurs accumulés sur une aussi indigne tête et vous êtes encore plus malheureux au militaire qu'au civil. » Elle était alors réfugiée à Yaroslav, et surveillait l'organisation parmi ses serfs d'un bataillon portant son nom. De plus, au risque de choquer les Vieux-Russes, elle s'efforçait de donner à son mari les moyens de se créer des titres sérieux à la faveur impériale,

Elle s'arrangeait de façon à ce que l'empereur adressât à lui comme à elle ses communications intimes; elle eût voulu le voir acquérir, aux premiers rangs de l'armée, un renom militaire qui les eût portés ensemble à une haute situation. C'était pour elle qu'elle parlait en écrivant à son frère : « Ne m'en voulez pas si je vous rappelle vos projets sur la Pologne, car votre gloire m'occupe sans cesse. » Ses nouvelles espérances furent presque aussitôt anéanties que conçues. Georges d'Oldenbourg fut enlevé en six jours par une fièvre maligne contractée dans une visite à l'hôpital militaire de Yaroslav (27 décembre).

Faut-il croire l'impératrice Élisabeth, lorsqu'elle accuse dans ses lettres sa belle-sœur d'avoir agité de nouveaux projets de mariage dès le lendemain de cette mort? En tout cas, dès le printemps suivant, Catherine Paulovna fit campagne à sa manière à l'étranger contre la France. Elle passa en Autriche, à Prague où la famille impériale la fit recevoir avec de grands égards et où l'acclamèrent à l'envi les paysans et les soldats. Le 16 juin 1813, elle assiste à l'entrevue d'Opoczna entre Metternich et l'empereur Alexandre et contribue à y ménager l'accession prochaine de l'Autriche à la coalition. Pendant les six derniers mois de l'année, on la trouve çà et là s'occupant, en vertu de sa double origine, d'identifier la cause de l'Allemagne avec celle de l'Europe[1]. Ses lettres la montrent au commencement de 1814 à Stutt-

[1] Le comte Roger de Damas, émigré français et ancien volontaire au service russe, qui habitait alors Vienne, écrit le 7 octobre 1803 : « Les grandes-duchesses sœurs d'Alexandre sont ici depuis trois semaines et repartiront dans trois jours pour Prague ; elles sont toutes deux très agréables et la duchesse d'Oldenbourg est plus distinguée que celle de Weimar. Son genre d'esprit brillant et son caractère prononcé n'ont pas plu à l'impératrice qui laisse entrevoir, dans la manière dont elle fait des frais pour elle, une nuance d'espérance qu'elle n'aura pas à les continuer longtemps... Il est mal, il est gauche à l'impératrice de n'avoir pas été d'une coquetterie recherchée pour les sœurs d'un souverain qui s'est autant uni d'intérêt à son mari et qui se dévoue autant à la cause de l'Allemagne, surtout lorsque l'une d'elles, la duchesse d'Oldenbourg, est aimée passionnément de son frère... »

Les Mémoires de Roger de Damas seront l'objet d'une prochaine publication.

gart, puis à Hanovre, dans l'Oldenbourg, et enfin aux Pays-Bas. Ici et là elle recueille les nouvelles politiques qu'elle transmet à son frère, pêle-mêle avec ses impressions de voyage. Entre temps, elle s'oriente en vue d'un nouveau mariage et pèse le pour et le contre au sujet des partis qui se présentent, l'archiduc Charles, le prince Henri de Prusse, l'héritier de la Hollande prête à se reconstituer sous la forme monarchique. Elle passe enfin la mer et, dix jours avant l'entrée des alliés à Paris, elle arrive à Londres.

Ici, la grande-duchesse se présentait vraiment en envoyée officieuse de son frère, pour répondre aux ouvertures du prince-régent relatives à la restauration possible des Bourbons en France. Une communauté de vues fut établie facilement entre l'Angleterre et la Russie sur ce point spécial. Catherine vit passer sous sa fenêtre, entourée des filles du roi et de la fille du régent, le cortège de Louis XVIII entrant à Londres. Au fond sa mission était plus matrimoniale que diplomatique; elle devait écarter le prince d'Orange, prétendant à la main de la fille unique du futur George IV, et par là même l'influence menaçante des Anglais dans les Pays-Bas ressuscités. Elle laissa dégénérer cette affaire en une intrigue de salon qui troubla sérieusement la bonne harmonie entre deux cours alliées et victorieuses de la veille[1].

Entre elle et le régent il y eut déplaisance réciproque dès la première rencontre. Les mémoires inédits de la princesse de Lieven, alors ambassadrice de Russie à Londres, dont le grand-duc Nicolas nous a donné un copieux et piquant extrait, font connaître par le menu les épisodes de cette mésintelligence croissante.

Catherine Paulovna, blessée de certains procédés, mit une telle imprudence dans ses paroles et ses démarches, que les rap-

[1] « Je doute, écrit Rostoptchine à Simon Woronzov (1/19 juin 1814), qu'elle pourra réussir autant qu'elle aura de zèle. » Metternich (*Mémoires*, I, p. 324) constate que dans ses relations avec le prince-régent Alexandre se laissa fâcheusement influencer par sa sœur : « La conduite que tenait alors cette princesse dont le cœur et l'esprit étaient ornés de qualités fort estimables, est toujours restée une énigme pour moi. »

ports entre elle, d'une part, la cour, le ministère et le gouvernement anglais, d'autre part, devinrent de plus en plus contraints et presque intolérables. Elle témoigna publiquement ses sympathies aux chefs de l'opposition whig; de concert avec miss Mercer Elphinstone, depuis Mme de Flahaut, contre les prétentions, appuyées par les tories, du prince d'Orange à la main de la princesse Charlotte de Galles, elle suscita la candidature d'un prince allemand au service russe, Léopold de Saxe-Cobourg, le futur roi des Belges [1]. L'ambassadeur d'Alexandre, pour avoir essayé d'établir une sorte de *modus vivendi* entre le régent et la grande-duchesse, dut, pendant deux mois, donner à la sœur de son maître la première place dans ses dîners officiels, sans que celle-ci daignât lui adresser la parole. Quand l'empereur arriva à son tour à Londres (7 juin), il n'y avait plus guère entre les deux familles régnantes que l'apparence des sentiments inspirés par la joie du triomphe commun. Ainsi se présentait, sous sa première forme, le conflit qui, quelques mois après, devait mettre en présence, au Congrès de Vienne, la Russie appuyée sur la Prusse, l'Angleterre entre l'Autriche et la France.

Tout en s'occupant, par devoir patriotique, des affaires domestiques d'autrui, la princesse russe ne négligeait pas les siennes. Si en Angleterre elle décline avec hauteur les hommages séniles de deux princes de la maison royale, elle s'y éprend d'un sien cousin germain, Guillaume de Wurtemberg, et, de retour à Vienne, y prépare, malgré l'opposition de sa mère, qui dura de longs mois, son union avec ce prince. Au Congrès, elle devint une des deux reines de sociétés qui y menèrent la « danse » dont a parlé le prince de Ligne [2]. On ne voit pas qu'elle y ait exercé une influence sérieuse; elle se contentait des succès mondains que lui valaient son esprit et ses grâces extérieures.

[1] Mme de Boigne, *Mémoires*, t. II, p. 170.

[2] « Sa merveilleuse beauté produisit un effet magique au Congrès, écrit un Français qui, quinze ans plus tard, vint séjourner à Vienne, elle y fit naître des passions romanesques. » (*Sur les routes de l'exil*, par le comte de Montbel. *Revue hebdomadaire* du 21 janvier 1911.)

Elle raille à l'occasion la paresse des diplomates : « J'ai vu lord Castereagh faire un énorme bâillement après que M. de Metternich eut aussi bâillé : serait-ce par hasard parce que le Congrès sommeille [1] ? »

Elle aime à faire valoir son esprit ouvert sur toutes choses, au risque de faire accuser son pédantisme ou sa malignité, tantôt soutenant avec un officier du génie une conversation sur l'art des fortifications, tantôt critiquant dans sa correspondance tel ou tel personnage éminent, nommément l'archiduc Charles, prétendant malheureux à sa main [2]. Ce n'est plus dans le monde russe qu'elle entend jouer un rôle, car à Pétersbourg elle se voit désormais « dans un gouffre, comme au bout du monde ». Son crédit auprès de son frère ne lui tient plus à cœur; Alexandre est tombé sous l'influence de Mme de Krüdener et habite en pensée les régions nébuleuses où la politique tend à se confondre avec le mysticisme. Il faut à Catherine un aliment nouveau à son désir de paraître et d'agir.

Elle arriva à ses fins en obtenant, au printemps de 1815, le consentement de l'empereur à un mariage qui la ramenait dans sa famille maternelle. Cette union fut célébrée à Pétersbourg après le retour de la paix générale, en janvier 1816. La grande-duchesse devenait princesse royale de Wurtemberg au moment où elle voyait consacrer le succès de sa mission à Londres par le mariage de la princesse de Galles avec Léopold de Cobourg et celui de la politique russe par le mariage de sa jeune sœur Anne avec le prince royal des Pays-Bas. Si ce dernier, devenu roi peu de temps après, eût supplanté, comme il le souhaitait, Louis XVIII en France avec le concours des libéraux, Anne Paulovna, pour qui on avait dédaigné le trône impérial napoléonien, fût devenue bon gré mal gré reine constitutionnelle des Français.

Pendant les trois ans qui lui restaient encore à vivre, Catherine Paulovna, transplantée à Stuttgart, s'ingénia à satisfaire

[1] Baronne de Montet, *Souvenirs*, p. 112, 114, 183. — On y lit notamment l'histoire d'une lettre de la grande-duchesse, perdue, puis retrouvée et rendue à son auteur dans les plus singulières circonstances.

sur un théâtre restreint une ambition qui avait embrassé un moment toute l'Europe. Elle n'avait pas retrouvé dans sa seconde union le bonheur domestique qui avait embelli la première et s'était consacrée, faute de mieux, à des œuvres de bienfaisance et de charité propres du moins à remplir son désir de s'occuper des affaires et des intérêts d'autrui. Rentra-t-elle incidemment dans la politique active et fut-elle mêlée aux pourparlers engagés entre diverses cours en 1818 pour l'intronisation de son fils aîné Alexandre d'Oldenbourg en Norvège, en même temps que par la restauration des Holstein-Gottorp en Suède? Nous ne savons. Sa correspondance de cette époque est ignorée ou détruite. On ne connaît aucune lettre à elle adressée par l'empereur Alexandre après 1815. En revanche, des publications ont fait connaître ses rapports avec sa cousine et belle-sœur la reine déchue de Westphalie, disgraciée et errante à la merci des vainqueurs de 1815. Cette princesse était restée, malgré sa famille, étroitement fidèle à celle où l'avait fait entrer son mari Jérôme-Napoléon. Il lui fallait obtenir la facilité de vivre avec les siens tranquille où elle pourrait et selon son rang. De là ses voyages à la cour de Stuttgart et ses entrevues plutôt pénibles avec le roi et la reine de Wurtemberg, qu'elle a racontées avec détail dans son journal.

Après Mme de Lieven et l'impératrice Marie-Louise, elle s'exprime ainsi sur la fille de Paul Ier : « Avec un esprit impérieux, de l'amabilité, même de l'affabilité et un désir réel de plaire à tout le monde indistinctement, la reine n'est point aimée; on lui reproche en général une grande ambition et une ostentation tant dans ses bienfaits que dans ses charités... On l'accuse de dominer le roi... du moins est-il sûr qu'elle le circonvient de toutes façons et l'isole en quelque sorte de sa famille et de son peuple. C'est à tel point que je n'ai jamais pu entretenir mon frère qu'en sa présence... Elle m'a paru foncièrement bonne, mais je crois que son génie est trop vaste pour le petit théâtre où elle se trouve placée... [Elle] subjugue, domine le roi avec toute la finesse et l'astuce russe jointe à l'ascendant d'un

esprit qui n'est vraiment point ordinaire... [Elle] est jalouse de moi, elle ne supporte pas qu'on puisse jouir comme elle de quelque réputation. Elle semble reconnaître avec quelque dépit que je suis placée plus haut qu'elle dans l'opinion et elle cherche par la même raison à me rabaisser par ses propos, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Elle n'a d'autre bonheur que celui de briller et de passer pour une femme au-dessus de son sexe... A la cour on ne parle que d'elle; même les aides de camp du roi ont l'air d'être ceux de la reine. Elle déteste la société des femmes, et son bonheur est de pouvoir signer des décrets... »

Dans cette Russe spirituelle, il y a en effet une impératrice manquée, à Paris comme à Pétersbourg; elle se souvient, dans sa résidence des bords du Neckar, de Napoléon, cet « homme si extraordinaire, si grand, si heureux, si rempli de gloire ». Elle approuve, et ici la jalousie féminine trouve son compte, ses procédés à l'égard de Mme de Staël. Elle avoue spontanément à sa belle-sœur son admiration pour le revenant de l'île d'Elbe : « Rien n'est plus sublime que le retour de Cannes à Paris, l'histoire n'offre rien de pareil. » Après avoir pris connaissance du *Manuscrit* anonyme et apocryphe *de Sainte-Hélène,* elle s'écrie : « Si nous pouvions donc une fois lire quelque chose qui fût de sa plume et s'il (le manuscrit) pouvait donc être vrai[1] ? »

La nouvelle reine de Wurtemberg mourut dès le 7 janvier 1819, après une courte maladie. Ses sujets lui avaient reproché de ne s'être pas complètement identifiée avec sa nouvelle patrie, de ne pas occuper les ouvriers du pays et de les faire venir d'Angleterre, de France ou même de Russie. Ils lui rendirent pourtant hommage. Un d'eux lui consacra une notice ayant pour titre : *Le Modèle des Femmes couronnées.* En Russie elle fut profondément regrettée par l'empereur et l'impératrice mère. L'impératrice régnante, portée de tout temps à accuser les sentiments et les procédés de ses belles-sœurs à son endroit, se montra plus saisie qu'affligée. D'Angleterre et de France, Simon

[1] Journal de la reine Catherine en 1818. (*Revue historique,* t. LI, p. 72 et suiv., 298 et suiv.)

Woronzov et Pozzo di Borgo exprimèrent leurs condoléances; celui-ci estimait sa mort à la fois une calamité domestique et une perte sérieuse pour l'influence russe en Allemagne.

Dans son pays natal, un mot d'elle : « Le plus grand malheur de ma vie est de n'avoir pas été homme en 1812 », restait gravé dans les cœurs des patriotes. Ce malheur n'en avait pas moins coïncidé avec le plus beau moment de sa vie, celui où elle avait écrit à son frère, en face des flammes de Moscou : « Pas de paix. » Ces deux paroles rappelées aujourd'hui avec les commentaires qu'elle leur a donnés dans sa correspondance, par son dernier biographe, suffiraient pour recommander encore, après un siècle, son nom à la mémoire de ses compatriotes.

Léonce Pingaud.

L'EUROPE

ET SPÉCIALEMENT LA FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS LES LETTRES DE VOYAGE DES DEUX FRÈRES GIOVANELLI

PATRICES VÉNITIENS

D'un séjour de près de vingt ans soit dans l'Italie proprement dite, soit en « terre irrédente », j'ai rapporté une impression complexe et profonde dont je ne saurais dire ce qui davantage y prévaut : de l'admiration réfléchie pour l'antique éducatrice de notre France, ou de l'ardente sympathie pour la nation qui, rendue depuis cinquante ans à l'heureuse évolution de ses destinées intégrales, progresse sans cesse sous la triple égide de son Unité reconstituée, de la direction politique très avertie de ses gouvernants, et de l'hégémonie de la glorieuse Maison de Savoie, symbole et drapeau de cette Unité.

Mais nulle part je n'ai été aussi remué dans ma fibre intime qu'en cette prestigieuse Venise où, tout dernièrement encore, il m'a été donné de séjourner environ trois ans dans la fréquentation d'une élite artistique et littéraire.

C'est ainsi que, plein de la vision éclatante du passé de la plus splendide des Républiques, j'ai successivement tenté d'évoquer, au moins épisodiquement, la « Vinezia » des grands jours du doge Ziani, du pape Alexandre III et du « César » Barberousse, puis la subtile diplomatie de la Sérénissime au temps de l'astucieux Charles-Quint et du bon roi chevalier « Françoys », et enfin les intrigues licencieuses du dix-huitième siècle, époque du délicat et un peu mièvre Goldoni, peintre d'autant plus exact

et inconsciemment satirique des mœurs de ses contemporains qu'il en ignore l'irrémédiable dégénérescence, prélude des irrémédiables chutes[1]. C'est encore du dix-huitième siècle qu'il s'agit.

Sur le conseil de leurs deux oncles maternels, les nobles Jean et Marc Calbo qui leur tenaient lieu de père et avec l'assentiment de « madame » leur mère, restée veuve de bonne heure, deux jeunes patrices vénitiens, Andrea et Benedetto Giovanelli, entreprirent de 1745 à 1749 une assez longue pérégrination dans divers États de l'Europe occidentale, chose plutôt rare alors malgré les traditions du passé, comme aussi malgré celles de leur propre maison qui s'était enrichie par le commerce maritime plus encore qu'illustrée par les armes.

Mais l'esprit d'entreprise et de trafic qui avait fait la fortune et la splendeur de la Sérénissime, cet esprit s'était lentement et presque complètement détendu au dix-huitième siècle, jusque-là que selon les paroles de l'historien Molmenti, juge si compétent quoique Vénitien, « comme fatigué par l'excès de sa gloire passée, le patriciat s'allait désormais abandonnant à la mollesse d'une existence oisive. Parmi les jeunes gens, le plus grand nombre somnolait dans la paresse, tandis que d'autres s'adonnaient exclusivement à la poursuite du plaisir ».

Pourtant, au milieu de leurs contemporains veules et falots, il en était quelques-uns qui faisaient très honorable exception. Tels, s'inspirant aux vieilles idées, les deux seigneurs Calbo attachaient une vertu solidement éducatrice aux voyages. C'est donc guidés par ces idées qu'ils avaient suggéré à leurs deux neveux puis organisé celui dont il va être rendu compte.

Les deux frères, accompagnés de leur « modérateur » l'abbé d'Anna et de trois valets, partirent de Venise par le coche d'eau (burchiello) dont, en ses *Mémoires*, Goldoni nous a donné une si piquante description. Une fois en route, ils visitèrent successivement, de 1745 à 1749, le Tyrol, la Bavière, le Wurtem-

[1] Deux études sur ces sujets ont paru déjà dans la *Revue d'Histoire diplomatique*.

berg, Bade, la Westphalie, l'Autriche, la Bohême, la Saxe, le Hanovre, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, la France et la Suisse. Rentrés dans leur chère Venise au commencement de 1750, ils y prirent quelque repos au foyer familial, puis consacrèrent une partie de cette même année à parcourir l'Italie « leur patrie ».

Comme bien on pense, nous ne nous proposons point d'entrer dans le détail des trente lettres par lesquelles nos jeunes seigneurs rendent compte de leurs impressions[1], mais après avoir donné de celles-ci quelques passages caractéristiques, nous nous arrêterons spécialement à la lettre XXI, du 19 octobre 1749, parce qu'elle traite de la France.

Toutefois, voyons au préalable ce que disent dans leur dédicace les auteurs eux-mêmes. Voici, de cette dédicace, un extrait qui semble pouvoir édifier à cet égard :

« Excellences », écrivent les deux neveux à leurs oncles les Calbo, « à peine fut décidé le voyage concerté par vous avec l'assentiment de madame notre mère, nous nous accordâmes pour tenir registre de tout ce qui nous adviendrait en cours de route. Mais cette méthode parut donner des résultats un peu confus, car tantôt il ne se produisait rien de saillant et tantôt les choses intéressantes se succédaient toutes à la fois. Nous jugeâmes donc plus opportun d'utiliser les brouillons de trente lettres écrites, en divers temps, à diverses personnes. Ces brouillons ils furent transcrits par ordre de date et de lieu après y avoir apporté quelque superficielle correction. »

De cet aveu à peine déguisé, il résulte presque certainement que, cédant à une mode très en vogue au milieu du dix-huitième siècle, Andrea et Benedetto ont adopté, comme plus commode, la forme épistolaire purement conventionnelle qui a fait, en son temps, le succès du livre du président de Brosses et de tant d'autres ouvrages, sans excepter *la Nouvelle Héloïse*.

[1] *Lettere di viaggio di Andrea e Benedetto Giovanelli publicate a cura del principe Alberto Giovanelli.* Venezia, 1907. Un vol. in-4°, sur papier de Hollande, avec reproductions de gravures anciennes.

Cela dit, voici comment les épistoliers vénitiens jugent eux-mêmes leur œuvre :

« Si elles étaient plus nourries et plus relevées, ces lettres, on pourrait croire que nous en faisons étalage alors qu'elles sont simplement un humble gage de notre respectueuse déférence et de notre gratitude envers Vos Excellences. Aussi bien nous acquittons-nous d'un devoir étroit en les offrant à ceux qui en sont la cause première, c'est-à-dire à vous en qui nous avons trouvé deux oncles si bienveillants que, nous le pouvons dire sans adulation, vous avez été pour nous les pères les plus tendres...

« Mais le voyage étant une sorte de trafic de talent à quoi l'on gagne en proportion du capital d'apport, comme nous n'avons ni cette élévation d'esprit ni cet âge qui suggère les mûres réflexions, nous ne pouvons présenter des preuves de ce profit supérieur qui aurait dû dériver de votre conseil de voir le monde. »

Puis, après un résumé sommaire des itinéraires suivis, les deux jeunes gentilshommes concluent ainsi :

« Nous sommes arrivés à la conviction que partout le monde se ressemble, que partout il y a des préjugés et des fantasmagories, en sorte que ce peuple là est le plus heureux qui s'y trouve moins sujet et est inspiré par un irréductible patriotisme. » Ils ajoutent : « Des notions générales que nous avons acquises, sont sortis fortifiés l'amour et la foi en la Patrie et en la République dont nous sommes fils..., car en elle sont réunies ces qualités privilégiées et se voit exprimée cette suprême beauté qui souvent font l'admiration de l'étranger. »

Peut-être jugera-t-on un peu oiseux cet extrait. Il nous a cependant paru indispensable de le donner à raison de l'ombrageuse susceptibilité de l'aristocratie vénitienne actuelle. Celle-ci n'admet guère que l'on puisse juger les siens pour objectivement et historiquement que ce soit, et quelque grand que soit le recul des années. Il ne nous déplaît point, dès lors, de montrer, d'après leur propre témoignage, que ces jeunes gens ne se font

point illusion sur la portée réelle de leur œuvre, laquelle est, au fond, assez superficielle quoique utilement documentaire. Mais comment ne la point trouver relativement intéressante et sérieuse si l'on songe à l'âge de ceux qui l'ont écrite? Aussi bien ce Benedetto qui tient matériellement la plume pour fixer les impressions communes, il montre déjà, de l'avis de Molmenti, une discrétion de jugement « qui promettait de se développer avec l'expérience », et cela est si vrai qu'il put, une fois arrivé à l'âge d'homme, se porter compétiteur de Lodovico Manin qui fut le dernier doge de la République.

A un autre point de vue, n'est-il par beau, louable, émouvant, de voir des citoyens de la glorieuse République pousser vers elle un cri d'amour, lui attribuer la suprême, l'inaltérable beauté par un de ces élans irraisonnés qui sont l'essence même du vrai patriotisme? Si tous les jeunes Vénitiens d'alors avaient été de la trempe des deux Giovanelli, qui sait si la « Sérénissime » n'aurait pas échappé aux pires déchéances qui l'allaient définitivement précipiter, ou du moins si, au lieu de disparaître sans éclat, elle n'aurait pas succombé à la suite d'une de ces défaites plus glorieuses que les victoires ? Et maintenant il est plus que temps d'aborder l'analyse des lettres elles-mêmes, en réservant pour la fin cette fameuse lettre XXI, datée de Paris et dont il a été déjà parlé.

Les deux frères ayant été à peu près d'une traite par le Trentin et le Tyrol jusqu'à Innsbrük, c'est là vraiment que notre Benedetto commence sa relation en nous apprenant par exemple que le « théâtre urbain demeure inutilisé parce que personne n'en veut faire les frais » et que « l'on se met en grande toilette pour aller rendre ses civilités aux personnes de qualité soit le jour de leur fête, soit lorsqu'elles se font tirer du sang ».

En Bavière, il observe que si, en signe de publique allégresse, l'on fait couler des ruisseaux de vin pour célébrer certaines noces royales, on laisse la cavalerie à pied pour épargner les deniers du public. Un peu plus loin, il remarque

sarcastiquement que trois larrons ayant été pendus « à la file », la population n'en a point été diminuée, la femme d'un « prédicant » étant alors même accouchée de trois jumeaux du sexe masculin.

Jugées aussi gracieuses que belles, les femmes de Bâle « aiment les étrangers et les divertissent ». L'horloge publique est toujours en avance. Mais ce qui est flatteur, c'est de voir que derrière l'hôtellerie du *Sauvage* on a exécuté une peinture représentant la place Saint-Marc. On juge si nos Vénitiens durent éprouver une vive satisfaction de l'hommage rendu à leur place que, cinquante ans plus tard, Bonaparte devait appeler le plus beau salon du monde.

Chose appréciable, c'est que, vraiment ouverts aux impressions d'art, nos jeunes amis ne sont point viciés par le snobisme d'alors qui répudiait toute œuvre dès qu'elle était gothique, c'est-à-dire « barbare », selon l'infaillible Voltaire. Témoin le président de Brosses disant, avec une belle inconscience de ce chef-d'œuvre qu'est le Palais ducal : « C'est un vilain bonhomme gothique... » Par exemple, en fait de monuments gothiques, notre patricien admire sincèrement et décrit en détail la cathédrale de Strasbourg. Toutefois, on est un peu ahuri de le voir interrompre sa description par cette boutade vraiment enfantine : « Comme l'architecte est mort depuis trois cents ans, je ne sais si son portrait, que l'on y voit, est ressemblant. »

A Mayence, l'abbesse d'un monastère d'Augustines ayant mandé aux voyageurs qu'ils eussent à hâter leur visite sans quoi les religieuses partiraient pour la campagne, nos deux frères se hâtent, en effet, de faire cette visite. Puis Benedetto se venge par ce trait d'avoir dû se bousculer un peu : « Je trouvai un monastère de si vilaine construction, tout plein de vieilles nonains, de sorte que, sans déplaisir, je leur souhaitai bon voyage. »

Si à Düsseldorf on boit des vins dégustés par ordre chronologique, fort à Bemberg, on se livre à de sérieux entretiens sur le droit germanique, à Nuremberg on va voir un puits profond au

point que « l'on peut compter jusqu'à trente avant d'ouïr le bruit d'un caillou que l'on y jette », ce qui semble tout à fait surprenant à nos Vénitiens, chez lesquels il n'y a que des citernes.

Remarque piquante sur les archevêques de Salzsbourg. Comme à leur mort, une grosse taxe est imposée aux habitants de la ville, « ces gens-là doivent continuellement prier le Seigneur de faire vivre longuement leur prélat, pour bon ou mauvais qu'il soit ».

Vienne est l'objet d'une description beaucoup plus développée, plus intéressante aussi ; car tandis qu'ailleurs le séjour est relativement bref, dans la capitale de l'Empire, ce séjour dure de décembre 1747 au mois d'août de l'année suivante. Antoine Diedo, ambassadeur de la Sérénissime, ayant introduit ses deux compatriotes à la Cour et dans les premières familles, notre épistolier donne plus libre cours à sa plume. Mais il a quelque tendance à ne trouver autour de lui que des petits prodiges, car il note que « des enfants de trois à quatre ans discourent avec sens et jugement comme des hommes expérimentés et sans jamais donner des signes de légèreté ». En parlant de l'archiduc Joseph, qui fut plus tard l'empereur Joseph II, et qui comptait alors sept ans, il dit : « L'impérial héritier cultive, réunies en lui, les vertus qui ornèrent ses ancêtres. Ces vertus, affabilité et libéralité, elles éclatent d'autant plus que son âge est plus tendre. »

A ce moment commence l'itinéraire à travers la Bohême, itinéraire entravé par une maladie de l'abbé « modérateur » d'Anna, comme aussi par les fièvres tierces que contracte Andrea, fièvres qui ne le quitteront plus désormais et par lesquelles, on le verra tout à l'heure, il est assailli jusqu'à Paris.

Entre temps ils traversent en courant Dresde, où ils remarquent des portraits de la célèbre pastelliste Rosalba, dont le musée actuel de Venise contient quelques œuvres précieuses. Parvenus au Hanovre, les voyageurs sont encore retenus par la fièvre d'Andrea, laquelle cède enfin à « cent soixante-douze prises de quinquina »

Après quoi ils parcourent la Belgique où ceux qui se veulent marier contre le gré de leurs parents se séquestrent volontairement dans deux couvents différents.

En Hollande, « terre promise des Juifs qui jouissent là de toutes sortes de libertés, mais où il ne fait pas bon mourir, car les enterrements sont très chers, tous les samedis, les servantes nettoient avec une seringue jusqu'aux toits des maisons ». Que si l'on croit voir en ce détail une exagération volontairement burlesque, nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien. En effet, ayant séjourné cinq ans aux Pays-Bas, nous avons constaté que la propreté y est poussée jusqu'à ce point qu'aujourd'hui encore et toujours ces fameux samedis, il est plutôt risqué de circuler dans les rues autrement que sur le milieu de la chaussée, parce qu'héritières de l'atavisme ancestral du nettoyage, les servantes actuelles inondent à grande eau les façades des maisons avec de véritables lances d'arrosage. Malheur au passant inattentif ! Il s'expose à recevoir une douche fort peu agréable, ou tout au moins à voir ses vêtements aspergés sans grâce et ses chaussures trempées par l'eau qui ruisselle sur les trottoirs.

Voici maintenant l'Angleterre dont les habitants « sont englués dans leur langage », ce qui, en une forme moins alambiquée, veut dire qu'en ce pays l'étranger éprouve quelque peine à se faire comprendre. Les Anglais ne parlent que leur propre *idiome*. A Londres, où le pavage est *diabolique*, il y a présentation à Georges II, sans préjudice d'une visite aux deux Chambres du Parlement, visite qui est le prétexte d'une longue et plutôt oiseuse dissertation sur la constitution britannique. Après avoir relevé qu'à Westminster on voit les restes de deux ambassadeurs demeurés sans sépultures (?) pour être morts insolvables, grande satisfaction est exprimée en quittant Londres, de ce qu'il n'est guère de particulier chez qui l'on ne voie « des rues de Venise ».

Certes, cette correspondance sur un pareil pays est un peu maigre. Aussi bien notre épistolier s'en excuse lui-même en ces termes, dans la dédicace déjà citée : « Vous verrez que la moindre part regarde la France et l'Angleterre où nous avons

été bien plutôt des passants que des voyageurs, car la convalescence d'un de nous deux imposa la nécessité d'un brusque changement. Ces explications serviront à justifier la pénurie de nos observations sur ces deux pays. Vous accepterez donc quand même notre tout petit hommage où l'intention et la bonne volonté tiennent lieu de talent. »

Et maintenant l'ordre chronologique place ici la fameuse lettre XXI sur la France. Mais puisque, on l'a marqué déjà, celle-ci sera examinée avec détail comme plus intéressante pour nous Français, l'examen en sera rejeté à la fin de ces pages après quelques courtes paroles sur la pérégrination en Italie.

A l'Italie, notre patrie, dit encore la dédicace « est consacrée la partie la plus substantielle de nos réflexions parce qu'à la différence de certaines gens nous ne sommes pas plus curieux des choses d'autrui que des nôtres ».

Après avoir relevé ce qu'a de significatif ce terme « notre patrie » appliqué dès le dix-huitième siècle, par des Vénitiens si jalousement orgueilleux de leur nationalité particulière, à l'Italie morcelée d'alors, à cette Italie que Metternich devait ravaler au terme « d'expression géographique », résumons très brièvement cette partie « italique » de la rédaction de notre Benedetto.

Entrepris après environ un an de repos au foyer familial, ce déplacement a lieu en compagnie d'un troisième frère, Frédéric, destiné à l'état ecclésiastique (il fut, en effet, patriarche de Venise) et qui désirait assister aux cérémonies de la semaine sainte à Rome.

La description de la Ville Éternelle où régnait alors Benoît XIV, le Bolognais, ce Lambertini suspect au clergé parce qu'agréable aux encyclopédistes, parce que très conciliant avec les souverains hérétiques ou schismatiques, parce qu'hostile aux jésuites, enfin ridiculisé des Romains à cause de sa canne de jonc, cette description sort absolument de la note un peu atone à laquelle le jeune Giovanelli nous a couramment habitués. Il devient à la

fois précis, fécond en détail, plein d'intérêt et même brillant dans la forme. C'est ainsi que pour être un peu courts, les passages consacrés à Naples n'en sont pas moins fort mouvementés. A cela, rien d'extraordinaire ; comment séjourner dans cette ville, la plus exubérante, la plus parlante, la plus chantante, la plus souriante, la plus lumineuse, de toutes celles de la Méditerranée occidentale, sans être galvanisé par une pareille ambiance et sans que les paroles destinées à dépeindre l'incomparable « Parthénopé » ne deviennent elles-mêmes chant, sourire et lumière ?

Sur les autres centres, Milan et Turin compris où ils assistent au mariage du prince de Savoie avec l'infante d'Espagne, le récit se fait rapide et très concis comme si les trois jeunes gens avaient hâte et nostalgie de rentrer en leur demeure héréditaire et que, sentiment bien naturel, l'épisode le plus doux de leur déplacement fût de l'avoir achevé.

Cela dit, revenons en arrière et, selon que nous nous sommes réservé de le faire, examinons, avec quelque détail, cette lettre XXI, datée du 29 octobre 1749 et comptant non moins de vingt pages d'impression :

« Le 23 juillet 1749 », raconte en substance notre Benedetto, « nous partîmes de Mons et ayant couru onze postes sans désemparer, nous arrivâmes à Valenciennes où le bagage fut diligemment visité par les *députés* de la douane. La ville est petite, peu peuplée, mal bâtie. Toutefois, l'église cathédrale, d'architecture gothique, est belle et riche des dons précieux que lui a faits Louis XIV.

« Compiègne ne mériterait point le nom de ville sans le domaine royal... Je dus m'arrêter à l'hôtel de la Poste où j'appris à mes dépens qu'aussi en France les vivres ne sont point à bon marché. Entre temps mon frère ayant contracté la fièvre, nous nous dirigeons vers Paris après avoir vu le départ d'une chasse au cerf. Le Roi y était. A peine arrivé au rendez-vous, il sauta de son carrosse à cheval et se mit à courre le cerf jusqu'à ce que celui-ci tombât exsangue *(sic)*. — Les étrangers

sont admis à ces fêtes et les écuries royales leur fournissent des chevaux.

« Enfin, nous arrivâmes à Paris sur l'heure de minuit et nous descendîmes rue de Tournon, au faubourg Saint-Germain, en l'hôtel d'Endrag [Entragues?] où logent les princes étrangers et les ambassadeurs. Je trouvai cet hôtel fort cher.

« Cette ville universellement vantée, délice du monde, merveille de l'Europe et en laquelle tous les étrangers se divertissent si bien, elle ne fit point sur ma pensée toute l'impression que je croyais. — Je ne parle ni du côté *matériel* ni de la situation car, sauf Rome, je ne rencontrai nulle part la pareille ; mais du côté *formel* je fus peu content.

« Il est vrai, j'y demeurai seulement six semaines en été, quand la plus grande partie de la noblesse est à la campagne. Néanmoins, je vous dirai mon sentiment tout franc et tout net. Durant ces six semaines que je m'y arrêtai, j'étais toujours rentré en mon hôtellerie à neuf heures du soir, celle où terminent l'opéra, la comédie, les promenades et les conversations. Les dîners ne sont point en grande quantité et la plupart sans cérémonie.

« L'opéra, en la manière française... on paie beaucoup pour le voir et il ne satisfait point les étrangers, car il est inspiré à un goût fort différent de celui des autres pays. Le théâtre est petit et mal compris comme architecture, les loges sont séparées non par des cloisons, mais par des colonnes qui les font paraître autant de cages à poules. Il y faut toujours donner la meilleure place aux dames, encore que de basse condition. Si les ballets ne sont point fort bons, les costumes et la figuration sont superbes, les voix passables. Le mérite de leur chant consiste plus dans la vigueur de leur poitrine, dans la fermeté de l'organe, que dans la modulation. Quant aux décors que les Français prisent si fort, je n'y trouvai point grande rareté. L'orchestre est bien fourni; mais le chef gâte bien souvent l'harmonie car il bat la mesure avec un marteau sur une planche, ce qui fait plus de bruit que tout le reste de la musique.

« Je goûtai fort la comédie française comme composition. Toutefois je trouvai les auteurs très affectés, surtout dans les tragédies. La comédie italienne est de beaucoup meilleure ; mais elle tombe souvent dans la farce sans ordre et sans goût. Toutefois les ballets y sont de bonne ordonnance.

« Nombreuses sont les promenades pour lesquelles cette nation est très portée. Le Louvre est magnifiquement situé, mais achevé à moitié seulement. Le jardin des Tuileries est royal en tout et pour tout. Il n'y manque ni statues en marbre de Carrare, ni perrons, ni fontaines, ni bosquets, ni terrasses. L'accès en est libre à tous, sauf à la livrée et aux personnes de rang infime. Encore celles-ci sont-elles aussi admises la veille de Saint-Louis, fête du Roi, où a lieu un concert solennel auquel j'assistai.

« Au Palais-Royal qui est beau, mais contruit de pierre tendre, il y a, comme au Luxembourg, grand concours de promeneurs. Là se trouvent des cafés où l'on prend divers rafraîchissements. Le portier, à la livrée du Roi, loue des chaises au prix de quatre sous. Au bois de Boulogne, il y a foule en l'avenue de la Reine. Les uns dansent, les autres sautent *(sic)*, d'autres joutent dans des carrousels de chevaux de bois. En somme, avec quelques sous, la Nation française se divertit fort bien, car elle possède le meilleur capital, la bonne humeur.

« Les palais[1] sont meublés de façon non moins appropriée que pleine de bon goût. Mais l'extérieur n'a guère de dessin et devant la façade règne une cour murée pour amortir le bruit des charrettes et carrosses qui circulent sans cesse. Les rues sont belles. Quant aux places, si réputées, il n'y en a que trois et toutes trois en des lieux éloignés du centre. Le Pont-Royal est fort beau, mais le Pont-Neuf l'est plus encore. Grâce à quantité de boutiques portatives, il s'y forme chaque jour un marché où les revendeurs débitent des objets d'occasion...

« Les églises sont en majeure partie belles, mais sans notable

[1] Hôtels particuliers dénommés *palazzi*, en italien.

variété... Des diverses paroisses, celle de Saint-Sulpice est la plus riche avec un revenu annuel de 40 000 livres.

« L'hôpital des Invalides est, pour ainsi dire, le plus beau monument de Paris et serait plus estimable encore si l'on y observait plus de netteté, plus de propreté, car les chambres et le réfectoire y sont une méchante preuve de la propreté française... Les Quinze-Vingts, où sont recueillis les aveugles, ont une organisation fort curieuse : ces aveugles ont le privilège de pouvoir mendier par les rues en portant sur leur poitrine l'écu de France.

« La Bastille Saint-Antoine est une prison d'État où le Roi entretient ses pensionnaires à raison de 3 livres par jour.

« A noter, la fabrique de glaces appartenant à un particulier. Celles-ci atteignent jusqu'à dix pieds dix pouces de côté. De cette dimension, elles sont vendues 3 000 livres au public ; mais le Roi les paye beaucoup moins cher, en vertu d'une concession spéciale. Par inverse, les Gobelins sont manufacture exclusivement royale. Les ouvriers y confectionnent de merveilleuses tapisseries en travaillant à l'envers, c'est-à-dire sans voir le dessin qu'ils exécutent. Quant au jardin du Roi, j'en ai vu de meilleurs...

« Au Palais du Luxembourg qui est de bonne ordonnance, existent des peintures de Rubens retraçant la vie de Catherine de Médicis. Mais cette galerie est un peu détériorée par suite de l'incurie des gardiens...

« Chose louable, dans toutes les églises il y a une *livrée du Roi* qui veille au bon ordre et à la décence...

« L'hôtel Bourbon-Condé, au faubourg Saint-Germain, surpasse même Versailles pour la splendeur des meubles, dorures et glaces...

« La cité entière est entretenue fort proprement, chaque propriétaire étant astreint à faire balayer tous les jours la portion de rue correspondant à la façade de sa maison. Quant aux quinquets publics, on les allume de septembre à mai, lors, toutefois, que la lune ne brille pas.

« L'arsenal ne vaut point la peine d'être cité, car il n'y a que quelques armes anciennes et la fabrique de salpêtre.

« Parmi les hôtels particuliers, les plus beaux sont ceux des fermiers généraux, lesquels sont les plus riches gens de France.

« Monument gothique consacré à la sépulture des rois, l'abbaye de Saint-Denis ne contient aucune sépulture remarquable, sauf celle de François Ier. Encore qu'à part le couvent, il n'y ait que quatre misérables maisons, cela s'appelle ville. Aussi bien, l'on y va de Paris par une belle route pavée et bordée d'arbres, comme le sont celles non seulement des environs de Paris, mais de presque tout le royaume. »

Puis après une série d'observations de même coloris et de même portée, notre jeune voyageur étant venu à parler des résidences d'été, dit qu'il faut, parmi celles-ci, mentionner particulièrement le château de Madrid au bois de Boulogne. Et à ce propos, il nous sert la petite fantaisie que voici : « François Ier avait promis à Charles-Quint de venir se reconstituer prisonnier dans la capitale des Espagnes. Se souciant médiocrement d'y retourner, en effet, le prince s'acquitta au moyen du subterfuge suivant : ayant fait griser l'ambassadeur *césarien* à Paris, il le fit transporter en cet état au château de Madrid où il demeura endormi. Lorsque, le lendemain, il se réveilla, tout avait été préparé de telle sorte qu'il se crut retourné chez son maître. » A peine est-il besoin de le dire, quelque mauvais plaisant semble avoir abusé de la crédulité de notre épistolier, car jamais il n'y a eu dans tout cela un mot de vrai. La vérité serait tout uniment que la captivité du roi chevalier ayant été beaucoup plus galante et festoyante que sévère et rigoureuse, celui-ci en avait conservé un agréable souvenir. Aussi, pour perpétuer ce souvenir, le nom de Madrid fut-il donné au gracieux édifice construit par ses ordres et qui, du reste, fut détruit vers la fin de l'ancien régime, parce que tombant en ruine.

Sans omettre de toucher un mot des « filets de Saint-Cloud, tendus la nuit en travers de la Seine pour recueillir les cadavres

que l'on y jette souvent », notre Giovanelli, après avoir touché quelques mots de Meudon et de Marly, parle en termes enthousiastes de Versailles, palais dont il est impossible de donner une description correspondant à la réalité. « On ne saurait décerner des louanges suffisantes à ce monument de l'architecture lequel, pour que le tour de force fût plus merveilleux encore, a été, de propos délibéré, construit dans un site ingrat et marécageux. »

Et maintenant voici nos deux frères à la Cour. « Grâce à notre ambassadeur, le chevalier Morosini[1], nous fûmes à Versailles le 25 août, jour de la Saint-Louis. Nous nous attendions à d'exceptionnelles splendeurs. En quoi nous fûmes quelque peu déçus. Il n'est point jusqu'aux grandes eaux dont le spectacle fut gâté, puis déserté à cause de la pluie qui survint.

« Le lendemain 26, nous fûmes présentés au Roi par notre ambassadeur, lequel avait, au préalable, avisé l'introducteur Santoro[2]. Nous ne vîmes rien de remarquable. Les représentants étrangers furent introduits en la chambre du Roi, qui reçut la chemise des mains du Dauphin. Toutes les autres pièces du vêtement, jusqu'à l'épée, lui furent présentées par d'autres personnages, selon leur rang de préséance. Après une courte prière sur le prie-Dieu, le Roi fut à la chapelle. Avertis par Santoro que divers diplomates voulaient présenter des compatriotes, les ministres avisèrent Louis XV. Pour ce qui nous regarde, le monarque ne fit que nous donner une œillade, et ainsi nous fûmes expédiés. Même chose à peu près pour les princes et la Reine ! Cette dernière reçoit à sa toilette. Nulle part on ne parle et tout finit par force révérences. De dix ans plus âgée que son époux, cette princesse vit très retirée et est toujours tout de noir vêtue. Le Dauphin est grand, fort, gras, d'excellent tempérament et très enclin au bien et à la paix.

« Les dames de la Cour sont difficiles à reconnaître les unes

[1] Il n'est peut-être pas inutile de noter qu'il ne s'agit point du titre ordinaire de *chevalier*, tel qu'on le portait alors en France, mais d'une haute dignité personnelle décernée comme très enviable récompense.

[2] Sous ce nom italianisé, peut-être faut-il reconnaître un M. de Saintôt, ce que, du reste, nous n'avons pu vérifier.

d'avec les autres parce que toutes sont peintes de la même façon. Et comme il n'y a guère de cérémonie, on discerne difficilement le maître du serviteur.

« Encore que je sois demeuré deux jours à sa recherche, je n'ai pu voir Mme de Pompadour. Son histoire est trop connue pour que j'en dise rien.

« Nous fûmes à dîner avec l'ambassadeur chez M. de Poisieux [1], l'un des quatre secrétaires d'État chargés de traiter particulièrement avec les ministres étrangers n'ayant pu être admis à l'audience royale du mardi. J'y connus M. de Chevré [2], successeur de M. de Monrepas, comme ministre de la marine. Novice en cette charge, on attend qu'il y donne sa mesure.

« Tout alentour de la résidence royale, ce ne sont que chasses gardées où faisans et perdreaux sont aussi familiers qu'oiseaux de basse-cour ailleurs.

« Comme position, Marly est peut-être ce que j'ai vu de plus beau. » Et après une brève mais pittoresque description de ce site enchanteur, ces simples mots : « La machine de Marly je ne me hasarderai à en dire que peu de chose. »

Rentré à Paris, il visite la Sorbonne, « aujourd'hui presque entièrement purgée de jansénisme ».

Enfin, après cette voltige d'informations pour ainsi dire cinématographiques avant l'heure, voici une appréciation très suggestive du loyalisme des sujets du Roi en ce temps-là :

« Si je vous devais dire quels sont les revenus du Roi, je vous répondrais avec un sage ministre : « Le Roi a ce qu'il veut « et, qui plus est, des sujets toujours prêts à sacrifier pour lui « leur avoir et leur vie sur un simple signe. Il suffit qu'on leur « laisse la voix pour pouvoir crier *Vive le Roi !* » Entre temps, non

[1] Louis Brulard de Sillery, marquis de *Puysieux*, ministre des Affaires étrangères (1747-1751).

[2] Quelque travesti que soit ce nom, du moment que le soi-disant *Chevré* est désigné comme successeur de Maurepas, devenu Monrepas, il y faut reconnaître, sans doute possible, *Rouillé, comte de Jouy*, ministre de la Marine de mai 1749 à août 1754, puis ministre des Affaires étrangères de 1754 à 1757.

seulement le peuple doit continuer de payer toutes les charges accoutumées, mais encore on en a créé une de 4 et même 5 pour 100 sur les revenus ecclésiastiques.

« Les chirurgiens sont fort estimés. Il en va différemment des médecins qui font leur chemin plutôt comme anecdotiers et bons vivants que comme praticiens... Sauf les princes du sang, la noblesse n'est point riche et les gens ayant 40 000 livres de rente mènent grand bruit à Paris.

« Les femmes sont généralement laides mais spirituelles, et celles-là font meilleure figure qui savent le mieux donner la répartie.

« Les fermiers généraux » dont il a déjà été parlé à propos de leurs hôtels, les plus somptueux de tous, « sont singulièrement puissants et, alléchée par les grosses dots, la noblesse ne dédaigne point de s'allier aux boutiquiers ou marchands. »

Si ce que l'on doit appeler la partie d'observation de notre correspondance termine là, l'on ne saurait pourtant se dispenser de résumer la phrase finale très suggestive de l'état d'âme des deux frères. La voici :

« Le 10 décembre, mon frère s'étant nouvellement débarrassé de ses attaques de fièvre tierce, je décidai de partir sans plus différer. Le retour s'effectua par l'Autriche alors que, de prime abord, nous avions projeté d'emprunter la voie du Piémont. Mais les accès fébriles ayant repris Andrea, nous fîmes hâte en sorte que, dès le 23, nous dormînes à Péri, premier village situé sur le territoire de la *Vénète République*. Puis, l'Adige passé, nous joignîmes Vérone où, après non moins de quatre ans d'absence, nous pûmes embrasser nos chers parents. Ainsi la matière manque désormais pour faire relation de voyages, car, grâce à Dieu, je suis au terme de ceux-ci, ce qui me cause non moins de plaisir que de satisfaction. Adieu. »

Et puisqu'au cours de notre « écriture », nous avons déjà, en utilisant les paroles de l'épistolier lui-même, marqué ce qu'il faut penser de son œuvre sur laquelle il est loin de s'illusionner, il suffira de rappeler qu'étant donnés la jeunesse et partant le

manque d'expérience de celui-ci, cette œuvre contient, pour ainsi dire, une sorte de valeur en puissance, cela indépendamment de l'attrait documentaire d'autant plus réel qu'il s'ignore soi-même, le voyageur ayant semé ses lettres de quantité de boutades sur des faits qui, pour être menus eux-mêmes, n'en sont que plus significatifs. Aussi bien le fugitif souvenir en aurait sans nul doute irrémédiablement péri si cette main désinvolte ne les avait notés au vol de façon alerte, quelquefois élégante et toujours légère.

Enfin, comme c'est l'épître sur la France qui, en notre qualité de Français, a pour nous le plus de saveur, c'est aussi celle sur laquelle il conviendrait de formuler un jugement quelque peu plus étendu et circonstancié. Mais au moment d'exprimer ce jugement, je me sens relativement mal à l'aise et ma plume semble arrêtée dans sa marche par je ne sais quelle gêne. En effet, on l'a déjà dit, les Vénitiens sont d'une exigence très marquée, d'une susceptibilité extraordinaire et d'une indulgence nulle à l'égard du « barbare étranger » qui se hasarde à juger l'un des leurs, celui-ci fût-il mort et enterré depuis des siècles.

Saisi d'une salutaire défiance, je restais la plume en arrêt et j'allais même la placer au définitif repos sur le râtelier lorsque, voyant mon embarras et ma perplexité, un mien ami, personnage non insignifiant ès bonnes lettres, mais que je me garderai de nommer, se prit à me dire : « Allons ! je vois ce que c'est, vous vous imaginez qu'il y a des microbes dans l'air et que ces microbes s'agrippant à votre outil de plumitif vous empêchent d'écrire librement. Moi qui, n'ayant jamais habité Venise qu'en passant, suis inaccessible à ces sortes de préoccupations, fondées qu'elles soient ou non, je vais, comme critique de mon état, vous donner sans façon mon avis. Or çà ! écrivez sous ma dictée. »

Enchanté d'échapper à toute responsabilité personnelle sans y exposer mon anonyme collaborateur, je mis ma plume à la position d'attente et voici ce que me dicta celui-ci :

« J'endosse, en bloc, votre sentiment sur la mentalité de

l'épistolier vénitien. Ce bon jeune homme est vraiment doué d'heureuses dispositions et lui demander plus d'envergure, de plus fines appréciations, des généralisations plus profondes, ce serait vraiment exiger de lui qu'il fût au nombre de ces petits prodiges dont il croit trouver tant d'échantillons à Vienne. En outre, irraisonné dans ses intransigeantes illusions presque à la veille même de l'écroulement de la millénaire République, son patriotisme est à coup sûr touchant, quoique fait d'un aveuglement systématique quant aux déchéances dans lesquelles allait bientôt s'effondrer la Sérénissime. Telles sont, prises dans leur ensemble, ces correspondances joliettes, assez variées, rapides, superficielles et se répétant, pour ainsi dire, malgré les variantes résultant forcément de la variation des milieux, des hommes et des choses.

« Pour la lettre de France, celle précisément au sujet de laquelle vous me déléguez le rôle ingrat de juge et de critique, il va de soi qu'elle ne s'élève par aucun côté au-dessus du niveau des autres. Même étant donné que le sujet est plus haut que ceux jusque-là traités, le manque de souffle se fait plus ouvertement sentir. Cependant, il faut ne le point oublier et l'épistolier a soin de le dire lui-même, il a été dans votre pays plutôt un passant qu'un véritable voyageur.

« Et maintenant, doit-on être surpris de ce qu'à première vue, Paris déçoit notre Benedetto dans son attente ? Nullement, car Jean-Jacques, lui aussi, déclare avoir éprouvé la même impression de désappointement lorsqu'il entra dans ce même Paris par le faubourg Saint-Antoine, à coup sûr fort peu esthétique en ce temps-là comme aujourd'hui. Et encore faut-il noter que Jean-Jacques n'avait point, gravée dans la mémoire, la prestigieuse image de Venise, unique, incomparable, mirant ses palais de rêve dans la caressante lagune. Il est vrai, sur Jean-Jacques, Paris exerça bientôt sa fascination ; mais il y vécut et Benedetto y séjourna quelques jours à peine.

« S'il ne faut pas savoir trop mauvais gré au jeune homme d'estropier les noms de personnages historiques au point de

transformer Maurepas en M*on*repas et, ce qui comme travestissement est encore plus fort, de substituer un « Chevré » inconnu au ministre Rouillé de Choisy, il est tout naturel de lui voir critiquer, du reste sans mauvaise grâce ni parti pris, notre théâtre et certains de nos monuments : telle l'Abbaye de Saint-Denis dont les tours lourdes et trapues n'avaient pas le don de plaire non plus à Louis XIV, mais par des considérations funèbres absolument indépendantes de l'esthétique. Toutefois, pour peu susceptible que l'on soit, il est bien difficile d'avaler, sans faire la grimace, le compliment à rebours décoché à nos sémillantes compatriotes jugées *presque toutes laides*. Héloïse, Agnès Sorel, Marguerite de Navarre, Montespan, Fontanges, La Vallière, Sévigné, de Prie, Récamier, d'Agoult, George Sand, à ne citer au hasard que vous entre tant de milliers d'autres, où êtes-vous? Mais ce qui, par exemple, ouvre des horizons un peu inattendus sur les manières et l'éducation de nos jeunes gens, c'est la surprise éprouvée en constatant qu'à Paris si l'on est dans une loge avec des dames « il faut toujours « leur donner la première place ». Qu'est-ce à dire et depuis quand des hommes bien élevés ignorent-ils ce précepte élémentaire de la civilité puérile et honnête ? Et qu'eût dit le Roi Soleil qui, si par hasard, dans ses appartements, il croisait une chambrière, ne manquait point de la saluer fort civilement ?

« Toutefois, une réflexion frappe vivement surtout de la part d'un observateur ordinairement si superficiel. En effet, bien profonde, bien ardente tout à la fois devait être l'affection du peuple à l'égard de son roi pour que Benedetto en fût impressionné au point de la caractériser par ce mot typique : « A ces « Français il suffit qu'on leur laisse la voix pour crier *Vive le* « *Roi !* » Penser que cette remarque prêtée à un « sage ministre » était alors si vraie ! Et, moins de cinquante ans plus tard, la tête de Louis XVI tombait sous le couperet de la guillotine !

« Au demeurant, œuvre anodine, un peu naïve, point malveillante, et contenant même, de loin en loin, quelque observation judicieuse comme l'hommage si justement rendu à la

facile et inlassable bonne humeur de votre peuple qui, tirant avant tout ses amusements de son propre fonds, sait se divertir en dépensant à peine quelques sous.

« Telle est, formulée sans réticences, mon opinion sur les « lettres de voyage » ou plus exactement sur celle qui s'occupe de la France. Cette opinion ne laisse point, je crois, que d'être flatteuse, si l'on veut bien ne pas oublier qu'à la date où il écrivait en son nom et au nom de son frère, Benedetto Giovanelli n'avait pas même accompli ces vingt-cinq ans qui, pour un homme, ouvrent à peine la période de la maturité. »

Voilà ce que me dicta mon ami. Je me garderai d'y rien ajouter.

Louis de Laigue.

LE MARQUIS DE SÉBEVILLE

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE FRANCE
PRÈS L'EMPEREUR LÉOPOLD Ier.

LÉOPOLD Ier

LES HONGROIS, LES TURCS. — LE SIÈGE DE VIENNE

PAPIERS DIPLOMATIQUES INÉDITS (1681-1684)

I

Depuis que Léopold Ier d'Autriche, malgré la simplicité de ses habitudes, la pauvreté de son état de maison, comparé à la magnificence du faste qui régnait à la cour de Versailles, bien que son autorité impériale fût précaire et contestée, avait refusé à Louis XIV le titre de Majesté, celui-ci, pour se venger de cette insolence, avait retiré son ambassadeur, remplacé par un simple envoyé extraordinaire.

C'est ce qui explique ce titre, porté successivement par les deux ministres de France envoyés à Vienne depuis la paix de Nimègue, le marquis de Vitry et le marquis de Sébeville.

La mission dont l'un et l'autre avait été chargé ne comportait pas un but nettement défini. Elle avait pour objet principal, mais occulte, de renseigner le roi de France sur l'état des esprits en Autriche, d'étudier les dispositions des ministres dirigeants à Vienne. Leurs instructions portaient subsidiairement l'ordre de chercher les occasions de conclure un traité définitif, sans découvrir les intentions du Roi. Cette partie de la mission — l'événement l'a démontré — n'était pas destinée à aboutir. Les véritables négociations se poursuivaient avec la lenteur et la méthode particulières aux Allemands, à Francfort d'abord, puis à Ratisbonne, où était réunie la diète de l'Empire, entre les plénipotentiaires des puissances intéressées.

Mais le Roi Très-Chrétien espérait que son rival serait amené

à traiter avec lui, afin de lutter utilement contre les Turcs. Ceux-ci, d'accord avec les Hongrois révoltés et les protestants de la vallée de la Theiss, menaçaient de nouveau les États héréditaires de la maison de Habsbourg. Louis XIV, exactement renseigné par son agent Akakia et le marquis de Guilleragues, son ambassadeur à Constantinople, sur les fluctuations de l'intimité qui unissait les ennemis de la France dans ces pays, averti par les démarches pressantes de la diplomatie pontificale, qui prêchait la croisade contre le Turc, estimait qu'à la veille d'une invasion, pressé par l'imminence du danger, l'Empereur ne pourrait se dispenser de profiter de la présence à Vienne d'un ministre français, pour signer un instrument de paix. Pour rendre cette espérance vraisemblable, il suffisait de supposer chez les dirigeants de la politique impériale la plus élémentaire prudence. Les événements ont démontré que cette prudence, les conseillers de Léopold Ier ne la possédaient pas. Les difficultés que l'envoyé de France rencontra dès le premier jour, dans l'accomplissement de sa mission pacificatrice, en sont la meilleure preuve.

La première difficulté ne se fit pas attendre. Des chicanes de toutes sortes vinrent provoquer la susceptibilité légitime du marquis de Sébeville. Sous le prétexte de l'observation des lois fiscales, on lui retint ses bagages à la douane. Faute de vêtements de gala, il se trouva quelque temps dans l'impossibilité de se présenter à la cour. Il dut recourir à l'autorité de l'Empereur lui-même, par l'intermédiaire du comte de Mansfeld, conseiller d'État, fils de l'ambassadeur de Léopold à Paris, pour triompher de cette mauvaise volonté et rentrer en possession de « ses ballots [1] ».

[1] Le marquis de Sébeville, de retour en France, rédigea un résumé de sa mission. Ce travail, rendu obligatoire depuis 1720 à tout ministre ou chargé d'affaires, n'a cessé d'être déposé aux archives des Affaires étrangères, comme appartenant à l'État. En 1683, il restait la propriété personnelle des agents. Le manuscrit original, par le jeu des successions, est venu entre mes mains. Je l'ai collationné avec les rapports hebdomadaires envoyés en France; et non seulement j'ai pu vérifier la parfaite authenticité

Une fois arrivé à Lintz, le marquis de Sébeville se trouva en butte aux mauvais procédés de l'ambassadeur d'Espagne, M. de Falces, à propos d'une question de logement. Mais cet incident, soulevé par un ennemi, procura précisément au représentant de la France l'amitié d'une grande dame, la princesse Pio, qui, dans la suite, se montra sa meilleure et sa plus utile conseillère.

A chaque instant naissaient des difficultés d'étiquette. Les seigneurs de la cour, inféodés au parti espagnol, invitaient à dîner l'envoyé français, sans lui avoir préalablement rendu sa visite. Les lois de la politesse diplomatique obligeaient Sébeville à refuser ces gracieusetés incorrectes, mais non sans trouver une excuse plausible.

Il réussit à faire comprendre qu'il n'était pas d'humeur à se laisser duper par ces tracasseries enfantines, et qu'il n'était pas aussi inexpérimenté qu'on semblait le croire. Il acquit plusieurs mois de repos. Mais les ennemis de la France ne renoncèrent pas définitivement à cette guerre de mauvais procédés. Pendant le siège de Vienne, alors que l'on attendait de jour en jour la reddition de la capitale, à un moment où l'Empereur était décidé à conclure la paix avec la France, les ministres, au lieu de calmer les susceptibilités, émettaient la prétention qu'on ne leur parlât qu'en les traitant d'Excellences. Il fallut une négociation pour venir à bout de cette exigence [1].

Dès le mois de décembre 1682, Sébeville eut à demander justice pour un abus de pouvoir dont un de ses « domestiques », le sieur du Fayel, avait été victime. L'affaire n'aurait pas manqué de dégénérer en conflit, sans la modération de Louis XIV, qui céda dès qu'il eut connaissance de la première satisfaction accordée, quelque mauvaise grâce qu'y eût mis la

du document, mais j'ai constaté qu'il contient un tableau fort exact des événements dont le ministre de France était le témoin parfaitement lucide. Le détail des difficultés avec la douane est raconté page 97 du manuscrit en ma possession et dans une lettre de Sébeville au Roi. Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 4 et suivants.

[1] Affaires étrangères, tome LIV. Lettre à Croissy, et *passim*, le 8 décembre 1682, et folio 43 et suivants, 18 décembre 1682.

cour de Vienne. Mais, pour vaincre l'obstination des ministres, il avait fallu que le roi de France, usant de représailles, fît mettre à la Bastille un des secrétaires de l'ambassadeur de l'Empereur à Paris, M. de Chassignet, et ne le relâchât qu'après la libération du sieur du Fayel [1].

Le motif de ces difficultés sans cesse renaissantes était l'existence au sein de la cour d'un parti qui prétendait faire la guerre à la fois au Turc et au roi de France [2].

Le ministre d'Espagne dirigeait ce parti, et Léopold Ier n'avait pas l'énergie de suivre sa pensée personnelle et de faire taire les imprudents conseillers qui le poussaient, contre les conseils de la raison, à faire tête à la fois à tous les ennemis de l'empire.

Précisément le principal intérêt des papiers qui traitent de la mission de Sébeville consiste en ce fait qu'ils contiennent des détails très exactement observés sur des événements qui se sont passés à une époque et dans un pays peu connus en France.

L'heure était solennelle lorsque l'envoyé du Roi Très-Chrétien fit son apparition à Vienne. Presque tous les problèmes dont la solution a rempli l'histoire moderne venaient d'être posés sous une forme nouvelle : Sébeville a dû les étudier et su les appliquer aux affaires dont il était chargé.

L'Alsace avait été récemment acquise à la France, et si l'empire se résignait à cette perte, il fallait au moins entretenir cette bonne disposition [3].

La besogne à cet égard n'était pas rendue plus aisée par la hardiesse des conquêtes de Louis XIV, et les résultats de la procédure engagée devant les Chambres de réunion. L'occupation de Casal avait, de son côté, donné à l'Empereur des inquiétudes qu'il était opportun de calmer.

Pendant son séjour à Vienne, notre diplomate eut à offrir au souverain près duquel il était accrédité, pour résoudre certaines

[1] Voir manuscrits, *penes nos*, *passim* et Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 33. Le Roi à Sébeville, 27 novembre 1682 et *passim*.

[2] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, folio 17.

[3] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 323, Sébeville au Roi, 23 octobre 1681.

difficultés pendantes, la médiation du roi d'Angleterre. La proposition n'eut pas de suites utiles, mais l'idée, que certains croient moderne, de l'intervention d'une puissance neutre dans le règlement d'une question internationale, était posée dès 1681. L'envoyé du roi de France l'étudia avec soin.

Les à côté de la question principale n'étaient pas moins intéressants. Sébeville, en relation constante de lettres avec ses collègues des cours voisines, avait dû se mettre, et il se montra en effet, très au courant de ce qui se passait en Pologne, en Italie et à Constantinople. Mais c'est surtout la question d'Orient et celle de l'organisation d'un pouvoir régulier dans les États de la péninsule des Balkans et du bassin moyen du Danube, que le ministre de France eut à envisager. Ses mémoires, ses rapports éclairent l'histoire des débuts de la monarchie austro-hongroise. Le « dualisme » qui a joué un si grand rôle dans la vie politique de l'Europe, subissait une crise, au sujet de laquelle Sébeville fut amplement renseigné par les revendications des « mécontents ». Il connut les dangers qui menaçaient à l'est la monarchie austro-hongroise. L'insurrection fomentée par les protestants, dont le chef, Tékéli, cherchait à se créer une principauté personnelle, les négociations que ce chef intelligent et populaire avait entamées avec le Grand Seigneur, faillirent amener le démembrement de la monarchie de Saint-Étienne, et causèrent la ruine des riantes campagnes de la basse Autriche, dévastées par l'armée de Kara Mustapha. Sébeville vit tous ces désastres, après les avoir entendu prévoir par les esprits clairvoyants; il assista au siège de Vienne, renseigné par les nouvelles que recevait la cour et celles que lui fournissaient ses propres agents, il en suivit toutes les péripéties.

Enfin c'est le moment où le pape Innocent XI tenta, par le ministère de son représentant Buonvisi, d'organiser une croisade. Sébeville rencontra souvent le nonce du pape à Vienne; celui-ci l'entreprit plus d'une fois pour lui démontrer l'intérêt de la chrétienté dans l'organisation d'une alliance contre le Turc entre l'Empereur et le Roi Très-Chrétien. Sébeville, qui ne sen-

tait pas la conscience de son maître très nette à l'endroit de ses relations avec la Sublime Porte, s'en tira en véritable diplomate.

« Le cardinal Buonvisi, en déplorant avant hier le mauvais état de la chrestienté de ces costez icy, m'assura que l'on ne cherchait plus que les moyens de faire entrer dans le traitté de l'empire avec Votre Majesté tous les alliez des deux branches de la maison d'Autriche et que, moyennant cette disposition, la paix était asseurée, estant disposez à céder à Votre Majesté tout ce qu'Elle prétendoit, et que l'on espéroit aussy de sa générosité qu'Elle ne troubleroit point la chrestienté pendant que le Turc, avec de formidables armées, se préparoit à l'attaquer. Je luy représentay que Votre Majesté avoit fait toutes les avances nécessaires pour affermir la paix dans l'Europe, mais qu'au lieu du gré que cette cour icy devroit luy en sçavoir, elle avoit tasché par toutes sortes de moyens de donner à ses bonnes intentions une méchante explication, — ... enfin qu'Elle n'avoit rien épargné pour éloigner tous les traittez d'accommodement et pour susciter des ennemis à Votre Majesté..... Il en demeura d'accord, mais en mesme temps, il m'asseura qu'on se confioit icy sur la générosité de Votre Majesté, qui joindroit peut-être ses forces à celles de l'Empereur, s'il en estoit besoin, pour repousser le Turc. Je luy dis que je n'en doutois pas si les affaires de l'empire estoient finies, mais que Votre Majesté connoissant l'intention des ministres impériaux et de ceux d'Espagne, qui montrent les uns et les autres dans toutes les cours d'Europe leur animosité contre la France, qui va jusqu'au point de vouloir céder au Turc une partie de la chrestienté pour avoir plus de moyens de rallumer la guerre contre Elle, que je ne croyois pas que Votre Majesté en demeureroit dans les termes de cette modération dont Elle avoit jusqu'icy donné tant de marques..... et que, s'il y avoit de la générosité à un particulier à ne pas attaquer son ennemi pendant qu'il en auroit un autre en teste, qu'il estoit de la prudence et du devoir d'un grand roy de songer sur toutes choses au bien de ses sujets et de ne pas les exposer, par un motif de générosité particulière, à

de plus grands dangers, en donnant le temps aux ennemis de son Estat de réunir leurs forces pour l'attaquer, que je luy respondois générallement selon ma pensée, n'ayant sur cela aucune connaissance particuliere. Ce discours ne laissa pas de luy faire quelque impression [1]... »

Cette lettre rend un compte assez exact de la situation des partis en Europe. Les puissances jalouses de la grandeur de la France, cherchaient par tous les moyens à lui être désagréables, au détriment même de leurs propres intérêts. Le Souverain Pontife, lui, se plaçait au-dessus des querelles particulières et s'efforçait de réunir la chrétienté contre l'ennemi commun. Il n'est que juste de le reconnaître, sans l'intervention de la papauté auprès de Sobieski, l'inertie, disons mieux, l'incapacité de Léopold, et les jalousies des puissances européennes allaient livrer la vallée du Danube à la barbarie ottomane.

Tels sont les spectacles qui s'offrirent aux yeux du marquis de Sébeville. Bien qu'il n'appartînt pas à la carrière diplomatique, par ses services antérieurs, il possédait, comme tous les officiers généraux d'alors, une vue assez complète des intérêts en jeu. Il n'eut pas de peine à tenir dans une cour hostile à son pays une attitude et un langage en rapport avec les services que l'on attendait de sa bonne volonté et de son expérience des hommes et des choses d'Allemagne.

Son long séjour dans la vallée du Rhin, où il recrutait le régiment de Cromberg, ses relations avec l'Électeur de Mayence, Jean Philippe de Schœnborn, avec le prince Charles de Lorraine, qu'il avait connu à l'Académie de Mesmonts, et avec la femme de celui-ci, sœur de l'Empereur, veuve de Michel Wisznowiecki, roi de Pologne, sa campagne en Hongrie contre les Turcs, sous le comte d'Hollach, qui était encore en activité de service en 1681, le mettaient à même de se renseigner sur les objets intéressants pour sa mission.

Pendant qu'il était colonel, il avait été recommandé à Lou-

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, folio 121, Sébeville au Roi, 7 janvier 1683.

vois par le maréchal de Bellefonds, probablement par Villars, parent de tous les deux. Ses relations avec le ministre de Louis XIV avaient survécu à la disgrâce de Bellefonds. Nous trouvons dans la correspondance qui nous est parvenue des traces nombreuses de menus services que l'envoyé à Vienne rendait au favori du Roi. Un des fils de Louvois, envoyé en Autriche pour son instruction, avait été tout spécialement recommandé au représentant du gouvernement français. Celui-ci envoyait au ministre de la Guerre des renseignements personnels, des cartes, des états des troupes au service de l'Empereur [1], etc., etc.

Il savait l'italien [2] et, s'il ne parlait pas correctement l'allemand, il est à croire qu'il le comprenait aisément, car il s'entretenait souvent d'affaires avec des gens qui ne devaient pas user du français pour lui être agréables, et il semble avoir eu l'oreille très fine, surtout quand les seigneurs allemands avec lesquels il parlait étaient pris de boisson, ce qui, rapporte-t-il, leur arrivait souvent.

II

LE PARTI ESPAGNOL

Lorsque Sébeville prit possession de son poste, il constata que deux partis se divisaient la faveur impériale. L'un était dirigé par le marquis de Borgomainero, ambassadeur d'Espagne. Celui-ci était, avec le ministre de Venise, le seul qui eût, à la cour de Vienne, le titre d'ambassadeur. L'intimité des deux familles qui régnaient à Vienne et à Madrid, les liens de parenté qui les unissaient, assuraient au représentant de Charles IV, dans la dernière de ces deux cours, un accueil particulièrement

[1] Ministère de la guerre, Archives historiques, Louvois à Bellefonds, folio 207, page 346. — Bibliothèque nationale, Manuscrit français 11930, Supplément français 5276, folios 218, 231, 260, 261, 267 et 271.

[2] Correspondance de Sébeville, *passim*, Affaires étrangères, Vienne, tomes L, LI, LIV et LVI.

cordial, dont un homme intelligent et énergique pouvait facilement profiter pour devenir le conseiller intime le plus écouté de l'Empereur. Mais M. de Falces « estoit un fort bon homme âgé et dont on ne fait nul cas à Vienne et très peu en Espagne, ne soutenant guères la qualité d'ambassadeur [1] ».

Sébeville, du reste, prévoyait déjà, dès le début de sa mission, l'arrivée de celui qui fut plus tard son mauvais génie « le marquis de Borgomainero, de la maison d'Este d'Italie, homme d'esprit, mais fort double, et auquel ses meilleurs amis n'ont jamais eu lieu de se fier [2] ».

Aussitôt accrédité, le nouveau représentant du roi d'Espagne prit l'attitude d'un conseiller vis-à-vis de l'Empereur et de son ministère et réussit à convaincre presque tout le monde que rien n'était plus facile que de faire la guerre à la fois aux Turcs et à la France.

Le Père Émerick, le baron Abelé, qui était une des créatures de ce dernier, le prince Herman de Baden, auquel l'évêque récemment nommé de Vienne venait de donner les emplois laissés vacants par la mort de Montecuculli, le chancelier Hocker, étaient acquis d'avance à toute opinion contraire aux intérêts de la France. Le prince de Schwarzemberg, les deux comtes de Mansfeld, le comte de Kœnigseck, suivirent d'abord le mouvement, ne se rendant pas compte qu'en entrant dans les vues de Borgomainero, ils accentuaient encore la prépondérance du ministre dont l'Espagnol favorisait l'influence, et par conséquent qu'ils réduisaient à néant le peu qu'ils en avaient conservé eux-mêmes [3].

Plus tard, devant la leçon des événements, une partie de ces personnages abandonna sa première opinion. Dès 1682 le parti espagnol ne comprenait plus que le Père Émerick, premier ministre, plutôt partisan de la croisade que de la guerre contre la France, mais docile par calcul à l'avis de la majo-

[1] Manuscrit *penes nos*, folio 18.
[2] *Ibid.*, folio 18.
[3] *Ibid.*, folio 98 à 103.

rité [1], le grand maréchal comte Zinzendorf, et le prince Herman de Baden. M. Hocker se montrait un peu plus indépendant que ses collègues, mais il partageait, s'il ne l'attisait pas, leur haine contre les Français [2].

Tous les arguments étaient bons à ces hommes pour soutenir leur opinion, même les plus contraires à la réalité des faits. « Les ministres impériaux disent desjà avoir beaucoup gagné de ce que Votre Majesté ne les a pas prévenus pendant qu'ils n'avoient pas de troupes, et publient icy et par tout l'Empire que les advances que Votre Majesté pour la paix et les facilitez que ses ambassadeurs apportent au traitté, ne proviennent que du mauvais estat de ses affaires et de ses finances, dont ils se vantent d'avoir un advis de bonne part qui les asseure de l'impossibilité qu'il y a en France d'y trouver un fonds pour soustenir la guerre trois ans de suitte avec le nombre de forces nécessaires pour le faire et leur pouvoir tenir teste [3]. »

Les ministres qui obéissaient aux conseils de Borgomainero préféraient tout à un accord avec Louis XIV. Au lendemain de l'échec de la diète d'Œdenbourg, alors que Tékéli ne cachait presque plus son intention de se tailler un fief héréditaire en Hongrie, et promettait au Turc la suzeraineté d'une partie de son pays natal, survint l'occupation de Casal par les Français. Les Autrichiens furent, et cela se comprend, fort mécontents. A ce moment le malheur semblait fondre sur l'empire; mais l'entêtement des personnages qui avaient assumé la responsabilité des affaires publiques ne perdit rien de son âpreté.

Sébeville écrivait au Roi le 12 novembre 1681 :

« Les affaires d'Italie semblent les inquiéter davantage,

[1] Il convient de signaler cette nuance, sans laquelle on ne comprendrait pas l'attitude exacte de ce personnage, en qui le pape avait toute confiance, à juste titre. Le Père Émerick, dans sa première entrevue avec Sébeville, lui avait proposé un traité d'alliance entre Louis XIV et l'Empereur contre le Turc. (Sébeville au Roi, le 1er février 1681, Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 16.)

[2] *Ibid.*, tome LIV, folio 17.

[3] *Ibid.*, tome LIII, folio 194.

n'estant pas en estat d'y apporter de remède à cause de la guerre du Turc qu'ils croient présentement infaillible. Il n'y a que M. le prince de Baden qui dit toujours que, si l'Empereur l'en croyoit, il signeroit dez aujourdhuy la paix avec luy (le Turc), quand il devroit luy en coûter toute la Hongrie, et soustient qu'il y gaigneroit encore. Les principaux ministres seroient aussy de son avis, s'ils y voyoient de la seureté, mais ils n'y en trouveront point, non plus qu'à traitter avec Tékéli [1]... »

Les gens sérieux ne se gênaient pas pour exprimer leur opinion au sujet de la valeur des ministres de Léopold. On cite un mot de Montecuculli dans ses *Mémoires*, à une époque ou l'évêque de Vienne n'était pas encore entré dans le conseil.

« Les ministres n'entendent rien à la guerre et ne veulent accepter l'avis de personne : au contraire, ils mettent leur amour-propre à rejeter tous les conseils qu'on leur donne. » (Cité dans la *Biographie universelle de Didot*, article Léopold Ier.)

Le Père Émerick devenu évêque de Vienne, et premier ministre, n'avait pas changé cette habitude d'infatuation.

« M. l'évesque et M. de Baden aussy sçavants l'un que l'autre dans le mestier de la guerre, persécutent tellement M. de Lorraine, qu'il est sur le point de quitter et de se retirer en Tirol. Il avoit envoyé un projet à l'Empereur de ce qui se pourroit faire, sur lequel on n'a pas daigné faire responce, et ces deux ministres obligent l'Empereur de s'approcher de l'armée, pour avoir lieu de contrecarrer ses desseins, et ils ne songent pas qu'ils exposent l'Empereur à une fuite encore plus précipitée que celle qu'il a déjà faite [2]. »

Cet incident est d'autant plus significatif, qu'il coïncide avec l'agonie de Vienne. Le roi de Pologne ne faisait qu'entrer en Autriche, le salut du pays était une question d'heures. Personne à la cour ne pouvait ignorer la gravité de la situation.

Ce n'était pas la première fois que le Père Émerick et ses

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, folio 35.
[2] *Ibid.*, tome LVI, Sébeville au Roi, 22 août 1863.

amis cherchaient à mortifier le duc de Lorraine. Au mépris de ses avis formels on avait nommé le prince Hermande Bade président des guerres [1].

Pendant le siège, nous l'avons vu, l'animosité de ces hommes médiocres contre un général qui donnait des preuves d'un réel talent militaire, ne cessa de se manifester par des procédés de plus en plus désobligeants. Charles IV de Lorraine avait envoyé plusieurs de ses aides de camp pour représenter au conseil les besoins urgents de son armée. A un dernier, qui insistait près de lui, l'évêque de Vienne répondit brutalement « qu'il ne se meslât pas de leurs affaires; nous sçavons ce qui est nécessaire et ce que nous devons faire [2] ».

De telles tendances auraient pu être contrariées par l'Empereur, dont l'opinion sur l'opportunité d'une entente avec la France avant la reprise des hostilités avec la Turquie, s'était maintes fois manifestée. Mais Léopold Ier, si nous en croyons un historien qui lui est très favorable [3], était en proie à des scrupules : il hésitait à peser sur la décision de ses ministres, et le nonce du pape raconte, dans un de ses rapports, qu'il se crut obligé de lui faire un vrai discours pour le remettre dans la voie de ce que dictait la raison. Buonvisi invoqua l'autorité de Tacite, cita un mot d'un auteur espagnol : « le prince faible est comme un lion mort, auquel le lièvre même peut porter injure », en appela à l'Écriture sainte, et, ayant notifié au Pape sa conduite, en reçut une complète approbation. Mais rien n'y faisait, les ministres restèrent les maîtres [4].

A un personnel de ce tempérament et de cette capacité le ministre d'Espagne avait beau jeu pour faire admettre tout ce qu'il voulait suggérer, du moment qu'il s'agissait d'une mesure

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 66, Sébeville au Roi, 1er mars 1691.

[2] *Ibid.*, tome LVI, folio 11, Sébeville au Roi, 1er septembre 1683, *op. cit.*

[3] M. Fraknoi, *Papst Innocenz XI (Benedikt Odescalchi) und Ungarns Befreiung von der Turken Henrsschafft*, traduit par le docteur Jekel, Fribourg-en-Brisgaw, 1902, in-8°.

[4] *Loc. cit.*, page 30 et *passim*.

hostile à la France. Ce n'est pas une citation, mais cinquante, mais cent qu'il faudrait emprunter à la correspondance de l'envoyé de Louis XIV, pour montrer les prétentions du marquis de Borgomainero. Il se croyait chez lui à la cour de l'Empereur. Pour assurer son influence sur l'évêque de Vienne, il lui avait fait espérer « la nomination d'Espagne au cardinalat [1] ».

Citons quelques faits parmi tant d'autres. Au mois d'avril 1682, au début de la campagne des Turcs en Hongrie, le prince de Parme vint affirmer que l'on ne céderait pas à Louis XIV la moindre parcelle des possessions espagnoles dans les Pays-Bas. Immédiatement Borgomainero obtint plusieurs audiences de l'Empereur, qu'il poussa à la guerre contre la France [2].

A mesure que les difficultés augmentaient à Vienne, l'entêtement de l'ambassadeur d'Espagne se faisait plus agressif. Une lettre de Venise [3] contient cette information : « L'ambassadeur d'Espagne pousse fort pour la conclusion d'une paix avec les Hongrois et les Turcs, et que les forces de l'Empereur soient tournées du côté du Rhin. »

Or, à ce moment, on ne pouvait arriver à arrêter les termes d'une trêve de trois mois avec Tékéli et l'on apprenait que le Turc allait entrer en campagne au printemps.

Quelques mois plus tard, Sébeville écrivait au Roi :

« Je crains que, si le siège (de Vienne) se lève, l'ambassadeur d'Espagne ne fasse changer les bonnes dispositions que l'on commence à prendre icy... J'en parlay hier avec Mgr le Nonce, auquel je représentay le mieux qu'il me fut possible la modération de Votre Majesté. Il convint de la modération, mais il est toujours persuadé que Votre Majesté ne commencera rien dans un temps si fascheux pour la chrestienté, et c'est sur quoy l'ambassadeur d'Espagne se fonde et se flatte toujours pour empescher l'Empereur de se résoudre à accepter la paix [4]. »

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, folio 42, Sébeville au Roi, 15 septembre 1683.
[2] *Ibid.*, tome LIV, folio 110, Sébeville au Roi, 5 avril 1682.
[3] *Ibid.*, tome LII, folio 20, 25 novembre 1682.
[4] *Ibid.*, tome LVI, fol. 51, Sébeville au Roi, 22 août 1683.

A ce moment, on ne doutait plus de la paix à la cour. « Le comte Jerger m'a asseuré... que le comte de Windischgraetz est nommé pour aller à Ratisbonne traitter de la paix... » Le même comte Jerger disait à Sébeville que les princes de l'empire poussaient à la conclusion du traité avec la France « que l'Empereur est bien ayse d'y estre contraint, pour se mettre à couvert du costé de l'Espagne, dont l'ambassadeur machine tout ce qu'il peut pour l'empescher [1] ».

Les ambassadeurs d'Espagne se croyaient tout permis. Il y eut, dans les premiers mois de 1681, un incident comique entre M. de Falces, qui ne voulait, ou ne pouvait, faute d'argent, quitter Vienne, et le marquis de Borgomainero, qui avait hâte de s'installer. Bravant le ridicule, ni l'un ni l'autre ne voulait céder. Cependant, lorsque le nouvel arrivant eut reçu ses audiences, il fallut bien que son prédécesseur consentît à se retirer [2].

Une fois dans la place, Borgomainero manifesta toutes sortes de prétentions. Il voulait être assis chez la reine de Pologne, femme du duc Charles de Lorraine, sœur de l'Empereur. La mère de cette princesse, impératrice douairière, lui fit savoir « qu'il n'auroit pas d'autres privilèges que ceux qui l'avaient précédé, et que sa fille se passerait fort bien de sa visite [3] ».

Dans une autre circonstance, c'est au nonce qu'il chercha querelle. « Il voulait que le représentant du Pape le reçut avec la robe et la barrette. Buonvisi ayant refusé, Borgomainero insista, mêla le nom de l'ambassadeur de Venise à la question en l'accompagnant de réflexions désobligeantes pour l'Impératrice douairière. Celle-ci envoya aussitôt un de ses courtisans en Espagne pour demander « satisfaction par retour du cour-« rier, asseurant que, si elle n'était pas écoutée, elle se ferait « justice à elle-même, et qu'elle le feroit traitter avec la der-« nière infamie [4] ».

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LVI, folio 46, Sébeville au Roi, 22 août 1683.

[2] *Ibid.*, tome L, folio 118, Sébeville à Croissy, 27 avril 1681.

[3] *Ibid.*, tome LII, folio 93, Sébeville à Vitry, 29 juin 1682.

[4] *Ibid.*, tome LIV, folio 51, Sébeville au Roi, 22 novembre 1682.

On crut un moment à Vienne que cet homme encombrant allait être rappelé. Sébeville cita même le nom de son successeur, le marquis de Castel Rodrigo, général de la cavalerie du duc de Milan [1]. Dans le mois de février suivant la nouvelle se confirma.

« L'Empereur s'est enfin résolu, à la prière de l'Impératrice douairière, d'escrire au roy d'Espagne de rappeler son ambassadeur Borgomainero, exposant expressément dans sa lettre que c'était un esprit si brouillon, qu'il mettait toute la Cour en combustion [2]. »

L'opinion était si bien enracinée à Vienne qu'il était l'âme de la résistance aux propositions de paix faites par Louis XIV, que l'envoyé de France ajoute :

« Si cette lettre a des suites, telles que je l'espère, les affaires changeront si bien de face icy, et je ne doute plus de la paix, qui me paroit toujours esloignée [3]. »

Le roi d'Espagne fatigua par ses lenteurs la cour de Vienne et la force d'inertie maintint Borgomainero à son poste, au grand déplaisir du nonce lui-même, tout « Autrichien » qu'on le supposât. Le ministre du Souverain Pontife poursuivait de toutes ses forces l'organisation d'une grande croisade contre le Turc, avec participation des armées françaises. La paix avec Louis XIV était le premier article de ses projets. Borgomainero était pour la réalisation de sa politique un obstacle qu'il eût été bien aise de supprimer.

L'événement ne donna pas raison en ce point aux désirs du nonce. Borgomainero, suivant en cela les instructions qu'il avait reçues, continua à poursuivre les ministres autrichiens et leur maître de ses sollicitations pour les engager contre la France. Il ne reculait devant aucun procédé pour réussir, et avouait cyniquement même les soustractions de lettres, procédé

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, folio 51, Sébeville au Roi, 22 novembre 1682.
[2] *Ibid.*, tome LVI, folio 56, Sébeville au Roi, 26 octobre 1683.
[3] *Ibid.*, tome LIV, folio 177, Sébeville au Roi, 14 février 1683.

dont il ne paraît pas correct de se vanter. « L'ambassadeur d'Espagne présenta hyer un fort grand mémoire à l'Empereur concernant, à ce qu'il prétend, tous les desseins de Votre Majesté, et l'on va faire imprimer icy, à ce qu'on m'a dit de bonne part, un manifeste injurieux par lequel on représente que Votre Majesté a levé le blocus de Luxembourg sous le prétexte de ne pas vouloir empescher les princes chrestiens d'opposer leurs forces aux ennemis de la chrestienté et qu'en mesme temps Votre Majesté leur fournissoit les moyens de faire la guerre à l'Empereur, ce qu'on prétend prouver par des lettres interceptées de M. du Vernay Boucaut, dont on veut insérer la copie dans le manifeste, renfermant toute leur habileté à ternir, s'il est possible, par une noire médisance, la grandeur et la justice de Votre Majesté [1]. »

Léopold Ier semble avoir reculé devant un pareil procédé, qui eût causé de grands ennuis au roi de France. La correspondance qui vint de ce pays dans les semaines qui suivirent cette communication, révèle une certaine inquiétude. On craignait à Versailles qu'une « fuite » très sérieuse ne se fût produite dans les courriers de Pologne. Les agents dans ce pays avaient versé beaucoup d'argent, et l'on n'eût pas aimé à faire connaître à l'Europe entière le prix de certaines consciences. Il est juste cependant de constater que, au cours des trois années qui suivirent la paix de Nimègue, Louis XIV avait apporté dans ses procédés une modération à laquelle l'Europe n'était pas habituée de sa part. La levée du siège de Luxembourg, la cessation des procédures de réunion, démontrent le désir qu'avait le roi de France de terminer cette affaire de la signature des traités définitifs avec l'Empire et l'Empereur. S'il avait suivi son inclination naturelle, s'il n'avait pas été en quelque sorte contraint par l'obstination de ses adversaires à user de tous ses moyens d'attaque, est-il téméraire de croire qu'il eût, comme dans la première invasion des Turcs en Hongrie, joint ses troupes à celles de l'Empereur ainsi que l'en sollicitait le Pape ?

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIII, folio 451, Sébeville au Roi, 22 octobre 1682.

Mais pour les Espagnols, tout était permis dès qu'il s'agissait de contrarier les Français. Le 26 novembre 1683, le Roi avertit Sébeville que le ministre d'Espagne allait essayer de « faire sortir de Vienne, par des demeslez particuliers l'envoyé de France ». Celui-ci était prévenu d'avoir à éviter « toute occasion de demeslez » avec son collègue, « en sorte qu'il n'arrive rien qui me puisse engager à des ressentiments qu'il me seroit difficile de tesmoigner dans la conjoncture présente d'une manière convenable à ma dignité [1] ».

Ce langage paraîtra bien différent de celui que tenait Louis XIV, lorsqu'il exigeait d'Alexandre VII une réparation et des excuses pour l'insulte faite à son ambassadeur à Rome. Les temps étaient changés, et aussi les procédés. Le roi de France voulait la paix du moment qu'elle était honorable. Ce texte n'a aucun sens, si l'on n'y voit une manifestation de la volonté de demeurer insensible à des provocations de détail, une affirmation de prudence et de modération.

L'ambassadeur d'Espagne cherchait à rassembler des troupes en Flandre contre les Français. Il avait promis dans ce but deux millions à la maison de Brunswick. Il voulait amener l'Empereur, au mépris de l'observation des traités déjà signés, à coopérer à ses projets.

En dernière analyse, sur le conseil de Borgomainero, l'évêque de Vienne et ses collègues s'étaient résolus, s'ils ne « pouvaient parvenir à la paix avec le Turc, de faire, à quelque prix que ce soit, un accommodement avec le comte Tékéli, afin de mettre à couvert les pays héréditaires des courses des Hongrois, qui vont présentement en Styrie, en Carinthie, en Silésie, en Moravie [2] ».

C'est cette résolution qui éclaire la question de l'attitude des ministres de l'Empereur vis-à-vis de la France. Les historiens les plus favorables à Léopold reconnaissent que l'idée favo-

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LVI, folio 179, le Roi à Sébeville, 26 novembre 1683.

[2] *Ibid.*, tome LVI, Sébeville au Roi, 15 septembre 1683.

rite de ses ministres, même après la leçon du siège de Vienne, était encore et toujours de faire la paix à n'importe quel prix avec la Turquie, pour « avoir les mains libres vis-à-vis de la France [1] ».

A peine le Grand Vizir eut-il abandonné son camp, qu'il reçut, par l'intermédiaire de son drogman, Maurocordato, une communication qu'il dut trouver étrange. Le résident autrichien Kunicz lui faisait dire, de la part de la cour impériale, qu'on était prêt à faire la paix. Léopold alla même jusqu'à s'excuser auprès du Pape, prétextant une menace de la part du roi de France et un danger vital pour la maison d'Autriche. Si l'Empereur ne compromit pas ainsi le résultat de la campagne de 1683, la faute en fut à l'entêtement du Grand Vizir, et non à la politique de l'Empereur.

Vis-à-vis de Tékéli, l'attitude des ministres antifrançais était très humble. Les députés que ce rebelle avait envoyés à Vienne sans leur donner le droit de traiter, et qui faisait présenter par eux des demandes dont l'acceptation eût été honteuse pour l'honneur de l'Empereur, étaient traités comme les ministres de princes souverains. Ils ne manquaient pas du reste de proclamer les titres que s'attribuait leur maître. « Traités aux dépens de l'Empereur, à la table du commandant de la ville », ils appelaient Tékéli *Serenissimus Princeps, Sua Celsitudo*. L'Autrichien qui les recevait aggravait encore l'insolence de ses hôtes en buvant à la santé de celui qui s'intitulait prince souverain de Hongrie [2].

Il est juste cependant de reconnaître que le prince Herman de Bade protesta un jour contre ces humiliations. Avant la signature de la trêve qui termina la campagne de 1682, il fit observer aux députés du rebelle qu'il devait avant tout mettre bas les armes, et rendre les places qu'il occupait. Il leur reprocha durement d'avoir trahi au profit du Turc les intérêts de la chrétienté, mais ce furent de vaines paroles, qui n'eurent

[1] Fraknoï, *op. cit.*, page 88 et suivantes.

[2] Affaires étrangères. Vienne, tome LIII, folio 465, Sébeville au Roi, 29 octobre 1682.

aucun effet, personne, dans l'entourage du souverain légitime, n'étant disposé à leur donner une sanction[1].

Voilà à quel degré d'abaissement et d'aveuglement étaient tombés les conseillers influents de ce souverain qui voulait passer pour le premier de la chrétienté. C'est avec des gens animés de cet esprit que l'envoyé du roi de France dut négocier sans espoir d'aboutir à un résultat utile.

Les succès mêmes des troupes impériales en Hongrie devinrent un sujet de souci pour l'ambassadeur d'Espagne. La lettre de Sébeville au Roi, du 1er novembre 1683, montre quel égoïsme animait le ministre espagnol. Il fut vivement contrarié de la prise de Gran, au siège de laquelle il s'était toujours opposé. La paix en Hongrie allait être retardée, pensait-il, par les progrès des armées de Léopold. Le but exclusif de la politique espagnole consistait à intéresser l'Empereur et l'Empire à la guerre dans les Pays-Bas. Le représentant de la cour de Madrid suivait sans doute ses instructions, dictées par les intérêts de ceux qui l'avaient envoyé; ce qui est surprenant, c'est la naïveté des ministres autrichiens qui ne voyaient pas qu'en suivant leur allié, ils compromettaient leur propre politique, l'existence même de la monarchie austro-hongroise, menacée bien plus par les Turcs et leurs alliés les mécontents que par la France.

III

LE PARTI DE LA PAIX

A la tête de l'autre parti était le prince de Schwarzemberg, l'un des plus anciens et des plus zélés serviteurs de la maison d'Autriche. Il était soutenu par le comte Stratman qui venait d'être nommé chancelier, et par le grand chambellan, comte de Dietrichstein.

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII, folio 195, lettre du résident de l'Électeur de Brandebourg, 29 octobre 1682.

Le comte Jerger appartenait aussi à la même fraction du ministère. « C'est un homme très habile, très bien informé des affaires de l'Empereur », dit Séville. Nous pouvons ajouter que c'était un très honnête homme, puisqu'il avait « manié plusieurs années les finances de l'Empereur » sans avoir fait fortune. Écœuré du spectacle de la sottise de ses collègues, il s'ouvrit à l'envoyé de France de son désir d'entrer en relations avec le Roi. Il donna les motifs de son avis sur la conduite des affaires de son maître.

« Il voyoit que l'Empereur feroit une paix honteuse des deux costez, la première, celle de l'Empire, qu'il seroit contraint d'accepter et ensuite celle du Turc [1]. »

Le comte de Kœnigseck partageait la même opinion, au moment du moins où les événements avaient amené une sorte de détente dans les sentiments de haine contre la France. Il protestait contre cette déplorable habitude qu'avaient ses collègues de ne jamais liquider entièrement une difficulté et de ne conclure que des trêves, laissant toujours ouverte la solution des problèmes à résoudre. Sébeville ne cesse pas de signaler cette pratique. « On parle icy d'une trêve de trente ans qu'on dit que Votre Majesté a proposée à la diète de Ratisbonne; mais l'on fait entendre en même temps qu'on ne la veut que pour cinq ou six ans [2]. » Mais le plus ardent adversaire de l'évêque de Vienne et des partisans de la guerre à outrance était assurément le prince de Schwarzemberg. Son dévouement à l'Empereur et à sa patrie était au-dessus de tout soupçon. On en eut une preuve posthume pendant le siège de Vienne. « Le généreux prince de Schwarzemberg avait laissé entre les mains de Mgr l'évêque de Kollonitsch trois mille émeris de vin pour les soldats... Le même prince avait déposé entre les mains de l'évêque 50 000 florins pour les besoins de la place [3]... »

Schwarzemberg ne pouvait donc être suspecté au point de

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LVI, folio 89, Sébeville au Roi, 13 septembre 1683.

[2] *Ibid.*, tome LVI, folio 182, Sébeville au Roi, 1er novembre 1683.

[3] *Ibid.*, tome LIV, folio 12, Sébeville au Roi, 1er août 1683.

vue du loyalisme. Les avis qu'il émettait en faveur de la conclusion de la paix avec la France étaient assurément dictés par le sentiment des véritables intérêts de l'Empereur et de l'Empire. Son opinion, il chercha à la faire prévaloir jusqu'à sa mort, le mot est littéralement exact.

Le 2 juin 1683, un mois avant l'arrivée des Turcs sous Vienne, le vieux serviteur de l'Empereur représenta à son maître avec plus d'énergie qu'à l'ordinaire qu'il était insensé de vouloir tenir tête à la fois à des ennemis tels que les Français et les Turcs. L'Empereur n'osa pas, cette fois encore, se ranger à cet avis. Le prince sortit du conseil décidé à résigner ses fonctions et à se retirer dans ses terres de Styrie. Dans l'après-midi il alla voir le grand chambellan, le comte de Dietrichstein, et lui demanda conseil. Malgré celui-ci, qui voulait ajourner toute décision après la terminaison de la crise, Schwarzemberg persista dans sa résolution, et se rendit successivement chez le confesseur de Léopold et chez celui de l'impératrice. Il leur fit part de son chagrin d'avoir perdu la confiance de son maître. Son désespoir grandissait à mesure qu'il parlait : il pria Dieu de lui épargner la vue des malheurs qui allaient fondre sur son pays. Il n'avait pas fini de parler, qu'il s'affaissa, frappé d'une syncope, et mourut sans avoir repris connaissance. L'Empereur fut extrêmement affligé de cet événement, mais n'en comprit pas la leçon ; les partisans de la guerre contre la France continuèrent à exercer leur influence [1].

Il ne manquait pourtant pas, dans les hautes sphères gouvernementales, de personnages influents mécontents de la direction imprimée aux affaires publiques. Les généraux commandant l'armée trouvaient inintelligente la conduite des gouvernants et intolérables les procédés des ministres.

Le 13 novembre 1583, Sébeville écrivait au Roi après la délivrance de Vienne : « Les quatre généraux dont j'ay desja parlé à Votre Majesté se sont dispersés depuis l'élévation du comte de

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LVI, folio 333, Sébeville au Roi 3 juin 1683.

Staremberg. Premièrement, le comte Capelliers s'en est allé chez luy, le comte de Leslie est resté à Presbourg faisant le malade, le général prince de Saxe-Lauenbourg s'en est retourné dans son pays, disant qu'il ne servira jamais dans les troupes de l'Empereur, et le comte Caprara est venu se plaindre, où il n'a pas eu beaucoup de satisfaction, ce qui l'a obligé de s'en aller chez luy en Italie. Avec tout cela je suis persuadé, Sire, qu'ils reviendront tous, parce que je ne doute point que l'Empereur ne leur donne à tous à peu près ce qu'ils prétendent [1]. »

L'opinion du comte Caprara, dont le parent arrivait de Constantinople, et avait vu de ses yeux la puissance des armées ottomanes, celle de tous ces gens qui, ayant fait la guerre en Hongrie en connaissaient les difficultés, est digne de remarque. Ils insistaient en faveur de la paix avec la France [2].

Ce parti n'était pas moins patriote que l'autre. Lorsque des mesures raisonnables étaient proposées, même celles qui avaient pour objet la continuation de la guerre contre la France, mais qu'elles se présentaient dans des conditions normales, ils y donnaient la main. C'est ainsi qu'au mois de décembre 1683 eut lieu chez le comte de Kœnigseck une conférence entre les envoyés de Suède et de Hollande et du cercle de Franconie, à laquelle assistait l'ambassadeur d'Espagne. Il s'agissait de faire transporter en Flandre par les Hollandais, « les rouliers des mers », douze mille hommes de troupes fournies par les autres puissances. M. de Kœnigseck pressa les représentants des souverains intéressés d'user de diligence, leur promettant le concours de l'Empereur, dès que la guerre de Hongrie aurait pris fin. Mais cette éventualité ne se produisit pas [3].

Plus tard ils s'adjoignirent le comte de Kinsky [4], ancien plé-

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LVI, folio 176 et 177, Sébeville au Roi, 13 novembre 1683.

[2] *Ibid.* Manuscrits *penes nos*, page 172, Affaires étrangères. Vienne, tome LIII, Sébeville au Roi, 9 avril et 5 mars 1682 et surtout tome LVI, folio 50, Sébville au Roi, 22 août 1683.

[3] *Ibid.*, tome LVI, folio 206, Sébeville au Roi, 4 décembre 1683.

[4] *Ibid.*, tome LIV, folio 383, Sébeville au Roi, 8 juillet 1683.

nipotentiaire à Nimègue, nommé récemment chancelier de Bohême à cause de sa réputation de désintéressement. « Fort capable de bien faire, comme il est opiniâtre et ferme dans ses résolutions et, de plus, porté pour la paix de l'Empire, ceux qui gouvernent, dont il ne veut point dépendre, s'y sont opposés autant qu'ils ont pu. »

Ces textes sont démonstratifs. Les conseillers du pouvoir impérial qui tenaient à la grandeur de leur maître et connaissaient les vrais ressorts de la politique européenne, considéraient comme impérieusement commandé par les circonstances de faire taire pour un instant des haines et des jalousies séculaires, afin de pouvoir lutter contre un ennemi plus dangereux cent fois, en tout cas plus actuel et plus proche, que ne pouvait être le roi de France, lequel offrait la paix. L'adhésion d'un vieux diplomate, signataire du traité de Nimègue, qui, par profession, connaissait l'état de l'Europe et les intérêts respectifs des puissances, donne à cette opinion une force convaincante, et la classe parmi celles qu'un homme d'État digne de ce nom devait adopter.

Quant aux querelles suscitées par l'élévation subite de Stahremberg, elles ont aussi leur valeur instructive. Qu'on plaçât sur le pavois l'homme énergique et habile qui avait, de l'île de Schüt aux ponts de Vienne, amené une garnison dans la capitale déjà investie, qui avait défendu, pendant deux mois de tranchée ouverte, des murailles branlantes, ces honneurs étaient mérités. Mais que cet ouvrier de la onzième heure fit oublier les services de guerriers plus anciens que lui, ce qui était dû à Caprara, qui luttait des années contre des forces doubles des siennes, au vieil Écossais Leslie, à un allié, le prince de Saxe-Lauenbourg, voilà ce qui révèle l'étroitesse de vues des conseillers par qui Léopold Ier se laissait conduire, leur incapacité à voir au delà d'un lieu et d'un jour. Dans ce métier de la politique, où l'on doit planer au-dessus des événements, voir tous les détails, mais seulement dans leurs rapports avec l'ensemble, connaître tout le passé pour deviner un peu

de l'avenir, jamais on n'aurait dû faire entrer les Émerick, les Herman de Baden. S'il avait eu devant lui des hommes moins asservis à leurs passions du jour, peut-être Sébeville eût-il eu la gloire de signer à Vienne un traité de paix.

IV

LE PÈLERINAGE A NOTRE-DAME D'ŒTTINGEN

En arrivant à Linz où il rejoignit la cour, chassée de Vienne par la peste, Sébeville fut informé que l'Empereur allait partir pour un pèlerinage à Alte-Œttingen en Bavière.

Le départ fut d'abord fixé au 15, puis au 3 mars 1681[1]. Le roi de France comprit immédiatement qu'il s'agissait d'autre chose que de dévotion dans cette démonstration pieuse.

En effet, on apprit dans le courant de février que le comte de Lobkowitz avait été envoyé en Bavière, que l'Électeur de ce pays avait accepté de son côté une rencontre avec l'Empereur, qui, disait-on à la cour de Linz, pouvait absolument compter sur lui.

Vers la moitié de février, le bruit se répandit que le voyage avait pour but de préparer le mariage de l'Électeur de Bavière avec l'archiduchesse, fille de l'Empereur. Le projet ne marcha pas sans quelque objection de la part de l'évêque espagnol Rojas et de la famille de Neubourg, à laquelle appartenait l'Impératrice, il était destiné à échouer avant même l'entrevue projetée ; mais l'Empereur passa outre et décida de partir. Il tenait tant à sceller l'alliance politique négociée par le comte de Lobkowitz, qu'il renonça spontanément au mariage de sa fille, disant « qu'il s'en consolerait, ayant quelque chose de meilleur pour l'archiduchesse ».

Les envoyés de Bavière vinrent à Linz dans les premiers jours de mars 1681. « M. de Presinghen et M. Mayer rendirent

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, Sébeville au Roi, février 1681.

hier la foy et hommage à l'Empereur pour l'Électorat de Bavière et ils la rendent encore aujourd'hui pour les fiefs de Bohême [1]. »

Ces envoyés firent à Sébeville toutes sortes de protestations de fidélité à la France, protestations qui furent reçues d'ailleurs très fraîchement. C'était un des alliés les meilleurs de la France qui passait à l'ennemi. L'Électeur Maximilien II Emmanuel, qui avait succédé à son père Ferdinand, était le beau-frère du grand Dauphin, fils de Louis XIV, élève de Bossuet. On croyait, à Versailles, que la politique du père déciderait celle du fils, mais le tuteur de l'électeur, qui était en même temps son oncle, travaillait depuis longtemps à le détacher de la France. L'entrevue d'Alte-Œttingen fut l'épisode décisif de cette campagne.

A cette occasion, l'Empereur fit à son nouvel allié cadeau d'une fort belle épée enrichie de diamants et combla de présents les ministres qui accompagnaient l'Électeur. Ces ministres étaient pour la plupart des hommes nouveaux, de petite naissance. Ils remplaçaient les amis de la France. Parmi les plus favorisés fut un sieur Leidel, chef, à Munich, du parti autrichien, élevé depuis peu aux plus hautes dignités.

Le prince Maximilien, fauteur de l'alliance, eut une belle bague, la princesse sa femme des bracelets et les courtisans des pierreries. Toutes ces générosités, si l'on en croit des réflexions éparses dans la correspondance de l'envoyé de France, furent mesquines, peu en rapport avec les cadeaux que faisait en pareil cas le roi Louis XIV.

Le résultat de cette entrevue resta secret. Cependant Sébeville apprit qu'en recevant l'épée de la main de Léopold Ier, Maximilien avait protesté de son intention de l'employer au service de « son maître, et de chercher les occasions de s'en servir [2]. » Cette occasion se trouva deux ans après, lors du

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LI, Sébeville au Roi, 1er et 15 mars 1681.

[2] *Ibid.*, tome L, Sébeville au Roi, 22 mars 1681, et Manuscrits *penes nos*, pages 79 et 80.

siège de Vienne, et l'Électeur fit honneur à sa promesse. Il se rangea aux côtés des ennemis de la France, lors de la signature de la ligue d'Augsbourg.

Sous prétexte de protéger l'Allemagne contre la peste, les ministres étrangers à la cour furent exclus du déplacement impérial. On voulait à tout prix se cacher de la France.

V

LA DIÈTE D'ŒDEMBOURG

Pour la préparation de la Diète que les Hongrois demandaient à leur roi, et que Léopold s'était décidé à leur accorder, on réunit à Presbourg des commissaires de l'Empereur et du royaume de Hongrie, chargés d'arrêter les conditions dans lesquelles elle serait tenue et « d'adjuster tous les troubles ». Du côté de l'Empereur, on comptait le comte de Stahremberg qui devait plus tard s'illustrer dans la défense de Vienne, le baron d'Erver, conseiller aulique impérial, M. Hofmann, conseiller dans les affaires de Hongrie, et M. de Wallenstein. Les États de Hongrie étaient représentés par l'archevêque de Strigonie (Gran), l'évêque de Taurino, le comte Paul Esterhazy et son frère et le comte de Rascowitz. Mais on disait que pas un de ces commissaires ne représentait véritablement les mécontents de Hongrie. Aussi, lorsque la commission fut séparée, les gens bien informés prétendirent que la Diète n'aurait jamais lieu [1].

Dans les premiers jours de juin, arrivèrent à Linz des députés des provinces de Comorn et « des deux provinces voisines pour demander une diminution d'impôts », se plaindre des procédés des officiers de l'Empereur [2].

Les réclamations des mécontents étaient fomentées par les

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 62, Sébeville au Roi, 22 février 1681.

[2] *Ibid.*, tome L, folio 66, Sébeville au Roi, 1er mars 1681.

protestants, et avaient pour objet les églises, dont les deux partis se disputaient la possession. Les jésuites, dépossédés de leurs églises par les luthériens, en réclamaient la restitution. Ils avaient peut-être un peu outrepassé, sinon leur droit, du moins la limite de la prudence, en exigeant l'expulsion en masse des religionnaires de la ville d'Œdembourg où se devait tenir la diète. Cet incident faillit tout compromettre. L'Empereur écrivit à l'archevêque de Gran, Georges Szelepcheny, à l'évêque de Taurino, et au comte Esterhazy, protestant « qu'il entendoit que touttes choses demeurassent en estat jusqu'à la diette ». Cette démonstration rendue publique par trois hommes influents parmi les Hongrois, fit taire, pour un moment, les récriminations des mécontents, dont Tékéli avait écrit le résumé à l'Empereur [1].

Les haines religieuses avaient ôté aux réclamants tout esprit de justice. On va en juger. Une lettre de Sébeville au roi de France contient les confidences qu'il avait reçues de l'évêque de Neustadt (Sigmund Kollonich). Ce prélat, très partisan des jésuites et favorable aux projets de guerre offensive contre le Turc, raconta que les luthériens avaient, avant les troubles, sept églises à eux, qu'ils en réclamaient actuellement huit cents. Il en savait exactement le compte, puisque c'était lui qui avait, avec seulement douze soldats, rétabli le culte catholique, il y avait quelques années. Il prétendait que l'Empereur avait volontiers offert au roi de France de lui donner carte blanche contre la Hollande, à la condition de recevoir son appui contre l'invasion ottomane. Il ne cachait pas, du reste, son inquiétude sur le résultat final des événements [2].

Des prétentions de cette nature étaient difficiles à satisfaire, on le vit bien dès les premiers débats préliminaires à l'ouverture de la Diète.

« Ils veulent bien eslire l'archiduc (roi de Hongrie), mais ils

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 66, Sébeville au Roi, 1er mars 1681.

[2] *Ibid.*, tome L, folio 211, Sébeville au Roi, 10 juillet 1681.

ne pretendent pas y estre forcés... Ils veulent aussy dans touttes les places qu'il y ait des troupes hongroises aussy bien que des allemandes, c'est-à-dire, ils consentent que l'infanterie allemande garde les places et les murailles, pourveu que la cavallerie soit hongroise et qu'elle soit aussy régulièrement payée que l'infanterie et qu'il n'y ait point de cavallerie allemande, que ceux qui lèvent les impôts et les subsides soient hongrois, comme aussy tous les ministres qui composent la Chambre de Hongrie (le ministère des finances), que les jésuites soient chassez de tout le royaume, et que l'exercice de la religion soit libre. Ils ont beaucoup d'autres prétentions qu'on leur accorderoit volontiers s'ils consentoient que le royaume fût héréditaire à la maison d'Autriche.[1] » Nous retrouverons ces prétentions sous une forme officielle, lors de la clôture de la Diète.

Ce qui décida l'ouverture de celle-ci, ce fut précisément l'intransigeance de Tékéli. Les députés des Hongrois prirent pour un acte de méfiance envers eux la déclaration faite par le chef des protestants qu'il ne s'en rapportait pas à la Diète, mais voulait savoir quel « accommodement » il obtiendrait de l'Empereur. A cette exigence, ils répondirent nettement que, s'il ne voulait pas accepter leur médiation, ils se joindraient immédiatement à l'armée de l'Empereur. Celui-ci partit donc pour Laxembourg, le 14 mai. Pendant ce temps les députés de Hongrie s'assemblèrent à Œdembourg pour préparer les travaux de la Diète[2].

Sébeville était mis au courant de tous ces détails par le représentant de Pologne, qui les tenait lui-même de l'évêque Sebestini, et par la princesse Pio, qu'il avait connue à Linz lors des difficultés soulevées par M. de Falces.

Après un séjour à Wiener-Neustadt, où il arriva le 3 juin, l'Empereur fit son entrée dans Œdembourg le jeudi 22 mai.

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 101, Sébeville au Roi, 22 mars 1681.

[2] *Ibid.*, tome L, folio 133, Sébeville au Roi, 1er mai 1681.

« Les Hongrois étaient magnifiques et, entre autres, Esterhazi, Baudiani, Palfi, Erdodi et Rascowitz. »

« L'Empereur ayant touttafait résolu d'aller à la diette, fit marcher à Œdembourg trois de ses vieux régiments, scavoir, Palfy et Montecuculli de cavallerie, et Mansfeldt d'infanterie qui campèrent à une demi-lieue de la ville dont ils prirent les clefs des portes, et y posèrent des corps de garde. La ville est si serrée et la place est si petite, que l'on ne peut y mettre de garde de cavallerie, de sorte qne l'on fut contraint de la laisser dans les faubourgs, ensuite tout estant préparé pour y recevoir l'Empereur, il partit de Neustadt le 22e de may 1682, de grand matin, pour y arriver de bonne heure. Ces trois régiments se mirent en bataille à la teste de leur camp pour le recevoir et les Hongrois, au nombre de quatre mille cinq ou six cents chevaux, s'y mirent aussy à l'opposite, laissant un grand terrain entre eux au milieu duquel il y avait un grand pavillon à la turque que l'Empereur y avoit fait tendre, et où il mit pied à terre pour y recevoir les compliments des députez des Estats qui le haranguèrent fort longtemps, et après avoir respondu en termes fort honneste et obligeants, il monta à cheval, avec toute sa Cour, passa à la teste de la ligne des Hongrois, commençant par la droitte et finissant par la gauche, où il s'arresta pour les voir défiler. Ces quatre mille cinq ou six cents gentilshommes avoient cinq chefs : Esterhazi, Baudiani, Palfy, Rascowitz et Ardedy, et chacun de ces chefs faisoit de leur monde quattre escadrons d'environ deux cents trente ou quarante chevaux.

« Erterhazi, après quelque dispute avec Baudiani pour le pas, passa le premier dans cet ordre : son escuyer avec deux gentilshommes à ses costez, fort parez, marchaient à la teste de douze chevaux de main menez chacun par deux palfreniers à pied ; leurs harnois estoient si magnifiques qu'il n'y en avoit qu'on estimoit plus de vingt-cinq mille escus, estant enrichis de perles, et de pierres précieuses, ensuite deux trompettes et un timballier avec plusieurs hautbois et clairons après lesquels suivoient douze ou quinze gentilshommes superbement habillez,

et luy marchant seul dans une distance égalle de ceux-ci à son escadron, avec un habit et un harnois d'une magnificence extraordinaire, ayant pour plus de cent mille escus de diamants sur sa personne. Son premier escadron estoit composé tout de gentilshommes richement habillez, le dos couvert d'une peau de tigre dont la teste estoit attachée sur l'espaulle droitte et la queue sur la hanche gauche, à leurs bonnets beaucoup d'aigrettes fort belles, avec des plumes de grues blanches qu'ils estiment extrêmement. Le second estoit d'hommes armez de petits bonnets de fer auxquels estoient attachez des cottes de mailles qui leur couvroient les espaulles et mesme la plus grande partie du dos et de l'estomach. Le troisième de lanciers, habillez tous d'une mesme manière et au bout de leurs lances des banderolles de taffetas de plusieurs couleurs, fendues comme des enseignes de gendarmes, la plupart de ceux-cy avaient des ailes sur le dos d'une grandeur extraordinaire, et qui faisoient, dez qu'ils marchoient, le mesme mouvement qu'un oiseau qui veut voler. Le quatriesme estoit de leur cavallerie ordinaire.

« Les autres chefs passèrent dans le mesme ordre, et presqu'avec la mesme magnificence et ensuite l'Empereur. avec une assez grosse cour, s'achemina vers la ville, où il ne put arriver qu'à la nuit fermée.

« Le lendemain, ces cinq chefs congédièrent leurs troupes, ne gardant que cinquante ou soixante gentilshommes chaqu'un, qu'ils faisoient toujours marcher à pied fort parez à leur mode devant leurs carosses, et, ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'ils avoient tousjours derrière une garde de quinze ou vingt hommes habillez de leurs couleurs, et mesme de plus, s'ils vouloient, qui marchoient jusqu'à la porte de l'Empereur, la carabine sur l'espaule et les officiers la hallebarde à la main [1] ».

L'Empereur avait eu beau choisir parmi ses régiments les plus vieux de toute son armée, ils durent faire pauvre figure devant ce déploiement de magnificence.

[1] Résumé de la mission de Sébeville. Manuscrits *penes nos*; pages 106 et suivantes

Après un jour de repos eut lieu la séance solennelle d'ouverture à laquelle assista Sébeville. L'Empereur y exposa en latin très correct — destiné à l'Église, il avait étudié en vue de cette carrière — quelques lieux communs sur les avantages de la paix publique, et la supériorité de l'intérêt général comparé aux intérêts particuliers, fit une allusion à la fête du Saint-Esprit que l'on célébrait en ce jour, souhaitant qu'Il put inspirer à tous l'esprit de concorde. Après un discours de l'archevêque de Strigonie, primat du royaume, qui était, en l'absence d'un palatin, le premier personnage après le Roi, et comme le Statthalter de la Hongrie, eut lieu la cérémonie du baisement de main à laquelle prirent part plus de cinq cents députés, et l'on se sépara [1].

Une diète *(dies indicta)* ne ressemblait pas à nos assemblées parlementaires modernes. Les députés n'avaient pas la parole dans les séances générales. Celles-ci étaient soigneusement préparées dans des commissions, au sein desquelles se déroulaient des négociations souvent fort délicates. C'est le compte rendu de ces travaux que Sébeville envoya au roi de France. Il obtenait ses renseignements par des intermédiaires sûrs, ou grâce à des indiscrétions, car les hommes d'État à Vienne ne conservaient guère les secrets dont ils avaient la garde et se montraient fort bavards après boire, ce qui leur arrivait souvent.

L'Empereur se proposait de rentrer à Neustadt, sauf à revenir de temps en temps à Œdembourg, chargeant le chancelier Nostitz et le général Capliers de traiter avec les Hongrois; mais des difficultés s'élevèrent qui l'obligèrent à demeurer à poste fixe au siège de la Diète. Les Jésuites demandèrent et obtinrent que l'on fit une procession solennelle du Saint-Sacrement, cérémonie qui n'avait pas lieu depuis longtemps, dans la crainte de troubles occasionnés par les Luthériens. Puis une fausse couche de l'Impératrice vint encore prolonger un

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 131, Sébeville au Roi, 1er mai 1681.

séjour fort incommode dans cette petite ville d'Œdembourg[1].

La première question qui fut soulevée fut l'élection d'un palatin de Hongrie. Le Palatin, espèce de vice-roi, nommé par la Diète, représentait à la fois le peuple et le souverain. Sa nomination, retardée jusqu'à ce jour, constituait l'une des rares manifestations de la volonté des gouvernés.

Le suffrage des députés était soumis à une procédure singulière. Les États choisissaient parmi quatre candidats que leur présentait le Roi de Hongrie. L'art de gouverner conseillait de ne proposer sur les quatre qu'un seul qui fût éligible aux termes des lois du royaume. La nomination était ainsi à la merci du pouvoir. Le clergé, sur le conseil de l'archevêque de Strigonie, qui voyait avec peine l'apparition d'un nouveau fonctionnaire plus important que lui, se refusa d'abord à participer à la nomination. Puis les autres ordres, celui des magnats, celui des nobles, celui des régnioles, se prononcèrent nettement en faveur de celle-ci. Le candidat prévu, qui était le comte Esterhazy, fut reçu par l'Empereur en même temps que l'archevêque de Gran, pour présenter au souverain la requête de l'assemblée en vue de l'élection du Palatin. Le Roi de Hongrie déclara qu'il accédait au désir exprimé par les députés, mais l'archevêque, à la sortie de l'audience, « rentra dans le cabinet de Léopold », et recommença à développer les arguments qui militaient, à son avis, contre cette mesure. Ces instances augmentèrent les indécisions ordinaires de l'Empereur. On crut un instant dans l'entourage de la Cour que le Palatin ne serait nommé qu'à la fin de la Diète[2]. Cependant Esterhazy fut proclamé, sans qu'on eût apporté aucune atténuation à ses pouvoirs, tels que les définissaient les lois du royaume. On raconta que l'on avait fait taire l'opposition de l'archevêque de Strigonie, en lui donnant quarante mille francs. Chacun des États nomma ensuite un député pour représenter au Palatin les doléances destinées à être mises

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 166, Sébeville au Roi, 28 mai 1681, et réponse du Roi, *ibid.*, folio 173.

[2] *Ibid.*, tome L, folio 174, Sébeville au Roi, 4 juin 1681.

sous les yeux du Roi. Telle était la procédure obligée en pareil cas [1]. Après avoir accompli cette formalité qui correspondait au premier article des revendications formulées par les mécontents, les députés se mirent en besogne de rédiger le cahier des doléances.

Les bruits les plus contradictoires circulaient sur l'état des négociations. On rédigea d'abord cent onze articles, que les plus modérés eux-mêmes crurent pouvoir présenter au Roi [2].

Les ministres firent répondre que les demandes formulées étaient complètement inacceptables. L'on se remit à une nouvelle élaboration des réclamations dans le but de présenter quelque chose qui eût des chances de succès.

Pendant ces débats, les semaines se passaient; les députés, éloignés de leurs demeures, de leurs affaires, inquiets des nouvelles qui leur venaient du côté de Tékéli, des menaces d'invasion de la part de la Turquie, écoutèrent les conseils de la modération et du patriotisme. Ils réduisirent à treize le nombre des articles résumant leurs doléances, dont Sébeville envoya au Roi le libellé avec quelques explications [3].

Les députés demandaient :

« *Palatinatus auctoritas.* — C'est-à-dire la confirmation de l'autorité du Palatin, ayant esté proclamé sans aucune restriction. »

Ceci avait trait aux prétentions de la cour de donner au Palatin un conseil qui aurait limité ses pouvoirs. L'Empereur, assuré d'avoir toujours dans ce poste un homme à sa dévotion, avait renoncé à ses premières exigences.

« *Militis nativi auctio.* » — On a déjà vu ce que signifiaient ces mots. Ils auraient gravement porté échec à l'organisation de l'armée hongroise, telle que la voulait le gouvernement. Dans son désir de clore heureusement la Diète, la cour eût probablement cédé sur ce point.

« *Contributionis sublatio.* » — C'était la réclamation ordinaire des

[1] Affaires étrangères, Vienne, folio 187, Sébeville au Roi, 18 juin 1681.
[2] *Ibid.*, tome L, folio 253, Sébeville au Roi, 2 août 1681.
[3] *Ibid.*, 11 et 23 septembre 1681.

peuples mécontents. On pouvait à cet égard faire des promesses, on était même disposé à en faire. Était-on, à Vienne, en mesure de les tenir?

« *Officiorum nativis distributio.* » — Les Hongrois voulaient l'accession aux fonctions publiques, jusqu'alors réservées aux Allemands. L'esprit turbulent des Hongrois, toujours prêts à la révolte, ne disposait guère les ministres à accéder à ce désir. Mais il en était de cet article comme de celui des impôts. Promettre est un...

« *Cameræ Hungariæ reformatio.* » — Les Hongrois se plaignaient justement d'une mauvaise organisation des finances publiques, de graves malversations imputables au personnel allemand. Nous avons raconté ailleurs l'histoire du financier Sinsendorff, en disgrâce depuis 1681, auquel on avait fait rendre gorge. Les Hongrois avaient la prétention de donner à leur Roi des administrateurs plus intègres.

L'évêque de Neustadt, Sigmund Kollonich, était visé par cet article, non pour les malversations, — on ne lui en reprochait point, — mais à cause de son attitude très nette contre les Luthériens. L'opinion avait été tellement montée contre lui, que la cour de Vienne se préoccupa de provoquer sa démission qu'il refusa d'ailleurs énergiquement. Le cardinal Buonvisi chercha à obtenir son adhésion à la demande des États. Il tenta même une *combinazione* qui aurait procuré une retraite honorable. Ce fut en vain.

« *Militis extranei, ubi non est necessarius eductio.* — Cela s'entend de l'infanterie, dans les places seulement et point d'autres troupes. »

Nous connaissons déjà les désirs des Hongrois à cet égard : laisser à l'infanterie allemande tout le fardeau de la garde des forteresses et ne demander aux milices nationales que le service en plein air, avec ses chances de bonnes fortunes, à une époque où la guerre enrichissait le soldat. On avait cherché, pour concilier les prétentions opposées, des moyens termes plus ou moins ingénieux. Déjà, en 1679, le nonce du Pape avait proposé la

nomination de cinq ou six colonels hongrois, qui auraient fait des recrues au détriment de celles que pouvait faire Tékéli. Les ministres et Kollonich s'étaient opposés à cette organisation. L'indiscipline que l'on fut à même de constater dans les milices hongroises pendant la campagne de 1783 semble donner raison à cette opinion.

« *Bonorum fiscalium restitutio.* — Aux mécontents et aux héritiers de ceux qui ont esté exécutés, scavoir, de Serin, de Nadasti et de Frangipani ! »

Il n'y avait pas de troubles en Hongrie sans que cette fameuse conspiration de la noblesse hongroise (*Tattenbach's Verschwörung*) ne revînt sur le tapis. On n'avait pas pardonné au chancelier Hocker sa rigueur dans cette affaire, et sa présence au ministère n'était pas de nature à aplanir les difficultés, au contraire.

M. Fraknoi raconte une scène qui se passa à la cour de Léopold et qui montre combien étaient aiguës les haines de race entre Allemands et Hongrois. Au moment le plus solennel de la Diète d'Œdembourg, le chancelier Hocker, qui était Tyrolien d'origine, accusa de trahison le comte Barcozi qui avait quitté les mécontents pour se rallier au parti du Roi. Le comte Palfi, chancelier de Hongrie, répondit immédiatement que « Barzcozi avait toujours été fidèle, mais qu'on n'en pouvait dire autant des Tyroliens, qui avaient rendu Fribourg aux Français ». Hocker, qui était parent du commandant de Fribourg, riposta du tac au tac : « Il est possible qu'un Tyrolien ait trahi, quant aux Hongrois, ce sont tous des traîtres [1]. »

Dans cette question des confiscations, Buonvisi, qui se méfiait des convoitises de certains ministres, avait suggéré un compromis. Une partie des biens, dont la totalité s'élevait à un million de gulden, consistait en immeubles dont la confiscation était interdite par la Constitution. Cette partie, la moitié environ, était, aux termes de la loi hongroise, transmissible aux héritiers dans la ligne féminine et aux collatéraux. Cette moitié, on pou-

[1] *Op. cit.*, page 37, note 4.

vait la rendre. La mesure proposée provoqua une très vive opposition. L'évêque de Neustadt invoquait les intérêts du Trésor dont il avait la charge. On lui répondit que la continuation des troubles ferait un tort bien plus grand aux finances royales. Quant à Léopold, il prétendait sa dignité compromise, s'il obéissait à une demande présentée comme un droit, et voulait que les Hongrois ne dussent la restitution qu'à sa générosité. On finit par lui faire comprendre qu'il ne s'agissait que d'une question de forme, et que les États étaient prêts à donner satisfaction à ses justes susceptibilités.

« *Religionis complanatio.* » — Cette question était à peu près insoluble. Le Roi crut la résoudre par les deux rescrits des 8 et 9 novembre, qui furent, après bien des difficultés, enregistrés par la Diète. L'*uti possidetis* régla la question des Églises. Les magnats avaient le droit d'en ouvrir dans leurs châteaux. Les protestants de la confession d'Augsbourg et les calvinistes furent autorisés à construire des temples où ils n'en possédaient pas. On leur donnait même pour cela le terrain nécessaire. Le comte Rascowitz partit pour la Hongrie, chargé par l'Empereur de choisir des emplacements dans les villes où le désiraient les religionnaires [1].

Les historiens n'ont peut-être pas mis suffisamment en relief le libéralisme du gouvernement hongrois dans cette affaire. C'était à une minorité turbulente, en réalité insignifiante comme nombre, que l'on avait affaire. La chambre ou la table des magnats ne comptait qu'un seul protestant. Dans le pays, ils n'étaient que trois, dont deux n'avaient pas d'enfants. Les régnicoles comptaient quatre-vingt-deux députés catholiques et cinquante-deux luthériens. Ce furent ces derniers qui s'efforcèrent d'empêcher l'enregistrement du rescrit qui leur accordait des satisfactions en réalité exagérées si l'on considère leur importance numérique, et la réalité de leurs droits.

Le rescrit du 9 novembre rencontrait de nombreux opposants

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII, folio 206. Lettre de Vienne, 8 novembre 1682.

dans le parti catholique. Kollonich et les Jésuites se montrèrent fort mécontents et déclarèrent publiquement leur désapprobation. Le Pape devait protester pour le principe, mais il permit au Nonce de choisir le moment où il présenterait sa protestation, de manière à ne pas compromettre le peu de résultats qu'avait obtenus la politique de conciliation.

« *Amnistia generalis. Reginæ coronatio.—Captivorum liberatio.* » — Ces articles ne soulevaient pas de difficultés insurmontables. Le couronnement de la Reine ne fut obtenu des États que grâce à un subterfuge assez ridicule. La scène, qui se passa dans la dernière réunion de la Diète, est racontée par Sébeville dans sa lettre du 4 décembre 1681.

Les ministres avaient persuadé au Palatin que la meilleure manière pour les Hongrois d'obtenir un adoucissement aux conditions déjà accordées, serait de répondre par le couronnement de la Reine à l'avantage fait au pays par la nomination d'un palatin. Les magnats entrèrent dans cette voie, et ils fixèrent au 9 décembre le jour où devait être voté en séance solennelle le principe de la concession faite par les sujets à leur souverain. Sans attendre que les opposants, qui étaient un certain nombre dans la Chambre basse, eussent exprimé leur opinion, une fois la séance ouverte, et aussitôt après que la proposition eut été rendue publique, les partisans de la cour firent annoncer, au moyen de trompettes qu'ils avaient apostées tout près de là, que la décision était prise, puis on se hâta de lever la séance, remettant à la prochaine Diète la solution des questions restées en suspens.

Sur l'article *Turcarum pax*, on pourrait écrire un livre. L'idée fixe des Hongrois — et les ministres en majorité s'abandonnaient à ce mirage — était que, moyennant le payement d'une somme ou d'un tribut annuel, la paix était possible avec le Turc. La Hongrie était ruinée : il fallait lui donner le temps de se refaire avant de songer à résister à main armée. Le 27 novembre 1681, Sébeville annonce au Roi que « l'on va proposer au Turc 500 000 escus de la part des États de Hongrie pour

obtenir de lui qu'il retire son armée ». Le comte Albert Caprara, cousin du commandant des forces impériales en Hongrie, fut chargé d'aller porter au Sultan cette proposition déshonorante. Son départ n'eut lieu que longtemps après, et il ne fut pas plus tôt arrivé à Constantinople, qu'il saisit la première occasion pour déclarer à son maître qu'il n'y avait aucun espoir d'obtenir la paix sans avoir recours aux armes.

Quant au dernier article, *Dieta suo modo proxime promulganda,* il servit de prétexte pour remettre à une époque ultérieure les articles sur lesquels on n'était pas d'accord.

Une lettre de Sébeville à Vitry résume les résultats de ces six mois de négociations.

« L'Empereur a presque tout accordé ce qu'ils demandaient sur la Religion et les biens confisqués... et il a remis à la première Diète qui doit se tenir à Presbourg dans peu de temps, tous les griefs dont on n'a pas fait justice dans celle-ci. Il a, de plus, donné, dimanche dernier, les charges du royaume vacantes [1]. »

Le comte de Rascowitz et son frère furent nommés *judex curiæ,* fonction analogue à celle de maréchal à la cour, le comte Sacquy, général de la haute Hongrie. Cette nomination ôtait toute espérance à Tékéli de devenir le chef de l'armée hongroise : la domination sur la Hongrie était en effet le premier article de ses demandes. Le comte Zichy, qui était garde-couronne, devint *janitarium regalium magister*, c'est-à-dire capitaine des gardes du corps. Le comte Erdödy fut pourvu du titre de vice-président de la Chambre de Hongrie. On remplaçait ainsi Kollonich sans le destituer ni le forcer à se démettre. Le frère du Palatin eut le généralat, remplaçant son aîné.

En réalité, les cinq ou six mois qu'avait duré la tenue de ces assises nationales pendant lesquels on avait travaillé à la pacification du pays, étaient entièrement perdus et les problèmes posés avaient à peine reçu une solution provisoire, que n'acceptaient pas les partis.

[1] Affaires étrangères Vienne, tome LII, folio 9, Sébeville à Vitry, 3 janvier 1682.

V

LA GUERRE CONTRE LES TURCS. — CAMPAGNE DE 1682

A la fin de 1681, on commença à se rendre compte à Vienne de l'imminence de la guerre contre les Turcs. Un chrétien, devenu janissaire, arriva à Vienne dans le cours de mars 1682, annonçant que le grand vizir allait entrer en Hongrie pour profiter des offres qui lui étaient faites [1].

L'alliance des mécontents de Hongrie avec les infidèles n'était pas une nouveauté. Si nous en croyons un rapport italien, non signé, en date du 25 mars 1682, adressé à l'empereur Léopold et conservé aux Affaires étrangères [2], les premières ouvertures auprès de la Porte remontaient à l'année 1664, au lendemain de la bataille de Saint-Gothard, et furent présentées au Grand Seigneur par l'intermédiaire et avec la recommandation de Michel Apaffi, prince de Transylvanie. En 1682, le Sultan hésitait à rompre une trêve loyalement conclue avec l'Empereur; mais des fanatiques lui représentèrent que l'Alcoran n'obligeait pas les Musulmans « d'observer la paix quand un peuple entier vient s'offrir à eux et se soumettre comme tributaire »... Il prit le parti de préparer la campagne et fit réunir dans Belgrade des amas de provisions de toutes sortes. On décida les Moldaves, les Valaques et le prince de Transylvanie à se joindre aux assaillants. Les Turcs prêtèrent à ces alliés des canons et de la poudre.

Le rapport contient une citation assez inattendue de Paul Jove. Celui-ci raconte qu'Oberdank, envoyé de l'empereur Ferdinand Ier auprès de la Porte, revint de Constantinople effrayé des préparatifs de guerre qu'il avait observés. On se moqua de lui et de ses craintes à la Cour. Peu d'années après eut lieu une

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII, Sébeville à Vitry, 3 janvier, et rapport de Verjus, du 2 mars 1682.
[2] *Ibid.*, tome LII, folio 43, 25 mars 1682.

invasion et le siège de Vienne, qui coûtèrent tant de sang et firent tant de ruines. Il avait acquis le droit de dire « que de tels préparatifs ne se faisaient pas pour aller à la promenade, et que ceux qui l'avaient raillé étaient des sots[1] ».

Dès le 26 juin 1681, les Turcs avaient poussé leurs avant-postes bien au delà de Neuhausel, à trois heures de Presbourg, et construit un fort pour inquiéter Léopoldstadt. Cette ville n'était pas en état de défense un an auparavant, lorsque Sébeville en parlait au roi de France[2].

Malgré tout, pendant l'année 1681 tout entière, les ministres austro-hongrois ne semblèrent pas prendre ombrage de ces progrès de l'ennemi. Ils n'avaient pas renouvelé la trêve et se disaient assurés que le Turc ne ferait pas campagne cette année-là. L'inquiétude avait cependant gagné certains conseillers d'État, et le prince de Dietrichstein ne cacha pas à Sébeville son état d'esprit à cet égard.

Au mois de mai de cette année, on apprit à Vienne le mariage du comte Tékéli et son voyage à Bude[3]. Ce voyage donna lieu aux conjectures les plus variées, Tékéli épousait la princesse Ragotzi, sœur du comte Zrinyi, qui était catholique et loyale sujette de Léopold Ier. Cette alliance avait fait espérer à quelques magnats, en particulier à l'archevêque de Gran, que la princesse convertirait son mari. Malheureusement aucune de ces prévisions ne se réalisa. La femme du rebelle devait cependant servir d'intermédiaire à certaines négociations; mais elle ne put empêcher l'asservissement à la puissance ottomane[4]. Le voyage de

[1] *Loc. cit.*, folio 56.

[2] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 229, Sébeville au Roi, 17 juillet 1682, et folio 194, Sébeville au Roi, 26 juin 1681.

[3] *Ibid.*, tome LII, folio 74, Sébeville à Vitry, 11 mai 1681.

[4] Le comte Serin est de retour de son voyage de Hongrie (Sébeville à Vitry, tome LII, folio 83, 8 juin 1682, et *ibid.*, folio 97, 13 juillet). Sujets loyaux et insurgés avaient, du reste, des alliances communes. Sébeville apprit que le Palatin Esterhazy venait d'épouser la sœur de Tékéli, après l'avoir gravement compromise. Tékéli avait menacé le galant de brûler ses domaines. *Loc. cit.*, Sébeville à Vitry, 20 juillet 1682, tome LII, folio 103.

Bude avait pour objet d'entendre les propositions que voulait lui faire le grand vizir de le nommer prince de Transylvanie, et de concerter le concours que les deux négociateurs devaient se fournir pour la campagne prochaine. Peu de temps après, les Turcs jetèrent un pont sur la Theiss, à Zolweck, et un autre sur le Danube, entre Gran et Bude. Ils établirent un camp en face de Carlstadt, menaçant ainsi la Styrie, la Carniole et la Croatie[1].

Dès les premiers mois de sa mission, le roi de France avait formellement défendu à Sébeville d'entrer en négociations avec les mécontents de Hongrie. La lettre du 25 avril 1681 est, à cet égard, d'une précision qui ne laisse rien à désirer. On peut provoquer des conversations pour se renseigner, mais ne pas écouter ceux qui pourraient faire quelque ouverture. Il ne faut pas que les rebelles puissent croire que le ministre de France ait des pouvoirs pour traiter avec eux. Étant accusé d'avoir fait remettre de l'argent en Transylvanie, Louis XIV voulait avoir en main une réponse concluante, et bien démontrer que, quant à lui, il se maintenait dans les limites du traité de Nimègue. Cette attitude imposée à son agent à Vienne donnait plus de force à l'accusation qu'il portait à son tour contre les ministres autrichiens, qui lui suscitaient des ennemis, au mépris des traités, en Bavière, en Suède et dans les cercles de l'Empire. Il avait acquis ainsi le droit de dire que toutes les intrigues nouées dans ces divers pays étaient incorrectes, au point de vue de la loyale exécution des traités.

Louis XIV avait vu juste. Au moment de l'ouverture de la Diète, l'envoyé de France eut à se défendre contre l'imputation d'avoir remis de l'argent aux rebelles, et fut heureux de pouvoir s'appuyer sur le texte des instructions qu'il avait reçues pour se disculper devant les ministres. Il le fit avec sa bravoure habituelle, affirmant devant le comte d'Harrach, le prince de Schwarzemberg et le comte de Nostitz, auxquels il avait pris l'initiative

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII, Sébeville à Vitry, 31 mai 1682.

de parler des griefs qu'on prétendait avoir contre lui, que, si le Roi le lui avait commandé, il eût, malgré tout le monde, négocié avec les Hongrois, mais que, se sentant parfaitement innocent sur ce chapitre, il entendait qu'on le crût sur sa parole. Cette explication paraît avoir dissipé les nuages [1].

En juillet 1682, les Turcs firent une razzia près de Trentschin; ils firent quinze cents prisonniers, tuèrent trois cent quarante personnes et pillèrent quatorze villages. En même temps, ils levaient leur camp devant Carlstadt et marchaient sur Bude. Malgré cette entreprise, suivie d'une attaque des partisans de Tékéli contre des compagnies du régiment de Caraffa, les ministres ne voulurent pas considérer la trêve comme rompue avec les Turcs. C'était, disaient-ils, le canon des Hongrois, non celui des Turcs. C'est à peine si l'on crut la guerre commencée, quand on apprit que le chef des mécontents, avec un contingent d'Ottomans, avait pris Cassovie (Kaschau), par ruse, et qu'il manifestait l'intention d'y établir sa capitale. L'endroit était d'ailleurs bien choisi. Cette forteresse commandait les communications de l'Autriche avec la haute Hongrie [2].

« L'alarme est si grande en ce pais, qu'on croit desjà voir les Turcs à la porte de Vienne. »

Le commandant de la place, « le sieur Lambert », fut, par la suite, emprisonné et mis en jugement. Quelques jours après, on le trouva mort. Les habitants, effrayés, avaient traité secrètement avec les assiégeants, promis 50 000 écus pour se sauver du pillage et forcé le malheureux commandant de place à capituler. Trente-six jésuites qui étaient dans la ville furent faits prisonniers et conduits à la frontière polonaise [3]. La haute Hongrie fut bientôt compromise. Le 10 août, l'on apprit à Vienne

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome L, folio 181, Sébeville au Roi, 11 juin 1682.

[2] *Ibid.*, tome LII, folio 117, Sébeville à Vitry, 3 août 1682.

[3] *Ibid.*, tome LII, folio 416, Sébeville à Vitry, 4 octobre 1882. *Ibid.*, tome LII, folio 120, 10 août et 23 août. Tome LIV, Sébeville au Roi, folio 416, 4 octobre, et folio 409, 27 septembre; folio 331, 30 août; folio 353, 10 septembre 1682.

que Zattmar et Filleck étaient investies, l'une par le Turc, et l'autre par les troupes alliées : moldaves, valaques et transylvaines. Peu de temps après, ce fut le tour de Potnach et d'Onoch, puis d'Epéries. De son côté, Tékéli montait la garde.

Le comte Zrinii, qui commandait Zattmar, reçut l'ordre de sauver les troupes qu'elle contenait; mais il préféra rassembler dans la place les garnisons environnantes et se défendre contre l'attaque. Il eut la chance que les assiégeants, voyant venir l'hiver, levèrent le siège au moment où le manque de vivres allait forcer la place à capituler. La conclusion de la trêve avec Tékéli le sauva provisoirement : il eut le moyen de se ravitailler [1].

Les villes de Filleck et de Zendren étaient assiégées par les troupes de Tékéli et les Transylvains. Le Palatin se disposa à partir pour délivrer le château de Filleck défendu, contre l'ennemi en possession de la ville, par le baron Kohari. La garnison abandonna son chef qui dut capituler à merci. Les insurgés et les Turcs, s'étant querellés à propos des fortifications, la place fut rasée.

Bien qu'il y eût vingt mille Turcs en Hongrie, les ministres impériaux s'obstinaient à proclamer que la trêve n'était pas rompue, et « qu'ils avaient la paix dans leur poche [2] ».

L'armée impériale se rassembla pour couvrir le Bergstett et les mines d'or [3]. Elle était sous le commandement de Caprara. Bien que ce général eût rassemblé autour de lui tous les régiments qui couvraient la Moravie et la Silésie, il ne se crut pas assez fort pour empêcher les alliés de piller les campagnes et de se rendre maîtres de presque toutes les forteresses.

Après l'arrivée du régiment de Saxe-Lauenbourg, qui parut « très beau et bien monté », on estimait l'effectif dont il disposait à vingt-quatre mille hommes [4].

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII. Lettre de Sébeville à Vitry, 23 août 1682.

[2] *Ibid.*, tome LII, folio 132, Sébeville à Vitry, 6 septembre 1682.

[3] *Ibid.* Lettres diverses.

[4] *Ibid.*, folio 150, septembre 1682, et *passim*.

Le 18 juin, Caprara fit rassembler autour de lui toutes les garnisons qui purent le rejoindre, et se retira derrière la Waag à la rencontre des forces que commandait Stahremberg. Il avait été obligé de gagner Trentschin par les montagnes, n'osant pas se montrer dans les plaines autour de Neutra. De Zattmar à Léopoldstadt, c'est-à-dire cent lieues de terrain, avaient été perdues par les troupes impériales : tel était, à la fin de 1682, le bilan de la campagne [1].

Pendant cette année, on signalait le lamentable état des fortifications de Vienne : aucun des remparts n'était recouvert, les fossés étaient pleins de matériaux pour des maçonneries qui n'étaient pas encore commencées, il n'y avait plus une palissade : on les avait ôtées pour les remplacer. Au mois de septembre, cependant, Sébeville constate qu'il a été fait quelques efforts pour mettre la place en état de défense. Les bourgeois furent appelés à faire des provisions pour sept ou huit mois, les fortifications réparées, les palissades replacées. Mais la surveillance des travaux avait été bien molle, car, si nous en croyons la lettre au Roi du 8 juillet 1682, au moment où les Turcs arrivaient, rien n'était terminé, et il ne fallait pas huit jours « à des gens qui sauroient attaquer » pour prendre la ville. Aussi les citoyens étaient-ils furieux contre les ministres, en particulier contre l'évêque de Vienne, dont l'incapacité était cause de tous ces désordres.

Au mois d'octobre 1682, M. de Lorraine, revenu à la santé, fut placé à la tête de l'armée. C'est chez lui que se tinrent désormais les séances des conseils de guerre.

Aux approches de l'hiver, les Turcs laissèrent vingt mille hommes à Tékéli, se séparèrent des mécontents et se réunirent aux environs de Neuhausel [2]. Leurs coureurs allaient jusque sur les bords de la Waag. Tékéli tenait toujours le Bergstett, et faisait battre monnaie avec l'or des mines de l'Empereur au nom de : *Emericus Dux Hungariæ* [3].

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LII, folio 156, Sébeville à Vitry, 28 septembre 1682.

[2] *Ibid.*, tome LII, folio 160. Lettres de Vienne, 1er octobre 1682.

[3] *Ibid.*, folio 163, Sébeville à Vitry, 5 octobre 1682.

Le grand vizir partit de Constantinople, le 8 octobre, pour se rendre à Belgrade. L'Empereur, au reçu de cette nouvelle, lui dépêcha le comte Saponara, qui était désigné depuis quelque temps pour cette mission. Cette fois, on cessa de douter d'un projet d'invasion de la part des Turcs. L'Empereur envoya à toute la noblesse hongroise l'ordre de se rendre à cheval auprès du Palatin.

Pendant ce temps, Tékéli était resté à Heiligenkreutz, à quatre lieues au nord de Kremnitz. Il avait envoyé son secrétaire au Palatin, et de là à Vienne, pour proposer un armistice. Ses envoyés parlaient toujours au nom du prince de Hongrie, *Emericus Tekeli princeps et partium Hungariæ dominus;* sur quoi Stahremberg les reprit en se moquant d'eux [1].

L'état-major commença par repousser les propositions du rebelle, puis se décida à les recommander à la cour. Mais les négociations n'empêchaient pas les hostilités. Des partis d'insurgés attaquèrent et pillèrent une partie de la Moravie, en particulier la ville de Woglitz, et attaquèrent Levenz [2]. Le colonel Diepenthal les attendit à la frontière, et leur infligea une sévère leçon.

Les députés de Tékéli arrivèrent à Vienne à la mi-octobre; ils étaient suivis de serviteurs nombreux, pour en imposer au gouvernement. Ils offraient de rendre le Bergstett et de faire lever par les Turcs le siège d'Otis [3]. Le résident des Pays-Bas écrivait à sa cour que l'accommodement allait se conclure [4]. Tékéli, qui connaissait le tempérament de ses adversaires, savait qu'ils étaient prêts à accepter ses conditions; pour les allécher, il prétendait qu'il obtiendrait la paix du Turc, mais qu'il fallait se hâter : au printemps, affirmait-il, il serait trop tard [5].

C'était lui qui menait en réalité les événements. Il avait

[1] Affaires étrangères, Vienne, folio 169. Lettres de Vienne.
[2] *Ibid.*, tome VII, lettre de Vienne, folio 169.
[3] *Ibid.*, Sébeville à Vitry, 18 octobre 1682, folio 176.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid*, folio 182, lettre du résident des États.

décidé comme tous les ans, à l'entrée de l'hiver, d'assurer la sécurité de ses quartiers par une trêve. Il la conclut à son heure.

Cet homme, dont l'esprit était fertile en expédients, avait toujours une solution prête pour toutes les circonstances. Il ne faisait jamais un pas arrière qu'en présence d'une certitude qu'il avait intérêt à le faire. De la sorte l'Empereur, son chef, paraissait toujours implorer la condescendance de celui qui ne représentait pas même la majorité du peuple au nom duquel il parlait, qui n'avait pas en main la force matérielle, et qui n'employait pas d'autre moyen, pour imposer ses volontés, qu'une raideur indomptable en apparence. Son mariage avec la princesse Ragotczi [1] fut une merveille de rouerie et d'énergie, et donna lieu à des négociations qui durèrent presque toute l'année 1682. L'Empereur tenait beaucoup à ce mariage, qui lui ménageait, nous le savons, un point de contact avec le chef des mécontents, facilitait les négociations avec eux et faisait espérer un retour de l'amoureux à la religion catholique et au loyalisme. Tékéli avait deviné le jeu de son adversaire, et trouva moyen de braver, en épousant celle qu'il avait choisie [1], le souverain qui désirait ce mariage, mais mettait certaines conditions à son consentement officiel. Il neutralisa ainsi la bonne influence de la princesse, dont Léopold Ier avait trop facilement escompté les effets. En dernière analyse, celui qui étudie les événements constate que Tékéli prit la femme qu'il avait choisie, l'allié qui lui convenait, l'attitude qu'il considérait comme conforme à ses intérêts. Lié à la Porte par un traité auquel il ne pouvait plus se soustraire, il eut l'impudence de se targuer auprès de son souverain légitime de son influence sur le Grand Turc pour faire espérer une paix dont il connaissait l'importance pour la politique impériale. Cette habileté n'avait pour le moment d'autre

[1] Cf. l'opinion de l'officier de l'armée impériale qui a rédigé le récit de la guerre contre les Turcs (Affaires étrangères, Vienne, tome LI). « Il était jeune, mais tout à fait expert dans les choses qui se rattachent à la guerre et à la politique. »

but immédiat que la signature d'une trêve et l'obtention de la part de son adversaire de quartiers d'hiver en dehors de la partie de la Hongrie qui avait subi les horreurs de la guerre. Il se trouvait ainsi au commencement de l'ouverture des hostilités de 1683 sur le terrain qu'il avait choisi, à proximité de ses alliés.

Moralement il était le chef des Hongrois, matériellement il possédait presque toute la haute Hongrie. Les Ottomans installés à Bude, à Neuhausel, purent se joindre à lui dès qu'ils eurent rassemblé l'immense armée que le Grand Vizir avait réunie à Belgrade. A la faveur des négociations, sentant qu'on n'osait pas, ou qu'on ne pouvait pas, à Vienne, le pousser à fond, il profita de sa présence dans la région des mines d'or, pour s'approprier 20 000 ducats fraîchement monnayés. Il n'osa cependant pas retenir la possession exclusive de ces mines. Le personnel technique lui manquait pour l'exploitation et la transformation en monnaie du métal recueilli. Il se contenta de mettre hors d'état quelques machines d'épuisement et de prélever sur la fabrication un tribut annuel en laissant toute la charge de l'exploitation aux officiers de l'Empereur [1].

La condescendance même que l'Empereur avait montrée vis-à-vis des protestants en leur accordant des terrains pour bâtir des églises ne servit à rien pour la pacification. Tékéli s'empressa partout de rétablir le culte luthérien, chassant les Jésuites et confisquant leurs biens [2].

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIII, *passim*, et notamment les lettres de Sébeville des 24 février, 7 mai et 21 mai. Résumé de la mission de Sébeville. Manuscrit *penes nos*, p. 169.

[2] *Ibid.*, tome LII, p. 252. Lettre du résident de Brandebourg. Pour d'autres détails, voir le récit de la guerre contre les Turcs par un officier de l'armée impériale tome LIII.

Gaëtan Guillot.

(A suivre.)

COMPTES RENDUS

Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII et le cardinal de Richelieu, par le P. de la Rochemonteix. Picard, Paris, 1911, in-8°.

Le livre, que le P. de la Rochemonteix consacre aux rapports du P. Caussin avec Louis XIII, nous fournit des détails curieux sur un épisode qui faillit ébranler la toute-puissance de Richelieu. Le ministre « qui donnait au Roi des confesseurs de sa main, afin d'élever ses actions et de ne point incommoder sa fortune », — ce sont les propres paroles du P. Caussin, — exigeait d'eux, sinon une servilité absolue, du moins « une simplicité toute bornée et religieuse ». Il crut avoir trouvé l'une et l'autre quand, le 25 mars 1637, il fit mander au P. Caussin, jésuite, de venir confesser le Roi. Or, si le P. Caussin unissait à une grande piété la simplicité requise, il possédait quelques autres qualités sur lesquelles le cardinal ne comptait pas. Son caractère était fortement trempé, son âme incorruptible, et il cherchait moins à connaître la limite de son devoir, qu'à l'accomplir jusqu'au bout.

Le message du cardinal le surprit sans le déconcerter, et il décida aussitôt qu'il servirait « l'intérêt de Dieu » dans sa nouvelle charge, dût-il lui en coûter la vie. Ce n'était pas trop dire. Bien que le P. Caussin vécût loin de la cour, il n'ignorait point les intrigues du ministre ni sa politique sans scrupule. Il savait que le cardinal, pour régner plus sûrement sur l'intelligence du Roi, avait aigri celui-ci contre sa mère, et même contre sa femme, qui vivait isolée, à Versailles, sans espoir de postérité.

Il désapprouvait les alliances conclues avec les puissances protestantes et les exécutions capitales par lesquelles le ministre apaisait ses méfiances ou satisfaisait ses rancunes. De plus, la situation misérable du peuple de France, accablé d'impôts et de charges militaires, le remplissait de compassion. On le voit, c'était un homme fort inexpérimenté en matière politique, puisqu'il n'admettait point que la grandeur future de la France pût se faire aux dépens de la justice et de la sécurité présentes!

Avant de le laisser s'entretenir avec le Roi, Richelieu voulut lui faire la leçon, et presque sans préambule, il lui décrivit l'affection de Louis XIII pour une fille de la Reine, Mlle de La Fayette, « lui conseillant de dénouer avec adresse ce nœud, qui ne pouvait être qu'au préjudice de la conscience royale ». Tout bonhomme qu'il fût, le P. Caussin flaira que la conscience royale était peut-être moins engagée dans l'aventure que l'intérêt de son interlocuteur. Il ne se trompait pas. Richelieu avait placé Mlle de La Fayette près du Roi afin qu'elle lui rendît compte des sentiments de Louis XIII sur sa politique; mais la jeune fille s'était constamment refusée à jouer ce rôle déloyal, et maintenant le ministre ne songeait plus qu'à l'éloigner de la cour. L'entreprise était difficile. Louis, chrétien scrupuleux, aimait la jeune fille d'un amour aussi profond que chaste. Il fallait lui faire

de cette amitié une question de conscience : c'est à quoi devait s'employer le nouveau confesseur.

Chose étrange! Le cardinal s'appuyait sur un allié qui devait le trahir, et il allait en trouver un qu'il était peu habitué à rencontrer : Dieu lui-même. Une vocation sérieuse poussait Mlle de La Fayette au couvent. Elle s'en ouvrit au P. Caussin. Constatant la bienfaisante influence de la jeune fille sur l'esprit du Roi et les efforts qu'elle tentait pour le rendre indépendant de la tutelle du cardinal, le jésuite fit quelques objections. Elle répondit avec fermeté que son parti était pris depuis longtemps et qu' « après avoir aimé le Roi, il ne fallait plus aimer que Dieu seul ». Elle était assurée, déclarait-elle, « de ne trouver de repos que dans la religion, et loin d'y entrer pour se garantir de la persécution de Richelieu, son seul déplaisir, en quittant le monde, était de lui donner de la joie ». Ravi de ces pensées qui concordaient si bien avec les siennes, le P. Caussin n'insista plus, persuadé « que Mlle de La Fayette n'aurait dans l'état pas moins de pouvoir en la religion qu'elle en avait dans le monde pour la défense d'une cause juste et sainte ».

Il semblait bien toutefois que le cardinal eût gagné la première manche. Mais le Roi qui ne se consolait pas du départ de son amie, partit un jour, à l'improviste, pour la Visitation, et s'entretint trois heures durant avec la novice. Aussitôt, voici le cardinal qui s'affole; il mande le P. Caussin et le somme de lui dire s'il a eu connaissance du projet du Roi; car depuis cette fâcheuse visite, Louis « a sur le visage un ou deux plis qui ne sont pas en leur place ordinaire ». En vain, le jésuite proteste qu'il n'a été informé de rien,— ce qui était vrai, — « et qu'il ne saurait supporter les ombrages d'une personne à laquelle il a tant de respect »,— ce qui l'était moins. Le cardinal persiste à se méfier. Ni Mlle de La Fayette, ni le P. Caussin n'ont consenti à espionner pour le compte du ministre : ils le trahissent. Le raisonnement ne manquait pas de justesse. Poussés par « l'extrême tendresse » qu'ils avaient pour le Roi, la visitandine et le jésuite l'entretenaient sans cesse « de la paix de l'Église, du repos de ses peuples et de l'union de la maison royale ». Ils voulaient surtout le porter à « une sainte et cordiale affection pour la Reine, espérant que Dieu verserait sa bénédiction sur le mariage. » C'était battre en brèche toute la politique de Richelieu et s'exposer par conséquent aux pires représailles. Ils les envisagèrent sans sourciller, convaincus que « le salut du Roi » et « la liberté de la France » étaient en jeu. Louis aimait à se plaindre du cardinal; mais il ne supportait pas volontiers qu'on blâmât son ministre devant lui... Comme tous les faibles, il avait horreur de connaître les maux auxquels il ne pouvait ou ne voulait pas remédier. De plus, Richelieu avait réussi à se rendre indispensable au Roi en lui inspirant la défiance de ses proches et en le persuadant de la trahison imminente de ses meilleurs amis. C'est ce que le P. Caussin ne comprit pas assez. Encouragé par la docilité du Roi à écouter ses remontrances, il se crut assez fort pour frapper un grand coup. Toutefois, sa résolution ne fut prise qu'après de longues hésitations et de terribles angoisses. D'une part, il se croyait obligé en conscience d'avertir le Roi de ses devoirs de fils et d'époux et du désordre qui régnait dans le gouvernement de l'État; de l'autre, il redoutait les conséquences désastreuses que pourraient avoir ces ouvertures et la disgrâce qui en rejaillirait sur la Compagnie. Pour la laisser hors de cause, ou encore par un certain sentiment de suffisance person-

nelle, il décida d'agir sans consulter ses supérieurs et démanda au Roi un entretien en dehors de la confession.

Ce fameux entretien eut lieu le 8 décembre 1638. Les douze chefs d'accusation sous lesquels le P. Caussin avait groupé ses principaux griefs durent être quelque peu longs à énumérer. Louis XIII, cependant, les écouta avec attention. Il ne fit tête que lorsque le jésuite en vint aux alliances protestantes; alors le Roi répliqua, non sans malice peut-être, que les Pères de la Compagnie consultés avaient donné leur approbation. — Sire, rétorqua le jésuite, ils ont une église à bâtir! et il ajouta que « pour une bonne consulte de conscience, il faut choisir des esprits bien épurés de la faction d'un très puissant favori ».

Le roi sortit très soucieux de cet entretien; et « sa santé en fut un peu altérée ». Le lendemain, il mandait le P. Caussin et lui ordonnait d'aller trouver le cardinal à Rueil. Le Roi surviendrait, comme par hasard, et le jésuite amènerait la conversation sur les points qu'il avait, la veille, développés devant le Roi. La faiblesse de ce plan n'échappa point au P. Caussin. Il se représentait le cardinal « furieux comme un dragon, lui sautant au visage ». Toutefois, il écrivit pour demander l'entrevue. Informé heure par heure des moindres événements qui se passaient à la cour, Richelieu savait le long entretien que Louis avait eu avec son confesseur et l'air sombre qu'il en avait rapporté. Il accueillit le P. Caussin froidement, lui parla « du bonheur de ceux qui s'attachent uniquement au service de Dieu », « et du danger qu'il y a pour un homme vertueux à fréquenter les femmes et les filles ». Puis, entendant le carrosse du Roi, il congédia le jésuite, qui se retira dans une chambre voisine, espérant toujours qu'on le rappellerait... Il attendit en vain! Pendant ce temps, le Roi s'ouvrait à son ministre de tous les scrupules que le P. Caussin avait jetés dans son âme. Le cardinal, avec son habileté ordinaire et la connaissance qu'il avait du caractère de Louis, les détruisait pièce par pièce. Il persuada même au Roi que le P. Caussin, sentant la faiblesse de ses raisonnements, s'était esquivé de manière à n'avoir pas à les soutenir, et enfin, il menaça de quitter le Roi, si le Roi ne se décidait pas à quitter son confesseur. Effrayé, Louis céda, mais à la condition qu'on ne ferait pas de mal au P. Caussin. Celui-ci se présenta le lendemain devant le Roi, qui lui donna de vagues assurances d'amitié : « J'ai déchargé ma conscience, déclara fièrement le jésuite, et si vous le voulez, la vôtre. Je quitterai la cour sans peine ; mais je me séparerai de vous avec regret et, jusqu'à mon dernier soupir, je penserai au salut de Votre Majesté. » Là-dessus, le P. Caussin se retira dans son couvent de Paris.

Le lendemain, il partait pour l'exil...

Richelieu triomphait. Toutefois, les conseils du P. Caussin et de Mlle de La Fayette devaient être écoutés sur un point... Comme le Roi se trouvait au parloir de la Visitation, un terrible orage l'avait empêché de retourner à Versailles, et cédant aux instances de la visitandine, il s'était réfugié au Louvre, où se trouvait la Reine. Neuf mois plus tard, Anne d'Autriche mettait au monde l'héritier qu'on avait cessé d'espérer et qui devait se nommer Louis XIV.

Il semble que les Pères de la Compagnie aient été plus contrariés que surpris de la disgrâce du P. Caussin. L'ayant toujours jugé peu propre à sa charge et voyant leurs prévisions se réaliser, ils n'examinèrent point s'il

était plus ou moins coupable, et allèrent présenter au cardinal des excuses qui manquèrent assurément de mesure. Le cardinal, « grossissant sa colère à dessein », de manière à faire valoir ensuite sa magnanimité, énuméra avec fougue les torts du P. Caussin qui avait, — le croirait-on? — « failli bouleverser l'État et ruiner totalement le royaume ». Puis, reprenant sa théorie favorite, que le confesseur n'a de juridiction que sur les péchés de l'homme et qu'il ne doit point se mêler des péchés du Roi, il déclara que de nouvelles instructions étaient nécessaires pour maintenir les confesseurs royaux dans les limites strictes de leur charge (on sait que le confesseur du Roi était choisi parmi les jésuites), « et cela, conclut le cardinal, dans l'intérêt de la Compagnie, qui sera garantie de la fausse accusation d'ambition, que ses envieux lui mettent en sus ». Tant de souci pour le bien-être de la Compagnie ne pouvait que toucher les jésuites. Convaincus qu'ils venaient d'échapper à la dissolution de leurs couvents, ou tout au moins à une persécution terrible, ils remercièrent avec effusion le cardinal de ne point faire retomber sur leur « petite » Compagnie les « indignités » du P. Caussin, et dans un élan de reconnaissance, ils nommèrent Richelieu leur patron et même le Père de la Société. Il se peut que saint Ignace ait été étonné de ce nouvel associé. En tout cas, le P. Caussin s'en montra indigné. S'il ressemblait, comme il l'affirme, « à un agneau que l'on conduit à la boucherie », l'agneau n'était rien moins que silencieux, et les nombreuses lettres que le P. Caussin adresse au cardinal, à Mlle de La Fayette, à M. Desnoyers, au prince de Condé, au général de la Compagnie et au Pape lui-même, renferment non seulement l'apologie de sa conduite, mais encore de virulentes attaques contre ceux qui méconnaissaient l'opportunité de sa démarche. Avouons-le, du reste. Le châtiment qui frappait le P. Caussin était dur. Après l'avoir relégué au couvent de Quimper-Corentin, on le privait de voix active et passive : il ne pouvait plus ni prêcher, ni écrire et, à l'âge de quarante-cinq ans, il se voyait éloigné de toute espèce de ministère. Sans doute, il chercha, par l'entremise d'amis fidèles, à faire parvenir à Rome et à Paris des lettres de justification. Elles demeurèrent sans réponse. Poursuivant sa vengeance, Richelieu avait essayé d'envoyer Mlle de La Fayette dans un couvent éloigné de Paris. Le Roi s'y opposa. Mais la disgrâce du P. Caussin avait fait perdre à la sœur Louise toute espérance. C'est par la prière qu'elle chercha désormais à sauver la France et son Roi.

L'exil du P. Caussin dura cinq années. Richelieu était mort. Louis XIII ne tarda pas à le suivre dans la tombe. C'est alors qu'Anne d'Autriche, devenue régente, se souvint du prêtre qui, bravant la colère de Richelieu, avait osé rappeler au Roi les devoirs de l'époux, et elle demanda son retour. En août 1643, le P. Caussin rentrait à Paris. Indompté par la mauvaise fortune, il s'employa aussitôt à guerroyer contre le jansénisme et remporta sur Port-Royal des succès que ses contemporains déclarèrent avoir été éclatants. Il mourut en 1651 « dans un reflet de joie et d'espérance ».

Malgré les précautions que Richelieu a prises dans ses *Mémoires* pour noircir la réputation du P. Caussin, la plupart des historiens lui ont rendu justice. Bayle déclare qu'il fut disgracié « pour s'être comporté dans sa charge comme doit faire un homme de bien », et M. Cousin le qualifie de « jésuite vertueux et courageux ». Quoi qu'on pense de l'opportunité de son discours au Roi, on ne peut nier que sa démarche lui ait été dictée par le

souci de son devoir et l'amour désintéressé du pays. S'il ne réussit pas à tirer Louis XIII d'une « manifeste captivité », son passage à la cour eut comme conséquence inattendue de donner un héritier au trône de France.

Nous avons résumé, sans les apprécier, ces faits que le P. de la Rochemonteix a extraits de documents inédits. L'histoire trouvera sans doute excessif le jugement du P. Caussin sur le gouvernement de Richelieu, et elle protestera que Louis XIII, loin d'avoir été un instrument passif entre les mains du cardinal, se montra en toute occasion le partisan convaincu de la politique du ministre.

A. DE PITTEURS.

Calendar of State Papers and Manuscripts relating to english affairs existing in the Archives and collections of Venice. Volumes XIV et XVI. Londres, 1908 et 1910, gr. in-8°.

Les érudits savent assez l'importance de cette collection pour qu'il soit inutile d'en faire un nouvel éloge. Les publications d'archives qui se poursuivent en Angleterre, sous la direction du Maître des Rôles, depuis près d'un demi-siècle, dispensent souvent l'historien d'aller consulter les documents sur place : l'excellente édition des textes, leur nombre et leur diversité ne sauraient en effet être assez proclamés. Les deux nouveaux volumes qu'a publiés en 1908 et en 1910 M. Allen. B. Hinds font partie des *Venitian series*.

Cette suite est destinée à éclairer les relations de l'Angleterre et de Venise depuis le treizième siècle; les documents qui y sont insérés proviennent en majeure partie des archives des Frari. Deux séries analogues ont été formées dans la collection pour faire connaître les rapports de l'Angleterre avec le Saint-Siège et l'Espagne, au moyen des archives du Vatican et de Simancas. Le dernier volume paru dans la *Venitian serie* était déjà dû à M. Allen B. Hinds. Les éloges qui accueillirent à juste titre ce travail, à son apparition, doivent être répétés aujourd'hui. Ces deux nouveaux volumes embrassent une période assez courte : le premier s'étend du mois de septembre 1615 au mois d'août 1617, et le second du mois de septembre 1619 au mois de mars 1621. La correspondance des ambassadeurs vénitiens avec leur gouvernement en a fourni la principale matière : les dépêches des représentants de la Sérénissime République à Londres y sont le plus souvent citées. Si les affaires anglo-vénitiennes tiennent la première place dans ces lettres, on y trouve cependant beaucoup d'autres renseignements. Chacun sait, d'ailleurs, que les nonces et les « bailes » étaient dans toutes les cours les agents les mieux renseignés et que leurs rapports sont les chefs-d'œuvre du genre.

M. Allen B. Hinds a fait un choix très judicieux parmi les documents qu'il a dû consulter : tous les textes qu'il a publiés offrent de l'intérêt. D'excellents index, placés à la fin des volumes, y facilitent les recherches. Tous les historiens sauront gré à ce savant éditeur d'avoir accru de la sorte une collection précieuse entre toutes.

Comte Gabriel DE MUN.

Histoire de l'Italie moderne, par M. Pietro Orsi, chargé de cours d'Histoire moderne à l'Université de Padoue. Traduction de M. H. Bergmann. Paris, Armand Colin, 1911, in-8°.

L'Italie célèbre cette année le cinquantenaire de son unité. Deux expositions, — que je dirai volontiers symboliques, — l'une à Turin, l'autre à Rome, déploient : l'une, les instruments et les résultats du travail et des progrès modernes; l'autre, le tableau en raccourci des merveilles artistiques d'un incomparable passé. Celui qui écrit ces lignes, entendait naguère, à Rome, lors de l'inauguration de ces fêtes grandioses, les paroles du souverain, les discours des hommes d'État de l'Italie. C'est trop peu de dire que toutes ces voix célébraient l'unité réalisée. Elles disaient, et de quel accent, la conscience italienne, enfin maîtresse d'elle-même, suivant ses propres voies dans l'action et la pensée. Le *cri de douleur* avait fait place à l'hymne de triomphe.

Le livre de M. Orsi est donc venu à son heure. On n'a pas manqué de le dire, et nous le répétons volontiers. Le volume actuel est, d'ailleurs, une troisième édition de l'ouvrage, publié pour la première fois en 1900, remanié et complété depuis. Ce n'est pas, d'autre part, que le grand public français soit aujourd'hui très curieux de choses italiennes. L'ancien amour de l'Italie est aujourd'hui l'apanage presque exclusif de quelques groupes divers d'origine et de pensées, de notre pays. L'Italie est moins « populaire » qu'elle le fut jadis chez nous. Si l'on ne veut pas qu'il y ait refroidissement, il y a sûrement quelque indifférence, et je suppose bien que ce sentiment n'est pas dû uniquement à la décadence du romantisme. Les causes en sont multiples et profondes. Officiellement, l'Italie est notre « amie ». Mais ses « tours de valse » eux-mêmes, aimablement accordés, compliments et visite, paraissent un peu de protocole. Où est l'enthousiasme d'antan, profond, enraciné dans l'âme populaire de notre France, des romans de George Sand aux victoires de Lombardie? Encore avons-nous vu pire : des espérances — illusions si l'on veut — brusquement évanouies; des malentendus amèrement couvés; des rivalités jalousement affrontées. Il semblait que d'épais nuages, lentement amassés, obscurcissaient d'une ombre menaçante les relations des deux pays.

De fait, aujourd'hui est, à ce point de vue, meilleur qu'hier. L'allure des rapports est détendue et plus libre.

C'est assurément la célébration du Cinquantenaire de l'Unité qui fera rechercher par les lecteurs de M. Orsi les récits de l'époque héroïque du Risorgimento, et les Français voudront y retrouver les faits contemporains, sujets de discussions récentes.

D'abord, il ne faut pas oublier que M. Orsi a embrassé, dans son ouvrage, cent soixante ans d'histoire italienne, de 1750 à 1910. Le récit s'ouvre peu après le traité d'Aix-la-Chapelle et la fin de la guerre de Succession d'Autriche : il se clôt après la Conférence d'Algésiras : longue période d'histoire. Aussi nous ne serons point surpris de voir dans l'ouvrage un précis, un travail de très bonne vulgarisation, plutôt qu'une étude approfondie et critique. C'est ainsi qu'il faut considérer le livre; et ce n'est, à aucun point de vue, un reproche que nous lui faisons. M. Orsi nous donnera, quelque autre jour, une étude d'histoire diplomatique. Il développera son chapitre : « l'Étoile du Piémont », en modifiant le titre, du moins en la forme;

« l'Étoile » fait trop songer à celles de la Fenice ou de San Carlo, si je puis me permettre de l'observer.

Les thèmes ne lui manqueront pas, les documents encore moins. L'histoire diplomatique de l'Italie moderne n'est pas faite : le livre de M. Orsi n'y apporte pas une contribution. C'est un exposé rapide, intéressant et clair, qui fait autant d'honneur à l'auteur qu'à l'attentif et consciencieux traducteur. Que faut-il ajouter, plus spécialement pour l'histoire ? Rien n'est plus difficile que de faire la critique d'un précis de ce genre. Je ne veux certes pas dire qu'il n'est pas parfaitement d'accord avec les règles du métier. Mais il m'a paru bien des fois, en le lisant, que l'auteur se laisse aller à son génie, disons à son caractère, à son tempérament : il a des antipathies, et aussi des idoles. Son traducteur nous avertit, dans la préface, que M. Orsi est sévère pour Napoléon III ; pas plus peut-être que les discours du Cinquantenaire, où les orateurs s'efforcent de ne pas prononcer de nom. Seulement une histoire, même un précis, pourrait s'affranchir de préjugés contingents.

« La vipère mordra le charlatan » : c'est un texte diplomatique italien, d'une date relativement récente, comme on sait, aveu ingénu dans le pays de Machiavel. Il conviendra de ne point omettre ce texte dans les futures histoires. Celle de M. Orsi ne pouvait tous les citer. Il nous en donne d'essentiels : fragments de discours de Cavour et de Victor-Emmanuel. Les faits sont bien choisis, bien groupés. La partie relative au mouvement littéraire actuel est intéressante : l'auteur indique suffisamment le mouvement social.

Mais en fermant le très beau manuel qu'est le livre de M. Orsi, je pensais au mot qu'on prête à Napoléon III, et que M. Orsi a cité : « Faites vite ! »

F. DE SAINT-CHARLES.

Louis Bonaparte en Hollande, d'après ses lettres, par André DUBOSCQ. Paris, Émile Paul, 1910, in-8°.

L'auteur de ce livre a eu pour but de dégager la physionomie morale de Louis Bonaparte pendant ses quatre années de règne. L'amateur de documents lira avec plaisir la correspondance du Roi ; mais il comprendra qu'il nous est impossible d'analyser en quelques lignes des lettres, pièces fugitives qui effleurent tous les sujets et n'en approfondissent aucun. Mieux vaut se contenter d'un aperçu historique qui ne manque pas d'intérêt.

En parlant de Louis Bonaparte, Gœthe écrivait : « Le roi de Hollande est mon voisin. Il est toujours le même, et pourtant il gagne sans cesse à être vu et entendu. » Cet éloge, d'autant plus flatteur qu'il émane d'un si bon juge, est en outre parfaitement mérité. Louis avait l'esprit orné ; à ses heures il était poète ; son jugement était plein de rectitude, son cœur était excellent. Il est prouvé que s'il abdiqua la royauté, c'est qu'il lutta de toutes ses forces pour conserver à la Hollande une autonomie que l'Empereur déniait à ce pays. Il se refusait à être un préfet de l'Empire, administrant la Hollande, comme d'autres administraient la Gironde ou les Bouches-du-Rhône. Il fit mieux encore en refusant un trône autrement important que le sien, celui de l'Espagne. Il se considérait comme ayant charge d'âme vis-à-vis de ses sujets, et il ne croyait pas qu'il lui fût permis d'abandonner les Hollandais pour adopter une autre nation.

Les démêlés de Louis avec son grand frère au sujet de la conscription, des créances de la Hollande sur la France et surtout du blocus continental commencèrent avec son avènement au trône et ne cessèrent qu'avec son abdication. En ce qui touche le blocus, voici comment il l'apprécie : « Le système exagéré du blocus était gigantesque et inexécutable, et cependant l'Empereur s'obstinait à se ruiner et à ruiner ses alliés pour ne pas se donner un démenti! Le meilleur moyen de réparer une faute n'est pas de persister dans cette faute, et de vouloir absolument qu'elle n'en soit pas une, mais plutôt de changer de route promptement, aussitôt que l'on connaît la fausseté de celle que l'on suit. On aurait tort de chercher la cause principale des malheurs de l'empereur Napoléon ailleurs que dans le système dit continental; c'est cette idée mathématiquement vraie, mais impossible à exécuter parfaitement, c'est l'extrême immoralité du blocus et de ses suites qui furent cause du soulèvement des peuples et des revers de la France. »

En fait, la Hollande résistait si bien à l'application du blocus que les marchandises américaines et anglaises y pénétraient par cargaisons entières, peut-être pas dans les grands ports où la surveillance ne pouvait fermer les yeux, mais dans les havres, dans les petites rades et le long des côtes. Lorsqu'on signalait au Roi ces infractions, il lui arrivait de s'écrier avec désespoir : « Empêchez donc la peau de transpirer! » Mais l'Empereur n'entendait pas de cette oreille-là, et il exigeait que, au risque d'étouffer, on empêchât que la peau ne transpirât.

Louis était un prince religieux, mais sa religion, large et tolérante, veillait aux intérêts de toutes les confessions établies dans le pays. Les protestants, les juifs, très nombreux en Hollande, n'eurent jamais à se plaindre de lui. Et cependant l'Empereur lui écrivait le 4 avril 1807 : « Les catholiques commencent à vous craindre. Comment n'en voulez-vous aucun dans les emplois? Ne devez-vous pas protéger votre religion? » C'est que l'Empereur, peu au courant des détails, prenait des faits exceptionnels pour des généralités. En réalité, dans un but louable de justice distributive, Louis arrêtait les empiétements de quelques catholiques trop ardents contre des congrégations dissidentes. Il paraît que dans l'exil son catholicisme s'accrut encore. Le docteur Cappellini, qui le soigna à Gratz, affirme qu' « il se donna de bonne foi et tout entier à la religion ».

La santé du Roi était médiocre. Dans un mémoire consultatif, daté de 1812, et rédigé par lui, il appelle l'attention du docteur Bouvier sur l'atrophie de ses deux avant-bras, sur la paralysie de sa main droite, sur des phénomènes eczémateux, sur une déviation de l'épine dorsale, etc... Ce dernier phénomène morbide paraît vivement le préoccuper, parce que de lui peuvent provenir l'atrophie et la paralysie des mains et des poignets. Ce phénomène, on l'explique de plusieurs façons. En premier lieu, Madame Mère, qui a enfanté quatorze fois, a eu une période de fièvre puerpérale adynamico-ataxique qui a amené chez elle, pendant deux ans, la perte de la sensation dans tout le côté droit et l'annihilation du mouvement dans la main et le pied de ce même côté. Louis, qui est né peu de temps après la cessation de ces troubles organiques, aurait donc été victime d'un mal congénital. Ce mal de famille, Pauline en était pareillement atteinte. Une autre explication est donnée : plusieurs années avant son mariage, Louis aurait fait une chute violente dans les Alpes, et le docteur Boyer conclut

qu'il s'en serait suivi une lésion de la moelle épinière qui expliquerait tous les accidents survenus, depuis lors, dans la santé du prince.

On voit qu'en somme, cette santé était précaire. Mais cette constatation ne présenterait qu'un intérêt bien secondaire, si on n'en avait pas tiré argument pour contester au roi de Hollande ses droits à la paternité à l'égard de ses trois enfants.

Or, il est à remarquer qu'aucun des mémoires, qu'aucune des consultations médicales, délivrées par les illustres médecins qui soignèrent le roi Louis, n'implique qu'il ne put être père; et, d'autre part, la lettre qu'il adresse le 14 septembre 1816 à Hortense, rappelle que les trois enfants qu'il eut en quatorze années, furent conçus pendant trois périodes d'un mois chacune, les seules qu'ils vécurent « en époux ». « Les trois mois, écrit-il lui-même, furent partagés en trois époques non seulement fort courtes, mais encore séparées par plusieurs années entières. La première dura à peu près un mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que vous ayez eu des signes de grossesse. Je vous quittai pour me rendre à ma petite terre de Baillon, près de Chantilly, et ensuite à Barèges. Je fus rappelé plusieurs mois après, à l'époque de la naissance de notre premier enfant. Nous habitâmes tout l'hiver sous le même toit, mais à des étages différents, et constamment séparés de corps. La deuxième fois où nous vécûmes conjugalement fut, après deux ans, à Compiègne, où nous restâmes environ deux mois, et enfin à Toulouse en 1807, depuis le 12 du mois d'août que vous vîntes me trouver à Cauterets, jusqu'à notre arrivée à Saint-Cloud vers la fin dudit mois. Pendant ces trois périodes, *quoiqu'elles aient donné naissance à trois enfants*, cependant tout Paris, et on peut bien dire toute la France ont été témoins de notre éloignement réciproque, même en présence de votre maman et de mon frère... »

Il est clair que Louis en écrivant ces lignes n'a pas l'ombre d'un doute sur ses trois paternités. Cependant, au dire de M. André Duboscq, il avait accablé la Reine de soupçons outrageants, principalement lors de la dernière grossesse. On s'est plu à refaire ses calculs pour démontrer qu'Hortense ne l'ayant rejoint à Toulouse que le 12 août 1807, il ne pouvait être le père de Charles-Louis Napoléon, le futur Napoléon III, né le 20 avril 1808; vu la durée d'une grossesse normale, c'est environ au 20 juillet précédent que devait remonter la conception. Mais cet argument tombe devant l'affirmation authentique de Corvisart et de Baudelocque. Selon ces praticiens, l'enfant est né avant terme; d'ailleurs sa faiblesse le prouve; il a fallu l'emmailloter dans du coton, lui faire prendre des bains de vin, et malgré ces soins, on ne s'attendait pas à ce qu'il vécût. Ainsi s'explique que le futur Empereur soit né vingt jours environ avant l'époque qu'avait prévue Louis dans ses calculs, explication parfaitement admise, — on vient de le voir, — par sa lettre à la Reine.

Il est certain que, en soutenant la thèse de la légitimité de naissance de Napoléon III, M. Duboscq remonte un courant d'opinion difficile à détruire. La passion politique, qui vit habituellement de calomnies, a depuis longtemps lancé son verdict et décrété que le second Empereur était le fils d'un amiral hollandais et non de l'époux de sa mère. Quelles certitudes apporte-t-elle sur ces mystères du cœur et de la nature? Elle ne peut le dire. Quoi qu'elle fasse, il nous a paru intéressant de lui répondre par quelques arguments qui nous semblent probants. Ces quelques tranches du livre de

M. Duboscq donneront peut-être au lecteur le désir de lire le morceau en son entier.

Édouard TROPLONG.

Recueil des lettres de Charles-Quint, qui sont conservées dans les archives du palais de Monaco, publiées par L.-H. LABANDE, conservateur. Monaco, 1910, in-4°.

C'est en quelque sorte une publication modèle qu'a voulu faire M. Labande, et il y a mis toute sa science de paléographe. Ces soixante-quatre lettres, dont cinquante-neuf sont en original, ont été adressées de 1524 à 1548 à divers personnages, dont le principal est Augustin Grimaldi, et elles traitent naturellement des affaires monégasques. Elles sont en français, en latin, en italien ou en espagnol, presque toutes magnifiquement signées *Carolus* et revêtues du cachet impérial représentant l'aigle à deux têtes surmonté de l'écusson couronné.

Le sujet est naturellement quelque point regardant les relations diplomatiques établies entre Monaco et la cour de Charles-Quint par le traité de Burgos (1524), qui instituait une sorte de protectorat sur la seigneurie des Grimaldi. Les difficultés qui se présentaient roulaient principalement sur l'inexécution fréquente des promesses de l'Empereur et sur les tentatives de François Ier pour reconquérir une amitié qu'il avait maladroitement laissé échapper. Quand Augustin mourut (1532), Charles-Quint aurait voulu profiter de la jeunesse de son successeur, Honoré Ier, pour mettre tout à fait la principauté sous sa domination. Le régent, Étienne Grimaldi, sut défendre son indépendance; mais on voit alors l'Empereur redoubler d'amabilités et d'attentions près de toute la famille pour maintenir une suprématie qu'il regardait sans doute comme fort utile à cause de la situation géographique des territoires monégasques. Il ne faut pas oublier qu'Augustin était archevêque d'Oristano, évêque de Grasse, que Menton et son château fortifié dépendaient alors de la principauté et que tous ces Grimaldi avaient de nombreuses relations en Italie. Quelques lettres donnent de curieux renseignements sur les opérations militaires, tant sur terre que sur mer, qui s'effectuaient dans le voisinage de Monaco.

Le recueil est accompagné de cinq ou six fac-similés très bien reproduits; chaque fait ou chaque personnage donne prétexte à des notes précises qui ne laissent rien ignorer de ce qui est nécessaire à la parfaite intelligence du texte.

Les archives des Grimaldi et des Matignon ont bien d'autres trésors, que M. Labande pourra quelque jour communiquer aux travailleurs, au grand profit de l'histoire.

B. P.

Mesdames de France, filles de Louis XV, documents inédits, par Casimir STRYIENSKI. Paris. Em. Paul, 1911, in-8°.

Personne ne connaît l'histoire de la Révolution et celle surtout du dix-huitième siècle mieux que M. Stryienski. Le volume qu'il a consacré à cette époque dans la collection Hachette a très justement mérité tous les suffrages. Mais cette vue d'ensemble ne comportait pas de tableaux de détail,

comme dans les ouvrages sur *le Gendre de Louis XV* ou *la Mère des trois derniers Bourbons*. C'est un volume du même genre que l'auteur vient de consacrer aux filles de Louis XV. Chose curieuse : ces malheureuses princesses, véritables types de l'ancien régime, avec toutes les qualités et les défauts des cours, furent, dans deux ou trois circonstances, les causes involontaires de la Révolution et de ses plus grands excès.

Nous ne parlons pas de Louise-Élisabeth, l'aînée, devenue duchesse de Parme, ayant toutes les ambitions et les qualités d'un roi, morte jeune sans avoir rempli sa destinée, ni de Mme Henriette, qui n'a pas d'histoire, pas plus que de Mme Sophie, ni de Louise, la carmélite, qui se sacrifia si noblement pour obtenir de Dieu la conversion, ou plutôt la bonne mort de son père. Mais Victoire et surtout Adélaïde jouèrent un vrai rôle public; et leur intervention inopportune dans les affaires de Louis XVI n'eut jamais que des résultats désastreux. Très attachées à ce qu'on appelait le parti dévot sous leur père, adversaires acharnées du duc de Choiseul et de sa politique, elles furent du premier jour très opposées au mariage autrichien de l'héritier du trône et par suite, les ennemies, parfois déclarées, parfois sournoises, de la dauphine Marie-Antoinette. A la mort de Louis XV, quand ce jeune ménage inexpérimenté arrive au pouvoir, c'est Madame Adélaïde qui décide Louis XVI à nommer Maurepas premier ministre; c'est elle et sa coterie qui font échouer le ministère de Turgot et de Malesherbes. Au début de la Révolution, elles favorisent l'émigration, et le lendemain de l'acceptation de la constitution civile du clergé, elles forcent en quelque sorte le Roi à leur donner l'autorisation de quitter la France, fournissant l'occasion aux clubs de déclarer que Louis XVI n'est pas de bonne foi, qu'il combat les décisions de l'Assemblée et qu'il ne songe lui-même qu'à faire appel à l'étranger. Le mouvement d'opinion qui tente d'empêcher leur départ semble le prélude de la défiance générale contre la cour, qui éclatera l'année suivante après la fuite de Varennes. Plus tard, dans leur exil à Turin et à Rome, elles se réjouiront publiquement des échecs de la Révolution à Lyon, de l'assassinat de l'agent français Basville près la colonne d'Antonin; et l'exécution de Marie-Antoinette est comme une conséquence de ce que la famille royale et l'armée de Condé trament à l'étranger contre les Jacobins. La fin de leur vie est lamentable; presque dans la misère, elles sont obligées de se réfugier à Trieste et elles y meurent à une année d'intervalle, en 1799 et 1800, sans avoir pu même entrevoir le rétablissement de l'ordre en France et le lointain retour de la monarchie.

Tous ces événements connus sont racontés par M. Stryienski avec une émotion communicative et une justesse d'appréciation qui n'est point altérée par sa sympathie pour ses « héroïnes ». L'auteur a eu soin, d'ailleurs, de joindre à son étude une série de documents originaux, qui se compose de lettres de la duchesse de Parme, de Madame Louise, de Madame Victoire, au nombre de soixante-sept, et d'extraits de souvenirs de la comtesse Roger de Damas et du comte de Chastellux. C'est ainsi une intéressante contribution à l'histoire de la famille royale de France à l'étranger, avec de curieuses observations sur la vie privée de Louis XV, celle du moins qu'on avait jusqu'ici très peu étudiée.

G. Baguenault de Puchesse.

Études et portraits d'autrefois, par M. Maurice Dumoulin. Petit in-8°, avec neuf portraits. Paris, Plon, 1911.

Le labeur quotidien du journaliste n'empêchait pas l'auteur de ces essais de vaquer à ses recherches favorites dans les domaines de la littérature et de l'histoire. Les fragments réunis dans ce volume à l'aide de matériaux inédits sont de genres très divers et peuvent apporter un utile contingent à la critique littéraire et historique, en ajoutant à nos regrets pour une carrière si tôt brisée.

Si Desaix, le héros de Marengo, nous y apparaît sous son vrai nom de Desaix de Veygoux mêlé à une intrigue amoureuse et si dans un autre chapitre la galante Sophie Arnould se réhabilite à nos yeux par l'expression très sincère de ses sentiments maternels, notamment pour le valeureux colonel Brancas-Lauraguais son fils, qui fut tué à Essling, nous abordons ensuite une longue et grave étude sur l'art et l'état au dix-huitième siècle ; elle y voisine avec *le Roman de la grande-duchesse Élisabeth*, dont la correspondance vient d'être publiée en russe par son arrière-neveu le grand-duc Nicolas et le sera prochainement en français. Cette charmante princesse de Bade, mariée à treize ans, en 1793, avec le grand-duc Alexandre, petit-fils de la Grande Catherine, avait une âme exquise : elle perdit en bas âge le seul enfant né de son union avec le prince, qui devint prématurément empereur par la mort tragique de Paul. Son mari, après l'avoir adorée, la négligea, et la jeune impératrice reporta sur sa mère et sur ses souvenirs d'enfance toutes les tendresses de son cœur déçu. Elle les a exprimées dans une aimable correspondance.

Le recueil contient aussi une étude très piquante sur Oswald et Corinne, ou autrement sur les relations de Mme de Staël avec M. de Souza, intrigue d'où naquit le célèbre roman de Mme de Staël.

Il s'arrête sur une série de lettres inédites de La Mennais à Mme Clément, l'une de ses amitiés féminines : c'est à notre avis le morceau le plus curieux de ces Essais disparates. On sait que La Mennais avait définitivement rompu en 1834 avec l'Église catholique. Mme Clément tenait un salon littéraire où il fut amené par Bérenger et Sainte-Beuve et il y connut le pasteur Napoléon Peyrat, qui a fourni de précieux renseignements sur cette époque de sa vie. Les lettres inédites que donne M. Dumoulin vont de février 1839 à octobre 1842 et complètent la lacune d'un recueil que possède la bibliothèque Sainte-Geneviève. A ce propos combien tous ceux qui s'intéressent, et ils sont nombreux, à la psychologie du grand écrivain et du malheureux renégat, réclament la publication de sa correspondance intégrale !

Dans ces études nous ne pouvons omettre celle sur Dominique Dupuy qui dans la campagne d'Italie s'illustra dans le commandement de la célèbre 32e demi-brigade et refusa le grade de général dû à ses services et à sa bravoure : ce désintéressement est trop rare pour ne pas être signalé.

Disons en terminant que l'ouvrage de M. Dumoulin est convenablement illustré par de bonnes reproductions de portraits des personnages très différents qui nous sont présentés.

A. Pommier.

Silhouettes historiques, par M. le marquis DE SÉGUR. Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1911.

M. le marquis de Ségur a réuni en volume une série d'articles publiés à propos d'ouvrages nouveaux traitant divers sujets d'histoire, dont nous avons déjà signalé dans la *Revue* une grande partie. Les analyser derechef serait superflu. Qu'il nous suffise d'observer que les jugements de l'écrivain sont marqués au coin de la justesse et de la compétence. On sent que M. de Ségur, la plupart du temps, connaît l'époque et les personnages aussi bien que l'auteur, et qu'au besoin il aurait fait lui-même le livre dont il parle. Qu'il s'agisse de Louis XIII, du Grand Condé, des filles de Louis XV, de la duchesse d'Orléans, de Mme du Barry, ses observations sont d'un écrivain qui n'a pas grand'chose à apprendre sur une société qu'il a beaucoup fréquentée. Sur quelques études, comme celle qui traite de Rostopchine, il ajoute même des traits que mieux que personne il pouvait relever. Enfin, pour ce qui touche l'histoire contemporaine, comme les portraits de M. de Frénilly, du duc Decazes ou de Mme Louise Colet, le critique joignait à ses souvenirs propres ceux de sa famille.

C'en est assez pour concevoir l'intérêt que présente cette lecture facile et variée, qui résume en quelques pages tout ce qu'il y a de mieux à tirer de vingt gros volumes

G.-B. DE P.

La France morale et religieuse au début de la Restauration, par M. le vicomte DE GUICHEN. Paris, Émile Paul, 1911, in-12, 311 pages.

Il y a dans un ouvrage sur *les femmes* du comte de Ségur, paru en 1820, une page bien curieuse dans laquelle le vieux gentilhomme regrette les mœurs nouvelles, se plaint de l'insubordination des enfants, de la faiblesse des parents, de la suppression de toute idée de hiérarchie familiale et sociale. « Chez nos bons aïeux, dit-il, un homme à trente ans était plus soumis au vieux chef de la famille qu'un enfant de dix ans ne l'est actuellement à son père. Aussi ces principes sacrés conservateurs de la morale sont appelés préjugés ! »

Le livre du vicomte de Guichen, aussi soigneusement documenté, aussi agréablement écrit que *le Duc d'Angoulême* et *Pierre le Grand*, fait penser à ces lignes du comte de Ségur qu'on croirait écrites d'hier. La peinture qu'il nous fait de la « France morale et religieuse », au début de la Restauration, est à ce point sombre, pénible, qu'on pourrait l'appliquer à la France contemporaine. Tout ce que les catholiques déplorent au lendemain de la rupture du concordat, M. de Guichen nous montre qu'on le déplorait avec autant de raison à l'heure où les Bourbons remontaient sur le trône, et même quelques années après : un peuple indifférent, presque hostile, des églises désertes, des prêtres trop peu nombreux et parfois réduits à la misère, un enseignement où la religion trouve peu de place et est même parfois attaquée par des professeurs imbus des doctrines du dix-huitième siècle, enfin une recrudescence de la criminalité assez effrayante pour l'époque : 5 800 condamnations en 1813, 9 400 en 1817. Le gouvernement de Louis XVIII se préoccupa dès 1814 de remédier à cet état de choses ; les ordonnances qu'il prit sur le repos dominical, les augmenta-

tions successives des traitements des desservants, des chanoines, ne manquèrent pas de soulever une très vive opposition des libéraux qui craignirent des mesures plus impopulaires. En effet, dès les premiers jours de 1815, le roi, poussé par quelques conseillers désireux de modifier toutes les institutions impériales, résolut de transformer celle qui avait pourtant produit les plus excellents effets : le concordat de 1801, qui avait rétabli en France la paix religieuse et le libre exercice du culte. Pie VII plus clairvoyant refusa d'abord de déchirer ce pacte solennellement conclu ; il n'en voyait pas les raisons, en redoutait les conséquences. Cependant, endoctriné par le duc de Blacas, l'ambassadeur du Roi à Rome, séduit peut-être par le rétablissement d'un grand nombre d'évêchés supprimés, le pape céda et le 14 septembre 1816 dénonçait le concordat de 1801 et rétablissait celui de 1515, signé par Léon X et François Ier. Cette malencontreuse négociation semblait terminée ; mais elle commençait à peine et allait être pendant toute une année une cause de discorde dans l'Église de France, de désaccord entre les évêques, de discussions fâcheuses à la tribune et dans les couloirs de la Chambre des députés. Le vicomte de Guichen a fait un récit très circonstancié et singulièrement évocateur de rapprochements avec des faits récents, de cette suite de pourparlers au cours desquels le gouvernement regrettant de s'être si imprudemment avancé reçut de part et d'autre de fâcheuses attaques. Cependant, après l'abandon définitif du concordat de 1816, le gouvernement de Louis XVIII s'appuyant sur une majorité plus favorable à une renaissance religieuse put faire voter une disposition portant de 50 à 80 le nombre des sièges épiscopaux. Les efforts de l'Église secondés par les puissantes organisations des œuvres laïques aboutirent également à une diffusion plus grande du dogme dans les villes et dans les campagnes ; de nombreuses missions laissèrent, dit-on, des traces durables. Mgr Frayssinous, nommé grand maître de l'Université, veilla à ce que l'enseignement religieux fût répandu dans les écoles : de ces efforts on pouvait espérer des résultats ; et pourtant il suffit des trois journées de Juillet pour mettre à nu l'état d'âme d'un grand nombre qui n'avaient revêtu le manteau de la religion que pour dissimuler leur incurable indifférence et faire leur cour aux Bourbons.

Pierre Rain.

Essai sur l'art de juger, par G. Ransson, juge au tribunal de la Seine ; préface de M. Raymond Poincaré, de l'Académie française. Paris, A. Pédone, 1911, in-8°.

Lorsque j'ai pris en main le livre de M. Ransson je m'attendais, je l'avoue, à des théories novatrices sur l'*Art de juger ;* je me disais que le modernisme, dont on parle tant en matière de religion, avait probablement fait invasion dans la magistrature actuelle; que M. Ransson en était le porte-parole et que j'allais trouver en lui une sorte d'abbé Loisy, digne de l'excommunication des grands magistrats d'autrefois.

J'ai lu le livre, et je confesse que loin, d'être mis à l'index, il mérite d'être lu parce qu'il est de forme attrayante, d'être médité parce qu'il apprend la sagesse, d'être appliqué parce qu'il est pour le juge le code de

la vraie morale. On pourrait dire la même chose de la diplomatie. La saine morale s'applique à toute les professions.

Dès le début de son livre, M. Ransson déclare que celui-ci est spécialement destiné aux jeunes gens qui entrent dans la magistrature. L'auteur n'est pas le seul qui se soit intéressé aux premiers pas du juge. Daguesseau, après bien des vicissitudes politiques, retiré dans sa terre de Fresnes, rédigea des *Instructions à mes enfants*, qui sont un cours complet d'éducation judiciaire. Plus récemment encore, un magistrat, dont je m'honore de porter le nom, qui est arrivé au point culminant de la hiérarchie, avait rédigé des *Conseils à un jeune magistrat*. Malheureusement, la mort avait interrompu son travail; et, par surcroît de malchance, les troubles du siège et de la Commune de Paris amenèrent la disparition du manuscrit, auquel je tenais comme au plus pur joyau d'un héritage.

M. Ransson ne dissimule pas les imperfections de la magistrature, et il se hâte de les signaler aux jeunes magistrats, mais en les prévenant avec sagesse qu'il importe de ne pas conclure du particulier au général. En effet, de ce qu'un voyageur anglais a vu une femme rousse à l'auberge de Calais, il n'a pas le droit d'affirmer que toutes les Françaises sont rousses.

Quant au juge, il a tous les droits, hormis précisément celui de se tromper. Or, de bons et impartiaux esprits ont constaté que dans ces dernières années le rendement de la justice paraissait entaché d'erreurs, que l'appareil judiciaire n'était plus dans bien des cas qu'une machine à terminer les procès, et ils ont déploré sans parti pris ses faiblesses et ses défectuosités.

Que répondre à cette constatation? Certes, on peut invoquer la faiblesse humaine et sa nécessaire imperfection ; mais on est obligé de reconnaître que le mode de recrutement de la magistrature est défectueux. D'ailleurs n'en est-il pas un peu de même dans tous les corps constitués de France? Ne voit-on pas dans nos communes les impôts votés et établis par une majorité de moins imposés et de non imposés?... Les portefeuilles ministériels ne sont-ils pas attribués à des gens qui seraient incapables d'être surnuméraires dans le département où ils sont ministres?... Dans notre pays, l'entrée et l'avancement dans le corps judiciaire sont laissés entièrement à l'arbitraire du gouvernement; en dehors de nous, ce système n'est pratiqué que dans la seule Turquie, similitude peu flatteuse pour une république qui prétend établir chez elle le régime de la liberté et de l'égalité.

Pour ma part, j'accepterais cet arbitraire gouvernemental, s'il avait pour résultat d'introduire dans la magistrature, comme au temps jadis, une sélection des classes dirigeantes où se sont conservées de fortes notions d'honneur, de loyauté et d'équité, où règne encore le culte du principe d'autorité. Mais si l'accès dans la magistrature doit être plus spécialement réservé aux politiciens faméliques et aux gens de bas étage, qui pour trente deniers sont disposés à rendre des services et non des arrêts, je demande la suppression de l'arbitraire et l'établissement du concours professionnel. Le concours ne dispense pas l'état d'âme adéquat à la profession; mais tout de même il donne les éléments de la science juridique, et c'est déjà un résultat appréciable ; en outre il sert à filtrer les flots de quémandeurs et à refréner les appétits trop voraces des gens médiocres et envieux qui rôdent autour du Palais et qui, selon une heureuse expression que j'emprunte à M. Ransson, sont prêts à se faire la main, *in anima vili*, sur l'honneur, la liberté et la fortune de leurs concitoyens.

Il est équitable d'ajouter ici que le système du concours professionnel semble être compris et approuvé en haut lieu, qu'il fonctionne déjà, du moins en partie, et qu'avec l'expérience acquise par le temps, on espère le perfectionner.

D'après ce qui précède, on doit s'attendre à ce que M. Ransson célèbre les mérites de l'indépendance chez le magistrat. Il n'a garde d'y manquer, mais en spécifiant qu'il existe deux sortes d'indépendance : celle qui s'exerce vis-à-vis du gouvernement — on eût dit autrefois du prince — et celle qui s'exerce vis-à-vis des faibles et des déshérités de la fortune, auxquels la justice doit ce qui leur est dû, et pas autre chose. Ainsi que le dit excellemment l'auteur, la partialité pour les puissants et les heureux constitue la plus lourde faute, mais la tendance qui consisterait à favoriser les déshérités au détriment d'autrui, encore bien qu'elle puisse avoir pour origine un sentiment louable d'humanité, n'en est pas moins répréhensible. Il est toujours facile de se montrer charitable avec l'argent d'autrui : les tribunaux ne sauraient être considérés comme des institutions philanthropiques.

En méditant ces paroles pleines de sagesse, il est impossible que, par une association d'idées bien naturelle, on ne vienne à penser à un petit nombre de magistrats qui se sont fait dans les milieux populaires une notoriété de mauvais aloi par leurs arrêts faussement humanitaires. M. Ransson n'aurait pas eu le mauvais goût de les nommer, mais on peut dire qu'il les a clairement désignés par cette phrase lapidaire : « Le juge ne peut être populaire et sympathique qu'à la condition de méconnaître une grande partie de ses devoirs. »

Cette idée est éminemment juste. Le juge doit rester un être anonyme ; il importe que son nom soit en quelque sorte illisible au bas de l'arrêt. Cet anonymat lui sera facile, s'il se confine dans les règles sévères et obscures du Code. Si au contraire il veut faire le procès de la société et l'apologie des infractions à la loi, s'il s'attache à provoquer ce grand coup de vent qui cassera les deux ailes à l'ange de notre antique justice, c'est qu'il éprouve le besoin de se faire connaître, c'est qu'il recherche cette popularité malsaine qui s'attache à quiconque flatte les mauvaises passions de l'humanité. Cet homme-là n'est pas le bon juge, quoiqu'on ait pu le qualifier ainsi.

A côté du juge qui méprise le Code et regrette la loi, il y a le juge qui étudie la jurisprudence et, dans un esprit de fétichisme pour la Cour de cassation, l'applique comme un texte de loi. Il y a même une formule bien commode, en vérité : « Cela ne se plaide plus ! »

Fâcheuse tendance. Et elle paraît gagner du terrain, moins peut-être à Paris, mais plus largement en province. Et alors entre le juge et le plaideur le dialogue se pose ainsi : « Combien m'apportez-vous d'arrêts rendus en faveur de votre thèse ? — Tant ! — Et vous, partie adverse, combien d'arrêts ? — Tant ! — Fort bien ! comme le nombre de monuments de jurisprudence que vous présentez est supérieur à celui du voisin, je vous donne gain de cause. »

Évidemment ce langage est brutal, et je ne l'emploie que pour synthétiser sous une forme saisissante une dangereuse tendance. Il n'en est pas moins vrai que, si ce système se généralisait, il ne serait plus nécessaire de connaître les principes du droit depuis Ulpien jusqu'à Demolombe : les

vieilles bibliothèques juridiques pourraient être envoyées au pilon ; une édition du Dalloz et un abonnement à un journal judiciaire suffiraient à l'érudition du magistrat.

Grâce à Dieu, il existe encore des magistrats réactionnaires — non dans l'ordre d'idées politiques, mais dans le sens professionnel — qui réagissent contre le courant, et qui veulent qu'on plaide devant eux les purs principes du droit. M. Ransson cite à l'appui l'amusante anecdote d'un juge de Paris : Au cours d'une plaidoirie au civil, l'avocat du demandeur annonce qu'il va faire connaître la jurisprudence qui est dans son dossier. Le président l'interrompt alors pour demander à l'adversaire s'il entend se servir de documents de même nature. — « Je reconnais que je n'en possède aucun, répond humblement l'avocat ainsi interpellé. — Dans ce cas, dit le magistrat au premier, le tribunal ne saurait vous autoriser à user de votre jurisprudence; car les parties doivent toujours combattre devant nous à armes égales. »

Il m'est impossible de donner du livre de M. Ransson un résumé complet. D'ailleurs je voudrais qu'on le lût. A cela il y aura toujours profit et plaisir : profit à cause des idées saines, des aperçus élevés, des principes de morale qu'il renferme ; plaisir, parce que l'auteur, écrivain adroit, devinant que le style didactique peut à la longue fatiguer l'attention, a eu le talent de couper la sévérité du sujet traité par d'amusantes anecdotes qui au bon moment font fuser le rire et amènent la détente de l'esprit.

En appréciant comme il le mérite le travail intellectuel de M. Ransson, je marche à la suite d'un maître en l'art de bien penser et de bien dire. M. Raymond Poincaré, qui a « préfacé » le livre, nous donne les raisons du charme qui en découle. En voici une qui m'a particulièrement frappé : « Elles (ces leçons) offrent à la multitude, un peu soupçonneuse, des justiciables l'occasion de pénétrer sans effort dans l'intimité d'un pouvoir dont dépendent, à la rencontre, leur fortune et leur honneur. »

Cette idée est juste. Le plaideur ne voit dans nos multiples lois qu'une table de logarithmes à laquelle son intelligence ne peut avoir accès et dans le juge qu'un distributeur nerveux, indécis, souvent même farouche, de jugements qui paraissent se contredire. Il était bon de modifier cet état d'âme, et de faire pénétrer le public dans le cœur même du juge. C'est ce résultat que, de l'avis de M. Poincaré, a su obtenir le livre de M. Ransson.

Édouard TROPLONG.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 15979.

DU ROLE DES PUISSANCES NOUVELLES

DU

NOUVEAU MONDE

DANS LES COMBINAISONS INTERNATIONALES DE L'AVENIR

Les Grandes Puissances, « les Puissances » tout court, comme aimaient à dire les protocoles diplomatiques, c'étaient jadis, avec la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, la Turquie et la Prusse. Au dix-huitième siècle on y adjoignit la Russie; au dix-neuvième la Prusse se mua en Allemagne, et depuis moins de cinquante ans surgit en Europe une puissance nouvelle, cristallisation de toute une antique poussière d'États, l'Italie. Qui eût songé toutefois, il y a un demi-siècle, à compter parmi les *puissances* les États-Unis? Qui oserait encore aujourd'hui décorer de ce titre pompeux ces jeunes nationalités grandissantes de l'Amérique, qui ont nom Mexique, Chili, Argentine et Brésil, pour ne parler que des plus considérables d'entre elles? Pour que le Japon méritât l'appellation, il fallut Moukhden, il fallut Tsushima!

Qui sait pourtant si par de prochains Moukhdens, et surtout par quelque éclatant Tsushima, l'Amérique latine n'est pas à la veille d'obliger l'Europe, réveillée en sursaut, à élargir en sa faveur le cercle des grandes puissances?

Parler de l'essor industriel, commercial et financier de ces pays latins d'Amérique, dire leur puissance économique, déjà incontestée, serait presque une banalité : tout cela a été fait depuis quelques années et se fait couramment même dans les journaux quotidiens. C'est donc de leur importance politique, de leur

force navale et militaire, du poids qu'ils commencent à peser dans la balance des combinaisons diplomatiques que l'on va s'occuper en cette rapide étude.

*
* *

Des quatre États du Nouveau Monde, auxquels on peut donner d'ores et déjà le titre de puissances nouvelles, le moins considérable, mais non peut-être le moins important, est le Chili.

Si, en effet, sa population ne dépasse guère encore trois millions et demi d'habitants, c'est en revanche la population la plus guerrière de l'Amérique et peut-être du monde. L'aspect géographique du pays affecte lui-même, sur les cartes et les atlas, la forme d'un glaive dégainé, emblème de son caractère éminemment combatif.

Déjà, lors de la conquête espagnole, ce fut lui qui donna le plus de mal aux envahisseurs. Son sol était alors peuplé d'une race ou plutôt de trois races d'autochtones qu'on avait confondues en une seule, parce qu'elles parlaient la même langue, mais que différenciaient des caractères ethniques. Toutes trois avaient pourtant une qualité commune : la bravoure.

Les conquérants furent, à leur tour, un ramas de hardis aventuriers, durs aux autres comme à eux-mêmes, et auxquels il fallut une rare vaillance et une singulière ténacité pour venir à bout de si rudes adversaires. Diego d'Almagro, qui foula le premier le sol chilien; Pedro Valdivia, qui y arriva après lui, portant sur le pommeau de sa selle l'image de la Sainte Vierge et en croupe sa bonne amie; leurs compagnons et leurs successeurs étaient tous des types étranges de soudards dont la qualité maîtresse était la combativité.

Aussi du mélange des vainqueurs et des vaincus, ou plutôt de leur juxtaposition (car ils ne se sont en somme guère fondus ensemble), sortit le peuple le plus belliqueux qui se puisse imaginer.

L'afflux de la colonisation étrangère tend évidemment à modi-

fier peu à peu cette caractéristique nationale; mais l'immigration a été bien moins nombreuse sur la côte du Pacifique que sur celle de l'Atlantique. Aussi, tandis qu'en Argentine l'augmentation était, en ces dernières quarante années, de 3,10 pour 100 annuellement, à l'Uruguay de 2,98, et au Brésil de 1,91, au Chili l'arrivée d'éléments étrangers, jointe à la nativité, n'a fait progresser le chiffre de la population que de 1,29 pour 100 par année. Et dans cette augmentation la nativité continue de jouer le rôle principal. D'où maintien, tout au moins jusqu'à présent, des caractères propres à la nation chilienne.

L'instinct guerrier en est, je le répète, le trait le plus saillant; mais cet instinct n'eût pas suffi à faire du Chili moderne une puissance militaire appréciable, si ses tendances naturelles n'avaient été endiguées et canalisées, en quelque sorte, par un merveilleux organisateur, venu d'Allemagne, qui sut convaincre ces indomptés que la bravoure n'est rien sans la méthode, la science et surtout la discipline. Cet organisateur fut le capitaine, depuis général Körner. Après la longue guerre du Pacifique, qui dura de 1879 à 1884, il avait été engagé comme professeur de tactique pour l'école militaire de Santiago. De pareilles fonctions étaient sans doute fort honorables, mais plutôt modestes, et Körner n'en eût peut-être jamais exercé d'autres, si les hasards d'une révolution ne l'avaient mêlé tout à coup, de la façon la plus anormale et la plus imprévue, à la vie même du pays.

Balmaceda essayait de corriger les défauts de la constitution chilienne, la seule de toutes celles de l'Amérique où ne prévalût pas ce qu'il est convenu d'appeler le système présidentiel; mais il y mit quelque rudesse : on cria à la dictature et les constitutionnels se soulevèrent contre lui. Körner avait eu, ou croyait avoir à se plaindre du président : il se jeta dans le parti révolutionnaire et en organisa l'armée avec une telle promptitude et une telle sûreté, qu'elle ne tarda pas à devenir très supérieure à celle qui était restée fidèle au gouvernement.

Ce fut tant mieux pour le Chili, au point de vue militaire, car après la victoire de ses armées, Körner fut chargé de réorganiser

l'armée nationale ; mais ce fut peut-être tant pis, au point de vue politique, puisque les abus, que voulait détruire l'infortuné Balmaceda, ce sont précisément ceux que tout le monde s'accorde aujourd'hui à considérer comme le principal obstacle à un plus rapide développement du pays.

Toujours est-il que, grâce aux hasards de la guerre civile, Körner, au lieu de rester simple professeur à l'École militaire de Santiago, devint chef d'état-major général de l'armée chilienne et que celle-ci, organisée, équipée et instruite d'après les méthodes prussiennes, est devenue elle-même une merveilleuse petite troupe, qui fait rêver de Potsdam et de Berlin, quand elle défile au fameux pas de parade, si allongé et si automatique, des soldats d'outre-Rhin. Et ce n'est pas seulement le casque à pointe et la tunique qui sont empruntés à l'Allemagne, ce sont aussi sa science stratégique, son esprit militaire et sa merveilleuse discipline. Grâce à tout cela, cette petite armée chilienne, qui ne compte que 6 000 hommes à la fois sous les drapeaux en temps de paix, mais qui pourrait être facilement portée en temps de guerre à 150 000 combattants de par un habile système de réserves, est la meilleure, la plus mobilisable, la plus offensive de toutes celles du Nouveau Monde.

L'armement est, bien entendu, entièrement et exclusivement allemand : les canons viennent de chez Krupp, les fusils sont des Mauser.

La marine chilienne, sans être tout à fait à la hauteur de l'armée, n'est pas, elle non plus, une quantité négligeable. Elle comprend pour le moment trois cuirassés d'escadre de 8 500, 7 000 et 3 500 tonnes; quatre croiseurs, variant entre 3 500 et 4 000 tonnes; une corvette un peu ancienne; six destroyers de construction récente et tous du même type ; trois torpilleurs ; six contre-torpilleurs; quatre transports et trois remorqueurs; sans compter un navire-école pour voyages d'instruction, et deux vieux navires servant d'école navale et d'école d'artillerie. A cet effectif vont s'ajouter incessamment un superbe dreadnought de 20 000 tonnes, qui est sur chantier, et un second

monstre marin du même modèle, qui ne sera commencé qu'après l'achèvement du premier.

Jusqu'à présent le Chili avait porté plus d'attention sur son armée, instrument éventuel d'attaque, que sur sa marine, instrument de défense, sentant que la meilleure protection de ses quatre cents kilomètres de côtes et de ses ports militaires de Valparaiso, Talcahuama et Punta Arenas, consistait dans le fait d'être sur le Pacifique à une énorme distance des marines argentine et brésilienne, de celle des États-Unis et à plus forte raison des escadres européennes, toutes obligées, pour parvenir jusqu'à son litttoral, de contourner l'Amérique du Sud; mais voici que d'une part a surgi dans le Pacifique même une nouvelle marine de guerre, celle du Japon, et que d'autre part le percement de l'isthme de Panama va rapprocher singulièrement du territoire chilien les diverses flottes de l'Atlantique. Aussi le Chili commence-t-il à s'occuper de sa marine avec autant de sollicitude que de son armée.

Pour devenir toutefois un élément de lutte appréciable et un facteur de quelque valeur dans les compétitions internationales, il ne suffit pas à une nation d'avoir une bonne armée et une sérieuse marine; il lui faut encore deux choses : des ressources financières suffisantes pour pouvoir supporter les frais d'une guerre et un gouvernement assez soucieux de l'honneur national pour ne pas craindre, le cas échéant, d'en affronter les hasards.

Au point de vue financier, deux simples chiffres, cueillis un peu au hasard dans les journaux, suffiraient presque à eux seuls à démontrer la rapide et merveilleuse progression des ressources chiliennes. Les recettes de douanes avaient été, pour le mois de janvier 1910, de 8 250 000 francs; elles sont, pour janvier 1911, de 12 100 000 francs, soit une plus value de 3 850 000 francs, en un seul mois, d'un exercice à l'autre. La production des nitrates (une des principales richesses du Chili) a été, pour le second semestre de 1910, de 31 853 287 quintaux, supérieure de 700 000 quintaux à celle de la période correspondante de 1909.

Le réservoir des richesses administratives ou naturelles du Chili est loin, comme on voit, de se fermer. Or le budget des dépenses nationales, qu'a voté le Parlement pour l'exercice en cours, n'est que de 341 667 274 francs, ce qui n'a rien de bien terrible pour une population qui était, d'après le dernier recensement, celui de 1907, de 3 249 274 individus et qui, depuis lors, a dû encore s'accroître sensiblement.

Pour ce qui est de la valeur morale du gouvernement du Chili, je trahirais ma pensée, si je venais déclarer ici que ce pays jouit de la meilleure des constitutions. — Non. Cela n'est pas. — L'Exécutif y est trop à la merci du législatif pour pouvoir vraiment gouverner. De plus, l'émiettement des partis politiques et l'abus du parlementarisme y sont tels, que les ministères y manquent généralement de stabilité et de force. Et ce sont là mauvaises conditions pour l'administration d'un pays. Je dois me hâter toutefois d'ajouter qu'autant les inconvénients du système constitutionnel en vigueur se font journellement sentir, quand il s'agit de questions de politique intérieure et d'administration civile, autant les défauts s'en trouvent atténués, dès qu'il s'agit de politique extérieure et d'organisation militaire, par le patriotisme exalté et l'ardent nationalisme de tous les Chiliens.

*
* *

On pourrait presque dire que l'Argentine est tout le contraire du Chili, si Chili et Argentine n'avaient pas, comme du reste tous les autres pays du Nouveau Monde, un trait principal commun : la passion du progrès en toutes les branches de l'activité humaine. L'immigration étrangère ayant été toutefois beaucoup plus lente et plus réduite au Chili qu'en Argentine, le Chilien a pu conserver intactes toutes les particularités distinctives d'une nationalité déjà ancienne et fortement caractérisée, tandis que l'Argentin originaire, celui des temps coloniaux et des guerres de l'Indépendance, est littéralement submergé par un flot hétérogène et hétéroclite de nouveaux venus de toutes races et de

toutes provenances. Aussi, ce qu'il y aurait de plus difficile à rencontrer en Argentine, serait un vieil Argentin, à en croire ce que nous disent tous ceux qui ont visité le pays en ces dernières années.

Le prince Louis d'Orléans-Bragance, en ses articles du *Correspondant;* M. Turot, en son beau livre sur l'*Amérique latine;* M. Doumer, en ses conférences; M. Clemenceau, en ses rapides esquisses de l'*Illustration;* M. Jules Huret, enfin, dans les notes de voyage si documentées qu'il publie dans le *Figaro* nous en donnent toute l'angoissante sensation. Et pourtant le vieil Argentin existe, noyé sans doute par les nouveaux venus, mais non fondu en eux.

L'Argentin autochtone, ou tout au moins colonial, constitue d'une part la vieille et pittoresque race des gauchos; de l'autre, l'aristocratie terrienne, très fermée, des grands estancieros. Les premiers reculent de plus en plus vers les Andes, à mesure que monte du littoral le flot envahissant des immigrants, et ne daignent pas se mêler à ces intrus. Les seconds ont le bon sens de frayer avec les nouveaux arrivants pour faire avec eux des affaires et s'enrichir de ce que ces étrangers apportent au pays de prospérité grandissante; mais ils ne les admettent guère à leur intimité familiale. C'est donc à côté d'eux, plus qu'avec eux, que tous ces Allemands, ces Hongrois, ces Slovaques, ces Russes et ces Polonais, ces Italiens et ces Basques, voire ces Syriens, que vomissent par milliers chaque semaine les divers transatlantiques sur le pavé de Buenos-Ayres, sont en train de s'amalgamer en une nationalité nouvelle.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette nationalité nouvelle devient aussitôt, elle aussi, passionnément argentine et ardemment patriote. Pareille assimilation se produisit d'ailleurs, quoique peut-être à un moindre degré, dans toute l'Amérique, du détroit de Behring à celui de Magellan. En expliquer le pourquoi est chose plutôt difficile. Je crois cependant que, tout au moins en ce qui concerne l'Argentine, de tous ceux qui ont essayé de le faire, c'est encore le prince Louis d'Orléans-Bragance qui y a

le mieux réussi. Il a voulu se rendre compte par lui-même comment vibrerait toute cette « argentinité » cosmopolite à la fête du 25 mai, la fête de l'Indépendance; et le lendemain il écrivait ces mots :

« Eh bien! l'épreuve est faite. Pendant vingt-quatre heures Buenos-Ayres a déliré! Cosmopolis a vibré! Un demi-million d'étrangers ont acclamé les plis symboliques du drapeau bleu et blanc avec la même conviction que les descendants des héros de l'Indépendance.

« C'est qu'ici, comme dans toute l'Amérique, il y a deux patriotismes, bien différents l'un de l'autre. Le premier, celui des gauchos et des estancieros, nous le connaissons tous. C'est l'amour du sol natal, le sentiment des racines profondes qui nous attachent au pays où nous sommes nés, la solidarité mystérieuse qui nous unit aux formes durables et fixes dans lesquelles notre famille a vécu depuis de nombreuses générations. C'est l'instinct qui, après de longues années d'exil, fait frémir tout notre être à la vue d'un paysage, d'un arbre, d'un effet de lumière connus. C'est cette abdication de notre volonté qui s'impose à nous devant le plus modeste symbole : un drapeau, quelques notes vibrantes, une poésie, une devise, un de ces riens qui sont tout, parce qu'ils représentent la patrie.

« Le second, le patriotisme américain, est un sentiment très nouveau, — un de ces sentiments propres au jeune continent, — où en quelques années actuellement naissent et s'épanouissent des aspirations, des états d'âme, un idéal qui, dans les vieilles contrées d'Europe, ont mis des siècles à se former. C'est le patriotisme de l'émigrant qui, vaincu dans sa terre d'origine par la lutte pour l'existence trop âpre, est venu chercher à l'autre bout du monde les possibilités qui lui étaient refusées là-bas. Ce qu'il aime, ce déraciné, dans sa nouvelle patrie, ce n'est pas un clocher, une ligne de coteaux se profilant sur un ciel familier, une maison symbolisant le lent développement de sa race... Non : une atmosphère plus libre, un horizon plus vaste, la conscience de sa force retrouvée, la possibilité de se refaire une

existence qui semblait irrémédiablement compromise, *the large opportunity*, comme disent les Yankees, voilà ce que ce vaincu de la vie est venu chercher sous les plis du drapeau qu'il s'est donné...

« Le premier patriotisme est celui de la branche qui vit par l'arbre et pour l'arbre; le second, celui du bourgeon qui en tire sa substance. »

Quoi qu'il en soit des origines et des causes de ces deux patriotismes, que définit si joliment le prince Louis d'Orléans-Bragance, la nouvelle nationalité argentine, qui est en train de se former, semble les avoir fondus l'un et l'autre en un sentiment unique, gage de sa naissante cohésion, emblème du caractère propre qui déjà la différencie des autres et la personnalise en quelque sorte.

Comme la chilienne, cette nouvelle nation argentine est assez arrogante et très brave. Et cela tient aux mêmes raisons : à savoir que n'émigrent en général que des hommes entreprenants et résolus, qu'une élite en somme, tout au moins en ce qui concerne l'énergie. Les émigrants viennent donc ajouter leur esprit d'entreprise et de résolution au tempérament de lutteurs et de batailleurs que fut celui des premiers occupants du sol, de ce sol qu'il fallut à la fois disputer aux sauvages autochtones et à la nature elle-même. Ajoutez à cela qu'on était un contre cent, un contre mille; qu'on était perdu et isolé dans d'immenses espaces incultes et qu'on ne pouvait s'y établir que la carabine au poing sans avoir à compter sur autre chose que sur son énergie individuelle.

De pareilles origines ne peuvent produire que des groupes ethniques d'une rare puissance physique et morale. Ah! les Argentins ne sont pas en général des raffinés, comme il y en a dans nos civilisations vieillies, des savants, des lettrés, des artistes... Où et quand auraient-ils pu trouver le temps de le devenir quand toutes les forces de leur être étaient perpétuellement bandées en un constant effort de création : création de richesse, création de progrès agricole et industriel, création de

pénétration et de viabilité, création enfin d'entités ethniques nouvelles? Et pourtant, tout en améliorant avec une vertigineuse rapidité les conditions économiques du pays qu'ils ont pris à tâche de mettre en valeur, beaucoup de ces inassouvis se mettent à tout lire, à tout étudier, à tout apprendre ; d'où cette universalité du génie qu'ils possèdent au même degré et plus encore peut-être que leurs autres frères du Nouveau Monde. La plupart de leurs hommes éminents le sont en effet dans plusieurs branches à la fois et ne délaissent jamais l'une pour l'autre, ni l'action, ni l'étude. L'Européen se spécialise; l'Américain cherche à être encyclopédique. L'un pousse aussi loin qu'il peut sa connaissance dans la branche qu'il a choisie, l'autre promène sur toutes choses son ardente curiosité; mais il y met une telle ardeur et une si étonnante puissance de travail que, même sur les terrains qui paraîtraient au premier abord devoir lui être encore le plus étrangers, il arrive à provoquer notre étonnement et à mériter nos bravos.

Forcer l'admiration de l'Européen et l'étonner est d'ailleurs la plus âpre jouissance de tout Américain, qu'il soit du Nord, du Centre ou du Sud; mais nul, plus que l'Argentin, ne pratique l'outrance et presque l'excès dans toutes ses conceptions et dans toutes ses entreprises. L'Argentin voit grand et fait grand. Les œuvres les plus gigantesques sont celles qui le tentent le plus. Il dépense sans compter, aussi bien pour embellir sa capitale que pour acquérir les plus magnifiques reproducteurs de ses races bovine, ovine et chevaline. Il achète des automobiles avant d'avoir des routes carrossables; ne bâtit que des palais; paye plus cher que personne les comédiens, les chanteurs et même les conférenciers qu'il attire à Buenos-Ayres; s'habille comme un prince, du plus riche *estanviero* au plus modeste fonctionnaire; jette l'or à pleines mains pour la toilette de ses femmes et de ses filles; emplit sa maison des meubles les plus chers, des tableaux, des statues, des bibelots les plus coûteux; lance des chemins de fer à travers les espaces les moins explorés sans se préoccuper de savoir quel en sera le rendement; érige dans les

villes toutes neuves, avant qu'elles ne soient peuplées, les édifices publics les plus somptueux; cherche en toutes choses le dernier perfectionnement, le dernier cri, le plus grand luxe; est atteint, en un mot, de la plus outrancière des mégalomanies.

Comment douter qu'avec un pareil tempérament, l'Argentin ne soit, de tous les peuples d'Amérique, celui qui cherchera le plus vite à affirmer sa force et son importance ?

Aussi a-t-il porté la plus grande attention à se donner une bonne armée et une puissante marine, persuadé, comme dirait M. Théodore Roosevelt, que pour pouvoir causer gentiment avec autrui, il est bon d'avoir en main un solide bâton.

Ce bâton consiste actuellement, au point de vue militaire, en une armée active de 17 000 hommes et une double réserve (garde nationale et garde territoriale) de 240 000 hommes. Les lois édictent l'obligation du service pour les citoyens; mais ne sont effectivement appelés sous les drapeaux que fort peu de ceux qui se trouvent inscrits chaque année sur les registres de la conscription. Le nombre pourrait en être facilement quintuplé. L'armement de l'active est pour le moment un peu vieux; mais on en acquiert en ce moment un entièrement nouveau et qui devra être suffisant pour 150 000 individus, ce qui fait concevoir à quel chiffre l'Argentine pense pouvoir porter, en cas de guerre, l'effectif de son armée de première ligne.

Celle-ci est, comme la chilienne, instruite et organisée à l'allemande. De nombreux officiers teutons y servent comme instructeurs et, tous les ans, un certain nombre d'officiers argentins sont envoyés en Europe, et surtout en Allemagne, pour y compléter leur éducation militaire. A leur retour, ces officiers sont versés, comme instructeurs, dans les divers régiments.

Le conscrit argentin, sans être aussi militaire de tempérament et d'instinct que le Chilien, fait, lui aussi, un excellent soldat, chez lequel se distinguent les mêmes aptitudes à s'assimiler l'esprit de discipline et l'esprit de corps, que lui inculquent ses instructeurs germaniques ou germanisés.

Les officiers ont tous l'amour et l'orgueil de leur métier. Une grande émulation existe parmi eux et tous tendent, avec une louable ardeur, à faire de leur armée l'égale de l'armée chilienne.

La garde nationale n'a rien de commun avec l'institution de triste et un peu ridicule mémoire, dont ce nom évoque chez nous le souvenir. Elle est tout simplement la première réserve, celle qui comprend tous les citoyens valides de trente à quarante ans. Elle a ses officiers propres, ses cadres et un état-major permanent. La garde territoriale comprend les hommes de quarante à quarante-cinq ans. A elles deux ces réserves atteignent, comme nous l'avons déjà dit, un effectif de 240 000 hommes, et comme l'active pourrait être portée à 50 ou 60 000 hommes, ce serait donc de 300 000 combattants environ dont pourrait disposer la République Argentine.

Sa marine se composait, à la fin de l'année dernière, de quatre croiseurs cuirassés de 17 000 tonnes, cinq croiseurs protégés de 14 000 tonnes, un cuirassé garde-côtes, deux cuirassés de rivière, deux canonnières, un croiseur mixte, trois contre-torpilleurs, huit torpilleurs de 1re classe, quatorze torpilleurs de 2e classe, six transports et trois pontons. Deux autres canonnières étaient sur chantier quand fut publiée la statistique à laquelle j'ai emprunté ces chiffres. Deux énormes dreadnoughts de 27 000 tonnes furent commandés depuis, et le 18 février fut lancé à Nantes un quatrième contre-torpilleur construit en France.

Il nous reste à constater que la constitution argentine, beaucoup moins parlementaire que celle du Chili, malgré sa forme nettement fédérative, investit le chef d'État d'une énorme autorité et lui permettrait, par conséquent, si besoin était, les plus viriles audaces.

Le Président est directement élu par la nation tout entière et, tenant par conséquent ses pouvoirs de la même origine que le Congrès, gouverne, pendant la durée de son mandat, avec des secrétaires d'État, choisis par lui, qui ne relèvent que de lui,

n'ont de comptes à rendre qu'à sa personne. Le pouvoir exécutif se trouve ainsi en dehors et au-dessus des combinaisons parlementaires, contrôlé par le Congrès, mais non soumis, comme chez nous, aux variations et aux caprices des Assemblées législatives; mais comme d'autre part l'Exécutif exerce sur les électeurs une influence énorme et pour ainsi dire souveraine, on peut presque affirmer que c'est le Président de la République qui est en définitive le maître absolu du pays, tant que dure son mandat. Une chose tempère sa réelle autocratie, c'est qu'il n'est pas rééligible; mais comme son successeur est invariablement désigné d'avance par lui, par ses collaborateurs et ses amis, il en résulte que le pouvoir se perpétue indéfiniment entre les mains d'une étroite monarchie.

L'Argentin n'a d'ailleurs pas le temps de faire beaucoup de politique, emporté qu'il est dans le vertigineux tourbillon du développement économique et tout entier à l'ardent et patriotique labeur de pousser inlassablement son pays dans la voie de tous les progrès matériels. Comme l'Anglais, il a en outre peu de goût pour les idées générales et est d'esprit éminemment concret. Augmenter le rendement de ses terres, en quintupler et en décupler la valeur, lui paraît chose infiniment plus intéressante que de s'abstraire en d'ardues conceptions de philosophie politique et sociale, et, étant donné l'essor qu'avec ce système-là il a imprimé et continue d'imprimer à sa patrie, il n'a sans doute pas tout à fait tort. Peut-être cependant aura-t-il été un peu dangereux pour lui de ne pas s'être préoccupé assez tôt de solutionner certains problèmes sociaux, que l'accroissement follement rapide de la population du pays commence à poser devant lui, notamment celui des rapports du capital et du travail? Déjà quelques grèves inquiétantes, accompagnées d'anarchie et de violences, se sont plusieurs fois produites à Buenos-Ayres, tête hypertrophiée d'un corps dont les autres parties n'ont pas eu un égal développement. Le gouvernement a jusqu'à présent invariablement maté ces mouvements par la force; mais la force n'est qu'un expédient momentané : elle ne saurait être un sys-

tème de médication d'une durable efficacité. Là est le danger de demain et déjà même le péril d'aujourd'hui, péril qu'atténue une prospérité croissante si générale, que le prolétaire se mue bien vite en capitaliste dès qu'il a touché le sol argentin. Le danger éclaterait cependant avec une terrible violence si, par suite d'une circonstance quelconque (comme pourrait être celle d'une guerre), un arrêt venait à se produire dans la vitesse de la progression économique.

Les Argentins le savent et ce n'est pas là une des moindres raisons pour lesquelles ils sont éminemment pacifistes, grands amis des arbitrages internationaux et particulièrement enclins à toutes les manifestations de cette fraternité américaine universelle, qui est devenue, depuis quelques années, le dada favori de tous les gouvernements du Nouveau Monde. Si pourtant ils étaient quelque jour obligés de faire la guerre, ils pourraient s'y résoudre sans avoir à craindre de manquer, pour la soutenir, des ressources nécessaires, soit en hommes, soit en argent.

Nous avons dit ce qu'il en était au point de vue de la réserve en hommes ; la réserve financière ne serait pas moins considérable. Certes, le budget des dépenses de la République a beaucoup augmenté depuis quelque temps et la dette nationale s'est accrue. Certes, on a un peu gaspillé les deniers publics avec la même fanfaronne prodigalité dont usent souvent les particuliers pour leurs propres deniers ; les équilibres budgétaires n'en ont pas moins été scrupuleusement maintenus et parfois même avec des excédents comme en 1909, où les recettes ont dépassé les dépenses de 8 millions de piastres. En 1910, on est allé peut-être un peu vite et le budget pour 1911 prévoit encore pour les dépenses la somme passablement grosse de 707 303 000 francs, le gouvernement étant en outre autorisé à émettre pour 225 485 000 francs environ de bons à court terme ; mais la sagesse de W. Saens Peña, le nouveau président, est en train d'enrayer, au point de vue financier, tout au moins, l'excès de mégalomanie ; et depuis son accession au pouvoir il a déjà pris des mesures pour qu'il soit effectué, sur les prévisions

budgétaires de l'année, environ 150 millions d'économies, soit à peu près 20 pour 100 de diminution sur les dépenses autorisées par le Congrès. Or, dans tout ces gros chiffres du budget, les dépenses prévues pour la marine ne sont que de 19 608 758 piastres papier et celles prévues pour l'armée que de 25 196 632. Il y a, comme on voit, une belle marge, d'autant plus que le chiffre de la population, et par conséquent des possibilités de mise en valeur des richesses nationales, augmente avec une effrayante rapidité. En 1869 la population de l'Argentine n'était que de 1 830 000 habitants; en 1909 elle est de 6 489 000, c'est-à-dire qu'en trente ans elle a quintuplé.

*
* *

Ce n'est pas encore énorme, dira-t-on, et une nation de six millions et demi d'individus n'est comparable, en somme, qu'aux plus petites nations européennes. D'accord; mais si, isolément, la République du Chili et même celle de l'Argentine ne sont pas encore des entités numériquement très importantes : déjà unies ensemble et surtout unies au Brésil, qui compte, lui, 21 millions d'habitants, elles constituent un gros morceau d'humanité.

Or, cette union existe virtuellement déjà de par la triple entente, connue sous l'amusant sobriquet de l'A. B. C. Cette entente n'est d'ailleurs pas pour l'Amérique du Sud un A. B. C. seulement de par la première lettre du nom des peuples qui la composent, — Argentine, Brésil, Chili, — elle est aussi l'A. B. C. le plus élémentaire de la prévoyance politique. Seule une étroite union pourra en effet protéger ce continent contre l'esprit de domination et la fringale de conquête qui se sont, depuis quelques années, emparés des États-Unis.

Ceux-ci avaient jadis pour principe immuable et pour credo politique la théorie de non-intervention. Ce fut pour empêcher toute intervention étrangère, pour s'opposer à toute immixtion de l'Europe dans les affaires du Nouveau Monde, qu'ils avaient

érigé à la hauteur d'un dogme la fameuse doctrine de Monroe, acclamée par l'Amérique tout entière. Depuis lors, toutefois, la mentalité de la grande fédération nord-américaine a singulièrement changé et la théorie de Monroe est devenue une arme à deux tranchants, qui permet aux États-Unis non seulement d'empêcher toute intervention européenne, mais encore d'intervenir eux-mêmes dans tout le reste de l'Amérique et jusque dans tout le reste du monde. Devenus, avec leurs 90 millions d'habitants, une aussi grande puissance que les plus grandes puissances de la vieille Europe, ils ont été fatalement amenés à se mêler aux compétitions économiques, d'abord, puis aux rivalités politiques de tout l'univers, et à devenir aussi friands d'hégémonie mondiale que le fut jadis la France, que le sont encore l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie. C'est qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir que deux catégories de peuples, les peuples qui grandissent et les peuples qui meurent ; c'est que les premiers ne peuvent grandir au delà d'un certain point qu'aux dépens des autres, comme dans les forêts les arbres vivaces ne peuvent se développer qu'en étouffant autour d'eux les végétations moins vigoureuses. La lutte pour la vie conduit les peuples, comme elle conduit les individus, à la lutte pour la suprématie ; et les États-Unis en sont arrivés à cette période de l'existence d'une nation, où il faut, pour qu'elle continue de grandir, qu'elle déborde au delà de ses frontières, qu'elle domine et qu'elle conquière, qu'elle écrase et qu'elle tue.

Je ne leur en fais certes pas un reproche, puisque je considère qu'en agissant de la sorte ils ne feront que subir eux-mêmes cette fatalité de la lutte, qui est la loi inéluctable de tous les organismes vivants; mais je le constate. Je constate aussi que tous autres peuples, qui ont le souci de vivre et de grandir, et plus particulièrement tous ces peuples si grandissants et si vivaces de l'Amérique du Sud, vont avoir l'impérieux devoir de se défendre.

Oh ! par se défendre je n'entends pas *faire la guerre ;* mais devenir militairement, financièrement et diplomatiquement assez

puissants pour n'être pas une proie qui tente. Si donc l'Amérique latine en général, et en particulier l'Amérique du Sud, ne veut pas faire comme l'autruche, qui se cache la tête sous l'aile pour ne pas voir le danger, il faut qu'elle le regarde en face et prenne pour l'éviter les mesures nécessaires. Il faut que par une étroite union elle devienne assez forte pour pouvoir retourner à l'Amérique du Nord sa vieille maxime de non-intervention, en la modifiant toutefois un peu. Il faut qu'elle se confectionne d'assez solides bâtons pour causer on ne peut plus gentiment avec les États-Unis, pour sceller toutes les fraternités panaméricaines qu'on voudra et conclure avec eux toutes les réciprocités politiques, économiques et commerciales qu'elle jugera opportunes; mais qu'elle soit en mesure, pour qu'il n'y ait dans tout cela aucune abdication de souveraineté individuelle, de pouvoir dire, le poing négligemment posé sur la hanche : « L'Amérique aux Américains, aux seuls Américains, soit; mais l'Amérique du Sud aux Américains du Sud, s'il vous plaît, et à eux seuls! »

C'est ce qu'a dit déjà au nom du Brésil, en une circonstance mémorable, à propos de la *Bolivian India Rubber Company* et du territoire de l'Acre, un des très bons amis des États-Unis, un des plus sincères et des plus zélés partisans des accords panaméricains, M. le baron de Rio Branco. Ce que le Brésil a déclaré poliment, mais avec énergie et avec succès, tous les autres États de l'Amérique du Sud auront à le redire, chacun à son tour, à propos de mille et un incidents qu'il est impossible de prévoir, mais qui ne pourront manquer de se produire dans un très prochain avenir. Comme aucun d'eux, toutefois, n'est assez fort pour le faire à lui seul, tout leur conseille d'oublier leurs animosités réciproques et de proscrire à jamais d'anciennes rivalités coloniales, qui n'ont plus aucune raison d'être; tout les engage à continuer de solutionner par voie d'arbitrage, ainsi qu'ils en prennent de plus en plus l'habitude, les inévitables conflits qui pourront surgir entre eux; tout leur commande de s'unir, de s'unir de fait et de cœur, pour sauve-

garder leur droit de grandir à leur guise et, peut-être même en ce qui concerne quelques-uns d'entre eux, pour sauver jusqu'à leur existence individuelle.

Or, dans cette lutte pour l'autonomie, l'indépendance et la vie, celui d'entre eux qui me semble le plus désigné pour présider à l'union sud-américaine et pour former avec ses co-États du continent méridional le contrepoids nécessaire au poids écrasant des États-Unis et de leurs 90 millions d'habitants, c'est celui qui apparaît comme le plus peuplé et, tout au moins actuellement, comme le plus considérable d'entre eux : j'ai nommé le Brésil.

*
* *

Qu'on ne croie cependant pas qu'en désignant le Brésil pour ce rôle de *leader* de l'Amérique méridionale, je sois mû personnellement par un atavique orgueil, ou par un trop naturel amour du pays où je suis né, qui fut celui de ma mère, où je me suis marié à mon tour. Non, en le proclamant le plus important et le plus considérable, tout au moins actuellement, des diverses peuples de l'Amérique latine, je ne fais que donner une forme synthétique au dépouillement des statistiques, dont il résulte qu'il a 21 millions et demi d'habitants, alors que le Chili n'en a pas 4, que l'Argentine en a moins de 7 et le Mexique un peu plus de 14 ; dont il ressort que son territoire est le plus vaste, son budget le plus considérable, sinon le meilleur, son armée la plus nombreuse, sinon la mieux organisée, sa marine celle qui a le plus grand nombre d'unités, le plus fort tonnage, l'armement le plus puissant et l'effectif d'équipages le plus élevé, s'il n'est pas, comme pourraient le faire croire quelques incidents récents, le plus facile à mener et le plus discipliné. Bref, sans me faire aucune illusion sur certaines ombres d'un fort brillant tableau, je ne table, pour assigner au Brésil le rang auquel selon moi il a droit, que sur des données précises qu'il est facile, à tout le monde, de contrôler.

Et pourtant j'éprouve à parler du Brésil un certain embarras;

car aux deux espèces de patriotisme, dont nous constations tout à l'heure, avec le prince Louis d'Orléans-Bragance, la co-existence en Amérique, je serais presque tenté d'en ajouter un troisième, celui des étrangers qui y sont nés et y ont passé la plus grande partie de leur jeunesse, sans avoir pour cela renoncé à leur nationalité d'origine, à celle qui fut pétrie du sang de leurs aïeux, à celle dont l'histoire générale se mêle depuis des siècles à l'histoire particulière de leur maison, à celle enfin à laquelle continuent de les rattacher, de la façon la plus indissoluble, leur éducation, leur langue et toute leur tradition familiale. Si puissante est néanmoins, même pour ceux-là, la glu du sol américain, que sans éprouver pour leur seconde patrie le patriotisme *sui generis* qui devient, paraît-il, celui de l'émigré, ils ne peuvent s'empêcher de lui vouer une tendresse toute particulière, tendresse qui vibre, elle aussi, à la vue d'un paysage familier, d'un clocher ou d'un arbre, ou d'une ligne de coteaux connus depuis l'enfance, d'un hymne ou d'un drapeau, avec une violence presque égale à celle qui les attache et les conserve à la patrie de la tradition, à la patrie de la race. Aussi, le lecteur me permettra-t-il de ne guère dire du Brésil autre chose que des chiffres, pour n'avoir pas à encourir le reproche d'en dire trop de bien.

Le Brésil occupe un territoire de 8 millions et demi de kilomètres carrés, grand comme seize fois la France, égal à la superficie de presque toute l'Europe. Ce territoire possède tous les climats, depuis celui de l'Équateur, où règne perpétuellement une effroyable chaleur humide, difficile à supporter pour l'Européen, jusqu'à celui de la zone tempérée, où prospère et augmente chaque jour la cohue de l'immigration. Les richesses agricoles de toutes les régions du monde s'y peuvent acclimater à côté de richesses qui lui sont propres et dont il paraît avoir presque le monopole, comme celles du caoutchouc et du café. Nulle part en effet n'existe un caoutchouc comparable à celui du Para et, pour ce qui est du café, le Brésil produit à lui seul plus des quatre cinquièmes de celui du monde entier. Ses bois

sont peuplés des essences les plus précieuses ; son sous-sol contient tous les métaux connus. Ses fleuves sont les plus grands de l'univers, ses ports les plus spacieux et les plus sûrs.

Sa population, qui a à peu près doublé en trente ans, est la plus nombreuse après celle des États-Unis. Elle en demeure une des plus homogènes. L'émigrant européen se fixe çà et là comme par plaques de nationalités distinctes et se fond peu avec le reste de la population ; l'indien tend à disparaître au contact du blanc ; et le nègre, triste épave de la main-d'œuvre esclave, se mêle au contraire avec la race blanche au point de devoir bientôt, par des métissages successifs, s'absorber et s'annihiler en elle.

Les finances du Brésil sont prospères et, malgré quelques crises dans le passé et quelques imprudences dans le présent, elles offrent, grâce à la récente stabilisation du change, de sérieuses garanties de résistance.

Son armée active est, en temps de paix, de 16 à 18 000 hommes seulement et ses réserves n'existent pour ainsi dire pas, ou plutôt ne sont pas encore organisées ; mais le réservoir en est presque inépuisable, étant donnés l'ardent patriotisme de toute la population brésilienne et le militarisme inné de certaines parties de cette population. On peut dire notamment que le gaucho du Rio Grande naît à cheval et constitue pour l'arme de la cavalerie une réserve, toute préparée, tout équipée ; que les nègres de Bahia sont des fantassins hors ligne, qui accourraient en masse, comme volontaires, au premier bruit de guerre ; que les *sertanejos* de tout le nord sont d'humeur aussi batailleuse et d'instinct aussi guerrier que les Chiliens. Pendant la guerre du Paraguay, à une époque où l'armée était encore moins organisée qu'aujourd'hui, où l'on peut même dire qu'en temps de paix elle était à peu près inexistante, le Brésil put, du jour au lendemain, mettre en ligne 80 000 combattants. Il le ferait encore, si cela était nécessaire, avec la même facilité et le même patriotique élan. Force est cependant d'avouer que son organisme militaire est loin d'être à la hauteur de ceux de l'Argentine et du Chili.

M. le maréchal Hermes de Fonseca, alors qu'il était ministre de la Guerre, avait commencé à combler cette lacune. Il n'est pas douteux que, pendant sa présidence, il ne porte la plus grande attention à la réorganisation complète de l'armée active et à la formation de réserves régulièrement constituées. Seuls constituent actuellement des réserves les bataillons de tir fédéraux, qui se sont créés depuis quelques années, et la vieille garde nationale, malheureusement très désorganisée elle-même.

A côté de l'armée fédérale, il convient de signaler les 20 000 hommes d'un corps de police des divers États fédérés, Ceux-ci constituent de véritables petites armées, dont quelques-unes admirablement organisées, équipées et instruites, comme celle de Saô Paolo, par exemple, qui eut pour organisateur et principal instructeur un Français, le colonel Balagny, et qui compte un effectif permanent d'environ 5 000 hommes.

L'armement est entièrement allemand : fusils Mauser pour l'infanterie, canons Krupp pour l'artillerie; ce qui ne fait guère honneur à l'habileté et aux talents diplomatiques et commerciaux des agents que certaines de nos grandes usines ont à plusieurs reprises expédiés à Rio-de-Janeiro.

Si l'armée brésilienne demeure pour l'instant, soit au point de vue du nombre, soit à celui de l'organisation, inférieure à ce qu'elle sera certainement bientôt, en revanche la marine du Brésil est la plus considérable et la plus importante de l'Amérique du Sud. Les nouveaux dreadnoughts argentins de 27 000 tonnes vont donner à la République platéenne la supériorité au point de vue de la force de certaines de ses unités navales. Mais la supériorité demeure au Brésil tant au point de vue du nombre de ses unités qu'à celui du tonnage total de sa marine de guerre. Les trois derniers grands cuirassés qu'a fait construire le Brésil et dont deux seulement lui ont déjà été livrés, ne jaugeant que 19 000 tonnes, sont cependant de beaux instruments de combat, armés chacun de douze canons de 12 pouces, admirablement construits en Angleterre et munis de tous les perfectionnements les plus modernes.

Outre ces grands cuirassés, le Brésil possède deux scouts de 3 000 tonnes (le *Bahia* et le *Rio-Grande-do-Sud)* entièrement neufs et pourvus, eux aussi, de tous les perfectionnements nouveaux; un cuirassé de modèle déjà ancien, mais encore utilisable (le *Riachuelo)*; quatre croiseurs protégés (le *Barroso,* le *Benjamin-Constant,* le *Republica* et le *Zamandaie),* qui bien qu'un peu vieux ont encore une réelle valeur militaire; seize destroyers, dont dix grands et six petits; cinq torpilleurs et sept sous-marins.

L'effectif des équipages, évalué pour 1910 à environ 8 000 hommes, sans compter les mécaniciens et un bataillon d'infanterie de marine, est, pour le moment et malgré les prévisions budgétaires, absolument insuffisant, ce qui explique le mauvais esprit de certains d'entre eux, recrutés comme on a pu et un peu de bric et de broc; mais l'étendue des côtes brésiliennes est telle que sa population maritime fournit très largement de quoi faire face aux besoins d'une flotte de guerre même double et triple de l'actuelle. Là encore il ne manque pour le moment qu'un peu d'organisation.

L'ensemble de l'escadre brésilienne n'en constitue pas moins une force militaire sans rivale dans l'Amérique du Sud et égale, voire supérieure à celle de plus d'une puissance européenne. Elle est dirigée par un corps d'officiers très instruits et très exercés. Ses simples matelots eux-mêmes ont étonné par la hardiesse et la sûreté de leurs manœuvres les marins de notre *Duguay-Trouin,* alors que pendant la dernière insurrection maritime ils conduisaient, sans l'aide d'aucun officier, le *Minas-Geraes* et le *Saô-Paulo.* Le Brésil possède enfin trois arsenaux de marine, dont deux sur la côte de l'Atlantique et un au Matto-Grosso. Celui de Rio-de-Janeiro est fort bien outillé et possède cinq docks.

Tout paraît donc justifier, non pas une hégémonie brésilienne dans l'Amérique du Sud, pendant de l'hégémonie des États-Unis dans l'Amérique du Nord, mais un droit, ou plutôt un devoir de direction de l'Amérique du Sud, direction sinon rivale, tout au moins distincte de celle des États-Unis.

*
* *

Que devient dans tout cela le Mexique, dont je n'ai encore rien dit et dont je me garderai bien de trop parler ici, le sujet étant scabreux à traiter dans un recueil d'un caractère aussi international que le nôtre?

Eh bien! le Mexique, je crois pouvoir l'affirmer sans offenser aucune susceptibilité, me paraît être l'allumette qui sera prochainement appelée à mettre le feu aux poudres des divers conflits américains. Sa position géographique rend, en effet, et va rendre chaque jour plus difficile sa position politique. Il est trop voisin des États-Unis pour pouvoir s'affranchir aussi facilement de leur tutelle que l'A. B. C.; mais de par ce voisinage même il est celui qui aura le plus besoin de se rebeller contre leur ingérence. Déjà ne dit-on pas que l'influence yankee ne fut pas étrangère à ces mouvements insurrectionnels qui ont abouti à la démission du général Porfirio Diaz et au sujet desquels le gouvernement de Washington affecta de prendre tant d'alarmes, qu'il mobilisa, à leur occasion, une partie de sa flotte et tout un corps d'armée?

La vérité est que les États-Unis considèrent le canal de Panama comme un prolongement de leurs côtes méridionales, ainsi que l'a déclaré le président Taft, et qu'ils voudraient que rien ne les en séparât. D'où une mainmise progressive sur les différents États de l'Amérique centrale. Or le Mexique est situé au sud des États-Unis. Son territoire s'étend d'un océan à l'autre et se prolonge, vers le midi, jusqu'à cette partie du continent américain au travers de laquelle va s'ouvrir la nouvelle voie interocéanique. Il n'est pas immédiatement limitrophe de ce démembrement de la Colombie, qui est devenue la République de Panama; mais il n'en est séparé que par des pays de peu d'importance, très faibles et incapables partant d'échapper au sort que daignera leur assigner le gouvernement de Washington. Sera-ce la continuation d'une autonomie anarchique,

le protectorat, ou l'annexion? Nul ne le sait encore. Ce qui est certain en tout cas, c'est que l'absorption commence par une mainmise économique et financière. Que le lecteur en juge par deux extraits de journaux éminemment suggestifs : L'ACHAT D'UNE RÉPUBLIQUE PAR UN GROUPE DE FINANCIERS AMÉRICAINS : « D'après le *New-York American,* un groupe de riches financiers de Montana, à la tête duquel se trouvent le sénateur William A. Clark, *le roi du cuivre,* et un ancien gouverneur, M. A. T. Spriggs, s'apprête à étonner le monde par une expérience des plus sensationnelles. Elle consisterait à acquérir toute la République de Guatemala à prix d'argent, comme une ménagère pourrait acheter une bobine de fil, ou un écheveau de laine. Une Compagnie au capital de 3 millions de livres sterling, qui pourra être porté à 10 millions de livres, s'est donc organisée pour l'exploitation éventuelle de tout le Guatemala. Cette Compagnie obtiendrait du gouvernement guatémalien une charte analogue à ce que fut autrefois celle des Compagnies des Indes. Elle aurait le privilège exclusif de prospection de toutes les mines du pays, de construction de tous ses chemins de fer, d'utilisation de toutes ses forces hydrauliques, d'établissement de ses services télégraphiques et téléphoniques, de réalisation de tous ses travaux publics, de disposition illimitée enfin de toutes les terres appartenant à l'État, soit des trois quarts du territoire national.

« On assure que cette réelle acquisition de la République de Guatemala par le syndicat Clark est patronnée par l'administration de M. Taft, à cause des avantages stratégiques qui en dériveraient pour les États-Unis. Il ne manque à la réalisation d'un si gigantesque projet que l'approbation du parlement guatémalien; mais elle est demandée par le président Cabrero et ne paraît pas douteuse. »

Passons maintenant à la deuxième citation :

« La Commission des Affaires étrangères du Sénat des États-Unis a approuvé le traité relatif à la consolidation des finances du Honduras.

« On assure que les États-Unis vont conclure une série de traités financiers analogues avec les républiques du Sud et du Centre de l'Amérique, afin de restaurer les finances de ces pays et d'enlever tout prétexte d'intervention européenne dans les affaires des républiques de l'hémisphère américain. »

Les républiques de l'Amérique du Sud ne sont peut-être pas très pressées d'accepter un si charitable secours; mais aucune de celles du Centre ne pourra le rejeter, d'abord parce qu'elles en ont réellement besoin, ensuite parce qu'il suffira, pour les y contraindre, que le policeman yankee lève son bâton.

Ce qu'on peut affirmer, en tout cas, c'est que seul le Mexique pourrait mettre obstacle à l'asservissement de toute cette Amérique Centrale, sur laquelle les États-Unis étendent progressivement leur domination matérielle et morale; mais sera-t-il assez puissant pour cela?

Sa superficie totale est de 2 millions de kilomètres carrés; sa population est d'un peu plus de 14 millions d'habitants, dont 50 pour 100 de métis, 30 pour 100 d'Indiens et 20 pour 100 à peine d'Européens et de blancs. Quoique son sol soit très fertile, son sous-sol contient de tels trésors que l'agriculture y a été longtemps reléguée au second plan, l'industrie minière tenant le premier rang dans les préoccupations et les travaux. Cette industrie a toutefois produit une telle richesse que la prospérité générale s'y est follement développée, que le mouvement commercial y est devenu très important (121 millions de piastres à l'importation, 110 millions à l'exportation), que si l'afflux des colons y est beaucoup moindre que sur d'autres points de l'Amérique, l'immigration des capitaux étrangers y est, par contre, plus considérable que partout ailleurs. Grâce à ses mines et grâce aussi à une excellente administration, l'état mexicain ne connaît plus d'autres emprunts que les emprunts de conversion pour la réduction du taux des intérêts de sa dette. Celui-ci vient d'être ramené tout dernièrement encore à 4 pour 100. Le Mexique ignore aussi les déficits budgétaires : le résultat du budget 1909-1910, notamment, présenté le 15 décembre dernier, donnait les

chiffres suivants : recettes de l'exercice, 106 328 405 piastres; dépenses, 95 028 050 piastres; excédent des recettes sur les dépenses : 11 209 835 piastres. Les excédents des quatre années précédentes avaient constitué au Trésor une réserve de plus de 147 millions de piastres, sur lesquels 74 millions ont été consacrés à l'achèvement d'importants travaux publics, laissant une disponibilité d'environ 73 millions. Et tout cela — fait peut-être unique dans le monde — marche concurremment avec une constante diminution d'impôts.

Grâce au président Diaz, dont la main parfois un peu rude avait su maintenir l'ordre et la sécurité, le Mexique est de tous les États de l'Amérique celui qui a les finances les plus prospères; mais son armée n'est pas à la hauteur de ses finances, et sa marine est pour ainsi dire inexistante. Les milices nationales consistent, au dire des documents officiels, en une trentaine de mille hommes; mais il y a inorganisation presque complète aux points de vue du recrutement, de la mobilisation et des réserves. Pour sauver son indépendance, si un jour elle était menacée, le Mexique ne pourrait donc pas compter exclusivement sur sa légendaire vaillance et sur l'héroïsme traditionnel de ses enfants. Il serait fatalement amené à recourir à l'étranger : mais auquel?

Une alliance avec quelque puissance européenne lui aliénerait les sympathies de l'Amérique tout entière, que tourmente encore la vieille hantise de la recolonisation. Elle serait d'ailleurs on ne peut plus impopulaire dans un pays qui se souvient avec orgueil de sa lutte contre la France au temps de l'infortuné Maximilien. Une entente avec le Japon serait mieux acceptée et cela d'autant plus qu'on s'amuse à beaucoup rappeler depuis quelque temps les incontestables affinités de race qui existent entre les Indiens du Mexique et les Japonais. Ce seront d'ailleurs ces derniers qui feront vraisemblablement les premières avances, soit au Mexique, soit à quelque autre pays d'Amérique, préoccupés qu'ils sont de la présence des Nord-Américains aux Philippines, effrayés qu'ils ne pourront manquer d'être des facilités que l'achèvement

du canal de Panama va donner à la marine des États-Unis pour pénétrer dans le Pacifique et essayer d'y faire la loi.

Je me demande même, malgré la retentissante lettre qu'a écrite le Mikado au président Taft, malgré, ou plutôt à cause des innombrables démentis officiels, si la chose n'a même pas déjà eu discrètement lieu. On déclare en effet de tous côtés que la nouvelle de négociations entamées par l'Empire du Soleil Levant, à l'effet d'obtenir une station navale sur la côte mexicaine du Pacifique, est radicalement fausse; mais on ajoute que c'est une Compagnie privée de navigation japonaise qui cherche à acquérir sur ladite côte un dépôt de charbon. Or, n'est-ce pas toujours ainsi, sous le couvert d'intérêts privés, que ces choses-là commencent?

Que les premières avances viennent des Asiatiques, ou qu'elles viennent des Européens, ce qui est certain en tout cas, parce que c'est fatal, c'est qu'elles viendront. Il est certain que la transformation de la mentalité politique des États-Unis, leur immixtion dans les diverses questions mondiales, leurs projets et leurs initiatives ne pourront pas ne pas obliger les diverses grandes puissances maritimes à se prémunir contre l'éventualité d'un conflit naval avec leur marine. Et par conséquent les unes ou les autres commenceront par chercher autour de l'isthme de Panama des points d'appui territoriaux, puis des aides maritimes. Et elles seront ainsi amenées à nouer des alliances, ou à chercher à en nouer, avec les divers États du Nouveau Monde dont les marines grandissantes pourraient devenir un appoint en cas de guerre avec les États-Unis. Elles seront obligées tout au moins d'essayer de s'en assurer la neutralité. Les États-Unis en feront autant de leur côté, et ainsi entreront nécessairement dans les préoccupations de la diplomatie et dans les combinaisons de la grande politique mondiale ces jeunes pays d'Amérique auxquels on n'avait jamais songé à ce point de vue et qui eux-mêmes n'avaient jamais songé, et ne songent guère encore, à s'embarrasser de semblables questions. La nécessité de se protéger eux-mêmes d'une part, et de l'autre l'attrait de sollici-

tations qui ne pourront manquer de chatouiller leur orgueil, iront peu à peu, à leur insu et peut-être presque malgré eux, changeant leur mentalité, comme la pléthore de population, le développement des richesses, l'accroissement de force et de vitalité ont été modifiant peu à peu celle des États-Unis. Ainsi entreront de nouveaux facteurs dans le difficile problème des rapports internationaux, de diverses ententes plus ou moins cordiales du monde politique.

BARRAL-MONTFERRAT.

LÉOPOLD IER

LES HONGROIS, LES TURCS. — LE SIÈGE DE VIENNE

PAPIERS DIPLOMATIQUES INÉDITS (1681-1684)

(Suite) [1]

La trêve stipulait que Tékéli négocierait avec le Grand Vizir le renouvellement des traités qui étaient alors la seule espérance des ministres impériaux. Saponara, déjà chargé d'une négociation analogue, devait assister aux pourparlers. Tékéli savait cependant qu'il était lié avec le Grand Seigneur, et que celui-ci s'était engagé à ne renouveler aucune trêve avec l'Empereur tant que son allié n'aurait pas obtenu toutes les satisfactions qu'il réclamait.

Après la conclusion de l'armistice, les troupes impériales furent, sauf neuf mille hommes, envoyées dans leurs quartiers d'hiver. Tékéli, malgré ses engagements, garda toute la Haute Hongrie, et les meilleurs bailliages de la Basse, qui n'étaient pas occupés par le Turc [2]. Il convoqua une Diète à Cassovie pour la fin de janvier, chassa treize jésuites qui s'étaient cachés près d'Esla et confisqua leurs biens qu'il destina à la fondation d'une Université à Eperjes. Il n'empêcha pas ses compatriotes de persécuter les catholiques [3].

[1] V. la *Revue*, numéro de juillet 1911.

[2] Affaires étrangères Vienne, tome LII, folios 228 et suivants. Manuscrits *penes nos* et correspondance avec le Roi, tome LIV. Affaires étrangères Vienne.

[3] *Ibid.*, tome LII, folio 252. Lettre du résident de Brandebourg, 20 décembre 1682.

VI

PRÉPARATIFS DIPLOMATIQUES

Après la campagne de 1682, bien aveugle eût été qui n'eût pas prévu à brève échéance l'invasion ottomane. Le comte Albert Caprara avait, à plusieurs reprises, averti l'Empereur que le Grand Vizir avait besoin d'une guerre pour rétablir son influence ébranlée, qu'il allait entrer en campagne avec une armée formidable, que lui, Caprara, avait vu cette armée, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver l'Empire et la Chrétienté que de faire la paix avec la France [1].

Les conseils de Borgomainero ne furent pas écoutés cette fois. Il les avait pourtant appuyés de l'envoi de subsides. Il est vrai que les traites envoyées par la cour d'Espagne ne purent être négociées à Vienne, les banquiers n'en ayant pas voulu.

Vis-à-vis de la France, il paraît certain que, à la veille de la guerre avec les Ottomans, on ne songeait pas à arrêter cette paix définitive que certains ministres désiraient, mais on ne voulait pas non plus rompre les négociations engagées à Versailles par l'intermédiaire de M. de Mansfeld, à Vienne par celui de Sébeville, à Ratisbonne où Louis XIV avait consenti à envoyer des plénipotentiaires après la rupture des pourparlers de Francfort, et à Londres, où un projet d'arbitrage était en discussion.

A Versailles et à Vienne, on s'était refroidi de part et d'autre pendant la période de l'emprisonnement de l'un des secrétaires de Sébeville, suivi, par représailles, de celui de M. de Chassignet, employé de M. de Mansfeld, mais les négociations tenaient toujours. A Ratisbonne, le Collège des Électeurs arrêta un *conclusum* en date des 9 juillet et 20 novembre 1682, en vertu duquel les proposi-

[1] Manuscrits *penes nos*, page 173. Affaires étrangères Vienne, tome LIII, Sébeville au Roi, 9 avril et 5 mars 1682, et surtout tome LVI. Sébeville au Roi, 22 août 1683.

tions du roi de France devaient être acceptées [1]. Les deux autres Collèges, celui des villes libres et celui des princes, s'étaient prononcés dans le sens contraire.

Cette double décision n'était pas une excuse aux hésitations de l'Empereur, et à l'aveuglement de ses ministres. Ils auraient pu facilement agir sur le Collège des princes pour y forcer la majorité ; mais, comme tous les gens faibles, l'Empereur aimait à subir l'influence des événements et à retrancher derrière des faits accomplis, des cas de force majeure, la timidité de ses résolutions.

Il est juste de reconnaître qu'il n'avait pas attendu l'entrée en campagne de Kara Mustapha pour négocier avec les princes allemands l'envoi de secours militaires ou financiers.

Nous trouvons, dans les archives des Affaires étrangères, une sorte de *memorandum* remis à M. de Krakau, résident de l'électeur de Brandebourg, et signé : *Christophe Bewer*. Ce factum, rédigé à la suite du séjour à Vienne d'un Polonais, le comte de Kœnigseck, parent du ministre de l'Empereur, venu pour quelque mission de l'Électeur de Brandebourg, fait apercevoir dans quel état d'esprit étaient à ce moment les conseillers de l'Empereur qui l'avaient inspiré [2].

L'Électeur de Brandebourg avait fait connaître à Vienne qu'il était favorable à la signature d'un traité de paix définitif avec la France. L'agent impérial, chargé de répondre à la manifestation de cette opinion, commence par protester de la bonne volonté de l'Empereur à écouter la suggestion pacifique qui lui est présentée. Puis il cherche à dénigrer le roi de France, et énumère les principaux griefs du Conseil aulique contre lui.

« L'Empereur n'a pas d'autre but que la conservation de ses propres États héréditaires, et la deffense de l'Empire contre les menaces trop claires de la France à une rupture et oppression des fidels Estats de l'empire. »

[1] Manuscrits *penes nos*, page 135.

[2] Affaires étrangères Vienne, tome LIV, folio 20 et suivants. Lettres de Sébeville au Roi, 1er et 8 novembre 1682.

L'auteur ne précise pas quelles sont ces menaces. Il passe aussitôt à un grief auquel il sait qu'un Allemand sera sensible. Les plénipotentiaires français avaient demandé que leurs protocoles, rédigés en langue française, fussent admis sans traduction préalable. La note traduit ainsi cette prétention :

« Sa Majesté Impériale n'a rien de plus à cœur que de pouvoir trouver à l'assemblée de Francfort les moyens d'establir une paix durable avec la France et mesme que, vu les difficultez que ladite couronne a fait naître particulièrement sur le point de la langue, les députez de l'Empire n'ont pu traitter des matières dont on estoit convenu de part et d'autre et qui regardent le vrai sens du traitté de Nimègue, par lequel celui de Munster a esté confirmé, et la discussion des Estats dudit Empire sur les griefs suivant leur instruction et plein pouvoir, mais que, par ladite proposition, qui prétend d'introduire l'innovation d'une langue notoirement opposée au style de l'Empire, cette députation se voit entièrement renversée. »

Enfin le terme, un peu court, que le roi de France, lassé des atermoiements et des difficultés qui s'opposaient à une terminaison des pourparlers engagés à Francfort, avait imparti aux plénipotentiaires allemands, est lui-même transformé par la cour de Vienne en un chef d'accusation : « Il est impossible de rien terminer en un aussi bref délai. » Cette précipitation dissimule un secret désir du Roi d'arracher à qui de droit « les puissances d'Italie, dont la plus grande partie relève de l'Empire ».

Dans de semblables conditions, l'Empereur ne peut « assurer les affaires d'Allemagne que par un accommodement général avec la France ».

Il ne peut donc accepter les propositions françaises sans consentir à un sacrifice d'amour-propre. « La foiblesse que les Allemands feroient paroistre en ce rencontre ne feroit qu'augmenter le désir insatiable des François et les animeroit à tourner leurs armes contre l'Empire. »

L'Électeur de Brandebourg n'a donc qu'une chose à faire dans l'intérêt de l'Allemagne « sa patrie », c'est de joindre ses forces

à celles de l'Empereur contre celles de « l'ennemy commun », et c'est de cette union que dépend le bonheur et le salut d'un chacun en particulier.

Après la lecture de cette pièce, dont Sébeville avait pu se procurer un exemplaire, et faire une traduction, qui nous est parvenue, il est difficile de faire croire que l'Empereur jouait très franc jeu dans les négociations qu'il avait entreprises avec la France. Était-il plus sincère avec lui-même? Pendant toute cette campagne de 1683, il s'entêta dans ses incertitudes, ne sachant jamais distinguer ce qu'il voulait. Les moyens dilatoires, les trêves, les armistices, étaient les seuls procédés qui convinssent à cette intelligence dépourvue de visées nettes. Il se laissa diriger par ses ministres.

Ceux-ci avaient de la situation une notion tellement obscure, que ce n'étaient pas les vrais griefs qu'ils songeaient à invoquer contre leur ennemi, ceux qu'ils auraient pu appuyer de raisonnements plausibles. Nous avons fait remarquer ailleurs que la prise de Strasbourg par Louis XIV n'avait pas interrompu d'une minute les négociations pour la paix, ni même tendu d'une façon sensible les relations entre les ministres de France et les ministres impériaux. On ne se brouillait pas pour un dommage grave réellement apporté aux domaines de l'Empire, mais on alléguait des blessures d'amour-propre, des menaces éventuelles. Les réalités comptaient moins que les fantômes dans ce milieu singulier.

Sébeville écrivait le 12 novembre 1682 à son maître :

« Les ministres paroissent toujours icy dans la mesme résolution que j'ay desja pris la liberté de mander à Votre Majesté qui est de laisser faire les réunions sans s'y opposer par les armes, à moins que les princes de l'Empire ne se réunissent tous ensemble avec luy pour ce sujet, ce qui ne paroist point sur le point d'être exécuté. Les affaires d'Italie semblent les inquiéter davantage, à cause de la guerre du Turc, qu'ils croient présentement infaillible [1]. »

[1] Affaires étrangères Vienne, tome LIV, folio 35.

Ce qui frappe le plus dans l'aberration des ministres de l'Empereur quand on les voit concevoir l'espérance de coaliser les princes allemands contre la France, ce n'est pas l'impossibilité du fait, puisqu'il devait se réaliser cinq ans après lors de la signature des actes qui consacrèrent la ligue d'Augsbourg, c'était la méconnaissance dans laquelle on les voit se maintenir obstinément des véritables intérêts de l'Empire à cette époque. En flattant Louis XIV, en lui faisant croire, comme le faisait Buonvisi, qu'il allait jouer le rôle de sauveur de l'Europe, en profitant de ses offres de signer la paix, un politique doué de quelque dextérité aurait obtenu de sa part le concours de quelques régiments. On aurait vaincu le Turc de belle guerre. Plus tard, une fois les plaies pansées, on aurait pu reprendre avec la France la conversation interrompue. Les occasions n'en auraient pas manqué, selon toute vraisemblance.

Mais on était bien loin à Vienne de cette politique. Les personnages influents en étaient parvenus à ce degré d'aberration, qu'ils renonçaient de gaieté de cœur à la couronne de Hongrie.

« Cependant on la (la guerre contre la France) publie icy comme seure, et, depuis quatre jours, l'Empereur parlant bas à l'Impératrice, elle répondit tout haut devant toutes les filles, qu'il valoit mieux perdre la couronne d'Hongrie que celle de l'Empire, ce qui pourroit faire croire que la résolution estoit prise de céder au Turc tout ce qu'il demanderoit[1]. »

L'espoir de la cour de Vienne résidait donc dans une coalition des princes de l'Empire. Ce projet, on chercha à le réaliser par des traités. Une alliance même fut conclue avec la Suède, à laquelle adhérèrent successivement le prince de Waldeck, le prince de Hesse-Cassel, les comtes du Wetterau, le duc de Hanovre, l'Électeur de Bavière. L'Électeur de Saxe, celui de Brandebourg et le roi de Danemark qui avaient des engagements avec la France, refusèrent de promettre les troupes.

[1] Affaires étrangères Vienne, tome LII, folio 106. Copie du traité. *Histoire de la guerre contre les Turcs*, déjà citée. *Ibid.*, tome LI. Manuscrits *penes nos*, folio 122, et correspondance de Sébeville, *passim*.

Il est vrai que celles-ci avaient été demandées par l'Empereur, non pour faire la guerre aux Turcs, mais pour la porter sur le Rhin. Dans ces conditions, aucune puissance sympathique à Louis XIV ne pouvait apporter de secours à l'Autriche. La politique allemande était d'ailleurs si compliquée, si tortueuse, qu'on peut légitimement supposer que jamais Léopold n'avait eu l'intention de reprendre les hostilités avec la France, et que le projet présenté à plusieurs princes de l'Empire, visant l'organisation de trois armées dans la Forêt Noire, avait été inventé pour décider certaines hésitations.

Il était donc convenu qu'une armée, sous le commandement de l'Électeur de Bavière, qui amenait dix mille hommes, et en recevait seize mille de l'Empereur, opérerait dans le Haut Rhin.

Une seconde, sous le commandement du prince de Waldeck, comprenant trois régiments de l'Empereur, dix mille hommes du cercle de Franconie, soixante mille hommes de la Hesse et du Wetterau, occuperait la rive gauche du Rhin, de Mayence à Coblentz.

Le duc de Hanovre devait fournir à lui seul vingt mille hommes et marcher sur Cologne [1].

Ce beau projet, auquel il ne manquait que la possibilité du concours utile de l'Empereur, qui ne pouvait pas suffire aux besoins de la guerre contre le Turc et les Hongrois, remonte au mois de février 1682. Il ne fut connu à Vienne qu'en mai, M. de Waldeck étant venu à la cour pour prendre le commandement des forces impériales, dans le cas de la mort, probable à ce moment, du duc Charles de Lorraine, fit grand étalage à la cour de ce traité. Il disait tout haut que les Alliés seraient « maistres du bon vin de Champagne ». Sébeville répondit à cette bravade en lui offrant un passeport pour en aller boire à Reims, ce qui serait plus sûr que de le prendre à main armée [2].

Le traité fut-il jamais sérieux ? La question n'intéresse pas

[1] Résumé de la mission de Sébeville. Manuscrits *penes nos*, page 123.

[2] Affaires étrangères Vienne, tome LIII, folio 166, Sébeville au Roi, 10 mai 1682.

directement l'histoire des années qui nous occupent. Ce qui est certain, c'est qu'il y en eut un entre la Suède et l'Empereur, et que les chiffres des contingents promis par l'Électeur de Saxe, celui de Bavière et les cercles de Franconie et de Westphalie se retrouveront dans l'armée qui porta secours à Vienne. Mais un détail nous fait croire qu'en mars 1682, l'Empereur visait surtout la guerre contre le Turc, c'est la précaution qu'il prit, peu de temps après l'arrivée à Vienne du prince de Waldeck, pour neutraliser peut-être l'effet des bavardages de ce personnage, d'avertir le roi de France que l'envoi de troupes vers la Forêt Noire avait pour but de leur procurer de bons quartiers [1]. La cour de Vienne était tellement réduite aux expédients financiers, qu'il est permis d'ajouter foi à cette explication. On peut la considérer comme conforme à la réalité. L'Empereur n'envoyait en Hongrie, à la fin de mai 1682, dans ce pays dévasté par la guerre, que les régiments dont on pouvait avoir un besoin urgent et qui pouvaient y vivre. Or, à ce moment, la trêve avec Tékéli n'était pas encore dénoncée. L'organisation militaire de ce temps-là, les difficultés de toute sorte que créait la pénurie d'argent, rendent l'explication vraisemblable.

« Le comte de Kœnigseck vint chez moy et me dist que l'Empereur luy avoit ordonné de me remonstrer que le meschant estat des affaires de Hongrie et les préparatifs de guerre que les Hongrois y faisoient depuis un an l'avoient obligé à lever des troupes... il voulut me faire voir que les pays héréditaires estant trop chargez de ces costez icy, il falloit de nécessité en envoyer une partie dans le Tirol et dans le Brisgaw afin de partager le fardeau égallement, mais que comme l'Empereur vouloit aller au-devant de tout ce qui pouvoit empescher la bonne correspondance entre Votre Majesté et lui, il le faisoit advertir au sujet de la marche de ses troupes affin que Votre Majesté n'en prist point d'ombrage, qu'il me faisoit dire de plus qu'il n'avoit aucune part

[1] Affaires étrangères Vienne, tome LIII, folio 166, Sébeville au roi, 20, 28 mai et 7 juin 1682. — Cf. *Ibid*, tome LII, Sébeville à Vitry, 29 juin 1682, folio 93.

à touttes les difficultez qui avoient arresté si longtemps les conférences de Francfort[1]. »

Si l'on rapproche cette communication et beaucoup d'autres détails de la modération que, vers la même époque, montra Louis XIV en ne profitant pas des embarras de son rival, en abandonnant par exemple, spontanément, le blocus de Luxembourg, l'on peut supposer, non sans vraisemblance, qu'un élément de concorde planait sur la politique internationale de l'époque. Cet élément, c'était la crainte de l'invasion ottomane, le souvenir encore très présent parmi les princes catholiques de la croisade entreprise jadis contre « l'ennemi de la chrétienté ». Nous avons cité ailleurs (*Revue des Questions historiques*, avril 1907, page 41) des textes desquels il résulte que l'esprit public eût jugé sévèrement Louis XIV, s'il avait profité de l'avantage que lui donnait l'incapacité des ministres de l'Empereur, et favorisé la campagne du Turc. Nous ne rappellerons que le mot de Mme de Sévigné, apprenant la délivrance de Vienne : « Il y a là une nouvelle de l'Europe... Voilà une nouvelle qui m'a plu. »

Mais l'Empereur subissait l'influence du cardinal Buonvisi, qui prêcha la croisade avec une indomptable énergie et beaucoup d'intelligence. De son côté, le roi de France obéissait à la poussée de l'opinion publique en renonçant à se servir d'armes que ses prédécesseurs et lui-même avaient eu tant de mal à forger contre la maison d'Autriche, ennemie héréditaire. Il avait cessé de soudoyer les insurgés hongrois, qu'il tenait en médiocre estime, comme les imitateurs impuissants des mécontents de la Fronde, et nous savons qu'il avait tenu à démontrer qu'il ne liait plus partie avec eux.

Un fait digne de remarque se présente à l'esprit de l'obser-

[1] Cf. Affaires étrangères Vienne, tome LII, folio 99. Dans une lettre écrite par l'Empereur à l'archevêque de Mayence, il semble que Léopold Ier regrette les difficultés apportées par les plénipotentiaires à la discussion des propositions de Louis XIV sous le prétexte de la langue. A travers la rédaction entortillée et prétentieuse, la pensée se laisse deviner. Léopold voudrait que la Conférence aboutisse à un résultat. (*Adde*. Affaires étrangères Vienne, tome LII, folio 84, Sébeville à Vitry, 8 juin 1682.)

vateur, c'est que seuls les protestants restèrent sourds à l'appel de ceux qui voulaient chasser le Turc de la vallée du Danube. Aussitôt après la délivrance de Vienne, l'Électeur de Saxe retira ses troupes, ne voulant pas participer à la poursuite, et surtout ne pas combattre ses coreligionnaires de Hongrie. L'Électeur de Brandebourg avait tout simplement refusé son concours militaire. Les États de Hollande, dirigés par Guillaume d'Orange, continuèrent à poursuivre la formation de la ligue européenne contre la France, bien qu'ils ne pussent ignorer qu'en 1683 la guerre dans la Forêt Noire assurait aux Turcs leur liberté de manœuvres dans la Basse Autriche. Ils imitèrent le Brandebourg dans leur abstention. La Suède qui pourtant avait signé la première un traité d'alliance avec l'Empereur, ne parut pas pendant la lutte contre le Turc et n'envoya ni un homme ni un denier. On dirait qu'un mot d'ordre ait parcouru à ce moment le monde protestant.

Quant à Tékéli, protestant par ambition sans doute plus que par conviction religieuse, mais chef incontesté de ses coreligionnaires en Hongrie, il s'était placé sous la suzeraineté du Grand Seigneur, et ses partisans ne songèrent pas à protester contre cette soumission qui nous paraît, avec le recul du temps, une pure monstruosité.

La croisade, tel était donc le sens de cette campagne qui se termina sous Vienne, préparant de loin le traité de Carlowitz et la délivrance totale de la Hongrie du joug ottoman (1699).

Ce fut aussi un fait de croisade que l'intervention de Sobieski. On a souvent raconté que le hasard d'une correspondance interceptée engagea Marie d'Arquien, femme de Sobieski, à le jeter dans les bras de l'Autriche. Sans doute les froissements d'amour-propre, certaines maladresses des agents de Louis XIV contribuèrent à hâter la décision du roi de Pologne, mais il y avait longtemps que le Pape agissait et faisait agir sur l'ancien allié de la France. Pour un catholique aussi convaincuque l'était Sobieski, qui avait médité les discours des nonces porteurs de la parole du

Souverain Pontife, il y avait une quasi-impossibilité morale à ne pas se rendre à des arguments qui répondaient à un appel secret de sa conscience. Seul le moyen pratique d'agir restait inconnu, et ce fut la gloire de Wallenstein, envoyé de l'Autriche, de le faire apercevoir dans un moment opportun à l'esprit du souverain polonais.

La campagne était donc préparée sans que l'Empereur ni ses ministres eussent fait preuve du moindre talent : les faits avaient agi tout seuls, ou plutôt, c'était l'influence du pape Innocent XI qui avait fait son œuvre, lorsque le duc de Lorraine apprit qu'il allait être soutenu par des forces qui doublaient presque celles dont il disposait.

Quant aux ressources financières, le Pape y avait pourvu dans la limite de ses moyens, généreusement. Les États héréditaires de la Maison d'Autriche avaient, non sans quelque hésitation, levé quelques impôts, l'Espagne avait réalisé une partie de ses promesses sous des formes plus ou moins facilement utilisables. Certains États allemands montrèrent un très grand désintéressement en nourrissant leurs contingents. C'est ce que fit notamment l'Électeur de Bavière.

VII

LA CAMPAGNE DE 1683

L'Empereur mobilisa ses régiments pour le 15 avril et le duc de Lorraine, à peine remis de la maladie qu'on avait crue mortelle, et dont il n'avait été sauvé, au dire de beaucoup de gens à Vienne, que grâce aux prières du franciscain Marc d'Aviano [1], vint prendre le commandement des troupes.

Le 7 mai, l'Empereur passa en revue, accompagné de toute sa cour, l'armée impériale dans la plaine de Presbourg. Il était suivi de l'électeur de Bavière, du marquis Louis de Baden et du

[1] Affaires étrangères, Vienne, tome LIV, Sébeville au Roi, 19 février et suivant.

généralissime Charles, duc de Lorraine [1]. Les régiments étaient en assez bel état, bien qu'ils ne fussent pas encore tous au complet. On comptait trente-six mille combattants dont vingt-deux mille fantassins et treize mille chevaux. Les Hongrois fidèles figuraient dans ces chiffres au nombre de cinq mille.

La revue fut très brillante et la cour saluée par les acclamations des soldats. On donna à ceux-ci un mois de solde.

Le généralissime fit passer le Danube à l'armée et la dirigea d'abord sur Gran, afin de tromper l'ennemi sur les véritables intentions de ses chefs, puis, changeant brusquement de direction, elle prit la route de Neuhausel, espérant surprendre la garnison turque.

Celle-ci était sur ses gardes; mille cavaliers tenaient la campagne aux abords de la place. On les bouscula, et le 23 mai fut ouverte la tranchée. Le duc de Lorraine demandait depuis quelque temps à la cour un équipage de siège et de l'artillerie, mais ses adversaires, parmi lesquels le plus acharné était le prince de Baden, firent tout leur possible pour retarder l'envoi. Une fois le canon en route, l'officier qui commandait le convoi trouva moyen de l'embourber. Puis le conseil des ministres décida, pour des raisons d'ordre militaire, afin d'épargner la vie des hommes qui, dans la circonstance, était précieuse, de lever le siège à peine commencé. Sur un nouvel appel plus pressant du duc de Lorraine, les ministres revinrent sur leur première délibération, et consentirent à autoriser la continuation du siège, mais par suite d'un mauvais procédé de M. de Baden qui avait retardé le courrier, cette décision parvint trop tard au généralissime. Le 29 mai, alors que la tranchée touchait le rempart, l'armée reprit le chemin de Komorn et de l'île de Schut [2].

[1] Récit de la guerre contre les Turcs, par un officier supérieur au service de l'Autriche. Affaires étrangères Vienne, tome LI. — Cf. Correspondance de Sébeville.

[2] Manuscrits *penes nos*, folio 176 et suivants. Sébeville ne donne au duc de Lorraine que vingt-neuf mille combattants. Peut-être ne compte-il pas les Hongrois ?

Pendant ce temps, le Grand Vizir, à la tête de deux cent cinquante mille combattants, marchait vers le Raab. Le duc de Lorraine eut connaissance des desseins de l'ennemi, et se mit sur la défensive. Il fit soutenir Palfi et les Hongrois qui étaient allés défendre le cours de la Waag contre les entreprises de Tékéli et le Vizir de Bude. Le général Schultz, chargé de cette mission, resta quelques jours à Léopoldstatt, où il eut à se plaindre du voisinage des Polonais de Lubomirski, indisciplinés et pillards. Le 6 juin, il rallia les garnisons de Silan, Castelli et Sindari, puis arriva aux ponts de Vienne, que le général en chef lui donna la mission de défendre contre les incursions des coureurs ottomans.

Pour la première fois, les Impériaux virent l'armée turque aux environs de Raab.

« Devant cette grande multitude, couraient quelques milliers de gens à cheval, c'étaient des Tartares ou des Turcs dressés à reconnaître le pays. Après avoir exécuté leur mission, ils se retirèrent et on ne les vit plus jusqu'au 1er juillet. Le matin de ce jour, après le lever du soleil, nous vîmes toute l'armée turque en bataille de l'autre côté de Raab, et le long des rives, sous le canon impérial. Elle s'étendait sur les monts et sur les plaines de Padiglion. C'était, en vérité, une nouvelle armée de Xerxès. Pendant qu'elle occupait sa ligne de bataille, plus de deux lieues de pays, l'œil n'arrivait pas à voir la profondeur insondable du torrent, ni en longueur ni en largeur [1]. »

En présence d'une pareille invasion de troupes fraîches, la petite armée impériale ne pouvait songer à la lutte. Elle canonna furieusement les Ottomans, et repoussa un hourra de Tartares soutenu par trois mille janissaires, qui avaient passé le Raab à la nage.

Cette démonstration parut suffisante pour sauver l'honneur. Le conseil de guerre décida que l'armée ferait retraite. Dans la nuit, elle décampa sans bruit, et se retira dans la grande île de

[1] Récit de la guerre déjà cité. On voit que l'auteur a été témoin des faits qu'il raconte.

Schutt, espérant couvrir à la fois la Hongrie et l'Autriche.

Le général envoya quatre régiments pour défendre Raab, mais, comprenant que les Turcs cherchaient à le devancer sous Vienne, il rallia tout son monde et partit, la cavalerie en avant, pour protéger cette ville. En réalité, il sentait son impuissance à contrarier les projets de l'ennemi, trop puissant pour qu'on pût prétendre à le combattre utilement.

Le pays était couvert de coureurs tartares très insolents et habiles cavaliers. Un des partis de ces éclaireurs avait atteint Ungarische Altenbourg : il se jeta sur la droite de la cavalerie impériale au moment où elle s'engageait dans un défilé. Le général Rabatta, l'un des officiers les plus énergiques de l'armée, les repoussa victorieusement.

Les Impériaux ne furent pas aussi heureux à Pétrenelle, plus près encore de Vienne. Le 7 juillet, les Tartares attaquèrent l'arrière-garde à l'improviste, en poussant, à leur habitude, des cris de bêtes féroces. La charge fut menée si brutalement, que les soldats perdirent la tête; trois régiments successivement furent saisis de panique. Heureusement, les assaillants s'étaient mis à piller les bagages. Lorsqu'ils virent arriver les renforts, ils battirent précipitamment en retraite. On n'osa même pas les rejoindre. Bien qu'on n'eût perdu que peu de monde, cette échauffourée produisit une mauvaise impression sur le moral de l'armée.

Le duc de Lorraine venait d'envoyer à l'Empereur deux messagers de marque, le général Caprara et Montecuculli, pour rendre compte de la situation et prévenir la cour de l'imminence du danger. L'Empereur envoya aussitôt le comte Capelliers à Presbourg pour sauver la couronne et les joyaux du couronnement; mais il ne se décida pas encore à prendre les précautions que comportait le danger. Il ne partit qu'au dernier moment, trop tard même, sous la menace de l'arrivée des ennemis. Son départ se fit à dix heures du soir, dans le plus grand désordre. On avait négligé, ou l'on n'avait pas eu le temps de prendre les précautions les plus élémentaires. Les voitures qui

emportaient la famille impériale n'étaient pas gardées. Arrivés à Crems, les fugitifs aperçurent de l'autre côté du Danube, à l'entrée d'un pont, un fort parti de Tartares. L'envoyé de France, qui suivait le convoi, fut seul à garder son sang-froid dans cette panique. Il mit pied à terre, et, accompagné de ses domestiques, fit rompre le pont, « l'alarme estant à l'autre bout [1] ». Il est impossible de montrer plus d'imprévoyance et d'incapacité que n'en montrèrent, dans cette occasion, les ministres. Quant aux officiers, ils ne songeaient qu'à s'enfuir. Tout le monde s'abandonnait à la peur. A chaque instant, on croyait voir apparaître les Tartares.

Au moment où les Turcs allaient arriver sous les murs de Vienne, arriva l'infanterie (13 juillet). Malgré la négligence des ministres, qui n'avaient pas envoyé l'équipage de pont tant de fois réclamé par le duc de Lorraine, cette troupe, que commandait le général Leslie, avait quitté l'île de Schutt, et, côtoyant le Danube, avait pu passer aux ponts de Vienne. Si ces onze mille hommes n'étaient pas arrivés, on avait déjà pris la résolution de démonter la cavalerie, au besoin de tuer les chevaux. Il était temps. La nuit qui suivit l'entrée de ce renfort, les assiégeants ouvrirent la tranchée. La même nuit, la cavalerie, jusque-là campée sur le Prater et dans l'île de Léopoldstatt, prit la campagne, repoussant un parti de Tartares et de janissaires. En même temps, l'auteur du récit que nous avons sous les yeux, reçut l'ordre de détruire, avec deux cent cinquante cavaliers, des barques que les Turcs auraient pu utiliser pour les opérations du siège.

Le duc de Lorraine, séparé de Vienne, songea alors à s'opposer à la marche de Tékéli, qui aurait pu et qui s'était engagé à contrarier la jonction des Polonais avec l'armée impériale. Le généralissime fit marcher vers Presbourg une douzaine de

[1] Affaires étrangères Vienne, tome LVI, folio 381, Sébeville au Roi, 17 juillet 1683. Manuscrits *penes nos*, page 185. Le fait est relaté par les historiens, notamment par M. de Salvandy, dans son *Histoire de Pologne*. Nous ne voyons nulle part que personne ait songé à remercier le héros de cette action.

mille cavaliers. L'avant-garde de ce corps, qui cherchait à se jeter dans le château de Presbourg, fut taillée en pièces par Tékéli et ses alliés turcs, mais Scholtus, soldat brutal, mais brave, atteignit l'ennemi, le mit en déroute et lui enleva quatre cents chariots pleins de munitions et de vivres. Presbourg rentra sous l'obéissance de l'Empereur.

Quelques jours après cette action, le Pacha qui avait été battu devant Presbourg, marcha à la suite du duc de Lorraine, l'atteignit, et crut un instant qu'il allait prendre sa revanche. Il mit en déroute les dragons de Lubomirski, mais fut arrêté dans sa poursuite par le corps du duc de Lorraine. Les Polonais ralliés coururent sus « comme des chiens enragés » à ceux qui les avaient battus. L'ennemi se retira avec une telle précipitation que les Impériaux, moins bien montés qu'eux, ne purent les rejoindre.

De l'autre côté du théâtre des opérations, le général en chef assura la défense des ponts de Crems, par lesquels devaient passer les renforts venus d'Allemagne. D'Hunewaldt, qui avait été chargé de cette mission, passa le Danube et infligea un sévère échec à un parti de Tartares qui était venu pour piller le pays. Puis il rentra dans son camp et prit ses mesures de défense.

Le duc de Lorraine, assuré de ses communications avec l'Allemagne, envoya cependant de ce côté un vigoureux chef de partisans, le colonel Heisler, avec un régiment de dragons. Dans une lutte qu'il engagea avec des coureurs ennemis, il leur prit quatre cents chameaux ou chevaux.

Le succès de ces escarmouches avait un peu remonté le moral de l'armée, tellement que le duc de Lorraine songea un moment à concentrer ses forces pour aller porter tout seul secours à la ville assiégée, sans attendre les secours des Polonais, qui, annoncés pour le 25 août, se faisaient attendre. Les Bavarois étaient à Linz. A la nouvelle du siège de Vienne, l'Électeur de Saxe avait mis son monde en route. Le duc de Lorraine disposait, à ce moment, d'une quarantaine de mille hommes.

L'Empereur, qui ne voulait pas jouer cette partie décisive sans être en possession de toutes ses ressources, prescrivit d'attendre l'arrivée des Polonais, qu'on savait en route, mais qui attendaient, pour avancer, leurs compatriotes retardataires.

Le duc de Lorraine, avec sa décision ordinaire, dépêcha vers Sobieski un de ses officiers les plus intelligents, le comte Caraffa, beau parleur, persuasif, avec mission de décider Sobieski à hâter sa marche, à venir au besoin seul. C'était sa personne que l'on voulait, celle de l'homme de guerre le plus considérable du parti impérial. Son prestige devait mettre en déroute à lui seul l'armée ottomane. Ce discours, dans lequel Caraffa mit toute sa faconde italienne, séduisit le roi de Pologne. Les troupes de celui-ci, dès qu'elles connurent qu'il se mettait en route, s'ébranlèrent à leur tour.

Pendant qu'elles se hâtaient vers le rendez-vous, les coureurs des Turcs et des Impériaux continuaient à se rencontrer sur les bords du Danube. On vit des scènes effroyables de massacre. Les paysans fuyaient devant l'ennemi, qui portait partout le fer et la flamme. Un jour, les dragons de Heisler, accourus au bruit de l'un de ces massacres, rencontrèrent une femme qui courait au hasard, folle de terreur et de rage, criant que tout le pays était aux mains des Turcs. Elle tenait à la main un sabre ottoman plein de sang. On sut que c'était celui d'un janissaire, auquel elle avait coupé la tête.

Le 24 août, la cavalerie impériale, au nombre de 4 000 chevaux, aperçut l'armée ottomane rangée en bel ordre de l'autre côté de la Morawa (March). Le duc de Lorraine les attendit sur un terrain où sa cavalerie put se déployer. Les Turcs commencèrent l'attaque, ramenèrent les dragons polonais en désordre, et traversèrent, en les poursuivant, les lignes des Impériaux. A leur retour ils trouvèrent la retraite fermée, et furent tués presque tous. L'aile gauche des troupes du duc de Lorraine ne fut pas moins heureuse et mit en fuite les ennemis. A cette action, qui se passait du côté où Tékéli eût pu porter secours à

ses alliés, il se garda de paraître. Il en fut ainsi pendant toute la campagne.

Il y eut aussi un combat autour des ponts de Vienne, que menaçait l'ennemi. Le colonel Heisler infligea cette fois encore de grosses pertes à l'adversaire et lui interdit le passage sur le fleuve.

L'avant-garde des Polonais arriva le 24 août. Le duc de Lorraine partit au-devant du roi de Pologne, et des princes sérénissimes, auxquels venait de se joindre le prince Herman de Baden jaloux de se signaler dans une action mémorable, et qu'il croyait engagée dans de bonnes conditions de succès. Charles de Lorraine descendit de cheval à l'arrivée du roi de Pologne. Celui-ci en fit autant, les deux hommes de guerre se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Après l'échange des discours de bienvenue, on tint plusieurs conseils de guerre. La question fut agitée si l'on attendrait les troupes du Brandebourg. Malgré l'avis de la majorité, le duc de Lorraine et Sobieski se prononcèrent pour une action immédiate. Celui-ci déclara qu'il n'était pas venu pour tenir des conseils de guerre, mais pour combattre, et il soutint son opinion dans les termes les plus éloquents. Cependant il voulut, avant d'entrer en campagne, écrire une dernière fois à Tékéli et lui représenter qu'il ne pourrait le défendre contre les suites de sa rébellion, s'il persistait dans son attitude actuelle. Cette lettre ne persuada pas l'incorrigible rebelle.

Le 7 septembre, les Polonais, qui avaient réclamé la droite de l'armée, passèrent le Danube à Tulm. Les Impériaux les suivirent. Le corps de bataille était composé des troupes de l'Empire, et comprenaient les contingents du cercle de Franconie, commandés par le prince de Waldeck; ceux de Bavière et de Saxe, sous le commandement de leurs souverains. A l'aile droite étaient, comme nous l'avons dit, les Polonais au nombre de vingt-six mille sous les ordres de leur Roi, accompagnés de quelques régiments de l'Empereur.

Enfin le reste de l'armée que menait au combat le duc de Lor-

raine, formait l'aile gauche. Le tout se composait de quatre-vingt-un mille hommes, dont trente-neuf mille d'infanterie et quarante-quatre mille de cavalerie. Les régiments chargés de la garde des ponts devaient, lors de l'attaque, opérer une diversion sur le nord de Vienne. On remarquera cette proportion énorme de la cavalerie. Cela tient à l'origine des contingents qui la formaient. Les Hongrois ne comptaient pas un seul fantassin. Les Polonais, presque tous gentilshommes, n'aimaient pas non plus à combattre à pied.

Le 20 septembre, toutes ces forces furent rangées en bataille et montrées aux envoyés de Tékéli. Au même instant, celui-ci avait brûlé la ville de Tyrnau. Il fut, dit-on, tellement frappé de la vue du mal qu'il avait fait, qu'à partir de ce jour, à ce que l'on raconte, « il se résolut à agir plus en politique qu'en allié, ne tentant plus la dixième partie de ce qu'il pouvoit faire en fait d'hostilités contre les Autrichiens ».

Le 8 septembre commença la marche vers la ville. L'aile gauche se déploya entre le Danube et le Wienerwald. Auprès de Closter-Neubourg un parti de deux mille cavaliers s'avança contre Heisler, qui faisait pointe d'avant-garde, et le força à se retirer. Celui-ci, à la nuit, regagna son camp. On lui adjoignit mille dragons avec lesquels il s'empara de la montagne de Kahlemberg qui fut mollement défendue. Il y trouva des canons que l'on tourna immédiatement contre les Turcs. Peu après, le duc de Lorraine et le Roi s'établirent dans le couvent des Camaldules et préparèrent pour le lendemain la marche en avant.

Les documents écrits signalent à ce moment l'arrivée dans l'armée du capucin Marc d'Aviano, dont l'éloquence rappelait, dit Sébeville, celle du Petit Père André. Sa prédication enflammée releva le courage des combattants. Le moral des troupes était excellent, la concorde parfaite entre les chefs, notamment en ce qui concerne la subordination des Électeurs au duc de Lorraine et de celui-ci au roi de Pologne. D'autre part, il semble que les Turcs aient été comme frappés d'aveuglement, car on ne peut s'expliquer comment une armée qui tenait toute la cam-

pagne, qui possédait une supériorité numérique énorme, qui avait poussé des coureurs jusqu'à Saint-Polten, ne songea pas à défendre les hauteurs qui dominaient le camp où elle était établie depuis deux mois. Fut-ce incapacité de la part de Kara-Mustapha, qui pourtant connaissait l'art de la guerre? ou bien fut-il impuissant à faire obéir les chefs sous ses ordres? L'armée ottomane était-elle travaillée par les fatigues d'un long siège et la nécessité d'aller chercher au loin les fourrages qui commençaient à manquer? Tous ces facteurs probablement agirent ensemble pour paralyser la puissance des Turcs, qui ne se montra pas ausi formidable qu'on pouvait le craindre.

L'armée fit halte le 11 septembre derrière le Josephberg et le Kahlemberg, dans le Wiener-Wald. Dans la nuit, on envoya des volées de canon pour prévenir les assiégés que le secours approchait. De leur côté, ceux-ci lançaient des pièces d'artifice du clocher de la cathédrale, en signe de très grande détresse.

Le Grand Vizir dut comprendre à ce moment que l'attaque était proche, car il fit faire une revue des troupes qu'il avait sous la main, revue dont on trouva les états dans sa tente le lendemain de la victoire des chrétiens. Il constata la présence de cent quatre-vingt-six mille combattants. Mais ce nombre paraît fort exagéré. Tékéli et ses Hongrois y sont compris pour quinze mille hommes; or, quinze cents à peine étaient sous Vienne. Le prince de Transylvanie, dont on comptait le contingent à six mille hommes, était à Raab pour la défense des ponts sous cette ville. Du total que nous avons cité, d'après le mémoire transcrit dans l'historique de la guerre que nous résumons, il y a beaucoup à rabattre : l'armée turque était encore cependant, comparativement à celle des alliés, dans la proportion de deux contre un.

Il est vrai que le Grand Vizir fut étonné, et qu'il devait l'être, de l'importance des forces qu'on avait rassemblées contre lui, et dont un prisonnier polonais lui révéla le nombre, le 9 septembre. Jusque-là il se croyait sûr de la prise de Vienne, mais il comprit alors qu'un échec était devenu possible. Il se trouve-

rait alors à la merci des ennemis nombreux qu'il comptait à la cour du Grand Seigneur. On peut croire qu'il perdit confiance dans le succès et se découragea au point de ne pas penser à prendre les précautions que commandait la situation, ni à surveiller l'exécution des ordres qu'il avait donnés. Le vizir Ibrahim, qu'il avait chargé de défendre les approches du camp, lui désobéit. Tékéli ne se dérangea pas pour soutenir son allié. Mais on reste confondu de la négligence d'un chef qui ne songea même pas à dégager la plaine sous Vienne, où il aurait pu déployer sa nombreuse cavalerie. Il se contenta, la veille de la bataille, de renforcer les corps chargés d'attaquer l'enceinte de la ville et d'augmenter le nombre des canons qui tiraient sur les assiégés. Mais là encore il ne semble pas qu'il ait fait un effort suffisant, qui eût, selon toute vraisemblance, étant donné l'état de la place et l'affaiblissement des défenseurs, établi les Ottomans dans la ville.

Les janissaires qui n'étaient pas à la tranchée furent envoyés sur le passage des Polonais, à l'entrée des défilés de la montagne. On rangea la cavalerie dans la plaine. Le reste de l'armée se disposa en masse confuse à côté du camp.

Le canon du château de Josephberg ouvrit la bataille. Les fantassins de Leslie, sous la protection de cette artillerie, débouchèrent des montagnes et commencèrent derrière les haies des feux de salve sur les Turcs. Ceux-ci répondaient de leur mieux. Les dragons de Heisler et ceux de la Saxe s'avancèrent peu à peu, gagnant du terrain. Puis les cuirassiers et le reste de l'infanterie se déployèrent dans la plaine, les canons placés dans les intervalles des bataillons.

Le corps de bataille avait l'avantage du terrain : il poussa peu à peu devant lui les troupes qui lui étaient opposées. Le front de bataille des Impériaux s'étendait de plus en plus, aux dépens du terrain occupé par l'ennemi.

Le roi de Pologne avait à traverser des bois pour atteindre le champ de bataille, les Allemands attendirent qu'il fût arrivé à leur hauteur. Alors la ligne s'ébranla. L'ennemi résistait encore.

Le duc de Lorraine et le roi de Pologne résolurent de prononcer l'attaque.

La cavalerie chrétienne aborda l'ennemi avec la dernière énergie. Une batterie d'artillerie qu'elle captura fut immédiatement retournée contre les Turcs. La lutte, d'abord très chaude, diminua peu à peu d'intensité. Les Ottomans cédaient du terrain. Ils finirent par s'enfuir vers leur camp devant les Polonais.

Les assaillants atteignirent bientôt les travaux d'approche des Turcs. Stahremberg, averti, fit sortir une attaque, mais il trouva les tranchées vides. L'ennemi avait fui!

Le camp avait été également abandonné lorsque le roi de Pologne y entra. La nuit qui tombait et l'attrait du butin arrêtèrent la poursuite.

Il y eut peu de soldats tués dans cette journée. On parle de deux mille Turcs et de sept cents alliés. Mais les Ottomans avaient cédé la place, découragés. Bien qu'ils ne fussent pas en déroute, qu'on ne les eût pas poursuivis, ils firent des pertes matérielles incalculables. Toute l'artillerie de siège amenée à grands frais de Constantinople, des vivres en quantité, des richesses énormes restèrent entre les mains des vainqueurs. De plus, Vienne était débloquée.

Depuis lors, les Turcs n'ont pu dépasser Ofen, leur dernière possession en Europe, et, jusqu'en 1699, époque à laquelle fut signé le traité de Carlowitz, ils ne devaient plus connaître que des échecs. Le 12 septembre est en réalité l'une des dates les plus importantes de l'histoire. Elle marque la fin des inquiétudes qu'avait fait jusqu'alors concevoir à « la Chrestienté » la présence dans les vallées hongroises des armées du Grand Seigneur.

VIII

Nous avons cru devoir terminer ici le récit des événements dont fut témoin l'envoyé du roi de France. A partir de la victoire des armées impériales, les événements ne présentent plus

qu'une importance secondaire. Au bout de quelques mois, sentant son impuissance devant des partis pris de ne pas signer de traité de paix définitif, Sébeville demanda à rentrer en France et à reprendre le harnois d'officier général de cavalerie. Sa mission d'observateur des événements européens était finie, mais il pouvait se flatter d'avoir vu de près l'un des faits les plus décisifs de l'histoire moderne : le Turc s'enfuyant définitivement devant les forces de l'Europe centrale coalisée.

Gaétan Guillot.

PREMIÈRE MISSION

DE

TOUSSAINT DE FORBIN

EN POLOGNE

(1674-1677)

UN ESSAI D'ALLIANCE

I

Après l'élection de Sobieski [1], la mission de Toussaint de Forbin semble terminée; mais, comme il l'a dit lui-même, « l'occasion est trop favorable pour n'en profiter ». Dans la situation de l'Europe, l'alliance polonaise peut avoir pour la France une importance capitale; il faut donc la conclure. La chose paraît d'ailleurs facile et l'ambassadeur n'hésite pas à l'entreprendre. Dès le 25 mai, il demande de nouvelles instructions en vue des négociations à suivre et du traité à faire; le 29, il envoie au Roi, par M. de Sauvans, un des gentilshommes de sa suite, un « grand et beau mémoire [2] » sur les affaires de Pologne, et particulièrement sur les propositions de Sobieski.

[1] Voir dans la *Revue* d'octobre 1909 : « Toussaint de Forbin et l'élection de Jean Sobieski ». — Un article sur le même sujet a paru le 25 mai 1910, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, sous la signature de Mgr C. Douais, évêque de Beauvais. (Pièces justificatives les 25 septembre et 25 novembre 1910 et le 25 janvier 1911.) — Le présent travail est fait, comme le précédent, d'après la *Correspondance diplomatique du cardinal de Forbin-Janson* (copies), conservée à la Bibliothèque nationale, d'après les archives des Affaires étrangères et d'après nos archives personnelles.

[2] C'est la date donnée par les archives Forbin-Janson. Aux Affaires étrangères, ce mémoire est daté du 6 mai, ce qui le ferait antérieur à l'arrivée de Toussaint de Forbin à Varsovie (8 mai).

Le nouveau souverain consentait d'avance à toutes les combinaisons qui conviendraient à la France. « Il offre, écrivait l'ambassadeur, de s'obliger par un traité à se déclarer ouvertement contre l'Empereur..., et l'attaquer en Silésie, en cas qu'il puisse y faire consentir la République..., sinon il promet d'agir à couvert en Hongrie, comme il a été fait en Portugal, en donnant protection aux mécontents, qui la lui demandent, et envoyant à leur secours un corps considérable de bonnes troupes..., et par ce moyen-là il donnerait autant d'affaires à l'Empereur que s'il l'attaquait en Silésie. » Ce n'est là qu'un exemple des diversions proposées par le roi de Pologne, et l'évêque ne doute pas qu'il n'agisse aussi volontiers contre le Brandebourg ou contre la Suède, et ne donne à Louis XIV, s'il le désire, toute facilité « de les mortifier et occuper l'un et l'autre ». — Malheureusement, la Pologne soutient déjà la guerre contre la Turquie et ne peut se faire de nouveaux ennemis. Aussi Sobieski offre-t-il « de faire une prompte paix avec le Turc, qui l'en recherche depuis longtemps ; il y a déjà des mesures prises pour cela, et un projet de traité; mais il est retenu par la crainte d'avoir sur les bras l'armée, qui après la paix ne manquerait pas de se confédérer si elle n'était payée de ce qui lui est dû par la République, et une confédération lui paraissant un plus grand mal que la continuation de la guerre avec le Turc ».

La diversion polonaise était donc subordonnée à la paix avec la Turquie, et la paix avec la Turquie à l'octroi de subsides au roi de Pologne. Aucun crédit n'avait été ouvert dans cette vue à M. de Marseille ; il n'hésita pas cependant à entamer la négociation. « Persuadé, écrit-il, qu'il ne se pouvait faire rien de mieux ici pour le service de Sa Majesté et pour sa gloire que de presser la paix avec le Turc, j'ai tiré parole positive du roi de Pologne qu'il n'oublierait rien pour y parvenir, après qu'il sera assuré d'un secours d'argent qui lui est absolument nécessaire pour les raisons marquées ci-dessus, et qu'en cas que Sa Majesté ait agréable de lui en donner, il entrera par un traité dans tous les engagements qu'elle pourra désirer de lui contre la maison d'Au-

triche. » — Mais il fallait se presser. « Si le roi de Pologne ne pouvait être secouru à temps par Sa Majesté, il ne verrait point d'autre parti à prendre que celui de continuer la guerre avec le Turc, tant pour complaire à l'Empereur, avec qui il aurait à se ménager et tâcher d'en tirer quelque assistance en argent, qu'il ne lui refuserait pas, afin de détourner l'orage dont il se verrait menacé, que pour occuper son armée. » — Sobieski ne fixait pas le chiffre du « secours » qu'il espérait. « Il ne voulait point capituler avec Sa Majesté ni lui être trop à charge..., il s'abandonnait à sa générosité après lui avoir fait connaître son besoin, et le service qu'elle pouvait tirer de lui, la paix du Turc étant faite..., il se remettait à ce qu'il lui plairait, et à ce que l'état présent de ses affaires lui permettra de faire. » De son côté, Forbin-Janson, « ne pouvant pas bien juger encore alors du plus ou du moins de la somme qui pourrait suffire », n'avait garde de se prononcer. Et cependant, faute de secours, le roi de Pologne ne voyait « autre parti à prendre pour ne pas périr, que celui d'abdiquer et de remettre la couronne à la République ». Ce beau projet finissait par préoccuper l'évêque de Marseille. « Je vois, écrivait-il, tant d'irrésolution en lui sur les difficultés qu'il trouve pour se vouloir (*sic*) maintenir, que j'appréhende une abdication qui nous mettrait dans un grand embarras... Cependant je n'oublie rien pour l'affermir, et lui seul travaille à se détruire, plutôt par des terreurs paniques que par des maux réels. » Ce n'était là qu'une dernière crise de doute et d'irrésolution : le 5 juin, Sobieski jurait les *Pacta conventa.*

C'était un nouveau pas de fait et l'ambassadeur s'en réjouissait, car son plus vif désir, nous l'avons vu, était de ne pas prolonger outre mesure son séjour en Pologne et de « s'en retourner avant le froid » dans son pays natal. L'intention de Louis XIV était tout autre. « Comme votre présence me peut être extrêmement utile auprès de ce roi, non seulement pour le confirmer dans les sentiments où il est déjà, mais pour lui inspirer selon les rencontres ceux que je croirais convenir le plus à mon service, je désire que vous demeuriez auprès de lui en qualité de

mon ambassadeur extraordinaire. » Le marquis de Béthune, beau-frère de Sobieski, serait chargé de lui porter les félicitations royales, mais sans recevoir « aucune instruction particulière pour négocier ». Toussaint de Forbin restait seul chargé de le faire, et l'on s'en remettait à sa prudence pour agir au moment favorable. Nourrir les troubles de Hongrie, faire valoir les droits de la Pologne sur ce pays ainsi que ses prétentions sur la Silésie, et rappeler ainsi vers l'est les forces que l'Empereur avait une propension fâcheuse à diriger vers le Rhin ; faire revivre, d'autre part, les « querelles » de la Pologne sur la Prusse et par ce moyen « suspendre les mesures » que l'Électeur de Brandebourg pourrait vouloir prendre contre la France, — tels étaient les « intérêts » que l'ambassadeur devait « insinuer dans le discours », quand l'occasion s'en présenterait, « afin, disait le Roi, que, connaissant de bonne heure ce que je pourrais attendre de son amitié, il[1] soit plus disposé à m'en donner des preuves, lorsqu'il se trouvera en état de le pouvoir faire. »

II

C'était un ajournement *sine die* du retour en France, mais l'intérêt personnel avait déjà converti Toussaint de Forbin à l'idée de prolonger son séjour en Pologne. Sobieski et la reine Marie-Casimire avaient bien écrit tous deux à Louis XIV au sujet de la nomination de l'évêque au cardinalat, mais ces lettres, qui engageaient les souverains dans une certaine mesure, ne valaient certes pas une nomination en forme, « laquelle, expliquait l'intéressé, ne peut être expédiée qu'après le couronnement, le roi ne pouvant que pour lors se servir du sceau de la couronne. C'est pourquoi, ajoutait-il, si le couronnement est différé par la guerre, je croirais qu'il serait à propos que je restasse ici jusques après cette cérémonie, et que j'eusse retiré mes expéditions, et assurément ma présence ne sera pas ici inutile

[1] Sobieski.

au service, pour éviter tous les embarras qui surviendront infailliblement à la diète du couronnement, et pour prendre en même temps les dernières mesures que Sa Majesté souhaitera avec le Roi. »

« Changer la calotte en barrette », suivant l'expression de Pomponne, c'est, après la conclusion de l'alliance polonaise, le second but de Toussaint de Forbin. Il n'est pas homme à les perdre de vue l'un ou l'autre, mais pendant cet été de 1674 où Sobieski installe sa royauté toute fraîche, où les instructions de Louis XIV sont encore par les chemins, — la politique chôme nécessairement, l'affaire du chapeau passe au premier rang de ses préoccupations. « Pour mes intérêts, écrit-il à Pomponne, je me promets toutes choses de votre amitié. Il s'agit d'une affaire si importante que j'aurai besoin de tout votre crédit pour avoir l'agrément et la protection du Roi, et pour empêcher les obstacles qui viendront sans doute de M. de Louvois et de sa famille...[1]. Pourvu que le Roi y aille d'un bon pied, j'ai bonne espérance ; je crois qu'avant cette lettre vous l'aurez fait expliquer en ma faveur, et cela suffit. » — Le Roi s'était prononcé, mais cela n'avait encore servi qu'à faire recevoir à l'évêque force lettres de félicitations. Louvois lui-même et le chancelier Le Tellier le congratulaient, d'ailleurs assez froidement. Ruvigny, notre ambassadeur en Angleterre, envoyait ses compliments à tout hasard, sans être encore bien sûr de la nomination ; il disait l'effet produit à Windsor par l'élection de Sobieski. Le roi « n'en eut pas moins de plaisir que mon maître, par l'intérêt qu'il prend aux siens et par l'estime qu'il a pour la vertu du roi de Pologne. Cette récompense du mérite a fait plaisir à tous les honnêtes gens... Ce prince, dont le mérite vient d'être justement récompensé, sera bien aise de couronner le vôtre. » De Rome, la future princesse des Ursins félicitait aussi Toussaint de Forbin. « Je n'ai pas moins pris de part, Monsieur, au succès de vos négociations que vos autres amis, et j'ai de très bons témoins,

[1] J'ignore l'origine de la crainte manifestée ici par l'évêque de Marseille au sujet de l'hostilité des Le Tellier.

et que sans doute vous recevrez volontiers, de la vérité de mes sentiments; mais prévoyant que le mérite que vous vous êtes acquis serait suivi d'une juste récompense, j'ai voulu attendre l'assurance de votre nomination au cardinalat pour vous pouvoir faire un compliment plus complet. Je l'ai apprise avec une extrême joie, et je ne me réjouis pas moins de la manière dont le Roi y a donné son agrément, qui marque bien la grande estime qu'il a pour vous. J'espère, Monsieur, que vous n'aurez pas moins de bonheur dans la suite de cette nomination, et je me sens si obligée aux bontés que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner ici et depuis votre retour en France, qu'après monsieur le cardinal d'Estrées, qui est d'une vivacité surprenante sur vos intérêts, personne ne souhaite de meilleur cœur votre élévation que je fais. » — Mais c'est peut-être le cardinal de Bouillon dont la lettre est la plus affectueuse. « Je suis fâché, écrit-il, d'être aussi aise que je le suis de ce que je puis déjà vous regarder, Monsieur, comme mon confrère, car en vérité vous ne méritez pas que je vous aime autant que je le fais. Vous écrivez cinquante lettres à des personnes qui ne vous doivent pas être si chères que moi, et vous m'écrivez une méchante lettre, dans laquelle vous ne me faites pas même le plaisir de me mander le dessein que le roi de Pologne a de vous donner sa nomination! Je sais, Monsieur, que vous avez de très bonnes raisons pour excuser ce procédé, mais je sais aussi que ces raisons sont très méchantes pour un ami qui croyait avoir droit de prétendre à une confiance entière de votre part. Que diront présentement ceux qui publiaient avec soin que vous aviez ordre de ne pas recevoir la nomination au cardinalat, quand bien [même] on vous l'offrirait, et ceux qui regardaient votre voyage comme une action dont vous vous repentiriez le reste de vos jours, puisqu'il ne vous porterait à rien, et qu'il vous ruinerait pour le reste de votre vie? Pour vous parler franchement, j'ai vu des gens bien étonnés de cette nouvelle, qui sans compliment me cause une joie que je ne puis vous exprimer, et cela du meilleur de mon cœur. » — Enfin Pomponne était tout acquis au prélat. « Nous

nous entretenons fort, M. de Forbin[1] et moi, de l'affaire du monde que j'ai aujourd'hui le plus dans l'esprit. Veillez autant de votre côté à la faire réussir que j'y apporterai de soin de ce côté-ci. »

L'ambassadeur est tout prêt à suivre ce conseil, mais c'est dans la France surtout qu'il place son espoir. Aussi, quand il reçoit l'agrément de Louis XIV à sa nomination, c'est envers le souverain un débordement de reconnaissance. Pomponne en a sa part pour les bons offices qu'il ne cesse de lui rendre. Mais si de ce côté Forbin est solidement appuyé, que d'obstacles il rencontre ailleurs! En Pologne même, tous ceux qui auraient voulu voir nommer « une personne de la nation, ou le vice-chancelier, qui est à présent archevêque de Gnesne, ou l'évêque de Cracovie » lui sont ouvertement hostiles. Les deux intéressés font à Sobieski des « instances extraordinaires » pour l'empêcher de signer la nomination. Ils défendent là leur propre intérêt, mais ils sont poussés par le Nonce, furieux de n'avoir pas le chapeau pour lui-même, et qui « a fait ici mille emportements inutiles ». Il finit cependant par entrer en négociations avec l'ambassadeur par l'intermédiaire du Grand Trésorier. « Je voudrais bien, répond non sans hauteur l'évêque à ces ouvertures, qu'il eût parlé sincèrement, et qu'il voulût de bonne foi écrire à Rome et changer en Pologne la conduite qu'il a eue... Il doit bien connaître que ses efforts seront inutiles, qu'il n'en tirera aucun profit, et qu'il s'attirera assurément par là et le ressentiment du Roi mon maître et le chagrin du roi de Pologne, qui lui nuiront plus qu'il ne pense. Ainsi si Votre Excellence pouvait le changer de bonne foi, elle lui rendrait un solide service, et je lui en aurais à mon particulier une essentielle obligation, et j'aurais [la] joie de n'être pas en état de porter continuellement mes plaintes de ce que son chagrin lui fait écrire et agir contre une affaire qui regarde plus ces deux grands rois que mon intérêt particulier. »

[1] Louis de Forbin, depuis lieutenant-général.

A Rome, plusieurs difficultés. D'abord les amis du Nonce s'agitent. Ensuite « il n'est point d'intrigue et d'opposition que la maison d'Autriche ne fasse pour empêcher ma nomination, la regardant comme une nouvelle injure qu'on lui a faite ». Le Palais lui-même est mal disposé, il aurait voulu voir nommer un prélat polonais, ou le Nonce, ou un Italien. Forbin-Janson se fait envoyer une longue instruction sur la conduite à tenir, sur les précédents à invoquer, sur les arguments à faire valoir. « Sa Sainteté ne voudra pas montrer moins d'estime et moins d'affection pour le roi Jean IIIe de ce qu'elle eut *(sic)* pour le roi Michel, qui ne lui était supérieur ni en dignité, ni en qualités personnelles, ni par l'importance des conjonctures. » On a accordé à l'un le chapeau de Bonzi, on ne peut à l'autre refuser celui de Forbin. Le roi de Pologne « en pourrait avoir un légitime ressentiment ». Il faut agir aussi sur le cardinal Altieri. « S'il refuse M. de Marseille, il sera cardinal sous un autre pontificat et son ennemi quand il aura le plus de besoin de n'en avoir pas, au lieu qu'obligeant un honnête homme à si peu de frais, dans une affaire d'ailleurs juste, il évite son inimitié, sans parler du dédain des deux rois, beaucoup plus considérable. » — Le cardinal d'Estrées, alors auprès de l'ambassadeur son frère, pense qu'il faut brusquer les choses. « Il juge à propos que mon affaire éclate au plus tôt à Rome, pour ne donner pas le temps au palais de faire naître des embarras et des obstacles qui empêchassent que ma nomination ne fût acceptée, car cette cour-là voit avec quelque peine que cette sorte de grâce passe en d'autres mains que celles de ses ministres. » Le cardinal Delfini « a écrit de la manière du monde la plus obligeante » sur la nomination, les cardinaux Chigi et Rospigliosi sont également bien disposés. Mais « la reine de Suède est extrêmement amie de M. le nonce Bonvisi, ainsi je ne doute pas qu'elle ne me nuise ». L'évêque lui a écrit cependant, parce qu'elle lui a témoigné l'année d'avant, à Rome, « beaucoup de bonté », et écrit depuis « très obligeamment ». Cette fois-ci, la réponse se fait attendre, et c'est une fin de non-recevoir, polie mais aussi nette que possible. « Vous

pouvez, sans vous tromper, être persuadé que votre fortune et vos espérances me sont à cœur; mais j'ai le déplaisir de n'y pouvoir contribuer que par des désirs inutiles. » Hélas! Elle a grand crédit à Rome! — Elle se ravise heureusement peu après. « L'on se soucie peu en France des services que je pourrais rendre en cette cour... Je ne laisserai pourtant pas de rendre un service considérable au prélat... Comme je ne me vante de rien avant que les choses soient faites, il n'est pas nécessaire pour encore d'en rien témoigner au prélat. Il est cependant très certain qu'il sera convaincu dans quelque temps que je puis lui être plus utile que ceux qui se vantent depuis si longtemps de terminer glorieusement ses affaires, et qui en flattent si souvent le ministre parent du prélat. »

La grande affaire cependant ne marche pas toute seule. Les lettres de nomination du roi de Pologne sont reçues, il est vrai, — et « c'est beaucoup ». Mais on « élude » de rendre les réponses au cardinal des Ursins, protecteur du royaume, « en la manière qu'il les avait demandées », et comme il refuse de les recevoir sans en avoir copie, on les adresse « à droiture » à Varsovie. Toussaint de Forbin incrimine l' « opiniâtreté », l' « humeur » du cardinal Altieri, « qui n'a jamais fait aucune affaire de bonne grâce », son « peu d'inclination » pour la France, son amitié pour le nonce Bonvisi, qui lui fait espérer la révocation de la nomination faite par Sobieski. En France, ce que l'on trouve « étrange », c'est ce procédé qui, écrit Pomponne, « ne marque un si grand éloignement pour une chose juste que parce que la nomination est tombée sur un Français ». Aussi le Roi en « parle fortement » au Nonce à Paris, et par son ordre le duc d'Estrées demande une audience au Pape pour lui faire ses plaintes; il est fort mal reçu, ce qui ne l'empêche pas de revenir à la charge quelques jours plus tard. Cette fois on lui répond, dit-il, « avec une grande douceur », mais sans lui accorder sa demande. « Le Pape, écrit le cardinal d'Estrées, n'était pas en humeur de s'échauffer si fort que l'autre fois, et lui voulut faire même des manières d'excuses et de cajoleries sur l'autre audience. Mais

pour convenir de faire réponse [1] au roi de Pologne, il ne fut pas possible de le lui persuader. »

Les deux d'Estrées, le duc et le cardinal, agissent non seulement « avec toute l'application » que demande le service du Roi, mais avec « toute l'amitié » qu'ils ont pour l'évêque de Marseille. C'est le cardinal qui s'est chargé de remettre la lettre pour la reine de Suède; il prend sur lui d'intercepter celles qui lui paraissent inopportunes, celle par exemple qui était destinée au cardinal Altieri « ayant traité si peu obligeamment qu'il a fait votre affaire. Mais quand il se ramollira, je prendrai mon temps pour lui faire voir quelle a toujours été votre disposition pour lui. » Pomponne approuve sa manière de faire. « Il ne peut, à mon sens, écrit-il à Forbin-Janson, marquer une meilleure conduite, comme il ne peut assurément témoigner plus de chaleur et d'amitié pour vous... Vos affaires assurément ne peuvent être en cette cour en de meilleures mains. » L'ambassadeur le sait et s'en loue hautement; il songe aussi à faire intervenir en sa faveur le grand-duc de Toscane, avec lequel il est, depuis sa mission de l'année précédente, resté en excellents termes. Ses « offices », pense Pomponne, peuvent être d'autant plus utiles qu'il les rend « de lui-même et de meilleure grâce », et « qu'il peut beaucoup, par le cardinal son oncle, dans un parti où nous n'avons point d'habitude ». Ce n'est pas l'avis du cardinal d'Estrées ; sans doute il est « bien aise que le Grand-Duc montre tant d'affection », mais « son crédit est médiocre auprès du cardinal Altieri ». Le Grand-Duc lui-même reconnaît son peu d'influence. « Votre Excellence peut être certaine que par chaque ordinaire que j'écris à Rome, je recommande avec les plus grandes instances au marquis Philippe Nerli l'affaire de Votre Excellence, et certes je lui écris avec des instances toujours plus grandes. Dans cette affaire, je ne peux faire que très peu, mais tout ce que je peux faire, je le ferai tout entier pour servir Votre Excellence et lui obéir. » Quant au cardinal de Médicis, « quoi qu'il dise,

[1] Dans la forme et le sens désirés.

il est trop espagnol et par génie et par intérêt pour entrer fortement dans cette affaire ». Reste enfin à faire agir encore Sobieski : « Je lui ferai écrire encore avec plus de force, afin qu'on ne donne pas du repos au Pape et à M. le cardinal Altieri jusques à ce qu'ils aient donné une réponse par écrit, qui puisse les tenir engagés. »

Le plus vexant, c'est que de France même des difficultés surgissent, des ennemis inconnus se découvrent, un surtout, Bonzi[1], jadis lui aussi ambassadeur en Pologne, et devenu cardinal, comme Toussaint de Forbin devait l'être, par la nomination polonaise. Est-ce la similitude de leurs situations qui excite sa jalousie? Bonzi a cependant envoyé ses compliments à M. de Marseille : « Pour couronner au plus tôt votre nomination, lui dit-il, je souhaiterais d'y pouvoir contribuer par mes services comme par mes vœux, les uns ne vous étant pas moins acquis que les autres. » Mais l'ambassadeur découvre en même temps qu'un de sescourriers est « tout à fait dépendant » du cardinal dont il a, en revenant de France, apporté une lettre à Marie-Casimire. « La reine m'en a fait confidence dans le dernier secret ; il lui marque qu'elle doit songer à l'élévation de sa maison dans cette conjoncture, qu'elle devrait procurer la nomination à son frère, qu'il était assuré qu'à la Cour on lui baillerait des abbayes pour soutenir sa dignité, et que si elle avait d'autres vues pour son frère, il savait des personnes qui lui donneraient cinquante mille écus pour cette nomination, et qu'il la ferait valoir à la Cour et à Rome, et qu'il attendait au plus tôt sa réponse sur cela. Après m'avoir demandé le secret, elle m'a fait voir cette lettre en me disant : M. le cardinal de Bonzi vous veut tromper, comme il m'a trompé moi-même en plusieurs occasions; le Roi et moi ne manquerons pas à ce que nous vous avons promis. » — Bonzi agissait aussi à Rome. « J'apprends, écrivait l'évêque quelques jours plus tard, que M. le cardinal de Bonzi a écrit à M. le

[1] Pierre de Bonsi ou Bonzy, né vers 1630, ambassadeur en Pologne de 1665 à 1668, cardinal en 1672, archevêque de Narbonne en 1673, mort en 1703.

cardinal Altieri d'une manière à lui faire entendre qu'il peut prendre des mesures à traverser ma nomination. » Tout en demandant le secret, « et pour le conserver à la reine de Pologne, et pour ne pas irriter ces messieurs » contre lui-même, l'évêque pensait qu'il fallait informer le Roi « de tout ce procédé ». C'est ce que fit Pomponne. Sa Majesté, écrit-il à Forbin-Janson à la suite de cette communication, « m'a paru fort improuver la manière d'agir du cardinal de Bonzi, et je n'ai pas vu que pour qui que ce fût elle trouvât fort bon que l'on offrît de (*sic*) cinquante mille écus pour une nomination dont Sa Majesté avait bien voulu consommer la grâce en votre personne. Ce qu'elle me témoigna avec beaucoup de bonté est qu'elle voulait appuyer de toute son autorité et de ses offices à Rome le succès de la destination que le roi de Pologne avait faite en votre faveur. Et je ne doute point que la malignité des gens qui ont voulu vous trahir et vous nuire si vilainement, ne vous attire davantage la justice et la protection de Sa Majesté. » Bonzi continuait cependant sa « conduite si vilaine » avec « la même ardeur et la même malignité », écrivant à la fois à l'évêque de Marseille une lettre « pleine d'amitié et de confiance apparente », et à Marie-Casimire, pour lui renouveler ses offres. « La reine de Pologne m'a fait l'honneur de me faire voir sa lettre, me parlant avec horreur de cette trahison, et surtout lorsqu'elle a vu la lettre qu'il m'écrivait en même temps. » — Le ministre ne s'étonnait plus. « Qui est une fois capable d'un tel procédé l'est toujours. Le tout est de se défendre de pareilles malignités et de se précautionner contre le mal qui en pourrait arriver. Il me paraît jusques à cette heure que rien n'y diminue pour vous dans l'esprit du Roi, et que l'intention de Sa Majesté est toujours d'appuyer fortement votre affaire à Rome. » Bonzi lui-même confirmait cette impression dans une lettre qui demeurait aussi aimable et aussi affectueuse que les précédentes. « Je vous ai écrit, Monsieur, de Paris, ce que j'ai connu du bon état de vos affaires; vous n'avez rien à souhaiter, ayant la protection du Roi, et vous avez tout sujet d'en attendre le succès avec tranquillité, comme j'ai fait en mon temps. »

III

Le temps passait cependant, et l'alliance franco-polonaise ne se concluait toujours pas, faute d'instructions précises de la cour de France. Il n'y avait heureusement que demi-mal, l'avènement de Sobieski ayant produit un effet moral considérable. A Vienne comme à Berlin, écrivait l'ambassadeur, « on est persuadé que cette élection a été concertée de longtemps avec Votre Majesté et avec la Porte, et qu'il y a des mesures prises pour la paix de Pologne, afin que le Turc passe aussitôt après en Hongrie. Il serait difficile de détromper le public, si on voulait l'entreprendre, les gazettes étant pleines de ces avis et de l'application de Votre Majesté à une prompte conclusion de cette paix, et que pour l'avancer, je dois passer auprès du Grand Seigneur. » Naturellement l'évêque laisse dire, les bruits de paix entre la Pologne et la Turquie, d'intervention turque ou polonaise en Hongrie ou en Prusse, étant favorables à la politique française. En attendant, pour marque de sa bonne volonté, Sobieski laisse lever des troupes destinées à soutenir les mécontents hongrois; cela ne peut qu'accroître les inquiétudes de la cour de Vienne.

Au commencement d'août, M. de Sauvans apporta enfin les instructions royales; malheureusement elles ne donnaient pas entière satisfaction au roi de Pologne. La reine avait formulé plusieurs demandes : un duché-pairie pour son fils, avec le commandement d'un régiment polonais au service de la France; la dispersion de l'entourage de son père M. d'Arquien : un Allemand « qui lui détruit ses affaires et qui est chargé de crimes..., une femme de débauche qu'il a et qui lui consomme tout son bien »; l'envoi en Pologne du marquis de Béthune, son beau-frère, qui apporterait à Sobieski les compliments du roi de France sur son élection; quelques grâces pour divers personnages polonais; tout cela était accordé. Quant au projet de paix avec les Turcs, Louis XIV y donnait son adhésion sans réserve et offrait ses bons offices auprès de la Porte. Restait le plus

important. Le Roi savait l'utilité de la diversion polonaise, même éventuelle, vis-à-vis de l'Empereur et de l'Électeur de Brandebourg, qui lui restait « suspect »; il était donc fort bien disposé en principe. Mais, alors que Sobieski se berçait de l'espoir de recevoir immédiatement des subsides français, Louis XIV les ajournait jusqu'au moment où la Pologne commencerait effectivement à agir selon ses vues; il offrait alors de verser soixante mille écus par trimestre pour un corps de six mille hommes en Hongrie, ou cent quatre-vingt mille pour dix-huit mille hommes en Silésie. Quant au secours présent, il hésitait. « La première difficulté d'un prompt secours d'argent pour satisfaire l'armée et l'incertitude de la somme à laquelle il pourrait monter m'arrêtent toujours », écrivait-il, — et il ne se pressait pas de prendre une décision, supposant bien que les subsides autrichiens n'arriveraient pas avant les siens. « L'envoyé d'Espagne a bien pu parler de quatre millions, mais cette parole ne serait pas aisée à dégager de la part de son maître et de l'Empereur. » Pomponne n'y croyait pas davantage, mais il ne croyait guère non plus à ceux de la France. « Entre nous, je crains que si l'on vous demande de grosses sommes, à moins que nous en vissions un effet présent et assuré pour faire la diversion que l'on propose contre l'Empereur, la quantité d'affaires que le Roi a à soutenir n'empêche de faire une dépense dont l'utilité serait incertaine [1]. »

Il fallait maintenant communiquer au roi de Pologne les intentions de la France; Toussaint de Forbin demanda donc une audience qui lui fut aussitôt accordée. L'accueil de Sobieski fut charmant [2]. « Auparavant que d'en venir à aucun détail et d'avoir connu que Votre Majesté ne lui donnait pas le secours qu'il espérait de recevoir,... il m'a proposé de lui-même et d'une manière fort honnête, qu'il voulait bien s'obliger par traité à envoyer aussitôt après la paix du Turc toutes ses troupes

[1] 13 juillet 1674.
[2] 4 août 1674.

dans la Prusse électorale, pour en chasser M. de Brandebourg et la réunir à la Pologne dont elle a été démembrée il n'y a pas longtemps,... qu'il ferait passer en Hongrie toutes les troupes dont Votre Majesté voudrait secourir les mécontents, et qu'il les favoriserait de tout ce qu'il pourrait. Et pour ce qui était de l'Empereur, bien loin d'en craindre quelqu'entreprise sur Cracovie, comme on lui en voulait faire peur, il m'a dit qu'il en voulait retirer une partie de la garnison, afin de donner occasion à l'Empereur d'y entreprendre, et d'avoir un meilleur prétexte de rompre ouvertement avec lui avec le consentement de la République. Enfin, Sire, il ne pouvait être en meilleure disposition, et il semblait qu'il ne s'agissait plus que de prendre la plume pour signer... » Le ton changea quand l'ambassadeur eut rempli sa mission. « Comme il a vu qu'il ne pouvait avoir le présent dont il s'était toujours flatté, il en a été si mortifié et si refroidi, que je n'ai pu le rendre capable d'entrer dans les justes raisons qui n'ont pas permis à Votre Majesté de lui accorder l'assistance qu'elle aurait bien voulu. » M. de Béthune, récemment arrivé en Pologne, joignit en vain ses efforts à ceux de l'évêque; il leur fut impossible à tous deux de remettre Sobieski « dans la bonne humeur où il était ». L'ambassadeur, cependant, ne se décourageait pas. « Nous tâcherons, écrivait-il, M. de Bethune et moi, de lui faire entendre raison, et de le rendre plus capable qu'il n'était, lorsque nous nous sommes séparés de lui, d'entrer dans les considérations des grandes dépenses dont Votre Majesté se trouve chargée aujourd'hui, ayant sur les bras toutes les forces de la maison d'Autriche, d'Allemagne et de Hollande, et tant de troupes et d'alliés à payer. » Il plaidait en même temps les circonstances atténuantes pour le roi de Pologne : « Il est vrai, Sire, que son chagrin lui est venu de l'extrême besoin qu'il a de quelque somme... »

Au fond, Toussaint de Forbin était navré; l'alliance franco-polonaise devait être son œuvre, il s'était attaché à la réaliser, et il voyait son projet échouer lamentablement. Un sentiment moins égoïste que l'intérêt personnel ou l'amour-propre d'auteur

s'y joignait pour lui faire déplorer son insuccès : il sentait l'utilité pour la France de détourner une partie des forces coalisées contre elle, et la Pologne lui paraissait mieux placée que tout autre pays pour opérer la diversion recherchée. Aussi n'abandonne-t-il pas ses vues; sans doute le Roi a parlé, et l'ambassadeur ne peut aller contre les intentions exprimées par son maître, mais il va chercher à obtenir leur modification. C'est surtout à Pomponne qu'il expose sa manière de voir, parce qu'il peut s'adresser plus librement à lui, — il ne néglige d'ailleurs pas les précautions oratoires et les formules restrictives, qui lui permettent de revenir à plusieurs reprises sur le même sujet sans trop se compromettre vis-à-vis du souverain. « Sans m'intriguer de lui donner aucun conseil ni vouloir prendre part à ses desseins... » « Ce n'est pas pour répliquer à ce que vous m'avez marqué là-dessus, ni pour insister davantage sur une dépense que Sa Majesté n'agrée pas de faire... » — Non, — seulement je ne veux pas me reprocher plus tard « d'avoir manqué à vous faire savoir là-dessus tous mes sentiments, que je soumets comme je dois aux vôtres sans aucune répugnance ».

Voici, en résumé, le tableau de la situation, telle que la conçoit M. de Marseille. On ne peut savoir au juste quand la paix se fera entre la Pologne et la Turquie ; si le Roi a des raisons de croire que la paix générale la précédera, inutile d'accorder des subsides : « la dépense... ne pourrait produire que quelque reconnaissance passagère, que le temps pourrait effacer. » Au contraire, si la paix générale paraît devoir tarder, leur utilité peut être immense. « De toutes les diversions que Sa Majesté se trouve obligée d'acheter si chèrement, il n'y en peut avoir qui puisse faire un si grand effet pour le bien des affaires que celle que le roi de Pologne lui offre de faire en Hongrie et en Prusse, étant certain que Sa Majesté n'a point d'alliés qui entrent de si bonne foi et aussi sincèrement dans tous ses desseins et intérêts que le présent roi de Pologne, qui, bien loin d'avoir aucune envie ni jalousie de la puissance et prospérité de la France, a un intérêt essentiel d'en désirer l'augmentation, pour le grand avan-

tage qu'il est persuadé pouvoir tirer de son alliance. » L'Empereur et l'Électeur de Brandebourg sont « attaqués dans le plus sensible », et par des armées « que l'on peut rendre aussi nombreuses qu'on voudra, qui peuvent aller de plain-pied dans les États de l'un et de l'autre sans aucune difficulté, n'y ayant ni mer, ni rivière, ni passage qui les puisse arrêter ». Quelle perspective pourrait alors s'ouvrir à la politique française! Forbin-Janson entrevoit l'accomplissement de l'un des grands desseins de Louis XIV, « le recouvrement des Pays-Bas, si important à la sûreté de son royaume, à sa gloire personnelle et au repos de toute la chrétienté ». — « Je vous assure, Monsieur, que si j'avais de l'argent, je le hasarderais de bon cœur! »

C'est qu'en effet tout repose sur cette misérable question d'argent! Certes, le Roi « a grande raison d'attendre toute sorte de reconnaissance de ce roi qui lui doit son élévation ». Mais, observe philosophiquement le prélat, « vous savez, Monsieur, que l'on est plus touché du présent que du passé, ... et que la mémoire des bienfaits s'efface à mesure que l'espérance d'en recevoir de nouveaux diminue ». — Sobieski, d'ailleurs, « est extrêmement intéressé, pour ne pas dire avare, il prendra toujours le parti où il y aura moins de dépense à faire, et où il y aura le plus à gagner... S'il avait plu à Sa Majesté de risquer seulement une avance de cent mille écus, cette libéralité aurait pu faire un grand effet. » Ayant ainsi « réchauffé » le roi de Pologne, on « réchaufferait » de la même façon « cinq ou six des principaux de la République... et quelques autres parmi la noblesse et des plus considérables parmi les troupes ». Quelques « gratifications » pour le présent, quelques pensions pour l'avenir suffiraient à les « engager dans les intérêts » du Roi, et cela « sans que la dépense en pût être trop incommode à Sa Majesté, car dans la misère et pauvreté où est le pays, on y peut faire tout ce que l'on voudra pour peu de chose, en comparaison de la grande utilité qu'on en pourrait tirer ». L' « aversion » et le « mépris » des Polonais pour les Allemands, leur rancune contre les troupes impériales, qui ont ravagé le pays, « lorsqu'on les y

avait appelées contre les Suédois », leur désir de reconquérir la Prusse électorale, que le Brandebourg leur avait enlevée à la même époque, — autant de facteurs favorables dont il faudrait profiter pour « établir de telle sorte le parti de la France », et lui faire prendre en Pologne « de si profondes racines, qu'il ne pût y être traversé par celui d'Autriche, non pas même y en rester aucun levain ».

Mais le temps presse. On espère pour la Saint-Martin la paix avec la Turquie. Si l'on traite avant, les Polonais pourront alors entrer en Hongrie ou envahir la Prusse dégarnie de troupes et prête à se soulever contre la tyrannique domination de l'Électeur de Brandebourg. « Je croirais, Monsieur, que le Roi tirerait un grand avantage de la lui faire perdre, tant parce qu'il en serait incapable à jamais de lui nuire, mais parce qu'un tel exemple contiendrait à l'avenir tous ceux qui voudraient faire un pareil manquement à Sa Majesté. » En tout cas, les troupes qui nous étaient opposées sur le Rhin et en Flandre « pourraient être rappelées en deçà avant l'hiver ». — Tandis que si l'on tarde, l'hiver se passera, et peut-être à la diète du couronnement décidera-t-on de licencier les troupes polonaises. Puis l'Empire et le Brandebourg peuvent eux aussi négocier avec le roi de Pologne; sans doute ils ne lui feront pas « de grandes largesses », mais ils peuvent s'appliquer « à lui susciter des troubles et à lui faire des affaires au dedans et au dehors, tant qu'il refusera de leur donner les assurances qu'ils lui demandent de son amitié ». Et Sobieski finira par traiter, « pour assurer le repos de son règne », pour ne pas rester exposé à leur « mauvaise volonté ».

Dans chacune de ses lettres, l'ambassadeur revient sur ces idées, — en s'excusant, — mais en appuyant néanmoins. « Je n'ose pas insister plus fortement sur cela, dit-il à Pomponne, de crainte qu'on ne voulût persuader que ma reconnaissance... me rendrait un peu trop libéral aux dépens de Sa Majesté. » Il confiait à l'amitié du ministre le soin d'atténuer le mauvais effet que ses lettres pouvaient produire. « J'ai grand besoin, Monsieur, de votre indulgence, de la manière et avec la liberté et l'étendue

que j'écris à Sa Majesté, car je ne doute point qu'il n'y ait bien des choses à retrancher de ma dépêche, et je vous demande la grâce d'en supprimer en celle-ci et à l'avenir ce que vous jugerez n'être pas agréable et ne pouvoir être approuvé. » La crainte d'être importun commence à être vivement ressentie par l'évêque. « J'ai déjà si particulièrement informé Votre Majesté de tout ce que dessus, que je craindrais de l'ennuyer en y ajoutant quelque chose... Je la supplie, avec le très humble respect que je dois, de croire que je n'oublierai et n'épargnerai rien pour la servir suivant les intentions et les vues qu'elle m'a fait l'honneur de me faire connaître par sa dernière dépêche, et d'avoir la bonté d'agréer la liberté avec laquelle je lui représente les choses comme elles sont et comme il me paraît qu'elles peuvent être, ne pouvant les lui déguiser ni lui en rien cacher sans manquer à mon devoir, et sans que son service en souffre. ».

IV

A la fin d'août, Sobieski partit enfin pour préparer son entrée en campagne. D'avance, Louis XIV avait laissé à son représentant le choix de suivre ou non le roi de Pologne. « Sa Majesté, écrivait Pomponne,... me répondit en ces propres termes, qu'elle vous connaissait tant de zèle pour son service qu'elle pouvait s'assurer que vous ne vous régleriez sur le parti de demeurer à Léopol ou de suivre le roi à l'armée, que selon que vous le croiriez plus utile au bien des affaires qui vous sont commises [1]. » Sobieski se chargea lui-même de trancher cette question; il invita l'ambassadeur à rester en arrière : les troupes, « s'étant flattées de recevoir de l'argent de France », auraient pu s'imaginer qu'il leur en apportait, d'où des difficultés qu'il valait mieux éviter. D'ailleurs, en quittant Varsovie, le roi comptait marcher à petites journées, « voulant faire quelque séjour sur ses terres et en quelques lieux de dévotion », et donner à ses soldats le temps de se concentrer à Léopol. Là, Toussaint de Forbin pourrait le

[1] 13 juillet 1674.

rejoindre, et il était bien décidé à n'y pas manquer: c'est à l'armée que la paix serait conclue, si elle se concluait. « Je n'épargnerai, disait-il, ni ma santé, qui n'est pas trop bonne, ni mes peines, ni la dépense, quelque grande qu'elle puisse être, pour avancer un événement qui peut être si favorable à Sa Majesté[1]. »

La dépense est alors, en effet, une des grandes préoccupations de M. de Marseille. C'est une charge écrasante que celle d'ambassadeur en Pologne, et ses titulaires successifs, Forbin, Béthune, Vitry, s'en plaignent avec amertume. « Je ne saurais vous cacher, Monsieur, écrivait l'évêque à Pomponne, le besoin que j'ai de faire représenter à Sa Majesté, si vous le jugez à propos, la grande dépense que j'ai à faire indispensablement ici, tant pour la dignité de l'emploi que pour les festins qu'il me faut faire tous les jours, afin de ménager et d'entretenir ceux qui peuvent être utiles à Sa Majesté. Vous savez, Monsieur, que je n'ai pas les moyens d'y pouvoir fournir de mon chef, qu'il m'a fallu faire un grand équipage, qui, pour n'avoir pu être fait à Paris, à cause du peu de temps que j'ai eu, m'a coûté en ce pays le double de ce qu'il aurait coûté en France, ce qui a consommé la plus grande partie du fonds que Sa Majesté a eu la bonté de me faire donner en partant. » Sur place, de terribles imprévus se découvrent. « Il m'a fallu faire un présent au roi de Pologne le jour de sa fête, comme il se pratique en ce pays, la reine m'ayant averti de cette coutume, et que si je manquais d'y satisfaire, cela pourrait être mal expliqué et faire un mauvais effet dans le public. » Forbin achète donc « une cuvette et une buire de vermeil doré, pour en régaler le roi », et ce « présent fort signalé » est « reçu avec beaucoup de civilité ». Mais, note-t-il mélancoliquement, « il m'en a coûté cinquante mille livres, que je destinais à l'augmentation de mon équipage ». La reine aussi a son jour de fête et son cadeau, ci quatre mille livres; puis c'est le tour du petit prince, dont le présent ne coûte que mille livres. — Après le départ de Sobieski, pendant les quelques jours que l'ambassa-

[1] 11 août 1674.

deur reste encore à Varsovie, il profite de ce retard pour « faire éclater par quelque réjouissance publique les derniers avantages » remportés par les armes de son souverain ; c'est la bataille de Senef qu'il s'agit de célébrer ainsi. On prépara donc devant l'ambassade un feu d'artifice et quelques tonneaux de vin « pour réjouir le public et le faire boire, et le mieux convaincre de la vérité de ce succès ». A la fin, les choses faillirent se gâter. « Les Allemands, dont il y a grand nombre ici, en eurent tant de chagrin et de confusion, voyant par là détruire les fausses nouvelles qu'ils avaient répandues partout, qu'ils s'attroupèrent pour troubler la fête, et tirèrent même quelques armes à feu, dont fut blessé au bras un ecclésiastique qui avait soin de la musique, et un autre des miens reçut un coup d'épée. Mais mes gens s'étant mis en défense et ayant été obligés d'en venir aux mains et fait tirer quelques coups, ces Allemands payèrent la peine de leur témérité, car il y en eut plusieurs d'eux blessés. Ainsi ils furent contraints de se retirer et de laisser achever la fête, craignant d'être davantage chargés et ayant vu arriver au secours de mes domestiques quelques dragons de M. de Morstein. » Ce léger incident ne fit sans doute que rehausser l'éclat de cette petite fête, qui coûta trois mille livres, à ajouter à la « dépense extraordinaire » faite par M. de Marseille « pour le compte du Roi ». Le total finit par s'élever à 24 300 livres.

Que faire? « Comme je n'ai pas prévu un si long séjour que j'aurai à faire en ce pays, je n'ai pris aucunes mesures pour ma subsistance, et si Sa Majesté n'a la bonté d'y pourvoir, je me trouverai dans un grand embarras. C'est ce que je vous supplie, Monsieur, de lui vouloir représenter, si vous le trouvez bon, afin qu'elle ait agréable d'y faire quelque considération, et que s'il vaque quelque abbaye, il lui plaise de m'en gratifier, afin que je puisse soutenir la dépense de cet emploi sans trop charger ses finances. » — Pomponne fait de son mieux pour arranger les choses. Il obtient d'abord que les appointements de l'ambassadeur soient réglés à mille écus par mois. Quelque temps après, il saisit une occasion favorable pour lui faire rembourser

les 24 300 livres. « Vous avez été plus heureux que je ne croyais dans le consentement que le Roi a donné à vous allouer les dépenses extraordinaires dont vous avez envoyé le mémoire... Ce n'est pas peu dans un temps comme celui-ci. » Voilà pour le passé; quant à l'avenir, représenté par l'octroi d'une abbaye commandataire, le ministre engage l'évêque à réfléchir. « S'il venait quelque vacance, je ferais souvenir le Roi de vous, si toutefois vous jugez qu'il soit à propos de le faire. Ce n'est pas l'avis de M. le chevalier de Forbin, et je ne sais en effet s'il faut distraire son application et s'attacher à une demande moins considérable, lorsque l'on a une grande et principale affaire à poursuivre, mais c'est sur quoi vous aurez encore le temps de mander votre sentiment. »

A des conseils si autorisés, le prélat ne pouvait que déférer; il s'excuse donc de la pensée qu'il a eue. « Je ferai de mon mieux, ajoute-t-il, pour soutenir l'ambassade avec honneur... J'aime mieux chercher du secours dans ma famille... que d'être à charge à Sa Majesté qui y aura égard quand il lui plaira, et j'attendrai avec patience les grâces qu'elle aura la bonté de me faire. » Dès lors, s'il reparle de ces questions à Pomponne, c'est « pour ne lui point cacher l'état de ses affaires »..., non plus qu'au Roi, par ricochet. Le ministre comprend à demi-mot, et s'exécute. « Le Roi a vu dans la lettre particulière ce que vous aviez écrit touchant les dépenses auxquelles vous vous trouvez engagé. Je ne doute point que Sa Majesté n'y fasse considération. » Il y aura vraiment de quoi, surtout lorsque Forbin-Janson quitte Varsovie pour suivre — de loin — la marche du roi et de l'armée. Quelque temps avant, ne croyant pas être lui aussi forcé de faire campagne, il avait donné à Sobieski un de ses attelages, « ayant su qu'il en avait envie, et la peine qu'il y avait à en trouver ici ». Maintenant il lui faut « quantité de chevaux, de chariots et de valets, dont on ne peut se passer dans la misère présente où est ce pays ». Une note retrouvée dans ses papiers semble se rapporter à ce coûteux équipage : un carrosse à six chevaux, un chariot à lit pour la chambre, un autre, à quatre chevaux, pour

la cuisine, un autre pour la cantine, trois pour les provisions, des tentes, deux valets de chambre, deux cuisiniers, deux sommeliers, deux eud. (heiduques?), six cosaques, quatre valets de pied, deux pages à cheval, des chevaux pour lui et pour les gentilshommes de sa suite, tel est ce pompeux cortège, et la dépense journalière n'est pas moins effrayante que la première mise de fonds. « Vous ne sauriez croire, Monsieur, quelle est la dépense qu'on est obligé de faire. Imaginez-vous, s'il vous plaît, que nous sommes dans un pays où les Tartares ont fait des courses depuis deux ans et d'où ils ont enlevé presque tout le monde. On ne trouve rien qu'à force d'argent, encore faut-il l'envoyer quérir bien loin dans les villes, ce qui oblige à avoir une quantité effroyable d'équipages, car les paysans n'apportent rien, tant parce que le nombre en est petit que par la crainte d'être pillés. Tout le pays d'alentour est désert, et l'on n'a ici des vivres qu'autant qu'on en envoie quérir aux villes fermées ; encore ne trouve-t-on que bien chèrement ce qu'on en veut faire venir. »

La vie en campagne ne séduisait donc pas l'évêque; parti de Varsovie le 23 septembre, en même temps que la reine, il avait dû s'arrêter à Kazimiers, la souveraine, alors enceinte, étant trop souffrante pour continuer sa marche. Là, de nouvelles instructions lui parvinrent; déjà, au moment de quitter Varsovie, il en avait reçu d'autres, mais elles ne faisaient guère que confirmer les premières. Louis XIV ajournait toujours les subsides pour le roi de Pologne; le prince Lubomirski avait demandé son aide pour fortifier une forteresse hongroise alors en sa possession; le Roi consentait à négocier avec lui, mais surtout dans l'espoir qu'une heureuse indiscrétion à ce sujet pourrait inquiéter la cour de Vienne; d'autre part, la reine avait demandé pour son père des marques d'honneur; lesquelles? On supposait à Versailles qu'il s'agissait de donner au marquis d'Arquien un titre de duc. « Vous jugerez entre nous, écrivait Pomponne, que la proposition en serait un peu embarrassante, car en vérité la conduite que cet homme a tenue et qu'il tient encore ne paraît pas trop répondre à ce rang. La chose viendra toujours assez

tôt. » Dans son ignorance officielle des désirs de la reine de Pologne, Louis XIV concluait par cette formule lapidaire : « Comme je serai bien aise qu'elle ne s'en explique point s'il se peut, vous ne prendrez aucun soin de l'en faire déclarer. »

Cette fois, le Roi se décidait à profiter des bonnes dispositions du roi de Pologne pour lui faire faire une diversion contre le Brandebourg. « J'ai pesé l'utilité que j'en pourrais tirer avec la dépense avec laquelle je serais obligé de l'acheter... L'avantage que je puis tirer de cette diversion en Prusse peut seul me disposer à faire cette dépense... Aussi mon intention est que de ces deux affaires (subsides pour faciliter la paix avec la Turquie, déclaration de guerre à l'Électeur de Brandebourg) vous n'en fassiez proprement qu'une. » Si donc Sobieski se décidait à attaquer la Prusse, le Roi lui promettait deux cent mille écus par an; afin de donner « une plus grande marque de son affection » aux souverains polonais, il consentait à leur accorder cent mille écus pour faciliter la paix avec les Turcs, — l'évêque de Marseille avait dit qu'ils seraient « extrêmement satisfaits » de cette somme, — mais elle ne devait être versée qu'après la guerre commencée contre le Brandebourg. Les conditions seraient les mêmes si le roi de Pologne préférait attaquer l'Empereur. Dans le cas où il rejetterait l'une et l'autre combinaison, l'évêque de Marseille enverrait en Hongrie M. Akakia[1], l'un de ses sous-ordres, pour encourager les rebelles et leur promettre l'assistance de la France; un crédit de cent mille livres lui serait ouvert, qui lui permettrait de joindre à ces assurances des « témoignages solides » de l' « affection » du Grand Roi; Akakia devait « apporter dans cette dépense, non seulement tout le ménage, mais tout le discernement qui pourra me la rendre plus utile, et ne la faire même qu'après en avoir connu par lui-même l'utilité ». On cacherait soigneusement ce subside à Sobieski.

[1] Roger Akakia du Fresne devint en 1677 résident pour Sa Majesté en Pologne; il fut ensuite envoyé en Transylvanie et mourut en 1782 à Léopol. — Cf. la savante publication de M. L. Delavaud, *le Marquis de Pomponne*, Paris, *Société d'histoire diplomatique*, Plon, 1911, p. 133.

« Dans le désir où je vois ce prince d'en tirer de moi, il aurait peut-être jalousie de voir passer cette somme en d'autres mains. » Pomponne trouvait un peu mesquins les crédits ouverts à l'ambassadeur et lui exprimait en quelques phrases polies le regret qu'on ne pût faire davantage. « En tout cas, ajoutait-il, Sa Majesté n'ayant pas voulu aller plus loin pour cette dépense, ce sera à vous à en tirer tout le fruit que vous pourrez, et l'on est fort assuré que vous n'oublierez rien de ce qu'une grande habileté, beaucoup d'application et beaucoup de zèle seront capables d'y contribuer[1]. »

Ces instructions permettaient à Forbin-Janson de reprendre un peu d'espoir; aussi ne perdit-il pas de temps à les exécuter. Le roi, inquiet de la santé de sa femme, était venu de l'armée passer deux jours auprès d'elle. Ce court délai suffit à l'ambassadeur pour le « porter » à tout ce qui pouvait être « du service et de l'intérêt » de Louis XIV. « Il promet d'attaquer la Prusse à même temps que la paix sera signée, et d'y entrer avec le nombre de troupes qui sera nécessaire pour en chasser entièrement M. l'Électeur de Brandebourg, et nous l'avons fait convenir, Sire, du subside de deux cent mille écus par an tant que cette guerre pourra durer[2]. » Ce n'avait pas été sans peine; Sobieski représentait « très fortement » la « médiocrité » de cette somme. « Il a été besoin, Sire, de tout le manège dont j'ai pu m'aviser, du crédit de la reine et de la tendresse qu'il lui a témoignée dans ce retour ici; mais enfin, Sire, en me servant de quelque confiance qu'il a en moi, et en l'assurant que Votre Majesté reconnaîtrait par une amitié sincère les marques qu'il lui donnerait de la sienne dans cette occasion, j'ai été assez heureux de le faire contenter des deux cent mille écus, et il m'a donné sa parole d'agir incessamment pour ce dessein, et a commencé même à prendre de grandes mesures avec le palatin de Poméranie. »

En ce qui concernait la Hongrie, Sobieski voulait bien « favo-

[1] 7 septembre 1674.
[2] 16 octobre 1674.

riser ces rebelles d'une manière qui puisse les soutenir et obliger l'Empereur à rappeler ses troupes », mais sans se déclarer ouvertement. Son abstention n'avait pas d'inconvénient; l'ambassadeur avait, en effet, sur ce point devancé les ordres de son maître; il avait sous la main un ancien lieutenant au régiment de Piémont, du nom de Beaumont, devenu lieutenant-colonel de dragons en Pologne, « personne de cœur et de conduite, et capable d'ébaucher cette affaire »; il lui avait donné mission de se rendre auprès du prince de Transylvanie, et de lui faire connaître « tout le détail » des succès de Louis XIV en Franche-Comté, en Flandre et sur le Rhin. Il s'agissait, en effet, « de donner à ce prince une plus véritable idée de la puissance de la France, et diminuer la trop grande opinion peut-être et crainte qu'il pourrait avoir de celle de la maison d'Autriche, et surtout de lui faire bien comprendre et envisager les avantages que l'on peut tirer de l'amitié et de la protection d'un si grand roi ». Beaumont ferait miroiter aux yeux du prince la couronne de Hongrie, facile à prendre en ce moment où toutes les forces de l'Empire étaient éloignées; puis il passerait en Hongrie et s'informerait des sentiments et des desseins des mécontents, de leurs ressources et de leurs besoins, de leur organisation politique et religieuse; il leur promettrait la protection de la France et les engagerait « à quelqu'entreprise d'éclat ». Après quoi il reviendrait au plus vite « pour en faire prendre tant plus d'alarme à la cour de Vienne ».

Quant au secours destiné à faciliter la conclusion de la paix, l'ambassadeur avait représenté à Sobieski « toutes les diverses dépenses » que Louis XIV avait à faire, et ne lui avait finalement promis que deux cent mille livres. « Quoiqu'il s'attendît que le secours serait plus considérable et plus présent », le roi de Pologne avait reçu « avec reconnaissance » ce « témoignage de l'amitié » du roi de France. Cent mille livres restaient disponibles que l'évêque proposait d'employer ainsi : la moitié en un présent à la reine « pour l'indemniser des dépenses qu'elle a commencé de faire en son particulier et qu'elle continuera, afin

de ne rien oublier pour avoir la paix, et suppléer à la peine que le roi son mari a de bailler de l'argent »; vingt mille livres feraient un excellent effet auprès d'un confident du roi, qui pourrait être « d'une très grande utilité dans la suite »; trente mille livres resteraient disponibles. Toussaint de Forbin devait être enchanté d'avoir cette occasion de se montrer économe des deniers du Roi! « J'ai cru, Sire, que Votre Majesté ne désapprouverait pas ce petit ménagement, d'autant moins que je n'ai rien promis de positif ni à la reine ni à ce staroste. Je leur ai seulement insinué que j'en écrirai *(sic)* à Votre Majesté, et je ne m'en expliquerai pas davantage jusqu'à ce que j'aie reçu ses ordres sur cela. » Toute cette négociation paraissait à l'évêque admirablement menée, et il ne pouvait s'empêcher en terminant d'entonner un hymne à sa propre louange et à la louange de ses collaborateurs. « Je puis assurer Votre Majesté qu'elle a été bien servie dans cette affaire qui recevait beaucoup de difficultés, et que sans me faire de fête auprès d'elle, j'ai fait mon devoir. Je suis obligé, Sire, de rendre justice à la reine, qui a agi auprès du roi avec toute l'adresse imaginable et l'empressement que je pouvais désirer, et M. de Béthune, qui est aussi bien qu'il se peut auprès de l'un et de l'autre, m'a été très utile. » En France, l'effet produit ne fut pas moins heureux. Louis XIV déclarait n'avoir pu « attendre un succès plus agréable de la négociation », et Pomponne ne pouvait « se trop réjouir » de cet heureux succès. « Je vous avoue, disait-il[1], qu'il a presque passé mes espérances, et que je ne croyais pas que vous pussiez tirer un si grand effet du peu de matière qui vous avait été donné. L'on ne peut douter après cela de votre habileté et de votre adresse, non plus que de la considération que vous vous êtes acquise au pays où vous êtes. Ce qui peut donner plus de joie dans cette affaire est la satisfaction que le Roi en a témoignée. »

L'ambassadeur devait faire de beaux rêves!...

[1] 16 novembre 1674.

(A suivre.) Comte de Forbin

DOCUMENTS ORIGINAUX

LA RUSSIE SOUS PAUL Ier

MÉMOIRE DU CHEVALIER DE BRAY AU GRAND-DUC DE BAVIÈRE [1]

APERÇU SUR L'ÉTAT ADMINISTRATIF ET MORAL DE LA RUSSIE EN 1800

Tant de livres ont traité de l'administration de la Russie et de l'organisation de son gouvernement, que ce serait faire une répétition fastidieuse que de s'arrêter sur des détails que chacun peut se procurer facilement. Herman, Georgi, Storch et surtout Schlözer, dans son *Staatz Anzeigen*, ont donné des notions très exactes sur ces points. Il existe aussi des tables statistiques de Bötticher, qu'il est bon de consulter. Je me bornerai à quelques aperçus généraux sur les différentes parties de l'administration.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les Affaires étrangères sont confiées, comme on l'a vu, à M. Rostopsine, qui vient d'être élu membre du Conseil et qui fait les fonctions de chancelier. C'est lui qui travaille directement avec l'Empereur. Il abandonne les détails au comte Panine, le vice-chancelier en exercice. Le premier de ces ministres a 8 000 roubles d'appointements et 12 000 d'argent de table, le second 6 000 roubles d'appointements et 6 000 d'argent de table. Je crois que depuis le nouvel État ce taux a été augmenté.

Au jour de l'an dernier, tout le département des Affaires étrangères a été refondu. Je joins ici le nouvel état des missions et celui des

[1] Voir la *Revue* d'octobre 1909, vingt-troisième année, numéro 4.

sommes qui y sont affectées : 1 200 000 roubles sont consacrés par an aux dépenses. Tous les postes sont considérablement augmentés, et cependant, il y a, à ce qu'on dit, une économie de 100 000 roubles par an sur les dépenses générales ; cela vient des réformes très nombreuses qui ont eu lieu. Quatre-vingt-treize employés du département ont été renvoyés à la héroldie, qui est une espèce de tribunal dont les fonctions consistent à placer ceux à qui le gouvernement destine des emplois et qui ont des titres pour y prétendre. On comptait environ 13 000 individus renvoyés à la héroldie.

Le département des Affaires étrangères actuel est composé de trois ministres, ou membres principaux, qui sont : le comte de Rostopsine, premier ministre du département, le comte Panine, premier chancelier, et M. de Tatischow, chargé de la comptabilité du département. Les membres ou ministres du département créé par Paul Ier à son avènement ont tous été écartés. De ce nombre étaient Alopeus, Kurackine et Nicolas Romanzow.

Chaque ministre a sa chancellerie particulière, qu'il organise à sa manière et qui travaille dans la maison du ministre. Il y a un premier commis du département, qui peut être un personnage important, M. de Kock avait cette place. On suppose que ce sera un monsieur Aubert, attaché depuis longtemps à ce département, qui lui succédera.

Le comte de Rostopsine et son parti, en mettant le plan de refonte du département en vigueur, ont profité d'un travail que le prince de Bedsborosko avait fait à ce sujet, mais ils ont admis pour principe d'écarter autant que possible des affaires ce qu'ils appellent les *perruques* et de les confier de préférence à des jeunes gens, à des militaires et surtout à des hommes du parti russe, c'est-à-dire du parti anticoalitionnaire.

Cette dernière réforme, en jetant de côté une foule d'anciens serviteurs, a fait beaucoup murmurer. Plusieurs ont été renvoyés sans pension ou sans avancement en grades, d'autres ont été placés au Sénat, qui est l'égout de tous les désœuvrés de l'Empire. Mais ce qu'il y a de plus cruel dans l'administration de ce département, c'est la lenteur extrême des expéditions. Quelquefois on est obligé d'attendre des années entières ou la remise de ses déboursés et de ses avances, ou celle des actes et pièces nécessaires pour consolider et fixer son existence. Le défaut de ces mesures, dans un pays et sous un prince où tout change si facilement, jette chacun dans une incertitude fatigante sur son sort ; et les choses en sont au point aujourd'huy que les places, surtout dans l'intérieur, ne sont plus guère un objet d'ambition que pour ceux qui en ont besoin pour vivre.

D'un autre côté, les affaires politiques sont menées avec une grande célérité quand elles sont du genre qui convient à l'Empereur. Alors peu de jours suffisent pour arrêter les plus grandes résolutions. Mais, et cette extrême lenteur et cette extrême promptitude ont l'une et l'autre leurs inconvénients.

LE SÉNAT

Le Sénat a pour attribution tout ce qui concerne l'administration de l'Empire, les lois, l'impôt, la grande police, le commerce, les arts, les manufactures, etc. Aucune disposition générale n'a force de loi que pour autant qu'elle a été promulguée par le Sénat; mais un simple mot de l'Empereur suffit pour déterminer cette formalité et jamais corps n'a été plus mal organisé que ne l'est celui-ci.

Il se divise en deux sections dont l'une est à Moscou et l'autre à Pétersbourg. Cette dernière voit en dernier ressort tout ce qui a été traité par la première.

L'idée du Sénat serait belle en elle-même, si ses fonctions étaient tout ce qu'elles peuvent être, s'il n'était pas une machine insignifiante dans les mains du Souverain.

Aujourd'hui, on place au Sénat tous ceux qui ont un certain rang et dont on ne sait que faire. C'est plutôt un rang qu'un emploi; et entre le repos absolu et l'occupation d'un sénateur, il n'y a, pour le plus grand nombre, qu'une très petite différence.

LA POLICE

La police est confiée à M. de Pahlen, gouverneur de Pétersbourg, pour ce qui concerne la capitale. Elle l'est à M. de Rostopsine pour ce qui concerne les communications avec l'étranger. Dans aucun pays du monde, la France non exceptée, les précautions de police ne sont aussi multipliées, aussi fatigantes. Dans tout pays bien organisé, il faut pour ainsi dire que l'honnête homme ne les sente nulle part, tandis que le fripon ou le méchant les rencontrent partout. Cela est tout simple : le premier va droit son chemin et ne peut jamais heurter la barrière des lois, les autres au contraire tendent toujours à franchir leurs limites.

A Pétersbourg, les rues sont pavées de suppôts de police, les endroits publics en sont pleins. Votre costume, votre frisure, vos discours, vos relations sociales, tout devient un objet d'attention pour elle. Comme les ordonnances et les prohibitions sont multipliées à l'infini, l'occa-

sion de les enfreindre se multiplie à proportion. La moindre contravention à la loi, le moindre mécontentement de l'Empereur vous attire l'emprisonnement ou l'exil. Les corps de garde sont pleins de gens arrêtés, ou parce qu'ils n'ont pas assez tôt salué l'Empereur et les enfants impériaux qu'on promène dans les rues, ou pour d'autres causes aussi légères ; on les envoie quelquefois en Sibérie. Et pendant que j'étais à Pétersbourg un malheureux négociant, qui était sorti une seconde trop tard de son traîneau, fut, par une méprise, sur le point d'être jeté dans les déserts de l'Asie parce qu'on l'avait confondu dans le même corps de garde avec des joueurs qui avaient encouru cette punition.

Une femme percluse, qui n'avait conséquemment pas pu descendre de sa voiture devant l'Empereur, fut mise en prison au pain et à l'eau pendant vingt-quatre heures. Deux Anglais, MM. Well et Bodington, qui étaient là pendant que je m'y suis trouvé, dénoncés par un fripon de domestique, qui voulait gagner le salaire promis aux délateurs, furent, quoique cette accusation eût été reconnue fausse et que dans leurs papiers qu'on avait saisis on n'eût pas trouvé le plus petit prétexte de condamnation, obligés de quitter Pétersbourg dans les quinze jours ; encore durent-ils ce délai au chevalier Withworth chez qui ils étaient tous les jours.

On a porté la contrainte jusqu'à prescrire certaines dénominations triviales, telles que celle de Club. Il en existait un, connu sous le nom de club musical. Par ukase on a été tenu de l'appeler assemblée musicale dansante. Dans ces assemblées dansantes, les valses étaient proscrites, tandis qu'elles sont permises à la Cour. Cependant le goût du public pour le plaisir faisait que ces bals étaient encore assez brillants au commencement de l'hiver. L'Empereur alors a défendu à tout militaire de jouer la comédie en société. Il n'existait pas une maison à Pétersbourg où l'on osât introduire deux violons ou déclamer une scène de Molière ou de Corneille. L'Empereur demandait de temps en temps à M. de Pahlen si l'on s'amusait à Pétersbourg ; celui-ci répondait que tout était fort tranquille.

Les spectacles sont en général très médiocres, il y en a quatre : un russe, un français, un italien et un allemand, mais les trois premiers jouant dans la même salle et le dernier étant détestable, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. L'Empereur ne fait jouer devant lui que les Français et les Italiens. A l'article des arts je m'étendrai davantage sur cet objet, considéré sous le point de vue de la littérature. Ici il n'est question que des relations sociales et des plaisirs autorisés par le gouverneur.

Pendant trois mois que j'ai été à Pétersbourg, il n'y pas eu de spectacle français, si ce n'est le dernier mois, et encore deux fois par semaine au plus. L'Empereur l'avait gardé à Gatschina, ou l'employait à Pétersbourg pour jouer à l'Hermitage. Il ne va jamais au théâtre public; à celui de la Cour, il n'y a que les trois premières classes qui puissent y aller, et il ne se trouvait qu'un seul individu de la première classe (le maréchal Soltikow); les étrangers et le corps diplomatique en sont exclus. On conçoit que ces spectacles ne sont guère animés. Il est d'ailleurs défendu de parler, de donner le moindre signe de contentement ou de désapprobation. Un jour l'Empereur fit chasser trois dames de la Cour, parce qu'elles avaient fait du bruit. L'Empereur se place auprès de l'orchestre, au milieu de la salle, il est assis à côté de l'Impératrice et sur la même ligne est la princesse Gagarin. Il saisit avec complaisance les passages que la pièce peut fournir et qui font allusion à ses sentiments pour la princesse; il la regarde alors en faisant des signes les plus expressifs. L'Impératrice s'efforce de ne pas apercevoir tout cela.

Outre les spectacles, il n'y avait d'autre point de rassemblement un peu fréquenté que ce club musical dont j'ai parlé. Un entrepreneur s'est mis sur les rangs : il avait préparé un superbe local et annoncé des bals et des soupers. Mais on était si peu disposé à chercher le plaisir que, quoique plus de deux cents personnes eussent souscrit, pas une ne s'est rendue.

Nul étranger ne peut aborder en Russie sans un passeport du ministre des Affaires étrangères. L'Empereur voit lui-même et ordonne l'expédition de ces passeports. Dans aucun pays du monde on n'est autant vexé par des formalités de tout genre, qu'on l'est aujourd'hui dans les villes de Russie. A Riga, il m'a fallu montrer et faire viser mon passeport en huit endroits; et cependant je passais en courrier. Toutes ces entraves écartent de la Russie les voyageurs qui, autrefois, y affluaient. Les routes sont désertes, les communications nulles. Quand je suis parti de Pétersbourg, il n'y avait plus qu'un seul étranger de distinction dans la ville.

La crainte de la propagation des principes révolutionnaires a rendu l'Empereur si soupçonneux, que la moindre chose peut motiver sa disgrâce. De là son extrême sévérité dans le service. Deux ministres ont été exclus du service, l'un pour avoir salué trop tôt, l'autre trop tard.

Le comte de Choiseul-Gouffier et le marquis de Lambert ont été exilés parce qu'ils se réunissaient tous les soirs et qu'ils s'occupaient avec le comte de Cossé, le bailli de Flachlanden et Dumouriez à dis-

cuter des intérêts politiques, qui ne pouvaient faire mal ni bien à personne.

Le prince Baratinsky a été renvoyé pour avoir oublié de faire une génuflexion, le comte Golowkine pour avoir demandé sa démission; un histrion nommé Vouschura, pour avoir soupé chez M. de Cobenzl, et quatre cuisiniers de la Cour, parce qu'ils avaient fréquenté celui de cet ambassadeur. Le rang, les places, les services illustres ou la nullité la plus absolue, tout est confondu, rien n'est pris en considération. Des milliers de Russes sont exilés sur des terres où ils n'ont pas de maisons, tels sont Théodore Golowkine et les frères Subow. Ils ne peuvent pas sortir des limites de ces terres; et ces deux derniers ayant fait solliciter par leur sœur, Mme Schéréptow, la permission de se réunir sur une autre terre où ils ont une maison commode, l'Empereur lui a renvoyé sa lettre déchirée et l'a chassée dans l'instant de Pétersbourg. Et ce prince prétend à l'amour de ses sujets! Il veut qu'on l'aime pour lui-même. Ce rêve qui n'a pas réussi même à Alcibiade, il croit le réaliser en étendant sur tout ce qui l'entoure une verge de fer et en répandant de tous côtés une sombre terreur et un désespoir qui doit tôt ou tard entraîner pour lui de funestes résultats.

Cependant, il faut en convenir, à travers tant de singularités odieuses percent de beaux et nobles mouvements et une générosité qui ne s'est presque jamais démentie. Il est sans exemple qu'il ait ôté la moindre chose à ceux qu'il disgraciait après les avoir comblés de bienfaits. Souvent il lui échappe des phrases qui devraient effectivement le faire aimer. Il disait un jour à l'Impératrice, qui se rendait à l'église où elle voulait prier pour lui le jour de sa fête : « Supplie le ciel qu'il réprime la fougue de mon caractère et qu'il me délivre de mes défauts, afin que je puisse tous vous rendre heureux. » On retient ces mots et on les cite, comme on cite un trait d'esprit de la part de quelqu'un qui n'est pas accoutumé à en laisser paraître.

Le système de police de l'Empereur ne se base que sur une sévérité excessive qui lui aliène chaque jour le cœur de ses sujets. Le peuple est sans doute vil et rampant; mais l'armée qui fait la seule force du souverain dans ce pays est très mécontente; et un homme de résolution à la Cour, et avec l'assentiment du Grand-Duc, ferait, avec un bataillon et dans un moment, une révolution qui comblerait toutes les espérances.

L'ÉGLISE

Une partie où l'Empereur témoigne plus d'adresse et de connaissance des hommes, c'est dans ses rapports avec le clergé. Il le comble

d'égards et de marques de respect. Il a le premier décoré les évêques des ordres qui jusqu'ici n'avaient été donnés qu'aux laïcs. Partout, en toute occasion, il leur donne les témoignages de la plus grande déférence; mais ceci est moins système chez lui que sentiment. Combien de gens la révolution française n'a-t-elle pas rendus dévots en apparence!

Le clergé de Russie depuis Pierre le Grand a néanmoins considérablement perdu de son crédit. Pierre le Grand abolit le patriarcat et le réunit à la couronne, de sorte qu'aujourd'hui l'Empereur est le chef de l'Église.

Pierre III dans le court espace de son règne a confisqué les biens du clergé au profit de la couronne et l'a réduit à l'état de simple stipendiaire. Ces biens étaient immenses, la seule abbaye de Kiew, fondée par saint Volodomir, avait plus de 60 000 paysans. L'Impératrice Catherine, dans des proclamations hypocrites, reprocha à son malheureux époux sa haine pour le clergé et l'église et en fit un motif de proscription contre lui, mais elle s'est bien gardée de leur rendre ce que l'Empereur leur avait ôté, et cette source féconde a, pendant tout le temps de son règne, fourni aux prodigalités dont elle a écrasé ses favoris et aux libéralités mieux entendues qui ont eu pour but des objets d'embellissement ou des institutions utiles.

Aujourd'hui le clergé est pauvre. L'évêque de Pétersbourg n'a que 5 000 roubles de Pétersbourg. Il n'a aucune influence dans les affaires, aucune participation à l'administration civile ou politique. Nulle part la ligne de démarcation entre les attributions religieuses et séculières, entre le spirituel et le temporel n'est mieux observée.

Le clergé russe n'est composé que des gens du commun. Il n'y a pas un seul homme de famille, ni dans les couvents, ni dans les paroisses. Les prêtres sont obligés de se marier, mais s'ils deviennent veufs ils ne peuvent plus sa remarier et ils sont obligés de se faire moines. Les exceptions à cette règle sont très rares. Les moines seuls parviennent aux dignités, les igoumines sont les chefs d'un couvent, les archimandrites ont plusieurs couvents qui leur sont soumis, viennent ensuite les évêques et les archevêques.

Le clergé russe est en général très ignorant, il y a cependant dans les couvents quelques érudits. Jamais on ne rencontre un prêtre dans la société. Les Russes sont superstitieux plutôt que religieux, la classe élevée est peu dévote comme partout, le peuple, abruti par l'absence de toute instruction et les vices d'une administration brutale, borne toute sa dévotion à certaines pratiques, à certaines démonstrations auxquelles il n'attache nulle idée.

Le culte grec est assez pompeux, mais il n'est pas si méthodique, ni si bien ordonné que le catholique. La musique instrumentale est proscrite des églises grecques. L'office se fait en langue vulgaire et c'est ce qu'il y a de mieux. Les fêtes sont excessivement multipliées; outre le dimanche il y a 69 fêtes qui emportent cessation de travail. Cela fait 121 jours par an consacrés à l'oisiveté.

Les fêtes politiques telles que les jours de naissance des membres de la famille impériale, les jours d'avènement, les fêtes d'ordre sont réputées religieuses. Ces jours-là les boutiques sont fermées dans tout l'empire.

Le nombre des églises n'est point excessif à Pétersbourg et il n'y a qu'un seul couvent, celui de Saint-Alexandre-Newsky. Tous les cultes sont d'ailleurs tolérés, il y a des églises arméniennes, catholiques, luthériennes, calvinistes. Il ne peut pas y avoir de dispute de religion dans un pays où on ne réfléchit guère, mais il n'y a point d'intolérance ni de persécution, et cela fait honneur au gouvernement.

DES SCIENCES ET DES ARTS.

En Russie on a eu jusqu'ici la velléité des sciences, jamais on n'en a eu véritablement le goût. Cet empire fondé par la force a dû, à la masse de ses moyens, à la faiblesse de ses voisins et à la bravoure naturelle de ses habitants, un accroissement prodigieux. Qu'on lise l'histoire de la conquête et des établissemens de la Sibérie, on sera étonné de voir une poignée de cosaques envahir un continent immense et ne s'arrêter qu'aux confins de la Chine.

Jeté par la faveur de ses destinées dans le voisinage des nations éclairées, Pierre le Grand a voulu tout de suite transplanter dans son âpre climat les fruits des climats plus heureux. Sa cour était encore grossière et barbare et un reste de férocité perçait encore à travers une civilisation empruntée.

Quel a été le résultat des efforts de ce monarque et de son successeur? C'est que la nation russe, ou pour mieux dire la première classe de la nation russe ne s'est pas policée de son propre fond, mais est devenue une véritable colonie étrangère chez elle.

La noblesse et les gens de la capitale ont les mœurs, le langage, le goût et les habitudes des Français, ce ne sont point des Russes. Rien n'annonce des progrès sensibles dans la culture des mœurs nationales. La langue russe était, il y a huit siècles, ce qu'elle est aujourd'hui. Quelques hommes de goût et d'esprit ont écrit dans cette langue des

choses qui ne sont point sans mérite, mais ils ne les ont point puisées dans leurs propres sources, ce sont des imitations de la littérature étrangère plutôt que des productions caractéristiques de la nation. Lomonosow, Somarocow et Schouvalow ont écrit dans ces derniers temps comme on écrit partout. Scherascow, auteur de la *Russiade,* a pris un élan plus hardi, mais le choix de son héros, Ivan Vassiliewitch, ne permettait pas ces développements heureux, ces fictions gracieuses qui font le charme de la poésie et qui eussent trop contredit l'histoire.

Schouvalow, auteur de l'*Épître à Ninon*, a mieux écrit en français qu'en russe. Aujourd'hui Derjovin, Gortschacow enrichissent quelquefois la littérature nationale par des productions qui ne sont point sans mérite. Mais tout cela ne forme point un corps, un ensemble qui mérite l'attention des étrangers, et aucune production russe ne peut dédommager un étranger de la peine qu'entraîne l'étude de la langue esclavone, la plus riche et la plus difficile peut-être qu'il y ait.

Pendant tout le séjour que j'ai fait à Pétersbourg je n'ai pas entendu une seule fois traiter un objet de littérature ou d'art qui eût rapport à la Russie, à moins que je ne l'eusse provoqué moi-même. La haute noblesse, qui est la classe la mieux élevée et la plus instruite, n'est point à même de se livrer à ce genre d'application et de suite qui forme les savants et les bons auteurs.

Les intrigues de la Cour, les spéculations de l'ambition l'absorbent presque tout entière. Les Russes qui ont voyagé rapportent des notions superficielles des pays où ils ont été et une prédilection pour telle ou telle nation, fondée sur des affections qui leur sont particulières. Les femmes ont généralement une tournure agréable, un esprit orné, une élocution facile et des manières aimables et aisées. La plupart ont été élevées par des gouvernantes françaises. La langue française est tellement devenue celle de la société que les enfants apprennent à la parler dès leur plus bas âge et évitent ainsi le défaut de prononciation qu'ont la plupart des autres nations étrangères.

Toutes les femmes comme il faut ont des notions générales de littérature et d'instruction qui suffisent dans le commerce du monde. Le théâtre, les romans, les pièces fugitives, la littérature proprement dite, voilà les parties les plus cultivées.

Les hommes ont moins d'agrément et moins de cette instruction vague qui suffit pour causer, mais non pas pour réfléchir avec quelque profondeur.

Pétersbourg et Moscou sont inondés d'aventuriers français du plus petit genre qui se donnent pour instituteurs, sont acceptés comme tels

et savent à peine les éléments de la grammaire. Du jargon et de l'impudence, voilà leurs principaux moyens, et ce sont le plus souvent ceux qu'on remarque dans leurs élèves. Les Russes sont généralement caustiques, ils aiment le sarcasme et l'épigramme, le papillotage d'esprit tient chez eux presque toujours lieu d'un mérite réel.

Rarement on rencontre un Russe qui ait des connaissances approfondies et solides et dont l'esprit soit penseur et profond. Le mot de savant dans la bonne société est presque synonyme de pédant, un homme de lettres, qui n'est que cela est regardé comme un faquin ou n'est pas regardé du tout.

Cependant il y a des académies, mais elles sont plutôt un objet de luxe que d'utilité. J'ai beaucoup vu M. de Nicolaÿ, le président de l'Académie des sciences, homme d'un esprit très distingué et l'un des poètes allemands les plus agréables. Il m'a cité vingt traits qui caractérisent tous l'extrême nullité des Russes en fait d'arts et de sciences. Dans ce moment-ci il n'y a point de séance publique, faute de fonds. Les actes de l'Académie des sciences sont en latin ou en français et non dans la langue du pays. On n'imprime que des extraits des mémoires de ses membres les plus distingués. Feu l'Impératrice avait le goût du beau et l'ambition de la gloire littéraire. Elle annonça des prix pour les meilleures traductions des auteurs latins en russe. Un écrivain, excité par l'espoir de la récompense, a porté à M. de Nicolaÿ une traduction d'Horace. Ce dernier lui demanda sur quelle édition il avait fait sa traduction, le traducteur répondit qu'il n'avait pas traduit sur l'édition latine mais sur le français de Dacier!

Désirant faire connaissance avec les principaux savants de l'Académie de Pétersbourg, je priai M. de Nicolaÿ de me faire rencontrer avec eux à dîner chez lui. Il me répondit qu'il fallait fixer le jour afin qu'il pût leur envoyer sa voiture, vu qu'ils n'avaient pas le moyen d'en prendre une et que les distances étaient si grandes qu'il ne les voyait presque jamais chez lui.

Le jour fut fixé, il invita MM. Lépéchin et Lowitz. L'un fameux par ses voyages, l'autre par ses expériences chimiques. Jamais je n'ai vu des gens si embarrassés de leur personne, d'une tournure plus gênée et d'un abord plus timide. A peine m'a-t-il été possible d'en tirer quelques paroles. M. Lowitz est sûrement un homme de talent, quant à M. Lépéchin, j'ai tout lieu de croire qu'il est beaucoup au-dessous de sa réputation comme botaniste et comme observateur. Frappé de l'état d'abjection où l'on laisse languir les gens instruits, j'en témoignai toute ma surprise à M. de Nicolaÿ. « Ici le rang fait tout, me répondit-il, il ne demande pas ce qu'un tel sait, a fait ou peut faire,

on demande quel rang il a. » Sous un prince à qui l'abus des connaissances humaines a donné pour les connaissances mêmes une sorte d'effroi, cet ordre de choses ne saurait s'améliorer, savant est pour lui un homme suspect. L'Empereur lit peu, et n'aime pas qu'on lise, il n'en faut pas davantage pour que toute la Russie reste ignorante. Un baron de Campenhausen, fils du sénateur, avait commencé un ouvrage sur les environs de Pétersbourg et il se proposait de l'étendre à différents gouvernements. Cet ouvrage rempli d'éloges fades du Souverain, ainsi que celui de Storch sur Pétersbourg, renfermait cependant quelques notions statistiques, et quoiqu'il l'eût dédié à l'Empereur, il lui est venu une injonction de la police de cesser d'écrire.

La censure a été portée à un degré de rigueur qui passe toute imagination, de plus elle a été confiée aux plus ignorants des hommes. On ne laisse plus entrer un seul livre par terre, ceux qui arrivent par mer doivent être déposés à la censure; on les y garde des six mois, des années entières; on feuillette, on éparpille tous les livres. S'il se présente un mot isolé qui effarouche la politique ou la religion du censeur, il n'en faut pas davantage pour faire confisquer tout l'ouvrage. Une édition de Montesquiou a été arrêtée parce qu'elle était datée de l'an VII de la République française. M. de Koch avait souscrit pour le bel ouvrage de Violand, imprimé à Leipsig, chez Garchen; on lui a retardé pendant quatre mois l'expédition de son envoi et on lui a supprimé un volume tout entier comme contenant des choses irréligieuses. On ne voit en Russie aucun papier périodique littéraire, si ce n'est le *Journal des modes,* et aucun papier politique étranger que la *Gazette de Hambourg* et celle de Francfort et des Deux-Ponts, et encore arrive-il souvent que des colonnes tout entières de ces gazettes sont enlevées comme ayant contenu des choses capables d'altérer l'esprit public. Il n'y a dans tout l'empire de Russie que deux gazettes, l'une s'imprime à Moscou et l'autre à Pétersbourg. On m'a assuré qu'il y avait un journal littéraire qui paraissait à Moscou, mais il m'a été impossible de le découvrir chez qui que ce soit à Pétersbourg.

La rédaction de la *Gazette de Pétersbourg* est confiée au président de l'Académie des sciences et le revenu qu'elle procure est appliqué à cet établissement. M. de Nicolaÿ, de crainte de se compromettre, a demandé que toute la partie politique lui fût envoyée du département des Affaires étrangères, ne voulant pas en être responsable; c'est ce qui a été fait. Cette gazette qui paraît deux fois par semaine est remplie au trois quarts de noms des officiers destitués ou placés. Les articles

politiques sont dénués de tout intérêt, cependant il est bon de la lire pour voir ce que le gouvernement veut qu'on sache ou qu'on ignore.

Dans cette gazette, on insère aussi les réponses que M. de Néploujeff, secrétaire du Cabinet, faites aux lettres qui ont été adressées directement à l'Empereur, ces articles sont curieux. Cette disposition tant prônée est au fond très illusoire, car le secrétaire du cabinet Néploujeff, est chargé de lire les lettres, et il les lit comme il le veut. Les réponses s'ensuivent sans plus d'examen et sur plus de cent, je n'en ai pas vu une qui ne fût négative.

Je ne parle pas d'un misérable journal français intitulé *Journal littéraire de Pétersbourg*. Ce n'est qu'une mauvaise rapsodie, rédigée par un émigré rimaillard nommé Gaston qui en a fait son gagne-pain et qui se sert de ce moyen pour affadir le public de ses insipides productions.

D'après cela on jugera que le commerce de la librairie, jadis si important en Russie, est aujourd'hui presque nul. Personne ne fait plus venir de livres et ne peut plus en faire venir. On ne se doute pas à Pétersbourg de ce qui se passe au dehors et si, comme il faut l'espérer, ces ridicules entraves sont enfin levées, les Russes auront beaucoup à faire pour se remettre au courant des productions littéraires dont l'Europe est aujourd'hui inondée.

Cependant l'Empereur a été comme grand-duc le protecteur de l'Académie. Il aime la poésie, le théâtre ; mais tout ce qui est nouveau l'effraie. Le théâtre russe n'a presque rien de son propre fonds, presque toutes ses pièces sont des traductions de l'allemand ou du français, la plupart médiocres. Les acteurs sont aussi presque tous mauvais. Comme il n'y a point d'encouragement, ils végètent dans une triste obscurité. Les chanteurs ne sont pas meilleurs, il y en a un seul, à l'Opéra russe, dont le jeu annonce du talent. La musique nationale a bien un caractère à elle, mais ce caractère est trop uniforme et n'a point prêté au développement de l'art.

La peinture, la sculpture ne comptent pas un seul artiste qui vaille véritablement la peine d'être nommé. Presque tout ce qu'on cite de gens à talents en Russie sont des étrangers. Pallas et Lowitz sont étrangers, Storch, Georgi, Keafft, Herman sont étrangers, Gonzaga, Doyen sont étrangers.

L'architecture a été cultivée à Pétersbourg plus que tout autre art. Toutes les maisons sont belles, ont un air de grandeur et beaucoup sont bien distribuées. Mais malgré cela il n'y a pas un seul monument, si ce n'est la banque. Tous les édifices sont construits en briques revêtues de mortier. Cela détruit toutes les beautés de sculpture

et de détail. Il est impossible, avec ce genre de matériaux, de donner aux lignes, aux angles, aux contours cette netteté et cette précision qu'offrent les bâtimens en pierre de taille ou en marbre. Le dessin des palais de Pétersbourg est imposant et frappe au premier coup d'œil, mais les détails ne soutiennent nulle part l'examen du connaisseur.

L'Empereur donne 1 800 roubles par an à un malheureux écrivassier nommé le marquis de Castelnau qui est en quelque sorte le *poeta Cæsareo* de la Russie. Cet homme est chargé de la revision des pièces de théâtre et de la composition des programmes pour les ballets. Rien n'égale l'absurdité de ces derniers, si ce n'est la présomption avec laquelle il en parle. Je lui ai entendu dire que l'ouvrage qui lui était le plus pénible, c'était de retoucher les scènes de Racine et de Corneille qui avaient vieilli, il assurait que Voltaire même commençait à se trouver déjà en arrière. Le choix de pareils imbéciles suffit pour faire prononcer sur l'état littéraire d'un pays.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Empereur, en interdisant à ses sujets d'envoyer leurs enfants dans les universités étrangères, aurait fait un règlement sage, s'il avait en même temps pris des mesures pour améliorer le système de l'instruction publique en Russie ; voilà ce qui n'a point été fait. Mais l'Empereur cherche moins à étendre qu'à comprimer les lumières. A un homme épris de l'excellence des gouvernements despotiques, il faut des êtres serviles et non des sujets éclairés. L'Empereur croit qu'il faut traiter les Russes comme des animaux, des brutes : ce serait le moyen de les rendre tels, s'ils ne l'étaient pas. Il est impossible en effet qu'aucune idée libérale et grande germe chez des hommes toujours courbés sous une verge vigoureuse ou dégradés par des traitements avilissants.

Il y a Pétersbourg des établissements pour l'instruction de la jeunesse dont les dispositions et les plans sont très bien conçus. (Voir Storch, *Saint-Pétersbourg*.) L'institut de la maison des cadets, celui des demoiselles nobles, celui des orphelins, ont des avantages réels et sont pourvus de maîtres qui ne sont pas sans mérites. Mais néanmoins on n'y rencontre point cette instruction solide, ni cette émulation brillante qui signalent les écoles d'Angleterre, de France, d'Allemagne. Ces institutions sont le fruit d'un gouvernement qui a plutôt voulu afficher le goût des lumières que les répandre effectivement. La Russie ne

s'est point civilisée elle-même. Elle a trouvé la civilisation toute faite chez les autres, et elle l'a prise en détail et pour ainsi dire par morceaux. Mais l'ensemble est resté brut : il en est résulté que la Russie n'a point eu, au sens du mot, une civilisation nationale et que la presque totalité de la nation est restée barbare, tandis que la classe élevée est devenue en quelque sorte étrangère au milieu de la Russie même. Aussi, dans ce qu'on appelle la bonne société, vous ne trouvez nulle part rien qui porte les couleurs vraiment nationales. J'ai déjà fait observer que la langue russe était aujourd'hui ce qu'elle était il y a dix siècles. Cette langue est riche, dit-on, c'est-à-dire qu'elle a beaucoup de mots, mais c'est comme un vaste magasin rempli de marchandises dont on ne se sert pas; le nombre de mots n'est pas une preuve de la richesse d'une langue, c'en est même souvent une de la sécheresse de l'imagination qui, ne sachant pas saisir les rapports que la nature a établis entre les êtres réels ou abstraits, crée pour chaque chose une expression nouvelle indépendante, isolée, qui nuit à la facilité de la conception et détruit cette harmonie de pensées qui fait le charme des langues.

Quant aux établissements d'utilité publique, ce sont presque toujours des étrangers qui en ont l'inspection ou la direction. La tenue de ces établissements est excellente. L'impératrice elle-même surveille celui des enfants trouvés et des demoiselles nobles. Mais ceci même prouve que rien n'est moins national qu'un institut qui a besoin de l'œil du souverain même pour prospérer. En effet, hors Pétersbourg et Moscou, la Russie n'offre plus rien que de très médiocre dans ce genre.

D'ailleurs, il ne faut pas juger de tout l'empire par ce qu'on voit dans la capitale ; là, sous les yeux des souverains, des établissements sans nombre se sont formés par suite de leur munificence ou de la contribution volontaire de quelques particuliers opulents, mais on peut les regarder plutôt comme un objet de luxe que comme un objet d'utilité réelle.

L'université de Moscou est presque abandonnée : depuis 1769 on n'a pas acheté un livre pour sa bibliothèque.

C'est à Pétersbourg que se forment les élèves dans toutes les classes et pour toutes les parties ; la médecine, la chirurgie, les accouchements, toutes ces sciences ont des professeurs publics et particuliers dont quelques-uns ont un vrai mérite.

Mais au collège d'accouchements il n'y a pas soixante-dix élèves et les autres suivent cette proportion. Qu'est-ce que cela pour tout l'empire de Russie ! On parle de l'éducation dans les gouvernements,

mais on peut se figurer qu'elle est encore plus mauvaise qu'à Pétersbourg. La Livonie est de toutes les provinces russes celle où il y a le plus d'instruction. Mais la Livonie n'est russe que depuis quatre-vingt-dix ans. Quant aux grands seigneurs et aux gens riches, ils font élever leurs enfants par des gouverneurs particuliers : dès lors plus d'ensemble, plus de système et plus d'esprit national.

COMMERCE, FINANCES, POPULATION, INDUSTRIE

La Russie fait un commerce très étendu et jusqu'ici la balance du commerce a toujours été en sa faveur, c'est-à-dire que les nations étrangères ont toujours été obligées de lui bonifier en argent une partie des richesses qu'elles en ont tirées en nature.

Nul pays au monde, si on excepte la Chine, n'offre un aussi grand nombre d'articles importants de commerce tirés de son propre fonds; les grains, les chanvres, les lins, les bois, les cuirs, le fer, les huiles de lin, les résines, le goudron, le suif, les fourrures, sont les objets principaux d'exportation. Il y en a de moindres qui sont cependant encore d'une grande valeur. Georgi et Storch offrent des tableaux très détaillés de ces différents objets auxquels je dois ici me référer.

La plupart de ces productions sont recueillies sur les bords du Volga. Ce fleuve inappréciable, navigable dans presque toute son immense longueur, décrit une ligne de prospérité à travers la Russie.

On estimait à 300 millions de roubles de valeur toutes les productions de la Russie avant les derniers partages de la Pologne. La masse de ses exportations est d'environ 29 millions de roubles, celle des importations de 16 millions. Les tables de Bötticher sur cet article sont évidemment exagérées et, d'après les meilleurs mémoires que je me suis procurés, avant les deux partages de la Pologne, la masse des exportations n'a jamais été au delà de 17 millions. Je porte donc les choses à l'extrême en estimant l'exportation actuelle à 20 millions. D'un autre côté les importations ont augmenté à mesure que le luxe s'est accru, et la balance du commerce actuellement ne saurait être en faveur de la Russie de plus de 2 500 000 roubles.

Le fisc gagne à cet accroissement d'importation, mais l'État perd. Cependant les progrès du commerce russe ont été prodigieux dans le cours de ce siècle. En 1703, le premier vaisseau entra dans le port de Pétersbourg, c'était un hollandais ; en 1742, les exportations de cette ville se montaient à 2 millions et demi ; en 1763, à 5 millions ; aujourd'hui on peut les évaluer hardiment de 9 à 10 millions. Plu-

sieurs auteurs statistiques les portent à 11 millions, mais cette estimation est exagérée. Une gazette de Vienne, très récente, porte à plus de 36 millions de roubles la valeur des exportations de Pétersbourg seulement, et à 25 millions les importations. Ces sortes d'estimations ne méritent pas la plus petite créance : 1° cette même gazette observe que plus de deux cents vaisseaux sont entrés de moins à Pétersbourg en 1799 qu'en 1798, le nombre n'ayant été que de sept cents et quelques, et cependant elle porte la valeur des exportations plus haut que dans les années précédentes ; 2° la proportion entre les importations et les exportations est comme de deux à trois, ce qui est contre toutes les notions constatées par les registres et par les auteurs les moins suspects qui ont écrit sur la Russie ; 3° si le commerce de Pétersbourg se montait à 36 millions, celui de la Russie entière se monterait à 80 millions, et les données les plus exagérées ne le portent pas à plus de 27 millions 500 000 roubles. Je ne m'arrête sur cet article que pour prouver combien peu de confiance on doit ajouter à ces calculs de gazettes. Pétersbourg fait en effet la moitié du commerce de la Russie ; Riga, le sixième. D'après les dernières ordonnances, ces deux ports étaient ouverts au commerce d'importation. Le prince Gagarin vient d'ouvrir le port de Réval et il a aussi obtenu que l'exploitation des bois serait de nouveau permise. Ces deux opérations du prince Gagarin sont très avantageuses à la Russie qui a beaucoup souffert de l'impéritie de ses prédécesseurs et de la vicieuse confection de l'avant-dernier tarif.

L'Empereur avait interdit l'exportation des bois pour empêcher que les Français ne pussent relever leur marine. Cet ordre inconsidéré dont l'effet a subsisté près de deux ans a fait un tort considérable à la Russie. La ville de Narwa, entre autres, en a beaucoup souffert. La stagnation qui en résultait était d'autant plus sensible que les vaisseaux étrangers qui venaient faire des chargements de bois prenaient aussi des cuivres, afin d'avoir une marchandise d'un grand poids et d'un petit volume avec une marchandise d'un grand volume et d'un poids léger et de compléter ainsi leurs cargaisons. Du moment que l'un de ces deux articles était prohibé, le moyen de compléter la cargaison n'existait plus et les étrangers, n'ayant plus un intérêt suffisant à atteindre, ont entièrement cessé ce genre de commerce.

Sous un gouvernement tel que celui de l'Empereur, le commerce est constamment exposé à des atteintes de ce genre, le monarque suivant ses seules impressions et ne consultant jamais l'intérêt du pays.

Le produit des mines de Sibérie est de 1 200 à 1 300 pounds d'ar-

gent et de 400 pounds d'or; le pound pèse 32 livres de France; cela fait environ 8 millions de livres valeur. Environ 30000 hommes sont employés à leur exploitation; ce qui dans un pays où la main-d'œuvre serait plus chère deviendrait inappréciable.

Les cuivres et les fers sont, ainsi que l'or et l'argent, transportés pour la plupart à Pétersbourg. Une très petite partie est conduite en Perse par la mer Caspienne; une partie de l'or et de l'argent ainsi que les pelleteries sont des articles d'échange avec les Chinois. Le chemin que font les produits des mines de Sibérie mérite d'être indiqué et il est très curieux de le suivre sur la carte. La Salenga les reçoit et les transmet au Baïkal, duquel ils sont transportés par l'Angara dans le Jénisé et de celui-ci par l'Obi dans le Tobol, de là ils font environ 400 verstes par terre jusqu'à la Tchussovaja, de cette rivière dans la Kama, de celle-ci dans le Volga; de cette dernière ils passent aux écluses de Wischmey Volotschok dans le Wolchow, de celui-ci dans le lac Ladoga et de ce dernier, par le canal de Schlisselbourg, dans la Newa et ainsi à Pétersbourg.

L'immensité de ce transport effraie. Si la Russie n'était aussi heureusement traversée par des fleuves et des canaux, il serait impossible de faire à travers ces immenses déserts un commerce un peu considérable. Il serait à souhaiter que l'on reprît le projet de réunion du Don au Volga, projet à l'exécution duquel Selim Ier travailla le premier, que Pierre le Grand tenta de nouveau d'exécuter et qui n'a plus été repris depuis.

Une des causes qui facilitent la communication entre les différentes parties de ce vaste corps est le traînage. Dans un pays couvert de neiges permanentes pendant sept mois de l'année, les communications se font très rapidement et à peu de frais. Le marché de Pétersbourg est approvisionné par des contrées distantes de cette capitale de plus de 900 verstes. Dans le courant de décembre, à l'époque de Noël, les places de Saint-Alexandre Newski sont couvertes d'animaux tout entiers, écorchés et gelés, bœufs, cochons, moutons, volailles, qui ont traversé sur des traîneaux cet espace immense et se vendent cependant un assez bon prix. Les poissons sont de la même manière apportés gelés du Volga et d'Archangel. Il faut un peuple aussi sobre, aussi exempt de besoins, aussi facile à se contenter du gain le plus léger, pour que de pareilles corvées s'exécutent et si on y réfléchit bien on reconnaîtra que cette manière d'approvisionner une ville dont la population ne passe pas 250000 âmes est une preuve de pauvreté et non d'abondance.

Le commerce d'Archangel est encore assez considérable en bois et

en cuirs, mais depuis que Pétersbourg réunit dans ses magasins presque toutes les productions de l'empire, la navigation d'Archangel est sensiblement tombée. En effet, il faut pour s'y rendre traverser des mers qui ne sont ouvertes que pendant trois mois aux navigateurs et braver tous les dégoûts des climats les plus sauvages. Autrefois le commerce d'Archangel était cependant le plus considérable de la Russie : dans les dix dernières années du dix-septième siècle il dépassait 300 000 roubles par an.

On évalue à environ huit cents le nombre des vaisseaux étrangers qui abordent tous les ans à Pétersbourg. Les Anglais fournissent presque la moitié de ce nombre, les Hollandais le huitième, les Prussiens le dixième, les Français le dix-septième. Aujourd'hui le commerce de ces derniers est nul.

Le nombre des vaisseaux russes qui sortent des ports de la Baltique est évalué à trente-trois par an. Cette proportion suffit pour donner une idée de l'apathie de la nation. Le nombre de barques et de bateaux, tant grands que petits, qui transportent les productions de l'intérieur de la Russie et passent par le canal de Ladoga dans la Néva est d'environ mille cent par an.

Le commerce de la mer Caspienne ne passe pas 1 300 000 roubles de valeurs. Les guerres éternelles qui divisent les Perses et les nations voisines empêchent toute communication et ont converti en déserts les plus belles contrées du monde. Le paysan n'ose plus y labourer; s'il le fait, il est armé jusqu'aux dents et il ne peut jamais compter sur sa récolte. Chaque chef d'un petit district s'érige en qualité de Khan et poursuit et désole ses voisins, tels sont ceux de Derbent, de Baku, etc. Le Schah de Perse n'a pas le pouvoir suffisant pour contenir tous ces petits despotes. Derbent n'est plus qu'une mauvaise forteresse que les Russes ont abandonnée. Schamackié, jadis si florissant, est aujourd'hui entièrement ruiné. Il n'y a plus que quelques malheureux qui s'abritent sous des décombres et y entretiennent encore l'ombre d'une antique industrie. Baku fait encore quelque commerce, mais il est bien languissant : c'est cependant le meilleur port de la Caspienne. Les Russes y apportent des grains, du vin et y achètent du naphte, du sel et des soies. Les bords de la mer Caspienne sont souvent couverts de roseaux qui en rendent l'approche mortelle pendant l'été. Aussi la mortalité a-t-elle été très forte dans l'armée russe qui a fait la dernière guerre de Perse et elle se tenait autant qu'elle pouvait dans les montagnes. Le gros de l'armée n'a jamais vu l'ennemi. Les Persans n'avaient garde de venir se mesurer avec elle, mais ils l'attendaient avec confiance derrière leurs déserts.

L'usurpateur se tenait à Argavil et Asterabat : il avait abandonné Ispahan. (Ces détails curieux m'ont été fournis par un officier très instruit qui a fait la guerre de Perse.)

Un sol si fécond, les plus belles contrées du monde, sont ravagées par ces barbares au point qu'il n'y a pas même d'herbe. Ils brûlent et détruisent tout. Du côté de Baku la nature entretient des feux éternels sur des collines à peu de distance de la mer Caspienne. Là est un réservoir inépuisable de matières inflammables dont la superstition s'est emparée et qui jadis était le feu sacré des Guèbres. Aujourd'hui les Perses recueillent dans ces environs le naphte qu'ils vendent aux Russes ; ces derniers, dégoûtés des pertes qu'ils ont faites et des obstacles sans nombre qu'ils ont rencontrés toutes les fois qu'ils ont voulu étendre leur domination dans ces contrées, paraissent y avoir renoncé pour jamais.

En effet, toute cette partie, l'intérieur du Caucase, habité par des peuplades indomptables et féroces, et même la Géorgie, sans cesse ravagée par des guerres intestines ou des attaques extérieures, ne sont d'aucune utilité réelle pour la domination russe. Jusqu'ici, si la Russie a cherché à les réduire, cela a été plutôt affaire d'amour-propre que d'utilité.

Le commerce des esclaves, celui des armes de Circassie, des étoffes et des soieries d'Arménie, sont des objets de quelque importance, mais ce dernier commerce se fait par la mer Noire et la Crimée, ou par Constantinople même, avec plus de facilité et moins de risques.

Les possessions de Kebarda et la ligne du Kubau deviendront probablement les limites réelles de l'empire russe de ce côté. De simples relations de commerce avec les peuples voisins lui seront plus avantageuses que des guerres ruineuses et continuelles où elle n'a jamais acquis qu'une gloire très onéreuse.

Les environs de Tereck fournissent des vins dont on tire un bon parti ; et dans ce moment on s'occupe d'y faire des plantations de mûriers dont l'inspection a été confiée à un nommé Marschall, jeune homme plein de talent, de courage et de bonne volonté, mais dont les moyens isolés pourront difficilement atteindre le but désiré.

Toutes ces contrées, la Crimée y comprise, seraient des sources abondantes de richesses, si des hommes qui les habitent et des gouvernements qui les régissent n'anéantissaient tous les avantages que la nature leur a prodigués.

Il ne reste pas 40 000 Tartares dans toute la Crimée. Cette péninsule jadis riche n'est plus qu'un vaste désert où le gouvernement s'efforcera

longtemps en vain de faire revivre la confiance, la sécurité et le commerce. Les travaux du port de Cherson, qui ont englouti des sommes immenses, sont devenus inutiles. L'air y est si pernicieux et le dénuement des denrées de première nécessité, notamment des articles de chauffage, y est tel, qu'il est impossible d'y tenir plus longtemps. Le prince Potemkin, en voulant forcer la nature, a payé bien cher les tristes victoires qu'il a remportées sur elle, et il paraît constant que l'empire de Russie, en gagnant en étendue, a perdu en solidité.

Cependant, dans des temps plus calmes, si la Russie obtient un point fixe dans la Méditerranée, le commerce de la mer Noire pourrait encore devenir pour elle d'une assez grande importance, moins par les productions qu'elle pourrait fournir de ce côté que par celles qu'elle pourrait recevoir de l'Orient et verser dans l'intérieur de son pays.

En général, le Russe a l'esprit mercantile, mais il n'a point les grandes conceptions du commerce ; les compagnies qui se sont formées en Russie ont toutes eu un mauvais succès par suite des principes en vertu desquels elles ont agi. La Compagnie des îles Kuriles, pour le commerce des pelleteries, au sujet de laquelle le capitaine Belings a fait en 1788 un voyage et tenté de nouvelles découvertes dans la mer d'Ockotzk et du Kamstsatska, est tombée dans un grand discrédit. Les détails que Belings a fourni ont été très désavantageux à cette compagnie; il a dévoilé les horreurs des agents, qui ont fini par rendre le nom russe odieux aux peuples de ces tristes contrées.

Le commerce par caravanes avec la Chine est extrêmement languissant; il a été même entièrement interrompu. Actuellement il a un peu repris et tous les ans il y a une caravane composée d'environ cinq cents bêtes de somme et d'un nombre proportionné de chariots. Jamais les Chinois ne donneront une certaine étendue à ce commerce. Ils se défient des Européens, détestent particulièrement les Russes, avec lesquels ils ont eu plusieurs guerres pour fixer leurs frontières respectives.

Les peuplades de l'Orient, les Kirguises, les Usbecks, les Turcomans, les Kalmoucks fournissent des articles importants de commerce. On estime le commerce des Kirguises à 1 million 500 000 roubles d'importation et autant d'exportation Celui de la Chine à 2 millions d'importation et autant d'exportation, mais cette dernière estimation est exagérée. Le commerce de la Géorgie et de la Perse à 2 millions importation et 100 000 exportation ; celui

d'Astrackan à un million importation et 1 million 200 000 exportation ; celui de Riga à 2 millions importation et 5 millions exportation ; celui d'Archangel à 500 000 importation et 2 millions exportation (cette dernière estimation est outrée, Archangel n'exporte pas pour plus de 1 million 200 000) ; enfin, celui de Pétersbourg ne passe pas 9 millions d'importation et 11 millions d'exportation. On conçoit qu'on ne peut avoir sur tous ces points que des données approximatives.

Lévêque dans son histoire des peuples soumis à la Russie donne quelques détails curieux sur cet objet.

L'empire russe est si vaste et le peuple qui l'habite est si peu consommateur, que de tous les points de cet immense pays, on peut rassembler, et que l'on rassemble en effet, une immense quantité de marchandises. Les marchés des grandes villes sont, à l'instar des bazars de l'Orient réunis, tous dans une même enceinte. Là vous voyez étalées les richesses des deux mondes. Ces boutiques ne sont ouvertes que le jour. Il est défendu d'y avoir de la lumière. La nuit, elles sont gardées par des chiens et quelques hommes préposés à cet effet.

Le bazar de Pétersbourg est très beau et on peut s'y approvisionner à bon compte, mais le marchand russe est trompeur et il a toutes les fraudes et toutes les subtilités des peuples à demi civilisés, qui prennent l'astuce pour de l'adresse et la friponnerie pour de l'intelligence.

Il y a très peu de gros négociants russes, eu égard à l'étendue de la Russie. Il y en a cependant de très riches qui ont conservé leurs anciennes mœurs, leur ancien costume et qui tiennent même à l'ancienne religion grecque avant la réforme du patriarche Nicon.

On fait cas de la probité de ces derniers, mais les plus grandes affaires se font généralement par des négociants étrangers ou par des Juifs ou des Arméniens.

Tout ce qui concerne le commerce de banque est notamment dans les mains des étrangers. Il semble que tout genre d'affaires qui sort de la catégorie du trafic proprement dit et qui s'étend dans une sphère plus vaste et plus compliquée soit au-dessus de leurs facultés. Je ne connais à Pétersbourg qu'un seul banquier russe, qui est le banquier de la cour, Ragowichow, encore est-il associé avec deux étrangers, savoir, Velho qui est Portugais et Rall qui est Allemand.

L'industrie est extrêmement bornée en Russie et c'est une des causes de l'état d'infériorité où languit son commerce dans l'intérieur. La Russie exporte presque toutes ses matières premières brutes ; elle les reçoit ouvrées des autres nations, il n'y a que peu de temps qu'elle

tire des sucres en poudre d'Angleterre et que quelques raffineries se sont établies à Pétersbourg. Autrefois la Hollande et Hambourg lui vendaient les sucres tout raffinés et il s'en faut encore de beaucoup aujourd'hui que ces raffineries suffisent à sa consommation.

Il y a quelques manufactures de soieries à Pétersbourg et à Moscou. Ces manufactures fournissent des étoffes de médiocre qualité. La plus considérable à Pétersbourg n'a pas plus de soixante métiers dont vingt-six sont occupés à faire les ornements pour la chapelle de l'Empereur. Cette manufacture tire des soies toutes ouvrées de Berlin, et les métiers pour les bas lui sont envoyés d'Allemagne. Cela seul sufit pour faire juger de la nature de ses moyens.

Les manufactures d'armes et toutes celles d'ouvrages en fer et de fonderie de canons de M. Gascoigne, entretenue aux frais du gouvernement, sont des objets plus importants. A cette dernière on fabrique tous les boutons de métal, qui sont une branche considérable dans un pays où tout le monde porte l'uniforme.

Les manufactures de toiles communes, de toile à voiles, sont assez considérables.

Enfin, pour donner un aperçu général de l'état et du nombre de manufactures en Russie, il suffira de dire que le nombre des fabriques en soie est de 42 ; en laine, 60; toiles, 68 ; en papier, 25; et que les premières n'emploient que cinq mille ouvriers environ ; les secondes, dix-huit mille ; les troisièmes, vingt-deux mille ; les quatrièmes, sept cents.

Qu'est-ce que cela pour la Russie? Aussi ces fabriques ne fournissent pas le quart de ce qui est nécessaire à sa consommation, et le plus grand nombre d'objets de luxe elle le tire de l'étranger.

Les manufactures les plus remarquables que l'on trouve à Pétersbourg sont les verreries où l'on fait de fort grandes glaces, mais d'une qualité inférieure, et les amidonneries ; les bougies et les chandelles y sont aussi d'une qualité supérieure et à bon compte.

DES FINANCES

Actuellement, jetons un coup d'œil sur les finances.

Les revenus de l'État sont estimés à 36 millions de roubles et ses dépenses vont souvent au delà. Je joins ici un mémoire très intéressant que je me suis procuré sur cet objet important et où l'on verra quelles étaient les ressources et les dépenses en 1782. Depuis elle a fait des acquisitions importantes, celles de la Crimée, d'une partie de

la basse Arabie et enfin de la moitié de la Pologne. En portant à 10 millions de roubles le revenu de ces différentes provinces, on ne peut être éloigné de la vérité.

Le système d'impôt est simple et bien entendu. Chaque propriétaire paye à la couronne un rouble par paysan. On compte environ 5 millions de paysans assujettis à cet impôt. Sous l'impératrice Catherine cet impôt n'était d'abord que de 75 kopecks ; dans ses dernières années il a été porté à 100. Depuis ce règne il n'a point été augmenté, mais il est susceptible de l'être et la perception de cet impôt sera toujours facile et avantageuse.

C'est le premier Romanow, Michel, qui a établi la capitation sur les paysans. C'est Pierre le Grand qui les a constitués esclaves. C'est Pierre III qui a rendu les nobles libres ; mais sous l'Empereur actuel cette liberté est dérisoire. Au surplus, ils jouissent de grands privilèges en fait d'impôts et ils ne sont point personnellement sujets à la capitation.

Les tributs en pelleteries, les douanes, le domaine de la couronne, les forêts, les eaux-de-vie, les mines, les impôts des villes, sont les autres sources de revenu public.

Jadis la couronne avait un nombre très considérable de paysans, mais les prodigalités du souverain ont constamment tendu à le diminuer. Il était encore de 800 000 à l'avènement de l'Empereur actuel. Chacun de ces paysans ne rend à la couronne que 3 roubles, tandis que le prix commun que les propriétaires particuliers en retirent est de 5 roubles. L'Empereur a destiné à des dons tout ce qui excède le nombre de 500 000, qu'il réserve pour les apanages des princes de sa maison.

La réunion des biens ecclésiastiques à la couronne, les différents partages de la Pologne, ont successivement fourni de nouveaux moyens aux libéralités des souverains ; mais ces sources une fois épuisées, elles ne pourront plus être revivifiées.

Rien n'égale la libéralité de l'Empereur actuel. Il a comblé successivement ses favoris ou ses amis de bienfaits immenses, et jusqu'ici le système de confiscation n'a point encore été admis chez lui, même envers ceux qu'il croyait avoir le plus de motifs de haïr. Mais sous un gouvernement tel que celui de Russie, il ne peut exister de garantie contre l'adoption d'un pareil système ; et peut-être quand les autres ressources seront épuisées les confiscations deviendront-elles une spéculation de finance.

Les moyens de réparer la diminution des richesses de la couronne entraînée par les prodigalités du souverain sont très lents et peu pro-

ductifs. Tels sont les colonies et les défrichements. Il y a peu de colonies en activité. Les efforts qu'on a faits pour en faire réussir quelques-unes dans quelques parties du Volga ont eu un assez médiocre succès. La rigueur du climat, l'éloignement, les différences des mœurs et de la langue effraient les étrangers. On avait eu idée d'en former une en Crimée des débris de l'armée de Condé. Cette idée n'a eu aucune suite et n'aurait eu aucun résultat favorable.

Un autre moyen, ce sont les défrichements ; mais ces défrichements ne peuvent avoir lieu dans un pays où les bras manquent.

Une ressource très importante, quoique non avouée, et dont le gouvernement n'a déjà que trop abusé, c'est la multiplication des billets de banque. Ces billets sont une véritable monnaie de papier, qui a pris son origine sous Catherine II. D'abord le nombre en a été porté à 20 millions de roubles valeur. Aujourd'hui on en avoue cent en circulation et le fait est qu'il y en a plus du double. Dans des moments d'urgence le gouvernement fait une nouvelle émission et cela va se perdre dans la masse des autres.

Mais la conséquence nécessaire de tout ce papier monnaie est : 1° de faire disparaître la monnaie métallique ; 2° d'augmenter le prix des denrées et de faire tomber le change ; 3° de détruire l'esprit d'économie dans l'administration, en fournissant plus de facilité de servir les goûts ou les fantaisies du maître.

Ces trois conséquences se sont déjà manifestées. Le change est tombé au point que le rouble qui valait autrefois 2 florins n'en vaut aujourd'hui qu'un et 8 kopecks. Dès lors, le crédit au dehors a baissé et les emprunts sont devenus ruineux et presque impossibles.

Le prix des denrées a augmenté depuis vingt ans de plus du double, et aujourd'hui la facilité de payer en papier et cette espèce d'indifférence qu'on attache à un chiffon dont les moindres coupons sont de cinq roubles ont rendu Pétersbourg et la Russie en général un pays extrêmement cher.

Enfin le gouvernement a perdu toute idée d'économie. Quoiqu'il n'y ait le plus souvent point d'argent dans les caisses, les dépenses vont toujours leur train. Les grands de l'Empire imitent la prodigalité de la Cour et il est remarquable que la noblesse russe, une des plus riches du monde, ne compte pas vingt individus dans la capitale qui ne soient criblés de dettes et dans un discrédit absolu.

Les maisons les plus riches, les Stroganow, les Narischkin, n'ont pas cent louis de disponibles chez eux. Leurs billets perdent 40 pour 100 sur place. La comte Chérémitow lui-même n'achète jamais qu'à crédit, et ne paie qu'à toute extrémité, et cependant cet homme a

7 ou 800 000 roubles de revenus. Il est vrai qu'une des causes de la confusion qui existe dans les fortunes et du désordre qui se rencontre dans toutes les relations entre les nobles et les marchands ouvriers ou autres est le défaut de lois coercitives et obligatoires envers les premiers. Le marchand russe est dans l'impuissance absolue d'obtenir justice du noble dont il est le créancier. En conséquence il quadruple, il quintuple les prix ; et cette habitude répand une immoralité dans le commerce et un esprit d'usure dans la nation qui dégradent essentiellement son caractère.

L'Empereur, pour arrêter les effets désastreux de l'usure, a établi en décembre 1797 une banque d'assurance où tous les propriétaires russes et notamment la noblesse pouvaient emprunter telles sommes désirées moyennant un intérêt de 5 pour 100 et hypothèque de biens liquides. Je joins ici le règlement relatif à l'institution de cette banque qui mérite d'être connue et qui a produit des effets avantageux. Les actions de cette banque se vendent et sont devenues papiers nationaux.

L'Empereur a aussi établi à la même époque un bureau d'escompte tendant au même but et pour escompter à un taux raisonnable des effets dont la solidité aurait préalablement été reconnue. Je joins également ici cette pièce, qui peut être utile sous le point de vue d'économie publique et dans laquelle on peut puiser des idées profitables.

L'Empereur régnant a fait frapper un assez grand nombre d'espèces en or et en argent, mais elles disparaissent sous le papier, et il est rare d'en voir et très difficile de s'en procurer.

Le rouble estimé 100 kopecks gagne 50 kopecks sur le papier s'il est en argent, c'est-à-dire que l'on vous donne 150 kopecks en cuivre ou papier pour un rouble en argent, tandis que pour le rouble courant on n'en donne que 100. C'est ce dernier que les banquiers considèrent dans les affaires de change et c'est pourquoi le gouvernement est obligé de bonifier à ses agents à l'étranger la perte du change qui est telle qu'ils ne pourraient pas suffire avec les sommes nominales qui leur sont assignées. Au surplus cette bonification a lieu à un taux excédant le prix réel du rouble monnaie, lequel n'est que de 30 stuber de Hollande, tandis que la bonification est sur le pied de 52.

Lorsqu'on a des affaires d'argent avec la Russie, il est très important de rechercher quelle monnaie y est en faveur et de prendre des renseignements sur l'état du change. Le mieux est dans tous les cas de se faire donner des lettres de change sur Hambourg ou Amsterdam, qui se vendent toujours avec avantage à Pétersbourg.

Le cours du change est la meilleure mesure du crédit d'un État à l'étranger. Lorsqu'il y a trop grande disproportion entre la valeur nominale des espèces et leur valeur réelle, alors le change baisse de plus en plus, comme cela a eu lieu en France du temps des assignats, et cela continue jusqu'à ce que cette valeur étant nulle pour l'étranger, il ne donne plus rien pour une monnaie qui ne vaut effectivement plus rien pour lui. Si donc le papier monnaie continue de se multiplier en Russie, alors le change baissera toujours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ne veuille plus faire d'affaire de banque avec elle.

Alors il ne reste plus d'autre moyen que de traiter au moyen de l'échange des denrées, et cela ramène au négoce primitif et à l'enfance des relations commerciales.

Cependant une monnaie comme celle de Russie peut fort bien être discréditée au dehors et avoir au dedans une valeur réelle, parce que le cours en est forcé et parce qu'il y a défaut de signes numéraires, et conséquemment des moyens d'échange. Cela fait que la Russie peut avoir sur elle-même une grande force d'action et de grands moyens de recrutement lors même qu'elle n'en aura plus au dehors. Cet empire est si vaste et il abonde tellement, vu sa faible population, en denrées de première nécessité, qu'il peut se passer de la plupart des autres nations, et qu'avec un peu d'industrie il se passerait de toutes.

Je me réfère au mémoire sur les finances joint à cet écrit. On pourra y puiser de justes notions de l'application de toutes les branches du revenu ; j'ai suffisamment indiqué ici la différence que les temps et les accroissements territoriaux de la Russie ont amené dans les proportions des recettes et dépenses.

POPULATION

L'Empereur a une caisse particulière à lui qui est alimentée par le produit des paysans de la couronne. Au surplus, il dépend entièrement du monarque d'assigner telles dépenses qu'il lui plaît sur la caisse générale confiée à M. de Vasiliew. La sienne particulière est confiée à M. de Tiesenhausen, et diverses dépenses ou gratifications sont assignées sur elle.

En portant la population de la Russie à 32 millions d'âmes depuis les dernières acquisitions, on ne peut s'écarter beaucoup de la vérité. Tous les écrivains, qui se sont occupés de la statistique de cet empire,

observent que la population augmente chaque année. Il est certain qu'elle augmente dans quelques grandes villes, mais elle n'augmente pas sensiblement dans les campagnes. La preuve en est que la richesse des familles se calcule par le nombre de paysans, et ce nombre dans certaines familles anciennement possessionnées se trouve être resté toujours le même. L'influence d'un gouvernement tel que celui de l'Empereur ne peut être favorable à la population.

On ne compte pas plus de trois cents villes en Russie, parmi lesquelles il y en a fort peu qui soient considérables, et un très grand nombre, signalées sur la carte avec un beau point rouge, sont de misérables bicoques.

Tant que la servitude paralysera toute industrie, tant que l'artisan sera obligé de verser dans les mains de son seigneur la plus grande partie des produits de ses travaux, alors il ne pourra y avoir ni émulation ni accroissement de population. Presque tous les artisans des manufactures sont des esclaves qui ne peuvent consacrer qu'à leurs maîtres les talents qu'ils ont acquis. On y vend les hommes et les femmes comme en Turquie. Un jeune ouvrier ne coûte pas plus de 60 à 80 roubles. La plupart de ceux qui viennent dans les villes pour y travailler pendant l'hiver sont obligés de rejoindre leurs campagnes pendant l'été, et ils y portent le petit pécule, fruit de leurs labeurs. Il y en a qui parviennent à amasser des richesses considérables. On cite des négociants qui ont acquis de très brillantes fortunes et qui ont offert des sommes très fortes à leurs seigneurs pour se racheter. Ces sommes ont quelquefois été jusqu'à 60 000, 80 000 roubles. Mais les paysans aisés ne vivent guère mieux que les autres. Leurs habitations dans la plupart des gouvernements sont détestables : ce sont des antres obscurs et fétides dont l'insalubrité nuit beaucoup à la population.

Cependant si vous lisez Georgi, il vous démontrera que dans peu d'années, en suivant la proportion qu'il établit, la Russie aura 100 millions d'habitants et qu'elle peut en contenir facilement 7 à 800 millions. Il est certain qu'il y a place pour les loger, mais il ne faut pas oublier que les mœurs des peuples orientaux et des peuples nomades soumis à la Russie s'opposent à tout accroissement de population et que dans les parties où l'habitant est fixe, le système d'administration y est si vicieux, qu'il est impossible de calculer sur un accroissement progressif régulier.

ÉTAT DES MISSIONS RUSSES FIXÉES EN JANVIER 1800.

COURS	TITRES	GRADES	NOMS	APPOINTEMENTS	
					Roubles.
Vienne.....	Ambassadeur.	Conseiller privé.	Kalitschew.		30 000
				Frais de poste.	800
	Conseiller d'ambassade.				2 500
	Assesseur.	Assesseur de collège.	Vanbrienen.		800
			Magentzky,		»
Stockholm	Ambassadeur.	Conseiller privé.	De Budberg.		20 000
				Poste.	800
	Conseiller d'ambassade.	Conseiller de cour.	Alopceus.		2 500
	Assesseur.	Assesseur de collège.	Semenow.		800
			Villamow.		
Londres.....	Envoyé extraordinaire.	Général en chef.	Comte Voronzow.		16 000
				Poste.	800
	Près de lui.	Conseiller d'État actuel.	Likasewitz.		2 500
		Conseiller de cour.	Chanentko.		1 000
		Assesseur.	Smirnow.		1 000
Lisbonne	Ministre.		Baron de Maltitz.		12 000
				Poste.	800
	Près de lui.	Conseiller d'État.	Torsman.		1 500
		Junker.	Gallowin.		800
Naples.....	Envoyé extraordinaire.	Chambellan actuel.	D'Ytalinsky.		12 000
				Poste.	600
		Conseiller de cour.	Svetshin.		1 500
		Conseiller de collège.	Nemesowky.		800
Turin	Envoyé extraordinaire.	Conseiller privé.	Pierre Tzartorisky.		12 000
				Poste.	800
		Conseiller d'État.	Karpow.		1 500
		Translateur.	Pini.		800
Munich.....	Envoyé extraordinaire.	Conseiller privé.	Baron de Bühler.		10 000
				Poste.	400
		Conseiller de collège.	Gust. Struve.		1 500
		Assesseur.	Bakovinsky.		800

Dresde.....	Chargé d'affaires.	Conseiller d'État.	De Butzow.		3 000
				Poste.	400
		Conseiller de collège.	Trevordt.		1 200
Hambourg.....	Chargé d'affaires.	Conseiller d'État.	Vasiliew.		4 000
				Poste.	400
		Assesseur.	Euler.		1 200
Ratisbonne.....	Ministre résident.		Klüpfeldt.		6 000
				Poste.	600
		Conseiller de collège.	Georg. Struve.		1 200
		Assesseur.	Koch.		800
Berlin et Dresde.	Envoyé extraordinaire.	Conseiller privé.	Baron de Krudener.		15 000
				Poste.	600
		Conseiller de collège.	P. Oubry.		1 500
		Assesseur.	Krudener.		800
Copenhague.....	Envoyé.	Chambellan.	Morawief.		12 000
				Poste.	500
		Conseiller de collège.	Jacowlew.		1 500
		Assesseur.	Jozephowiew.		800
Constantinople..	Envoyé extraordinaire.	Conseiller privé.	De Tamara.		15 000
				Poste.	800
		Premier secrétaire.			1 800
		Premier drogman.			1 800
		Deuxième drogman.			1 000
				TOTAL.....	209 200

Note. — Les appointements des ministres près les Cours étrangères se payent avec bonification, c'est-à-dire à raison de 52 stuber de Hollande ou environ 5 ducats de France par rouble, ce qui fait plus du double du pied courant ou du rouble au cours. — Ici il n'est pas fait mention des frais du culte près les missions, de sorte que tout compris on peut évaluer les dépenses des légations russes en pays étrangers à environ 500 000 roubles courants. Dans cet état ne sont point compris les consulats ; il y a douze consuls généraux et plus de trente consuls inférieurs. Les missions de Paris, de Madrid, de Perse, ne sont point non plus portées sur cet état, dont la dépense totale, fixée aujourd'hui par S. M. l'Empereur à 1 200 000 roubles, sur lesquels 100 000 peuvent être mis en réserve, ne se montait, en 1779, qu'à 622 763 roubles.

L'ARMÉE

L'armée est composée d'environ 400 000 hommes. Les états en sont dans les mains de tout le monde; il y en a 100 000 qui sont consacrés aux garnisons, les autres forment l'armée mobile et cette armée, quoique non exempte de défauts essentiels, a de grandes qualités et jouit d'une estime méritée.

Le soldat russe est excellent, infatigable, sobre, résistant aux plus cruelles intempéries, gai et d'une grande bravoure. L'officier, au contraire, est souvent lâche et presque toujours ignorant.

Cette armée se recrute par des levées que le souverain ordonne quand il le juge à propos et qui se font en prenant un homme sur 800, 400, 200, 100, suivant les besoins de l'État. Il est très rare qu'on en vienne à cette dernière proportion. Le Russe pris comme soldat, cesse dès lors d'appartenir à son maître. Il brise ses fers de la féodalité pour prendre ceux de la milice: son engagement est de vingt-cinq ans, au bout de ce temps il est libre et peut aller se fixer où il veut; s'il le désire le gouvernement lui donne des terres et il devient alors paysan de la couronne, mais cela arrive bien rarement. Le Russe a un tel éloignement pour le métier de soldat, que lorsqu'on transporte les recrues à leurs corps respectifs, une grande partie déserte et se sauve, d'autres prennent la maladie du pays ou meurent de chagrin d'avoir quitté leurs parents ou leurs amis. Le jour du départ ces derniers les accompagnent et prennent congé d'eux comme s'ils devaient ne les revoir jamais.

L'Empereur a introduit dans le service une sévérité si outrée, que l'état militaire est en Russie le plus malheureux que l'on puisse prendre. Il n'y a pas de jours sans des centaines de destitutions ou de promotions. Tout est dans l'inquiétude et ces angoisses continuelles nuisent évidemment au bien du service et détruisent toute espèce d'attachement envers le souverain.

CONCLUSION

D'après l'esquisse très imparfaite sans doute que ces notes fournissent d'un tableau aussi vaste, aussi varié que celui de l'empire de Russie, on peut cependant juger que cet empire, travaillé par de grands vices d'administration et livré à tous les

inconvénients d'un despotisme trop souvent brutal et jaloux, offre malgré cela d'immenses moyens d'action contre ses voisins, mais n'en offre point de redoutables contre les puissances éloignées.

L'unité d'action inhérente au despotisme rend la Russie très redoutable. La volonté du souverain suffit pour ébranler toutes les parties de ce vaste corps. Là, nul obstacle, nul contrepoids, nul pouvoir intermédiaire. Ce que l'Empereur a voulu se fait, s'il a eu tort ou raison, cela se fait toujours. Comme en Russie tout est machine, la simplicité du principe de toute mobilité rend cette machine très importante. Ce ne sont pas les peuples heureux qui sont à craindre, ce sont les peuples ou bruts ou fanatiques. Ces premiers ont une force physique et une intensité d'action qui résultent de ce que jamais cette action n'est traversée par des réflexions ou des combinaisons partielles qui en amortissent l'activité.

Il n'y a point d'esprit public en Russie, et il ne peut y en avoir. L'histoire nous montre les Russes combattant pour et contre la même cause suivant le caprice de leurs dominateurs. Ennemis de la Prusse sous Élisabeth, ses alliés sous Pierre III, neutres sous Catherine, spéculateurs inactifs de la première coalition sous cette impératrice, chefs pendant un moment de cette même coalition sous Paul Ier, et aujourd'hui étrangers à toute contestation militaire, si ce n'est dans le royaume de Naples.

Cependant il n'en est pas moins certain que, relativement à la Bavière, la Russie est une alliée précieuse et qu'elle nous défendra avec d'autant plus d'énergie qu'elle surveille de plus près les mesures et les démarches de l'Autriche.

Contre la France elle ne nous sera plus d'aucune utilité, à moins que l'empereur Paul ne veuille consentir à traiter avec elle : chose que la France désire beaucoup et pour laquelle elle fera volontiers des sacrifices. Mais relativement à d'autres, la Russie peut beaucoup et tant que l'Empereur vivra je suis convaincu qu'il ne changera pas de système à cet égard et que le maintien des souverains légitimes dans l'exercice de leurs droits et dans la puissance de leurs propriétés sera la base de sa poli-

tique. Il n'y a qu'une chose à craindre, c'est que dans un moment d'humeur contre le genre humain l'Empereur ne s'isole tout à fait et ne cesse de prendre aucune part aux affaires de l'Europe. Cette boutade philosophique serait assez dans son caractère, mais on pourra toujours armer avec succès son amour-propre contre le sentiment d'une indignation outrée et lui représenter que sa retraite absolue serait précisément ce qui pourrait servir le mieux l'ambition de ses rivaux. C'est à quoi un ministre adroit doit s'attacher.

C'est d'ailleurs probablement à l'Angleterre et à la Prusse à sauver les possessions palatines sur la rive gauche du Rhin. C'est à la Bavière elle-même à se montrer avec fermeté et à garder l'attitude honorable qu'elle a prise dans ces dernières circonstances, attitude qui lui a déjà valu, qui lui vaudra la considération de ses amis et de ses ennemis et qui portera les premiers à la soutenir avec plus de zèle et les derniers à lui faire de meilleures conditions au cas qu'ils puissent en faire.

LA

MISSION DE BEAUCHAMP

A CONSTANTINOPLE EN 1799

Dans la pesante solitude de la grande maison de la place Esbekich, Bonaparte, vers le milieu du mois de novembre 1798, vient de recevoir des nouvelles d'Europe. Sans doute, à juger par les extraits qu'il en fera donner quelques jours plus tard dans le *Courrier de l'Égypte* (n° 17, 30 brumaire-20 novembre), n'y a-t-il, dans cette communication, aucune nouvelle sensationnelle. La prise de la *Sensible* et la déposition de Baraguay d'Hilliers en Sardaigne, le retour à Paris de François de Neufchâteau, la nomination de Joubert à Mayence, le voyage de Cobenzl à Pétersbourg, tous ces faits, pour intéressants qu'ils paraissent à des hommes privés de communications depuis plus de deux mois, ne sont point de nature à rien changer à l'ordre des choses établi. Mais toutes les nouvelles reçues ne sont point inscrites à l'officiel *Courrier*, puisque Belliard dans son *Journal*, en note d'autres : « Reçu les nouvelles de France ci-après : deux armées dont l'une commandée par le général Joubert marchent sur le Rhin; une armée russe de 80 000 hommes marche contre les Turcs; l'amiral Nelson est mort à Naples des blessures qu'il avait reçues à Aboukir; la citadelle de Turin est occupée par les Français. » Pourquoi Bonaparte n'aurait-il pas gardé pour lui seul des renseignements plus particuliers ou des rapports plus secrets, lesquels, sans modifier entièrement sa conduite, vont hâter sa résolution de traiter avec la Porte, accroître son impatience de quitter le pays où il se voit prisonnier, et retourner en France où l'appellent son intérêt personnel et celui de la nation entière?

Assurément l'arrivée de ce courrier a donné un coup de fouet à ses projets de départ. Après sa réception, ne vient-il pas de déclarer « en toutes lettres — c'est Detroye qui le rapporte à la date du 27-29 brumaire (17-19 novembre) — qu'il signerait la paix si les Anglais lui envoyaient un plénipotentiaire »? Il met ses actes en harmonie avec ses paroles. Le lieutenant des guides Guibert est chargé d'amorcer les négociations avec l'escadre anglaise sous le prétexte de faire remettre une lettre au commandant de la flotte turque, Guibert doit voir le commodore Hood et lui demander de vouloir bien envoyer comme parlementaire au général en chef « qui a donné l'ordre qu'il vînt au Caire, quelqu'un qui eût sa confiance et qui fût intelligent ». Pour marquer son désir d'être favorable aux Anglais, Bonaparte leur fait connaître qu'il les autorisera à faire de l'eau et qu'il leur fera même fournir « des choses qui puissent leur être agréables ».

Hood ne semble guère disposé à accueillir ses avances obligeantes[1]. En vain le général en chef attend le parlementaire désiré. Déçu du côté anglais, il cherche, par tous les moyens, à obtenir des nouvelles. Ganteaume doit expédier quatre bâtiments : à Malte, pour Villeneuve, à Corfou, à Ancône et à Toulon. Le Roy en fera partir sept autres. Bonaparte confie à l'interprète Arnault le soin de se rendre à Derne pour remettre des lettres adressées aux beys de Derne et de Tripoli. Le 11 décembre, il ordonne de faire partir pour Corfou le brick *le Rivoli*. Enfin, il pense à Constantinople. Puisque les Anglais refusent d'écouter ses propositions de servir d'intermédiaires entre lui et les Turcs, il se passera d'eux et, directement, s'abouchera avec la Porte. Il lui suffit que son émissaire arrive à Constantinople pour être assuré de la possibilité de traiter. Pour négocier il choisit Beauchamp[2].

[1] Il est à remarquer à ce sujet que ni dans le Journal du *Zalous*, ni dans celui du *Swifture*, il n'est question de la venue de Guibert à bord de l'un ou de l'autre de ces deux navires, tandis que le rapport de Guibert affirme qu'il vit Hood et Hallowille le 22 novembre.

[2] Joseph Beauchamp, astronome français, né à Vesoul le 19 juin 1752,

Nul ne semble mieux choisi, ni plus qualifié pour cette mission. Ayant longtemps vécu dans le Levant, il en connaît la langue et les mœurs. Par caractère ou par fonction il est apte à servir utilement Talleyrand si celui-ci est à Constantinople, ou capable d'obtenir des Turcs des renseignements exacts, précieux pour le général en chef, si personne, là-bas, ne représente plus la France. N'est-ce pas avec l'arrière-pensée de l'utiliser peut-être un jour, que Bonaparte, en germinal dernier, l'a fait réclamer par Talleyrand avec l'ordre « de se rendre à Damiette, Rosette ou Alexandrie pour voir le général en chef de l'armée d'Égypte »? Beauchamp, qui était en route pour rejoindre son poste consulaire à Mascate a reçu à Alep l'ordre du ministre. Le 28 juillet, il est reparti pour Lataquié pensant de là regagner Suez. Arrivé à Lataquié, il a eu l'heureuse chance d'y trouver un brigantin français *la Marie*, capitaine Joseph Martin, qui l'a pris à bord. Partis de Lataquié, le 25 thermidor-12 août 1798, ils abordent à Damiette le 12 fructidor-29 août, et Beauchamp part immédiatement pour le Caire, se mettre à la disposition du général en chef.

mort à Nice le 19 novembre 1801. Il entra en 1767 dans l'ordre des Bernardins. Son goût pour l'astronomie lui fit suivre les leçons de Lalande, et il il devint son ami.

Son oncle J.-B. Mirondot du Bourg, évêque de Babylone et consul de France à Bagdad l'ayant nommé son grand vicaire, Beauchamp partit en 1781 pour aller remplir ses fonctions. A Bagdad, il observa un passage de Mercure sur le soleil. En janvier 1784 il se rendlt à Bassora et envoya à Lalande la carte des cours du Tigre et de l'Euphrate depuis Diarbekir jusqu'à Bassora. En 1786 il alla en Perse. Son séjour en Orient fut pour lui l'occasion de nombreux travaux dont les résultats ont été consignés au *Journal des Savants*. Il revint en France vers 1790, resta dans sa famille jusqu'au 3 mars 1795, époque où il fut nommé consul à Mascate. Employé d'abord à une mission à Trébizonde, il repartit en l'an V pour son poste et quitta Constantinople en novembre 1797. Arrivé à Alep en février 1798 il y fut retenu par de nouveaux ordres et bientôt après envoyé en Egypte. Il y travailla avec les savants de l'expédition. En 1799, chargé de mission par Bonaparte, il fut pris par les Anglais et livré aux Turcs. On l'enferma dans un château fort du Bosphore. Libéré en 1801 il fut nommé par le général Bonaparte, commissaire général des Relations commerciales à Lisbonne, le 8 novembre 1801. Béauchamp apprit sa nomination en cours de voyage. Il mourut en arrivant à Nice le 19 novembre 1801. Il était membre de l'Institut depuis sa fondation.

Donc, le 11 décembre, après avoir suivi son projet d'entente avec les Turcs, Bonaparte a donné à Beauchamp les instructions suivantes :

« Vous vous rendrez à Alexandrie, vous vous embarquerez sur la caravelle, vous aborderez à Chypre. Vous demanderez au pacha, de concert avec le commandant de la caravelle, qu'on envoie à Damiette le consul et les Français qu'on a arrêtés dans cette île. Vous prendrez en Chypre tous les renseignements possibles sur la situation actuelle de la Syrie, sur une escadre russe qui serait dans la Méditerranée, sur des bâtiments anglais qui auraient paru ou qui y seraient constamment en croisière, sur Corfou, sur Constantinople, sur Passvan-Oglou, sur l'escadre turque, sur la flottille de Rhodes, commandée par Hassan bey, qui a été pendant un mois devant Aboukir, sur les raisons qui empêchent qu'on apporte du vin à Damiette, enfin sur les bruits qui seraient parvenus jusque dans ce pays-là sur l'Europe. Vous m'expédierez toutes ces nouvelles-là avec les Français, si on les relâche, sur un petit bâtiment qui viendrait à Damiette; ou lorsque vous verrez l'impossibilité de porter ces gens-là à relâcher les Français, vous expédierez un petit bâtiment avec un homme de la caravelle porter vos lettres et sous le prétexte de me mander que le capitaine de la caravelle ayant fait tout ce qu'il a pu, je fasse relâcher tous les matelots de la caravelle.

« A toutes les stations que le temps ou les circonstances vous feront faire dans les différentes échelles du Levant, vous m'expédierez des nouvelles par de petits bâtiments envoyés exprès à Damiette et qui seront largement récompensés. Arrivé à Constantinople vous ferez connaître à notre ministre notre situation dans ce pays-ci, de concert vous demanderez que les Français qui ont été arrêtés en Syrie soient mis en liberté, et vous ferez connaître le contraste de cette conduite avec la nôtre. Vous ferez connaître à la Porte que nous voulons être ses amis; que notre expédition d'Égypte a eu pour but de punir les mamelucks, les Anglais, et d'empêcher le partage de l'Empire otto-

man que les deux empereurs ont arrêté ; que nous lui prêterons secours contre eux, si elle le croit nécessaire et vous demanderez impérieusement et avec beaucoup de fierté qu'on relâche tous les Français qu'on a arrêtés, qu'autrement cela serait regardé comme une déclaration de guerre, que j'ai écrit plusieurs fois au Grand Vizir sans avoir une réponse, et qu'enfin la Porte peut choisir et voir en moi ou un ami capable de la faire triompher de tous ses ennemis ou un ennemi aussi redoutable que tous ses ennemis réunis.

« Si notre ministre est arrêté, vous ferez ce qu'il vous sera possible pour pouvoir causer avec des Européens ; vous reviendrez en rapportant toutes les nouvelles que vous pourrez recueillir sur la position politique actuelle de cet empire. Vous aurez soin de vous procurer tous les journaux en quelque langue qu'ils soient depuis messidor.

« Si jamais on vous faisait la question : Les Français consentiront-ils à quitter l'Égypte ? — Pourquoi pas, pourvu que les deux empereurs fassent finir la révolte de Passvan Oglou et abandonnent leur projet de partager la Turquie européenne, que, quant à nous, nous ferons tout ce qui pourrait être favorable à l'Empire ottoman et le mettre à l'abri de ses ennemis, mais que les préliminaires à toute négociation, comme à tout accommodement, c'est un firman qui fasse relâcher les Français partout où on les a arrêtés en Syrie. Vous direz et ferez tout ce qui pourra convenir pour obtenir cet élargissement, vous déclarerez que vous ne répondez pas que je n'envahisse la Syrie, si on ne met pas en liberté tous les Français, et que si sous tant de jours je ne vous voyais pas revenir, je pourrais me porter à une invasion dans le cas où on voudrait vous retenir.

« Profitez de toutes les occasions pour m'écrire et pour m'expédier des bâtiments à Damiette. De Constantinople expédiez une estafette à Paris par Vienne avec tous les renseignements qui pourraient être nécessaires au gouvernement ; vous lui ferez passer des relations et imprimés que je joins ici à cet effet.

« Ainsi, si la Porte ne nous a point déclaré la guerre vous paraî-

trez à Constantinople comme pour demander qu'on relâche les consuls français et qu'on laisse libre le commerce entre l'Égypte et le reste de de l'Empire ottoman. Si la Porte nous avait déclaré la guerre et fait arrêter nos ministres, vous lui diriez que je lui renvoie la caravelle comme une preuve du désir qu'a le gouvernement français de voir se renouveler la bonne intelligence entre les deux États, et en même temps vous demanderiez notre ministre et les autres Français qui sont à Constantinople. Vous lui feriez plusieurs notes pour détruire tout ce que l'Angleterre et la Russie pourraient avoir imaginé contre nous et vous vous en reviendrez[1] ».

Outre ces instructions qui lui sont personnelles, Beauchamp doit emporter deux lettres que Bonaparte lui a remises « cachetées ». L'une est adressée à Talleyrand, l'autre au Grand Vizir. « Je vous ai écrit plusieurs fois, citoyen ministre, écrit-il à Talleyrand, j'ignore si mes lettres vous sont parvenues, je n'en ai pas reçu de vous. J'expédie à Constantinople le citoyen Beauchamp, consul de la République à Mascate, pour vous faire connaître notre position, qui est extrêmement satisfaisante et pour de concert, demander qu'on mette en liberté tous les Français arrêtés dans les Échelles du Levant et détruire les impressions que pourraient avoir produites les intrigues de la Russie et de l'Angleterre. Le citoyen Beauchamp vous donnera de vive voix tous les détails et toutes les nouvelles qui pourraient vous intéresser. Je désire qu'il ne reste à Constantinople que huit à dix jours. » Quant à la lettre pour le Grand Vizir, elle servira spécialement d'introduction à l'envoyé français.

Muni de ces documents et des instructions verbales que Bonaparte lui a données dans la conversation qu'ils ont eue le 10 décembre, Beauchamp quitte le Caire. Il doit se hâter d'ar-

[1] Toutes les lettres données ici étant tirées des Archives anglaises présentent avec le texte de la *Correspondance* de très légères différences. Il va sans dire que le texte des Archives anglaises est le seul exact, puisque ce sont des copies certifiées conformes adressées à l'*Admiralty* par les commandants anglais, qui réussirent à s'emparer des originaux, dont aucun, d'ailleurs, n'existe plus aux Archives anglaises.

river à Alexandrie et s'embarquer au plus vite. Les ordres de Bonaparte à Marmont, qu'il emporte également, sont précis et formels : Marmont verra le commandant de la caravelle pour signer avec lui une convention par laquelle le Turc laissera « en otage ses deux enfants, et l'officier de la caravelle, son plus proche parent pour répondre du citoyen Beauchamp ». Cette conversation entre Marmont et Idris bey aura lieu à neuf heures du matin; puis, Beauchamp amené à bord, la caravelle partira dans la nuit, sans avoir eu « le reste de la journée aucune espèce de communication avec la terre sous quelque prétexte que ce soit ».

Tout ne se passe point au gré de Bonaparte. Arrivé à Aboukir le 18 décembre, Beauchamp s'y trouve retardé, car Dumuy ne peut lui fournir d'escorte pour le conduire à Alexandrie, ayant dû la veille en procurer deux pour d'autres missions. Le 21 décembre il arrive enfin à son port d'embarquement. Là, nouvelles difficultés. La caravelle fait de l'eau — on s'en apercevra en route — et Marmont juge indispensable de faire donner au bâtiment un demi carénage, soit huit jours de retard, d'après Marmont. En réalité, et malgré l'impatience de Bonaparte de voir partir le bâtiment, ce n'est que le 10 janvier que Marmont signe enfin avec Idris bey la convention ordonnée par le général en chef :

Convention faite entre le général Marmont, commandant à Alexandrie, autorisée par le général en chef, et Idris bey, capitaine de la caravelle *Okap* à Alexandrie, le 21 nivôse an VII-16 janvier 1799 :

Article premier. — La caravelle sortira ce soir du port vieux et se mettra de suite à la voile pour Constantinople.

Art. II. — Elle prendra à son bord le citoyen Beauchamp.

Art. III. — Idris bey gardera le plus grand secret et cachera à son équipage la mission de Beauchamp.

Art. IV. — Il laissera en otage son fils.

Art. V. — Il dirigera sa route vers Chypre. Il donnera au consul Beauchamp les moyens de faire parvenir des lettres au consul

français et au gouverneur. Il annoncera lui-même l'amitié qui existe entre les Français et les Turcs et engagera le pacha à envoyer à Damiette le consul et les Français qui s'y trouvent; aussitôt qu'ils lui seront accordés, il les fera embarquer et partir devant lui.

Art. VI. — Il laisssera à Alexandrie un officier et dix hommes qui seront envoyés à Damiette; ils s'embarqueront, pour le rejoindre, sur le bâtiment qui y apportera ces Français.

Art. VII. — Il prendra toutes les mesures pour échapper aux Anglais. Il évitera notamment l'île de Rhodes. Dans le cas où ceux-ci le visiteront, il leur cachera la personne de ce citoyen.

Art. VIII. — Après que le citoyen Beauchamp aura rempli sa mission à Chypre, il se charge de le faire revenir à Damiette où le même bâtiment qui l'aura ramené leur rapportera son fils.

Art. IX. — Il aura pour le citoyen Beauchamp tous les égards.

Malgré la promesse de départ immédiat indiquée à l'article premier de cette convention, la caravelle resta au port. Elle y demeure tout le mois de janvier, laissant passer une magnifique occasion de sortir quand les deux grands navires de ligne anglais, le *Zealous* et le *Swifsture*, ont quitté la côte d'Égypte pour aller se ravitailler vers Rhodes, et que devant Alexandrie le seul *Seahorse* monte la garde. Marmont, il est vrai, déclare bien que le navire turc serait parti le 22 janvier « si un vaisseau anglais n'était paru [1] ». Mais si, comme le recommandait Bonaparte, il eût mis la célérité voulue à faire exécuter les ordres, la caravelle aurait pu quitter le port du 18 au 20 janvier avec la certitude de bien effectuer le passage, puisqu'à ce moment *aucun* navire anglais n'était devant Alexandrie.

En apprenant que la caravelle est encore à l'ancre et que la mission dont il avait chargé Beauchamp est inexécutée, Bonaparte, qui vient d'être prévenu de l'arrivée d'Hamelin et de

[1] Il s'agit de l'arrivée devant Alexandrie du *Seahorse* précédemment en croisière entre Aboukir et Damiette.

Livron, venus de France, hâte les choses. Le 5 février, il écrit à Marmont : « Puisqu'il est impossible que la caravelle parte de nuit, puisqu'elle ne peut pas profiter du moment où les Anglais sont loin pour sortir, qu'elle sorte lorsqu'elle voudra et le plus tôt possible. » C'est qu'il n'est plus dans l'état d'esprit du commencement de décembre. L'expédition de Syrie, entièrement décidée, a fait passer au second plan la mission de Beauchamp. Des troupes sont déjà parties et s'il n'eût été retardé par l'arrivée d'Hamelin, Bonaparte lui-même aurait rejoint l'armée d'invasion. Il n'est donc plus aussi utile maintenant de s'entendre *vite* avec la Porte, puisque Bonaparte s'est enfin arrêté au parti qu'il hésitait à prendre depuis longtemps : l'invasion des États ottomans, « pour obliger la Porte à s'expliquer[1] ». Aussi Marmont peut-il expédier la caravelle : l'importance de son arrivée à Constantinople est singulièrement diminuée. Aujourd'hui Bonaparte a pris position.

*
* *

Le 13 février, à deux heures et demie de l'après-midi, la caravelle quitte Alexandrie. Heure et temps bien mal choisis, puisqu'il fait grand jour et que l'escadre anglaise — jamais elle ne fut si nombreuse — est mouillée au large des passes. A peine le Turc est-il arrivé à portée des Anglais, que le *Culloden* lui ordonne de mouiller, et, à quatre heures, vient jeter l'ancre par son travers. C'est que, par les navires neutres qu'il a laissé sortir d'Alexandrie, ces jours derniers, Trowbridge a eu des renseignements sur la mission de la caravelle et sur le personnage qu'elle porte. « J'envoyai chercher le capitaine, écrit-il à Nelson, je lui montrai un firman du Grand Seigneur que je

[1] Il ne faut pas oublier que, selon la théorie adoptée par Talleyrand et Bonaparte, la Porte, bien que suzeraine de l'Egypte, n'en était pas la maîtresse véritable, son autorité y ayant été usurpée par les beys que Bonaparte venait châtier. La Syrie, au contraire, avait toujours été considérée par eux comme étant le domaine réel de la Porte.

pris soin de ne pas lui faire lire, en lui disant que c'était un hattisheriff pour la tête de chaque traître. Il parut alors effrayé et avoua qu'un espion, M. Beauchamp, était à bord habillé à la turque avec un pilote français. J'envoyai immédiatement à bord faire saisir l'ambassadeur, comme ils l'appellent, ainsi que son domestique grec et le pilote français... J'exhibai encore le hattisheriff et le domestique grec fut si effrayé qu'il nous indiqua l'endroit de la caravelle où étaient cachées les instructions de Bonaparte... » Quant au capitaine de la caravelle, malgré qu'il perde son propre fils et ses hommes retenus en otage, « il paraît fort peu ému de sa situation ». Et le terrible Trowbridge refusant absolument de considérer Beauchamp comme un ambassadeur, décide de l'envoyer à Constantinople « sous forte garde et recommande fortement sa décapitation ». Il ordonne donc au *Swifsture* de convoyer la caravelle jusqu'à Rhodes. « Le capitaine de la caravelle du Grand Seigneur, *Okap*, écrit-il à Hallowell, qui vient de sortir d'Alexandrie, présentant un caractère douteux et son équipage étant composé d'étrangers (ils étaient presque tous Génois), j'ai pensé qu'il était nécessaire d'envoyer ce vaisseau arraisonner à Rhodes. En conséquence, vous êtes invité à gagner ce port avec lui sans perdre un moment et à remettre le vaisseau entre les mains d'Hassan bey, en lui faisant part de nos soupçons... » Il remet en même temps à Hallowell une lettre pour Spencer Smith, le ministre anglais de Constantinople, expliquant les motifs de sa conduite et les déterminations à prendre : « ... M. Beauchamp était habillé comme un Turc. Je l'ai retenu comme espion... D'après la teneur de ses instructions n° 2 et d'après son costume, il peut être considéré comme un espion et pendu. »

Le lendemain, 14 février, à quatre heures et demie de l'après-midi, Hallowell avec le *Swifsture* et la caravelle quitte le mouillage d'Alexandrie. Le 15, au jour, on s'aperçoit que la caravelle est restée très en arrière ; à sept heures on lui tire un premier coup de canon pour la prévenir. A huit heures, à dix heures, à onze heures, même avertissement. Hallowell se

décide enfin à mettre en panne pour l'attendre et s'aperçoit alors que le vaisseau turc fait de l'eau en abondance, ce qui l'empêche de naviguer aisément. Cependant tant bien que mal on finit la route. Le 17 février, à deux heures après-midi ils mouillent enfin à Chypre dans la baie de Limassol. Là, devant l'impossibilité d'amener la caravelle à Rhodes, Hallowell décide de l'abandonner dans ce port et de prendre Beauchamp à bord du *Swifsture*. Le 20, à cinq heures du soir, il repart donc pour Rhodes avec ses deux prisonniers, Beauchamp, et le pilote français, lorsque le 28, dans la matinée, il fait une rencontre : c'est le *Tigre,* commandé par Sidney Smith, venant de Constantinople.

Mis au courant, par Hallowell, des différentes péripéties de la mission de Beauchamp, Sidney, qui arrive avec la double charge de commandant de la croisière et de négociateur, qui est résolu à tout faire pour obtenir l'évacuation de l'Égypte, demande à voir le prisonnier, et apporte un correctif plus humain à la façon de voir du dur Trowbridge. Il adresse, par Hallowell, une note privée à son frère : « J'ai examiné la personne en question et trouvé qu'elle peut être de beaucoup plus d'utilité en la faisant mettre au Sept Tours qu'en l'exécutant comme espion, ce qui serait impolitique.. L'homme est à faire pitié d'avoir cru que le Grand Vizir était encore l'ami de Bonaparte et qu'il s'en allait traiter avec une puissance amie. Son retour démontrerait bien le contraire. » Est-ce cette note qui amena les Turcs à user envers Beauchamp d'un procédé moins expéditif et moins barbare que celui suggéré par Trowbridge ? Non, puisque Spencer Smith, malgré l'avis de son frère, maintient l'opinion qu'il fallait exécuter Beauchamp. Mais ces phrases montrent bien la façon généreuse dont Sidney fit la guerre. Seul, parmi les Anglais, il comprit et apprécia, comme il devait l'être, le rôle de Beauchamp; seul, il osa proposer un traitement de justice et de générosité. Dans cette occasion éclatent, une fois encore, des sentiments magnanimes. Il est vrai que Trowbridge, prétendant ironiquement que Sidney Smith était membre du Divan turc,

assurait qu'il allait utiliser Beauchamp pour répondre à Bonaparte au sujet de ses ouvertures envers la Porte.

Arrivé à Rhodes le 2 mars, Hallowell se débarrasse enfin de son prisonnier; le lendemain matin il envoie au bey de Rhodes un lieutenant du *Swifsture* avec Beauchamp et le pilote français, et repart le 4 pour Syracuse. Pendant la traversée qu'ils ont effectuée ensemble, Hallowell paraît avoir usé d'égards envers son hôte; Beauchamp, de son côté, a fait des confidences : « Il l'a assuré que l'armée était en général mécontente de cette expédition, qu'il n'y avait personne qui ne désirât retourner en France, qu'ils n'ont pas eu une goutte de vin depuis six mois, ni aucune nouvelle officielle depuis cette période. Il dit que les soldats sont fort mécontents et mûrs pour une mutinerie, mais qu'ils craignent de devenir la proie des Arabes, ce qui les empêche de se révolter et les rend obéissants envers leurs officiers, car ils sentent bien que leur salut dépend de leur cohésion. » Autant d'aveux dont les Anglais vont faire leur profit.

Le 17 mars, Spencer Smith a reçu à Constantinople tout le dossier : la lettre de Trowbridge l'informant de la capture de Beauchamp, les instructions de Bonaparte prises à bord de la caravelle, la convention entre Marmont et Idris bey, et fort de ces pièces officielles, il ne craint pas d'envoyer cette lettre au Grand Vizir : « Je m'empresse de prévenir la Sublime Porte que son vaisseau *la Reale* sous le commandement d'Idris capitan, est sorti du port d'Alexandrie, où, ayant été visité par un des vaisseaux de garde de la division anglaise, il a été constaté, ainsi que les pièces ci-jointes en fournissent la conviction, que le capitaine de la *Reale* a non seulement passé une convention honteuse et irrégulière avec l'ennemi, mais qu'il s'est chargé, plus illégalement encore, de recevoir à son bord, d'accorder passage et de protéger ouvertement la commission dangereuse d'un émissaire français. » Et reprenant, sans avoir égard à la note de son frère, la thèse de Trowbridge, il fait remarquer que Beauchamp doit être regardé comme un espion et, en conséquence, puni de mort.

Si tel est l'avis des Anglais, ce n'est pas celui des Turcs. Car, moins intransigeante que ses alliés, la Sublime Porte pense qu'il peut être utile de se servir des propositions de Bonaparte et que, sinon immédiatement, peut-être au moins plus tard, on pourra reprendre la conversation. Donc au lieu d'accéder à la requête anglaise, le Reis Effendi fait adresser à Beauchamp, par son interprète, l'office suivant :

« Le soussigné, interprète de la Sublime Porte Ottomane, a l'honneur d'écrire à M. de Beauchamp qu'il est autorisé par S. E. le Ministre des Affaires étrangères, d'envoyer le porteur de la présente, homme de confiance, à bord du brigantin qui doit l'amener à Constantinople avec l'ordre de ne pas décacheter cette lettre qu'en sa présence pour la lui montrer et la reprendre cachetée de la part de M. Beauchamp, qui, en même temps, aura la bonté et doit coucher par écrit en détail tout ce qui concerne sa destination et le sujet de sa mission à Constantinople, et confier et remettre son rapport entre les mains du porteur de la présente suivant l'ordre présent et suprême.

« Ce 27 mars.

« Alexandre de Sutzo. »

(en français)

En arrivant à Constantinople, Beauchamp répond à cette lettre et sa réponse, en corroborant tout ce que nous savons de sa mission, démontre bien qu'il n'était point chargé d'aucune autre communication officieuse, qu'il eût pu, à ce moment, faire bien facilement : « Le soussigné, infiniment sensible à la marque de confiance de M. l'Interprète supérieur de la Sublime Porte Ottomane, a l'honneur de l'assurer de la vérité de ce qu'il va dire. Je me trouvais à Alexandrie (*sic*) en convalescence, après avoir perdu un de mes compagnons de voyage et attendant une lettre de rappel du ministre des Affaires étrangères de la République française ; je reçus sur la fin de juillet dernier l'ordre de ce ministre de me rendre en Égypte pour passer à Suez et de là à Mascate. Forcé d'obéir, je me mis en route

précisément peu de jours après la nouvelle des Français en Égypte (*sic*). J'arrivai à Damiette et de là au Grand Caire. La mousson de la mer Rouge étant passée, le général Bonaparte me retint au Grand Caire où j'étais occupé avec les savants de spéculations de science. Je dois avoir l'honneur de vous observer que, lorsque je sortis de Lataquié, tous les Français étaient enfermés par toute la côte de Syrie, à part Alep et Lataquié. J'en fis mon rapport au général en lui disant qu'il était bien dur pour des négociants, pères de famille, de souffrir des convulsions de l'Europe.

« Le 10 décembre de l'année dernière, le général Bonaparte me chargea d'aller à Alexandrie mettre la caravelle du Grand Seigneur en état de partir avec la seule condition que le capitaine Idris bey se chargerait de me conduire. Je n'insisterai pas ici sur tous les soins que je pris pour cela, tout l'équipage en est témoin.

« Lorsque je suis sorti du Caire nous n'avions point connaissance officielle de la déclaration de guerre de la Sublime Porte Ottomane à la République française. Nous n'avions que des rapports suspects venant des parlementaires anglais. Nous aimions à croire que les choses se raccommoderaient et que nous devions avoir à Constantinople le ministre Talleyrand pour ambassadeur extraordinaire à la Sublime Porte Ottomane, lequel devait négocier et renouer les liens de l'amitié entre la Sublime Porte et la France. Le général Bonaparte me remit une lettre cachetée pour le Grand Vizir et une autre pour l'ambassadeur Talleyrand.

« Les besoins de la caravelle, les vents contraires et la croisière anglaise nous ont retenus dans le port d'Alexandrie cinquante jours. Pendant cet intervalle. il y arriva un bâtiment de Trieste chargé pour ce port, lequel ne nous donna aucune nouvelle de la guerre. Il manquait depuis trois mois d'Europe et avait relâché en Morée longtemps sans être arrêté.

« D'après toutes ces espérances de paix, je crus pouvoir partir. J'ai été pris par la division anglaise à la sortie du port et on m'a

enlevé mes lettres. J'étais chargé, de la part du général en chef Bonaparte de négocier la délivrance des Français négociants, consuls, répandus dans l'Empire ottoman et de leur permettre de se retirer, déclarant ledit général n'avoir point l'intention de retenir les sujets ottomans et les négociants, ni aucuns bâtiments appartenant à la nation ottomane. Je devais témoigner à la Sublime Porte le désir du général Bonaparte de voir rétablir l'harmonie entre cette cour et la République et la répugnance qu'il aurait à tourner les armes contre les armées ottomanes. Je devais lui rapporter le fruit des négociations de notre ambassadeur extraordinaire.

« Dans les circonstances présentes où la guerre a désuni les deux empires, ma mission devient nulle et je dois me borner à demander à être traité comme parlementaire et à être renvoyé à Alexandrie avec un sauf-conduit. Quoique je ne sois plus muni de lettres de créance, je hasarderai cependant de solliciter la délivrance des négociants français. Cet acte de générosité de la Sublime Porte ne peut que beaucoup servir à diminuer les horreurs de la guerre et le sort des prisonniers respectifs.

« A Constantinople, le 29 mars 1799.

« Joseph Beauchamp,

« Consul de la République française à Mascate. »

On sait le reste, et comment Beauchamp, malgré qu'il arguât de sa qualité de parlementaire, fut emprisonné par les Turcs. Fit-on preuve envers lui de cette sévérité, presque de cette cruauté, dont on a fait grief à la Porte et à l'Angleterre? Des documents postérieurs semblent indiquer que, selon les circonstances, Beauchamp fut plus ou moins bien traité, et que, à certains moments, où il pouvait leur être utile, il fut entouré d'égards par les Turcs.

Quant à l'ouverture de Bonaparte, elle ne fut point perdue. Trowbridge avait cru faire un coup de maître en expédiant Beauchamp à la potence de Constantinople. En réalité, les Turcs

purent ainsi connaître les suggestions de Bonaparte, et prendre note de son désir de traiter. Mais un autre surtout, plus puissant et plus habile que les ministres ottomans, devait profiter de sa rencontre fortuite avec Beauchamp. Grâce au courrier de Bonaparte, il *savait* maintenant qu'il pouvait réaliser son dessein de jeter celui-ci hors de sa conquête. Et pour cela il préparait tous ses moyens. C'était Sidney Smith.

Albert Espitalier.

COMPTES RENDUS

La politique navale et la flotte française, par M. le vice-amiral E. Fournier. — Berger-Levrault, Paris, 1910, in-8°.

Le 2 juin 1911, M. Delcassé, ministre de la Marine, a adressé au Président de la République un rapport sur la réorganisation du personnel de la Marine, corps des officiers et corps des équipages de la flotte. Cette réorganisation a pour objet l'adapter ce personnel aux besoins nouveaux de la flotte et à la mise en œuvre du nouveau matériel naval. Le Parlement est saisi de projets de loi sur le recrutement de l'armée de mer et d'un programme naval qui sera la charte de la marine. Le rapport du ministre fait ressortir la nécessité urgente de coordonner toutes ces mesures, afin de leur faire produire leur plein effet.

En même temps, siégeait à Londres la Conférence impériale britannique. On sait que depuis 1887 les représentants des diverses colonies, — en fait leurs premiers ministres, véritables délégués des Parlements coloniaux, — sont convoqués de temps en temps à Londres et viennent conférer avec le Gouvernement de la Métropole sur les intérêts généraux de l'Empire. Parmi ces colonies, devenues de véritables nations, deux au moins, le Canada *(Dominion of Canada)* et l'Australie *(Commonwealth of Australia)* ont entrepris depuis deux ans de créer des marines autonomes. Or, pour la première fois dans l'histoire de l'Empire, comme on l'a fait exactement ressortir (*Temps*, 5 juin 1911), il s'agissait de s'entendre avec précision sur le mode de coopération en matière de défense et de politique étrangère. Pour nous borner à la question de la marine, à laquelle différents problèmes internationaux et en particulier ceux qui concernent le Pacifique, donnent un intérêt primordial, il s'agit de développer le *Naval defence act*, de 1909, et de préciser sa portée, et son application.

Nous avons noté ces deux manifestations contemporaines : le rapport du ministre français sur la réorganisation de la Marine; la Conférence impériale britannique sur la coopération des colonies à la défense navale de l'Empire, parce qu'elles constituent des symptômes très nets de l'importance croissante du point de vue maritime, dans les rapports internationaux des grands États. Pour ne parler que de la marine de guerre, il serait facile, à côté de l'Angleterre et de la France, de parler des armements, des constructions nouvelles, ardentes en dreadnoughts, en Autriche, en Russie, où la question a occupé la Douma et le Conseil de l'Empire, en Italie, où la *Nerve* a été acclamée comme un symbole plutôt que comme une œuvre d'art, au Japon, en Turquie même. Les États-Unis ont eu le périple désormais fameux de leur flotte. L'Allemagne, par laquelle il eût fallu commencer cette revue sommaire, a donné l'exemple par son programme naval qui assure, par une marche continue et soigneusement réglée, un accroissement annuel qui lui donnera, en 1919,

cinquante-huit unités en ligne, dont vingt-huit dreadnoughts et quinze cuirassés rapides. « Notre avenir est sur les eaux. »

A quelles nécessités diverses répond l'organisation de la marine de guerre en France ? Ce n'est point ici le lieu d'examiner en détail une telle question. Nécessités primordiales de défense, garantie de notre empire colonial, de notre commerce, de notre influence, de nos traditions, conditions de nos alliances et de nos accords : il y a des considérations de sous-ordres, toutes majeures, essentielles. La force navale de la France est un des éléments mêmes de sa grandeur. L'histoire, l'histoire de tous les temps nous démontre les conséquences d'une diminution de cette force. On a pu discuter le point de savoir si la France peut poursuivre à la fois des réalisations d'expansion sur le continent et au delà des mers, si la politique coloniale et la politique continentale de la France ne risquent pas de présenter de dangereuses oppositions, — nous ne dirons certes pas d'irréductibles contradictions. Oui, on peut débattre ce problème, citer des faits, mais ce qui n'est plus douteux, ce qui l'est moins que jamais à notre époque, et, dans la situation économique et politique de la France actuelle, ce qui n'a jamais été contestable, c'est que sa flotte de guerre, sa force navale doit être au premier plan. Le livre du capitaine Mahan, mal connu chez nous, est si vrai, si suggestif, si plein d'enseignements. C'est un bréviaire, comme Montluc disait de son *Plutarque*.

Je ne comparerai pas au livre du capitaine Mahan l'étude que M. le vice-amiral Fournier a fait paraître en 1910 sur la politique navale de la flotte française. Mais il me sera permis de noter pour les lecteurs de la *Revue* les considérations si précises, si nettes que renferme cette étude. On peut la rapprocher d'un récent article de la *Revue des Deux Mondes*, « Le rôle d'une marine en cas de guerre », par M. Georges Blanchon (1er mai 1911), comme présentant les plus intéressants exposés théoriques du problème naval, dont je résumais au début de ces lignes les données pratiques.

D'ailleurs, politique navale et programme naval, ces deux expressions se complètent et doivent s'accorder. En fait, on parlera encore de la répartition des forces navales, des escadres, du *hom fleet*, et de l'escadre de la Méditerranée. De même, sur terre, on se préoccupe des modifications apportées au dispositif russe en Pologne. M. l'amiral Fournier démontre que la politique navale de la France doit être appuyée par une flotte puissante de haut bord, permettant de satisfaire aux « obligations internationales » que comportent nos alliances et nos accords. Une rapide revue des relations extérieures de la France, et des conditions du maintien de l'équilibre pacifique mondial forme la première partie du livre de M. l'amiral Fournier. C'est la partie d'histoire diplomatique : un bon résumé d'un raccourci vigoureux, avec des aperçus personnels sur des éventualités peut-être extrêmes, — par exemple, une grande guerre où les États-Unis se joindraient à la Triple Alliance, contre la France, la Russie, l'Angleterre et le Japon alliés. On peut, disait La Bruyère, disputer des goûts avec fondement. J'avoue n'avoir aucun goût pour ces terrifiants exposés. C'est à peine s'ils me plaisent dans les romans de Wells.

La seconde partie du livre de M. l'amiral Fournier est toute technique : c'est la composition et l'utilisation militaire d'une flotte française. Mes lecteurs ne me pardonneraient pas même d'essayer de leur en rendre compte. *Ne sutor ultrà crepidam*. Je me permettrai cependant de dire que

j'ai lu dans ces pages, de très intéressantes discussions où même les profanes trouveraient profit. On pourrait rapprocher ces pages de celles de M. René Daveluy, écrivain maritime, si apprécié, que ses admirateurs l'appellent le Mahan français. M. l'amiral Fournier apporte dans l'exposé et la discussion de chaque question, les éminentes qualités de précision, de netteté, de brièveté claire, qui sont depuis longtemps reconnues comme son apanage. Quant aux conclusions, je décline toute compétence, mais je voudrais signaler un point, un seul. M. l'amiral Fournier voit dans le port de Brest le réduit intangible d'une part, et d'autre part le poste essentiel de la flotte française. Dans une interview presque officielle que je lisais hier, il est expliqué que dans le cas de conflit grave, la défense de la mer du Nord, de la Manche de l'Atlantique formerait le domaine de la flotte anglaise notre alliée, et que la flotte française aurait sa principale mission dans la Méditerranée.

J'ai dit déjà que je me récusais.

F. DE SAINT-CHARLES.

Un ami de Fouché, *d'après les Mémoires de Gaillard, ancien oratorien, vice-président du Corps législatif, conseiller à la Cour de cassation,* par M. le baron DESPATYS. Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1911, in-8°.

M. le baron Despatys a dû à l'obligeance de Mme Marteneau, arrière-petite-fille de l'ex-oratorien Gaillard, la communication de notes laissées par son bisaïeul, qui constituent de véritables Mémoires sur la Révolution, le premier Empire et la Restauration. Il en a déjà publié une partie sous le titre *la Révolution, la Terreur et le Directoire*. L'accueil favorable que ce premier volume a reçu l'a, avec raison, encouragé à livrer au public la deuxième partie de ces Mémoires.

Dans un avant-propos, l'auteur déclare qu'il a cru nécessaire de reproduire le manuscrit de Gaillard « sans modifications, si ce n'est de pure forme, en restituant toutefois aux événements leur ordre chronologique » ; de plus, dans un chapitre préliminaire, il a brièvement retracé la carrière des deux hommes « dont l'amitié réciproque forme comme la trame sur laquelle viennent se dessiner les événements historiques ». Que M. Despatys ait supprimé des conclusions morales démesurées qui auraient alourdi le récit sans profit pour le lecteur, nous ne nous en plaindrons pas ; mais la manière dont il présente les notes de Gaillard ne semble pas à l'abri de toute critique. Nous regrettons de ne pas lire le texte même de l'ancien oratorien, éclairé seulement par une préface et des indications biographiques. Ce n'est là, d'ailleurs, que question de détail qui n'enlève rien à la valeur de la contribution que cette publication apporte à l'histoire de la tourmente révolutionnaire.

Gaillard avait été professeur de seconde à Arras, quand Fouché y enseignait la physique. Ils s'étaient liés d'amitié ; ils avaient le même confesseur. Ils se séparèrent quand la tempête balaya la congrégation des oratoriens. Qui donc fit les premiers pas pour renouer les cordiales relations d'autrefois ? On raconte que Fouché, à peine installé au ministère de la Police, invita à dîner plusieurs de ses anciens confrères de l'oratoire, parmi lesquels son ami. On affirme que Gaillard fut poussé par les plus nobles

sentiments à revenir vers Fouché. Il voulait être utile à d'anciens émigrés et à des victimes de la Révolution. Il venait souvent de Melun à Paris pour rendre visite à Daunou, qui avait occupé la chaire de rhétorique à Arras. Le vieil humaniste, naguère vicaire général constitutionnel, avait déjà fourni une brillante carrière, mais son ancien collègue ne lui connut plus « cet air de complète satisfaction qu'il avait pendant les six premières années de sacerdoce ». Gaillard vécut dès lors dans une intimité de plus en plus étroite avec Fouché. Il fut très au courant de la correspondance avec les ecclésiastiques placés par l'Empereur dans les attributions du ministère de la Police.

Gaillard était depuis 1804 président de la Cour criminelle de Seine-et-Marne. Les fonctions de député n'étant pas incompatibles avec la magistrature, il se fit nommer par le collège électoral de Melun. Le choix fut ratifié par le Sénat. Son expérience judiciaire lui permit de collaborer plus tard à la préparation du Code pénal et du Code d'instruction criminelle. Pendant les sessions, il demeurait chez Fouché. On le rencontrait souvent à Fontainebleau; il alla une seule fois à Compiègne pour y retrouver l'ancien oratorien Lescuyer, qui après avoir enseigné la rhétorique était devenu libraire-imprimeur, et, par la protection de Fouché, bibliothécaire du château.

Lors de la création de l'Université impériale, Gaillard soumit à Fontanes un mémoire tendant au rétablissement des anciennes congrégations enseignantes, mais il se heurta à la violence des préjugés antireligieux. Le grand-maître lui offrit un poste d'inspecteur général qu'il refusa. On parla aussi du rétablissement de l'Oratoire, mais le projet ne put avoir de suite.

Le général Miollis était allié à la famille de Gaillard qui le connut intimement. C'est ce qui donne un attrait particulier au chapitre sur l'enlèvement du pape. L'Empereur regretta la mesure brutale à laquelle cependant il avait poussé ses serviteurs. Elle fut le remords de toute la vie du général. Quant à Fouché, il se tint à l'écart de cette politique brutale; il plaida même, auprès de Napoléon, la cause de Consalvi.

L'adversité est la pierre de touche du dévouement sincère et de la véritable amitié. Fouché en eut la preuve pour lui-même en 1810, quand survint sa disgrâce. Gaillard, alors vice-président du Corps législatif, se mit à sa disposition et lui permit de faire disparaître des papiers compromettants qui encombraient son cabinet noir. Ce fut encore lui qui voulut bien se charger de gérer les propriétés du duc exilé. C'était une lourde charge, car le domaine de Ferrières ne contenait pas moins de vingt fermes.

Il sortit de sa gestion sans profit ni dédommagement. Le duc d'Otrante eut la reconnaissance légère.

Napoléon appréciait l'esprit clairvoyant de son ancien ministre. Au milieu de sa disgrâce, il lui demanda son avis sur la guerre de Russie. La réponse fut défavorable. On doit regretter que l'Empereur n'ait pas suivi un aussi sage conseil. Nommé gouverneur des provinces illyriennes, Fouché fut chargé par l'Empereur d'une mission auprès de Murat. Sa conduite en la circonstance manque de délicatesse. On pourrait presque prononcer le mot de trahison.

Nous savons par Gaillard que Fouché fit tout pour empêcher le 20-Mars et qu'il n'était nullement éloigné des Bourbons, à condition d'en être le

ministre. Cette frénésie du pouvoir lui fit écrire à l'ex-vice-roi d'Italie une lettre qui le compromit auprès de Louis XVIII. Il est piquant de voir à cette époque l'ancien conventionnel faire passer au roi, par l'intermédiaire de Gaillard, des notes anonymes de police. La lettre du 23 juin 1814 au duc Blacas en contient le résumé. Fouché y proteste de son dévouement et de son désintéressement. Les sages conseils qu'il donnait de surveiller l'île d'Elbe ne furent pas suivis. Après le débarquement de Napoléon, l'opulent châtelain de Ferrières, appelé par Louis XVIII, refusa le pouvoir et désigna le duc de Richelieu. Napoléon en fit encore une fois son ministre, puis l'ancien régicide, après Waterloo, fut introduit au Conseil par le Roi. Pendant les Cent-Jours, Gaillard est chargé de diverses missions; il porte des paroles de paix au clergé de Paris. Continuant toujours avec l'ancien oratorien une correspondance fréquente, leurs relations étroites ne furent interrompues que par la mort.

Les mémoires de Gaillard font aimer l'homme qui les a écrits. Ils jettent un jour défavorable sur certains personnages qui eurent leur grandeur et leur faiblesse. L'aperçu que nous avons donné suffit à montrer l'intérêt que présente la publication de M. Despatys. Elle est un miroir fidèle où se reflètent les physionomies les plus diverses. Mais, comme l'a écrit M. Madelin, — l'historien autorisé du duc d'Otrante, — nous devons surtout remercier M. Despatys de nous avoir montré Fouché au saut du lit.

André Leroy.

Les levées départementales dans l'Allier sous la Révolution (1791-1796). Tome premier : **Levée et historique des corps,** par M. le lieutenant-colonel Dulac. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1911, xxv-383 pages, avec quatre portraits.

Voici une nouvelle étude sur les volontaires et les réquisitionnaires qui combattirent aux frontières pendant la Révolution. Le cadre est identique à celui du travail de MM. Cauvin et Barthélemy sur les volontaires des Basses-Alpes, paru en 1910; mais on peut espérer qu'il sera plus richement rempli, grâce au grand nombre de documents privés qui ont déjà pris place dans le premier volume et que l'on trouvera en plus grande quantité encore dans le second : lettres intimes d'officiers et de troupiers, journaux de marches alertes et pleines d'entrain, qui placent le lecteur au sein même de la vie des vainqueurs. Le département de l'Allier, en dehors des réquisitionnaires constamment levés depuis 1791, ne constitua que trois bataillons dits de volontaires, et encore le troisième, organisé en bataillon par l'adjonction de celui du district d'Evaux, en septembre 1794, ne compta-t-il qu'un nombre restreint de Bourbonnais.

M. le lieutenant-colonel Dulac suit pas à pas les corps qu'il étudie, grâce à une irréprochable documentation, puisée à toutes les sources, et ne les abandonne qu'au moment du deuxième amalgame, alors qu'en septembre 1796 le 1er et le 3e bataillon du 8e régiment est fondu dans la 26e demi-brigade légère de deuxième formation.

L'auteur garde, bien entendu, pour le second volume qui doit bientôt paraître, son appréciation et ses conclusions. Mais il est permis de deviner

quelle part il accorde à ces jeunes troupes, hâtivement instruites, dans la résistance de l'invasion. Les Administrations de l'Allier, dit-il en commençant, ont fait, de 1791 à 1796, « un effort considérable qu'il faut louer sans réserve »; et si le département « n'a pas donné les grands hommes de guerre dont peuvent s'enorgueillir d'autres régions, ses volontaires ont leur part de gloire et d'honneur; ils ont droit à la reconnaissance de leurs descendants ».

P. Flament.

Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse (1792-(1797), publiés sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, par M. A. Tausserat-Radel. Tome VI et dernier, novembre 1794 à février 1796. Paris, Alcan, 1910, in-8°.

« Barthélemy, a dit M. Sorel (*l'Empire et la Révolution française*, t. IV, p. 228), fut en réalité, pendant toutes les négociations de l'an III, le véritable ministre des Affaires étrangères du Comité de Salut public... Personne n'était plus propre à relier la politique de la nouvelle France à celle de l'ancienne... Il essaya souvent de suggérer ses instructions (celles qui lui étaient adressées de Paris), il les discuta plus d'une fois; il réussit, en plus d'une occasion, à les corriger, mais lorsqu'il les reçut formelles et les reconnut impératives, il ne songea plus qu'à les exécuter, et il le fit toujours avec autant de tact que de fermeté. » Dans sa magistrale étude sur *la Paix de Bâle*, l'éminent historien a apporté à la connaissance positive de ces négociations de l'an III une contribution définitive. La publication des papiers de Barthélemy met sous les yeux du public les textes que M. Sorel avait lus aux Archives.

Le tome VI, qui clôt la série, contient les documents relatifs à la paix avec l'Espagne (22 août 1795), et à l'échange « des Représentants du peuple, des ambassadeurs, du général Bournonville et de leur suite, qui a eu lieu sur le territoire de Bâle, contre Madame, fille de Louis XVI, le 5 nivôse an IV (24 décembre 1795) ».

La paix avec l'Espagne fut le complément de la paix avec la Prusse, signée le 5 avril 1795, négociée par Barthélemy, dans le « parloir de Bâle », qui est réellement à cette époque le centre diplomatique le plus important. Je n'ai certes pas la prétention, à propos d'un recueil de documents, de refaire l'histoire des négociations de l'an III, ni du ministère des Affaires étrangères sous la Révolution. On sait qu'il fut un temps où le soupçon de « diplomatie » conduisait vite à l'échafaud. On voit un ministre des Affaires étrangères en prison, conduit par des gardiens devant le Comité de Salut public. On a lu les « Carmagnoles », que les jeunes rédacteurs du quai d'Orsay se gardent de considérer comme des formulaires. Barthélemy, à Bâle, recevait, en cachette, des agents qui s'entouraient de précautions romantiques. Yriarte, ministre d'Espagne à Varsovie, que le gouvernement espagnol avait envoyé à Bâle, loue une maison isolée, dont le jardin touche à celui de la maison où Barthélemy vient habiter; ils peuvent se rencontrer et échanger des lettres, soit en longeant des vignobles, soit en faisant passer des papiers par-dessus une terrasse. D'ailleurs, aux Pyrénées, il fut un temps, où, pour ne pas prononcer le mot de négociation, tel

personnage envoyait dans une lettre la feuille symbolique de l'olivier. Un incident des plus touchants est celui des deux Crillon, le père et le fils : leurs lettres vont servir de prétexte et de raison à des pourparlers. D'autre part, voici les instructions du Comité de Salut public, ces légistes avinés, durs, précis, du style de Merlin et de Cambacérès; les lettres si sages, si mesurées, si différentes de l'ambassadeur. Après la paix, l'alliance est dirigée contre l'Angleterre. L'Espagne se débat. Yriarte meurt à la peine. C'est comme un premier acte de la question d'Espagne qui va se discuter, avec les péripéties que l'on sait, sous le premier Empire.

La seconde série de documents concerne l'échange de Madame, la Princesse royale Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, contre les Représentants du peuple, livrés par Dumouriez aux Autrichiens avec le ministre Bournonville, le 1er avril 1793, le Représentant du peuple Drevet, pris devant Maubeuge, et les deux ambassadeurs, Maret et Sémonville, enlevés le 25 juillet 1793, sur le territoire neutre des Grisons, contre tout droit des gens, et maintenus dans la plus rude captivité par les Autrichiens.

Le jeune dauphin est mort au Temple (8 juin 1795); du moins sa mort est officiellement annoncée, et la Convention entend cette nouvelle « avec indifférence ». Le Comité de Salut public en informe Barthélemy en ces termes. L'opinion incline pour une mesure de clémence en faveur de la Princesse. Une députation d'Orléans demande sa mise en liberté. Le Comité de Salut public prescrit l'échange, et charge Barthélemy de le négocier. De longs pourparlers s'engagent : ils aboutissent enfin. Le 5 nivôse an IV (24 décembre 1795), l'échange est effectué. La Princesse est remise au prince de Gavre.

On l'a dit bien des fois, — qu'il me soit permis de le répéter, — rien ne vaut la lecture du document lui-même, du texte qui porte dans son style même comme la trace des sentiments de l'auteur du rapport, de la lettre. Les pièces relatives au départ, au voyage de la Princesse, mériteraient une étude spéciale, pour le caractère de celle qui fut plus tard la duchesse d'Angoulême.

F. DE SAINT-CHARLES.

Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648, par Henry BIAUDET. Helsinski, 1910, in-8°.

L'Académie des sciences de Finlande vient de consacrer tout un fascicule de ses Mémoires à un travail dont chaque page a dû exiger des heures, sinon des journées de labeur. L'auteur, M. Henry Biaudet, après une savante introduction, a entrepris de dresser le tableau synoptique des empereurs et des rois, des gouvernements européens en rapports avec le Saint-Siège, des papes avec leurs secrétaires d'État, et des noms et dates de tous leurs représentants près des puissances temporelles. Puis, pour que l'instrument soit complet, un *Index* final donne une notice sur chaque personnage et son *cursus vitæ*. C'est donc, pendant plus d'un siècle, le complément nécessaire de l'histoire de la papauté et de ses moyens d'influence. Naturellement, les archives des divers États et les armoires du Vatican ont été mises à une large contribution.

La papauté était entrée dans la politique internationale par le grand mou-

vement des croisades, dû à son initiative, et que motivait l'envahissement de l'Islam. Elle s'associa ensuite au réveil intellectuel de la Renaissance et devint beaucoup plus italienne à mesure que son influence sur le monde chrétien diminuait ; et, quand la Réforme de Luther vint lui enlever une grande partie des Etats du Nord, elle comprit la nécessité d'entretenir chez tous les peuples restés fidèles des agents capables de l'avertir des progrès du mal partout où il apparaissait, afin d'y apporter sans retard le remède le plus convenable. Redevenant des agents surtout religieux et abandonnant la politique d'ambition temporelle, les nonces, intimement rattachés au Saint-Siège, pratiquèrent cette centralisation utile qui consiste à tout rattacher à un chef unique.

L'honneur de cette organisation revient à un pape longtemps méconnu et auquel l'histoire rend enfin justice, Grégoire XIII. Instruit, sagace, doué de jugement et d'expérience, il n'eut que le tort de venir entre le fanatique Pie V et l'arbitraire Sixte-Quint, dont les physionomies un peu éblouissantes le firent passer pour un médiocre.

Ses quinze années de règne édifièrent l'administration extérieure de la Papauté telle qu'elle subsista pendant quatre siècles, telle qu'elle fonctionne encore aujourd'hui, sauf les changements que la chute de l'Empire germanique et la Révolution française y ont apportés.

Durant cette longue période, la diplomatie pontificale exerça son influence sur le monde politique européen par treize nonciatures : quatre italiennes, Savoie, Venise, Florence et Naples; quatre latines, Espagne, Portugal, France et Belgique; quatre germaniques, Empereur, Gratz, Cologne et Suisse; une slave, celle de Pologne.

Ce sont tous les titulaires de ces véritables ambassades dont M. Biaudet a retrouvé patiemment les traces jusqu'au traité de Westphalie en 1648. Comment étaient-ils choisis? C'est encore Grégoire XIII qui établit une véritable école de diplomatie et une hiérarchie protocolaire entre les titulaires selon leur dignité ecclésiastique : auditeurs de Rote, référendaires, protonotaires, évêques, archevêques, cardinaux, les principaux États devant toujours avoir comme nonce un grand seigneur ou un prince de l'église. Naturellement, sauf des cas tout à fait exceptionnels, ils sont pris parmi les Italiens de nation. Quand ils sont évêques ou archevêques, on leur laisse leur titre, avec les revenus qui y sont attachés, mais on pourvoit le siège d'une sorte de suppléant, ou bien on les nomme à l'étranger, ce qu'on appelle *in partibus*, de façon à ne pas contrevenir à la règle de la résidence.

Le corps diplomatique romain ne tarda pas à se composer de véritables fonctionnaires qui, après avoir parcouru les diverses ambassades, revenaient finir leur vie à Rome au Sacré Collège ou à la Curie, pleins d'expérience et d'autorité, quand ils avaient bien rempli leur tâche, et souvent appelés dans des commissions spéciales lorsqu'une difficulté grave se présentait avec un pays qu'ils connaissaient pour y avoir résidé. Parfois, ils devenaient *protecteurs* des royaumes de leurs anciennes nonciatures. Leur vieillesse était largement assurée.

Pendant le temps de leur séjour à l'étranger, ils recevaient une rémunération convenable, mais qui variait avec les postes et même avec les titulaires. Les légats apostoliques touchaient uniformément 300 écus d'or par mois; et, en France, les nonces avaient cent écus d'or de plus que dans les autres

pays : l'écu d'or calculé à vingt livres, seulement on déduisait du total le produit de leurs revenus bénéficiaires.

Tout cela avait été réglé avec le plus grand ordre, en évitant les abus. Grégoire XIII aurait voulu, en outre, que dans chaque résidence le nonce trouvât un édifice aménagé pour le recevoir, ce qui aurait économisé les frais de logement et accru la dignité du représentant. Mais on ne put organiser la chose qu'en Pologne à Cracovie, à Gratz pour le nonce de Germanie et tout son personnel, et à Venise où le doge Gritti fit hommage au Saint-Père d'un palais. Ailleurs, on attendit jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Un certain nombre de documents inédits sont publiés en *appendice*, parmi lesquels on remarque un intéressant *Memorandum* en italien sur la nonciature de France en 1664, de sorte que rien n'a été négligé pour faire de ce volume un merveilleux répertoire, qui n'aurait pas pu être plus correctement imprimé en France qu'il ne l'a été à Helsinki.

G. Baguenault de Puchesse.

Souvenirs de Casablanca, par le capitaine Paul Azan, avec une préface du général d'Amade. Un volume in-4°, Paris, Hachette, 1911, XIII-420 pages, avec cent soixante-treize phototypies et deux cartes.

Le capitaine Paul Azan, qui appartient à la section historique de l'état-major de l'armée, après avoir servi sous le général Lyautey dans la campagne contre les Beni-Snassen, avait été mis à la disposition du général d'Amade pour suivre les opérations du corps expéditionnaire autour de Casablanca. Son séjour y fut d'une courte durée, puisque s'étant embarqué à Oran le 11 février 1908, il y était de retour le 22 mars suivant ; mais pendant ces quelques semaines il lui fut donné de prendre part à de sérieux engagements, — l'un d'eux, le combat des Rfakha, très meurtrier, — dont il a consigné toutes les péripéties avec un sang-froid et une méthode d'information qui témoignent de sa valeur aussi bien que de sa bravoure au feu.

L'auteur ne s'est pas contenté de noter au crayon tout ce qu'il avait eu l'occasion d'observer et d'entendre ; son kodak a enregistré sur ses bobines les événements et incidents de la campagne, et il a pu enrichir son ouvrage d'une copieuse moisson de vues photographiques qui procurent à ses récits un relief saisissant. L'extrême et minutieuse précision du narrateur ne les alourdit pas et n'en modère point l'élan généreux : ses anecdotes sont alertes et rapides ; ses portraits sont dessinés avec une grande liberté d'appréciation.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, sans dissimuler son admiration pour le général d'Amade, il regrette le silence qu'il garde sur ses projets, le mystère dont il entoure leur élaboration ; et celui-ci dans une préface dont il a honoré l'ouvrage de son ancien subordonné a rendu hommage aux qualités d'historien du capitaine Azan et a expliqué son attitude : « Le silence du chef vous a frappé, répétez-vous dans vos notes, souvenez-vous que la parole était alors aux actes. En échange de votre franchise, ma réserve vous doit quelques explications : le soin de mener à bien la tâche

qui m'était confiée, voilà ce qui remplissait ma pensée et ce qu'exprimait mon silence. Le but a été atteint, car au bout de trois mois nous avons pu remettre à la France *le gage de la Chaouïa pacifiée.* »

Le général d'Amade avait pour mission de dégager la place de Casablanca, dans laquelle avant lui les troupes du corps expéditionnaire étaient entassées et d'établir l'influence française dans la Chaouïa qui s'étend en demi-cercle autour d'elle. Nous n'occupions aucun point sur la côte sud-ouest; nous étions installés au nord-est dans deux kasbas sur la route de Rabat, celle de Fadhala à 24 kilomètres de Casablanca, celle de Bou-Znika à 40 kilomètres. Dans l'intérieur des terres, nous avions conquis depuis quelques semaines la kasba Médionnia, située à 18 kilomètres au sud de Casablanca, et Ber Réchid à une vingtaine de kilomètres plus loin; puis nous avions occupé la ville de Settat située dans le même axe, mais destinée d'après les instructions du gouvernement à être évacuée, la montagne qui environne la Chaouïa au sud et à l'est étant le repaire des tribus hostiles. Les troupes pour pacifier cet hinterland furent réparties en plusieurs colonnes qui du 15 février au 15 mars la parcoururent en divers sens, non sans livrer des combats qui nous coûtèrent des pertes sensibles et donnèrent lieu chez les soldats, comme chez les chefs, à des traits d'un héroïsme admirable, que l'auteur s'est plu à proclamer pour démontrer que, « au milieu de l'immoralité envahissante et de l'égoïsme général, il y a place encore en France pour des sentiments élevés et de généreux dévouements ».

Le livre du capitaine Azan révèle de réelles qualités de style militaire et descriptif : sa lecture nous a réconforté et nous lui souhaitons le plus franc succès.

A. Pommier.

La vie politique dans les deux mondes, par A. Vialatte et M. Caudel. Octobre 1909-1910, Alcan, éditeur, in-12 de 622 pages.

L'œuvre entreprise il y a quatre ans par M. Vialatte, continuée depuis par MM. Caudel et Escoffier, est une des plus intéressantes et des plus utiles pour qui s'intéresse aux grandes questions politiques. Le bilan dressé par les collaborateurs de l'ouvrage est aussi détaillé qu'il est possible. Des chapitres différents sont consacrés non seulement à chacune des grandes puissances, mais à tous les États « des deux mondes ».

Ces études spéciales concernent la politique internationale, la vie économique, le mouvement socialiste, les grandes conférences et les actes internationaux.

M. Tardieu, dans la première d'entre elles, rappelle les groupements des puissances, les ententes, les alliances, les événements qui les ont préoccupées, l'état d'esprit qui les anime : l'Europe n'a connu cette année, dit-il, qu'un minimum d'agitation; mais tant de problèmes sont en suspens, que des conflits sont possibles partout et que la France doit veiller et se tenir prête.

MM. de Lavergne et Paul Henry ont résumé la vie politique de la France, particulièrement agitée en cette année d'élections; les questions financières, la discussion du budget ont occupé la plus grande partie du temps des sessions parlementaires dont le cabinet Briand n'a pas toujours pu diriger à son gré les travaux.

En Angleterre, c'est l'angoissant conflit constitutionnel, rendu plus aigu encore par des élections incertaines à la mort du grand souverain pacificateur Édouard VII, qui a préoccupé les esprits. M. Caudel en a retracé les péripéties avec un soin et une impartialité remarquables; il a rappelé également les questions coloniales et impériales qui ont aussi agité l'opinion anglaise : notamment le *tarif reform* et les forces armées de terre et mer. La réforme électorale prussienne, les nombreux conflits économiques, les plans de réorganisation de l'Alsace-Lorraine furent en dehors des négociations diplomatiques les principaux faits de l'Allemagne; en Autriche, ce sont toujours les querelles germano-tchèques, les troubles en Croatie et à Trieste, les exigences des Magyars, et surtout la liquidation de l'affaire bosniaque.

En Italie, l'arrivée aux affaires du cabinet Luzzati constituait une nouvelle étape vers la gauche radicale. M. Quentin-Bauchart, tout en suivant de près l'action parlementaire du nouveau cabinet, a fort bien montré comment le premier ministre sut manœuvrer habilement au-dessus des groupes, évoluant du parti Gioliti aux gauches, sans être le prisonnier d'aucun d'eux. Mais une pareille tactique, pour habile qu'elle soit, ne peut pourtant avoir chance de réussir longtemps.

M. René Henry pour les États balkaniques, Pierre Chasles pour la Russie ont retracé les difficultés que rencontrent chaque jour les deux Empires nouvellement constitutionnels dans l'apprentissage de la vie parlementaire. Si à Pétersbourg le travail législatif intelligemment dirigé par feu M. Stolypine ne rencontre plus guère d'opposants systématiques. — du moins au grand jour, — à Constantinople, les grands vizirs ont peine à asseoir leur gouvernement et à maintenir même la paix dans l'Empire; les révoltes arméniennes, kurdes, albanaises et druses sont presque aussi dangereuses, sinon plus, en 1911 que l'année précédente.

Une longue revue des différents chapitres de cet ouvrage considérable nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que partout, chez les collaborateurs, on retrouve la même méthode d'investigation scrupuleuse puisée à l'enseignement des maîtres de l'École des sciences politiques, qu'ils perpétuent ainsi de la façon la plus utile et la plus intelligente

Pierre Rain.

Napoli d'albsi tempi — Quadri e figure, par Fabio Colonna di Stigliano. Napoli, Rie Ciandi, 1911, in-12 de X-189 pages.

Le récit des événements historiques risque toujours d'être faussé par le manque d'informations sur le cadre où ils se déroulent; les chroniques et les correspondances encore davantage. Les documents émanant de sources officielles supposent beaucoup de choses que nous avons de la peine à démêler et faute desquelles notre histoire resterait trop extérieure. Les contemporains, s'ils avaient pu la lire, ne s'y seraient point reconnus. Le remède contre ce défaut est apporté dans une très large mesure par l'étude des institutions, des mœurs, voire des minuties de l'histoire locale : recherches pénibles, plus amusantes pour le lecteur que pour l'auteur, auquel on doit en savoir grand gré.

C'est le cas du prince Don Fabio Colonna, de la branche de Stigliano, transplantée de Rome dans l'ancien royaume de Naples. Le patricien lettré charma ses loisirs de grand seigneur en recueillant les traditions d'une des villes de l'Europe qui se révèle le moins facilement à l'étranger. Il le fait avec une bonhomie gracieuse, qui s'allie très bien à une érudition tout à fait de première main, quoiqu'il ne cite pas assez ses sources. Les tournois des rois angevins ou de la maison aragonaise, les édits des vice-rois espagnols, les fêtes somptueuses qui furent en honneur pendant cette domination, les procès cruels et compliqués, les querelles de moines et de religieuses, voilà des échantillons des scènes de la vie napolitaine aux siècles quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième, que l'on fait revivre dans cet agréable volume.

L'histoire diplomatique a une plus grande part dans la seconde série de ces tableaux en raccourci, consacrée au dix-huitième siècle. Nous y voyons les ambassadeurs au premier plan, dans cette cour de plus en plus joyeuse des rois Bourbons, au milieu d'une noblesse apprivoisée assez accueillante aux voyageurs, tels que le président de Brosses, et même l'aventurier Casanova. Le prince Colonna rappelle le portrait de plusieurs envoyés français, M. de Breteuil, M. de Talleyrand-Périgord, qui côtoient le comte Skawrowski, lord Hamilton et sa femme trop célèbre, et surtout le Suédois Armffelt. L'on connaît, par le plaidoyer de Monti et les souvenirs de Fédor Golovkine, l'histoire embrouillée de ce diplomate, réclamé par son gouvernement pour lui faire un procès et défendu par la reine Marie-Caroline. Notre auteur ajoute des détails tout à fait inédits et très romanesques, à propos d'un sicaire travesti en mendiant, qui défraya longtemps les conversations napolitaines.

On trouvera encore beaucoup d'indications sur les théâtres et les journaux dans ce livre sans prétention, qui nous apprend bien des choses sur Naples du « bon vieux temps ».

G. Gallavresi.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, par M. Em. Collas. Paris, Plon, 1911, in-8°.

Cette intéressante monographie est une étude non seulement sur la femme, mais sur le temps où elle a vécu ; c'est un tableau de mœurs, beaucoup plus qu'une étude politique. L'auteur s'est servi de sources connues, et encore pas de toutes. Il ne semble pas avoir consulté l'ouvrage publié en 1903 par M. Marcel Thibault ; il n'a pas pu fouiller les archives de Milan ou de Pavie ; il n'a point vu les miniatures ou les belles tapisseries du comte de Palentia à Milan. La question des rapports de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière n'est guère éclaircie et partant le rôle du frère du roi n'est pas nettement établi. En revanche, le portrait de Valentine est tracé d'une façon très séduisante et très juste : ses rares qualités, son influence au point de vue littéraire et artistique sont bien présentées. Son indulgence pour les écarts nombreux de son époux, sa dignité dans la disgrâce et l'exil, son indignation très sincère lors de l'assassinat de la rue Vieille-du-Temple et la persévérance avec laquelle elle s'efforce de faire poursuivre les coupables ; toutes ces tragiques complications sont racontées d'une façon très saisissante et qui entraînent la sympathie du lecteur.

Peut-être aurait-on pu développer un peu plus les conséquences diplomamatiques qu'amena pour la France les deux mariages de la fille de Jean le Bon avec Jean-Galéas Visconti, et de Valentine Visconti avec Louis de Valois, duc d'Orléans, frère de Charles VI? Mais tel qu'il se présente, l'ouvrage de M. Em. Collas semble digne d'attirer l'attention et est assurément bien composé.

P.

Victoria Ire, Édouard VII, George V, par M. Jacques Bardoux, professeur à l'École des Sciences politiques. Paris, Hachette, 1911, in-12.

On n'apprendra rien à personne en disant qu'il n'y a pas d'écrivain politique aussi au courant de toutes les choses d'Angleterre que M. Jacques Bardoux. Avec une âme très française, il a compris le caractère et les aspirations des Anglais d'aujourd'hui. Aussi éloigné d'un enthousiasme de commande que d'un dénigrement systématique, il a jugé sous ses divers aspects un peuple près duquel il a beaucoup vécu, ce qui est la condition principale pour le bien connaître. Son premier volume sur l'Angleterre remonte à douze ou treize ans. C'était une élégante publication, donnant, sous la forme d'un journal intime, les impressions d'un étudiant ayant passé une année à l'Université d'Oxford, ayant vécu près de tous les fils des hommes politiques du Royaume-Uni qui viennent là, avec une singulière liberté d'allure, achever leurs études, de façon à entrer immédiatement dans la vie publique comme dans une carrière ; si bien que, quand ils arrivent très jeunes au Parlement ou dans quelque fonction d'État, ils ont déjà la préparation et pour ainsi dire l'expérience nécessaires. M. Bardoux a pu retrouver des camarades chez les personnages qui jouent un rôle important dans l'histoire de leur pays; et cela, certainement, l'a singulièrement aidé à juger les autres.

De là, ce curieux volume, paru il y a deux ans, sous le titre de *Silhouettes d'outre-Manche*, dans lequel nous étaient racontées et expliquées la fortune politique et les aspirations nouvelles d'hommes qui s'appellent J. Burns, sir Henry Campbell-Bannerman, Lloyd George, Asquith, Winston Spencer Churchill, Joé Chamberlain, sir Edward Grey, A.-J. Balfour et sur lesquels bien d'honnêtes Français avaient peu de lumière. Ces portraits très piquants venaient compléter des études plus arides, quoique non moins instructives, sur *le Mouvement idéaliste dans la littérature anglaise*, *l'Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, ou *le Socialisme en Angleterre*.

Enfin, trois volumes de lettres traduites, intitulées : *La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite*, précédés d'une introduction très complète, donnaient une idée au grand public de ce que fut cette femme au long règne, si populaire et au fond si glorieux, qui ne serait comparable qu'à la grande œuvre accomplie il y a trois siècles par Elisabeth Tudor, si l'on pouvait rapprocher la conscience et la vertu de Victoria de la duplicité, la cruauté, la coquetterie féminine et la profonde immoralité de la fille de Henri VIII.

Ce sont trois silhouettes royales d'outre-Manche que M. J. Bardoux nous présente aujourd'hui ; il y a bien quelque hardiesse de sa part à parler publiquement avec indépendance de si hauts personnages, que tous les contem-

porains ont connus, dont le dernier vient à peine de monter sur le trône et qui ont, dans leur pays comme en France, des partisans et des adversaires. Mais l'auteur, sans rien dissimuler, a respecté ce qu'on pourrait appeler toutes les convenances diplomatiques; et l'on sent que ce qu'il dit, il le sait pour l'avoir observé de près, étant assez documenté pour ne pas craindre la critique.

Les trois portraits sont frappants par leur contraste même, qui n'exclut pas l'unité du but poursuivi, tant la fonction royale en Angleterre impose des rôles qui s'adaptent facilement à chaque personnage!

Très Allemande par son éducation, par son mari, par ses deux conseillers intimes, le roi Léopold et le baron Stockmar, Victoria présente un mélange de sentimentalité et de réalisme, qui jouent leur rôle dans sa vie publique. Il n'en est pas d'exemple plus frappant que l'attitude de la reine vis-à-vis de l'empereur Napoléon III. Quand elle revient de son court séjour de Paris, en 1855, on dirait que les charmes du souverain français l'ont séduite, tant elle met d'enthousiasme à peindre « ses propres qualités », qui en ont fait pour elle « un ami personnel ». Et puis, quand les intérêts politiques sont en cause, la France et l'Empereur n'ont pas d'ennemie plus acharnée qu'elle.

Lors de la guerre d'Italie, tout ce qu'elle redoute, bien que très favorable à l'unité italienne, c'est la défaite de l'Autriche. Elle pousse la Prusse à intervenir; elle craint le prestige que nous donnerait la victoire.

Au moment de l'affaire des duchés de l'Elbe et de la lutte de la Prusse et de l'Autriche, elle arrêterait les velléités guerrières de Napoléon III, si l'état de son armée les avait rendues possibles. Elle n'a qu'un dogme : le maintien des traités de 1815, qu'une obsession : l'idée que la France pourrait approcher du Rhin. Et enfin, dès nos premières défaites de 1870, elle applaudit au succès de la Prusse et ne voit aucune objection à la proclamation de l'Empire d'Allemagne. Très militaire, très imbue de son pouvoir, n'est-elle pas devenue impératrice des Indes et sa flotte ne lui donne-t-elle pas la maitrise de la mer?

Son fils, le prince de Galles, est moins Germain. Tenu à l'écart par la reine, il a beaucoup fréquenté la France et, depuis la République, il n'a pas été difficile sur le chapitre de ses relations; en même temps, de perpétuels besoins d'argent l'ont rendu indulgent pour les gros banquiers juifs. Mais, durant son règne de dix ans, si Édouard VII, fatigué et très blasé, n'a pas fait de grandes choses, il a été le diplomate de son gouvernement; et, par un autre contraste, tandis qu'il restaurait avec autorité l'étiquette royale dans toutes ses pompes, il ouvrait les portes de Windsor et de la pairie à des parvenus de bas étage, à des politiciens d'opinions suspectes, favorisant l'essor de la démocratie, tout en la parant des titres aristocratiques que procure la fortune. Ses succès diplomatiques étaient tout personnels, et il laissa l'Angleterre moins prospère au dehors et plus troublée à l'intérieur que du temps de sa mère. Adversaire un peu méprisant de son neveu l'empereur Guillaume, il l'a finalement regardé construire une flotte allemande considérable sans oser l'attaquer, si bien que le problème de l'hégémonie maritime reste à résoudre pour l'Angleterre, qui s'est contentée de réparer les pertes du Transvaal et de reconstituer son armée.

Que sera le règne de George V? M. J. Bardoux s'essaye à le déduire du

caractère du nouveau souverain. Aussi honnête, aussi attaché à ses devoirs de famille que sa grand'mère, il est beaucoup plus Anglais, ayant passé toute sa jeunesse soit à parcourir le monde comme simple officier de marine, soit à administrer ses propriétés à l'instar d'un gentilhomme campagnard. A coup sûr, il n'a pas la finesse, l'esprit, l'intelligence largement ouverte et au fond très sceptique de son père. C'est un croyant, qui regarde son métier de roi comme une charge lourde et qui a tenu à ne l'exercer qu'après avoir reçu solennellement l'onction sainte; très constitutionnel et disposé à sanctionner toutes les mesures, même radicales et à tendances socialistes fort accusées, que ses ministres lui imposeraient.

Le bon sens anglais et le loyalisme si traditionnel envers la royauté de toutes les classes de la nation suffiront-ils à dénouer la terrible crise au milieu de laquelle nos voisins, plus alliés qu'amis, se débattent depuis deux ans? M. J. Bardoux le croit : il a confiance dans les ressources sans nombre que tient encore en réserve l'Angleterre. Il les connaît mieux qu'un autre et il nous les fait comprendre, en nous montrant ce que des souverains très différents de caractères peuvent en tirer. En tout cas, ces « silhouettes » sont bien près d'être des portraits achevés, qu'il y a grand profit à étudier.

G. Baguenault de Puchesse.

Le français, langue internationale de l'Europe, par J. Novicow. Paris, Grasset, 1911, un volume de 154 pages.

Parmi les nombreux et importants ouvrages de l'éminent sociologue russe J. Novicow, il n'en est peut-être aucun qui nous intéresse plus directement et, dès lors, aurait dû appeler davantage notre sympathique attention que celui dont le titre figure en tête de la présente notice. Il ne semble pourtant point en avoir été tout à fait ainsi. C'est donc une raison de plus, s'ajoutant à mainte autre, pour que nous entretenions nos lecteurs de la question traitée dans cet ouvrage, puisqu'en somme il ne s'agit de rien moins que de « l'internationalisation » de notre langue demeurée incontestablement langue diplomatique, malgré certaines prétentions rivales nées au lendemain de nos défaites, et malgré aussi la création coup sur coup de nombreux « parlers » artificiels. Voyons donc comment le si compétent écrivain s'attache à prouver et prouve réellement comme quoi nul autre idiome n'est, à l'égal du nôtre, qualifié pour servir d'expression commune à la pensée entre les Européens soit de l'Europe même, soit des pays « d'essaimage » de leur race, outre-Océan.

Mais avant d'aborder l'exposé succinct des idées maîtresses de M. Novicow, rappelons qu'après tout, il reprend un thème vieux de près de huit cents ans, puisque vers 1257, Martin Canals écrivait à Venise ses chroniques « vénètes en françois, parce qu'elle court par tout le monde comme l'eau des fontaines », tandis qu'à la même époque, Brunetto Latini, le maître du *Sommo poeta*, ainsi que Dante est nommé par les Italiens, en usait de même et pour les mêmes raisons.

Avec sa lucidité habituelle, l'auteur entre immédiatemeut *in medias res* et s'exprime ainsi dès les premières lignes de son ouvrage : « Je me propose de démontrer dans cette étude que de toutes les grandes langues de

notre continent, le français a le plus de chance de devenir l'idiome international auxiliaire du groupe européen. »

Malheureusement, par leur « désespérance », leur « pessimisme », sentiments nés au lendemain de nos désastres, nos compatriotes sont les premiers à contrecarrer cette éventualité, ce qui est vraiment « étrange ».

Depuis cette époque, on s'est ingénié chez nous à constamment affirmer notre dégénérescence et, par contre, à prôner la supériorité des Anglo-Saxons, supériorité admise presque comme un axiome. Il y a plus : de même que le livre sacré faisait provenir tout le bien d'un peuple unique, seul élu de Dieu, quelques linguistes anthropologues inventèrent de toutes pièces les Aryens, civilisateurs de notre continent. Puis ces Aryens ont été identifiés aux Germains, identification absurde puisqu'il est aujourd'hui démontré que cette peuplade n'a jamais existé, ni en Bactriane, son berceau supposé, ni ailleurs.

Toujours ingénieux à nous dénigrer, nous avons fait état contre nous-mêmes de l'abaissement de la natalité, alors que l'effectif d'un peuple n'est pour rien dans l'influence exercée par sa langue. Témoin les Grecs ou plus exactement les Athéniens. Tout d'abord ils imposèrent leur dialecte attique à l'universalité des Hellènes et plus tard, les Romains vainqueurs l'adoptèrent à leur tour, non seulement comme organe d'une élite littéraire, mais dans tout l'Orient impérial.

Aussi bien, d'après Novicow, la faible natalité serait non un signe de dégénérescence, mais la condition définitive du perfectionnement humain, manière de voir au moins originale et que nous nous abstenons de discuter vu la valeur des autres arguments invoqués.

Quant aux défaites essuyées sous les deux Napoléon, il est impossible d'en tirer aucune induction défavorable pour Napoléon Ier, puisque les vaincus de 1813-1815 sont ceux mêmes qui, de 1792 à 1812, ont été partout et constamment victorieux. Et pour ce qui est des revers subis en 1870-71, ils sont dus essentiellement à ce que nous étions divisés en politique extérieure, les uns soutenant, les autres combattant la théorie des nationalités, au point que Napoléon III lui-même, qui en était pour ainsi dire l'inventeur et le protagoniste, l'appuyait de ses armes en Italie, mais la contrecarrait à l'égard des Allemands, incohérence et injustice aussi inconcevables que dangereuses.

Aussi bien, les sociétés les plus parfaites étant celles qui ont le plus haut sentiment de la justice universelle, synonyme de bonheur universel, la France a été vaincue en 1870 à raison de sa « supériorité morale sur l'Allemagne » chez laquelle on comptait bien moins de partisans du triomphe du droit que chez nous.

Il faut le reconnaître, si l'auteur, qui est Russe, et dès lors absolument impartial dans la question, préconise la langue française comme devant être l'idiome international du groupe de civilisation le plus avancé de l'univers, « il est pitoyable qu'avec leur fâcheuse habitude de médire de soi, les premiers intéressés nient cette chance sous prétexte qu'ils sont dégénérés, alors qu'au contraire ils sont, sous tous égards, à l'avant-garde du progrès ».

Quant aux langues artificielles, « ido », espéranto [1], « universal », on ne

[1] En ce qui concerne l'*espéranto*, il vient de se produire, précisément en

cite point le volapük récemment encore si en vogue et déjà mort, elles sont forcément éphémères et l'inanité de leur création saute aux yeux. En effet, elles ne peuvent procurer aucune satisfaction faute d'une littérature, et il est très ardu d'en retenir le vocabulaire, puisque seule l'étude « livresque » est possible, tandis qu'une langue vivante se peut apprendre soit dès l'enfance par la pratique de bouche à bouche sans sortir de sa propre patrie, soit à un âge plus avancé, par le séjour dans le pays où cette langue est celle de la nation.

D'ailleurs, les seuls peuples qui pourraient se porter compétiteurs des Français, c'est-à-dire les Anglais, voire les Allemands, trouvent grand intérêt (et l'intérêt mène les hommes) à parler français, de sorte qu'ils ne négligent aucun effort pour se le rendre familier. Puis, de nos jours, c'est presque une position sociale que de très bien parler français. Cela donne accès dans le meilleur monde. La connaissance de l'anglais et de l'allemand procure évidemment, elle aussi, des satisfactions, mais non aussi grandes.

Puis encore, si faisant taire leur morgue nationale, l'on ne voit ni les Anglais ni les Allemands contrecarrer la diffusion du français, ce ne sont certes point les autres peuples qui songeront à se mettre en travers parce qu'ils retirent avantage matériel et satisfaction d'amour-propre de leur initiation au français.

Pour ce qui est de la prétendue facilité des langues artificielles, celle-ci est purement imaginaire, puisque un Allemand ou un Russe doit, d'abord, apprendre le français pour comprendre ensuite, par exemple, « l'universal ». La loi sociale du moindre effort étant aussi incontestée qu'incontestable, cette loi est violée en l'espèce.

De plus, une langue sans littérature n'exerce aucun attrait. On apprend l'italien pour lire Dante dans le texte original et, par les chefs-d'œuvre des maîtres de la pensée, nous sentons palpiter dans nos âmes celles des générations disparues. Sera-ce la notation quasi algébrique inventée par quelque philologue ou quelque « médecin de Varsovie » qui nous procurera de telles satisfactions ?

D'autre part, les « espérantistes » ou les « idistes » seront à ceux qui savent le français dans une proportion infime, car si, depuis des siècles, la France a fait retentir le monde du bruit de ses exploits, depuis des siècles d'incomparables littérateurs ou savants français ont répandu leurs écrits chez tous les peuples.

Mais, disent les partisans des idiomes artificiels, les gouvernements pourront les imposer. Si cette assertion est inadmissible pour les pays libres, elle se heurte à de grandes difficultés pour les pays despotiques, ne fût-ce qu'à raison de la multiplicité de ces idiomes dont, naturellement, chacun prétend à la supériorité sur les autres. Outre cela, les tendances de la société humaine étant, on l'a dit déjà, dirigées chaque jour vers le

Russie, un fait singulier autant qu'inattendu. — Ayant fondé une ligue *espérantiste*, le capitaine d'état-major Postnikoff en prenait prétexte pour faire de fréquents voyages à l'étranger. Ces voyages avaient pour but réel des actes de trahison, lesquels ont valu à leur auteur huit ans de travaux forcés. La ligue a été dissoute et, étant données les habitudes de la police moscovite, on peut supposer que, pendant longtemps, les adeptes de l'*espéranto* seront tenus en suspicion.

moindre effort, on a montré plus haut que les vocabulaires créés de toutes pièces vont contre cette inéluctable tendance.

Si donc, par impossible, un congrès international se réunissait pour choisir une langue et édicter qu'elle deviendrait pareillement internationale, il se rencontrerait d'insurmontables obstacles. En voici une preuve entre mille : la contrainte gouvernementale serait certainement impuissante à imposer le français: alors comment parviendrait-elle à imposer « l'ido » qui exerce infiniment moins d'attraction sous tous rapports que le verbe de Voltaire ? On aura beau sermonner Mexicains, Brésiliens, Roumains, Turcs, Polonais, Hollandais, Suédois et nombre d'autres encore, jamais ils n'abandonneront, pour « l'universal » ou tout autre « esperanto » le français qui leur procure les plus complexes jouissances à la fois intellectuelles, sociales et pratiques. Aussi bien, le volapük récemment vivant, n'existe plus ; ce qui permet de présager le sort de ses cadets actuellement en vogue. « Quand les partisans des langues artificielles prétendent supprimer le courant magnifique du français par leurs inventions barbares et éphémères, ils font l'effet de gens s'efforçant d'arrêter le Niagara par des digues de quelques mètres. »

D'ailleurs, les langues internationales ou auxiliaires se forment spontanément et se répandent sporadiquement. Témoin le *toscan*, qui joue le rôle supérieur et prédominant entre les différents dialectes d'Italie. Ce qui pousse les hommes à connaître une langue, ce sont ses chefs-d'œuvre. Tel a été le cas du toscan. Qu'en 1800 le français fût parlé par le sixième des Européens, et le soit seulement aujourd'hui par le dixième, cela ne prouve pas que ni le progrès absolu, ni le progrès relatif des langues locales n'arrêtent l'avancement de l'idiome auxiliaire.

De concurrents sérieux, le français n'a que l'allemand et l'anglais. Non seulement le premier est fort difficile à apprendre, mais il a contre lui 140 millions d'Anglo-Saxons, 175 millions de Latins des deux mondes, et 140 millions de Slaves, alors que les Tudesques sont en tout 85 millions. Quant au second, il rencontre sûrement l'opposition des 175 millions de Latins et des 140 millions de Slaves, les Germains eux-mêmes paraissant préférer le français à l'anglais, alors que les masses colonisatrices qui, en ce siècle, iront dans l'Amérique latine, sont d'avance acquises au français.

Et maintenant, si les autres arguments qu'emploie l'auteur à l'appui de sa thèse sont très convaincants, s'il les manie avec une souplesse et une dextérité pleines de maîtrise, tout à la fois notre amour-propre national y trouve large satisfaction, ce qui n'est point sans toucher notre fibre patriotique et mériter, dès lors, un sincère témoignage de gratitude.

Aussi, ressentons-nous quelque gêne à ne point être dans le cas d'approuver inconditionnellement les conclusions indirectes, mais finales, de ce haut penseur qui s'est fait le défenseur d'une cause si mal défendue ou plutôt abandonnée par nous, les premiers intéressés. On va voir les motifs de notre réserve en ce qui regarde ces conclusions.

Après avoir prouvé de façon éclatante les chances hors de pair qu'a notre langue de devenir celle de l'orbe civilisé, parce que, malgré nos désastres, nous conservons la suprême hégémonie intellectuelle, M. Novicow se laisse aller à des « vaticinations » non moins lointaines que contraires aux tendances réelles de la véritable opinion publique de notre pays, surtout à la suite de récentes complications sur lesquelles point n'est besoin d'insister.

L'on ne peut donc se défendre de quelque surprise en constatant qu'un esprit si foncièrement pratique a jugé pouvoir prédire les siècles futurs dont la France sera le Messie au point de vue de la Fédération des peuples, fédération qui, à son avis, naîtra de la diffusion du français et sera suivie du désarmement général.

Nul ne méconnaît la sublimité du rêve de la fraternité, de la paix universelles. Mais en l'état actuel des choses, nous le pouvons affirmer, la presque unanimité du peuple français doit s'interdire et s'interdit effectivement toute pensée tendant à la diminution de ses forces militaires. Triste nécessité sans doute, mais nécessité inéluctable. Il est vrai, M. Novicow a soin de le déclarer, ce *novus saeclorum ordo* vainement pronostiqué il y a 1 900 ans par le doux Virgile, il s'établira sans que nous devions rien abandonner de nos légitimes revendications; car, affirme-t-il quelque part, l'arrachement violent des provinces annexées est la cause unique de l'état présent de tension dans la politique européenne et de cette « défense renforcée » sous lequel les peuples succombent.

Cela dit, espérons-le quand même : ce beau rêve digne de celui qui l'a conçu, finira par se réaliser au cours des siècles.

Quoi qu'il en soit, afin de terminer en rentrant dans le sujet direct et principal de l'ouvrage analysé, il nous sera permis de rapporter ici une anecdote personnelle. Il y a quelques années, j'étais à bord d'un des bateaux du Léman, me rendant de Genève à Chillon. Sur le même bateau se trouvait un jeune diplomate japonais en « initiation » d'Europe et une dame allemande qui causaient entre eux à très haute voix et en français. Avisant un de nos compatriotes dont la boutonnière rougeoyait, la dame dit à son interlocuteur d'un air à la fois dédaigneux et moqueur : « Ces Français, leur Légion d'honneur, ils la mettent partout, jusque sur leur veston de voyage. Je pense qu'ils doivent en avoir une cousue sur leur chemise de nuit. » Un peu piqué de ce propos dénué d'aménité, je dis, à mon tour, à un mien compagnon de route, de manière à être entendu de la dame et du jeune Nippon : « C'est curieux! Voulant railler les Français, voici une Allemande qui, pour être comprise d'un Japonais, doit lui parler français ! »

Si, tout secondaire et particulier qu'il soit, ce petit fait vient à l'appui de la thèse exposée avec tant de talent par M. Novicow, il en est un autre ayant voulu affecter un caractère général et qui, lui aussi, corrobore cette thèse. On veut parler du Congrès « espérantiste » tenu à Paris en août 1911. Ce congrès a passé presque inaperçu et a, tout au plus, fait l'objet de quelques neutres entrefilets, d'ailleurs si brefs qu'on le peut affirmer, le grand public a vu avec profonde indifférence et même complètement ignoré ces assises dont les adeptes attendaient de grands résultats, surtout au point de vue du retentissement qu'elles auraient.

Louis de Laigue.

Le Secret de Dubois, cardinal et premier ministre, par M. Émile Bourgeois, professeur à l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Armand Colin, 1910, in-8°.

« Dubois, a écrit quelque part M. A. Sorel, Dubois était un drôle ; il n'en devint pas moins cardinal, et premier ministre. »

Il y a sans doute quelque vivacité dans l'épithète, mais le contraste est frappant entre les médiocrités du point de départ, et la fortune si éclatante et si rapide de Dubois, cette fortune qui, en peu d'années, tourne à l'apothéose, lorsque Dubois reçoit du pape Innocent XIII le chapeau de cardinal (1er juillet 1721) et qu'à la majorité de Louis XV, il devient premier ministre (22 août 1722). L'Académie française l'appelle dans ses rangs, et Fontenelle lui souhaite la bienvenue (décembre 1722). L'Assemblée du clergé le choisit pour président (mars 1723). La Compagnie des Indes le nomme son protecteur (mars-avril 1723). De rares succès, ainsi accumulés, mettent en une lumière si pleine et si crue l'homme et le politique, que chacun de ses traits va être marqué et faire saillie. Ce sont ses traits, ses desseins, ses mobiles, ses actes que M. E. Bourgeois a étudiés dans le nouveau volume qui achève son ouvrage capital sur la Diplomatie et la Régence

Saint-Simon a tout crûment accusé Dubois d'avoir été à la solde de l'Angleterre. Il a même expliqué que la pension qui lui avait été servie, avait passé, après sa mort, à Mme de Prie — « quarante mille livres sterling, qui est une somme prodigieuse, mais légère pour disposer de la France » (*Mémoires*, t. X, p. 274 et 276, édition Chéruel). Il n'est pas besoin de dire que l'affirmation a été répétée. Les travaux récents de M. Wiesener, comme ceux du docteur O. Weber, comme ceux de M. Baudrillart, ont démontré tout au moins que l'accusation ne produisait aucune preuve. M. E. Bourgeois ne croit pas non plus que Dubois se soit laissé corrompre à prix d'argent. Il constate que nulle part, dans aucune correspondance étrangère, on ne trouve la preuve, ou même le soupçon de vénalité. M. Bourgeois fait même valoir en faveur de l'innocence une présomption particulière, une sorte de preuve morale. Qu'aurait fait Dubois de cet argent ? « Ses journées, et dans la plupart des cas, ses nuits étaient prises tout entières par un travail considérable. » Enfin, il ajoute que Dubois « n'avait d'ailleurs ni la manie de la dissipation en aucun genre, ni celle de l'entassement, comme Mazarin ».

S'il n'est point entaché d'aussi vulgaire bassesse, quel est donc « le secret » de Dubois ? « Une passion exclusive, furieuse, débordante, le besoin de parvenir et de gouverner », et enchaînant... « à ses desseins et à ceux de son maître..., au mieux des intérêts de la Maison d'Orléans. » Une ambition effrénée qui a pour contre-partie l'élévation du Régent. Ce serait ce « secret » confondu quelquefois avec celui du Régent.

Acceptons ce point de vue. La critique historique se trouve en face de trois considérables études : le secret du Régent, le secret des Farnèse, le secret de Dubois, fortement documentées, puisées aux meilleures sources, pleines de renseignements inédits qu'ont soumis à l'éminent professeur ses recherches personnelles en Angleterre et en Italie, aussi bien qu'à nos archives. Essayons d'en saisir le développement.

Louis XIV est mort le 1er septembre 1715. Son héritier est un enfant de cinq ans débile, dont le père, le duc de Bourgogne, la mère, la charmante duchesse, les frères, ont succombé à un mal subit et inquiétant. On peut prévoir que la question de succession de France peut soudain se poser. Elle se posera entre deux personnages : le petit-fils de Louis XIV, Philippe, duc d'Anjou, aujourd'hui roi d'Espagne, et le neveu de Louis XIV, Philippe, duc d'Orléans, Régent de France. Le roi d'Espagne a subi les

fameuses renonciations d'Utrecht : mais il ne les a point consenties et, en France, le droit monarchique ancien, profondément imprimé dans nombre d'esprits, lui assurera, si l'événement se produit, beaucoup de partisans. Pour ceux-là, les convenances de l'Europe ne sont pas le droit. Mais le duc d'Orléans, investi de la Régence et d'un pouvoir complet par l'arrêt du Parlement qui a cassé le testament de Louis XIV et mis à néant les prétentions du duc du Maine, ferait valoir aussi le droit monarchique qu'il étaye des conditions nouvelles où se trouvent la France et l'Europe. M. E. Bourgeois a mis admirablement en lumière cette pétition d'hérédité, qui se débat, pour ainsi dire, avant d'être réellement posée. Les deux rivaux sont en présence. Rivaux, Philippe V et Philippe d'Orléans le sont deux fois. Durant la guerre de succession d'Espagne, Louis XIV a été informé d'une intrigue secrètement ourdie qui eût conduit Philippe d'Orléans au trône de Madrid, avec l'agrément de la grande Alliance, résolument hostile au duc d'Anjou. Le duc d'Orléans se laissait volontiers considérer comme « bon Européen » : c'est un des éléments du « secret du Régent ». Et pendant longtemps, il resta quelque chose de ces intrigues de cette candidature éventuelle. Le roi d'Espagne ne pouvait l'ignorer. De son côté, il est certain que Philippe V jugeait que la Régence aurait dû lui être dévolue. Enfin, entre les deux princes, la question de la succession de France se dressait dans son ampleur, dans ses formidables données. Ajoutez que les peuples épuisés demandent la paix, que cette paix paraît le premier des biens, et qu'après tant de sacrifices subis pour « qu'il n'y eût plus de Pyrénées », l'opinion en France ne comprendrait pas que les deux monarchies fussent autrement qu'étroitement unies.

L'Europe est profondément troublée. Les puissances occidentales ont été toutes mêlées à la guerre de succession d'Espagne. L'empereur n'a point encore consenti à abandonner ses prétentions : il a des partisans en Espagne et, d'autre part, ses nouveaux domaines d'Italie lui sont disputés. En Italie aussi, d'autres compétitions vont s'ouvrir : les successions de Toscane, où les Médicis s'éteignent, de Parme, où les Farnèse n'ont pas d'héritiers. Plus à l'est et au nord, un grand et long conflit s'est depuis longtemps ouvert, — la guerre du Nord. Le tzar tout-puissant de Russie, Pierre le Grand, dispute aux Suédois les Provinces Baltiques, le débouché par mer, une vue sur l'Europe. La lutte engagée intéresse le Danemark, la Prusse, nouvellement érigée en royaume, la Pologne et la Saxe, le Hanovre. L'Électeur de Hanovre est roi d'Angleterre : roi, par le bill des droits, roi par la règle établie en 1688 pour la transmission de la couronne. L'héritier de cette magnifique couronne d'Angleterre, si l'on s'en remettait aux vieilles règles du droit monarchique, si l'on veut du droit divin, ce n'est pas Georges de Hanovre, c'est Jacques Stuart, le Prétendant, le catholique, l'exilé, réfugié en France, surveillé, à peine toléré. Bientôt il devra chercher ailleurs un asile incertain. Pour le moment ses partisans ont pris les armes en Écosse : la Maison de Hanovre, impopulaire, s'établit sur le trône, au milieu des désordres. La succession d'Angleterre ne s'opère point sans les plus redoutables discussions. Le ministère Whigt avec Stanhope est aux prises avec de sérieuses difficultés.

« Dubois, dit M. E. Bourgeois (p. 437), avait compris à merveille le caractère de son maître, et l'État de l'Europe, l'ambition de l'un, les conditions nouvelles du droit monarchique de l'autre. »

C'est l'alliance anglaise, Orléans-Hanovre. Elle conduit la France droit à la guerre contre l'Espagne. Après courte guerre, Philippe V cède à la nécessité. La succession de France est définitivement garantie au Régent.

Mais « l'Angleterre et la France avaient donné l'exemple, par des échanges favorables à l'Autriche, de bouleverser de nouveau l'Italie ». De nouvelles sources de conflit jaillissent : Philippe V, veuf de Marie-Louise de Savoie, a épousé Élisabeth Farnèse. Cette brune et pâle Italienne l'a entièrement subjugué. Le domaine espagnol en Italie, la succession des duchés de Parme et de Florence, — double thèse qui doit conclure à l'établissement des enfants du second lit, et forcément à disputer l'Italie à l'Empereur. Albéroni a disparu dans la première période. Voici que dans cette nouvelle phase politique les Bourbons de France et d'Espagne se réconcilient et se concertent avec l'Angleterre. C'est la triple alliance de Madrid, Hanovre, Orléans-Farnèse : les mariages espagnols, la médiation du Nord. Un pacte de famille — première ébauche de celui que formera Choiseul — réunit les deux branches de la maison de Bourbon : une autre branche va être établie en Italie, et y trouver aussi une couronne royale. L'une des filles du Régent est mariée au prince des Asturies ; une autre épouse l'Infant. Pierre le Grand accorde au duc de Chartres la main de sa fille Élisabeth, et la couronne de Pologne.

Le prix de ces « secrets » ? C'est le prix de l'alliance anglaise, au moins jusqu'à la période contemporaine. C'est l'Angleterre maîtresse de la mer. Marine, colonies, commerce, voilà sa part : elle est considérable ; elle est ruineuse pour ceux qui la consentent. Prenons les résultats : l'Angleterre garde Gibraltar ; la marine espagnole est détruite au combat de Passaro, par l'amiral Byng, au port du Passage, par les troupes françaises. Law est sacrifié avec la Compagnie des Indes et la Louisiane. La diplomatie secrète, les « secrets » du commencement du dix-huitième siècle, comme le « secret du Roi », sont pour la France une cause de guerre, de ruine et d'abaissement. M. Bourgeois voit un lien néfaste entre ces deux diplomaties secrètes, celle de Dubois, celle de Louis XV. Assurément, il ne faut pas pousser trop loin la similitude. Les intrigues de Dubois ne sont point un pendant réel de la *contre-politique* de Louis XV. On ne trouvera point, certes, parmi les agents du cardinal un homme tel que le comte de Broglie.

Enfin, laissons de côté les intérêts personnels, les poursuites personnelles de chapeau ou de trône. Considérant seulement les intérêts politiques de la France, nous pourrions nous demander, pour juger l'œuvre de Dubois, quelle eût pu être une politique nationale et quels en eussent été les résultats. Une alliance espagnole, par exemple : la paix d'Utrecht créant entre la France et l'Espagne un pacte de famille. Le danger de ce pacte eût été le conflit avec l'Angleterre whig et hanovrienne et une France-Espagne, catholique et stuart. On invoquera que l'alliance de Pierre le Grand, qui fut offerte, eût balancé les forces. On dira que la crise de la Compagnie de la mer du Sud avait gravement atteint l'Angleterre, que l'empereur fondait la Compagnie d'Ostende et était entraîné, pour la défendre — ce qu'il ne put faire, on le sait — à combattre le despotisme maritime de l'Angleterre...

Il est vain et puéril d'essayer de refaire l'histoire : il suffit de constater, hélas! les conséquences contingentes de conceptions politiques, en recherchant quels ont pu être les mobiles de celles-ci ; et il est trop fréquent,

trop humain peut-être, de trouver ces mobiles, comme M. Bourgeois nous les montre pour Dubois et le duc d'Orléans, dans les « secrets » des hommes.

F. DE SAINT-CHARLES..

Mémoires du comte de Bray, ministre et ambassadeur de S. M. Maximilien, roi de Bavière : **La Révolution française et la politique des puissances européennes,** publiés par le colonel d'état-major F. DE BRAY, avec une introduction d'Ernest Daudet, chez Gœmære, à Bruxelles, Plon, à Paris, Brockhaus, à Leipzig, 1911, grand in-8°.

Les ouvrages sur la Révolution française abondent; chaque jour en voit éclore un nouveau; mais bien des points de ce grand drame qui bouleversa et la France et l'Europe, sont encore imparfaitement connus. On sait quelle influence exerça la Révolution française sur la politique des puissances européennes : ce fut, chez les hommes et chez les gouvernements, un débordement de passions et de convoitises. La politique extérieure, déjà si complexe dans les dernières années de Louis XVI, le devint encore davantage, c'est à peine si, grâce à de multiples travaux historiques, nous en saisissons aujourd'hui toutes les données.

Les *Mémoires* du comte de Bray, qui viennent de paraître, apportent à cette histoire une précieuse contribution. Les papiers de l'ancien diplomate ont été confiés par un de ses parents, le comte de Bray-Steinburg, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne, conseiller du prince régent de Bavière, au colonel d'état-major F. de Bray, pour être publiés. Ils comprennent les lettres et notes qu'adressait, à différentes personnalités de l'époque, le comte de Bray, qui fut ministre de France à Ratisbonne, près la Diète germanique, jusqu'au 10 août, et plus tard ambassadeur de Maximilien, premier roi de Bavière, auprès de plusieurs cours européennes.

A Ratisbonne, où il se trouvait au moment où éclata la Révolution française, il fut témoin des premiers événements dont l'Europe allait être le théâtre. Ses relations personnelles avec les principaux personnages politiques de ce temps lui permirent de les juger et en même temps de mieux connaître les diverses combinaisons diplomatiques qui se faisaient et se défaisaient comme à plaisir entre les cours européennes. Ajoutons qu'il était doué d'un esprit fin et très avisé et que, grâce à ses mérites natifs de diplomate, il sut pénétrer souvent plus d'un dessein politique, démêler les mobiles qui font agir les hommes; on le voit même d'un large coup d'œil embrasser l'avenir. Il a des vues profondes : il sait juger et prévoir; et cela est si vrai, que plusieurs de ces appréciations se retrouveront plus tard dans les ouvrages de notre regretté maître Albert Sorel, qui connut une partie de ses correspondances. Aussi, les *Mémoires* de M. de Bray, sous un tel patronage, prennent-ils à nos yeux une importance plus grande. C'est toute la politique de la France et de certaines puissances européennes : Russie, Angleterre, Prusse, Autriche, depuis 1789 jusqu'aux traités de Bâle, qui est tracée à larges traits dans des lettres dont quelques-unes abondent en détails piquants et forment comme un tableau d'ensemble.

Nous voici en 1789. Les États généraux ont été convoqués : « Assemblée la plus éclairée et la plus intelligente qui fut jamais », mais qui doit faire face à des difficultés financières très graves; M. de Bray les expose, et nous

décrit l'état de la France à cette époque. Monarchiste de tradition et de tempérament, il a une haine instinctive des révolutions et des révolutionnaires et se laisse emporter souvent à des appréciations violentes sur les événements de France. Mais c'était un esprit juste, et par conséquent libéral, qui savait faire la part des choses; il appartenait à cette noblesse intellectuelle et d'esprit très ouvert qui, en 1789, était ralliée à toutes les réformes généreuses, qui comprenait que le despotisme et l'arbitraire avaient fait leur temps, et que pour sauver la vieille monarchie des périls qui la menaçaient, il fallait rénover ses divers rouages. Il est partisan de la réunion d'une Assemblée nationale, où « la cause du peuple va enfin se plaider, cause trop longtemps négligée, trop longtemps sacrifiée, trop longtemps avilie ». « Comment voulez-vous que le peuple se fasse entendre, écrit-il à un de ses amis, M. de Kivalant, si vous prétendez ne lui laisser d'autre voix que les vôtres? Quelle que soit la probité des individus nobles, elle ne peut rassurer des gens qui avant tout doivent avoir confiance en eux-mêmes. » C'est toute la doctrine de la révolution modérée, avec ses réformes sages et nécessaires, que M. de Bray a fait sienne et qu'il soutient ainsi, celle que Necker, La Fayette, Mirabeau, les Constituants, et plus tard les Feuillants allaient défendre contre les exaltés de droite et la faction du comte d'Artois.

Après avoir exposé la situation de la France en 1789, M. de Bray nous décrit la politique de son alliée l'Autriche. Déjà, les premiers effets de la Révolution française se manifestent à Liége, en Bohême et sur les bords du Rhin; et voici que l'Empire perd son chef. Joseph II est remplacé par Léopold II. Ce changement de règne se produit au moment ou la situation intérieure et extérieure de l'Autriche est des plus graves; elle est en guerre, depuis 1788, avec les Turcs, la Prusse la jalouse est sur le point de s'allier contre elle avec l'Angleterre, et une insurrection se prépare en Pologne. Bref, au moment où la Révolution française éclate, l'Orient est en feu et la guerre est probable dans le nord de l'Europe. Mais ni la Prusse ni l'Angleterre n'ont envie de se battre, la Russie est trop occupée avec les Turcs et les Polonais, et l'Autriche préfère négocier; c'est du reste son intérêt immédiat, d'où la convention de Reichenbach.

L'histoire des négociations de Reichenbach et de ses conséquences immédiates forme le deuxième livre des *Mémoires* de M. de Bray. On le lira avec beaucoup d'intérêt et on remarquera surtout le chapitre consacré à l'élection et au couronnement de l'empereur Léopold II. M. de Bray, en nous faisant un récit exact et vivant des dernières cérémonies impériales, qui veulent garder encore le faste imposant dont était entourée, aux siècles passés, l'élection des empereurs, donne libre cours à sa verve; l'esprit se repose ainsi de l'aridité des négociations diplomatiques. L'auteur nous décrit minutieusement la composition du cortège impérial, plus imposant, plus fastueux que le triomphe même des Césars romains, les diverses cérémonies de l'élection et du couronnement. Ses lettres nous donnent de curieux détails sur les personnes présentes, électeurs, ministres plénipotentiaires, etc..., sur le genre de vie à Francfort, lors d'un couronnement impérial.

Si la paix va se conclure en Orient, en France, la Révolution se précipite et les puissances européennes parlent d'intervention. C'est désormais dans la partie de sa correspondance consacrée aux relations extérieures, que de

Bray juge les événements avec le plus d'exactitude et d'impartialité. Il nous fournit, par exemple, des renseignements inédits sur l'entrevue de Pilnitz, où l'empereur ne voulut plus rien accorder, le 27 août, de ce qu'il avait promis, même par écrit, à Mantoue, le 18 mai, et le 20 août à Vienne, au comte d'Artois. C'est bien le Léopold que nous connaissions, temporisateur à l'excès, comme le fait remarquer de Bray, ne voulant jamais s'engager à fond, même pour sauver Marie-Antoinette, sans avoir l'appui des autres puissances, notamment de l'Angleterre, et leurrant finalement de bonnes paroles les émigrés qui ne le prenaient pas au sérieux.

M. de Bray se rit un peu de la cour bruyante des Français à Coblentz, où on respectait encore l'étiquette comme à Versailles. Il les jugeait avec sévérité comme l'empereur Léopold; il les trouvait compromettants pour lui et pour la famille royale. Il était entraîné par ses idées mêmes à blâmer leurs agissements; car, en France, les émigrés la livraient à leurs adversaires. Que voulaient-ils en effet? sinon le maintien intégral de leurs privilèges, c'est-à-dire des anciens abus : à leurs yeux toute réforme était impie. « L'édifice que ces gentilshommes prétendent reconstruire, a écrit Sorel, est précisément celui qui vient de s'écrouler sur eux, dont ils ont eux-mêmes ruiné les assises et laissé successivement se désagréger toutes les pièces. »

« Il existe deux partis bien prononcés, disait M. de Bray, celui des partisans du nouveau régime, d'un côté, et ceux de l'ancien de l'autre, *mais de l'ancien sans ses abus, car ceux qui y tiennent avec ses abus, je les méprise, et j'ose croire d'ailleurs que, de quelque manière que les choses tournent, leur règne est à peu près passé*. Je tiens à ce régime essentiellement monarchique et épuré des vices de l'ancienne monarchie et je m'en fais gloire. » Pour les émigrés, la défense de leurs intérêts, voilà leur vraie cause! « Pour eux, la patrie, c'est l'État, dit Sorel, et l'État est où ils sont. Ils emportent avec eux « la vraie France », celle de leurs principes; la France réelle, celle des Français, est illicite et dénaturée; en droit elle n'existe pas! » D'où les alliances qu'ils contractèrent avec les étrangers pour combattre le gouvernement de Louis XVI et leur ancienne patrie.

Voilà ce que de Bray redoute par-dessus tout; car, à la suite de l'intervention étrangère préparée par les émigrés, ce sera le démembrement de la France. « Il ne paraît plus douteux qu'il ne soit question d'une indemnité en faveur des puissances coalisées; cette indemnité sera assurée par un nantissement en fonds, qui équivaudra à un démembrement. Si la France engage en conséquence l'Alsace et la Lorraine, comme on l'assure, et comme cela est assez probable, il est bien clair que l'Empire n'a plus rien à demander; mais une telle rétrocession peut être le germe de bien des guerres, de bien des malheurs. Il paraît que c'est sur cet article qu'a surtout porté le serment qu'on a exigé des princes, frères du Roi, serment que le prince de Condé a refusé. » En monarchiste, il désirait bien la consolidation du pouvoir royal, conséquence du succès des alliés; mais si ce succès devait entraîner la perte de nos provinces, c'était à ses yeux payer trop cher le salut de la monarchie!

Au début même de cette lutte formidable entre l'Europe et la Révolution française, les intentions des parties en cause étaient différentes de ce qu'on les supposait alors. Louis XVI et son entourage croyait, ainsi que les émigrés, à la générosité des puissances étrangères protestant contre les

atteintes portées à la Majesté Royale lors du retour de Varennes, dans les journées des 20 juin et 10 août. Or, nul désintéressement de leur part, aussi bien chez la Prusse et l'Autriche, avant Valmy, que chez les puissances de la première coalition, en 1793. De Bray a parfaitement compris et indiqué dans maints passages quelles étaient les intentions des alliés, comme le fit plus tard M. Sorel, qui devait les préciser d'une façon frappante. « Il ne faut pas nous abuser, écrit-il, la plupart des grandes puissances se soucient fort peu du bien-être de la France. » Voyez plutôt quels sont leurs projets. « Tous les gouvernements n'ont qu'un intérêt sur le principe de la guerre et cet intérêt varie sur le résultat. Le principe, ce sont les opinions du gouvernement français; le résultat, c'est le *démembrement éventuel de la monarchie*. La Prusse n'a consenti à poursuivre son alliance avec l'Autriche qu'à condition que celle-ci lui laisserait partager la Pologne. L'Autriche, partie principale dans la guerre contre la France, depuis la piteuse issue de la campagne de 1792, n'a plus nourri d'autres vues que celles de démembrer ce malheureux pays... » Quant à l'Angleterre, elle veut deux choses : « la ruine de notre marine, la possession de nos colonies, et surtout des îles de France et de Bourbon, et la sûreté de la Hollande, qui, depuis 1789, n'est, au fait, qu'une nation protégée par elle. Voilà pourquoi elle poussera la guerre avec vigueur. »

Cette coalition d'ambitions viendra se briser, en 1792 et en 1793, contre l'énergie des soldats de la Révolution, qui, eux, combattaient pour un idéal et une idée : la propagation des doctrines libérales et égalitaires et la défense du territoire. Valmy fut, sans qu'on s'en doutât, une journée décisive. Les soldats improvisés qu'on avait envoyés aux frontières mirent en déroute les troupes du Grand Frédéric et se crurent invincibles. M. de Bray, dans le livre quatrième, où il expose le début des hostilités : victoire de Valmy, conquête de la Belgique, invasion de la Hollande, prévoit déjà leurs succès futurs. « Ces troupes vont s'animer d'un sentiment de patriotisme qui peut les rendre très puissantes. Qui sait si ces armées, à la force desquelles dans l'intérieur rien ne pourra résister, n'auront pas assez de prestige et d'influence pour modifier et dompter la Révolution! » Elles prépareront, en effet, l'établissement de l'Empire, et leur élan ne se brisera qu'à Waterloo!

M. de Bray a surtout très bien fait ressortir — et à cet égard ses correspondances sont du plus haut intérêt — l'influence qu'exercèrent sur les premières guerres de la Révolution les affaires de Pologne. La question de Pologne qui est une des formes de la question d'Orient, décida, on peut le dire, à cette époque, du sort de la Révolution française. « Les préliminaires du second partage de la Pologne rappelèrent Brunswick de la Meuse, en 1793. » « La faiblesse, l'irrésolution des cabinets, la jalousie de quelques cours, les préoccupations relatives aux affaires de Pologne, l'ambition de quelques particuliers, ont partout perdu la chose publique », disait M. de Bray, qui ne s'explique pas autrement comment cette simple « canonnade » de Valmy a causé la fuite de cent mille hommes qui avaient reculé, mais n'étaient pas vaincus.

C'est la question de Pologne qui empêcha Catherine d'intervenir en France, c'est elle encore qui sema la division parmi les alliés, tandis que la Prusse acquérait Thorn et Dantzig et que l'Autriche n'obtenait que des promesses de compensations en Bavière et en France. « Si la France se sépare

de l'Autriche, tout est perdu; le plan des Jacobins n'a de limites que l'impossible; ils iront tant qu'ils pourront aller, et leur projet de soulever partout les petits contre les grands est hautement annoncé. » Ces jalousies entre la Prusse et l'Autriche qui naquirent surtout en Pologne, facilitèrent singulièrement les victoires de la Révolution et de l'Empire, puisque l'alliance des deux puissances de l'Europe centrale, base de la fameuse alliance à quatre, ne se renouvela qu'après la retraite de Russie et causa la défaite de Napoléon. En juillet 1793, alors que la situation de la France est désespérée, ses frontières ouvertes, ses principales places fortes assiégées ou prises, la Vendée et le Midi soulevés, c'est encore la Pologne qui sauve la nation française de la ruine. « Occupées en Orient à la curée de la République polonaise, les puissances lui laissèrent sans négociations une trêve inespérée. » « C'est ainsi, écrit de Bray, que la question de Pologne eut sa répercussion sur les champs de bataille et sur les destinées de l'Europe. »

Le dernier livre de ce volume est consacré à la paix de Bâle, que le comte de Bray annonce prochaine, dès 1794, plus d'un an avant qu'elle ne soit signée. Dans plusieurs lettres, il nous dit pourquoi la Prusse désire la paix, pourquoi l'Autriche devrait également la signer. « La paix serait dans toutes les suppositions un bienfait pour l'Europe, comme elle pourrait en devenir un pour la France. » Il connaît les exigences de l'Autriche, mais il dénonce également les conditions inacceptables que lui font les Conventionnels. Dans leur pensée, cette paix n'était en effet qu'une trêve, et bien telle qu'ils la désiraient, eux qui voulaient la conquête définitive de la rive gauche du Rhin et la ruine de la puissance anglaise. Il ne fallait donc pas de paix définitive avant que ces projets, qui avaient leurs origines dans les ambitions séculaires de la nation française, fussent réalisés. Mais en préparant, grâce aux traités de Bâle, la conquête des Pays-Bas et de la rive gauche du Rhin, les Français vont pousser l'Autriche à la dernière extrémité; les guerres futures sont en germe dans le premier traité de la République. « Malheur à l'Autriche, écrit de Bray, si elle persiste dans son idée séduisante et dangereuse d'occuper la Bavière; *malheur à la France, si une injuste ambition, si une fausse politique lui fait, en gardant les Pays-Bas, donner à l'Angleterre un prétexte d'une guerre sans fin.* Ces deux grandes erreurs se touchent, en commettant l'une les Français provoquent l'autre, en l'évitant, c'est-à-dire en offrant des conditions raisonnables, en manifestant hautement le vœu de les voir accepter, ils se fortifient par les sympathies de tout l'Empire et de la Prusse, l'Angleterre même ne peut raisonnablement revenir alors, à ce sujet, à son ancien système; ce serait la paix assurée, sans doute, dans l'Europe, et la consolidation en France d'un gouvernement qui pourrait ramener dans ce pays, avec l'ordre et la justice, la confiance et la prospérité. » On ne peut mieux juger les chosee. Ici encore, M. de Bray prévoit les événements qui vont s'accomplir, son jugement sera celui de la postérité. La continuation de la guerre assurera la prépondérance de l'élément militaire dans le gouvernement de la France et conduira fatalement à la dictature de Bonaparte et à l'Empire.

Le premier volume des *Mémoires* du comte de Bray s'arrête avec la paix de Bâle qui marque une étape décisive dans l'histoire de la Révolution française. La Convention disparaît, mais en laissant au Directoire, avec le soin de consolider le gouvernement républicain, celui de donner à la France ses frontières naturelles et la rive gauche du Rhin. Si les notes

abondantes et la volumineuse correspondance qui se poursuit pendant les années suivantes et que de Bray a remises à ses héritiers, peuvent être un jour publiées, certains événements restés jusqu'ici dans l'ombre nous apparaîtront sous un jour nouveau. Nous aurions grand profit à connaître par exemple les appréciations de l'auteur sur les négociations du Congrès de Rastadt. Dans ces nouvelles lettres, l'historien puiserait certainement, comme dans les *Mémoires* précédents, des renseignements très précieux.

J. Aulneau.

Vie de Charles d'Orléans (1394-1465), par Pierre Champion, Paris, H. Champion, 1911, in-8.

Croirait-on que la vie de Charles d'Orléans n'avait jamais été écrite? Il a souvent été étudié comme poète, comme amateur d'art, comme bibliophile, même comme joueur d'échecs : mais son rôle politique, ses rapports avec les hommes de son temps étaient restés dans une vague lumière, sans que sa physionomie se détachât de l'histoire générale, sans que fût bien marquée la place qu'il occupa dans son temps.

M. Pierre Champion vient de combler cette lacune avec la conscience d'un archiviste, le goût des recherches d'un érudit, la passion d'un antiquaire qui a orné son œuvre des plus curieuses reproductions de la peinture ou de la paléographie de l'époque. Son livre est un hommage au gracieux représentant du moyen âge expirant, au dernier grand seigneur féodal, au père du roi sage et populaire qui ouvre les temps nouveaux.

Il y a beaucoup à apprendre dans cette étude, qui s'appuie sur des documents patiemment recueillis et sur les travaux les plus récents publiés en France et à l'étranger. De plus Charles d'Orléans ayant en quelque sorte commenté sa vie de chaque jour par des pièces fugitives dont beaucoup ne sont pas des chefs-d'œuvre poétiques, mais de simples impressions dictées par le sentiment du moment, l'auteur a voulu contrôler les faits par les citations de petits vers si naïvement prodigués, ne séparant pas plus l'histoire des bonnes lettres que ne l'avait fait le prince lui-même.

Le jeune Charles n'avait que treize ans, quand son père, le duc Louis d'Orléans, fut assassiné à Paris par les gens de son cousin, Jean sans Peur. Il fut témoin de la douleur de sa mère Valentine de Milan, mais elle mourut bientôt séparée de lui, et il ne semble pas avoir hérité de sa soif de vengeance, car l'année suivante il se laissait réconcilier avec le duc de Bourgogne dont le fils devait être toute sa vie son meilleur ami. Puis vint la reprise de la guerre avec les Anglais qui se produisit comme par hasard, personne ne la souhaitant ni de part ni d'autre, le traité de Brétigny n'étant point contesté par le malheureux roi de France Charles VI. Le duc de Bourbon, le connétable de Richemond et Charles d'Orléans adressèrent par chevalerie un défi au roi d'Angleterre qui fut bien obligé de le relever, et avec la même légèreté, ils engagèrent la lutte qui aboutit au désastre d'Azincourt. Charles d'Orléans fait prisonnier, fut amené en Angleterre à la fin de l'année 1415; il devait y demeurer vingt-cinq ans, mais sans prendre plus de haine des Anglais qu'il n'avait fait des Bourguignons. Assurément la captivité, bien qu'assez douce, lui fut un perpétuel cauchemar. Le patriotisme n'y joua aucun rôle; il ne ressentit pas de honte de voir son pays vaincu; Paris, où il était né, au pouvoir de l'ennemi; son oncle, le roi de

France, son neveu, ensuite, Charles VII, amoindri et comme dépossédé. La féodalité ne comportait pas la patrie; elle ne connaissait que le seigneur auquel on rendait foi et hommage : que ce soit l'un ou l'autre, il n'importait guère. C'est ce qui explique que Charles d'Orléans, très peu curieux de ce qui se passait en France pendant qu'il n'y était pas, ne souhaitait qu'une chose : la paix qui lui permettrait de retrouver ses domaines et sa vie princière. Les conditions plus ou moins humiliantes lui souciaient peu. Il acceptait même de payer une rançon exorbitante, pensant que ses sujets l'aideraient à la solder. La poésie et la poursuite des manuscrits fut sa consolation et son seul intérêt; c'est pendant son exil qu'il commença à former cette célèbre « librairie », dont le catalogue a été le sujet de tant de recherches.

Il est probable qu'il ignora le mouvement populaire de France dont Jeanne d'Arc fut l'héroïque personnification. Pourtant la Pucelle s'était unie au propre frère du duc, au bâtard Dunois, pour délivrer sa bonne ville d'Orléans. La matière était assurément poétique : Charles n'y fait même pas une allusion dans le recueil de ses vers écrits en Angleterre. Et comme, par l'apathie de Charles VII, les Anglais restaient en quelque sorte les maîtres du royaume et que la paix ne se faisait pas, Charles d'Orléans ne voyait que dans une négociation toute personnelle la chance de recouvrer sa liberté. C'est à son cousin, le duc de Bourgogne, qu'il s'adressa : il est vrai que Philippe le Bon était un prince pacifique, très loyal et toujours disposé à apaiser les querelles. Il s'employa, non sans peine, à obtenir du roi anglais la délivrance du duc d'Orléans, par une convention assez onéreuse qui fut signée le 7 juillet 1440, à laquelle il ajouta une clause plus agréable, c'était d'épouser sa propre nièce, Marie de Clèves.

Charles d'Orléans revient en France, tout à la joie de reprendre sa vie de grand seigneur. Il n'est nullement gêné par son intimité avec le duc de Bourgogne, qui s'est allié avec les Anglais contre Charles VII; il accepte une haute dignité dans l'ordre nouveau de la Toison d'or. Au reste, possédant un tiers de la France, jouissant de gros revenus, il est presque l'égal du roi de France et traite de pair avec lui; il reste bien son vassal, sans autre ambition que son indépendance, étant prince souverain. Quand après des succès en Normandie et en Guyenne, Charles VII consolide son pouvoir par un arrangement qui met fin à la guerre de Cent Ans, il n'y prend aucune part; il continue à vivre tranquille dans son état, à Orléans, à Blois, surtout. Il écrit toujours des vers et achète des manuscrits. Ses livres nombreux ont une sorte d'*ex-libris* de sa main, admirablement calligraphié, dont on nous donne le *fac-similé*. Après dix-sept ans de mariage, il a une fille, puis un fils, qui sera Louis XII; et vieux, alourdi par son embonpoint, dégoûté de la vie et indifférent à tout sauf à ses amitiés littéraires, il meurt en 1465, quelques années après l'avènement de Louis XI, qu'il avait essayé de réconcilier avec son père.

Nous n'avons résumé avec intention que la vie politique de Charles d'Orléans. On trouve bien d'autres détails, dans le livre de M. Champion, sur sa vie privée, son œuvre poétique, ses voyages, ses amitiés. On peut consulter aussi un « itinéraire », fort détaillé, de 1408 à 1465, et un *Index* très complet, qui rend les recherches faciles et contient près de deux mille noms. Il y a de quoi satisfaire les plus difficiles.

G. Baguenault de Puchesse.

Correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples et de Sicile, avec le marquis de Gallo, publiée et annotée par le commandant M. H. Weil et le marquis C. di Somma Circello. Préface de M. H. Welschinger, 2 volumes in-8°, Paris, Émile-Paul, 1911, cxii-546 et 678 pages.

Le commandant Weil a découvert dans les archives de la famille ducale de Gallo, à Naples, la correspondance de Marie-Caroline (1785-1806) avec son ambassadeur le marquis de Gallo Ce portefeuille inédit contient 1 400 pièces, mais l'éditeur pour condenser l'intérêt de sa publication ne donne que les lettres les plus marquantes pour les faits historiques de cette période mouvementée, soit un peu plus d'un tiers, qui néanmoins composent un recueil des plus respectables. Le surplus parut récemment dans la *Revue de Paris*, dans la *Revue historique de la Révolution française* et ici même (*Revue d'Histoire diplomatique*, numéro d'avril 1911).

Marie-Caroline, fille de la grande Marie-Thérèse, épousa en 1768 à Vienne, à l'âge de seize ans, le jeune roi des Deux-Siciles, Ferdinand IV, qui depuis 1759 avait succédé à son père Charles III, lorsque celui-ci fut appelé au trône d'Espagne. Ferdinand était un prince indolent, frivole et débauché : il se montra fort heureux lorsque la reine, après avoir donné un héritier à la couronne, prit séance aux Conseils et exerça effectivement le pouvoir. Marie-Caroline nous offre une figure de haut relief, tant par ses défauts que par son intelligence; mais il lui manqua la haute valeur morale de sa mère pour jouer un rôle au milieu des profondes perturbations de la fin du dix-huitième siècle. L'impression que donne la lecture de cette correspondance est plutôt sympathique à sa personnalité, et si la destinée l'eût mise à la place de sa sœur, Marie-Antoinette, on se représente aisément l'influence et la vigueur qu'elle aurait mises en œuvre à la cour de France. Dépourvue de scrupules et douée de clairvoyance politique, réaliste en affaires, elle n'aurait pas dédaigné certaines alliances qui lui auraient permis de donner au pouvoir royal la direction qui a fait défaut à l'infortuné Louis XVI. Ses lettres écrites en français, avec une grande fermeté de style, révèlent chez cette femme des qualités de décision vraiment remarquables. Napoléon l'a brutalement et injustement stigmatisée à deux reprises, et s'il n'est pas certain qu'il ait dit d'elle *qu'elle était le seul homme des Deux-Siciles*, elle a mérité que cette apostrophe fût historique, lorsqu'on la voit écrire à Gallo, de Palerme, où s'était réfugiée la royauté de Ferdinand IV : « Je n'ai plus de force d'écrire ; malgré cela, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, je lutterai et m'efforcerai de rendre le plus de services que je pourrai à ma famille que j'adore et à un pays aussi ingrat que le nôtre. »

Cette correspondance commence en 1785, lorsque Gallo est ministre de son souverain à Turin et se continuera jusqu'à l'avènement de Joseph Bonaparte au trône de Naples en 1806. Le lecteur y recherche le reflet des événements de la Révolution française, mais il n'y rencontre que des allusions très espacées avec l'expression souvent réitérée de son indignation contre les Français révolutionnaires et de sa pitié pour les victimes. Le 8 décembre 1792, elle écrit : « Je n'ose ouvrir les papiers français craignant toujours d'y trouver le comble des horreurs. » Le 24 décembre, sa sensibilité s'émeut au souvenir de la famille royale, prisonnière au Temple :

« Je ne vous parle pas des malheureuses victimes de Paris. Dieu veuille sans opprobre ni crime les affranchir de cette existence misérable! C'est là ce qu'on peut souhaiter de mieux à une infortune qui est arrivée au comble du malheur » ; et le 9 février 1793, ayant appris l'exécution de Louis XVI, elle poursuit : « Nous l'avons su par la *Gazette*, et comme je suis toujours impatiente, je tombai sur l'article du 22 janvier et je lus le compte rendu de la tragédie, rédigée en des termes d'une indifférence telle que je dus m'y reprendre à trois fois pour comprendre. Il était le chef de la famille, notre cousin et beau-frère! Quel atroce exemple! Quelle exécrable nation! »

Le sort de sa sœur Marie-Antoinette et de ses enfants lui inspire les plus cruelles inquiétudes : apprenant que les Anglais et les Espagnols se sont emparés de Toulon au nom de Louis XVII, elle s'écrie : « Pourvu que cela ne fasse pas tuer ce malheureux enfant! »

Le 12 octobre 1793, elle écrit encore : « Je suis très affligée pour mon infortunée sœur. Je lui désire une délivrance de ses peines et finir sa pénible vie. » Marie-Caroline pouvait-elle soupçonner alors que Marie-Antoinette aurait pu être sauvée, si le Gouvernement autrichien avait consenti à l'échanger contre Beurnonville et les conventionnels livrés par Dumouriez à l'ennemi?

Le sentiment qui avait tout dominé dans ces lettres de Marie-Caroline, c'est la présomption tenace et acharnée de l'intérêt de ses enfants, associée dans sa pensée intime à la défense du royaume menacé à la fois par l'invasion trop rapide à Naples des idées révolutionnaires et par l'ingérence audacieuse de la France républicaine qui lui fait horreur; et elle ne manque aucune occasion de s'en exprimer avec passion et colère. Son esprit s'étend à tous les détails du gouvernement. Au cours de ses grossesses qui furent nombreuses, — elle en eut dix-huit, — de son lit où la retient un accouchement récent, le souci de son pouvoir ne l'abandonne pas et elle trouve la force de s'occuper du contingent de ses troupes, de leur équipement, des bouches à feu et de leur approvisionnement en projectiles. En même temps, elle se préoccupe des alliances qui lui seraient nécessaires et qui lui font défaut; et on l'entend, et on la voit s'écrier dans son généreux désespoir : « Nous sommes abandonnés par l'Angleterre, trahis par l'Espagne », cette Espagne, à qui dans son transport d'indignation elle reproche de n'avoir pas osé porter le deuil de la mort du dauphin.

Les succès de Bonaparte en Italie captivent son intérêt; elle suit avec ardeur le mouvement des armées en Lombardie, accueillant avec joie et trop d'illusion les moindres succès de ses amis les Autrichiens et comptant fermement sur leur succès. Lorsque ses illusions sont anéanties, que Provera, Beaulieu et Wurmser « ont perdu l'Italie au grand galop », qu'Alvinzi, le vaincu d'Arcole et de Rivoli, bat en retraite sur la haute Vénétie avec la dernière armée de l'Autriche, elle ne désespère pas et se venge en l'accusant d'avoir été payé en beaux sequins vénitiens pour lever le siège de Vérone.

Nous avons signalé sa clairvoyance et sa largeur d'esprit; dans deux lettres d'octobre 1795 relatives à Godoi, favori du roi d'Espagne, elle écrit : « La dépêche qui le crée prince de la Paix et lui donne des biens pour la valeur de 30 000 ducats, en pleine propriété est quelque chose d'incroyable et à faire rester la bouche béante. Il est bien malheureux pour les souverains qu'eux-mêmes aident tant à la révolution contre eux *par l'opinion mauvaise qu'ils donnent d'eux*... Aculdia (Godoi) créé *dieu Janus*, il paraît réellement que

les souverains font leur possible pour se déshonorer, *et tout cela finira mal.* »

A la même époque, elle devance le principe moderne du recrutement des armées et demande pour la sienne la constitution d'une réserve de 30000 hommes, « assignés aux régiments, compagnies, qui n'ont que la permission de travailler chez eux, mais à un coup de sifflet doivent se rendre à leurs drapeaux ».

Marie-Caroline écrivit à Gallo sa dernière lettre le 26 janvier 1806, quelques jours avant son embarquement pour la Sicile où la chassait l'ambition de Napoléon. « C'est une coquinerie de plus dans le règne de Bonaparte, lui dit-elle, que de nous chasser sans avoir fait la guerre ni rien. » Et elle devait cruellement regretter d'avoir, malgré les avis de son ami, poussé son pays dans la coalition, imprudence qui sans coup férir lui coûta son trône. Elle eut la douleur de voir, en 1814, son gendre sanctionner la déchéance de Ferdinand IV et reconnaître la royauté de Murat ; et, ce qui est pis, la destinée vraiment cruelle à cette femme énergique lui refusa d'assister à la restauration royale à Naples, car elle mourut inopinément en Autriche le 7 septembre 1814.

A. Pommier.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

Bureau de la Société 4
Conseil d'administration 5
Liste des membres 6
Recueils périodiques avec lesquels la *Revue* échange ses publications .. 22
Deux précurseurs français du pacifisme et de l'arbitrage international, par M. Mil R. Vestnitch 23
Un tsar idéologue. La formation de l'esprit d'Alexandre Ier, par M. Pierre Rain 79
Jean-Baptiste Rousseau réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas, par M. Hyrvoix de Landosle 111
Le cardinal de Richelieu et la fondation de l'Académie française, par M. le comte Horric de Beaucaire 161
Un ambassadeur de France en Danemark, par M. le comte Baguenault de Puchesse 185
L'assassinat de Fersen, par M. Ola Hansson 195
Correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples, avec le marquis de Gallo, par M. Weil 208
Clément VIII et Jacques Stuart, par M. l'abbé J. Martin 279, 356
Assemblée générale de la Société 321
Rapport de M. le Trésorier 322
Rapport de MM. les Secrétaires 324
Alexandre Ier jugé par ses contemporains, par M. le comte L. de Voinovich 334
La charge d'ambassadeur au dix-septième siècle, par M. L. Batiffol 339
Allocution de M. le Président 356
Alexandre Ier et la grande-duchesse Catherine-Paulovna, par M. L. Pingaud 379
L'Europe et la France au dix-septième siècle, d'après les lettres de deux patriotes vénitiens, par M. Louis de Laigue 396
Léopold Ier, les Hongrois, les Turcs. Le siège de Vienne (1681-1684), par M. G. Guillot 463, 522
Du rôle des puissances nouvelles du Nouveau Monde dans les combinaisons internationales de l'avenir, par M. le marquis de Barral-Montferrat. 481
La première mission de Toussaint de Forbin en Pologne, par M. le comte de Forbin 532
La Russie sous Paul Ier, par M. le chevalier de Bray 559
La mission de Beauchamp à Constantinople en 1799, par M. Albert Espitalier 591
Comptes rendus 152, 308, 464, 607

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Aulneau (J.) 629
Auvray (L.) 156, 309
Baguenault de Puchesse (comte) 185, 319, 473, 613, 619
Barral-Montferrat (marquis de) 324, 481
Batiffol (L.) 339
Beaucaire (comte Horric de) 161
Bray (le chevalier de) 559
Constant (M. l'abbé G.) 154, 159
Espitalier (Albert) 591
Flament (P.) 611
Forbin (comte de) 532
Gallavresi (G.) 617
Guillot (G.) 463, 509
Hausson (Ola) 000
Hyrvoix de Landosle 111
Lacombe (B. de) 308
Laigue (comte de) 396, 621
Leroy (André) 609
Martin (l'abbé Jules) 279, 356
Mun (comte G. de) 468
Pitteurs (Mlle Am. de) 464
Pommier (A.) 157, 615
Rain (Pierre) 79, 153, 476, 616
Reverseaux (marquis de) 356
Saint-Charles (F. de) 469, 607, 625
Troplong (Éd.) 311, 313, 470, 477
Vestnich (Mil. R.) 23
Voinovich (comte de), ... 334
Weil (Cte) 208

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1597